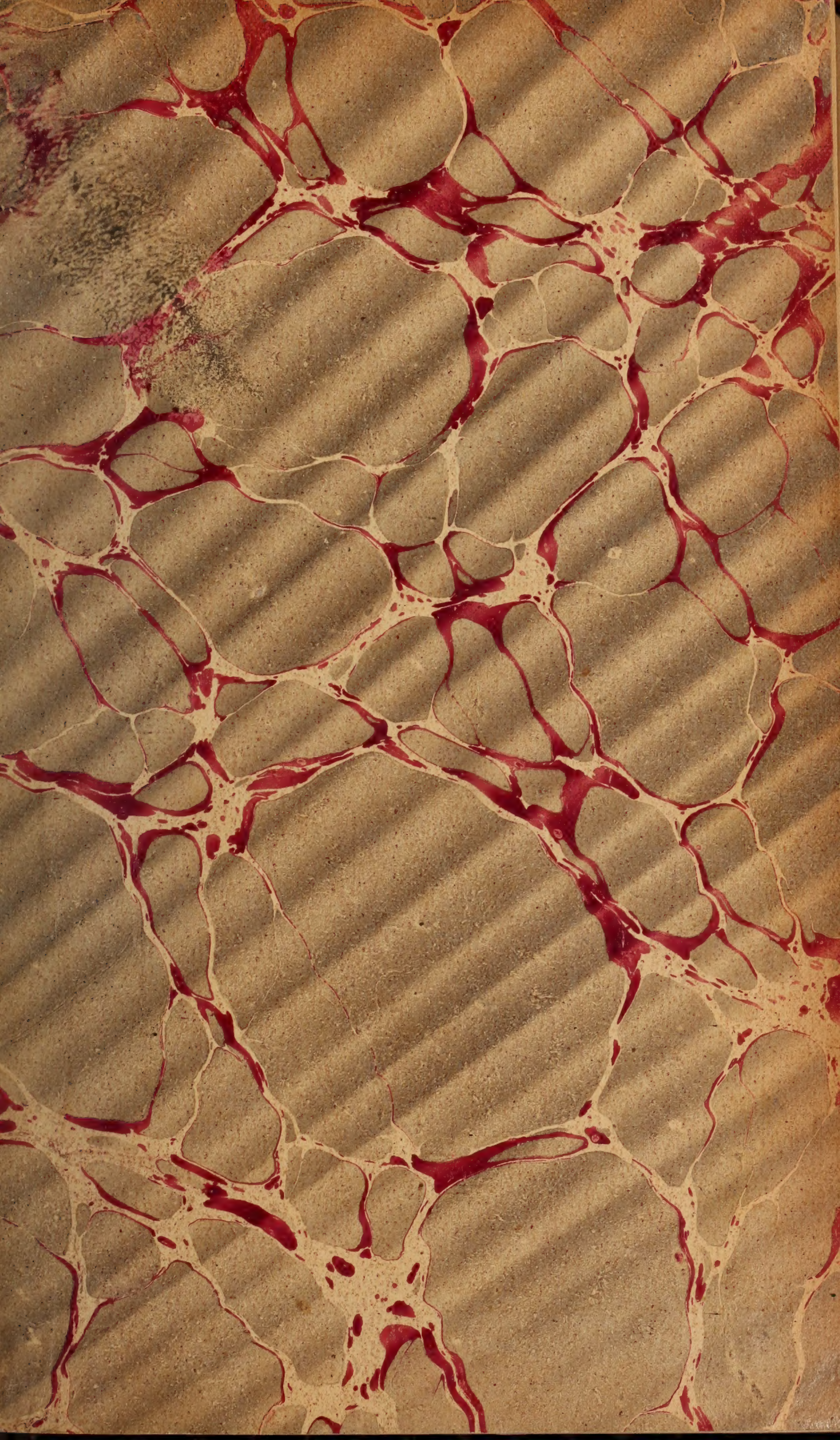






HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

Paris. — Imprimerie A. Reiff, 3, rue du Four.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE LATINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA FIN DU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN

PAR

CLOVIS LAMARRE

DOCTEUR ÈS LETTRES

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LISBONNE

TOME DEUXIÈME



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1901

SUITE DU LIVRE DEUXIÈME

(La Poésie depuis Livius Andronicus jusqu'au temps de Cicéron).

CHAPITRE V

CÆCILIUS.

I. Sa vie. Grand nombre de ses comédies. Poètes grecs imités par lui. Titres et sujets de ses pièces. — II. Son *Plocium* rapproché par Aulu-Gelle du Πλόκιον de Ménandre. — III. Ce que les fragments que nous possédons nous ont fait entrevoir de ses personnages. Ses sentences morales. Son mérite et son grand défaut.

I

Entre Plaute, que nous venons d'étudier, et Térence, dont nous allons parler, se place chronologiquement un poète comique qui les connut tous les deux, qui vit l'immense succès du premier, et qui, vers la fin de ses jours, si l'on en croit une touchante anecdote, fut le bienveillant introducteur du second sur le théâtre romain.

Cæcilius Statius, comme Livius Andronicus, était esclave : on ne sait que fort peu de chose de sa vie. Insubrien de naissance, il avait eu, dit-on, la ville de Milan [1] pour berceau, et peut-être avait-il été amené à Rome tout enfant, dès l'époque [2] où les Insubriens avaient subi la fameuse

(1) « Natione Insuber Gallus... quidam Mediolanensem ferunt. » Hieron., Euseb., *Chron.*

(2) 532 de Rome.

défaite qui, en coûtant la vie à leur chef Viridomare, avait couvert de gloire le consul M. Cl. Marcellus. Ce nom de *Statius* sous lequel on le connaissait n'était point celui qu'il tenait de ses parents, mais bien un nom que son maître lui avait donné et qui, marquant on ne peut mieux l'état de servitude [1], servait fréquemment dans les maisons romaines à désigner un esclave [2]. Plus tard, lorsqu'il reçut l'affranchissement, sans perdre complètement cette première dénomination, il prit le nom même de la famille du maître qui l'affranchissait et s'appela *Cæcilius.*

Son mérite le fit admettre alors dans le collège des poètes et lui gagna l'amitié d'Ennius dont il partagea la demeure sur le mont Aventin. Ses débuts toutefois sur le théâtre furent difficiles : Plaute jouissait de toute sa vogue et il était impossible de déposséder de la faveur du public un auteur qui l'avait si bien conquise. Mais il eut le bonheur de rencontrer dans Ambivius Turpion non seulement le plus remarquable comédien de son époque [3], mais aussi un directeur de troupe assez homme de cœur et de goût pour ne pas s'enfermer dans les considérations étroites de ses intérêts personnels et pour se préoccuper du sort de l'art dramatique à Rome [4]. Après avoir apprécié la valeur du

(1) « A *stando* quia servus *adstat* domino; quemadmodum *stator* dicitur. » G. J. Voss., *Etym. ling. lat.*, au mot *sto.*

(2) « *Statius*, dit Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, IV, 20), était dans l'origine un nom d'esclave très répandu ; Cæcilius, le poète si célèbre par ses comédies, était de condition servile et reçut ainsi le nom de *Statius*, qui lui resta plus tard comme surnom, de sorte que maintenant encore on l'appelle *Cæcilius Statius.* » — Les écrivains latins le désignent, en effet, tantôt sous ces deux noms réunis, tantôt sous la simple appellation de *Cæcilius* (Cf. Cic., *De Orat.*, II, 10; *Brut.*, 74; *De Optim. gen.*, 1; *ad Attic.*, VII, 3); mais il est à remarquer que jamais ils ne l'appellent *Statius* tout court.

(3) Comme acteur Ambivius acquit une telle célébrité que, dans les siècles suivants, son nom fut souvent rapproché de celui du fameux Roscius, le contemporain de Cicéron. (Tac., *De Orat.*, 20; Symmach., *Epist.*, I, 25; X, 2.) Cicéron (*De Senect.*, 14) atteste sa grande réputation, et Donat (*ad Hec.*, prol. alt. 1) l'appelle *actor peritissimus.*

(4) Au sujet des rapports commerciaux qui s'établissaient forcément entre

poète, Ambivius l'empêcha de succomber au découragement : il n'hésita pas à courir le risque de reprendre les pièces qui avaient été d'abord mal accueillies ; il réussit à les faire écouter et applaudir [1] ; et, grâce à lui, Cæcilius put suivre sa carrière.

Il la mena très honorablement jusqu'au bout et mourut, âgé, croit-on, d'une cinquantaine d'années, peu de temps après Ennius, à Rome, où il fut inhumé près du Janicule. On raconte que, quelques mois auparavant, Térence, qu'inquiétaient les difficultés de ses premiers pas, était venu modestement et dans le plus pauvre équipage lui présenter sa comédie l'*Andrienne :* assis d'abord sur un simple escabeau à côté du lit qu'occupait en dînant Cæcilius, le jeune débutant avait commencé sa lecture dans cette humble attitude; mais, en entendant les premiers vers, le vieux poète, immédiatement charmé, lui avait donné place sur son lit, l'avait invité à partager son repas, puis s'était fait lire la pièce tout entière; et, comme son noble cœur ne connaissait point les sentiments d'une mesquine jalousie, il lui avait, au milieu des marques de la plus vive admiration, promis un cordial et chaleureux appui comme à l'homme le plus digne de devenir son émule et son successeur [2].

Les œuvres théâtrales de Cæcilius furent nombreuses. Bothe, dans son recueil [3], lui attribue quarante-cinq comédies que Ribbeck [4] réduit à quarante-deux. Mais nous n'en possédons que les titres et quelques fragments.

auteurs et directeurs et de l'influence qu'exerçaient ceux-ci auprès des édiles dans le choix des pièces à jouer, voir Ritschl, *Parerg.*, p. 327 sqq.

(1) Devenu vieux, il rendra le même service à Térence et se plaira, en récitant les prologues de son jeune ami, à rappeler ce qu'il a fait pour Cæcilius. Cf. Terent., *Hec.*, prol., II, v. 1 sqq ; *Phorm.*, prol. v. 81 sqq.

(2) Cette anecdote, que rapporte Suétone (*Vit. Terent*, 2) et qui ne me semble pas pouvoir être sérieusement contestée, a servi de thème à l'une des poésies les plus agréables d'Andrieux.

(3) *Poetæ scenici Latinorum*, Halberstadii, 1823; t. V, *Fragmenta comicorum.*

(4) *Comicorum latinorum præter Plautum et Terentium reliquiæ.*

Les titres ont été divisés[1] en trois classes selon qu'ils ont la forme grecque, la forme latine ou les deux formes juxtaposées. On remarque ainsi que, s'il n'était pas tenu compte des noms propres, les titres ayant la forme grecque seraient deux fois plus nombreux que ceux ayant la forme latine, et l'on est amené à supposer que ceux-ci devaient se rapporter aux premières pièces de l'auteur, alors qu'il marchait dans la voie suivie par Plaute, tandis que les autres appartiendraient aux pièces composées dans la seconde partie de sa carrière, c'est-à-dire après la mort de Plaute et quand il cherchait à se rapprocher de plus en plus de la manière des Grecs. Quant à ceux de la troisième classe, qui ne sont d'ailleurs qu'au nombre de deux, il est probable que l'anomalie de leur dédoublement provient de ce que les pièces auxquelles ils s'appliquent avaient été représentées à diverses dates.

De ces titres il n'y en a pas moins de seize qui se retrouvent dans le théâtre de Ménandre (*Andria*, *Androgynos*, *Chalcia*, *Dardanus*, *Ephesius*, *Hymnis*, *Hypobolimæus Rastraria*, *Imbrii*, *Karine*, *Nauclerus*, *Plocium*, *Polumeni*, *Progamos*, *Synaristosæ*, *Synephebi*, *Titthe*); deux peut-être (*Chrysion* et *Epicleros*) étaient empruntés à celui d'Antiphane; un (*Epistathmos*) à celui de Posidippe; un (*Epistula*) à celui d'Alexis; et un aussi sans doute (*Nothus Nicasio*) à celui de Philémon dont une comédie était intitulée Νόθος.

Plusieurs donnent par eux-mêmes une indication des sujets que devaient traiter les pièces qu'ils désignent. *Epicleros* (l'Héritière), *Progamos* (le Fiancé), *Gamos* (le Mariage ou le Mari), *Exul* (l'Exilé), *Pugil* (le Boxeur), *Triumphus* (le Triomphe) ne laissent pas que de déterminer certaines situations; *Exhautuestos* (ἐξ αὑτοῦ ἑστώς, celui qui se repose sur lui-même), *Androgynos* (l'Hermaphrodite), *Fallacia* (la Tromperie) annoncent des peintures de caractères;

Ott. Ribbeck, Lips., 1873. — Cf. L. Spengel, *C. Cæcilii Statii, comici poetæ, deperditarum fabularum fragmenta*, Monachii, 1829.

(1) Cf. Ritschl, *Parerg.*, p. 144 sqq.

de même *Chrysion* et *Hymnis*, qui sont des noms de courtisanes, devaient désigner des comédies assez semblables par le fond à celle de *Meretrix* (la Courtisane). L'intrigue des pièces dont le titre contenait le mot *Hypobolimæus*[1] reposait évidemment sur le motif si souvent traité par les comiques de l'antiquité, la substitution d'enfant. Nous savons que particulièrement l'*Hypobolimæus Chærestratus* mettait en parallèle deux jeunes gens, l'un élevé à grands frais, à la ville, par un précepteur et se laissant entraîner au mal malgré sa brillante éducation, l'autre qui a reçu une éducation plus simple, à la campagne, dans la maison paternelle et pris néanmoins d'amour pour une joueuse de cithare. La puissance que le poète y attribuait à l'amour nous permettrait peut-être de rapporter à cette comédie le fragment suivant, que Ribbeck a classé au nombre de ceux des pièces incertaines[2] :

... deum qui non summum putet,
Aut stultum aut rerum esse inperitum existumem :
Cujus in manu sit, quem esse dementem velit,
Quem sapere, quem sanari, quem in morbum injici,
. . . .
Quem contra amari, quem expeti, quem arcessier[3].

Celui qui ne voit pas en l'Amour le plus grand des dieux, manque de raison, je pense, ou ne sait rien des choses de la vie; un dieu dont la volonté vous rend fou ou sage, bien portant ou malade, qui peut faire que vous soyez (haï, dédaigné, repoussé) ou, au contraire, aimé, désiré, demandé.

(1) Il y avait : *Hypobolimæus sive Subditivos*, *Hypobolimæus chærestratus*, *Hyp. rastraria*, *Hyp. Æschinus*. Certains commentateurs, il est vrai, ramènent ces quatre titres à une seule composition. Cf. Spengel, p. 27 ; O. Ribbeck, p. 47-51. — Pour avoir la liste complète des quarante-deux titres admis par Ribbeck, il faut à tous ceux que nous venons de citer ajouter ceux-ci : *Æthrio*, *Asotus*, *Davos*, *Demandati*, *Harpazomene*, *Obolostates sive Fænerator*, *Pausimachus*, *Philumena*, *Portitor*, *Sumbolum*, *Syracusii*.

(2) *Fragm. ex incert. fab. XV.* O. Ribbeck, p. 76.

(3) Cicéron, en dissertant sur l'amour et sur l'emploi qu'en ont fait les poètes comiques et tragiques, cite ces vers de Cæcilius. (*Tuscul.*, IV, 32.)

Les fragments qui nous restent des *Synephebi* (les Camarades), nous montrent que l'amour y tenait aussi une place très importante, mais que les deux jeunes gens qui en étaient les principaux personnages avaient conscience de la folie de leur passion et donnaient à l'expression de leurs sentiments un tour inattendu dont l'ironie ne manquait pas de piquant. Un de ces deux amis, contrairement à la tradition qui mettait en présence de fils dissipateurs des pères avares et sévères, se trouve avoir un père indulgent et prodigue; loin de s'en féliciter, il en éprouve de l'ennui et regrette de ne pouvoir, comme les autres amoureux, trouver dans les difficultés d'une lutte l'excitant qui donne plus de goût à la passion.

In amore suave est summo summaque inopia,
Parentem habere avarum, inlepidum, in liberos
Difficilem, qui te nec amet nec studeat tui.
Aut tu illum fructu fallas, aut per literas
Avertas aliquod nomen, aut per servolum
Percutias pavidum, postremo a parco patre
Quod sumas, quanto dissipes libentius !
. . . .
Quem neque quo pacto fallam neque ut inde auferam,
Nec quem dolum ad eum aut machinam commoliar
Scio quicquam : ita omnis meos dolos, fallacias,
Præstigias præstrinxit commoditas patris [1].

C'est plaisir, dans un profond amour et une profonde détresse, d'avoir un père avare, morose, difficile pour ses enfants, qui ne vous aime pas et qui ne se soucie pas de vous. Vous le frustrez alors de quelque revenu, ou par une lettre contrefaite vous accaparez une de ses créances, ou bien à l'aide d'un esclave vous le frappez d'épouvante; et tout ce que vous arrachez de ce père trop économe, quelle joie n'éprouvez-vous pas à le dissiper !... Mais le mien, comment le tromper, que lui prendre, quel tour et quelles machinations imaginer contre lui ? je ne le sais, tant mes ruses, mes fourberies, mes artifices sont d'avance réduits à rien par sa bonté !

(1) Vers cités par Cicéron dans le *De Natura deorum*, III, 29. — Cf. O. Ribbeck, p. 69; *Syneph.*, fragm. I.

Son camarade a la même tournure d'esprit. A l'en croire, il lui arrive une chose digne qu'on en prenne à témoin, sous toutes les formes possibles d'invocation, et les dieux et les hommes, surtout l'universalité des jeunes gens, une chose inouïe et qui doit présager quelque malheur pour la cité, tant elle est monstrueuse : il vient de se voir refuser par la courtisane qu'il aime l'argent qu'il lui avait offert[1].

Pro deum, popularium omnium, omnium adulescentium
Clamo, postulo, obsecro, oro, ploro atque imploro fidem !
. . . . . . in civitate fiunt facinora capitalia :
Nam ab amico amante argentum accipere meretrix nunc ne volt.

II

La comédie dont nous connaissons le mieux la donnée, est le *Plocium* (le Collier[2]), imitation de Ménandre. Autant qu'on peut en juger par les quelques fragments que nous possédons et par le commentaire qu'Aulu-Gelle a donné de plusieurs scènes, l'action devait se passer entre deux familles voisines. Dans l'une, il y a un vieillard que sa femme, très laide mais très richement dotée, rend malheureux par un caractère acariâtre, jaloux et impérieux : elle l'a même mis dans l'obligation de chasser une jeune et belle servante dont les charmes l'offusquaient. Tous deux ont un fils qui est fiancé à la fille du voisin. Celui-ci est pauvre, installé depuis peu de temps en ville. Il a tout lieu de se

(1) Vers cités par Cicéron dans le même traité, I, 6. — Cf. O. Ribbeck, p. 70; *Syneph.*, fragm. III.

(2) On a beaucoup discuté sur ce titre grec, qu'on a traduit aussi par *la Tresse de cheveux, le Bandeau*, et dans lequel d'autres ont voulu voir soit une expression faisant allusion à la *chaîne* du mariage, soit même un nom propre, celui de la jeune esclave dont il était question dans la pièce.

féliciter du mariage qui se prépare, quand un malheur imprévu renverse tout à coup ses espérances : sa fille, qui ne lui avait fait aucune confidence, est prise subitement des douleurs de l'enfantement. Le fiancé, bien entendu, pas plus que ses parents, n'est d'humeur à donner suite désormais au projet d'union. Mais un collier, qu'il a reçu naguère d'une inconnue, violentée par lui dans une fête nocturne à la campagne, sert de signe de reconnaissance et fait qu'il doit voir son propre fils dans l'enfant qui vient de naître.

Aulu-Gelle, dans le XXIII[e] chapitre du deuxième livre de ses *Nuits attiques*, parle de cette comédie de Cæcilius à propos d'une thèse générale sur le mérite comparé des comiques grecs et latins. Les comédies des anciens poètes latins, imitées souvent de Ménandre, de Posidippe, d'Apollodore, d'Alexis, etc., loin de déplaire, dit-il, sont d'un style si fin, si gracieux, qu'on est tenté de croire, lorsqu'on les lit isolément, qu'il n'y a rien de mieux ; mais, dès qu'on les rapproche des comédies grecques dont elles sont tirées et pour peu qu'on établisse une comparaison attentive et détaillée entre l'original et la copie, tout ce qui plaisait dans celle-ci paraît froid et terne ; le latin pâlit et s'efface devant la gaieté et la brillante élégance du grec qu'il ne saurait égaler. Ce principe posé, l'habile commentateur raconte que, dans une réunion d'amis, l'envie leur vint de lire en même temps le *Plocium* de Ménandre et celui de Cæcilius et combien le poète latin fut jugé inférieur à son modèle. Il veut naturellement faire partager le même avis à ses lecteurs et met pour cela sous leurs yeux les pièces authentiques du procès.

Il prend d'abord la scène où le vieillard se plaint du mauvais caractère de sa femme et de l'expulsion de la jeune esclave. Voici le passage de Ménandre :

Certes, la riche héritière n'a plus qu'à dormir sur ses deux oreilles: elle vient d'accomplir une grande et mémorable prouesse, en chassant de chez moi celle qui la chagrinait si fort et qu'elle avait résolu d'éloigner ; et maintenant à son front hautain et à son

air de victoire, tous se retournent pour regarder Crobyla : car on connaît bien ma femme, ou plutôt le maître dont je suis la propriété. Ah ! laide entre les plus laides ! Le proverbe te va bien : dans le pays des singes, on te trouverait laide comme un âne. Ne parlons pas de la nuit maudite qui a ouvert la marche de tous mes malheurs ! Hélas ! quelle faute j'ai faite en épousant pour ses seize talents cette Crobyla, un bout de femme qui n'a qu'une coudée de haut, et une morgue ! Est-il possible de supporter une morgue pareille ! Oh ! non ! Jupiter Olympien et Minerve le savent. Avoir ainsi renvoyé ma petite servante, qui allait plus vite à m'obéir que moi à lui donner mes ordres ! Et qui pourra me la rendre [1] ?

Lisons maintenant le passage correspondant de Cæcilius :

... Is demum miser est, qui ærumnam suam nequit
Occultare foris : ita uxor mea forma et factis facit,
Etsi taceam, tamen indicium (meæ). Quæ nisi dotem omnia,
Quæ nolis, habet : qui sapit de me discet :
Qui quasi ad hostis captus liber servio salva urbe atque arce.
Dum ejus mortem inhio, egomet inter vivos vivo mortuus.
An quæ mihi quidquid placet, eo privat, servatam velim ?
Et me clam se cum mea ancilla ait consuetum, id me arguit :
Ita plorando, orando, instando, atque objurgando me optudit
Eam uti venderem. Nunc, credo, inter suas
Æqualis, cognatas sermonem serit :
Qui vostrarum fuit integra ætatula
Quæ hoc idem a viro
Impetravit suo, quod ego anus modo
Effeci, pælice ut meum privarem virum ?
Hæc erunt concilia hic hodie : differar sermone misere [2].

Celui-là en est vérité malheureux qui ne peut cacher son chagrin. Et ce que me fait souffrir ma femme par sa laideur comme par son caractère, je le tairais qu'on le verrait tout de même. Elle a, sa dot exceptée, tout ce qu'un mari ne voudrait pas. Que mon exemple

(1) Mén., *Ploc.*, fragm. 1 ; Cf. Mein., *Fr. com. gr.*, IV, p. 189. — Traduction de Guil. Guizot, dans l'étude intitulée : *Ménandre*, in-8, 2e éd., 1886, p. 181.

(2) O. Ribb., *Ploc.*, fragm. 1, p. 58-62.

serve de leçon à qui sera sage. Quoique libre et alors que la ville et la citadelle sont sauves, je suis prisonnier de l'ennemi et je sers. Tandis que je soupire après sa mort, je vis moi-même comme un mort au milieu des vivants. Et pourquoi souhaiterais-je conserver celle qui me prive de tout ce qui me plaît ? J'avais, disait-elle, des relations secrètes avec ma servante, elle l'affirmait, et par ses pleurs, ses prières, ses instances, ses reproches, elle m'a lassé au point de me la faire vendre. Maintenant, sans doute, au milieu de ses amies, de ses parentes, elle tient des discours de ce genre : « Qui de vous, au plus beau temps de votre jeunesse, a obtenu de son mari ce que moi, vieille femme, je viens d'obtenir du mien, l'expulsion de sa maîtresse ? » Voilà ce sur quoi les langues vont s'exercer ; je vais être traité de la belle façon, malheureux !

Aulu-Gelle reproche ensuite à Cæcilius d'avoir négligé de prendre à son modèle certains traits d'un comique parfait, plein de vérité et d'à propos, et d'avoir par contre introduit dans sa pièce des bouffonneries grossières. Pourquoi, par exemple, demande-t-il, avoir laissé de côté cette scène de Ménandre à la fois si simple, si naturelle et si charmante, où le vieux mari, tout en conversant avec un vieil ami, maudit en ces termes l'orgueil de sa riche épouse ?

— J'ai épousé une héritière, une vraie Lamia. Ne te l'ai-je pas dit déjà ? C'est d'elle que je tiens et la maison et les champs ; mais, pour les avoir, il m'a fallu la prendre aussi, et c'est le plus triste marché ! Je ne suis pas seul d'ailleurs à la trouver fâcheuse : elle tourmente tout le monde, mon fils aussi et surtout ma fille.

— Mal sans remède, je le sais bien [1].

Et pourquoi avoir sacrifié le naturel à la grosse plaisanterie en prêtant aux deux personnages le langage qui suit et qui ne répond pas à la situation ?

— Sed tua morosane uxor quæso est ? — Quam rogas ?
— Qui tandem ? — Tædet mentionis, quæ mihi
Ubi domum adveni, adsedi, extemplo savium
Dat jejuna anima. — Nil peccat de savio :
Ut devomas volt, quod foris potaveris [2].

(1) Mén., *Ploc.*, fragm. II ; Mein., *Fr. com. gr.*, IV, p. 191.
(2) O. Ribb., *Ploc.*, fragm. II ; p. 63.

— Ta femme, dis-moi, est donc bien désagréable ? — Elle! quelle question ? — Et en quoi? — Il me répugne de le dire: quand je rentre, à peine suis-je assis, elle vient me donner un baiser et m'infecte d'une haleine de personne à jeun. — Rien à dire de ce baiser : elle veut te faire vomir ce que tu as bu dehors.

Enfin il porte la comparaison sur un troisième exemple. Dans la comédie de Ménandre, au moment où la fille de l'homme sans fortune éprouve les souffrances de l'enfantement, Parménon, esclave honnête et vertueux de la maison, entend ses gémissements ; la crainte, la colère, les soupçons, la pitié, la douleur l'agitent, et, quand il a tout appris, il s'écrie, en plaignant son maître :

Ah ! trois fois malheureux qui, étant pauvre, se marie et devient père! L'insensé, il n'est muni d'aucune des choses nécessaires, et si la vie lui apporte un de ces malheurs si communs à l'humanité, il ne peut se couvrir du manteau de l'opulence : sa vie misérable est toute à découvert, battue des quatre vents. Pas une peine qui ne lui tombe en partage, pas un bien dont il ne soit privé. Dans la situation lamentable d'un seul que tous prennent une leçon [1] !

Cæcilius donne à cette plainte l'expression suivante :

. . . . is demum infortunatu'st homo,
Pauper qui educit in egestatem liberos,
Cui fortuna et res, utut est, continuo patet.
Nam opulento famam facile occultat factio [2].

Oui, il est bien infortuné l'homme pauvre qui donne le jour à des enfants destinés à la misère. Sa condition et sa situation, telles qu'elles sont, apparaissent aussitôt, tandis qu'il est facile au riche de couvrir de son opulence ce qui peut nuire à sa réputation.

(1) Mén., *Ploc.*, fr. IV; Mein., *Fr. com. gr.*, IV, p. 192. — Voir, sur le *Plocium* de Ménandre et l'imitation de Cæcilius, la thèse latine pour le doctorat ès lettres de E. Arnould, in-8, 1842.

(2) O. Ribb., *Ploc.*, fragm. VIII, p. 64.

De tous ces rapprochements Aulu-Gelle tire une conclusion absolument conforme à ce qu'il a avancé tout d'abord : il juge que Cæcilius, quelque mérite qu'on lui reconnaisse, aurait bien fait de ne pas imiter un modèle qu'il ne pouvait atteindre. Un tel jugement me semble d'une excessive sévérité et quoique je ne mette pas en doute l'infériorité du comique latin par rapport à celui de tous les poètes grecs auxquels l'antiquité a décerné le premier rang dans la comédie Nouvelle, je ne vois pas pourquoi il lui serait reproché d'avoir voulu faire connaître à ses compatriotes une fable qui devait les intéresser, alors surtout que, malgré sa sévérité, le critique reconnait à l'œuvre latine tant d'agrément et tant d'esprit que lui-même n'y aurait trouvé rien à redire s'il n'avait songé à la comparer à celle de Ménandre. Je me demande d'ailleurs si, pour soutenir sa thèse générale en faveur des comiques grecs contre les comiques latins, Aulu-Gelle n'a pas choisi précisément dans la pièce de Cæcilius ceux des passages qui lui paraissaient les plus propres à amener la conclusion à laquelle il voulait aboutir. Je suis porté à le croire quand je remarque, dans le premier des trois rapprochements, le soin qu'il prend d'arrêter la citation du passage de Ménandre juste à temps pour ne point reproduire plusieurs vers où le goût ordinaire du poète se trouve quelque peu en défaut[1] ; car, s'il a pris cette précaution en faveur de celui-ci, combien, à plus forte raison, a-t-il dû chercher des points de comparaison défavorables à celui-là. Et puis, on ne le contestera pas, autre chose est de juger une composition théâtrale à la lecture, dans le silence du cabinet, au point de vue de l'art purement littéraire, plusieurs siècles après qu'elle a été produite, autre chose de la juger d'après la représentation même en la replaçant devant un auditoire tel que

(1) Après s'être plaint de l'expulsion de la jeune esclave, le vieux mari ajoutait : « Maintenant je n'ai plus pour me servir qu'un esclave que j'avais mis de côté, parce qu'il ne se peignait pas, et que sale, comme il l'était, il se grattait de telle façon en me donnant à boire que, de dégoût, je ne buvais plus. » Cf. G. Guizot, ouvr. cit., p. 182-183.

celui des Romains au temps de Plaute. Cæcilius, comme Plaute, était obligé, pour réussir, de satisfaire aux exigences de ses contemporains : il lui fallait donner à ses personnages des figures plus expressives, des formes plus vigoureuses que celles de ses modèles grecs; leur simplicité élégante n'eût pas obtenu le même succès que les bouffonneries et les quolibets dont il faisait usage.

III

Nous entrevoyons, en effet, dans les fragments en notre possession, malheureusement très courts et, pour la plupart, peu significatifs, les mêmes traits de mœurs et les mêmes personnages que chez Plaute.

Un parasite, qui ne trouve rien à dévorer, y pousse ses lamentations ordinaires :

Nihilne, nil tibi esse, quod edim [1] ?

N'as-tu donc rien, absolument rien chez toi, que je puisse manger ?

Une courtisane, l'effrontée Pythias, y soutire un talent au pauvre Simon :

Audax
Pythias emuncto lucrata Simone talentum [2];

une autre se félicite d'avoir un amant qui se laisse si facit lement gruger que, si elle en avait rencontré plusieurs du même caractère, elle serait libre depuis longtemps :

(1) Nonius, au mot *edim* pro *edam*. — O. Ribb., *Asotus*, fragm. VI, p. 38,
(2) Hor., *De Art. poet*, v. 238. — O. Ribb., fragm. *ex incert. fab.*, XXXVII, p. 80.

Libera essem jam diu
Habuissem ingenio si isto amatores mihi [1];

et une troisième se montre si rapace, si exigeante, que celui qu'elle écorche s'écrie :

Nullus sum, nisi meam rem jam omnem propero incursim
[perdere [2].

C'est fait de moi, si je ne m'empresse de perdre ma fortune tout entière.

Les jeunes libertins conservent leur caractère de prodigalité et d'excentricité : l'un déclare « qu'il lui suffit de six mois de bonne vie et qu'il donne ensuite le septième à Pluton » :

Mihi sex menses satis sunt vitæ, septimum Orco spondeo [3];

d'autres, comme celui des *Synephebi* dont il a été question tout à l'heure, émettent des idées singulières sur les stimulants dont ils voudraient assaisonner leurs passions.

Les maris qui ont eu le malheur de tomber sous la domination de riches héritières, s'en plaignent : tel celui que nous venons de voir dans le *Plocium* ; tel aussi ce veuf qui figure dans la même pièce et qui, en se rappelant les désagréments de son ménage, ne trouve moyen d'exprimer le souvenir qu'il a conservé de sa femme que par cette boutade d'un comique féroce :

Placere occepit graviter, postquam est mortua [4].

Elle commença de me plaire tout à fait, après sa mort.

(1) Nonius, au mot *jamdiu* pro *olim*. — O. Ribb., *Pausimachus*, fragm. II, p. 58.
(2) Nonius, au mot *incursim* pro *celeriter*. — O. Ribb., *Fallacia*, fragm. III, p. 43.
(3) Cic., *De Fin.*, II, 7. — O. Ribb., *Hymnis*, fragm. IV, p. 46.
(4) Nonius, au mot *graviter*. — O. Ribb., *Ploc.*, fragm. III, p. 63.

Il y a aussi des esclaves rusés et fripons, qui mettent leur malice au service du jeune maître pour extorquer de l'argent à son père; car nous entendons un vieillard reprocher à un chenapan de ce genre « de l'avoir, plus que tous les sots vieillards de la comédie, joué, dupé dans les grands prix » :

Ut me hodie ante omnes comicos stultos senes
Versaris atque elusseris lautissime [1].

Cependant tous les pères de famille ne sont pas trompés. Il en est qui s'aperçoivent à temps des fautes de leurs fils et leur adressent avec véhémence les reproches mérités. Lisez cette réprimande qui, tout écourtée et morcelée qu'elle est, n'a rien perdu de sa vigueur :

Nunc enim demum mi animus ardet, nunc meum cor
[cumulatur ira.
O infelix ! O sceleste ! . . .
Egone quid dicam ? quid velim ? quæ tu omnia
Tuis fœdis factis facis ut nequiquam velim.
. . . .
Istam in vicinitatem te meretriciam
Cur contulisti ? cur inlecebris cognitis
Non. . . refugisti . . . .
. . . . cur alienam ullam mulierem
Nosti ? . . . .
. . . . . . dide ac dissice,
Per me licebit . . . .
. . . si egebis, tibi dolebit, mihi sat est,
Qui ætatis quod reliquom est oblectem meæ [2].

Enfin l'indignation m'emporte, ma colère est à son comble !... O malheureux ! O scélérat !. . Que dire ? que vouloir ? tes honteux

(1) Cic., *De Amicit.*, 26 ; *De Senect.*, 11 — O. Ribb., fragm. *Ex incert. fab.*, III, p. 74.

(2) Cic., *pro Cælio*, 16 ; *De Fin.*, II, 4. — O. Ribb., fragm. *Ex incert. fab.*, I et II, p. 73-74.

méfaits confondent ma volonté... Pourquoi, t'être fixé dans le voisinage d'une courtisane ? Pourquoi, ses charmes trompeurs une fois connus, n'avoir pas fui ? Pourquoi t'être lié avec une femme étrangère ?... Prodigue, gaspille, soit !... Si tu tombes dans la misère, c'est toi qui en souffriras ; pour moi, j'ai de quoi encore pouvoir passer à mon aise le temps qui me reste à vivre.

Si ces fragments nous remettent en mémoire la plupart des personnages que nous avons passés en revue dans le théâtre de Plaute, quelques autres nous donnent aussi une idée du soin pris par Cæcilius de satisfaire au goût qu'avaient les Romains pour les sentences morales. Celles que nous y rencontrons ne manquent ni de vivacité ni d'énergie.

Sæpe est etiam sub palliolo sordido sapientia [1] ;

Souvent, même sous un sale et petit manteau, se trouve la sagesse.

Vivas ut possis, quando nec quis ut velis [2].

Vis comme tu le peux, puisque tu ne saurais vivre comme tu le veux.

Nam hi sunt inimici pessumi, fronte hilaro, corde tristi [3].

Les pires ennemis sont ceux au visage riant, au cœur sombre.

. . . Homo homini deus, si suum officium sciat [4].

L'homme est un dieu pour l'homme, s'il connaît son devoir.

Tels sont encore ces vers, souvent cités, sur la vieillesse :

(1) Cic., *Tuscul.*, III, 23. — O. Ribb., fragm. *Ex incert. fab.*, XVIII, p. 77.

(2) Donat., in *Terent., Andr.*, IV. — O. Ribb., *Plocium*, fragm. XI, p. 65.

(3) Aulu Gel., *Noct. Att.*, XV, 9. — O. Ribb., *Hypobolimæus*, fragm. V, p. 49.

(4) Symmach., *Epist.*, IX. — O. Ribb., *Ex incert. fab.*, fragm. XVI, p. 77. — Cette pensée, où perce déjà un idéal de bienveillance humanitaire, semble une réponse à la formule farouche de l'*Asinaria* « homo homini lupus ! »

Tum equidem in senecta hoc deputo miserrimum,
Sentire ea ætate eumpse esse odiosum alteri [1].

Ce qu'il y a de plus malheureux dans la vieillesse, à mon avis, c'est qu'à cet âge on sent que l'on est à charge à autrui.

Edepol, senectus, si nil quicquam aliud viti
Adportes tecum, cum advenis, unum id sat est,
Quod diu vivendo multa, quæ non volt, videt [2].

Par Pollux ! ô vieillesse, quand tu ne nous apporterais, en venant, aucun autre mal, celui-là seul suffirait, d'être réduit par une longue vie à voir beaucoup de choses qu'on eût voulu ne pas voir.

Quelquefois même ces pensées sentencieuses ont une touchante délicatesse, que ne renieront ni les écrivains du temps d'Auguste ni ceux du siècle de Louis XIV. C'est ainsi qu'il représente la vieillesse, malgré tous ses maux, prenant généreusement plaisir « à planter des arbres dont profitera la génération qui doit suivre » :

Serit arbores, quæ alteri sæclo prosint [3].

n'est-ce pas ce que dira Virgile dans une de ses Bucoliques ?

Insere, Daphni, piros, carpent tua poma nepotes [4];

Greffe, Daphnis, tes poiriers; tes petits-fils recueilleront les fruits.

et de même La Fontaine, dans une de ses plus belles fables, *le Vieillard et les trois Jeunes Hommes* ?

(1) Nonius, au mot *senium;* Cic., *De Senect.*, 8. — O. Ribb., *Ephesius*, fragm. I, p. 40.
(2) Nonius, au mot *advenire ;* Cic., *De Senect.*, 8. — O. Ribb , *Plocium*, fragm. IX, p. 65.
(3) Cic., *DeSenect.*, 7 ; *Tuscul.*, I, 14. — O. Ribb., *Synephebi*, fr. II, p. 70.
(4) Bucol., IX, v. 50.

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Hé bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

Le mérite des sentences morales de Cæcilius est celui de cet auteur que nous pouvons le mieux apprécier par nous-mêmes, puisque, se prêtant par leur nature à la concision, plusieurs d'entre elles ont pu nous être conservées tout entières en de très courts fragments. C'est sans doute à ce mérite particulier qu'Horace fait allusion lorsqu'il dit que Cæcilius « l'emporte par l'énergie[1] ». Mais Cæcilius, qui, après des débuts assez difficiles, avait conquis une brillante réputation, s'était certainement fait remarquer encore par d'autres qualités. Nous ne pouvons que nous en rapporter, à ce sujet, aux témoignages des anciens. Celui de Volcatius Sédigitus qui, dressant une liste des poètes comiques par ordre de mérite, le place le premier de tous, même avant Plaute, doit nous paraître exagéré. Mais nous venons de voir qu'Aulu-Gelle, malgré ses préventions en faveur des comiques grecs, lui accorde de l'esprit et de l'agrément. Varron ne le loue pas moins pour le choix et la disposition des sujets[2] que pour l'éloquence mise par lui à l'expression de la passion[3]. Cicéron le cite souvent, et cela non seulement dans ses lettres familières et dans ses ouvrages didactiques, adressés à des érudits comme lui[4], mais aussi dans ses plaidoyers prononcés en public[5]; preuve évidente que, de son temps, le poète comique

(1) « Vincere Cæcilium gravitate ». Ep. II, 1, v. 59.

(2) « In argumentis Cæcilius poscit palmam. » Varr. ap Non., au mot *Poscere*.

(3) « πάθη vera Trabea, ait Varro (De latino sermone, lib. V), et Attilius, et Cæcilius facile moverant ». Charis., II.

(4) *Ad Famil.*, II, 9 : *De Senect.*, 6, 8, 11 : *De Amicit.*, 26 ; *De Orat.*, II, 10 ; *De Fin.*, II, 7 ; *De Nat. Deor.*, I, 6 ; III, 29 ; *Tuscul.*, I, 14 ; III, 23 ; IV, 32.

(5) *Pro Rosc. Amer.*, 16 ; *Pro Cæl.*, 16.

n'avait rien perdu de sa grande renommée et était encore connu de tout le monde.

Toutefois, malgré toutes les qualités qu'il lui reconnaît, Cicéron lui reproche un grand défaut, celui d'écrire en un mauvais latin. « Dans l'heureux temps des Lælius et des Scipion, dit-il quelque part [1], la langue était pure;... il y avait pourtant des exceptions ; Cæcilius et Pacuvius, leurs contemporains, parlaient mal ». Et il revient ailleurs sur le même reproche : dans une lettre à Atticus [2], cherchant parmi les meilleurs écrivains des précédents à une tournure de phrase dont lui-même s'est servi et qu'on lui incrimine comme une faute de grammaire, il dit ; « Comme autorité, je ne citerai pas Cæcilius (il écrit trop mal le latin... *malus enim auctor latinitatis est*), mais j'invoquerai Térence qui... » Voilà pourquoi peut-être les comédies de Cæcilius, malgré un mérite incontesté, ne sont pas venues jusqu'à nous comme celles de Térence, le seul des comiques latins qui ait partagé cette fortune avec Plaute.

(1) *Brutus*, 74 : « Illorum æquales, Cæcilium et Pacuvium male locutos videmus. »
(2) *Ad Attic.*, VII, 3.

CHAPITRE VI

Térence.

I. Vie de Térence. Ses comédies; deux manières de les classer selon qu'on observe l'ordre chronologique de la composition ou bien celui de la première représentation définitive de chacune d'elles. Adoption ici du deuxième classement en vue de l'étude des prologues qui se lie nécessairement à l'analyse et à l'appréciation des pièces. — II. *Andria*, l'Andrienne. — III. *Eunuchus*, l'Eunuque. — IV. *Heautontimorumenos*, le Bourreau de soi-même. — V. *Phormio*, Phormion. — VI. *Adelphi*, les Adelphes ou les Deux frères. — VII. *Hecyra*, l'Hécyre ou la Belle-mère. — VIII. Personnages des comédies de Térence comparés groupe par groupe à ceux du théâtre de Plaute. — IX. Conclusion.

I

Publius Terentius Afer, comme l'indique ce surnom d'*Afer*, était né en Afrique, probablement à Carthage. Enlevé en bas âge par des pirates, il avait été amené à Rome et vendu [1]. Le jeune esclave, dont le visage pâle, la taille médiocre, et

(1) Il n'y était pas venu comme prisonnier de guerre puisqu'il était né après la seconde guerre punique; cependant quelques-uns, comme Fenestella, admettent qu'il aurait pu être pris par les Numides dans une de leurs excursions sur le territoire carthaginois, puis vendu par eux aux Romains ou donné en cadeau soit par Masinissa soit par un de ses représentants. — Pour tout ce qui concerne sa vie, voir : le commentaire de Térence par Donat; la traduction de la *Chronique* d'Eusèbe par saint Jérôme; Suétone, *Vita Terentii;* les commentaires de cette biographie par Ritschl dans Reifferscheid, *Suet. reliq.*, Lips., 1860; N. Fritsch, *Suet. vit. Ter.*, Bonn, 1862; K.-L. Roth., *Rhein. mus.* XII, p. 174; H. Dorgens et Th. Bergk, *Philolog.* XI, p. 787 et XVI, p. 627.

le corps grêle[1] faisaient ressortir la physionomie expressive et fine, attira l'attention du riche patricien Terentius Lucanus, qui l'acheta. S'étant rendu compte de sa vive intelligence, celui-ci lui fit donner une éducation libérale ; puis il lui accorda la liberté. Le nom du maître devint, selon l'usage, celui de l'affranchi et *Publius*[2] *Afer* s'appela *Terentius*.

Ses dispositions naturelles, qui le portaient à l'observation satirique des mœurs, et l'étude approfondie des poètes grecs, tout particulièrement de Diphile, de Philémon, d'Apollodore et de Ménandre, l'entraînèrent vers la comédie. Dès le début, il produisit une œuvre charmante, l'*Andrienne*. Il était alors fort jeune, et sa jeunesse eût pu inspirer quelque doute de son talent aux édiles chargés de la préparation des fêtes ; mais nous venons de voir comment, selon Suétone, les premières difficultés purent être surmontées par lui grâce au généreux appui de Cæcilius, qui touchait alors à la fin de sa carrière. L'*Andrienne*, après avoir attendu toutefois deux années environ, fut jouée, lorsque Cæcilius était déjà mort, en l'an 165 av. J.-C., aux jeux Mégalésiens, célébrés en l'honneur de Cybèle. Malgré une cabale, à laquelle il est fait allusion dans le prologue, et qui avait pour chef un poète plus âgé que lui, nommé Luscius, de Lavinium, dont nous reparlerons, la pièce, on ne peut en douter, réussit complètement. Si elle n'eut pas

(1) Suet., *Vit. Ter.* : « Fuisse dicitur mediocri statura, gracili corpore, colore fusco. » — On trouvera le portrait de Térence dans l'*Iconographie romaine* de Visconti (I, p. 317). Un buste de lui, découvert en 1826, est conservé au musée du Capitole. Cf. *Ann. d. Inst. Arch.*, 1840.

(2) Quant au prénom de *Publius*, peut-être le tenait-il de son maître, de même que nous verrons Tiron, l'affranchi de Cicéron, appelé Marcus Tullius (Cf. Cic., *Ad Attic.*, IV, 15, 1). Peut-être aussi le prit-il à cause de ses rapports d'amitié avec un de ses protecteurs, Scipion, le second Africain par exemple ; car c'était là un usage assez répandu et dont nous trouvons la constatation dans la correspondance de Cicéron, qui, écrivant au proconsul A. Acilius pour lui recommander un certain C. Avianus Philoxénus, lui dit : « Il a pris le nom d'Avianus, parce qu'il n'a pas eu d'ami plus intime que Flaccus Avianus, qui était aussi le mien. » *Ad. fam.*, XIII, 35.

auprès de la foule un succès aussi éclatant que les pièces entraînantes de Plaute, elle eut l'approbation générale des spectateurs d'élite et gagna au jeune auteur la bienveillante amitié des plus grands personnages de Rome. Scipion Émilien et Lælius surtout, fervents admirateurs de la littérature grecque et qui devaient être plus sensibles que tous autres à son talent délicat, l'admirent dans une telle intimité, qu'on l'accusa, dans la suite, de publier sous son nom personnel les œuvres de ses puissants amis. Nous aurons occasion de dire, dans le cours de ce chapitre, ce qu'il faut penser de cette accusation dictée par l'envie. Leurs précieux encouragements, dans tous les cas, ne purent que stimuler son ardeur au travail. Ses six comédies, que nous possédons toutes, furent composées dans le court espace de sept années.

En voici les titres dans l'ordre chronologique de la composition : *Andria*, l'Andrienne ; *Eunuchus*, l'Eunuque ; *Hecyra*, l'Hécyre, mot grec (Ἑκυρά) qui signifie la belle-mère ; *Heautontimorumenos* (ἑαυτὸν τιμωρούμενος, littéralement l'homme qui se punit lui-même) le Bourreau de soi-même ; *Phormio*, Phormion ; *Adelphi*, les Adelphes (ἀδελφοί, les frères [1]).

(1) Nous avons de nombreux manuscrits de Térence (Cf. l'introduction du *Térence* de F. Umpfenbach, Berlin, 1870, p. I-XXXVII, et la préface du *Térence* de Dziatzko, Tauchnitz, 1884, p. IX sqq.) De leur comparaison il résulte que le *Codex Bembinus*, du IVe au Ve siècle, se trouve opposé à tous les autres qui remontent à la recension d'un grammairien du nom de Calliopius. Nous possédons en outre un précieux commentaire de Donat, des sommaires en vers et des didascalies. Le commentaire de Donat, qui est particulièrement utile par la comparaison des originaux grecs, fait défaut pour l'*Heautontimorumenos* ; mais il y a pour cette pièce celui de Calphurnius. Chacun des sommaires expose, en douze senaires, l'intrigue d'une comédie : ils portent dans le *Codex Bembinus* cette suscription : *C. Sulpicii Apollinaris periocha* et sont l'œuvre du savant qui enseigna le latin à l'empereur Pertinax. Quant aux didascalies, la rédaction généralement adoptée provient d'un travail d'Ant. Goveanus (Venise, 1567) et d'un mélange de détails fournis tant par le *Bembinus* que par les mss. de la recension de Calliopius. Dans les didascalies de l'une et l'autre famille, en effet, on trouve non seulement des indications sur la première représentation de chaque pièce par les noms des consuls et des édiles curules en fonction et

La deuxième, l'*Eunuque*, eut un succès considérable : on en réclama une seconde représentation, et Suétone nous apprend que le poète y gagna huit mille sesterces, la plus forte somme qu'on eût jamais payée jusque-là à aucun auteur dramatique. Mais la pièce suivante, l'Hécyre, lui causa bien des ennuis. La première fois qu'on essaya de la représenter, le peuple quitta le théâtre, dès les premiéres scènes, pour aller voir des lutteurs. Reprise un peu plus tard, elle ne réussit pas mieux ; le public n'en avait pas entendu la moitié, que l'annonce d'un combat de gladiateurs causa son

par des numéros d'ordre vraisemblablement adoptés en vue d'une classification chronologique, mais on apprend aussi de quel poete grec l'œuvre est imitée, quel artiste a composé la musique et par quels acteurs ont été tenus les premiers rôles. Il est cependant à noter que, lorsqu'on veut établir rigoureusement la chronologie des représentations des six pièces, on rencontre plus d'une difficulté. D'abord, si les indications nominales des magistrats concordent assez bien dans leur ensemble, il y a désaccord en ce qui concerne les indications numériques entre le commentaire de Donat et les deux classes des didascalies ; et puis, ni dans les didascalies du *Bembinus*, ni dans celles des mss. de Calliopius, ni dans le commentaire de Donat, le classement résultant des indications nominales ne répond exactement à celui qui a pour base les indications numériques. Aussi la question a-t-elle été vivement discutée. M. Ph. Fabia en a fait une étude spéciale (Cf. *Les prol. de Tér.*, 1888, in-8°, p. 33-53) et voici, d'après les documents qu'il a réunis et les déductions qu'il en a tirées, le tableau de toutes les représentations données ou essayées du vivant de Térence :

I. *Andrienne*, 588, aux jeux mégalésiens.
II. *Eunuque*, 588, probablement aux jeux romains.
III. *Hécyre*, 589, premier essai de représentation aux jeux mégalésiens.
IV. *Héautontimorumenos*, 591, aux jeux mégalésiens.
V. *Eunuque*, 593, aux jeux mégalésiens. Deuxième représentation, celle à laquelle se rapportent la plupart des détails fournis par les didascalies et par Donat.
VI. *Phormion*, 593, aux jeux romains d'après les mss. de Calliopius, aux jeux mégalésiens d'après la didascalie du *Bembinus* et d'après Donat. Dans ce dernier cas, *Phormion* aurait été donné à la même fête que la 2e représentation de l'*Eunuque*.
VII. *Adelphes*, 594, aux jeux funèbres de Paul-Émile.
VIII. *Hécyre* (deuxième essai) aux mêmes jeux.
IX. *Hécyre*, 594, représentation définitive, sans doute aux jeux romains.

départ. Cependant l'*Heautontimorumenos* et le *Phormion*, qui vinrent après le premier de ces deux essais infructueux, furent bien accueillis, et dans l'année même où furent joués avec succès les *Adelphes*, l'Hécyre, présentée pour la troisième fois, eut enfin un sort plus heureux : grâce au talent et à l'autorité du grand acteur Ambivius Turpion, qui tenait à rendre au jeune poète le service qu'il avait autrefois rendu à Cæcilius en relevant plusieurs de ses comédies tombées, elle fut écoutée jusqu'au bout et même applaudie.

Térence, à cette époque, était âgé, selon quelques-uns de ses biographes, de trente-quatre ou de trente-deux ans, et selon d'autres, de vingt-cinq ans seulement. Tous s'accordent à dire qu'il partit alors pour la Grèce, afin d'y réunir les matériaux nécessaires à de nouvelles publications[1]. Combien de temps y resta-t-il ? On ne le sait pas d'une façon certaine. Toujours est-il que Rome ne le revit plus. Suivant l'opinion la plus répandue, il revenait avec une riche collection de manuscrits [2], lorsqu'une tempête l'assaillit à la hauteur du promontoire de Stymphale, en

Ce tableau montre : 1° que la comédie de l'*Eunuque* est la seule qui ait été représentée deux fois du vivant de Térence ; 2° que l'*Hécyre*, par suite de deux essais malheureux, n'a eu de représentation définitive qu'après toutes les autres. En conséquence, et comme on ne saisit bien tout le sens des prologues qu'à la condition de lire les six comédies dans l'ordre chronologique des premières représentations définitives, j'aurai soin, dans l'analyse à laquelle je vais procéder, de placer l'Hécyre au sixième rang, au lieu de la laisser au troisième rang que j'ai dû lui attribuer sur la liste des titres dressée ci-dessus d'après l'ordre chronologique de la composition.

(1) Peut-être comptait-il aussi que son absence mettrait fin aux cabales des envieux.

(2) Cent huit pièces traduites de Ménandre, a-t-on dit. Mais Térence n'avait pas eu le temps de réunir une collection d'une telle importance, son séjour en Grèce ne pouvant pas avoir duré beaucoup plus d'un an. L'erreur provient du mot CVM répété dans un manuscrit et pris à tort pour le chiffre CVIII. « Q. Cosconius redeuntem e Græcia perisse in mari dicit cum cum fabulis conversis e Menandro (Suet. *Vit. Tér.*, 5).... Q. Coscomius dit qu'à son retour de la Grèce il périt en mer avec les pièces (et non avec 108 pièces) qu'il avait traduites de Ménandre. » Cf. Ritschl., *op. cit.*, p. 513 sq.

Arcadie. Les uns croient qu'il fut englouti avec le vaisseau sur lequel il se trouvait. Les autres disent qu'ayant échappé au naufrage, il tomba malade chez de pauvres gens qui l'avaient recueilli, et mourut de la douleur d'avoir perdu la collection sur laquelle reposaient ses plus chères espérances.

Il n'avait pas mis à profit l'amitié des personnages opulents auprès de qui il avait vécu pour s'enrichir beaucoup. Le poète Porcius Licinius, dans des vers que nous a conservés Suétone, l'a même dépeint « réduit à une extrême pauvreté. C'est pour cela, dit-il, que, fuyant tous les regards, il était parti en Grèce, le plus loin possible. Il y mourut à Stymphale, en Arcadie, sans que ni Publius Scipion, ni Lælius, ni Furius lui fussent d'aucun secours, alors que ces trois nobles cependant menaient largement la vie ; pas un ne lui procura même une maison en loyer où un pauvre esclave pût du moins apporter la nouvelle de la mort de son maître ».

. . . ad summam
Inopiam redactus est. . .
Itaque e conspectu omnium abiit in Græciam, in terram [ultimam.
Mortuus est in Stymphalo, Arcadiæ oppido : nihil Publius
Scipio profuit, nihil ei Lælius, nihil Furius,
Tres per idem tempus qui agitabant nobiles facillime.
Eorum ille opera ne domum quidem habuit conductitiam.
Saltem ut esset, quo referret obitum domini servulus.

Mais ces vers, non moins que ceux du même auteur, qu'avait réfutés Fenestella et qui donnaient à l'amitié de ces grands hommes pour Térence un tout autre motif que l'amour de la poésie, sont évidemment mensongers. Si Térence malade est mort sans secours, c'est vraisemblablement qu'on ignorait le malheur qui l'avait frappé ; nous savons d'ailleurs que, sans avoir acquis de grandes richesses, il n'était pas tombé dans l'état de pauvreté décrit par Porcius : la preuve en est que sa fille hérita de lui une

terre de vingt arpents situés près de la voie Appienne et que, grâce à cet héritage qui lui constituait une dot, grâce aussi sans doute à l'appui des nobles protecteurs de son père, elle devint la femme d'un chevalier romain [1].

II

La première chose qui nous frappe en commençant la lecture de la première pièce du théâtre de Térence, c'est la nature du prologue et la modification profonde apportée par lui au caractère de ces sortes de morceaux. Ses prédécesseurs, avons-nous expliqué, s'en étaient servis dans un double but : d'une part, pour expliquer aux auditeurs la situation des personnages et leur exposer tout le sujet ; d'autre part, pour leur demander de l'attention et de la bienveillance. Térence, lui, renonce absolument à l'exposition de l'intrigue et tient à la reporter tout entière sur les premières scènes de la comédie. Il est convaincu que la première et la plus impérieuse de toutes les lois auxquelles doit se soumettre l'art dramatique est la loi de vraisemblance : il condamne en conséquence cette narration initiale qu'il juge beaucoup plus anormale que les autres monologues narratifs, parce qu'il est impossible d'en chercher la justification dans la passion qui, une fois l'action engagée, dicte aux divers personnages leur conduite et leurs discours ; et, dès les premiers vers, il avertit les spectateurs que, dans son prologue, ils ne trouveront pas d'*argumentum*. « Lorsqu'il s'était mis à écrire pour le théâtre, leur dit-il, il avait cru qu'il ne devait se préoccuper que de composer des pièces qui pussent leur être agréables ; mais il comprend qu'il en est tout autrement : car

(1) « Reliquit filiam, quæ post equiti romano nupsit : item hortulos XX jugerum in via Appia ad Martis villam. » Suet. *Vit.*, *Ter.*, 5.

voilà qu'il lui faut perdre son temps à faire des prologues, *non pour leur exposer le sujet de la pièce,* mais pour répondre aux propos méchants d'un vieux poète malveillant[1]. »

Poeta, quum primum animum ad scribendum appulit,
Id sibi negoti credidit solum dari,
Populo ut placerent, quas fecisset fabulas.
Verum aliter evenire multo intelligit :
Nam in prologis[2] scribundis operam abutitur,
Non qui argumentum narret, sed qui malevoli
Veteris poetæ maledictis respondeat.

Entre le moment, en effet, où le manuscrit de l'*Andrienne* avait été déposé entre les mains des magistrats des jeux et le jour même de la représentation, des indiscrétions avaient été commises. Luscius qui, en sa qualité de vieux poète, était connu des édiles et des chefs d'acteurs, avait facilement trouvé le moyen de jeter les yeux sur le manuscrit ou d'assister à une répétition; il avait su ainsi les procédés de composition employés par le débutant, dont il redoutait le succès, et comme la pièce était imitée à la fois de deux pièces grecques, il s'était mis à parler d'abord dans les cercles lettrés contre une méthode qui, d'après lui, détruisait

(1) C'est-à-dire Luscius de Lanuvium. Il ne le désigne pas autrement parce qu'il était interdit sur la scène romaine d'interpeller n'importe qui nommément.

(2) Térence emploie ici le pluriel, soit par forme emphatique pour mieux exprimer sa contrariété, soit parce qu'il se doute bien que les attaques de Luscius se reproduiront et qu'il se retrouvera dans l'obligation de se défendre à chaque pièce nouvelle. Il ne faut donc pas, comme Tanneguy-Lefèvre (éd. de 1671) s'appuyer sur ce mot *prologis* pour émettre l'opinion que le poète aurait écrit plusieurs pièces avant l'*Andrienne.* Suétone dit formellement le contraire : « Scripsit comædias sex, ex quibus *primam* Andriam. » (*Vit. Ter.*, 2). Il n'est pas besoin non plus de recourir, comme plusieurs savants (Osann., *Annal. Crit.*, p. 144; Geppert, *Jahns Archiv.*, XVIII, p. 579), à cette hypothèse erronée que le prologue actuel de l'*Andrienne* serait celui d'une reprise et non celui de la première représentation; les expressions de ce prologue en marquent bien l'authenticité et nous avons vu dans une note précédente que l'*Andrienne* n'a été représentée qu'une seule fois du vivant de Térence.

l'unité et la pureté d'un original par l'adjonction de parties étrangères et dont le produit ne pouvait être qu'une œuvre incohérente et désordonnée, une sorte de monstre issu de chefs-d'œuvre saccagés par une plume impie. Puis, la cabale formée par ses soins avait agi sur le gros public, dont les notions littéraires n'étaient guère développées, mais dont on pouvait toujours frapper l'esprit par quelque vilain mot; l'accusation s'était synthétisée, avait trouvé sa formule dans le mot de *contamination*.

D'après l'étymologie le verbe *contaminare* (*cum* et *tangere, tactum*), tout d'abord signifiait simplement « mettre en contact, mélanger »; mais peu à peu à ce sens simple et primitif s'était jointe une idée péjorative, celle d'altération et de souillure[1]. Déjà, au temps de Térence, l'expression éveillait nettement dans l'esprit les deux idées à la fois; elle était assez forte, assez caractéristique pour être entendue de tous comme un blâme sévère; elle ne faisait pas que signaler, elle flétrissait le procédé du jeune poète: « *gâter* les pièces grecques en les *mélangeant* », voilà ce que disait « *contaminare* fabulas græcas ».

Térence n'ignorait pas qu'un mot produit parfois grande impression sur la foule et que, sans savoir au juste ce qui lui était reproché, la plupart des spectateurs romains pouvaient être entraînés à penser qu'il s'était rendu coupable d'une faute bien grave puisqu'on croyait devoir la frapper d'une telle expression. Il sentait que les bruits méchants faisaient leur chemin et qu'il avait tout à craindre d'un public qui ne le connaissait pas encore. Force lui était de se défendre. Mais s'il pouvait faire valoir des explications littéraires auprès des lettrés, comment, devant des spectateurs ignorants, opposer une réponse plausible à ses détracteurs? Il en imagina une très adroite. Sans entrer dans des développements qui n'eussent pas été

(1) Plus tard même, à l'époque classique, l'idée primitive disparaitra et ce sera la signification dérivée qui dominera tout à fait. — Cf. *Dict. étym. lat.* de MM. Bréal et Bailly, au mot *tango*.

compris, il déclara nettement qu'il avait en effet transporté dans sa pièce, imitée de l'*Andrienne* de Ménandre, quelques scènes de la *Périnthienne*, comédie du même auteur et dont le sujet d'ailleurs était sensiblement le même que celui de l'*Andrienne*. Mais, ce faisant, ajouta-t-il aussitôt, il n'avait rien innové, « preuve évidente que ses censeurs, avec toute leur intelligence, n'y entendaient rien du tout, puisqu'ils ne pouvaient l'accuser qu'en accusant aussi Nævius, Plaute et Ennius, trois autorités dont il avait suivi l'exemple[1] et dont il aimait mieux imiter l'heureuse liberté que la triste servitude de ses méchants critiques. »

Faciunt næ intellegendo, ut nihil intellegant :
Qui quum hunc accusant, Nævium, Plautum, Ennium
Accusant, quos hic noster auctores habet :
Quorum æmulari exoptat negligentiam
Potius quam istorum obscuram diligentiam.

Se placer du premier coup, en invoquant l'autorité du passé, sous la protection de ceux qui avaient eu le plus de vogue au théâtre de Rome, et montrer aux spectateurs que la condamnation de son œuvre serait celle de leurs poètes les plus grands et les plus chers, tel fut son système de défense. Il se contenta, après cela, d'adresser à ses ennemis un mot de menace en leur disant que, s'ils ne se tenaient tranquilles et s'ils ne cessaient de médire, il saurait bien, en les attaquant à son tour, leur faire voir les fautes commises par eux. Et il termina par un appel à la bienveillante équité de l'auditoire; la modestie de ses prétentions ne pouvait qu'accentuer la bonne impression produite tant par l'habileté de son très bref plaidoyer que

(1) Nævius et Plaute n'avaient pratiqué le procédé de la contamination que très rarement et par exception, mais ils s'en étaient servis et dès lors Térence pouvait invoquer leur exemple. (Cf. Teuffel, *Stud. und Charakt.* p. 256 sqq.) Ennius avait usé aussi de la même liberté : dans son Iphigénie, il avait mêlé avec le drame d'Euripide des parties empruntées à celui de Sophocle (Cf. A. Spengel, édit. d'*Andria,* Berlin, 1875, p. 8).

par l'assurance montrée à l'égard de ses critiques : il lui demanda seulement de prendre avec impartialité connaissance de la pièce incriminée, afin de savoir, par cet échantillon, si l'on pouvait fonder quelque espoir sur son talent et si les pièces qu'il composerait dans l'avenir mériteraient d'être représentées ou bien rejetées sans être entendues.

Favete, adeste æquo animo, et rem cognoscite,
Ut pernoscatis, ecquid spei sit reliquum,
Posthac quas faciet de integro comœdias,
Spectandæ an exigendæ sint vobis prius.

L'analyse de la pièce va nous montrer combien peu le procédé de la contamination en avait compliqué l'intrigue.

Le vieil Athénien Simon a un fils, nommé Pamphile, à qui Chrémès, ami de Simon, avait promis sa fille Philomène en mariage. Le jour des noces avait été fixé. Mais Chrémès a appris que le jeune homme s'est attaché à une jeune étrangère, appelée Glycérie, qui passe pour la sœur d'une courtisane venue d'Andros et morte depuis peu. Il a informé Simon qu'il retirait sa parole, ne voulant point pour gendre un jeune débauché. Toutefois Simon, loin de faire connaître à son fils cette résolution comme irrévocable, veut lui faire croire qu'elle n'existe plus et, pour mettre fin à sa liaison illicite, se propose de lui déclarer que son mariage avec la fille de Chrémès doit avoir lieu le jour même. Il espère que Pamphile, pris au dépourvu, n'osera pas lui désobéir et que Chrémès, voyant cette soumission, voudra bien revenir sur sa décision. Voilà ce que nous expose très nettement, dès la première scène, un entretien du vieux Simon avec son fidèle affranchi Sosie[1] à qui il recommande de faire tout ce qu'il faut pour que Pamphile ne conçoive pas de doute sur l'avis impérieux qu'il va lui donner. Il est indispensable pour cela de se prému-

(1) On trouvera à l'*Appendice* XVI, une partie de cet entretien.

nir contre l'intelligence et la malice de Dave, vieil esclave attaché au service du jeune homme, et qui, par un de ses tours ordinaires, pourrait bien compromettre le succès de l'entreprise : Simon lui adresse un avertissement des plus sérieux à ce sujet[1]; mais Dave, malgré la crainte du châtiment dont il est menacé, réserve ses services à son jeune maître. Celui-ci d'ailleurs est bientôt réduit au désespoir : la façon dont son père s'y est pris pour lui faire connaître sa volonté, l'indigne et le confond :

Nam quid ego dicam nunc de patre? Ah,
Tantamne rem tam negligenter agere! Præteriens modo
Mî apud forum : « Uxor tibi ducenda'st, Pamphile, hodie, inquit; [para;
Abi domum. » Id mihi visus est dicere : « abi cito, et suspende te. »
Obstipui : censen'me verbum potuisse ullum proloqui?
Aut ullam causam, ineptam saltem, falsam, iniquam? Obmutui.
Act. I, sc. VI.

Mais que dire de mon père? Ah! une affaire si importante, la régler avec un tel sans-gêne! En passant tout à l'heure près de moi sur la place : « Tu te maries aujourd'hui, Pamphile, me dit-il; prépare-toi, rentre à la maison. » Il m'a semblé qu'il me disait : « Rentre vite et pends-toi. » Je fus anéanti. Pensez-vous que j'aie pu trouver un seul mot à dire, une seule raison même absurde, fausse, mauvaise? Je suis resté muet.

Sa passion ne l'empêche pas de reconnaître que son père jusqu'ici l'a toujours traité avec bonté; il ne voudrait pas lui manquer de respect. Mais faut-il qu'il trahisse tous les serments faits à Glycérie? Faut-il qu'il abandonne sans pitié celle qu'il aime, au moment même où elle est dans les douleurs de l'enfantement? Mysis, la servante de Glycérie, en allant chercher la sage-femme, le rencontre, l'entend parler et, croyant voir en lui quelque hésitation, l'aborde avec inquiétude. Il la rassure, lui rappelle avec émotion la scène touchante où Chrysis mourante a confié le sort de

(1) Voir *Appendice*, XVII.

la jeune fille à son amour, à son honneur, et affirme qu'il lui restera fidèle[1].

Il n'y a pas que Pamphile que désole le projet de mariage conçu par Simon : le jeune Charinus aime la fille de Chrémès, de sorte que l'exécution de ce projet détruirait ses dernières espérances. Il a entendu dire que le mariage allait s'accomplir le jour même, il veut en avoir le cœur net et s'adresse franchement à Pamphile lui-même dont les aveux le réconfortent un peu. Son esclave Byrrhie n'est pas d'un caractère à lui être très utile dans ces circonstances; il n'a ni l'astuce, ni la décision de Dave; mais celui-ci en possède pour deux et rend l'espoir aux deux amis à la fois. Il leur explique que l'avis donné par Simon n'est qu'une feinte, que le vieillard cherche seulement dans la désobéissance de son fils une occasion de le gronder pour le séparer de Glycérie, qu'il n'y a d'ailleurs aucun apprêt de noce ni chez Simon ni chez Chrémès. Il conseille ensuite à Pamphile, resté seul avec lui, d'avoir l'air de prendre l'avis au sérieux sans y opposer aucune résistance. Son père sera ainsi fort embarrassé et il ne pourra rien faire pour le moment contre Glycérie. Après quelques objections, Pamphile promet de suivre cet avis, et ainsi fait-il lorsqu'il se retrouve en présence de Simon. La soumission qu'il témoigne indigne même Byrrhie qui assiste, sans être vu, à l'entretien du père et du fils : « N'y a-t-il donc plus en rien, murmure-t-il, aucune bonne foi chez personne? Bien vrai est le proverbe qui dit que chacun cherche son bien avant celui de tout autre. »

> Nullane in re esse cuiquam homini fidem?
> Verum illud verbum'st, vulgo quod dici solet :
> Omnes sibi esse melius malle, quam alteri.
>
> Act. II, sc. 6.

Cette facile soumission n'est pas non plus sans étonner Simon qui prend Dave à part et l'interroge en lui faisant

(1) Voir *Appendice*, XVIII.

remarquer la tristesse de Pamphile ; mais Dave se moque agréablement en lui répondant que cette tristesse tient à l'exiguïté des frais que le vieillard a faits en vue de la célébration du mariage, Pamphile ne pouvant, dans ces conditions, songer à inviter ses amis[1].

Simon, que cette explication ne satisfait qu'à demi, est tellement convaincu de l'existence d'un complot, qu'il voit des pièges partout. Quand il passe près de la porte de la maison où demeure Glycérie, il entend les cris d'une femme qui accouche, il voit la sage-femme qui sort en faisant ses recommandations, et ces faits, qui devraient l'alarmer en lui dévoilant la vérité, ne sont à ses yeux qu'une comédie jouée à ses dépens. Dave n'a garde de le détromper; il lui affirme, au contraire, que, selon lui, c'est bien une comédie, et qu'il ne serait pas étonné si Glycérie, pour rompre le mariage de Pamphile, après avoir feint un accouchement, lui faisait voir un enfant apporté d'ailleurs. Mais les événements prennent un cours inattendu. Simon, dans son erreur et fort de la soumission de son fils n'hésite pas à tenter auprès de Chrémès une nouvelle démarche; Chrémès accède à la demande de son vieil ami, et voici que le mariage, cette fois, est vraiment décidé pour le jour même. Les ruses de Dave ont tourné contre lui! Il ne sait plus où donner de la tête. Pamphile, désespéré, lui reproche de l'avoir acculé à cette extrémité.

Charinus, de son côté, en apprenant que le mariage va avoir lieu, se croit trahi par Pamphile et vient lui exprimer ses plaintes avec amertume. Pamphile lui dit comment la chose s'est passée, de sorte que l'un et l'autre se mettent d'accord pour accabler de récriminations le pauvre Dave. Mais, en fin de compte, c'est encore à lui que tous les deux abandonnent le soin de les tirer d'affaire; car, malgré son premier échec, il ne se décourage pas et c'est par un coup de maître qu'il espère triompher. Il se sert de Mysis pour exposer l'enfant à la porte de Simon au mo-

(1) Voir *Appendice*, XIX.

ment même où passe Chrémès, qu'elle ne connaît pas, et par une explication mouvementée entre Mysis et lui, explication dans laquelle Mysis joue d'autant mieux son rôle qu'elle ne comprend rien au courroux qu'il simule, il fait en sorte que le vieillard sache absolument tout, et la promesse de mariage faite par Pamphile à Glycérie et la condition de celle-ci et l'identité du nouveau-né. Du coup, Chrémès prend la ferme résolution de ne pas donner sa fille à Pamphile et Simon se trouve déçu. Un fait imprévu se produit d'ailleurs qui prépare le prochain dénoûment : Criton, citoyen d'Andros, cousin et héritier naturel de la courtisane Chrysis, arrive tout à coup, est reconnu par Mysis, lui demande si Glycérie, qui passait pour la sœur de Chrysis, n'a pas encore retrouvé ses véritables parents, et, sur sa réponse négative, déclare généreusement qu'il ne fera pas de procès au sujet des biens détenus par la jeune personne, chez qui il se rend aussitôt, accompagné de la suivante et de Dave.

Au début du Ve acte, nous retrouvons Chrémès et Simon en discussion : l'un refuse sa fille en disant la scène qu'il a vue; l'autre, qui est resté sous l'impression des fausses confidences de Dave, croit toujours qu'il s'est agi d'une comédie et cherche à en convaincre son ami. Mais, pendant qu'ils discutent, Dave est vu par eux sortant de la maison de Glycérie. Qu'allait-il y faire? On l'appelle, on l'interroge, il balbutie. Bref, il avoue qu'il y était avec Pamphile, et, se décidant à dire la vérité, il se met à raconter l'arrivée de Criton, homme grave, dit-il, et de bonne foi, qui reconnait en Glycérie une citoyenne d'Athènes. Simon, furieux, ne lui permet pas d'en dire davantage; il appelle sur-le-champ l'esclave chargé chez lui d'exécuter les châtiments, lui ordonne d'enlever Dave, de l'enchaîner et de le mettre en cage. Puis il tourne sa colère contre son fils. Il le fait venir et lui adresse les reproches les plus amers : Pamphile, sans renier son amour, se soumet à l'autorité paternelle; il supplie seulement son père de ne pas croire que Criton soit un homme aposté par lui :

Ego me amare hanc fateor. Si id peccare est, fateor id quoque.
Tibi, pater, me dedo. Quidvis oneris impone : impera.
Vis me uxorem ducere, hanc amittere? Ut potero, feram.
Hoc modo te obsecro : ut ne credas a me adlegatum hunc senem.
Sine me expurgem, atque illum huc coram adducam.

Act. V, sc. 3.

Oui, je l'aime, je l'avoue; et si c'est un crime, je l'avoue encore. Mon père, je m'abandonne à vous; imposez-moi le sacrifice que vous voudrez : ordonnez. Exigez-vous que j'en épouse une autre, que je renonce à celle-ci? Je ferai tout ce que je pourrai pour m'y résigner. Seulement, je vous en supplie, ne me croyez pas coupable d'avoir aposté ce vieillard : permettez que je me lave d'un tel soupçon et que j'amène l'homme devant vous.

Chrémès, qui trouve la demande juste, conseille à Simon d'y accéder. Pamphile va donc chercher Criton. Persuadé que c'est un imposteur, Simon, tout d'abord, l'accueille très mal et s'indigne que Chrémès puisse voir en lui un honnête homme. Mais, sans trop se soucier de ses préventions, Criton, pour rendre service à Glycérie, dit tout ce qu'il sait d'elle, et de son récit ressort pour Chrémès la certitude que Glycérie n'est autre que la seconde de ses filles, perdue jadis à la suite d'une tempête dans les parages d'Andros. Rien ne s'oppose plus à l'union des deux amants : les deux vieillards sont aussi heureux l'un que l'autre d'un mariage qui va resserrer encore leur propre amitié, et Pamphile, dans son bonheur, n'oublie ni Dave, dont il obtient la délivrance, ni son ami Charinus, qui épousera celle qu'il aime, la fille aînée de Chrémès [1].

(1) La dernière scène nous a été conservée sous deux formes : dans l'une, Pamphile promet simplement à Charinus d'agir en sa faveur auprès de Chrémès; dans l'autre, qui est un peu plus longue, Chrémès prononce lui-même son consentement à ce second mariage. D'après Ritschl (*Parerga* 583-606), les deux formes sont presque aussi anciennes l'une que l'autre; mais la première seule serait de Térence; la seconde aurait été écrite par une autre main, à l'occasion d'une reprise de la pièce, peu après la mort du poète.

Après avoir lu l'*Andrienne* d'un bout à l'autre, si nous y recherchons quelque faute de composition contraire à l'unité de l'action, nous n'en trouvons aucune et nous nous prenons à dire que, si nous n'en avions pas été prévenu par l'auteur lui-même, nous ne pourrions pas deviner que sa pièce est le produit du mélange de deux comédies grecques. A la vérité, d'après les quelques renseignements fournis par le prologue, nous savons que, si ces deux comédies différaient par les pensées et par le style, elles se ressemblaient par le fond à ce point qu'il suffisait de connaître le sujet de l'une pour connaître aussi celui de l'autre :

> Qui utramvis recte norit, ambas noverit;
> Non ita dissimili sunt argumento, sed tamen
> Dissimili oratione sunt factæ ac stilo [1].

Nous savons en outre que l'*Andrienne* de Ménandre était restée la base de l'imitation de Térence et que le mélange incriminé ne provenait que de quelques éléments empruntés avec discernement à la *Périnthienne*.

Ces emprunts faits à l'original secondaire portaient en effet sur deux points seulement.

Dans l'*Andrienne* de Ménandre l'exposition du sujet était donnée par un monologue narratif placé dans la bouche du vieux Simon; dans la *Périnthienne*, au contraire, elle l'était par un dialogue entre Simon et sa femme [2]. Térence, dont le sentiment artistique ne pouvait hésiter entre les deux formes, préféra celle de la *Périnthienne*, et en la prenant, il apporta même une modification dans le choix des personnages : il remplaça la femme de Simon par l'affranchi

(1) Sur le sens des trois mots « *argumento, oratione, stilo,* » sur lesquels porte la comparaison des deux pièces, cf. Donat : « *Orationem* in sententiis dicunt esse, *stilum* in verbis, *argumentum* in rebus. »

(2) Cf. Donat, v. 13 du prol. : «... conscius sibi est primam scenam de Perinthia esse translatam, ubi senex ita cum uxore loquitur, ut apud Terentium cum liberto; at in Andria Menandri solus est senex. »

Sosie, pensant avec raison que le rôle d'espion dont Simon veut charger la personne à qui il parle était indigne du caractère de la matrone et que celle-ci d'ailleurs devait, en sa qualité de mère de Pamphile, avoir été mise depuis longtemps déjà au courant des faits qui sont racontés. L'exposition ainsi conduite est une des plus claires et des plus intéressantes que présente l'art dramatique des anciens ; elle prend un caractère si naturel, exprime les sentiments de chacun avec tant de simplicité, d'attendrissement et de passion qu'on oublie absolument que Sosie n'est qu'un personnage protatique qui ne reparaîtra plus dans le reste de la pièce; Cicéron cite ce morceau avec grand éloge dans son traité *De l'Orateur*[1], et Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*[2], s'y arrête avec complaisance pour en détailler le mérite.

L'autre emprunt fait à la *Périnthienne* n'est pas moins heureux. C'est celui des personnages épisodiques Charinus et Byrrhie. Dans l'*Andrienne* de Ménandre ils n'existaient pas[3], de sorte que, dans le dénouement, lorsque Pamphile et Glycérie devenaient un couple heureux, leur sœur Philomène, la fiancée désignée, se trouvait sacrifiée et condamnée à rester fille dans la maison paternelle. Conséquence regrettable et que Térence a évitée par l'adjonction de ce deuxième jeune homme, Charinus, qui, à l'encontre de Pamphile, apprécie les charmes de Philomène et aspire à l'avoir pour femme. L'esclave Byrrhie est auprès de lui comme Dave est auprès de Pamphile pour servir son amour. Mais quel habile contraste entre les deux jeunes gens comme entre les deux esclaves ! Autant Pamphile est plein de vie et d'énergie, véhément dans la douleur, exubérant dans la joie, autant Charinus est mélancolique, timide, prompt au désespoir et sans ressort. Tandis que

(1) *De Orat.*, II, 80.
(2) Ch. VII.
(3) Cf. Donat, au v. 301 : « Has personas Terentius addidit fabulæ. »

Dave brave intrépidement tous les dangers et imagine en faveur de celui qu'il sert artifice sur artifice sans se laisser jamais déconcerter par un échec, Byrrhie, pusillanime, incapable de rien machiner, ne sait apporter à son maître que de mauvaises nouvelles et de banales consolations. Il est incontestable que les figures principales reçoivent de ce contraste un singulier surcroît de vigueur et de relief. Et ce n'est pas tout. La présence de Charinus et de son esclave fournit à l'intrigue plusieurs situations ou comiques ou touchantes. Lorsque Charinus tente une démarche auprès de Pamphile pour lui demander de différer le mariage projeté, l'embarras qu'il éprouve à faire l'aveu de son amour à celui qu'il croit son rival ne nous touche pas moins que le sentiment de délivrance qu'il témoigne en apprenant la vérité. La scène qui suit, où Pamphile d'un côté, Charinus de l'autre, le premier désolé d'épouser Philomène, le second désolé de ne pas l'épouser, font entendre leurs doléances à Dave qu'ils empêchent ainsi de leur donner tout de suite la bonne nouvelle dont il est porteur, est dans son entrain d'un excellent comique. La méprise de Byrrhie qui à tort va annoncer à son maître qu'il est trahi, puis le désespoir de ce malheureux qui vient adresser à Pamphile des reproches amers, mais qui, s'apercevant ensuite de son erreur, prend en pitié Pamphile lui-même et finit comme lui par s'en remettre à la sagacité de Dave, présentent aussi des péripéties mouvementées qui ne manquent ni d'émotion ni de gaieté. Du reste le sort de Charinus dépend entièrement et tout le temps de celui de Pamphile : les espérances de cet amoureux baissent et montent selon que montent et baissent les chances de réaliser le mariage rêvé par Simon et c'est la rupture définitive de ce mariage qui fait à la fois le bonheur de tous. On peut donc dire que l'*Andrienne* de Térence, dans le deuxième emprunt comme dans le premier, n'a tiré que des avantages de cette prétendue contamination, puisque l'auteur, qui connaissait l'écueil du procédé, a su s'en tirer en n'usant des personnages importés qu'autant qu'ils

pouvaient donner plus d'intérêt à l'action sans en compromettre l'unité.

Si l'on joint à ces considérations que l'*Andrienne* de Ménandre était déjà par elle seule une pièce de grand mérite et que le talent de Térence était capable d'en trouver l'expression latine la plus élégante, on comprendra le mécompte qu'éprouvèrent ceux qui eussent voulu le décourager par un échec éclatant au début de sa carrière. Son *Andrienne,* malgré leurs efforts et malgré la grossièreté d'un auditoire composé en grande partie de gens peu faits pour bien la comprendre, fut favorablement accueillie. Ce succès d'ailleurs, en suscitant le dépit de ses ennemis, ne fit qu'aigrir leur jalousie; ils s'indignèrent de ce que le jeune auteur, inébranlable dans les idées qu'il s'était faites sur l'art de la composition dramatique, loin de prendre à l'égard du vieux poète l'humble attitude d'un débutant disposé par son âge à recevoir les leçons d'autrui, se posât en rival prêt à défendre son indépendance et à soutenir jusqu'au bout la guerre qui lui était déclarée.

III

Pour bien montrer qu'il ne reculait pas devant eux, il eut recours dans l'*Eunuque* [1] au même procédé que dans l'*Andrienne,* avec cette aggravation même que, dans cette nouvelle composition, il choisit pour les mélanger deux pièces qui n'avaient pas pour fond, comme l'*Andrienne* et la *Périnthienne* de Ménandre, un seul et même sujet. Ici l'original principal est l'*Eunuque* de Ménandre, l'auteur nous en prévient dans le prologue :

(1) Cf. A. Cartault, *Questions diverses sur l'Eunuque de Térence,* 1895, in-12 de 96 p.

. . . quam nunc acturi sumus,
Menandri Eunuchum [1];

et l'original secondaire, le *Colax* du même poète :

Colax Menandri est : in ea est parasitus colax
Et miles gloriosus; eas se non negat
Personas transtulisse in Eunuchum suam
Ex Græca [2].

Le *Colax* est de Ménandre : il y a dans cette pièce le parasite flatteur et le soldat fanfaron : Térence ne cache pas qu'il y a pris ces deux personnages pour les transporter dans son Eunuque.

Mais Luscius, cette fois, avait saisi l'occasion d'attaquer l'auteur sur un autre point. Il s'était arrangé de façon à être admis à la répétition et, comme Nævius et Plaute avaient précédemment publié un *Colax,* il cria aux édiles que, dans leur marché avec Térence, ils n'avaient pas eu affaire à un poète, mais à un voleur coupable d'avoir pillé ses devanciers latins. L'accusation était grave. Car les édiles et le directeur de la troupe, en achetant une pièce, l'achetaient comme une œuvre nouvellement traduite du grec et représentée pour la première fois sur la scène romaine; ils savaient que les spectateurs des jeux s'attendaient toujours à voir du nouveau et les taxeraient, dans le cas contraire, ou d'ignorance et d'incapacité ou de ladrerie. Il s'agissait donc pour le poète de répudier une action qui devait être considérée comme vraiment frauduleuse. Il s'en expliqua devant ceux qui avaient traité avec lui; mais cela ne suffisait pas; l'accusation s'était ébruitée, il fallait y répondre publiquement.

Nous trouvons cette réponse dans le prologue. Térence y affirme d'abord qu'il a emprunté directement à Ménandre certaines parties de son *Colax.* Il nie absolument s'être servi du *Colax* de Nævius et de Plaute [3]. Et là-dessus ses

(1) Vers 19 sqq.
(2) Vers 30 sqq.
(3) Osann admettait un *Colax* de Plaute distinct du *Colax* de Nævius;

auditeurs pouvaient le croire; car il y avait évidemment un intérêt littéraire pour lui à recourir de préférence à l'original grec. Mais si, de cette façon, l'odieux du plagiat disparaissait à leurs yeux, ils n'en restaient pas moins en droit de lui reprocher d'avoir recommencé ce qui avait été déjà fait, d'avoir présenté une comédie qu'on avait déjà vue au moins en partie. Il va donc plus loin, il dit que, « s'il a péché, il a péché par pure ignorance et qu'il ignorait l'existence d'une traduction latine du *Colax* de Ménandre antérieure à ce qu'il en donne lui-même » :

> Si id est peccatum, peccatum imprudentia est
> Poetæ, non quo furtum facere studuerit.
> . . . . . . eas ab aliis factas[2] prius
> Latinas scisse sese, id vero pernegat[3].

Cette seconde affirmation est loin de nous paraître aussi sincère que la première; il nous semble bien y voir un mensonge énoncé pour les besoins de la cause; mais la plupart de ses auditeurs, trop grossiers pour se rendre compte de ce qu'on peut apprendre par la lecture, trouvèrent sans doute une explication suffisante de son ignorance dans son âge qui en effet ne lui permettait pas d'avoir assisté à la représentation de la pièce ancienne. Toujours est-il que les plus difficiles, même sans mettre en doute sa sincérité, pouvaient lui reprocher encore de ne pas s'être assez enquis du passé. Aussi, à l'adresse de ceux-là, ajoute-t-il un dernier argument à sa réponse. Quand même, dit-il, la pièce latine m'eût été connue, n'aurais-je donc pas eu le droit de me servir de personnages employés par d'autres ? « Si ce droit n'existe plus, comment mettre désormais sur la scène des valets intrigants, des matrones honnêtes, des

mais Ritschl (*Parerga*, 99 sqq.), comme Grauert et Dübner, a réfuté cette opinion en prouvant que le *Colax* de Plaute n'était qu'un remaniement de celui de Nævius.

(2) Texte adopté par Ritschl (*loc. cit.*).

(3) Vers 27-28 et 33-34.

courtisanes méchantes, un parasite gourmand, un soldat fanfaron, un enfant supposé, un vieillard trompé par un esclave, des gens qu'animent l'amour, la haine, le soupçon? Car enfin on ne dit plus rien aujourd'hui qui n'ait été dit déjà. N'est-il donc pas équitable que vous nous excusiez si maintenant il nous arrive de faire ce que nos anciens ont fait souvent? »

Quod si personis isdem huic uti non licet,
Quî magis licet currentem servum scribere,
Bonas matronas facere, meretrices malas,
Parasitum edacem, gloriosum militem,
Puerum supponi, falli per servum senem,
Amare, odisse, suspicari? Denique
Nullum est jam dictum, quod non dictum sit prius.
Quare æquom est vos cognoscere atque ignoscere,
Quæ veteres factitarunt, si faciunt novi[1].

Il est probable que Luscius personnellement n'admettait pas une telle manière d'argumenter. Car, il faut le reconnaître, Térence ici déplace singulièrement la question. Le reproche qu'on lui adressait ne portait pas sur les personnages, mais bien sur les situations au milieu desquelles s'exerce leur action. Seulement ses auditeurs, il le savait, n'étaient pas, dans leur ensemble, d'une clairvoyance si subtile qu'ils reconnussent le caractère spécieux de son raisonnement. Ils l'entendirent invoquer cet exemple des anciens qui en toutes choses avait pour eux une si grande autorité, et ils accordèrent à sa pièce, pour la juger avec connaissance de cause, l'attention qu'il appelait sur elle :

Date operam, et cum silentio animum attendite,
Ut pernoscatis, quid sibi Eunuchus velit[2].

L'exposition n'a pas besoin de personnage protatique. Phédria, l'amant de la courtisane Thaïs, qui, la veille, lui

(1) Vers 35 sqq.
(2) Vers 44-45.

a fermé sa porte, confie à son esclave Parménon les pensées que lui suggère son dépit et Parménon lui conseille d'avoir le courage d'une séparation définitive, quand Thaïs survient. Elle proteste de son amour et voici, en résumé, l'explication qu'elle donne et la demande qu'elle adresse à Phédria : « Ma mère, qui habitait Rhodes, dit-elle, avait reçu en présent d'un marchand une enfant enlevée par des pirates des environs de Sunium, croyait-on, c'est-à-dire de l'Attique. Elle la fit instruire avec soin et l'éleva comme une seconde fille, si bien qu'elle passait généralement pour ma sœur. Cependant, je partis, suivant à Athènes le seul homme avec qui j'eusse alors une liaison, le capitaine Thrason ; il m'enrichit et son voyage en Carie me permit ensuite de faire votre connaissance. Mais récemment ma mère est morte ; son frère, très intéressé, mit en vente celle qui était devenue une belle jeune fille, excellente musicienne ; et un heureux hasard fit qu'elle fut achetée par Thrason lui-même qui voulait m'en faire don dès son retour. Il est en effet revenu ; seulement il a appris nos relations et il me dit qu'il ne me fera ce don que si je renonce à vous. Quant à moi, je vous aime, c'est vous que je préfère à tous ; je ne vous demande qu'une chose : aidez-moi à recevoir de Thrason cette jeune fille qui passait pour ma sœur, afin que je puisse la remettre un jour à sa famille et que, tout en lui rendant service, je trouve aussi par ce bon procédé, moi qui suis seule et sans parents, des amis et des protecteurs dans les siens. Souffrez que je reste deux jours avec le capitaine ; deux jours suffiront ». Cette demande, sur quelques sérieux motifs qu'elle soit appuyée, ne manquerait pas de blesser la délicatesse d'un amoureux de nos jours ; mais les mœurs romaines l'autorisaient. Après quelques difficultés, Phédria se laisse donc fléchir par les protestations amoureuses de Thaïs, se prête à l'arrangement demandé et promet même de lui envoyer sans retard une petite esclave éthiopienne et un eunuque, comme elle lui en a précédemment exprimé le désir.

Au deuxième acte, nous voyons Gnathon, le parasite du

capitaine : il amène Pamphila la jeune fille destinée à Thaïs. Pendant qu'il explique l'habileté avec laquelle il exerce sa profession[1], il rencontre Parménon et veut s'amuser à ses dépens en lui montrant la beauté de celle qu'il conduit et les bonnes dispositions de la courtisane à l'égard de Thrason. Mais Parménon, qui sait à quoi s'en tenir sur les véritables intentions de Thaïs, le laisse parler et se contente de le saluer de quelques mots ironiques. Il regrette seulement, à part lui, d'avoir à mener à la courtisane un vieil eunuque dont la laideur fera ressortir tout le prix du présent du capitaine. Cependant, à peine Gnathon s'est-il éloigné qu'arrive, en courant et tout agité, Chéréa, le jeune frère de Phédria. Il suivait Pamphila, dont la vue avait suffi pour effacer de son cœur les visions de tout autre amour, quand un importun, en l'arrêtant, lui a fait perdre ses traces. Il la cherche, il la veut, il supplie Parménon de l'aider à la retrouver et de servir sa passion. A la description de celle qu'il poursuit, Parménon le renseigne : c'est une esclave que le capitaine Thrason, rival de Phédria, vient de faire conduire chez Thaïs. « Je plains mon frère, dit Chéréa, d'avoir affaire à un galant assez riche pour offrir un tel cadeau ! » — « Et que diriez-vous, réplique Parménon, si vous saviez que le présent qu'il oppose à celui-là n'est autre que le vilain eunuque qu'il a acheté hier? » — « Heureux eunuque ! s'écrie le jeune homme. Quel bonheur va être le sien de vivre constamment auprès de la belle Pamphila ! » Cette exclamation fait naître aussitôt dans l'esprit de l'astucieux esclave une idée malicieuse. Si Chéréa prenait le costume de l'eunuque, ne lui serait-il pas facile de s'introduire à sa place chez Thaïs? Il n'a pas plus tôt laissé échapper sa pensée, qu'il voudrait la reprendre; car il prévoit tout le danger qui peut résulter pour lui-même de l'exécution d'un tel projet. Mais Chéréa n'en démord plus : il sera l'eunuque conduit par Parménon comme présent de son frère.

(1) Voir *Appendice*, XX.

Le troisième acte commence par une conversation on ne peut plus amusante entre le soldat orgueilleux de son mérite et le parasite qui le flatte. Tous deux se rendent auprès de Thaïs dont, au dire du parasite, l'amour pour le capitaine n'est pas douteux. Elle vient au-devant d'eux et remercie Thrason de son précieux présent en termes tels qu'il ne saurait en souhaiter de plus agréables pour sa vanité. Parménon arrive aussi, amenant les deux esclaves offerts par Phédria : Thrason, avec son impertinence ordinaire, se mêle d'apprécier le don du rival qu'il croit avoir évincé ; il estime tout au plus trois mines la jeune éthiopienne ; mais il est obligé de reconnaître plus de valeur à l'eunuque, qui n'est autre que Chéréa. Thaïs trouve une très bonne mine à celui-ci, l'introduit volontiers dans sa maison où elle lui confie la garde de Pamphila ; puis après avoir donné l'ordre de lui amener, s'il se présente, un certain jeune homme du nom de Chrémès, qu'elle attendait, elle part, avec une escorte d'esclaves, chez le capitaine. Ce Chrémès, dont elle vient de parler, pourrait bien être le frère de Pamphila : quelques renseignements qu'elle a eus sur son compte, le lui font supposer ; elle l'a déjà reçu chez elle une fois et elle ne lui a donné rendez-vous de nouveau que pour s'en assurer. Chrémès d'ailleurs, qui s'est aperçu de son inquisition, croit qu'elle en veut à sa petite fortune et tout particulièrement à sa propriété de Sunium dont elle lui a parlé ; aussi, tout en acceptant ce second rendez-vous, s'est-il promis de ne plus jamais revenir. Conformément à l'ordre laissé par Thaïs, on le conduit vers elle chez Thrason. Pendant ce temps, les amis de Chéréa le cherchent partout : il leur avait promis de leur préparer un pique-nique ; l'heure est venue et ils ne le voient pas. Ce n'est pas que Chéréa soit resté inactif ; certes non. Le voici qui sort de chez Thaïs rayonnant, triomphant. Il tombe dans les bras d'Antiphon, un des amis qui le cherchent. Il lui dit dans tous ses détails l'amoureuse prouesse qu'il vient d'accomplir en violentant chez la courtisane celle que son déguisement d'eunuque avait fait confier à sa surveillance. Il avi-

sera bientôt aux moyens de posséder pour toujours cette magnifique beauté; mais il s'agit maintenant de se débarrasser au plus vite du déguisement et, comme il ne peut le faire au logis paternel où il risque de rencontrer et son père et son frère, il accepte la proposition d'Antiphon d'aller changer de vêtements chez lui.

Ainsi qu'il fallait le prévoir, Phédria n'a pu rester deux longs jours éloigné de celle qu'il aime; il rôde autour de la maison de Thaïs, quand il en voit sortir une suivante, Pythias, toute désolée et courroucée de ce qui vient de s'y passer. Il l'interroge et apprend l'acte incompréhensible dont se trouve accusé son eunuque Dorus. Il va le chercher, le voit sous d'autres habits que les siens et l'amène. La suivante, bien entendu, ne le reconnaît pas : il est vieux, décrépit; l'autre était jeune et fort. Aux questions qui lui sont posées, le malheureux répond d'abord la vérité, dit que Parménon est venu lui prendre ses habits pour en revêtir Chéréa; mais Phédria, qui comprend tout de suite la gravité de l'acte qu'a dû commettre son jeune frère, prévient tout bas Dorus d'avoir à dire le contraire et profite aussitôt de cette contradiction pour le reconduire chez lui en feignant de vouloir le punir de s'être joué de son maître par des mensonges. La suivante n'en garde pas moins la pensée que toute cette affaire est une manigance de Parménon; mais, sur le conseil d'une amie, elle croit plus prudent de faire celle qui ignore tout; elle dira seulement à Thaïs que Dorus a disparu. Du reste Thaïs va reparaître plus tôt que ne le faisait prévoir la fête donnée chez Thrason ; car l'arrivée du jeune Chrémès a excité la jalousie du capitaine; une querelle s'en est suivie; Chrémès a été mis à la porte, et nous le voyons revenir, un peu échauffé par le vin, quelques instants à peine avant la courtisane qui a tout juste le temps de lui dire que Pamphila est sa sœur, qu'il en aura les preuves par plusieurs objets renfermés dans une cassette, que cette jeune fille a été bien élevée, conservée jusqu'ici digne de sa naissance, et qu'il a maintenant à la défendre, s'il ne veut la voir enlever par le capitaine accou-

rant tout armé. Chrémès la remercie de ce qu'elle a fait pour Pamphila ; sa bravoure toutefois n'est pas celle d'un héros et, plutôt que d'attendre seul l'attaque de Thrason, il aimerait mieux aller chercher du renfort. L'arrivée bruyante de Thrason qui, menaçant de prendre la maison d'assaut et d'assommer tout le monde, range ses esclaves en bataille, n'est pas de nature à le rassurer. Mais Thaïs connaît la poltronnerie du fanfaron dont la principale préoccupation d'ailleurs, dans son fameux ordre de bataille, a été de mettre sa personne en sûreté à l'arrière-garde ; elle repousse pour son compte les moyens pacifiques auxquels cet homme prudent, avant de combattre, essaie de recourir pour avoir satisfaction, et, en même temps, elle réconforte si bien son jeune allié que, tout timide qu'il est, il ose répondre hardiment aux bravades, dire ce qu'est Pamphila et menacer lui-même quiconque la toucherait. « Que faire ? » demande alors Thrason à Gnathon, et Gnathon lui répond : « Si nous partions ? Je connais les femmes. M'est avis que Thaïs, qui refuse d'être à vous parce que vous le lui demandez, sera trop heureuse de venir vous supplier dès que vous vous en serez allé. » La solution plaît au capitaine ; il se retire, suivi de sa troupe.

Thaïs, en rentrant chez elle, a trouvé Pamphila dans les larmes sans obtenir d'elle l'explication de cette douleur. Sa suivante Pythias finit par la renseigner et l'acte de Chéréa vient de lui être dénoncé, quand Chéréa lui-même, à la grande indignation de Pythias, ose se représenter. Il lui a été impossible d'entrer chez son ami Antiphon dont les parents étaient là et, depuis, il n'a fait que courir de ruelle en ruelle, de peur d'être reconnu dans l'accoutrement qu'il porte. D'abord Thaïs lui reproche vivement son indigne procédé à l'égard d'une jeune fille dont la condition libre va être reconnue et qu'elle ne peut plus rendre pure à sa famille ; mais elle comprend la puissance de l'amour, et Chéréa est si adroit, si flatteur, sait si bien exprimer son repentir et le désir de réparer sa faute par un mariage, qu'elle se sent remplie d'indulgence en-

vers lui. Il n'en est pas de même de Pythias qui, si elle ne peut se venger du faux eunuque, voudrait punir celui qui fut la cause de tout. Précisément Parménon n'est pas loin. Il ne connaît pas le résultat de son intrigue; mais elle l'entend qui se félicite des compliments qu'il recevra de Chéréa en cas de succès. Aussitôt elle se montre à lui avec tous les signes de l'épouvante. « Le faux eunuque que tu as introduit chez nous, lui conte-t-elle, a déshonoré une jeune fille qui est citoyenne et dont le frère tient un rang distingué dans la ville; ce frère, dans son courroux, l'a fait lier et le menace maintenant de l'horrible traitement réservé aux adultères! » A ces mots, Parménon, terrifié, ne sait que faire. Par hasard, il voit passer Lachès, le vieux père de Chéréa et de Phédria, il court à lui : pour l'avertir du danger où se trouve son plus jeune fils, il lui dit à la hâte et l'amour de Phédria pour Thaïs, et celui de Chéréa pour Pamphila, et le déguisement et ce qui s'en est suivi. Lachès entre immédiatement chez Thaïs. Pythias en sort bientôt, riant de toutes ses forces, et le pauvre Parménon apprend que c'est de lui qu'elle rit pour la raison qu'en dénonçant ses jeunes maîtres à leur père, il s'est assuré à lui-même de toutes les façons son propre châtiment. Toutefois il en est quitte pour une courte peur. Car Chéréa, dont le mariage vient d'être approuvé par son père, est au comble de la joie et lui annonce cette bonne nouvelle en lui témoignant toute sa reconnaissance pour le service rendu. D'autre part, Phédria et Thaïs ne sont pas moins heureux, puisque Lachès, en excellent homme, a pris Thaïs sous sa tutelle, ce qui assure indéfiniment les amours de Phédria. Thrason seul n'a pas lieu d'être satisfait. Il apprend tous ces événements au moment où, plein d'humilité, il se rendait chez Thaïs pour se mettre, disait-il, à ses pieds comme Hercule aux pieds d'Omphale. Tous sont sur le point de le repousser à jamais. Cependant, sur sa demande, Gnathon entame avec eux des négociations dont il lui fait connaître le succès mais non les clauses. En recevant alors la promesse d'être reçu en leur société,

le grand nigaud reprend tout de suite ses airs de fatuité : il ne sait pas que l'habile pique-assiette, pour se réserver une place à la table de ses nouveaux alliés, l'a livré complètement à eux comme un être destiné à être toujours bafoué et à payer toujours les folles dépenses de la maison de Thaïs.

Par l'analyse de la pièce on comprend, du premier coup d'œil, quel surcroît de vérité et de mouvement le poète a tiré des deux personnages transportés par lui du *Colax* dans l'*Eunuque* de Ménandre. Ils lui ont fourni un élément aussi comique que divertissant. Gnathon n'est plus un de ces parasites qui faisaient rire à leurs dépens et devaient endurer les injures et même les coups de ceux qu'ils amusaient : par une idée géniale, il a transformé sa profession devenue désormais aussi agréable qu'avantageuse : il écoute, approuve, admire et flatte son maître, c'est à cela que se borne sa complaisance, et pas n'est besoin pour lui d'autres moyens pour exploiter celui qu'il dupe. Il a conscience de l'importance d'une pareille révolution : il donne des leçons de sa nouvelle méthode, se pose en chef d'école dont le nom sera peut-être porté par ses disciples qui s'appelleront alors les *Gnathoniciens*[1]. Thrason n'est pas aussi original, il rappelle davantage le personnage que nous avons vu chez Plaute, mais il n'en est pas moins amusant. Soit qu'il énumère avec orgueil les faveurs dont le grand roi l'a comblé[2], absolument comme Oronte dans le *Misanthrope :*

On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure ;
Il m'écoute, et dans tout il en use, ma foi,
Le plus honnêtement du monde avecque moi[3] ;

(1) Act. II, sc. 3.
(2) Act. III, sc. 1.
(3 *Misanthr.*, act. I, sc. 2.

soit qu'il se plaise à raconter les mots railleurs dont censément il a écrasé ceux qui ont voulu le molester; soit qu'il adresse de bruyantes menaces à une femme et à un adolescent devant qui il ne manque pas de reculer piteusement à la moindre résistance, nous rions de sa vanité, de sa sottise et de sa poltronnerie. Nous rions surtout du contraste que forment constamment le maître si niais et le parasite à l'esprit si délié : l'ironie qui perce dans les moindres paroles de celui-ci projette à chaque instant ses rayons lumineux sur les ridicules de celui-là. Les scènes où ils paraissent ne sont jamais froides. Et remarquez en outre qu'elles ne sont jamais très développées. L'auteur a pris grand soin qu'elles ne devinssent pas une cause de retard dans la marche de l'intrigue. Ici, comme dans l'*Andrienne*, il n'a pas abusé de la contamination, il s'en est servi avec un véritable profit.

Le public lui donna raison : de ses six comédies aucune, nous l'avons vu dans sa biographie, ne réussit autant que l'*Eunuque*.

Ce n'est pas que les situations n'y soient souvent scabreuses : le récit auquel se complaît le jeune Chéréa des violences exercées par lui sur la jeune fille qu'il aime ; le consentement donné par Phédria à la proposition que lui fait Thaïs de sacrifier deux jours entiers à son rival ; le singulier contrat qu'accepte le même personnage, lors du dénoûment, pour trouver dans la sotte générosité du soldat les moyens de faire face aux grandes dépenses de la courtisane : voilà toutes choses assurément qui, contraires aux bienséances du théâtre moderne, nous surprennent et nous choquent. Elles étaient loin de produire un effet semblable sur les spectateurs romains : ils voyaient dans le viol un moyen dramatique d'autant plus naturel que leurs lois n'accordaient aucune vengeance aux filles esclaves outragées, et comme leurs mœurs ne permettaient guère aux jeunes gens d'autres liaisons amoureuses que celles des courtisanes, ils s'attendaient nécessairement à y trouver plus de débauche que d'amour véritable.

Il ne semble pas non plus qu'il leur soit venu à l'esprit de reprocher à l'auteur les quelques contradictions qu'une critique plus attentive pourrait relever dans la conduite de l'esclave Parménon. Tout d'abord, en effet, celui-ci nous est présenté comme un homme plein d'expérience, un esclave moraliste, qui connaît à fond le cœur des jeunes gens et qui donne à Phédria des aperçus et des conseils sur l'amour avec la gravité d'un vieillard. Mais, des deux frères, Phédria sans contredit est celui qui a le moins besoin de ces sortes d'avis : il a vécu, il a souffert, il n'ignore ni l'empire qu'a pris sur lui la passion ni les suites qu'elle entraîne ; Chéréa, au contraire, a l'emportement de ceux qui n'ont encore rien appris de la vie, et son caractère fougueux est si bien connu, que Parménon, dès qu'il l'entend, s'écrie aussitôt :

Ecce autem alterum,
De amore nescio quid loquitur. O infortunatum senem !
Hic vero est, qui si occeperit,
Ludum jocumque dices fuisse illum alterum,
Præut hujus rabies quæ dabit.
Act. II, sc. 4.

Bon, voilà l'autre maintenant ! ne parle-t-il pas aussi d'amour ? O malheureux père ! Pour peu que celui-ci s'en mêle, tu pourras dire que ce n'était qu'un jeu, un badinage avec le premier, au prix des scènes que cet enragé nous donnera.

Logiquement il devrait donc recourir plus que jamais aux bons conseils qu'il prodiguait tout à l'heure ; pas du tout ; c'est lui qui exprime avec imprudence l'idée d'emprunter le costume de l'eunuque, comme si, avec la science qu'il a du cœur humain, il ne savait pas qu'un pareil projet, une fois émis, sera nécessairement adopté et mis à exécution par l'audacieux jeune homme. A la vérité, les craintes qu'il éprouve pour son propre compte, non moins que pour la réputation de son jeune maître, le poussent ensuite à dire tout ce qu'il peut pour faire abandonner la

ruse imaginée par lui ; mais, par suite de ces exhortations mêmes, le voici qui tombe dans une nouvelle contradiction. Ne l'entendons-nous pas se vanter, peu après, d'avoir introduit Chéréa chez une courtisane et d'avoir trouvé ainsi le moyen de lui faire voir le caractère et les mœurs de ces sortes de femmes afin que, les connaissant de bonne heure, il les prenne en horreur pour toute sa vie ? « Quelle sauvegarde pour un jeune homme de connaître tout cela ! » s'écrie-t-il, après avoir décrit leurs trompeuses séductions.

> Id vero'st quod ego mihi puto palmarium,
> Me repperisse, quomodo adulescentulus
> Meretricum ingenia et mores posset noscere,
> Mature ut quum cognorit, perpetuo oderit...
> Nosse omnia hæc salus est adulescentulis.
> Act. V, sc. 4.

Évidemment, en se vantant de la sorte, il ne se souvient plus des efforts qu'il a faits pour empêcher Chéréa de se rendre chez Thaïs, et il oublie aussi que Chéréa n'avait nul besoin de cet examen pour savoir à quoi s'en tenir sur le compte des courtisanes. « Est-ce donc un crime, lui avait répondu celui-ci, de m'introduire par ruse chez une de ces coquines qui se moquent de nous et de notre jeunesse et qui nous font souffrir de toutes les façons? Est-ce un crime de leur rendre la pareille en se jouant d'elles comme elles se jouent de nous ? »

> An id flagitium'st, si in domum meretriciam
> Deducar, et illis crucibus, quæ nos nostramque adulescentiam
> Habent despicatam, et quæ nos semper omnibus cruciant modis,
> Nunc referam gratiam : atque eas itidem fallam, ut ab illis fallimur?
> Act. II, sc. 4.

Mais ce n'est là en somme qu'un de ces légers défauts de composition dont la critique, en s'armant de sévérité, peut et doit s'apercevoir dans le silence de son travail de cabi-

net, mais dont les spectateurs ne se rendent pas compte alors que l'intrigue bien nouée les tient attachés d'une manière continue à toutes les parties du développement de la pièce. L'*Eunuque* n'en est pas moins une composition dramatique tout à fait remarquable, où tous les caractères sont fouillés avec soin, d'un comique naturel et vrai, d'une sensibilité gracieuse, et qui méritait si bien l'admiration que, malgré la disparité des mœurs, elle a plu aux esprits les plus délicats de tous les temps et plaît encore comme elle plaisait aux contemporains de Térence. Les Romains des générations suivantes n'ont jamais manqué de marquer la grande estime en laquelle ils la tenaient : Horace et Perse particulièrement l'ont fait à leur façon en puisant chez elle certains morceaux de leurs satires [1]. Et rien ne prouve mieux la vogue dont elle a toujours joui chez nous que le nombre de nos poètes dramatiques qui, après s'en être passionnément épris, en ont donné des imitations et des traductions plus ou moins libres.

Dès le XVI[e] siècle, le docte mais un peu lourd Antoine de Baïf s'y essaya non sans mérite.

La Fontaine, en 1654, se laissa séduire aussi par les agréments de tout genre qu'il ne se lassait pas de découvrir dans cette pièce considérée par lui comme un chef-d'œuvre. « Le sujet, disait-il [2], en est simple comme le prescrivent nos maîtres : il n'est point embarrassé d'incidents confus ; il n'est point chargé d'ornements inutiles et détachés ; tous les ressorts y remuent la machine, et tous les moyens y acheminent à la fois. Quant au nœud, c'est un des plus beaux et des moins communs de l'antiquité. Cependant il se fait avec une facilité merveilleuse, et n'a pas une seule de ces contraintes que nous voyons ailleurs.... Je n'aurais jamais fait d'examiner toutes les beautés de l'*Eunuque* ». Il en tira une comédie française en cinq actes, dans laquelle,

(1) Hor., *Sat*, II, 3, v. 259 ; Pers., *Sat*, V, v. 163. — Perse nous a conservé quelques noms de *L'Eunuque* de Ménandre modifiés par Térence : Thaïs s'appelait Chrysis ; Phédria, Chérestrate ; et Parménon, Dave.

(2) Dans son avertissement en tête de sa traduction de *L'Eunuque*.

bien entendu, ne figurent pas les détails les plus scabreux : le fameux récit de Chéréa, par exemple, qui eût blessé les oreilles les moins délicates, y est transformé en une scène de déclaration, accompagnée de baisers que l'amoureux entreprenant ravit d'abord à celle qu'il aime et qui lui sont ensuite accordés. Quoique assez riche en vers élégants et gracieux, cette libre traduction de La Fontaine ne présente pas, il est vrai, toutes les qualités de finesse, de verve et de naïveté qui caractérisent ses meilleures œuvres ; elle eut dans le moment quelque succès, mais pas assez cependant pour décourager dans l'avenir d'autres tentatives du même genre.

Ce fut encore à l'*Eunuque* de Térence que Brueys et Palaprat, au commencement du XVIII[e] siècle, empruntèrent leur *Muet*, dont la représentation reçut un bon accueil, mais qui ne possède pas à beaucoup près les mêmes qualités de diction et de dialogue que la pièce latine.

Enfin, il y a une cinquantaine d'années, M. Michel Carré en produisit, sur la scène de l'Odéon, une nouvelle traduction, plus fidèle que celle de La Fontaine en ce sens qu'il s'y conforme plus que son illustre devancier au plan général et aux divers incidents adoptés par Térence. La narration du fougueux Chéréa y est même conservée : seulement le fond de ce récit est modifié :

Chéréa.

Je m'approche sans bruit.

Antiphon.

Sans bruit ?

Chéréa.

Et doucement.

Antiphon.

Et doucement ?

Chéréa.

Bien sûr qu'on ne peut me surprendre
Et que nous sommes seuls....

Antiphon.

Tu me fais trop attendre.

Chéréa.

Je l'embrasse !

Antiphon.

Est-ce tout ?

Chéréa.

Mon baiser aussitôt
La réveille. Elle pousse un grand cri.

Antiphon.

Pauvre sot !
Par un nouveau baiser tu lui fermes la bouche.

Chéréa.

Non. Dans son épouvante elle quitte sa couche.

Antiphon.

Tu la poursuis ?

Chéréa.

Non plus ; car, pour la secourir,
J'entends au même instant Pythias accourir.

Antiphon.

Que fais tu donc ?

Chéréa.

Ma foi, je n'attends pas la suite ;
Je découvre une issue et m'esquive au plus vite.

La pudeur de l'auditoire est ainsi respectée : et il le fallait. Mais dès lors que devient le nœud de la pièce ? N'était-ce pas l'acte de brutalité commis à l'égard de la jeune esclave qui en faisait l'intérêt ? Et comment maintenant motiver par le vol d'un baiser, le grand désespoir de Pamphile, le désir de vengeance de Pythias, la colère de Thaïs ? Tout cela cesse d'être proportionné. Tant il devient impossible de respecter à la fois la vraisemblance et les bienséances, quand on veut transporter sur notre théâtre une comédie latine en la traduisant sans trop d'infidélité !

IV

Ce fut après le grand succès de l'*Eunuque* que se produisit le premier échec de l'*Hécyre*. Fallait-il voir un simple effet du hasard dans le contretemps qui amena, précisément à l'heure de la représentation de l'*Hécyre*, le funambule et les lutteurs vers lesquels courut aussitôt le peuple toujours friand du spectacle de leurs exercices, ou bien y avait-il là une machination de la cabale hostile à Térence ? Nous ne pouvons le préciser. Toujours est-il que le jeune poète reçut de cet échec un coup sensible et qu'il mit un peu plus de temps que précédemment pour présenter une nouvelle œuvre, l'*Heautontimorumenos*. L'impression profonde, éprouvée par lui, se trouve bien marquée non seulement dans les paroles du prologue récité le jour de la publication de cette œuvre, mais aussi dans la transformation qu'il fit subir au personnage chargé de les prononcer.

Il lui semblait en effet que, dans ces graves conjonctures, *Prologus* ne serait plus pour lui un avocat muni d'une autorité et d'un prestige suffisants. Et comme il voulait un défenseur exceptionnel, qui exerçât sur l'esprit des juges un ascendant sérieux, il confia le soin de remplacer ce personnage, dont le rôle ordinaire était tenu par un jeune homme, au directeur même de la troupe qui jouait ses comédies, au vieil acteur Ambivius.

Celui-ci commence donc par aller au-devant de la surprise causée chez les spectateurs par son apparition, dont il donne l'explication :

> Ne cui sit vestrum mirum, cur partis seni
> Poeta dederit, quæ sunt adulescentium,
> Id primum dicam. . . . .
> Oratorem esse voluit me, non prologum :
> Vostrum judicium fecit : me actorem dedit.

Pour que nul de vous ne soit étonné de voir que le poète a chargé un vieillard du rôle qui appartient aux jeunes gens, je commencerai par vous en dire la raison... Il a voulu que je fusse un orateur, non un personnage de prologue; il vous a constitués ses juges et m'a pris pour son avocat.

Et l'avocat n'a garde d'oublier aucun des titres qu'il croit avoir personnellement à la bienveillance des juges auxquels il s'adresse. N'a-t-il pas pendant toute sa vie travaillé en vue de l'art avec un parfait désintéressement? S'est-il jamais proposé de prix plus grand de ses travaux que de contribuer à leurs délassements?

Si numquam avare pretium statui arti meæ
Et eum esse quæstum in animum induxi maxumum,
Quam maxume servire vostris commodis.

Sa vieillesse même n'a-t-elle pas droit à quelque égard? Ne mérite-t-il pas, à son âge, qu'on l'écoute avec attention pour lui rendre la tâche moins dure et que l'on consente à l'entendre dans une comédie d'un genre plus calme que toutes celles dans lesquelles, au péril de ses poumons, il s'est acquitté jusqu'à ce jour des rôles les plus fatigants?

Mea causa causam hanc justam esse animum inducite,
Ut aliqua pars laboris minuatur mihi.
Nam nunc novas qui scribunt, nil parcunt seni;
Si quæ laboriosa est, ad me curritur;
Si lenis est, ad alium defertur gregem.
In hac est pura oratio[1]. Experimini,
In utramque partem ingenium quid possit meum.

(1) C'est un contre-sens de traduire comme on le fait d'ordinaire : « Dans cette pièce le style est pur. » Le prologue appuie ici sur le genre calme de la pièce qui ne demandera à l'acteur aucun grand effort de mouvement et de voix, *oratio* doit être entendu comme l'opposé d'*actio*, et le vrai sens est : « Dans cette pièce il n'y a que discours. » Cf. Fabia, *Les Prol. de Tér.*, p. 259.

Par égard pour moi, veuillez trouver bon qu'on allège quelque peu mon fardeau. Car les auteurs de pièces nouvelles n'épargnent pas ma vieillesse. Une pièce est-elle fatigante, vite on vient à moi; est-elle facile à jouer, on la porte à une autre troupe. En voici une où les personnages se bornent à discourir. Voyez donc à l'épreuve ce que peut mon talent dans les deux genres.

Ainsi Térence qui sait bien qu'il ne saurait avoir de défenseur plus réputé, plus sympathique à ses juges et plus influent sur leur esprit que le vieux directeur, va profiter pour lui-même de la bienveillance que la foule accorde à cet homme de talent, son favori, comme de l'autorité légitime qu'il exerce sur elle. Il lui fait donc repousser les anciennes et les nouvelles accusations de ses ennemis. Il n'est pas obligé, il est vrai, pour l'*Heautontimorumenos*, de se défendre contre le reproche de contamination, puisqu'il n'y a pas imité, comme dans l'*Andrienne* et dans l'*Eunuque*, deux pièces grecques à la fois : mais il tient, malgré cela, à bien faire savoir que, s'il n'a pas, cette fois, employé ce procédé, ce n'est point parce qu'il le désapprouve et qu'il cherche à éluder un blâme. Non seulement il ne se repent pas d'en avoir précédemment usé, mais il se promet de s'en servir encore dans l'avenir : il a pour lui l'exemple des meilleurs écrivains et prétend avoir le droit de faire ce qu'ils ont fait avant lui.

. . . factum hic esse id non negat,
Neque se pigere, et deinde facturum autumat.
Habet bonorum exemplum, quo exemplo sibi
Licere id facere, quod illi fecerunt, putat.

En même temps il s'élève contre un bruit que Luscius a cherché dans les derniers temps à accréditer pour lui nuire dans l'opinion publique. Ne voudrait-on pas maintenant, à cause de l'amitié dont l'honorent de grands personnages, le faire passer pour une sorte de pauvre d'esprit qui, en se mettant à travailler pour le théâtre, a entrepris une besogne

supérieure à ses forces et dont il ne saurait surmonter les difficultés qu'en recourant à l'intelligence de ses protecteurs ?

> . . . malivolus vetus poeta dictitat
> Repente ad studium hunc se adplicasse musicum,
> Amicum ingenio fretum, haud natura sua . . .

Il ne s'arrête pas d'ailleurs outre mesure à combattre ce bruit qui, si nuisible qu'il soit à sa réputation littéraire, ne laisse pas en somme d'être flatteur pour lui quant à ses relations sociales. Nier plus formellement toute collaboration lui est presque impossible ; car il faudrait produire des preuves à l'appui de cette négation, et comment, sans désobliger gravement les hommes puissants, ses protecteurs, démontrer qu'étant plus capable qu'eux d'écrire ses comédies, il n'a eu nul besoin de leur concours ? Ce concours après tout ne changerait en rien l'appréciation à porter sur la pièce considérée en elle-même, et puisqu'il ne s'agit que d'elle pour le moment, il s'en remet simplement, en ce qui concerne le propos malveillant de Luscius, au sentiment public. Il ne demande qu'une chose, c'est que l'injustice n'exerce pas sur l'esprit de ses juges plus d'influence que l'équité, qu'ils sachent être justes et procurer ainsi le moyen de grandir à ceux qui leur procurent le spectacle de pièces nouvelles exemptes de défauts.

> Arbitrium vestrum, vestra existumatio
> Valebit. Quare omnis vos oratos volo,
> Ne plus iniquum possit, quam æquom, oratio.
> Facite æqui sitis : date crescendi copiam,
> Novarum qui spectandi faciunt copiam
> Sine vitiis.

Le dernier mot « sine vitiis » lui permet même de passer de la défensive à l'attaque. En parlant de pièces nouvelles sans défauts, ajoute-t-il aussitôt par allusion à une infraction au décorum commise par Luscius, certes il n'entend

point parler de l'auteur qui naguère montrait un esclave courant par la rue et le peuple lui faisant place. Il n'a pas à présenter l'éloge d'un fou sur les bévues de qui, à la prochaine occasion, il en dira beaucoup plus long, si ce fou ne met fin à ses méchancetés.

> Ne ille pro se dictum existumet,
> Qui nuper fecit servo currenti in via
> Decesse populum. Cur insano serviat?
> De illius peccatis plura dicet, quum dabit
> Alias novas, nisi finem maledictis facit.

Comme on le voit, rien ne manque à ce petit morceau oratoire qui nous donne on ne peut mieux l'intelligence des circonstances au milieu desquelles fut représentée la pièce nouvelle.

Pas plus que dans les prologues des deux comédies précédentes il n'y est question d'*argumentum*. L'exposition, une des plus heureuses qui soient au théâtre, est tout entière dans les premières scènes.

Ménédème, « celui qui se punit lui-même », a vendu la maison et les serviteurs qu'il avait en ville et s'est retiré à la campagne, où, du matin au soir, malgré ses soixante ans, il se soumet aux travaux les plus durs. Son voisin Chrémès, que surprend une telle conduite, lui témoigne de l'intérêt et, sans se laisser rebuter par ses premières réponses un peu brusques, le questionne avec tant de sympathie[1] qu'il finit par obtenir de lui la confidence de ses malheurs. Voyant son fils Clinia, amoureux d'Antiphile, la fille d'une pauvre femme de Corinthe, le vieillard l'a, par des reproches trop sévères, poussé à prendre du service en Asie; et depuis, resté seul, saisi d'amers regrets, il a résolu de mener une vie d'expiation jusqu'au retour de celui dont il a causé le départ et la misère[2]. Sans lui dissimuler qu'il eût mieux valu traiter son fils avec plus

(1) *Appendice*, XXI.
(2) *Appendice*, XXII.

de tendresse, Chrémès s'efforce de le réconforter par quelques paroles d'espoir et l'invite à venir, le soir même, fêter avec lui les Dionysiaques. Le malheureux reste sourd à toute consolation et refuse l'invitation. Mais voici que Chrémès, en le quittant, apprend le retour de Clinia. Cette nouvelle lui est donnée par son propre fils Clitiphon qui, étant depuis longtemps ami de Clinia, vient de lui offrir l'hospitalité. Sa première pensée est d'aller chercher Ménédème; Clitiphon l'en dissuade; car Clinia à qui, selon lui, il appartient de prendre un parti, ne sait que faire, redoutant la colère de son père et ignorant en quelles dispositions il va retrouver Antiphile dont il est toujours éperdument amoureux. Réflexion faite, Chrémès croit prudent de ne rien dire tout de suite des sentiments actuels de Ménédème; il profite même du grand embarras de Clinia pour exposer à son fils une leçon de morale que celui-ci reçoit avec un très respectueux assentiment. Mais à peine Chrémès est-il rentré chez lui que nous sommes édifiés sur la conduite du jeune homme. Lui aussi s'est épris d'amour sans en rien dire à son père; et même il considère sa situation comme plus grave encore que celle de son ami. « Clinia du moins, dit-il, quels que soient ses embarras, a une maîtresse élevée dans les principes de l'honnêteté et de la pudeur, qui ne sait rien de l'industrie des courtisanes, tandis que la mienne est impérieuse, effrontée, dépensière, amie du faste et de l'ostentation. »

Nam hic Clinia, etsi is quoque suarum rerum satagit, attamen
Habet bene et pudice eductam, ignaram artis meretriciæ.
Mea'st potens, procax, magnifica, sumptuosa, nobilis.

Au deuxième acte, les deux jeunes amis sont ensemble; ils ont envoyé à la ville deux esclaves, le pédagogue Syrus et Dromon, pour s'enquérir d'Antiphile, et Clinia, dans son impatience, exprime toutes les craintes que lui fait éprouver son amour. Quand les deux messagers reviennent annonçant qu'ils sont suivis de près par la jeune personne

et par une autre, accompagnées d'un nombreux et riche cortège de femmes, les appréhensions de l'amoureux n'en restent pas moins vives. D'où vient tant de luxe à Antiphile, elle qui n'avait, lorsqu'il est parti, qu'une seule petite suivante à son service? Mais Syrus le rassure : il lui conte en quel état modeste il l'a trouvée travaillant au logis avec l'aide de sa petite esclave et quels tendres sentiments elle a témoignés à la nouvelle de son retour imprévu. Alors Clinia exulte. Clitiphon le félicite; seulement c'est lui qui maintenant a des sujets de crainte. Pour servir ses amours, Syrus n'a-t-il pas eu l'idée d'amener chez son père, avec Antiphile, la grande courtisane dont il parlait tout à l'heure ! Le pompeux cortège annoncé n'est autre que celui de cette Bacchis qu'il aime ! Il est sur le point de tout éloigner : cependant, comme il voit là le seul moyen de donner une satisfaction au goût de la belle dame pour la dépense, sa passion l'emporte. Il est entendu d'ailleurs que, aux yeux de Chrémès, qui va héberger tant de monde, Clinia passera pour l'amant de Bacchis et qu'Antiphile sera conduite dans l'appartement de Sostrata, la femme de Chrémès. A peine ces dispositions de Syrus sont-elles approuvées, que Bacchis et Antiphile arrivent; tandis que, par prudence, Clitiphon se tient à l'écart, Antiphile, à qui l'émotion laisse à peine la force de s'avancer, reçoit tendrement le salut de son fidèle amant.

Entre le deuxième et le troisième acte, le festin a eu lieu. Clitiphon a pu jouir de la vue de Bacchis en présence même de son père, qui a bien remarqué qu'il avait pour elle des attentions un peu vives, mais qui, malgré cela, n'a pas deviné la vérité. La nuit s'est passée et le jour paraît. Chrémès, qui se reproche de cacher trop longtemps à Ménédème le retour de Clinia, va lui en porter la nouvelle. Le vieillard naturellement veut courir tout de suite vers son fils. Chrémès l'arrête. Il lui reproche de tomber d'un excès dans un autre, d'une trop grande rigueur dans une trop grande libéralité. « Eh quoi ! plutôt que de fermer les yeux naguère sur l'affection de votre fils pour une jeune

fille modeste et peu exigeante, vos menaces l'ont forcé de s'expatrier, et maintenant que cette fille est devenue une grande courtisane, capable de dévorer la fortune d'un satrape, capable en deux jours de me ruiner complètement si elle prenait chez moi un second repas semblable à celui d'hier, vous allez de bon gré vous livrer à toutes les dépenses qu'elle exigera de lui. Prenez au moins un biais pour amortir le mal. Feignez l'ignorance ; que votre fils se croie obligé de recourir à la ruse pour vous soutirer ce dont il aura besoin, et qu'il ne sache pas que vous êtes prêt à sacrifier pour lui votre avoir tout entier. » Ménédème se rend à ses excellentes raisons. « Soit, lui répond-il, mais faites qu'il me trompe tout de suite et que je le revoie ! » Chrémès a donc une conversation avec Syrus qui est bien étonné de lui entendre affirmer que, dans certaines circonstances, les esclaves ont le droit de tromper le maître et qu'il n'y aurait aucun mal à lui par exemple à venir en aide à Clinia pour tromper son père. « Mais si, un beau jour, interrompt Syrus, votre fils, dans un cas semblable.... » — « Il sera temps alors d'y songer, réplique-t-il. Il ne s'agit pas ici de mon fils. » Cependant, à l'instant même, il aperçoit Clitiphon qui, en sortant de la maison, prend trop de libertés avec Bacchis : il l'avertit que cette manière d'agir, dont il s'est déjà étonné pendant le repas de la veille, pourrait singulièrement froisser la susceptibilité de son ami Clinia et qu'il fera bien de ne plus s'y laisser aller ; Syrus, en bon pédagogue, approuve en tout point les remontrances paternelles, et le pauvre Clitiphon, maugréant à part lui, se voit obligé d'aller se promener loin de Bacchis. Syrus reprend alors avec Chrémès la conversation qu'a interrompue cet incident, et voici son explication au sujet de ce que, pour suivre son avis, il a l'intention de faire à l'égard de Ménédème : « Bacchis, lui conte-il, avait prêté mille drachmes à une vieille femme de Corinthe. La vieille est morte et a laissé à la courtisane, en nantissement de la somme, une fille toute jeune, qui a été amenée ici avec elle et qui est en ce moment chez votre femme.

J'irai voir Ménédème : je lui dirai que cette jeune fille a été enlevée dans la Carie, qu'elle appartient à une famille riche et noble et qu'il y a beaucoup à gagner en la rachetant. » Mais Chrémès n'a pas le loisir d'exprimer sa pensée sur ce sujet : il entend du bruit à sa porte et veut savoir quelle en est la cause.

C'est l'arrivée de Sostrata. Elle a reconnu dans un anneau que portait Antiphile celui qu'elle avait autrefois confié à une vieille Corinthienne chargée par elle d'exposer une enfant nouveau-née. Elle avait ainsi désobéi à son mari qui, ne voulant pas de fille et usant de son autorité paternelle, avait ordonné la mort de l'enfant. La malheureuse mère lui dévoile ce qu'elle a fait autrefois et ce qu'elle vient de découvrir. Chrémès, convaincu qu'Antiphile a mené la même vie que Bacchis, reproche à sa femme, en paroles d'une éloquente vivacité, tout le mal qu'elle a fait en croyant faire bien : il est profondément désolé de se trouver le père d'une personne tombée en un état abject ; mais les réponses pleines de sensibilité et de douce résignation de Sostrata finissent par le calmer. Il consent à reconnaître Antiphile. On conçoit la joie qu'un pareil événement donne à Clinia qui n'a plus qu'une chose à solliciter de son père, son mariage légitime avec Antiphile, devenue la fille de Chrémès. Ménédème, heureux au-delà de tout espoir, ne demande pas mieux que de faire auprès de son voisin la démarche nécessaire. Seulement, Chrémès, à qui Syrus veut soutirer en faveur de Clitiphon les mille drachmes censément dues par Antiphile à Bacchis, a été soigneusement maintenu dans la persuasion que Clinia est l'amant de la courtisane : il croit en conséquence que, selon la convention, Ménédème est toujours la dupe de Syrus et qu'il y a en cours quelque forte manigance ; Ménédème a beau lui déclarer formellement que le véritable amant de Bacchis est Clitiphon, il se moque de son assertion, il lui rappelle que c'est pour se conformer au désir exprimé par lui-même qu'on emploie envers lui des ruses auxquelles on serait en droit d'être étonné de

le voir se prendre maintenant pour tout de bon. Enfin, comme Syrus lui persuade aussi qu'il a le devoir d'acquitter au nom d'Antiphile la prétendue dette contractée envers Bacchis, il va chercher les mille drachmes et charge de les lui porter son propre fils Clitiphon qui peut à peine surmonter la stupeur où le jette un tel succès.

Il est impossible néanmoins que son erreur se prolonge. Le plus plaisant de la chose, c'est que, dès qu'il est amené par de nouvelles explications de Ménédème à reconnaître combien il a été joué par Syrus et trompé par son fils, il se laisse aller à toute sa colère et lance contre eux les plus terribles menaces. Lui qui blâmait son voisin de son ancien excès de dureté se livre maintenant à la sévérité sans aucun ménagement. Il fait si bien que Clitiphon en arrive à se croire un enfant supposé auquel on a témoigné de la tendresse jusqu'au jour où a été retrouvée la fille de la maison et songe déjà à se donner la mort. Il faut que Sostrata s'interpose et que Ménédème à son tour vienne rappeler à ce père irascible les conseils que lui-même se plaisait à prodiguer aux autres. Clitiphon d'ailleurs exprime le regret des fautes qu'il a commises, promet de ne plus voir Bacchis, consent à se marier et désigne même comme la femme qu'il lui convient d'épouser une jeune fille dont le choix plaît à ses parents. La comédie finit donc comme doit finir toute bonne comédie : Clinia et Antiphile s'unissent l'un et l'autre, et tout le monde est satisfait, voire même Syrus dont Clitiphon, qui n'est pas un ingrat, sollicite et obtient de Chrémès le pardon inespéré.

La Harpe, avec l'assurance ordinaire qu'il apporte à ses jugements sur les écrivains anciens, dit que l'*Heautontimorumenos* est la plus faible des pièces de Térence, et ce qui le porte à l'apprécier ainsi, c'est, dit-il, que l'intrigue en est froide. Mais Térence, nous le savons, n'avait pas eu la pensée d'en faire une de ces compositions vives et au jeu animé que les Romains appelaient *motoriæ* ; il la donne, au contraire, dans son prologue, pour une comédie *stataria*,

c'est-à-dire pour une pièce ayant peu d'action et de mouvement, dont le mérite doit reposer principalement sur la peinture des mœurs ; Ambivius se félicite d'avoir à la représenter, parce qu'il n'y sera pas obligé d'exprimer à grands cris et à grands gestes la violence et l'agitation des passions. Tout cela n'est pas moins nettement qu'adroitement annoncé. Or rien ne manque, me semble-t-il, à la pièce considérée comme *stataria*. La faiblesse paternelle, qui est le fond du sujet, s'y trouve dépeinte avec un art profond ; et ce n'est pas seulement le caractère du personnage principal, Ménédème, admirablement représenté, qui nous intéresse, les autres portent la marque du même talent. Antiphile est une délicieuse figure. La délicatesse et la simplicité de ses traits forment avec la superbe arrogance de Bacchis un contraste saisissant. Il y a une opposition tout aussi habile entre l'amour sérieux et fidèle de Clinia pour la première et la passion déréglée mais éphémère de Clitiphon pour la seconde. Sostrata est une matrone intelligente, au cœur bien placé, qui sait intervenir au bon moment pour son fils et parler franc, avec douceur mais sans faiblesse, à l'époux irrité. Et ne nous arrêtons-nous pas également avec complaisance sur le type de Chrêmès, ce brave homme qui, dans sa touchante sympathie pour le malheur d'autrui, trouve ce vers à jamais célèbre,

Homo sum : humani nihil a me alienum puto [1] ;

Je suis homme et rien de ce qui touche l'homme ne me paraît indifférent ;

(1) Act. I, sc. 1. — Cf. Cic., *De Leg.*, I ; *De Offic.*, I, 9 ; Sen., *Epist.*, XCV ; August., *Epist.*, LI. — « Dans ce vers fameux, que chacun cite et retourne en tout sens, dit Guillaume Guizot dans l'étude historique et littéraire qu'il a intitulée *Ménandre*, Térence a résumé le sentiment de l'humanité qu'exprimait la comédie nouvelle. Il faut lui laisser l'honneur tout entier de la forme large et précise qu'il a donnée à cette pensée. Dans les fragments de la comédie grecque, nous ne retrouvons, sur ce sujet, aucun vers que Térence paraisse avoir vraiment traduit. » In-8, 1866, p. 264.

mais qui, plein d'expérience pour les autres, n'en garde pas pour lui, et s'attire en fin de compte cette réprimande de son voisin :

> Nonne id flagitium'st, te aliis consilium dare,
> Foris sapere, tibi non posse auxiliarier?
> Act. V, sc. 1.

N'est-ce pas une honte de donner des conseils aux autres, d'avoir la sagesse pour autrui et de ne pouvoir vous en servir pour vous-même ?

Peut-être le poète n'a-t-il montré nulle part mieux qu'ici le naturel, la simplicité, la délicatesse et la grâce que revêtent ses meilleurs dessins [1].

Du reste, si les qualités particulières de l'*Heautontimorumenos* n'ont pas été suffisamment reconnues par tous les critiques, plusieurs de ceux-ci ont attribué à cette œuvre de Térence un mérite que vraisemblablement elle n'a pas. Venediger [2], par exemple, a voulu démontrer que l'auteur n'a jamais usé à l'égard de Ménandre, son modèle, de plus de liberté qu'en cette pièce, et que, dédoublant l'intrigue, il y a inventé complètement les deux personnages de Bacchis et Clitiphon. Cette hypothèse, qui repose en grande partie sur le sixième vers du prologue [3], n'est guère admissible. Car, en relisant attentivement toute la comédie, on ne voit pas du tout comment on pourrait en détacher les deux rôles en question. De la première scène, en effet, il résulte que Chrémès entre pour la première fois en conversation intime avec Ménédème et qu'il ne connaît pas encore Clinia ; cependant, à son arrivée chez lui, il y trouve Clinia

(1) Citons pour mémoire une imitation, sans grande valeur, qui en a été faite par l'auteur dramatique français, Fagan, dans le premier acte de ses *Caractères de Thalie*, comédie en trois actes et en prose, représentée en 1637 sur le Théâtre-Français.

(2) *Fleck. Jahrb.*, 109, 1874, p. 129 sqq.

(3) « *Simplex quæ ex argumento facta est duplici* », vers où quelques commentateurs d'ailleurs, tels que le savant Lessing, sont d'avis de remplacer le mot *duplici* par *simplici*.

installé avec sa maîtresse ; cette installation s'explique par l'amitié qui lie le jeune homme depuis longtemps à Clitiphon et resterait, si Clitiphon n'existait pas, sans explication possible. D'autre part, Syrus n'aurait à combiner aucun stratagème, si Clitiphon n'avait point Bacchis pour maîtresse. Et de plus toute la partie comique du rôle de Chrémès disparaîtrait sans la conduite fautive de son fils avec la courtisane, sans les ruses qu'elle entraîne et auxquelles il se laisse prendre, sans la grande colère qui en résulte. On se demande ce qu'aurait pu être la comédie de Ménandre sans Clitiphon et Bacchis, une comédie sans action aucune. Il est donc plus sage de croire que Térence a tiré de l'original grec l'intrigue tout entière ; ce qu'il semble bien dire d'ailleurs quand il affirme que «d'une pièce grecque intacte il a fait une pièce latine intacte»,

> Ex integra græca integram comœdiam
> Hodie sum acturus Heautontimorumenon.

Des détails soigneusement agencés, de fines esquisses, d'heureux contrastes, des pensées d'un tour parfois qui s'impose à l'esprit, un style plein de charme, voilà ce qu'il y a mis personnellement, et sa part de travail, ainsi réduite, est encore assez large pour lui mériter de beaux éloges.

V

L'*Heautontimorumenos* ayant réussi et la seconde représentation de l'*Eunuque* ayant été accueillie avec le même succès que la première, Térence prit en lui plus de confiance qu'après l'échec de l'*Hécyre* et crut, lorsqu'il présenta le *Phormion*, pouvoir s'abstenir de confier à Ambivius le soin d'en réciter le prologue. Il aimait mieux réserver pour les circonstances difficiles l'efficace recommandation tirée de la personnalité de son directeur de troupe : il avait

d'autant plus d'intérêt à n'y recourir qu'avec discrétion qu'Ambivius se chargeait toujours de jouer dans chaque pièce un des premiers rôles et que son âge commandait de ne pas user de son dévouement sans ménagement.

Ce prologue du *Phormion* nous indique une nouvelle phase de la lutte engagée par le vieux poète Luscius contre son jeune concurrent. Nous avons noté la transformation que Térence avait fait subir au prologue en y supprimant l'*argumentum*. Dès le début, lorsqu'il avait opéré cette suppression dans l'*Andrienne*, ses adversaires n'y avaient pas fait grande attention : ils avaient pu croire qu'elle ne se produisait que par exception comme, une fois, elle s'était produite auparavant dans le théâtre de Plaute à propos du *Trinummus*. Mais quand ils virent qu'elle tenait à un système que le nouveau venu prétendait élever en contradiction avec l'usage traditionnel qu'ils suivaient eux-mêmes, ils lui cherchèrent querelle. Ils insinuèrent méchamment que ce devait être par pure incapacité qu'il ne donnait pas à ces sortes de compositions la même forme et le même développement que ses devanciers ; il n'était que trop heureux, à les entendre, de trouver dans leurs propres attaques la ressource d'une polémique lui fournissant une matière que son imagination eût été impuissante à lui procurer.

A ce premier reproche concernant les prologues ils en ajoutaient un autre portant sur les comédies mêmes, dont ils trouvaient le ton trop plat, trop faible, *oratio tenuis*, et le style trop léger, trop terne, *scriptura levis* ; ils disaient qu'elles manquaient d'élévation et de vigueur.

Térence devait se sentir plus sérieusement touché par la dernière de ces deux critiques ; car, si exagérés qu'en fussent les termes, elle reposait sur un fond de vérité. Ce qu'il y avait de bien fondé dans ce grief en rendait même la réfutation assez difficile : comment, en effet, devant des spectateurs aussi peu lettrés que la foule romaine, entrer dans de longues considérations littéraires sur la distinction des qualités propres aux divers genres de compositions

dramatiques et leur démontrer que le prétendu défaut qu'on lui imputait n'était qu'un procédé artistique employé pour rendre avec plus de fidélité l'image de chaque personnage tel qu'il se présente naturellement au milieu des mille détails de la vie de tous les jours ? Dans l'impossibilité d'aborder directement une telle discussion, l'auteur incriminé chercha une manière implicite et plus facile de se faire comprendre de ses auditeurs. Au lieu de se défendre, il attaqua Luscius : il choisit dans le théâtre de celui-ci quelque scène pouvant autoriser un blâme qui fût tout l'opposé de celui qui lui était adressé à lui-même ; il l'accusa d'employer dans la comédie des moyens et un style ne convenant qu'à la tragédie; et comme Luscius avait représenté le caractère d'un homme devenu fou par amour et qui, dans les accès de sa folie, croyait voir sa maîtresse changée en biche, poursuivie par des chasseurs et implorant son secours, il s'empara de cette situation d'un pathétique outré pour taxer d'exubérance et d'emportement celui qui l'accusait de mollesse et de débilité.

Postquam poeta vetus poetam non potest
Retrahere ab studio et transdere hominem in otium,
Maledictis deterrere, ne scribat, parat.
Qui ita dictitat, quas antehac fecit fabulas,
Tenui esse oratione et scriptura levi :
Quia nusquam insanum scripsit adulescentulum
Cervam videre fugere, et sectari canes,
Et eam plorare, orare ut subveniat sibi.
Quodsi intelligeret, quum stetit olim nova,
Actoris opera magis stetisse quam sua,
Minus multo audacter, quam nunc lædit, læderet.

Le vieux poète n'ayant pu faire que Térence laissât là son art et se condamnât au repos, essaye, en le décriant, de l'empêcher d'écrire. Il ne cesse de répéter que jusqu'ici toutes les pièces de notre auteur manquent d'élévation dans le ton et de vigueur dans le style ; et cela parce que nulle part on n'y voit un jeune homme en délire qui croit apercevoir une biche en fuite, poursuivie par les chiens et suppliant qu'on lui vienne en aide. Si l'auteur de cette nouveauté savait com-

prendre que son œuvre a dû le succès au talent de l'acteur plutôt qu'au sien, il montrerait beaucoup moins d'audace à attaquer ceux qu'il attaque maintenant.

En fait, cette manière de répondre n'était pas une justification : en montrant que Luscius était tombé dans un excès, Térence ne prouvait nullement que lui-même n'avait pas péché par l'excès contraire ; mais il savait que la foule écoute toujours plus volontiers celui qui porte des coups que celui qui en reçoit sans en rendre, et le point important pour lui était de ne point accroître l'audace de son ennemi et de ne point se diminuer aux yeux de tous en ayant l'air, par son silence, d'accepter le grief énoncé.

L'autre reproche avait moins de gravité ayant moins de fondement. La réponse était aisée et Térence ne manqua pas de la faire. On dit, objecta-t-il, que, sans la provocation du vieux poète, le nouveau, n'ayant personne de qui médire, eût été incapable de trouver la matière d'un prologue; pourquoi donc cette provocation? Est-ce lui qui l'a cherchée? Quand il a vu que, dans la carrière ouverte à tous ceux qui se vouent à l'art dramatique, on cherchait à arrêter ses premiers pas pour le réduire à la famine, il s'est défendu, voilà tout. A de bons procédés il eût répondu par de bonnes paroles, mais il renvoie les coups qui lui sont portés et il agira de même tant que son adversaire ne cessera pas de lui donner des sujets de plainte.

Après cette double réplique, il annonça le titre de sa pièce, et, fort de ses récents succès, il osa, en demandant pour elle la bienveillance du public, rappeler l'échec de l'*Hécyre* dont il avait évité de parler lors de la représentation de l'*Heautontimorumenos*.

Voluntas vostra si ad poetam accesserit,
Date operam, adeste æquo animo per silentium,
Ne simili utamur fortuna, atque usi sumus
Quum per tumultum noster grex motus loco'st :
Quem actoris virtus nobis restituit locum,
Bonitasque vestra adjutans atque æquanimitas.

Si vous voulez du bien au poète, prouvez-le-lui, je vous en prie, écoutez sans parti pris et en silence. Préservez-nous d'une disgrâce semblable à celle que nous avons naguère éprouvée, lorsqu'un tumulte imprévu fit que notre troupe dut quitter la scène, où ne tarda pas d'ailleurs à nous rappeler le mérite de nos acteurs, aidé de votre bienveillance et de votre impartiale équité.

La comédie tient son titre du nom que porte un des principaux personnages, un parasite d'un genre particulier, sorte de chevalier d'industrie et de subtil intrigant, qui connaît tous les détours de la chicane et peut rendre service comme aussi faire le plus grand mal à ceux qui l'entourent. Le sujet est le même que celui de l''Επιδικαζόμενος d'Apollodore; ce mot grec, en effet, signifie *le demandeur* et indique le rôle d'homme retors en affaires que joue le parasite.

L'Athénien Chrémès, mari de la riche Nausistrata, dont il a un fils nommé Phédria, s'est rendu coupable jadis d'une grave infidélité. Dans un de ses voyages à Lemnos, il a épousé secrètement, en prenant le faux nom de Stilpon, une jeune femme qui lui a donné une fille appelée Phanium. Personne ne l'a jamais su, excepté son frère Démiphon. Aussi pour mieux cacher la naissance clandestine de cette fille et lui réserver une place légitime dans la famille, Chrémès et Démiphon sont convenus entre eux de la donner un jour pour femme à Antiphon, fils de ce dernier. Le moment étant venu de mettre ce projet à exécution, tandis que Démiphon s'embarque pour un voyage d'affaires, Chrémès part à Lemnos pour en ramener Phanium avec sa mère. Mais celle-ci, dans l'intervalle, pressée par l'indigence, s'est rendue à Athènes avec Phanium pour y rechercher Stilpon. Elle y meurt, laissant sa fille aux soins de son ancienne nourrice Sophrona. Et Antiphon rencontre par hasard la jeune fille au moment même où son désespoir et ses larmes la font voir encore plus belle en la rendant plus touchante. Il veut l'épouser. Il a recours pour cela à Géta, l'esclave

de confiance, à qui les deux pères en partant ont laissé la surveillance de leurs deux fils. Géta le met en rapport avec le parasite Phormion. Celui-ci, avec son adresse ordinaire, l'appelle en justice où il le fait passer pour le plus proche parent de Phanium et le met comme tel, aux termes de la loi, en demeure ou de payer une dot à la jeune fille ou de l'épouser. Antiphon, qui est d'accord avec lui, n'a garde de se défendre : il épouse.

Tels sont les faits qui ont précédé l'action : nous les connaissons par une conversation que tiennent Géta et un esclave de ses amis, nommé Dave, puis par un entretien des deux jeunes gens, cousins germains, Antiphon et Phédria. Antiphon exprime la crainte que lui cause le mariage contracté en l'absence et sans l'autorisation de son père, tandis que Phédria le trouve fort heureux au contraire d'avoir pu s'unir à la personne aimée; car lui n'a pas le même bonheur dans ses amours : il s'est épris d'une joueuse de cithare et ne peut payer à Dorion, marchand d'esclaves, le prix de celle qu'il voudrait posséder. Pendant qu'ils se font leurs confidences, Géta accourt hors d'haleine et tout bouleversé. Il leur annonce que Démiphon vient de débarquer. A l'avis du danger qui le menace, Antiphon se désespère et montre si peu de courage que Géta et Phédria, ponr lui faire honte, feignent de l'abandonner; il s'efforce alors de prendre plus d'assurance et se prépare devant eux à soutenir hardiment l'approche de son père; mais, dès que celui-ci paraît au loin, il se sauve[1]. Géta et Phédria n'en persévèrent pas moins dans la résolution de le défendre. Phédria le premier aborde son oncle et s'étonne de son courroux qu'il trouve tout à fait excessif; car enfin Antiphon n'a vraiment commis aucune grosse faute, il est tombé dans les pièges d'un maître fripon qui a triomphé de lui au tribunal, et, s'il n'a rien dit devant les juges pour se défendre, c'est que la pudeur naturelle à tout jeune homme bien né l'a rendu timide et

(1) *Appendice*, XXIII.

muet. Géta intervient à son tour : lui, simple esclave, n'avait pas le droit de plaider la cause de son maître, et quant à éviter le mariage en payant une dot à la jeune fille, comment l'aurait-on fait, n'ayant pas l'argent nécessaire et ne pouvant en aucune façon se le procurer chez les usuriers? Démiphon ne trouve rien à répondre à tout cela, si ce n'est qu'il va reprendre l'affaire et qu'il veut voir Phormion.

Phormion, à qui Géta vient de rendre compte des dispositions de Démiphon, se charge de lui donner du fil à retordre, et quand celui-ci paraît, les deux rusés compères font semblant de se disputer entre eux, l'un l'accusant très haut d'avoir bien connu le père de Phanium, son proche parent, et de vouloir repousser la jeune fille à cause de son indigence, l'autre se scandalisant de telles accusations lancées contre son maître. Démiphon apostrophe donc Phormion et le prie de s'expliquer clairement au sujet de la prétendue parenté qui a servi de base au jugement rendu contre son fils; Phormion, de son côté, élude la question et lui conseille ironiquement de faire revenir le tribunal sur la chose jugée; et comme le vieillard en colère dit qu'il chassera la jeune femme de chez lui, l'intrigant, en se retirant, le menace d'un bon procès, s'il se permet envers elle le moindre traitement indigne d'une femme libre. Démiphon consulte alors les trois amis dont il a sollicité l'aide : leurs trois avis contradictoires le laissent plus embarrassé qu'auparavant, de sorte qu'il ne compte plus que sur le retour de son frère pour recevoir en ces graves circonstances un bon conseil.

Tandis qu'Antiphon se lamente au sujet de la décision que le retour prochain de son oncle peut faire prendre à son père, Phédria s'impatiente contre Dorion, le marchand d'esclaves, qui a promis de livrer sa Pamphila à un capitaine dès le lendemain, si lui-même n'apporte l'argent avant son rival. Antiphon toutefois, désireux de témoigner sa reconnaissance à Phédria, qui l'a si bien défendu tout à l'heure, supplie Géta d'inventer quelque manigance

capable de procurer les trente mines demandées, et Géta, bien que cette nouvelle affaire à la suite de l'autre puisse causer un gros surcroît de difficultés et de dangers, voyant le pauvre amoureux prèt aux pires résolutions s'il perd celle qu'il aime, promet d'aller s'entendre avec Phormion sur le plan qu'il conçoit à l'instant en sa faveur.

Cependant Chrémès débarque à son tour et rejoint son frère. Il lui annonce qu'il a appris à Lemmos le départ de Phanium et de sa mère pour Athènes; ils n'en témoignent que plus de mécontentement l'un et l'autre du mariage récent d'Antiphon ; car ils ne se doutent pas que c'est précisément Phanium qu'il a épousée. Aussi, quand Géta, qui a besoin d'argent pour favoriser les folles amours de Phédria, vient leur proposer de la part de Phormion de faire rompre le mariage moyennant trente mines, ils consentent à les payer. L'argent est remis à Phormion qui le passe aussitôt à Phédria pour l'achat de sa belle joueuse de cithare. Mais Chrémès, peu après, fait la rencontre de la nourrice de Phanium et apprend comment, par le pur effet du hasard, sa fille se trouve mariée, comme il le voulait, avec celui qu'il lui destinait[1]. Que la vieille seulement ne dise à personne qu'il s'est appelé Stilpon et que Phanium est sa fille; car si sa femme Nausistrata le savait, grands dieux! que deviendrait-il ?

Malheureusement pour lui, il ne prend pas assez de précautions : Géta, à la dérobée, écoute une de ses conversations avec Démiphon, surprend son secret et n'a rien de plus pressé que de le communiquer à ses complices. Phormion s'en félicite, ne doutant pas que les deux vieillards, n'ayant plus besoin de rompre le mariage, ne lui réclament les trente mines qu'ils lui ont remises dans ce but. C'est en effet la première pensée qui leur vient à l'esprit, et, comme sur son refus de rendre l'argent, ils le maltraitent pour le contraindre à cette restitution, il se venge de leurs mauvais traitements en appelant à grands cris Nau-

(1) *Appendice*, XXIV.

sistrata qu'il met complètement au courant de ce qu'a fait Chrémès. Nausistrata se laisse d'abord aller à son indignation. Enfin, devant le repentir de son mari et la chaleureuse intervention de Démiphon, elle s'apaise et se montre disposée au pardon, non toutefois sans y mettre des conditions : il est entendu que Chrémès pardonnera de son côté à ceux qui l'ont trompé, qu'il n'aura pas à réprimander son fils, et que Phormion même, en récompense des services rendus à Phédria et du secret livré à la matrone, deviendra le parasite de la maison.

Il y a dans cette comédie du *Phormion* plus d'entrain et de mouvement que dans toutes les précédentes et l'on y sent la volonté qu'avait l'auteur de donner le moins de prise possible au reproche que, sous ce rapport, Luscius avait eu quelque raison d'exprimer. Aussi a-t-elle attiré plus que les autres l'attention et l'imitation de notre grand comique français. Molière en a transporté le fond de l'intrigue dans *les Fourberies de Scapin*, dont le principal personnage, remplissant le même rôle que le parasite aidé de Géta, est un valet qui dupe deux vieillards crédules et leur escroque de l'argent pour servir les amours de deux jeunes gens. Les emprunts portant sur les détails sont même nombreux. Voyez, par exemple, dans la scène II du premier acte de la pièce française, le récit qu'Octave fait à Scapin de sa première rencontre avec la jeune Hyacinte :

« Nous entrons dans une salle, où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, et d'une jeune femme toute fondante en larmes, la plus belle et la plus touchante qu'on puisse jamais voir... Une autre aurait paru effroyable en l'état où elle était ; car elle n'avait pour habillement qu'une méchante petite jupe, avec des brassières de nuit qui étaient de simple futaine ; et sa coiffure était une cornette jaune, retroussée au haut de sa tête, qui laissait tomber en désordre ses cheveux sur ses épaules ; et cependant, faite comme cela, elle brillait de mille attraits, et ce n'étaient qu'agréments et que charmes que toute sa personne... Ses larmes n'étaient point de ces larmes désagréables qui défigurent un visage ;

elle avait, à pleurer, une grâce touchante, et sa douleur était la plus belle du monde... Après quelques paroles, dont je tâchais d'adoucir la douleur de cette charmante affligée, nous sortîmes de là ; et demandant à Léandre ce qu'il lui semblait de cette personne, il me répondit froidement qu'il la trouvait assez jolie. Je fus piqué de la froideur avec laquelle il m'en parlait, et je ne voulus point lui découvrir l'effet que ses beautés avaient fait sur mon âme.

Sylvestre, interrompant Octave : Si vous n'abrégez ce récit, nous en voilà pour jusqu'à demain. Laissez-le-moi finir en deux mots... Son cœur prend feu dès ce moment : il ne saurait plus vivre qu'il n'aille consoler son aimable affligée. Ses fréquentes visites sont rejetées de la servante, devenue la gouvernante par le trépas de la mère. Voilà mon homme au désespoir ; il presse, supplie, conjure ; point d'affaire. On lui dit que la fille, quoique sans bien et sans appui, est de famille honnête, et qu'à moins que de l'épouser, on ne peut souffrir ses poursuites. Voilà son amour augmenté par les difficultés... »

Dans la pièce latine, c'est l'esclave Géta qui fait à Dave, de la même manière, le récit de la rencontre d'Antiphon et de Phanium :

« . . . Suam matrem lamentari mortuam :
Ea sita erat exadvorsum : neque illi benevolens,
Neque notus, neque cognatus, extra unam aniculam,
Quisquam aderat, qui adjutaret funus. Miseritum'st.
. . . Virgo pulchra : et quo magis diceres,
Nihil aderat adjumenti ad pulchritudinem :
Capillus passus, nudus pes, ipsa horrida,
Lacrumæ, vestitus turpis : ut, ni vis boni
In ipsa inesset forma, hæc formam extinguerent.
Ille qui illam amabat fidicinam, tantummodo,
Satis, inquit, scita'st : noster vero. . — *Davus*. Jam scio :
Amare cœpit. — *Geta*. Scin quam ? Quo evadat, vide.
Postridie ad anum recta pergit : obsecrat,
Ut sibi ejus faciat copiam. Illa enim se negat :
Neque eum æquum ait facere : illam civem esse Atticam,
Bonam, bonis prognatam : si uxorem velit,
Lege id licere facere : sin aliter, negat.
Noster, quid ageret, nescire : et illam ducere
Cupiebat, et metuebat absentem patrem.

Act. 1, sc. 2.

« Elle pleurait sa mère qui venait de mourir et se tenait assise auprès du corps. A l'exception d'une vieille femme, personne, pas un ami, pas une connaissance, pas un parent pour s'occuper avec elle des funérailles : c'était à faire pitié !... Qu'elle était belle! et d'autant plus belle que rien ne relevait sa beauté. Cheveux épars, pieds nus, complètement négligée, le visage noyé de larmes, en misérables habits; il fallait qu'elle fût naturellement bien belle pour que tout cela ne la rendît point laide. Phédria, le cœur pris par sa chanteuse, se contenta de dire froidement qu'elle était assez jolie, mais notre Antiphon... — *Dave.* Je devine. Il devient amoureux. — *Géta.* A quel point! tu vas voir. Dès le lendemain, il va droit à la vieille, la conjure de lui donner accès. Elle refuse et lui dit qu'il agit mal, que cette jeune fille est citoyenne d'Athènes, honnête et de bonne famille; s'il veut l'épouser, libre à lui; sinon, rien. Notre jeune homme alors ne sait que faire. Épouser, il ne demande pas mieux, mais la crainte de son père en voyage... »

Un peu plus loin, remarquez le discours que tient Démiphon après les mauvaises nouvelles qu'il a reçues à son arrivée :

. . . peregre rediens semper cogitet,
Aut filii peccatum, aut uxoris mortem, aut morbum filiæ;
Communia esse hæc; fieri posse; ut nequid animo sit novom.
Quicquid præter spem eveniat, omnia id deputare esse in lucro.

En revenant d'un voyage lointain, tout père de famille devrait s'attendre à trouver son fils en faute, sa femme morte, sa fille malade, et se dire que ce sont tous événements fréquemment arrivés à d'autres et qui peuvent aussi lui arriver. Son âme ainsi ne serait pas prise au dépourvu et tout ce qui tromperait ses craintes pourrait être considéré par lui comme autant de gagné.

joignez à ce discours les paroles que, sans être entendu du vieillard, et par moquerie, Géta adresse à Phédria :

. . . incredibile quantum herum anteeo sapientia.
Meditata mihi sunt omnia mea incommoda, herus si redierit :
Melendum'st in pistrino ; vapulandum : habendæ compedes :
Opus ruri faciendum ! horum nihil quicquam accidet animo novum.
Quicquid præter spem eveniet, omne id deputabo esse in lucro.

Act. I, sc. 5.

Vous ne croiriez pas combien je suis plus sage que mon maître. Moi j'ai calculé d'avance tout ce qu'il pourrait m'arriver de fâcheux à son retour, la meule à tourner, les étrivières, les chaînes aux pieds, la tâche aux champs; rien de tout cela ne prendra mon âme au dépourvu, et ce qui trompera mon attente, je le considérerai comme autant de gagné.

puis notez comment Molière met à la fois dans la bouche de Scapin et les réflexions philosophiques de Démiphon et la parodie qu'en fait Géta :

« Pour peu qu'un père de famille ait été absent de chez lui, il doit promener son esprit sur tous les fâcheux accidents que son retour peut rencontrer, se figurer sa maison brûlée, son argent dérobé, sa femme morte, son fils estropié, sa fille subornée; et ce qu'il trouve qui ne lui est point arrivé, l'imputer à sa bonne fortune. Pour moi, j'ai pratiqué toujours cette leçon dans ma petite philosophie; et je ne suis jamais revenu au logis que je ne me sois tenu prêt à la colère de mes maîtres, aux réprimandes, aux injures, aux coups de pied au cul, aux bastonnades, aux étrivières; et ce qui a manqué à m'arriver, j'en ai rendu grâce à mon bon destin. »

Act. II, sc. 8.

Dans cette même scène, où Scapin, pour soutirer de l'argent à Argante, lui démontre qu'il a tout intérêt à traiter avec le prétendu spadassin, frère de la jeune fille épousée, plutôt que de s'imposer les mille tracas d'un procès plus onéreux encore, nous reconnaissons toute la marche de la scène latine dont elle est l'imitation. Scapin commence par énoncer un très gros chiffre pour en obtenir un moindre; il parle d'abord de cinq ou six cents écus, et comme Argante repousse une telle proposition, il la diminue et procède par petits morceaux : son spadassin voudrait un cheval, soit soixante pistoles; Argante les accorde; il faudrait les harnais et les pistolets, vingt pistoles; Argante y consent; puis le cheval du valet, trente pistoles; puis encore un mulet; puis le payement de quelques dettes contractées envers l'hôtesse; au total il arrive à demander

deux cents pistoles. Dans la pièce latine, Géta raconte également la démarche censément faite auprès de Phormion; les premières prétentions de l'intrigant étaient extravagantes, inadmissibles; mais elles sont abaissées et Géta n'en présente pas l'ensemble d'un seul coup; il s'agit d'abord de dix mines dont Phormion a besoin pour dégager une *petite* terre, puis de dix autres mines pour dégager une *petite* maison, puis dix mines encore pour acheter une *petite* esclave à sa femme et pour payer les frais de la noce.

Il serait facile de porter également la comparaison sur bien d'autres passages de la comédie de Molière, jusqu'au dénoûment qui n'est pas moins imité de celle de Térence. De même qu'Antiphon, Octave s'exerce à soutenir l'approche de son père et prend la fuite à sa vue; lorsque Géronte rencontre Nérine, nourrice de sa fille Hyacinte, elle le salue par son ancien nom d'emprunt et il lui adresse, comme Démiphon à Sophrona, nourrice de Phanium, la recommandation de ne jamais plus prononcer ce nom; l'explication de Nérine au sujet du mariage de la jeune fille laissée à ses soins ne diffère pas de celle de Sophrona; la conclusion, d'un côté comme de l'autre, est que « le hasard a fait ce que la prudence des pères avait délibéré. »

Dans cette imitation Molière a-t-il surpassé le poète latin? Boileau ne le pensait pas : il lui reprochait certainement de ne s'être pas renfermé dans les limites du comique où s'était tenu Térence et d'avoir transformé la composition latine en une farce exagérée, quand il disait, dans son *Art poétique*[1], que, « par l'étude de la cour et de la ville, fertiles en modèles,

Molière, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures;
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin. »

(1) A la fin du chant III.

Quoi qu'il en soit de ce jugement dont certaine expression ne semble pas avoir exactement rendu la pensée du sévère critique[1], il n'est pas douteux que Molière, qui bien évidemment ne voulait pas, en écrivant les *Fourberies de Scapin,* composer une œuvre du même genre que le *Tartufe* et le *Misanthrope,* n'y ait souvent exagéré la plaisanterie et employé le bas comique. Son but, ce jour-là comme le jour où il publia le *Mariage forcé,* fut non pas de donner une véritable comédie, mais une farce; il déférait au goût du peuple dans l'intérêt de sa troupe; il voulait faire rire bruyamment; il y réussit, et sa farce est sans contredit un des chefs-d'œuvre du genre. Mais, si différente qu'elle soit, pour le ton et l'entrain, de la composition de Térence, elle n'en témoigne pas moins, par les nombreux emprunts qu'on y relève, combien le *Phormion* avait captivé l'attention du grand auteur français.

On pourrait même en trouver la preuve ailleurs encore que dans les *Fourberies de Scapin.* Car, dans le *Mariage forcé,* la situation de Sganarelle après qu'il a consulté Géronimo et les docteurs Pancrace et Marphurius sur la question de mariage qui l'intéresse[2] n'est pas autre que celle de Démiphon après les trois avis différents donnés par Hégion, Cratinus et Criton.

Est-ce à dire que le *Phormion* ne présente aucun défaut de composition? Non. Le développement du cinquième acte ne peut échapper à la critique. Le vrai dénoûment de la pièce est dans la rencontre de Démiphon et de la nourrice; et du moment qu'il n'y a plus d'obstacle possible au

(1) Cette expression « *peut-être de son art eût remporté le prix* » soulève, chez Voltaire, une énergique protestation : « Qui donc, s'écrie-t-il, aura ce prix, si Molière ne l'a pas? » Mais Boileau sans doute voulait dire que Molière aurait atteint le plus haut point de perfection, et se serait mis au-dessus de toute critique, si... etc.

(2) Toutefois notons que, dans cette pièce, il n'y a que la situation du personnage qui soit un emprunt fait à Térence; les détails de la consultation diffèrent et ont été puisés en grande partie dans le *Pantagruel* de Rabelais.

mariage de Phanium et d'Antiphon, l'intérêt cesse, ce n'est pas aux folles amours de Phédria que le spectateur s'est le plus attaché. Il est vrai que l'arrivée de Nausistrata, qui ne sait encore rien de l'ancienne fredaine d'un mari dont elle est redoutée, produit une situation piquante. L'effronterie de Phormion qui, maître du secret de ce pauvre Chrémès, en abuse, non seulement pour garder l'argent escroqué au vieillard, mais encore pour s'introduire en parasite dans sa maison, anime aussi quelques scènes. De plus, je sais bien que le poète tenait à expliquer par ce développement le but de sa pièce, qui est de montrer qu'un homme, si avancé qu'il soit en âge, reste toujours sous la menace des suites d'une faute commise autrefois par lui contre la morale publique. Mais tout cela, il faut le reconnaître, ne fournit pas de quoi remplir un acte entier qui n'est, en somme, qu'un complément trop long[1] d'une action terminée dans l'acte précédent.

VI

A l'occasion des jeux funèbres de Paul-Émile célébrés conjointement par ses fils Q. Fabius Maximus et Scipion Émilien, deux pièces de Térence, les *Adelphes* et l'*Hécyre* avaient été annoncées à la fois comme devant être représentées successivement, et ce choix, dans une pareille

(1) Cependant les traducteurs de Port-Royal ne le trouvaient pas trop long puisqu'ils y ajoutaient encore une scène de leur invention. C'était à la vérité « pour retrancher un poinct de l'intrigue qui blessait l'honnesteté, et substituer un incident honneste en la place de celui qui ne l'estait pas. » Cette *scène ajoutée* donnait à Phédria une personne de condition libre pour femme, Phédria venant annoncer à son ami Phormion que sa Pamphila a retrouvé un père dans le citoyen Phanocrate, homme riche et de grande naissance. Voir la traduction donnée par Lancelot, Nicole et Le Maistre de Sacy, en 1647, sous ce titre : *Les Comédies de Térence, traduites en*

circonstance avait fourni à Luscius l'occasion de donner plus de consistance que jamais au bruit, qu'il propageait depuis longtemps, de la coopération de certains nobles aux œuvres du jeune poète. Aussi, dans le prologue des *Adelphes*, celle des deux pièces qui fut jouée la première [1], fallut-il ne pas passer sous silence l'acharnement que mettaient des adversaires méchants à rééditer un grief déjà repoussé dans le prologue de l'*Heautontimorumenos*. Térence en parla avec la même réserve que la première fois, non pas, comme l'avance Suétone [2], afin de flatter Lælius et Scipion à qui il pouvait être agréable de passer pour ses collaborateurs, mais bien afin d'éviter de les blesser par une négation trop accentuée qui eût, pour ainsi dire, proclamé leur incapacité de lui rendre un service de ce genre. D'abord il eut soin de n'employer aucune expression qui s'appliquât spécialement à ces jeunes nobles [3] dont les noms étaient le plus souvent répétés par ses envieux; il fit habilement allusion en termes pompeux à tous ses amis de la noblesse indistinctement, y compris ceux, plus âgés, qui avaient déjà parcouru la carrière des honneurs [4]; et après avoir noté la sottise des gens qui s'imaginaient lui faire une grosse injure en lui prêtant la coopération de tant de personnages, aimés du peuple entier, connus pour avoir, dans la guerre, dans la paix, dans les affaires, rendu les plus grands services à tous et en toute circonstance sans jamais en tirer vanité, il se louait de l'inestimable honneur

français, avec le latin à costé; et rendues très honnestes, en y changeant fort peu de chose. Ce travail ne comprenait que *L'Andrienne*, *Les Adelphes* et *Le Phormion;* il fut continué sous le même titre (1670), par Algay de Martignac.

(1) Le poète et le directeur de la troupe tinrent évidemment à donner *Les Adelphes* avant *L'Hécyre;* car ils pouvaient espérer que la pièce nouvelle, en réussissant, disposerait favorablement le public à l'égard de l'ancienne, restée sous le coup d'un premier échec.

(2) « Videtur autem se levius defendisse, quia sciebat et Lælio et Scipioni non ingratam esse hanc opinionem. » Suet., *Vita Ter.*, 2.

(3) Scipion était aussi jeune et Lælius à peine plus âgé que Térence.

(4) Ritschl a très bien remarqué cette habileté de l'auteur. *Opusc.*, III, 250.

qu'on lui faisait d'associer leurs noms au sien, puisque c'était la meilleure preuve que lui et ses œuvres ne pouvaient leur déplaire.

> Nam quod isti dicunt malevoli, homines nobiles
> Eum adjutare, adsidueque una scribere,
> Quod illi maledictum vehemens esse existumant,
> Eam laudem hic ducit maxumam, quum illis placet,
> Qui vobis universis et populo placent;
> Quorum opera in bello, in otio, in negotio,
> Suo quisque tempore usu'st sine superbia.

Il devait aussi répondre à un autre reproche qui non plus n'était pas nouveau, celui de plagiat. Nous avons vu combien grand avait été son embarras lorsque, à propos de l'*Eunuque*, on l'avait accusé de reproduire une pièce déjà traduite sur le théâtre romain par ses devanciers ; il n'avait pas craint d'avancer cette singulière affirmation qu'il ignorait l'œuvre de Nævius et de Plaute. Or, pour *les Adelphes*, comme pour l'*Eunuque*, il avait eu recours à deux modèles grecs, et l'un de ceux-ci, les Συναποθνήσκοντες[1] de Diphile, avait déjà été traduit par Plaute dans ses *Commorientes*[2]. Seulement, cette fois, l'accusation tombait tout à fait à faux. Plaute, en effet, par suite de la grande extension que sa verve l'entraînait à donner à certains détails, était obligé parfois de sacrifier complètement quelque autre partie de l'original qu'il imitait : il avait ainsi négligé une scène d'enlèvement de la pièce de Diphile, et précisément Térence n'avait emprunté que cette scène à Diphile, se contentant pour le reste d'imiter les Ἀδελφοί de Ménandre. Dans ces conditions, il lui était bien plus facile que pour l'*Eunuque* de démontrer qu'il avait puisé toutes ses inspirations à la source grecque, sans rien demander à une comédie latine, et que, par conséquent, il

(1) C'est-à-dire *ceux qui meurent ensemble.*

(2) Cette comédie, dont le titre traduit exactement le titre grec, est une de celles qui ne nous sont pas parvenues.

n'avait pas commis le délit de plagiat. Sa réfutation, faite en toute sincérité, fut on ne peut plus nette.

Synapothnescontes Diphili comœdia est;
Eam Commorientes Plautus fecit fabulam.
In Græca adulescens est qui lenoni eripit
Meretricem in prima fabula; eum Plautus locum
Reliquit integrum ; eum hic locum sumpsit sibi
In Adelphos, verbum de verbo expressum extulit.
Eam nos acturi sumus novam. Pernoscite,
Furtumne factum existumetis, an locum
Reprehensum, qui præteritus negligentia'st.

Il existe de Diphile une comédie intitulée les *Synapothnescontes*, Plaute en a fait ses *Commorientes*. Dans la pièce grecque, au premier acte, un jeune homme enlève une courtisane à un marchand d'esclaves; cet incident a été laissé de côté par Plaute; l'auteur l'a transporté dans ses *Adelphes,* il l'a traduit mot pour mot dans cette pièce nouvelle que nous allons représenter. Voyez, et dites si c'est là un plagiat ou la reprise légitime d'un passage précédemment omis par qui n'a pas voulu en faire usage.

Une fois ces précautions prises, le prologue donna aux spectateurs l'avis qu'il n'y aurait point d'autre exposition du sujet que celle qu'allait leur fournir la pièce, il fit très brièvement l'appel ordinaire à leur bienveillance, et la représentation des *Adelphes* commença.

Les deux frères sont Déméa et Micion. Ils diffèrent absolument de caractère : l'un est rigide, sombre, bourru et parcimonieux, habite la campagne, où il mène une vie laborieuse et privée d'agréments, s'est marié et a eu deux fils, Eschinus et Ctésiphon; l'autre est doux, affable, complaisant, libéral, a préféré la vie agréable de la ville, et, pour s'assurer ce qu'on croit, dit-il, le vrai bonheur [1], est resté célibataire ; mais il a adopté un de ses deux neveux,

(1) Idée souvent exprimée dans les comédies de Ménandre. Cf. Guill. Guizot, *Ménandre*, p. 306, sqq.; Ch. Benoît, *Essai sur la comédie de Ménandre*, p. 111.

Eschinus, et seul a pris soin de l'élever. Par suite de cette différence d'humeur, ils ont suivi, à l'égard des jeunes gens, une méthode d'éducation contraire. Micion se montre indulgent : il ne croit pas qu'un père doive en tout point user de l'autorité d'un maître; il veut être le confident de celui qu'il élève et l'accoutumer à bien faire de son propre mouvement plutôt que par la crainte d'autrui. Déméa, lui, n'a recours à aucun des moyens qui concilient la confiance et l'affection ; il est de ceux qui voient dans la sévérité le meilleur frein contre les fautes de la jeunesse, la base la plus solide du respect filial. Aussi traite-t-il de faiblesse et de folie la bonté et la libéralité de son frère. Les faits tout d'abord semblent lui donner raison. Il apprend qu'Eschinus a forcé la maison d'un marchand d'esclaves pour enlever l'une d'elles, il ne manque pas d'en venir donner avis à Micion et d'user de la circonstance pour lui adresser les plus amers reproches sur sa coupable facilité. Micion, qui attendait avec impatience son fils adoptif disparu depuis la veille, n'apprend pas sans chagrin une escapade à laquelle il était d'autant moins préparé que le jeune homme, paraissant s'assagir, lui parlait depuis quelque temps du désir de se marier; mais, tout peiné qu'il est, il cache sa contrariété, cherche à excuser la faute commise et repousse les reproches de son frère, qui se retire mécontent et non sans faire ressortir la sagesse de Ctésiphon, élevé par lui-même, dans d'autres principes que ceux de Micion.

Au commencement de l'acte suivant, nous voyons Eschinus en présence du proxénète Sannion, qui veut lui reprendre des mains l'esclave Callidia et qui ne réussit qu'à se faire administrer par le serviteur d'Eschinus, Parménon, une série de vigoureux soufflets. L'infâme marchand a beau réclamer, Callidia est conduite en lieu sûr; tout ce que le ravisseur lui promet, c'est le simple remboursement de la somme que lui a coûtée primitivement cette esclave, c'est-à-dire dix mines, et encore craint-il que la promesse ne soit pas exécutée. Mais voici le piquant de l'aventure.

En enlevant Callidia, Eschinus n'a pas agi du tout pour son propre compte, il n'a fait que rendre service à Ctésiphon qui en est épris, il s'est mis en avant par pure générosité et parce que son frère, désespéré de ne pouvoir posséder l'objet de ses vœux, songeait à s'exiler, n'osant par un acte public de violence encourir la colère et la sévérité de Déméa. Ctésiphon naturellement le remercie avec effusion d'une telle preuve d'affection fraternelle[1].

Cependant Eschinus, de son côté, n'est pas à l'abri de tout reproche. Naguère, dans une nuit d'ivresse, il a violenté une jeune citoyenne, nommée Pamphile, qui est la fille d'une femme pauvre et veuve, Sostrata. Il a promis, il est vrai, en honnête homme, de réparer sa faute en l'épousant, mais elle est déjà sur le point d'être mère, alors qu'il n'a pas encore osé en parler à Micion, quelque indulgent que soit ce père adoptif. Or, Sostrata apprend le rapt de Callidia et, comme elle ne sait pas qu'Eschinus l'a effectué pour le compte de Ctésiphon, elle suppose, comme l'eût supposé toute autre à sa place, qu'il a l'intention de trahir son serment et d'abandonner Pamphile. Dans son désespoir, elle charge son esclave dévoué Géta d'aller expliquer cette triste situation à Hégion, un ancien ami de son mari défunt. Cet ami fidèle n'hésite pas à se rendre auprès de Déméa pour porter plainte et réclamer le mariage promis. Il le trouve qui vient de se remettre de la frayeur qu'un discoureur lui a causée en lui disant que son fils Ctésiphon avait pris part avec Eschinus à l'enlèvement de la courtisane : c'est Syrus, l'habile esclave d'Eschinus, qui, très expert en moqueries, l'a rassuré par le récit mensonger du départ de Ctésiphon à la campagne et de la grande colère témoignée par celui-ci à la nouvelle du rapt commis par son frère. Déméa est donc en train de se féliciter de plus en plus des résultats de son système d'éducation quand il reçoit d'Hégion l'avis des méfaits encore inconnus d'Eschinus; il lui promet de s'occuper sans retard

(1) *Appendice*, XXV.

de cette grave affaire avec son frère ; et pendant qu'Hégion va porter à Sostrata des paroles de consolation et d'espoir, il se propose de chercher Micion, se promettant bien de ne pas lui mâcher ce qu'il a sur le cœur :

Ibo, ac requiram fratrem, ut in eum hæc evomam.

Mais il a compté sans la malice de Syrus qui, après lui avoir donné déjà de faux renseignements pour le faire courir vainement à la campagne en quête de Ctésiphon, l'éloigne, à son retour, de celui-ci par de nouvelles explications fort adroitement imaginées, et l'envoie, à travers je ne sais combien de détours, chercher Micion à une adresse lointaine chez un menuisier fictif. Pendant qu'il perd ainsi son temps et ses pas, Micion se trouve recevoir directement les plaintes d'Hégion, accorde sans résistance ce qu'on réclame de sa probité et se rend chez Sostrata, où se présente en ce moment même Eschinus, qui, venant d'apprendre les craintes de la mère et de la fille, accourt pour les calmer. L'excellent homme se joue un instant avec une délicieuse bonhomie de la frayeur qu'il inspire au coupable, et après lui avoir laissé à entendre que Pamphile, dans sa pauvreté, pourrait bien, aux termes de la loi, recevoir pour époux Hégion, son plus proche parent, il met fin tout à coup à une telle crainte et lui fait connaître jusqu'à quel point il lui a pardonné en prenant la décision qui assure son bonheur[1]. Eschinus, qu'ont pénétré la douceur de ses reproches et sa grande générosité, lui témoigne avec effusion sa reconnaissance et sa tendresse filiale. C'est seulement alors que Déméa rencontre son frère et lui fait une violente querelle au sujet des débordements de celui qu'il considère toujours comme le seul coupable du rapt de la courtisane en même temps que le suborneur de Pamphile. Mais quand il entend Micion lui dire que le mariage est décidé et va se conclure le jour même, puis ajou-

(1) *Appendice* XXVI.

ter que la somme payée pour l'achat de la courtisane ne sera pas perdue, puisqu'il gardera celle-ci chez lui, Déméa le croit devenu tout à fait fou. « Une mère de famille et une courtisane dans la même maison ! s'écrie-t-il. Vous croyez-vous dans votre bon sens ? » Micion pourtant ne fait que rire de ses apostrophes et lui conseille de laisser là sa mauvaise humeur pour montrer la gaieté qui convient à l'heureuse cérémonie qui se prépare.

A la fin, Syrus qui, pour se réjouir de ses bons tours, a bu un peu plus que de raison, laisse échapper quelques mots qui donnent à penser à Déméa que Ctésiphon est dans la maison. Il y pénètre, surprend le jeune homme en tête à tête avec la courtisane et ne peut plus conserver de doute sur la mystification dont il a été victime. Lui qui se flattait d'être le premier à flairer le mal, le premier à tout apprendre, le seul à bien connaître la manière de diriger la jeunesse, est obligé maintenant de s'avouer qu'il est le dernier à connaître la vérité, qu'il n'a rien deviné de ce que les autres lui cachaient, et que son système d'éducation n'a servi qu'à produire chez Ctésiphon la dissimulation nécessaire au secret de ses fautes sans jamais l'en détourner. Après avoir donné, dans une conversation avec son frère, libre cours à sa colère, il fait un retour amer sur lui-même. Il considère que son excès de sévérité a détourné de lui l'affection de ses fils, tandis que Micion par sa large indulgence s'est fait chérir d'eux. Et tout à coup il prend la résolution de se transformer. Si, pour être aimé et estimé des siens, il ne faut que de la complaisance et de la générosité, il ne restera certes pas en arrière !

> Ego quoque a meis me amari et magni pendi postulo :
> Si id fit dando atque obsequendo, non posteriores feram.

Ce sera pour lui un moyen de faire pièce à son frère. Et le voilà qui adresse des paroles agréables à Géta, qui ordonne d'abattre tout un mur de la maison pour permettre à l'accouchée d'y être transportée avec moins de fatigue, qui

use du pouvoir qu'a pris Eschinus sur le bon Micion pour lui faire consentir à épouser la vieille Sostrata et pour obtenir de sa générosité une quantité d'autres choses telles que l'abandon d'une de ses propriétés à Hégion, devenu l'allié de la famille, l'affranchissement de Syrus, qui a si bien servi les intérêts des deux jeunes gens, l'affranchissement aussi de la femme de Syrus, qui, la première, en cet heureux jour, a donné le sein au nouveau-né. Tout le monde applaudit, et c'est à lui, non à Micion, aux dépens de qui pourtant s'exerce tant de libéralité, que vont tous les remerciements. Micion, qui ne se doute pas du persiflage de son frère, témoigne la stupéfaction que lui cause un si grand changement. « Qu'est-ce donc ? lui dit-il. Pourquoi ce changement si soudain dans vos habitudes ? Quelle lubie ! Quelle subite largesse ! »

Quid istuc? Quæ res tam repente mores mutavit tuos?
Quod prolubium? Quæ istæc subita est largitas?

Et Déméa de lui répondre : « J'ai voulu vous prouver que si les autres louent votre douceur et votre amabilité, c'est non pas que votre conduite en elle-même soit conforme à la raison et à la sagesse, mais bien qu'ils trouvent leur compte à votre complaisance, à votre indulgence, à votre prodigalité. »

Dicam tibi :
Ut id ostenderem, quod te isti facilem et festivum putant,
Id non fieri ex vera vita, neque adeo ex æquo et bono;
Sed ex adsentando, indulgendo et largiendo, Micio.

Puis, se tournant vers Eschinus, il ajoute : « Maintenant, Eschinus, si ma conduite vous déplaît à vous et à Ctésiphon, parce que je ne me prête pas aveuglément à toutes vos fantaisies, justes ou injustes, n'en parlons plus ; dépensez, achetez, faites comme vous l'entendrez. Mais si vous

préférez que, pour éclairer l'inexpérience, l'ardeur immodérée, l'imprudence de votre jeunesse, on vous reprenne, on vous avertisse en ne se prêtant à vos désirs que raisonnablement, me voici, je suis prêt à le faire. »

> Nunc adeo si ob eam rem vobis mea vita invisa, Æschine, est,
> Quia non justa injusta prorsus omnia omnino obsequor;
> Missa facio : effundite, emite, facite quod vobis lubet.
> Sed si id vultis potius, quæ vos propter adolescentiam
> Minus videtis, magis impense cupitis, consulitis parum,
> Hæc reprehendere et corrigere et obsecundare in loco;
> Ecce me qui id faciam vobis.

Et comme Eschinus, après l'avoir remercié respectueusement, lui demande ce qu'il décide au sujet de Ctésiphon, et de sa Callidia : « Qu'il la garde, répond-il, mais que ce soit la fin de ses folies [1] ! »

> Habeat : in istac finem faciat!

On a beaucoup reproché à Térence le dénouement donné à cette pièce. « Le dénouement des *Adelphes*, dit Voltaire, n'a nulle vraisemblance : il n'est point dans la nature qu'un vieillard qui a soixante ans, chagrin, sévère et avare, devienne tout à coup gai, complaisant et libéral. » Mais ce changement, nous venons de le voir, n'est pas aussi complet que le dit Voltaire. Déméa à la vérité reconnaît qu'il a poussé la sévérité trop loin et cherchera à s'adoucir; mais de transformation absolue et subite chez lui, il n'y en a réellement pas. Celle qui cause la stupéfaction de Micion n'est que feinte; car c'est uniquement pour

(1) Les traducteurs de Port-Royal, afin de rendre *honneste* ce dénouement, ont fait pour *Les Adelphes* ce qu'ils avaient fait pour *Le Phormion* : ils ont ajouté une scène où Callidia, la chanteuse, se trouve reconnue la fille d'Hégion et peut devenir légitimement la femme de Ctésiphon.

montrer les inconvénients d'un caractère tel que celui de son frère que Déméa adopte ses principes; il les pousse volontairement jusqu'à l'absurde et il ne se montre libéral d'ailleurs, notez-le bien, qu'aux dépens de celui qu'il persifle. « Je l'égorge avec son propre couteau, se dit-il. *Suo sibi gladio jugulo.* » S'il y a quelque chose d'outré dans cette dernière partie de la comédie, ce n'est donc pas la révolution qui s'opère dans les idées de ce personnage, puisqu'il ne tombe nullement, comme on se plaît à le dire, d'un excès dans un autre, mais c'est plutôt la facilité avec laquelle Micion, qui a fait preuve jusque-là d'une intelligence assez grande, se laisse berner en condescendant à tout ce qui lui est demandé, voire même à son propre mariage avec la vieille Sostrata.

Mais alors se présente une autre objection. La pièce repose tout entière sur la question d'éducation; dès les premières scènes, les deux systèmes opposés, celui de l'indulgence et celui de la sévérité, nous sont expliqués avec netteté; nous sommes donc autorisés à nous demander lequel est le plus digne d'être suivi et nous nous attendons à voir sortir des péripéties de l'action un des deux triomphant. D'après la marche de l'intrigue, il nous semble même, presque jusqu'à la fin, que la préférence de l'auteur se porte sur la méthode de Micion, et bien qu'elle ne préserve pas Eschinus de tomber en faute, les désagréments innombrables que la méthode contraire cause à Déméa, sans produire aucun bon résultat pour Ctésiphon, nous incitent à penser que la première sera considérée comme de beaucoup supérieure à la seconde. Notre attente est trompée. Soit que Térence ait craint que les Romains, si jaloux de leurs droits de chefs de famille, n'eussent cru leur autorité paternelle blessée, s'ils avaient vu l'indulgence de Micion l'emporter sur la sévérité de Déméa, soit que son esprit pondéré l'ait porté à montrer la vérité en dehors de toute théorie systématique, il se décida à donner un dénouement que ne faisait point prévoir le cours de l'intrigue. Après avoir tiré de la conduite et des mésaven-

tures de Déméa la leçon qu'elles comportaient, il se servit du personnage pour faire ressortir ce que pouvait avoir de vicieux la conduite tout opposée du frère et pour amener, en somme, dans les esprits des spectateurs, cette pensée qu'en éducation, comme en toute chose d'ailleurs, rien n'est plus sage que de se garer des extrêmes. Voilà évidemment ce à quoi tendent les paroles adressées à Eschinus par le vieillard, que l'expérience a rendu moins rigide, sans le rendre pour cela follement débonnaire.

Les *Adelphes* ont fourni à Molière l'idée de l'*École des Maris*[1]. De même qu'il y a dans la pièce latine deux vieillards de différente humeur qui ont chacun un système d'éducation différente, il y a dans la pièce française deux tuteurs, dont l'un est sévère et l'autre indulgent. Toutefois Molière a apporté dans l'intrigue des changements considérables. D'abord Eschinus et Ctésiphon sont remplacés par deux jeunes filles, et tandis que Térence avait dépeint chez les vieillards deux excès à peu près également blâmables et chez les jeunes gens une conduite presque aussi répréhensible d'un côté que de l'autre, Molière, prêtant une juste mesure d'indulgence au bon tuteur, ne met d'excès que chez « le tuteur à *verrous* et à *grilles* », fait que celui-ci est dupé continuellement par Isabelle, dont il vante la sagesse, et que celui-là, qui élève Léonore dans les principes d'une liberté raisonnable, n'est pas un seul moment trompé par elle. L'intrigue de l'*École des Maris* est plus fine, plus intéressante, et le choix des personnages y est pour beaucoup, Térence n'ayant pu, selon les exigences du théâtre romain, donner aux femmes aucun des rôles principaux. Le dénoûment, sortant de lui-même du fond de l'intrigue, est aussi plus vraisemblable, plus naturel. Il est certain que dans cette pièce, beau-

(1) Le comédien Baron, après avoir donné une imitation de *L'Andrienne*, fit représenter aussi une imitation des *Adelphes* sous le titre d'*École des Pères*. Cette pièce assez terne a peut-être pour auteur véritable, comme l'imitation de *L'Andrienne*, le P. de la Rue, qui ne pouvait la faire jouer sous son nom.

coup mieux que dans celles des *Fourberies de Scapin* imitée du *Phormion*, Molière s'est montré supérieur à son modèle. Ne croyez pas cependant qu'il n'ait emprunté aux *Adelphes* que l'idée première du sujet ; quelques modifications qu'il ait faites à l'intrigue, son imitation s'est portée sur bien des détails.

Rappelez-vous, par exemple, les paroles de Micion, quand il explique que, pour la jeunesse, l'honneur et les bons sentiments sont, selon lui, des freins préférables à la crainte ; qu'il n'y a rien de tel que gagner l'affection de ceux qu'on dirige ; et qu'un jeune homme qui accomplit son devoir sous la contrainte du châtiment s'observe tout le temps qu'il a peur d'être découvert, mais revient à son naturel, dès qu'il croit pouvoir le faire impunément :

Pudore et liberalitate liberos
Retinere satius esse credo quam metu. . .
Et errat longe, mea quidem sententia,
Qui imperium credat gravius esse aut stabilius,
Vi quod fit, quam illud quod amicitia adjungitur. . .
Malo coactus qui suum officium facit,
Dum id rescitum iri credit, tantisper cavet :
Si sperat fore clam, rursum ad ingenium redit.
Act. I, sc. 1.

C'est absolument le raisonnement que Molière place dans la bouche d'Ariste s'adressant à Sganarelle :

Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté ;
On le retient fort mal par tant d'austérité ;
Et les soins défiants, les verrous et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes et des filles.
C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,
Non la sévérité que nous leur faisons voir.
C'est une étrange chose, à vous parler sans feinte,
Qu'une femme qui n'est sage que par contrainte. .
En vain sur tous ses pas nous prétendons régner,
Je trouve que le cœur est ce qu'il faut gagner ;

Et je ne tiendrais, moi, quelque soin qu'on se donne,
Mon honneur guère sûr aux mains d'une personne
A qui, dans les désirs qui pourraient l'assaillir,
Il ne manquerait rien qu'un moyen de faillir.
Act. I, sc. 2.

De même, les exclamations que pousse Déméa quand il apprend, à la fin de l'acte quatrième, les résolutions de Micion, sont répétées par Sganarelle à la suite de la discussion qu'il vient d'avoir avec Ariste ; comparez ;

O Juppiter,
Hanccine vitam ! hoscine mores ! hanc dementiam !
Uxor sine dote veniet ; intus psaltria est ;
Domus sumptuosa ; adolescens luxu perditus ;
Senex delirans : ipsa si cupiat Salus,
Servare prorsus non potest hanc familiam.

O Jupiter, quelle vie ! quelles mœurs ! quelle folie ! une femme sans dot qui va venir ! une chanteuse déjà installée ! une maison fastueuse, un jeune homme perdu de débauche, un vieillard en démence ! Non, quand la déesse Salus elle-même le voudrait, elle ne pourrait sauver une telle famille.

et voici ce que s'écrie Sganarelle :

Oh ! que les voilà bien tous formés l'un pour l'autre !
Quelle belle famille ! Un vieillard insensé
Qui fait le dameret dans un corps tout cassé ;
Une fille maîtresse et coquette suprême ;
Des valets impudents : non la Sagesse même
N'en viendrait pas à bout, perdrait sens et raison
A vouloir corriger une telle maison.
Act. I, sc. 5.

La pièce de Térence, en effet, quelque préférence qu'on doive donner à *l'École des maris*, renferme des beautés de premier ordre bien dignes de l'admiration que notre grand comique lui témoignait en l'imitant ainsi. Non seulement

il s'y trouve des situations d'une gaieté parfaite telles que celles où s'exerce l'esprit de l'astucieux Syrus aux dépens de Déméa, et des scènes d'une peinture achevée comme celles où sont rendues les angoisses de Sostrata, la tendresse fraternelle de Ctésiphon, l'empressement d'Eschinus à venir rassurer Pamphile, la bonté de Micion adressant des reproches à son fils adoptif; mais dans ces scènes mêmes il y a des mots à effet plus saisissant, d'une délicatesse d'expression et d'une beauté de sentiment tout à fait exquises. Ainsi ce mot de Micion qui, au moment où il veut s'assurer de la probité de l'âme du jeune homme qu'il a élevé, le voit rougir et se dit tout de suite : « Il a rougi, nous sommes sauvés! »

Erubuit : sacra res est.

Et cet autre du même vieillard, quand il entend les protestations de reconnaissance et de tendresse filiales de celui à qui il vient d'accorder la permission d'épouser la femme aimée : « Que sur moi, ô mon père, tombe la haine de tous les dieux, s'écrie Eschinus, si je ne vous aime pas plus que ma vie! — Comment? Plus que Pamphile? — Autant. — A la bonne heure. »

Dî me pater
Omnes oderint, ni magis te, quam oculos nunc amo meos.
— Quid? Quam illam? — Æque. — Perbenigne.

Dans les *Adelphes* d'ailleurs, comme dans le *Phormion*, le mouvement est plus accentué que dans les pièces précédentes et peut-être Térence eût-il fini, en prenant plus de vigueur encore, par se corriger du défaut qui lui était reproché, si la mort tout à coup n'avait arrêté prématurément sa carrière.

VII

Il nous reste maintenant à nous rendre compte de son *Hécyre* qui, bien que composée un an seulement après ses deux premières comédies, l'*Andrienne* et l'*Eunuque*, ne fut représentée d'une manière définitive qu'après les *Adelphes*.

Ce ne fut même pas aux jeux funèbres de Paul-Emile qu'elle put être jouée tout entière comme elle aurait dû l'être. Un accident, semblable à celui qui s'était produit lors du premier essai, fut cause d'un nouvel échec, et cela d'ailleurs sans que le peuple témoignât la moindre désapprobation à son égard ; il semblait, au contraire, l'accueillir, sinon avec enthousiasme, du moins avec plaisir, et le premier acte avait réussi, quand le bruit se répandit d'un spectacle de gladiateurs auquel tout le monde s'empressa de courir. Aussi Térence, qui n'ignorait pas que la prédilection de la foule pour ce genre grossier de récréation se serait manifestée sans doute en toute circonstance et alors qu'il se serait agi de n'importe quelle autre pièce, ne se découragea pas. Il offrit l'*Hécyre* de nouveau, quelques mois plus tard, aux jeux romains, croit-on ; et cette fois elle fut écoutée jusqu'au bout.

Des mésaventures qu'elle eut à subir, il résulte que pour elle nous avons deux prologues, alors que la pensée primitive du poète était de ne lui en donner aucun. Lors du premier essai, en effet, l'*Hécyre* venant tout de suite après le succès éclatant de l'*Eunuque*, Térence s'était dit que, puisque ses œuvres, malgré les bruits malveillants de ses ennemis, étaient accueillies du public avec tant d'enthousiasme, il n'avait plus besoin de les lui recommander par un discours préparatoire ; il n'avait donc pas écrit de prologue pour cette pièce [1], et si elle eût reçu le même accueil que

(1) « Hecyra... acta primo sine prologo, » affirme la didascalie.

l'*Eunuque*, il est probable qu'il n'en aurait plus écrit du tout pour les pièces suivantes. Mais ce premier échec, qui, du même coup, lui enlevait sa confiance et rendait courage à ses adversaires, lui fit comprendre la nécessité de se défendre le mieux possible et contre leurs attaques et contre l'indifférence du public. Il donna à l'*Heautontimorumenos*, au *Phormion* et aux *Adelphes* les prologues que nous avons examinés, et quand l'*Hécyre* fut reprise, il la munit aussi de cette protection.

A la première reprise, il est vrai, comme cette comédie devait suivre immédiatement celle des *Adelphes* dont le prologue allait par conséquent être utile aux deux à la fois, il ne fit pas à proprement parler de discours pour elle ; dans un simple avis, non dénué d'habileté, mais formulé en huit vers seulement, il expliqua d'abord l'échec immérité qu'avait subi la pièce, puis le délai qui avait séparé cet échec de la représentation actuelle et qui donnait un caractère de nouveauté absolu à la comédie pour laquelle il demandait un accueil aussi bon que celui dont ses autres œuvres avaient été jugées dignes.

Mais, à la troisième épreuve, l'*Hécyre* était représentée seule, et il jugea bon d'employer en sa faveur tous les moyens de persuasion dont il lui était permis de disposer. Comme il l'avait déjà fait une fois [1], il confia à Ambivius le soin de réciter le prologue et mit dans sa bouche les paroles les plus propres à entraîner doucement à son parti les spectateurs ; ce second prologue de l'*Hécyre* est un petit chef-d'œuvre.

Sans prononcer tout de suite le nom de la pièce dont il s'agit, l'auteur procède par insinuation et tire l'exorde de la personne même qui le prononce : Ambivius sollicite comme une faveur personnelle le droit d'user dans sa vieillesse d'un privilège que les Romains lui ont accordé lorsqu'il était jeune. N'est-ce pas lui, en effet, qui, sachant que rien n'est plus chanceux que la fortune dramatique et

(1) Voir page 60.

appréciant à leur juste valeur des œuvres malheureuses, les a reprises sans crainte des risques qu'il courait et a fini par les faire apprécier des autres ? N'est-ce pas lui qui jadis a relevé ainsi les comédies de Cæcilius et remis en faveur un poète que les attaques d'une coterie avait presque rebuté de l'étude et de la scène? Si pourtant ce privilège ne lui avait pas été accordé, Cæcilius eût cessé d'écrire ! — Cela dit pour prouver implicitement qu'un échec n'est pas l'indice infaillible de ce que vaut une pièce et pour rappeler aussi la compétence et l'autorité de celui qui parle, l'objet en question est énoncé. Il s'agit de l'*Hécyre*. L'auteur raconte nettement les faits qui ont amené la double chute de la pièce ; il n'emploie aucun mot qui puisse blesser les spectateurs et ne parle de la préférence donnée par eux aux jeux des athlètes et des gladiateurs que comme d'une chose toute naturelle ; mais précisément parce que des faits de cet ordre, tout à fait indépendants de la valeur intrinsêque de l'*Hécyre*, l'ont fait tomber deux fois, ne serait-il pas inique maintenant de lui faire mauvais accueil en raison de ces deux mésaventures. Et Ambivius n'est-il pas sage de rester fidèle à ses anciennes habitudes en la reprenant ? — Il y a là d'ailleurs bien autre chose qu'une question particulière. Ce n'est pas l'avenir seul de Térence, c'est l'avenir du théâtre qui se trouve en jeu. Le jugement que va rendre le peuple romain, s'il est conforme à celui d'Ambivius, en soustrayant un jeune poète à l'injustice railleuse de ses ennemis, en récompensant dans la personne de son protégé un vieux directeur de toute une vie de désintéressement, montrera que le théâtre n'est pas la propriété de quelques auteurs seulement, favorisera l'activité de la production dramatique, encouragera poètes et directeurs à monter des pièces nouvelles. Cette péroraison élargit singulièrement la cause et termine on ne peut plus dignement son plaidoyer où sont disposés et concentrés les moyens les plus efficaces de l'art oratoire [1].

(1) On trouvera ce prologue à l'*Appendice*, XXVII.

Le plaidoyer connu, prenons connaissance de la pièce[1]. Elle débute par une conversation qu'ont la courtisane Philotis et la vieille entremetteuse Syra, deux personnages protatiques, avec l'esclave Parménon, conversation qui nous fournit tous les renseignements nécessaires à l'exposé de la situation. Pamphile, fils de Lachès et de Sostrata, bien que vivement épris de la courtisane Bacchis, s'est marié, pour obéir à son père, avec Philumène, fille de Phidippe et de Myrrhina. Il n'aime pas sa femme et ne lui témoigne que de l'indifférence, à ce point que, deux mois après son mariage, il a la pensée de la rendre à ses parents telle qu'il l'a reçue ou tout au moins de la convaincre assez qu'elle ne lui sera jamais de rien pour que d'elle-même elle retourne chez eux. Mais Philumène, qui ne songe qu'à se faire aimer de lui, supporte son dédain, ses affronts avec douceur et résignation et agit si bien qu'il change de conduite à son égard. Car pendant qu'il sent son cœur ému d'une douce pitié pour elle, Bacchis, qui le sait uni à une autre, se montre plus avare de faveurs et plus exigeante : il s'échappe des liens de cet ancien amour et vient à l'épouse dont la tendresse répond à la sienne. Les choses en sont là, lorsqu'il est obligé tout à coup de quitter Athènes pour aller recueillir une succession à Imbros. En partant il laisse sa femme à la garde de Sostrata dans la maison de ville de Lachès qui vit ordinairement confiné à la campagne. Mais, pendant son absence, Philumène, sous prétexte de ne pouvoir s'accorder avec sa bellemère, se retire chez ses propres parents, refuse toute explication catégorique, laisse sans réponse les messages de Sostrata, lui donne à croire qu'elle est malade, et quand Sostrata se présente pour lui faire une visite, elle ne la reçoit pas.

(1) Elle était imitée de l'Ἑκυρὰ d'Apollodore de Karystos, qui lui-même avait sans doute beaucoup puisé dans les Ἐπιτρέποντες de Ménandre. Bien que Térence n'ait cité dans son prologue que la première de ces deux pièces, peut-être s'était-il servi des deux.

L'affaire est assez grave pour que Lachès se dérange de la campagne. Il reproche vivement à Sostrata le mauvais caractère qu'elle a dû montrer à l'égard de sa bru : car comment expliquer autrement l'antipathie et la haine de Philumène ? Sostrata, qui n'a sur la conscience aucune faute, répond néanmoins avec douceur et, sans rien dire contre la fugitive, se contente de supposer que sa prétendue haine n'est qu'un prétexte à rester quelque temps avec sa mère. D'un autre côté, Phidippe a demandé une explication à sa fille et ne l'a pas eue : elle lui a déclaré qu'elle ne voulait pas rentrer au domicile conjugal avant que son mari fût revenu de son voyage; et bien qu'il eût le droit de la contraindre à y retourner, il ne s'est pas opposé à une résolution dont il ignore les raisons et que, dans son indulgence, il traite simplement de fantaisie. Mais, en sortant de chez lui, il rencontre Lachès et Sostrata. Lachès l'interroge sur les intentions et sur les dispositions de Philumène, dont le devoir et l'intérêt, dit-il, sont de revenir au plus vite, avant le retour très proche de Pamphile qui serait très peiné, s'il apprenait ce qui se passe. Phidippe en convient; mais qu'y faire ? Son habitude n'est point d'user de rigueur envers les siens et Philumène refuse de rien entendre, affirmant que la maison de Lachès, en l'absence de Pamphile, n'est pas tenable. Voilà de nouveau Sostrata, qui pourtant est certaine d'avoir toujours traité sa bru comme sa propre fille, accusée des plus grands torts. Combien ardemment elle souhaite le retour de son fils !

Enfin Pamphile arrive ! Sa navigation a été dangereuse, il croit trouver le repos et le bonheur chez lui; mais, à peine débarqué, il apprend de Parménon que l'épouse qu'il aime tendrement a quitté son domicile depuis longtemps et ne veut plus voir sa mère. Entre une mère et une épouse il faut qu'il trouve une coupable, triste nécessité qui ne lui présente d'autre issue qu'une profonde douleur ! Quelles que soient ses craintes pourtant, il ne prévoit pas toute la gravité du coup qui va le frapper. N'entend-il pas des

gémissements poussés dans la maison de Phidippe? A n'en pas douter, c'est la voix de Philumène. Est-elle donc malade? Parménon s'est bien laissé dire qu'elle craignait quelque mal, mais quoi, il l'ignore. Alors Pamphile, hors de lui, se précipite dans la maison, tout prêt, s'écrie-t-il, à mourir avec celle qu'il aime, si elle est en danger de mort. Sur ces entrefaites, survient Sostrata dans l'intention de tenter une nouvelle démarche auprès de sa bru. Parménon l'arrête, la comble de joie en lui apprenant que Pamphile vient d'arriver, et lui démontre qu'il vaut mieux ne pas entrer pour laisser à Philumène toute liberté d'expliquer à son mari les motifs de sa singulière conduite. Sostrata attend, puis, quand sort son fils, elle le salue avec attendrissement, elle s'enquiert affectueusement de la santé de Philumène. Mais il est triste, verse des larmes, lui conseille de rentrer chez elle, en lui promettant de la suivre, envoie Parménon au-devant de ses gens pour les aider à porter son bagage, et reste seul pour gémir sur le malheur qui l'accable : sa Philumène vient d'accoucher d'un garçon, dont il n'est certainement pas le père, puisque la date de son amour est trop récente pour s'accorder avec cette naissance! Myrrhina d'ailleurs vient de lui avouer que sa pauvre enfant, peu avant le mariage, avait été outragée par un misérable inconnu; elle s'est jetée à ses genoux, lui promettant que l'enfant serait exposé et le suppliant, sinon de reprendre sa femme, du moins de ne pas la déshonorer et de garder le silence sur ce secret devant tout le monde, voire même devant Phidippe. Il s'est engagé à se taire. Quant à reprendre Philumène, décemment, malgré tout son amour, il ne le peut et il pleure en songeant à la solitude qui l'attend. Son premier soin est d'éloigner le plus possible Parménon, le seul à qui il ait fait autrefois confidence de la froideur qu'il témoignait à sa femme : il ne faut pas que ce serviteur, le plus curieux de tous les hommes, se doute d'un accouchement et il le charge d'une commission pour un ami imaginaire dont il lui donne le signalement et qui censément doit venir avant le soir sur

le port. Mais combien d'autres difficultés à surmonter! Voici pour commencer, Lachès et Phidippe qui l'abordent ensemble. Lachès, après les premiers saluts, lui demande des nouvelles de l'héritage, puis, d'accord avec Phidippe, essaye de lui faire croire que sa femme n'a quitté le domicile conjugal que depuis la veille et à la requête paternelle; mais il coupe court à cette feinte en disant qu'il a appris, dès son arrivée, la mésintelligence de sa mère et de sa femme et que, puisqu'il lui faut se séparer de l'une ou de l'autre, son devoir est de donner raison à sa mère. Tous les deux lui conseillent de réfléchir avant de prendre une résolution définitive. Il se montre inflexible et s'en va. Phidippe, que cet abandon offense, ne cache pas son irritation et se retire à son tour en ne laissant à Lachès qu'un délai de quelques heures pour faire revenir son fils sur sa détermination. Sa colère est loin de se calmer chez lui; car il s'aperçoit que sa fille vient d'accoucher. Non pas qu'il soupçonne la vérité; mais il s'imagine que Myrrhina, qui en voulait toujours à Pamphile d'avoir eu Bacchis pour maîtresse, a manigancé tout ce complot pour éloigner Philumène de son mari et causer la mort de l'enfant qu'elle savait destiné à rétablir la concorde entre les deux maisons : il lui reproche d'avoir agi méchamment et d'avoir en outre méconnu son autorité de père de famille. Il défend expressément qu'on expose l'enfant, de sorte que la malheureuse Myrrhina, qui aime mieux lui voir soupçonner tout ce qu'il voudra plutôt que la vérité, ne sait plus que faire. Elle n'a aucun indice qui puisse faire retrouver le père de l'enfant; prise de force dans l'obscurité de la nuit, Philumène ne l'a pas vu, et s'il lui a enlevé l'anneau qu'elle portait au doigt, lui ne s'est laissé arracher rien qui permît de se mettre sur ses traces. D'un autre côté, si on élève cet enfant comme s'il était de Pamphile, celui-ci va-t-il longtemps encore se croire obligé de garder le silence?

Les complications s'accroissent. Sostrata, en bonne mère, ne veut pas que son fils lui sacrifie son bonheur, et puisque

c'est elle qui, par sa présence, empêche la jeune femme de revenir à son mari, elle se retirera à la campagne auprès de Lachès. Pamphile a beau la prier de n'en rien faire, elle maintient son projet et se montre d'autant plus résolue que Lachés, qui l'a entendue parler, la félicite d'avoir su si bien se plier aux circonstances. Elle va donc faire ses préparatifs de départ, au grand désappointement de Pamphile, qui, pour comble de désagrément, voit presque aussitôt venir Phidippe, dont les premiers mots montrent qu'il connaît l'accouchement de sa fille. Lachès, en apprenant qu'il est grand-père, a peine à contenir sa joie. « Reprends ta femme, dit-il tout de suite à son fils, et ne me contrarie plus. » Mais Pamphile, qui ne saurait surmonter sa répugnance à élever un enfant dont il ne se croit pas le père, qui en même temps ne veut rien dire de compromettant pour la réputation de Philumène, soulève des objections que ne comprend plus Lachès. « Eh quoi ! s'écrie le vieillard, nous ne prendrions pas l'enfant ! nous refuserions de le nourrir ! nous aimerions mieux nous en défaire ! Es-tu fou ? » Et il en vient à l'accuser nettement, en la présence même de Phidippe, d'être retombé dans ses désordres anciens, de recourir à des manœuvres hypocrites pour vivre avec Bacchis. Pamphile, acculé à une explication qu'il a à cœur de ne pas donner, aime mieux se retirer. Les deux pères alors se concertent et décident que Lachès tentera une démarche auprès de la courtisane : il emploiera les prières, les reproches, les menaces, s'il le faut.

Nous assistons à cette démarche délicate dont le résultat remplit Lachès d'espérance. Il trouve en Bacchis une personne aimable et bonne, qui, contrairement à ce que font ordinairement les courtisanes, se montre toute prête non seulement à ne pas desservir son ancien amant, mais à dire la vérité qui plaide en sa faveur et à aller la répéter à la jeune épouse et à sa mère, quelque embarras qu'elle éprouve à se présenter devant d'honnêtes femmes. Phidippe se réjouit comme Lachès de savoir que tous rapports ont

cessé entre elle et Pamphile : ils ne doutent pas que Myrhina et Philumène, touchées de la fidélité du jeune mari, ne prennent à son égard de meilleurs sentiments ; et quant à celui-ci, pensent-ils, s'il est fâché tout simplement de ce que sa femme est accouchée en cachette, sa mauvaise humeur disparaîtra bientôt. La visite de Bacchis chez Myrrhina est, en effet, on ne peut plus heureuse. Lorsqu'elle en sort, elle exprime une entière satisfaction, et comme elle rencontre Parménon, qui revient du port tout mécontent de sa longue et inutile station, elle le charge de courir en hâte vers Pamphile pour lui annoncer que Myrrhina vient de reconnaître comme ayant appartenu à sa fille l'anneau qu'elle-même Bacchis portait au doigt. Le curieux serviteur voudrait en savoir plus, mais plus de détails sont inutiles, Pamphile comprendra. Un soir, en effet, peu avant son mariage, il est arrivé chez Bacchis hors d'haleine, tout troublé, pris de vin et tenant un anneau à la main : il venait de faire violence à une femme inconnue et de lui ravir ce bijou qu'il a donné à la courtisane. Si donc l'anneau appartient à Philumène, c'est Philumène que Pamphile a outragée et c'est lui qui se trouve le véritable père de l'enfant. Aussi quel bonheur pour lui quand il reçoit de Parménon le message de Bacchis ! Parménon peut à peine en croire ses yeux. L'heureux père, l'heureux mari accourt vers Bacchis : il la remercie avec transport du bonheur qu'elle vient d'apporter dans la maison, bonheur d'autant plus grand qu'aucun des détails de l'aventure ne sera connu de personne, puisque Myrrhina a simplement dit à Phidippe que la fidélité de Pamphile, après le serment de Bacchis, ne pouvait plus être mise en doute et que rien ne s'opposait plus à la réconciliation des jeunes époux. « Il ne fallait pas faire ici, ajoute Pamphile en forme de conclusion, comme dans les comédies, où tout le monde sait tout. Ici, ceux qu'il convenait d'instruire, sont instruits ; ceux, au contraire, qui ne doivent pas l'être, ne savent et ne sauront rien ».

. . . placet non fieri hoc itidem ut in comœdiis,
Omnia omnes ubi resciscunt : hic, quos fuerat par resciscere,
Sciunt; quos non autem æquum'st scire, neque resciscent, neque scient.

Et Parménon ajoute la note comique à ce dénoûment, en avouant que, s'il a contribué pour sa part à tant de bonheur, « il a fait plus de bien en ce jour sans le savoir qu'il n'en avait fait sciemment pendant toute sa vie ».

Equidem plus hodie boni
Feci imprudens, quam sciens, ante hunc diem unquam.

L'*Hécyre* est peut-être celle des comédies de Térence où se montre le plus à découvert le caractère sérieux du genre qu'il avait adopté. Diderot, avec sa prédilection pour le drame bourgeois, la citait comme un de ses modèles, disant à ce propos qu'il n'y a dans toute l'œuvre absolument rien qui prête à rire. Et de fait, si ce n'est un ou deux propos de Parménon et sa situation de curieux dont l'envie de tout savoir n'est jamais satisfaite, on ne voit là aucun des éléments du vrai comique : le sujet pourrait fort bien, comme l'indique La Harpe, « servir aujourd'hui à faire un drame, qui, s'il était traité avec art, serait susceptible d'effet ». Il faudrait évidemment, pour l'approprier à notre scène, y apporter plus d'une modification et, entre autres choses, changer sensiblement le rôle de la jeune femme qui ne pourrait, comme sur le théâtre romain, rester dans la coulisse. Mais l'ensemble de la fable fournirait sans difficulté aucune le canevas d'une composition du genre sentimental auquel on a donné le nom de *comédie larmoyante*.

La pièce de Térence n'a pas tout le mouvement que comportait le sujet : c'était une de ses premières compositions et il n'avait pas encore réussi, lorsqu'il l'écrivit, à montrer, comme il le fit quelques années plus tard dans le *Phormion* et dans les *Adelphes*, un peu plus de vigueur à

l'occasion. Quelques critiques[1] lui reprochent aussi le vague et l'incertitude où reste, à leur sens, trop longtemps le spectateur qui ne sait au juste à quoi s'en tenir sur le compte de Philumène, et qui, après avoir plaint Pamphile pendant tout le cours de la pièce, se trouve désappointé lorsqu'il reconnaît en lui l'auteur et le réparateur du crime, péripétie, disent-ils, qui, préparée avec plus d'art, eût produit un effet plus grand. Ce second reproche me semble beaucoup moins fondé que le premier. Tout l'intérêt de l'intrigue ne repose-t-il pas précisément d'abord sur l'ignorance où nous nous trouvons de ce qui a motivé la retraite de Philumène chez ses parents et ensuite sur l'ignorance où nous sommes maintenus du nom de celui qui l'a outragée. N'est-ce pas une invention heureuse d'avoir, au début, fait attribuer par Lachès la haine que semble avoir la jeune femme pour Sostrata à l'antipathie qu'une belle-mère témoigne ordinairement à sa bru. Et, à partir du commencement du troisième acte, dès que nous sommes mis, en même temps que Pamphile, dans la confidence de l'accouchement, notre curiosité ne s'éveille-t-elle pas d'autant plus qu'augmentent les embarras des personnages qui le connaissent ? N'est-ce pas une habileté d'avoir, au cours du dialogue, glissé, sans en dévoiler l'importance, certains détails qui préparent le dénoûment, tels que l'allusion faite par Myrrhina à l'anneau perdu par Philumène dans la nuit de l'attentat ? N'y a-t-il pas aussi beaucoup d'art à avoir représenté tout le temps la courtisane Bacchis sous des couleurs assez favorables pour permettre la jolie scène où, mise en présence du père de son ancien amant, elle parle et agit de façon qu'une démarche de sa part auprès de la respectable matrone Myrrhina paraisse ensuite toute naturelle et puisse amener le dénoûment, sans qu'une telle intervention soit le moins du monde en contradiction avec la bienséance dramatique ? Non certes,

(2) Cf. A. Amar, *Considérations préliminaires*, p. XIV du tom. III de sa traduction. Paris, in-8, 1840.

la pièce n'est pas mal conduite : toutes les parties en sont bien liées et les incidents s'y succèdent, sinon avec un mouvement suffisant, du moins avec une préparation achevée qui leur donne l'apparence d'un naturel parfait.

Quant aux caractères, on peut dire que l'auteur les a fouillés ici avec plus de soin encore que partout ailleurs et en leur donnant à tous un fond de bonté incomparable. Sostrata, la belle-mère, n'a pas sa pareille pour la générosité : accusée à tort par son mari, elle lui répond avec douceur et, sans témoigner la moindre irritation contre sa bru, de qui pourtant lui viennent tant de désagréments, elle ne néglige aucune démarche pour faire cesser une aversion dont elle ne connaît même pas la cause. Pleine de tendresse pour son fils, elle est toute prête à se sacrifier entièrement et à se retirer tristement à la campagne pour le reste de ses jours afin d'assurer le bonheur du jeune ménage. Le contraste d'une telle conduite avec celle qu'on attribue généralement aux belles-mères donne aux traits de sa personne un relief inattendu. Pamphile aussi est généreux : ses combats perpétuels entre l'honneur, qui lui interdit de reprendre une épouse qu'il doit croire coupable, et la sensibilité, qui l'empêche de la laisser à son malheureux sort, nous intéressent à lui ; nous ne pouvons sans quelque émotion entendre les plaintes qu'il exprime d'une manière si touchante et si vraie sur le malheur qui l'accable ; et notre sympathie lui est si bien acquise que, même dans le moment où nous apprenons que c'est lui qui s'est rendu coupable de l'attentat subi par Philumène, nous pensons bien plus à nous réjouir avec lui de cette découverte qu'à lui reprocher le crime commis dans une nuit d'égarement et d'ivresse ; il nous semble que les tourments qu'il a endurés, ainsi que les bons sentiments qu'il a témoignés dans son malheur, ont racheté sa faute ; qu'il y a, en somme, dans ce dénoûment, une sanction morale, puisque le coupable, après un juste châtiment du mal commis, se trouve recevoir la récompense non moins juste

de ce qu'il a fait de bien. Myrrhina, de son côté, est une excellente mère de famille qui, de même que Sostrata, conserve, dans les circonstances difficiles, le calme nécessaire aux grandes résolutions, et qui, pour sauvegarder la réputation de sa fille, ne recule devant aucun des moyens que commande la gravité de la situation. Je viens de noter la délicatesse avec laquelle est dépeinte la courtisane Bacchis. Phidippe et Lachès, dans leurs pourparlers et leurs discussions, parfois un peu longs, et malgré les reproches immérités que chacun d'eux, trompé par les apparences, adresse à sa femme, ne laissent pas non plus d'agir en sages pères de famille, indulgents à leurs enfants, à qui néanmoins ils savent parler raison, et même en bons maris qui, tout en forçant, comme à l'ordinaire, la note des quolibets contre le mariage, se rangent facilement à l'avis de celles qu'ils se plaisent à gourmander. Enfin il n'est pas jusqu'au rôle tout à fait secondaire de Parménon, esclave curieux mais serviable et sans méchanceté, qui ne rentre sans disparate dans cet ensemble d'une peinture où tout le monde est bon, sensible et remplit son devoir.

Peut-être d'ailleurs cette uniformité dans le bien produit-elle avec la monotonie cette sorte de lenteur à laquelle les comédies de Plaute n'avaient pas habitué les spectateurs romains et dont ils étaient d'autant plus disposés à s'apercevoir que leur goût littéraire, peu développé, ne leur permettait pas de saisir la plupart des beautés d'un travail artistique que rend surtout sensible une lecture attentive.

VIII

De l'analyse détaillée que nous venons de faire de chacune des compositions de Térence, détachons maintenant,

en les groupant séparément, les divers personnages qu'il y a mis en jeu, examinons-les et montrons en quelques mots par quelles différences ils se distinguent de ceux de Plaute.

Signalons tout d'abord la disparition presque complète de ce vil personnage qui se montre si souvent dans le théâtre de Plaute, le PROXÉNÈTE, le LENO. On ne le voit que deux fois : la première dans le *Phormion*, la seconde dans les *Adelphes*. D'un côté, c'est Dorion qui discute avec Phédria et refuse de lui réserver sur de simples promesses une jeune esclave dont il veut tirer au plus tôt le plus d'argent comptant possible ; comme un traficant de chair humaine, dénué de pudeur, il avoue effrontément qu'il n'éprouve aucune honte à manquer à sa parole quand il y trouve son intérêt ; mais le débat est tout entier dans une scène de courte durée et ne donne lieu à aucune des vivacités de langage ou d'action que subissaient ordinairement ces sortes d'individus. De l'autre côté, la scène est plus vive et semble une imitation de celle de Plaute ; Sannion se voit enlever de force une jeune fille en sa possession et, comme réponse à ses réclamations, reçoit de l'esclave du ravisseur une grêle de horions, qui rappellent les coups si largement octroyés au proxénète du *Persa* par l'esclave Pegnion, et qui surprennent singulièrement dans le théâtre paisible de Térence. Des deux côtés du reste, le personnage n'a qu'un rôle tout à fait secondaire.

Le PARASITE, que Plaute représente à tout moment si commun et si trivial, mais si goguenard et si comique, n'est plus le même chez Térence, et ne parait, comme le proxénète, que deux fois, dans le *Phormion* et dans l'*Eunuque*.

Il remplit le rôle même de Phormion dans la pièce qui porte ce nom ; mais là, il a plutôt l'air d'un chicaneur qui, tout en quémandant des dîners, fait profession de plaider

les causes véreuses. Vous le voyez tout entier dans cette consultation qu'il donne pour assurer à Antiphon, en l'absence de son père, le moyen d'épouser la jeune orpheline Phanium :

> Lex est, ut orbæ, qui sunt genere proxumi,
> Iis nubant, et illos ducere eadem hæc lex jubet.
> Ego te cognatum dicam, et tibi scribam dicam :
> Paternum amicum me adsimulabo virginis :
> Ad judices veniemus : qui fuerit pater,
> Quæ mater, qui cognata tibi sit ; omnia hæc
> Confingam : quod erit mihi bonum atque commodum,
> Quum tu horum nihil refelles, vincam scilicet.
> Pater aderit : mihi paratæ lites : quid mea ?
> Illa quidem nostra erit.
>
> Act. I, sc. 2.

Il est une loi qui dit qu'une orpheline et son plus proche parent doivent contracter mariage l'un avec l'autre. Je prétends que vous êtes parent de la fille et je vous assigne comme tel en ma qualité fictive d'ami de son père. Nous allons devant le juge. De quel père et de quelle mère elle est née, comment vous êtes son parent, je l'invente aussi bien qu'il le faut pour réussir. Puisque vous ne réfutez rien, je gagne ma cause. Votre père revient; c'est un procès, je m'y attends, qu'importe? en attendant, la fille est à nous.

Il se vante de n'avoir jamais été pris au dépourvu en fait de chicane et d'avoir déjà mis hors de combat un nombre incalculable d'adversaires, le tout impunément. Plus il va, et plus il se sent fort, à l'abri de tout danger. « Car, dit-il, on ne tend de pièges ni à l'épervier ni au milan, qui sont des oiseaux malfaisants, tandis qu'on en dresse à ceux qui ne font aucun mal et avec lesquels il y a tout à gagner... Et puis qui donc voudrait me faire condamner pour avoir à emmener et à nourrir un mangeur de ma force? Ne serait-ce pas payer mes méfaits d'un très grand bienfait? »

> . . . non rete accipitri tenditur neque milvo,
> Qui male faciunt nobis : illis qui nil faciunt, tenditur ;
> Quia enim in illis fructus est. . . . .

..... Dices, ducent damnatum domum :
Alere nolunt hominem edacem : et sapiunt mea sententia,
Pro maleficio si beneficium summum nolunt reddere.
Act. II, sc. 2.

Le vrai parasite de Térence, celui dont le soin principal consiste en la recherche des bons repas, est donc le seul Gnathon, de l'*Eunuque*. Mais comme Gnathon ressemble peu aux Astotrogus, aux Peniculus, aux Gélasime, aux Ergasile, tous gens obligés d'acheter leurs dîners au prix de mille humiliations ! Le métier pour lui n'est plus pénible. Lui-même l'explique à un de ses amis, qui voudrait s'engraisser aux dépens d'autrui, mais qui ne saurait, à ce qu'il dit, ni faire le bouffon, ni endurer les coups.

. . . Quid ? Tu his rebus credis fieri ? Tota erras via.
Olim isti fuit generi quondam quæstus apud sæclum prius :
Hoc novum est aucupium : ego adeo hanc primus inveni viam.
Act. II, sc. 3.

Eh quoi ! tu en es à croire à tous ces moyens-là ? Tu te trompes entièrement de voie. Jadis oui, au siècle dernier, on réussissait ainsi à gagner sa vie ; maintenant nous avons une méthode de chasse toute nouvelle, et c'est moi qui en suis l'inventeur.

Ce Gnathon est tout simplement un habile flatteur ; moyennant quelques belles paroles et quelques petits services rendus, on le choie, on l'engraisse, et son but est atteint. Mais si cette nouvelle manière de pratiquer le métier peut donner une agréable gaieté à plusieurs passages de la comédie de Térence, on comprend qu'elle ne saurait offrir beaucoup de variété, ni produire toutes les saillies, les quolibets et les scènes bouffonnes que l'autre manière procure à Plaute.

Quant au Militaire fanfaron, qui accompagne ordinairement le parasite, nous le trouvons auprès de Gnathon ; mais nous ne le rencontrons nulle part ailleurs dans tout le

théâtre de Térence. Il s'appelle Thrason. Sa figure est bien moins accentuée que celle du fameux Pyrgopolinice. Sans doute il est, comme le veut son rôle, vantard et en même temps d'une parfaite couardise; il se croit aimé, et il est bafoué par celle qu'il aime et par ceux qui l'entourent. Mais les scènes où il se montre sont généralement peu développées; on sent que l'auteur craint, en le peignant, de sortir de sa modération ordinaire. Et puis il ne faut pas oublier que ce personnage, de même que celui de Gnathon, a été, comme nous l'avons dit dans l'analyse, annexé à la pièce uniquement pour la compliquer un peu : donner à ces deux rôles un grand développement eût été nuire à la véritable intrigue, qui repose sur l'introduction chez Thaïs du prétendu eunuque, Chéréa.

Il y a aussi un changement assez notable dans les rôles d'ESCLAVES [1]. On n'y voit point cette race malfaisante qui déclare la guerre à la société et brave avec cynisme les supplices qui lui sont réservés. Ce sont en général des serviteurs zélés et qui, nouvelle chose, se mettent au diapason de la société de leurs maîtres par la délicatesse de leurs sentiments, par leur manière de penser, de s'exprimer et d'agir. Dans l'*Heautontimorumenos*, quand Syrus a servi les amours de Clinia, l'ami de son maître, il trouve les mots d'égards affectueux les plus convenables pour rappeler et répéter à Clinia qu'il faut désormais songer aussi aux intérêts de Clitiphon [2]. Dans la même pièce, des marques d'attachement non moins attentif sont données au vieux Ménédème par le groupe entier de ses esclaves : ayant appris le départ de son fils, il rentre chez lui triste, abattu; tous accourent; les uns le déchaussent, d'autres se hâtent de dresser la table et de préparer son repas, c'est à qui montrera le plus d'empressement pour adoucir sa peine :

(1) Cf. Chalandon, *De servis apud Plautum,* thèse pour le doctorat ès lettres, in-8, 72 p., 1875.

(2) V. 688 et 695; act. IV, sc. 3.

Domum revertor mœstus, atque animo fere
Conturbato atque incerto præ ægritudine.
Adsido. Adcurrunt servi, soccos detrahunt.
Video alios festinare, lectos sternere,
Cenam apparare : pro se quisque sedulo
Faciebat, quo illam mihi lenirent miseriam.
Act. I, sc. 1.

Le début de l'*Andrienne* fournit un des exemples les plus caractéristiques de la délicatesse apportée dans l'expression du dévouement d'un fidèle serviteur. Simon, avant de charger Sosie d'une commission assez difficile, lui rappelle avec quelle justice et quelle bonté il a reconnu dans le passé ses loyaux services. « Je ne l'ai pas oublié », répond Sosie. — « Je ne m'en repens pas », ajoute Simon. Et Sosie de répliquer :

Gaudeo,
Si tibi quid feci, aut facio, quod placeat, Simo,
Et id gratum fuisse advorsum te, habeo gratiam.
Sed hoc mihi molestum'st : nam istæc commemoratio
Quasi exprobratio est immemoris beneficii.
Quin tu uno verbo dic, quid est, quod me velis.
Act. I, sc. 1.

Je suis heureux d'avoir fait ou de faire quelque chose qui vous soit agréable, Simon, et je vous suis reconnaissant de m'en avoir témoigné votre satisfaction. Mais vos paroles me chagrinent : car ce rappel de vos bienfaits est comme un reproche d'ingratitude. D'un mot dites-moi plutôt ce que vous voulez que je fasse.

Quelques-uns, à la vérité, comme Dave, dans l'*Andrienne*, Syrus, dans les *Adelphes*, Géta, dans le *Phormion*, ne manquent ni de ruses, ni de fourberies, et ils mettent leur malignité au service du fils de la maison. Mais, même alors, et tout en combattant la volonté du chef de famille, ils se souviennent de ce qui lui est dû, et au besoin le rappellent au jeune homme. Dave, dont Simon a la plus triste opi-

nion et dont il redoute au suprême degré le mauvais esprit et le mauvais cœur, « mala mens, malus animus », n'arrête pas moins Pamphile, lorsque, dans l'entraînement de la passion, l'amoureux ne craint pas d'affirmer qu'il résistera ouvertement plutôt que d'épouser la femme qui lui est destinée : « C'est votre père, Pamphile ! lui fait-il observer; vous ne pouvez agir ainsi[1] » ; et par cette parole il le ramène au respect filial. Plus loin ce même Dave, usant d'un subterfuge digne des restrictions mentales enseignées par Tartufe à l'Orgon de Molière, charge un autre de faire quelque chose à sa place pour ne pas avoir à répondre par un parjure à son maître si celui-ci lui demande là-dessus un serment :

Quamobrem id tute non facis?
— Quia si forte opus sit ad herum jurandum mihi,
Non adposuisse, ut liquido possim[2].

Pourquoi ne le fais-tu pas toi-même ? — Pour que, si par hasard il me faut jurer à mon maître que je ne l'ai pas mis là, je puisse le jurer en toute conscience.

Il y a dans tout cela, me direz-vous, beaucoup moins de respect pour l'autorité paternelle et d'amour pour le bien que de crainte et de prudence ; et la morale des esclaves de cette catégorie n'est au fond qu'une morale de pusillanimité et d'hypocrisie, donnant tout aux apparences et moins digne d'intérêt qu'une robuste effronterie. Je le crois comme

(1) *Andr.*, v. 381, act. II, sc. 4.

(2) *Andr.*, v. 279, act. IV, sc. 5. — C'est bien le raisonnement tenu par Tartufe à Orgon :

Et son raisonnement me vint persuader,
De lui donner plutôt la cassette à garder,
Afin que pour nier, en cas de quelque enquête,
J'eusse d'un faux-fuyant la faveur toute prête,
Par où ma conscience eût pleine sûreté
A faire des serments contre la vérité.

Tart., act. V, sc. 1.

vous. On a beau penser que ces mauvais sujets, que troublent sans cesse les craintes inhérentes à leur condition réelle, sont dépeints avec plus de vérité que s'ils étaient munis d'une hardiesse imperturbable; comme ils ne montrent dans leurs intrigues ni la même variété de ressources ni surtout la même humeur entrainante que les esclaves foncièrement fripons et follement audacieux de Plaute, c'est vers ceux-ci que se porte le plus l'intérêt. Plaute, sans conteste, témoigne sous ce rapport une vigueur dramatique et une originalité comique bien plus grandes.

Les JEUNES GENS ne sont pas meilleurs chez Térence que chez Plaute, il ne leur arrive que trop souvent de montrer dans leurs amours le même emportement; les moyens les plus violents sont ceux auxquels ils recourent tout d'abord pour satisfaire leurs passions et, d'un côté comme de l'autre, plus d'une fois, le mariage qui, dans le dénoûment, régularise leur situation, ne fait que réparer un acte de brutalité, considéré chez nous comme un crime. Mais s'ils sont aussi hardis et aussi impudents dans leur conduite, ceux de Térence sont, pour la plupart, dans leurs paroles du moins, plus réservés et observent mieux les convenances[1]. Clitiphon, après avoir écouté en silence les conseils du vieux Chrémès, fera bien à part lui, dès qu'il l'aura vu s'éloigner, quelque réflexion comme celle-ci :

Quam iniqui sunt patres in omnis adulescentis judices!
Qui æquum esse censent nos jam a pueris illico nasci senes :
Neque illarum adfines esse rerum quas fert adulescentia. . .
Astutus : næ ille haud scit, quam mihi nunc surdo narret fabulam[2].

Comme tous les pères sont de mauvais juges à l'égard de leurs fils! Nous devrions, à leur sens, être vieux dès l'enfance et rester

(1) Cf. E. Bertin, *De Plautinis et Terentianis adolescentibus amatoribus;* thèse pour le doctorat ès lettres, in-8, 89 p., 1879.
(2) *Heaut.*, act. I, sc. 4

étrangers à toutes les pensées de la jeunesse... Qu'il est malin ! Il ne sait pas combien je suis sourd à la chanson qu'il me chante.

Il dira bien aussi que ce même père, qui le sermonne en ce moment, n'a pas toujours été sage :

. . . Ubi adbibit plus paulo, sua quæ narrat facinora !

Quand il a un peu trop bu, comme il me raconte ses exploits !

Mais il est seul quand il parle ainsi, et on ne le verra pas livrer publiquement le vieillard à la risée d'un esclave ou d'une courtisane. On ne l'entendra pas non plus, même s'il est seul, supputer les années de son père en trouvant qu'il vit trop longtemps[1].

De même, les Pères observent mieux les rapports naturels qui les lient à leurs fils. Tous assurément ne sont pas des modèles de vertu, témoin le Chrémès du *Phormion* qui s'est marié à Lemnos sous le nom de Stilpon ; mais ils ont la pudeur de ne pas exposer leur exemple aux yeux de leurs fils, de ne pas entrer effrontément en lutte avec eux dans leurs intrigues amoureuses. Plaute venge la morale publique outragée en reproduisant nettement ces vilains tableaux dont il trouve, dit-il[2], le modèle dans la société de son temps ; Térence, loin d'en charger la peinture, l'adoucit autant que possible, et si la dépravation de ses jeunes gens n'est pas moindre, si l'indulgence de ses vieil-

(1) Ce que nous trouvons de plus fort sous ce rapport dans le théâtre de Térence est, dans les *Adelphes*, le vœu exprimé par Ctésiphon, quand il a besoin de cacher sa conduite à son père Déméa, et que, le croyant à la campagne, il désire, pour être sûr de ne pas être rencontré par lui, que le vieillard s'y fatigue au point de garder le lit pendant trois jours entiers, mais, a-t-il soin d'ajouter « pourvu que sa santé n'en souffre pas autrement. »

Utinam quidem
(Quod cum salute ejus fiat) ita se defatigarit velim,
Ut triduo hoc perpetuo prorsum e lecto nequeat surgere.
Act. IV, sc. 1.

(2) Cf. les paroles de l'orateur de la troupe à la fin des *Bacchis*.

lards envers les désordres de leurs fils reste excessive au même point, il y a plus de retenue dans leurs rapports mutuels comme dans l'expression de leurs passions; la corruption, en apparence, est moins grande.

Cette remarque ne s'applique pas moins aux rôles de femmes qu'aux personnages d'hommes.

Les Femmes Mariées y sont représentées non seulement vertueuses (nous avons vu que leur vertu devait être nécessairement respectée sur le théâtre de ce temps), mais même généralement bonnes, soumises à leurs maris, indulgentes envers eux, tendres pour leurs enfants et bienveillantes à tous. Si, dans le *Phormion*, la femme de Chrémès, la riche Nausistrata, en apprenant l'ancienne trahison de son mari, s'abandonne, dans le premier moment, à une indignation bien légitime, elle revient tout de suite à des sentiments plus calmes et ne met d'autre condition au pardon qu'elle lui accorde que le pardon qu'il devra donner lui-même aux fautes de son fils. La jeune épouse, dans l'*Hécyre*, supporte les mauvais procédés avec une résignation à toute épreuve. Et que de bonté, que de générosité au cœur de Sostrata, belle-mère de Philumène, qui d'abord endure patiemment des reproches pour la plupart immérités et qui ensuite se montre prête à se retirer dans la solitude d'une campagne, loin de tous les plaisirs de la ville, pour assurer la félicité de son fils et de sa bru. Combien Pamphile a raison de s'écrier que, sans la triste circonstance qui cause sa douleur, il jouirait d'un bonheur parfait avec une telle épouse et une telle mère!

Quam fortunatus ceteris sim rebus, absque una hac foret,
Hanc matrem habens talem, illam autem uxorem [1] !

Cependant, il est vrai, quelquefois encore, certains maris accusent l'humeur impérieuse ou difficile de leurs femmes:

(1) *Hécyre*, act. IV, sc. I.

mais leurs reproches sont moins justifiés; et les quolibets sur le mariage, n'ayant plus les mêmes raisons d'être répétés, deviennent plus rares.

Quant aux JEUNES FILLES de condition libre, un des chapitres précédents nous a expliqué comment, chez les Romains, les convenances s'opposaient à ce qu'elles fussent représentées sur la scène.

Celles que Térence fait intervenir dans l'intrigue de ses comédies ne se meuvent donc pas sous les yeux des spectateurs; elles restent dans la coulisse et on ne les connait que par les portraits qu'en font les autres personnages. Telle est, dans l'*Andrienne*, cette Philumène, seconde fille de Chrémès, que Simon veut faire épouser, malgré lui, par son fils, et qui finit par être accordée au jeune Charinus, dont elle est aimée et qu'elle aime aussi. Telle est également, dans *les Adelphes*, cette Pamphile, à qui Eschinus a promis le mariage et dont la mère, une pauvre veuve, se désole d'une manière si touchante lorsqu'elle croit que le jeune homme a trahi son serment. On entend parler de ces jeunes filles constamment dans le cours des deux pièces, elles y sont dépeintes sous les traits les plus délicats, mais jamais on ne les voit.

Celles mêmes qui, nées libres, ont été enlevées toutes jeunes à leurs parents et sont maintenant dans la servitude, mais doivent recouvrer lors du dénoûment leur condition première, ne paraissent guère. La Pamphile, de l'*Eunuque*, dont la merveilleuse beauté trouble l'esprit du jeune Chéréa, ne fait que traverser la scène en silence sous la conduite de Gnathon. La Phanium, qu'épouse Antiphon pendant l'absence de son père, n'a pas un mot à prononcer dans toute la comédie du *Phormion*. La Glycérie, de l'*Andrienne*, sans être vue, fait seulement entendre quelques cris poussés dans la coulisse. Une seule a un rôle visible et parlant, c'est l'Antiphile de l'*Heautontimorumenos*: lorsque son amant revient de son voyage lointain, elle est mise en sa présence et elle le reçoit avec une gracieuse effusion ;

mais cette scène [1], la seule d'ailleurs où elle paraisse, ne dure qu'un instant.

Chez Térence comme chez Plaute, les personnages féminins qui jouent les rôles les plus importants et les plus développés sont donc les COURTISANES. Et là, plus que partout ailleurs, la différence des deux auteurs est sensible. Plaute, qui en toute occasion cherche à faire du vice la peinture la plus repoussante, signale en ses courtisanes leur impudence, leur cupidité, leur astuce, leur perfidie ; alors même qu'elles se trouvent avoir quelque bonté naturelle, il se plaît à les montrer toujours avilies par l'habitude de leur opprobre, toujours portées aux perversités de leur profession, et causant d'ordinaire la ruine et le déshonneur de ceux qui les aiment comme de ceux à qui elles s'attachent. Térence, au contraire, ne laisse pas volontiers ses regards attachés sur les mauvais côtés de la nature humaine. Il peindra bien par hasard, dans l'*Heautontimorumenos*, une maîtresse fille, aimant l'or à profusion et les riches habits, avec un magnifique cortège d'eunuques et de belles esclaves, et il nous dira que quelques dîners offerts à une personne de ce genre suffisent à manger la fortune d'un homme :

« . . . unam ei cenam atque ejus comitibus
Dedi : quodsi iterum mihi sit danda, actum siet [2] ; »

Mais il ne s'arrêtera pas à découvrir tous les replis du cœur de cette brillante créature ; il a trop peur d'être obligé de dévoiler des turpitudes. Il préfère en montrer d'autres en qui le désordre de la vie qu'elles mènent n'a pas étouffé les sentiments généreux et délicats. L'une, la Chrysis de l'*Andrienne*, a pour sa jeune sœur la tendresse dévouée d'un cœur maternel, et, à son lit de mort, en termes tout à fait émouvants, la confie, avec tous ses biens, à l'homme qui

(1) Act. II, sc. 3.
(2) Act. III, sc. 1.

l'aime [1]. L'autre, la Thaïs de l'*Eunuque*, ne songe qu'à préserver de tout outrage, pour la rendre pure à sa famille, la jeune et belle esclave dont on lui a fait présent. Une troisième, la Bacchis de l'*Hécyre*, abandonnée depuis quelque temps déjà par celui qu'elle affectionnait, loin de chercher à lui nuire et à se venger de lui, se charge de ramener la paix dans son ménage en faisant connaître à la jeune épouse l'abandon qu'il a fait d'elle-même.

Tous ces sentiments de générosité, de délicatesse et d'honnêteté, ainsi exprimés par les courtisanes, sont très beaux assurément. Mais, que devient alors la comédie et à quoi tend-elle ? Où est le rire ? Et quel est le but moral de l'auteur ? Plaute, avec sa grosse gaieté, qui ridiculisait le vice, ne le faisait voir abject que pour en donner le dégoût, et s'il ne réussissait pas, comme il pouvait l'espérer, à améliorer les Romains, du moins le spectacle qu'il leur offrait devait-il les rendre plus avisés; mais on est tenté de se demander quel effet devait produire la sentimentalité de Térence. Si la foule, à vrai dire, ne la comprenait pas bien, n'y prenait point plaisir et le lui témoignait quelquefois, que devaient éprouver, au contraire, les fils des grandes familles, tous ces jeunes gens riches et amis des plaisirs, à qui leurs pédagogues grecs ne pouvaient défendre le désir de vivre à la grecque ? Faire passer devant leur imagination juvénile ces figures romanesques, appeler l'intérêt sur l'objet d'indignes amours, n'était-ce point embellir à leurs yeux leurs propres passions, leur inspirer l'espoir de rencontrer à leur tour quelque fidèle Thaïs, quelque honnête Bacchis, et les mener, tout abusés de tels rêves, avec bien plus de certitude, dans les filets grands ouverts du monde corrupteur qui abondait à Rome ? En un mot, la bienséante élégance de Térence n'était-elle pas plus dangereuse que la brutalité et la grossièreté de son devancier ? Voilà la question que se sont posée beaucoup de commentateurs de mérite, après avoir fait du théâtre comique de Rome une étude

(1) *Andr.*, act. I, sc. 6. — Voir *Appendice*, XVIII.

consciencieuse. Les uns, tels que Naudet, n'ont pas hésité à prononcer contre Térence une condamnation formelle. Les autres, comme La Harpe, ont déclaré sa morale « parfaitement saine et instructive ». Patin, avec le plus grand nombre, a pris un moyen terme entre ces deux extrêmes : « Il ne faut pas, dit-il, comme on l'a fait si souvent, abuser des mérites de Térence contre Plaute ; mais il faut se garder aussi de trouver dans Plaute la condamnation de Térence. Remarquons seulement qu'ils ne se ressemblent guère, et même sachons-leur en gré. » J'ajoute d'ailleurs, pour ne pas trop appuyer sur la note sévère, que nos grands écrivains du XVIIe siècle ne l'ont jamais exprimée ; ce dangereux abandon auquel se laisse aller le poète, cette aimable enveloppe donnée par lui aux passions et aux vices, n'ont blessé aucun d'eux. Les solitaires de Port-Royal eux-mêmes, malgré leur aversion pour les œuvres dramatiques en général, l'ont admiré et traduit ; et il n'est pas jusqu'au représentant le plus autorisé de l'épiscopat français, le grand Bossuet, qui n'ait fait son éloge en le donnant à étudier à son royal élève, le Dauphin, et en rendant compte de cette étude dans une lettre au pape Innocent XI :

« On ne peut dire combien il s'est diverti agréablement et utilement dans Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont passé devant les yeux en le lisant. Il a vu les trompeuses amorces de la volupté et des femmes ; les aveugles emportements d'une jeunesse que la flatterie et les intrigues d'un valet ont engagée dans un pas difficile et glissant, qui ne sait que devenir, que l'amour tourmente, qui ne sort de peine que par une sorte de miracle, et qui ne trouve le repos qu'en retournant au devoir. Là, le prince remarquait les mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion, exprimé par cet admirable ouvrier avec tous les traits convenables à chaque personnage des sentiments naturels, et enfin avec cette grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages. Nous ne pardonnions pourtant rien à ce poète si divertissant, et nous reprenions les endroits où il a écrit trop licencieusement. Mais, en même temps, nous nous étonnions que plusieurs de nos auteurs eussent

écrit pour le théâtre avec beaucoup moins de retenue, et condamnions une façon d'écrire si déshonnête, comme pernicieuse aux bonnes mœurs. »

Un pareil témoignage, à mon avis, ne pouvait être passé sous silence.

IX

Quoi qu'il en soit du degré plus ou moins élevé de moralité que comportent les comédies de Térence, les reproches, qui lui sont généralement adressés, ont pour objets d'autres points que celui-là. Le plus grave et le plus fondé de tous porte sur son peu de vivacité et d'entrain, sur le manque presque absolu chez lui de cette force comique qui faisait le mérite principal de Plaute. Que l'on examine, en effet, les prologues, les intrigues et les personnages de ses pièces, on trouve qu'elles sont en tous points ce que les Romains appelaient *statariæ* en opposition aux comédies *motoriæ*, rapides et mouvementées.

Considérez d'abord ses prologues. Vous n'y trouvez plus ces amusantes plaisanteries qui, chez Plaute, dès les premiers mots, excitaient la gaieté des spectateurs et les portaient à la bienveillance; vous n'y trouvez même plus cette rapide explication du sujet qui devait faciliter leur attention et leur travail d'intelligence. Dans la plupart, l'auteur prend un ton sérieux, presque chagrin, soit pour expliquer le mauvais accueil qu'on lui a fait précédemment, soit pour se disculper des accusations portées contre lui par des rivaux malveillants. Dans le prologue de l'*Hécyre*, par exemple, il gémit sur le double échec que lui a infligé le public en abandonnant sa pièce pour des athlètes et des gladiateurs. Dans ceux de l'*Andrienne* et de l'*Heautontimorumenos*, il se défend d'avoir altéré les œuvres de ses

modèles grecs en fondant ensemble deux intrigues différentes. Dans celui de l'*Eunuque*, il s'attache à démontrer qu'il a emprunté ses deux personnages du parasite et du fanfaron au *Colax* de Ménandre et non pas à ses prédécesseurs latins, ce qui eût été considéré comme un plagiat. Enfin, dans celui des *Adelphes*, comme aussi dans celui de l'*Heautontimorumenos*, il parle d'une prétendue collaboration d'illustres patriciens dont on l'accuse de tirer trop de profit. Il n'y a rien de risible dans tout cela. Et de plus, comme le poète n'y donne aucune autre indication que celle des sources auxquelles il a puisé, il est obligé, dans les premières scènes de quelques-unes de ses pièces, d'en donner le sujet au moyen de ces personnages, qu'on a appelés *protatiques* ou personnages d'*exposition*, qui ne viennent sur la scène que pour écouter un récit explicatif, et qui, ce récit une fois entendu, disparaissent pour ne plus revenir. Tel est, dans l'*Andrienne*, l'affranchi Sosie, à qui Simon fait ses confidences au sujet de l'amour de son fils Pamphile pour Glycérie. Telles sont, dans l'*Hécyre*, Philotie et Syra, conversant avec l'esclave Parménon. Ces scènes, quoique charmantes parfois à la lecture, devaient nécessairement paraître assez froides sur le théâtre.

Si du prologue vous passez à l'intrigue même des pièces, vous voyez que la composition en est toujours soignée. Le soin que Térence y apporte la lui fait compliquer par des additions données à ses modèles grecs, et, en général, les personnages et les incidents qu'il ajoute au sujet principal y sont adaptés avec tant d'art que l'unité de l'œuvre n'est pas détruite ; les épisodes nouveaux font corps avec l'action primitive ; les agencements, les morceaux rapportés ne sautent pas aux yeux, comme dans la composition de Plaute, qui, sous ce rapport, lui est de beaucoup inférieur. Il ne se permet pas non plus, comme Plaute, les anachronismes, les allusions, les réminiscences qui sembleraient transporter Rome avec ses usages et ses mœurs dans le sein des villes grecques servant de scènes à l'action : il observe mieux la vérité locale. Enfin, les caractères de ses

personnages, au lieu d'être esquissés à grands traits et chargés pour produire de l'effet, sont profondément fouillés, et, en même temps, comme nous venons de le voir, singulièrement adoucis, policés, *urbanisés;* chacun d'eux en outre, au lieu d'être un portrait en saillie, indépendant du reste, concourt à l'ensemble harmonieux d'une galerie de tableaux, où tous se tiennent et se complètent, pour ainsi dire, mutuellement par les oppositions[1] les plus heureuses. Seulement toutes ces qualités de composition sont chèrement expiées. Les rôles manquent de relief; les personnages, aussi corrects que possible dans leur tenue, n'osent se livrer à aucune sortie impétueuse, pouvant soulever les éclats de rire du spectateur; l'action, bien agencée, se déroule régulièrement sans exciter autre chose que l'intérêt. Ajoutons même que, les réminiscences romaines fai-

(1) On a remarqué souvent ces oppositions qui servent à varier l'observation morale et dont Térence s'était si bien fait un système qu'on les relève dans toutes ses pièces sans exception. Ainsi *L'Andrienne* présente trois esclaves de caractères opposés : Sosie, le vieux serviteur dévoué, qui inspire toute confiance; Dave, à l'esprit toujours en éveil, intrigant et habile, dont on ne saurait trop se méfier ; Byrrhie, lourd, timoré, incapable de rien faire pour ceux qu'il sert. *L'Eunuque* a le contraste des deux frères amoureux : l'aîné, Phédria, que l'expérience de la vie a rendu quelque peu sérieux et mélancolique; le plus jeune, Chéréa, qui se précipite dans une aventure avec la fougue de l'adolescence. Dans *L'Heautontimorumenos*, l'opposition entre Bacchis, la courtisane, et Antiphile, la jeune fille honnête, prend une expression absolument nette dans la bouche même de Bacchis, qui compare (act. II, sc. 3) le sort de l'une et de l'autre et les procédés dissemblables qu'ont pour elles ceux qui les aiment. *Le Phormion* met en parallèle les deux cousins Antiphon et Phédria : l'un, timide, reculant devant la moindre difficulté, ayant plus de bonheur que d'esprit et de caractère ; l'autre, homme d'action, entreprenant et sachant travailler pour les autres comme pour lui-même. L'intérêt des *Adelphes* vient de la double antithèse des deux pères et des deux fils : Micion, le vieillard indulgent et libéral, et Déméa, le vieillard rigide et parcimonieux; Eschinus, le jeune homme élevé par le premier, plus élégant, plus facile à émouvoir, plus hésitant, et Ctésiphon, le jeune homme élevé par le second, moins policé, moins affectueux, plus violent. Enfin, dans *L'Hécyre*, nous voyons deux mères et belles-mères, toutes deux dévouées à leurs enfants, mais placées dans des situations tout à fait différentes.

sant défaut, il y avait dans ce manque d'anachronismes et d'allusions un intérêt de moins pour les contemporains.

Une autre chose encore, dont nous nous apercevons à peine, mais à laquelle les contemporains devaient attacher de l'importance en la regrettant, c'est la réduction considérable de l'élément lyrique. En s'appliquant à la composition littéraire et à l'étude des caractères, Térence était loin d'accorder à la partie musicale la large place que Plaute lui avait réservée. On ne voit pas chez lui de ces nombreux et grands *cantica*, en vers de rythmes variés, qui tantôt suspendaient l'action et tantôt s'y mêlaient, mais qui toujours avaient pour les auditeurs romains le charme qu'ont pour nous les chants de nos opéras et de nos opéras comiques. Si ce n'est dans quelques passages seulement de deux de ses œuvres, l'*Andrienne* et les *Adelphes*, il ne se sert guère que des vers ïambiques et trochaïques ; et même dans ces deux pièces, les *cantica* n'en sont plus que la moindre partie; nulle part ils n'y prennent l'importance d'intermèdes lyriques ; nulle part ils n'y sont distribués entre deux ou plusieurs personnes; ils n'y servent plus qu'à marquer de loin en loin, au cours de l'action, par un rythme approprié le caractère ou la situation d'un personnage isolé. Tels sont, au début du IVe acte de l'*Andrienne*, le court *canticum* par lequel le jeune Charinus exprime sa déception et sa douleur lorsqu'il se croit trahi par son ami Pamphile, et, vers le milieu du IVe acte des *Adelphes*, celui dans lequel Eschinus, soupçonné d'infidélité envers celle qu'il aime, dépeint les inquiétudes que lui cause un pareil soupçon. Il est vrai que le poète cherche par quelques procédés de versification à remédier à ce défaut de composition musicale; il fait, par exemple, dans les récitatifs, un usage non moins fréquent des septénaires et des octonaires ïambiques et trochaïques que des sénaires; il lui arrive aussi de faire succéder brusquement les ïambes aux trochées et de marquer des pauses par des vers plus petits[1];

(1) C'est ce que les grammairiens appelaient *clausulæ*.

mais tout cela ne pouvait produire à beaucoup près sur l'auditoire les mêmes effets que la variété et l'animation du lyrisme de Plaute.

Quant à la pureté de sa langue et à l'élégance de son style, personne jamais ne les a mises en doute. Horace lui-même, qui est hostile à la poésie du vieux temps, ne peut s'empêcher de laisser percer à plusieurs reprises la préférence qu'il éprouve pour cet écrivain. Quintilien, peu aimable pourtant pour la comédie latine, lui reconnaît beaucoup d'élégance[1]. Cicéron parle de lui en maint endroit de ses ouvrages et Suétone[2] cite quatre vers élogieux faisant partie d'un poème, aujourd'hui perdu, de ce grand orateur :

Tu quoque, qui solus lecto sermone, Terenti,
Conversum expressumque latina voce Menandrum
In medio populi sedatis motibus effers;
Quiddam come loquens atque omnia dulcia miscens[3].

Toi aussi, Térence, qui seul en un style pur as su rendre, exprimer Ménandre en latin, le produire posément devant le peuple romain, poète à l'élégant parler, au langage toujours doux.

Suétone cite en même temps quelques vers épigrammatiques de Jules César, qui louait également cette élégance et cette pureté de style, mais qui à l'éloge apportait une restriction nettement accentuée en regrettant que le poète n'eût pas réuni à la beauté du langage la qualité essentielle que, d'après lui, on a appelée du nom de *vis comica* :

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate[4] Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator;
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis

(1) « Quæ tamen (Terentii scripta) in hoc genere elegantissima et plus adhuc habitura gratiæ, si intra versus trimetros stetissent. » *Inst. Orat.*, X, 1.

(2) *Vita Terent.*, 5.

(3) Texte de Ritschl.

(4) *Demi-Ménandre*, pourquoi cette appellation? Est-ce, comme on l'a dit, parce qu'il était arrivé à Térence de ne faire qu'une seule pièce avec

Comica[1] ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis neve hac despectus parte jaceres!
Unum hoc maceror et doleo tibi deesse, Terenti.

Toi aussi, tu seras placé parmi les plus grands poètes, ô demi-Ménandre, et avec raison, car tu es l'ami du pur langage. Plût aux dieux seulement qu'à tes écrits si doux ne manquât point la force comique, pour que ton mérite égalât celui des Grecs et que dans cette partie de l'art tu ne fusses pas sujet au reproche ! Telle est, je le regrette et j'en souffre, la seule chose qui te manque, ô Térence.

On comprend qu'avec de telles qualités accompagnées d'un tel défaut Térence n'ait pas été, à Rome, le poète comique préféré du peuple, et que Volcatius Sédigitus, interprète en cela des sentiments de la foule, ne lui ait assigné que la sixième place dans la liste par ordre de mérite dont j'ai déjà parlé. C'est que le rire et la verve, en effet, si nécessaires en tout pays et en tout temps à la comédie, l'étaient encore plus à Rome que partout ailleurs, et l'élégance des expressions et des manières sur la scène comique était peut-être celle de toutes les qualités que pouvait le moins apprécier la multitude d'alors. Non seulement elle témoigna peu d'enthousiasme pour le bon ton de Térence, mais elle trouva cette nouvelle manière d'écrire la comédie si extraordinaire qu'elle s'imagina qu'un homme de sa condition ne pouvait être l'inventeur de pareils procédés; les rivaux du poète, qui se sentaient incapables de le suivre dans cette voie, accréditèrent le bruit qu'il ne travaillait pas seul et que ses œuvres étaient le produit d'une collaboration de Lælius, de Scipion Emilien et des nobles personnages qui l'avaient admis dans leur intimité. Nous avons vu comment l'auteur, à qui il était impossible

deux des comédies grecques? Ou bien n'est-ce pas plutôt parce que César ne lui reconnait qu'une partie des qualités de Ménandre?

(1) Si l'on s'en rapportait à l'opinion de Wolf (*Miscell.*, 454), défendue par Meincke (*Vita Menandri*, p. XXXVI), il faudrait une virgule entre *vis* et *comica*, et le qualificatif se rapporterait à *virtus;* mais l'expression de *vis comica*, presque intraduisible d'ailleurs en français parce que le mot *vis* a ici un sens plus compliqué que notre mot *force*, est une expression consacrée depuis si longtemps qu'on ne saurait y renoncer sans nécessité.

de repousser comme un outrage une imputation de ce genre, se contenta, quand il y fit allusion dans ses prologues, de répondre qu'elle n'avait rien de flétrissant pour lui. Mais dans ces habiles réticences, calculées par politesse envers ses puissants protecteurs, les médisants affectèrent de voir un véritable aveu, et la foule se laissa entraîner plus que jamais à une supposition qui ne reposait sur aucune preuve certaine. En fait, que Térence, dans ses relations familières avec des gens de goût et d'esprit, les ait intéressés plus d'une fois à ses travaux personnels, soit en leur faisant part de ses lectures favorites et de ses comédies à l'étude, soit même en leur soumettant ses manuscrits avant les représentations pour recevoir, au besoin, leurs avis et leurs conseils, je ne vois à tout cela rien d'impossible, rien d'invraisemblable; c'est, je l'avoue, le contraire qui m'étonnerait. Mais s'en suit-il qu'il ne soit pas le seul auteur de ses pièces? Parce que Racine, dans un joyeux souper, a reçu pour la composition des *Plaideurs*, des conseils et des idées de Boileau, de La Fontaine, de Chapelle, de Cavoie et de Brilhac, lui a-t-on jamais refusé l'honneur d'être le véritable et seul auteur de cette comédie? Non, n'acceptons pas et n'amplifions pas surtout, comme l'ont fait avec légèreté Montaigne[1] et quelques autres, l'ancienne médisance des rivaux de l'écrivain latin; laissons-

(1) Du vivant de Térence, ses ennemis n'avaient jamais osé parler que de collaborateurs : ils ne prétendaient le dépouiller que d'une partie de son mérite personnel au profit de plusieurs. Mais, après sa mort, cette opinion s'accentuant, la malignité la grossit et l'exagéra, au point qu'il y en eut qui, au lieu d'adjoindre à Térence plusieurs collaborateurs, l'exclurent lui-même de cette collaboration pour attribuer ses œuvres tantôt au seul Scipion, tantôt au seul Lælius. C. Memmius, par exemple, dans un plaidoyer personnel, produisit, à ce que raconte Suétone, cette assertion que « Publius l'Africain faisait paraître sur la scène, sous le nom de Térence, ce qu'il prenait plaisir à composer chez lui ». Cornélius Népos, d'autre part, écrivit, comme le tenant d'une source certaine, que « Lælius, un jour, ayant paru très satisfait du travail auquel il venait de se livrer, fut prié d'en citer quelque chose et se mit alors à réciter des vers de *L'Heautontimorumenos* ». Donat, dans l'*Auctarium* de la *Vie de Térence,* parle aussi d'un témoignage semblable d'un poète fort obscur du nom incertain de

lui sa gloire entière; les Lælius et les Scipion n'en resteront pas moins illustres. Partageons plutôt, avec tous les écrivains du XVII[e] siècle, l'admiration qu'ils ont professée pour lui. Laissons-nous aller, sans arrière-pensée, à la sympathie qu'on éprouve naturellement pour la personne même de cet aimable poète, dont l'esprit mélancolique et tendre ne chercha à peindre dans la nature humaine que des sentiments honnêtes et délicats; qui se servit, pour les exprimer, du plus correct et du plus élégant des langages; qui, par son génie et la noblesse de son caractère, s'éleva de la servitude jusqu'à l'intimité des plus grands citoyens du pays; et qui, enfin, à l'âge où tant d'autres entrent seulement dans la carrière, en possession déjà de la plénitude de son talent, trouva, dans un naufrage ou dans le chagrin qui en fut la suite, une mort presque romanesque, après avoir entrepris une sorte de pieux voyage au berceau sacré de cette littérature grecque dont il fut à Rome le plus pur et le plus fidèle interprète.

Vallégius. Mais Quintilien et Cicéron, qui font allusion à ces racontars (*Inst. Orat.*, X, 1; *Ad Attic.*, VII, 3), sont loin de dire qu'ils les adoptent. Cicéron montre, au contraire, très nettement dans le dialogue *de l'Amitié*, dont Lælius est le principal interlocuteur, qu'il n'y attache aucune importance, puisqu'il place dans la bouche de Lælius *(De Amic.*, 89) une citation de *L'Andrienne* sans lui prêter le moins du monde une prétention quelconque à la composition ou à la collaboration de cette œuvre. Suétone, lui aussi, tout en rapportant les paroles de C. Memmius et de C. Népos, prouve bien qu'il n'y croit pas quand il explique les précautions prises par le poète pour répondre à l'imputation sans blesser ses protecteurs. On ne comprend donc pas comment la version radicale qui attribue à un autre la paternité des comédies de Térence, a pu trouver des partisans dans les temps modernes, être soutenue avec chaleur par Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. 39), et même tenter un moment Boileau qui, bien qu'il rende hommage à Térence partout ailleurs, fait honneur des œuvres du poète à Scipion dans ce passage des stances adressées à Molière :

> Celui qui sut vaincre Numance,
> Qui mit Carthage sous sa loi,
> Jadis, sous le nom de Térence,
> Sut-il mieux badiner que toi ?

Cf. Diderot, *Réflexions sur Térence* (Œuvres, t. III, p. 35 et suiv.); l'opinion de Montaigne y est réfutée avec beaucoup d'esprit.

CHAPITRE VII

Autres Poètes comiques.

I. Poètes de la *fabula palliata.* Licinius Imbrex. Attilius. M. Aquilius. Juventius. Dossennus. Luscius de Lanuvium, l'ennemi de Térence. Trabéa. Sextus Turpilius ; ses modèles ; argument de sa *Leucadia;* personnages, ton et style de ses comédies. — II. Poètes de la *fabula togata.* Titinius ; types habituels de ses pièces, dont la plupart appartenaient au genre des *fabulæ tabernariæ.* T. Quinctius Atta ; son caractère distinctif. L. Afranius ; opinion de Cicéron et de Quintilien sur son compte. Intrigues de ses pièces. Différences apportées chez lui, comme chez Titinius et Atta, par la *togata* à la mise en scène des personnages. Qualités de style et de pensées relevées dans les fragments qui nous restent d'Afranius. — III. *Fabulæ atellanæ.* Ce qu'avaient été les premières atellanes, *osci ludi.* Les acteurs de ces farces parlaient-ils la langue osque ? Emploi continu de personnages toujours les mêmes : Maccus, Bucco, Pappus, Dossennus. Révolution opérée par L. Pomponius dans ce genre dramatique. Novius y obtient le même succès. Sujets traités par eux. Titres de leurs comédies ; étude des fragments que nous en possédons.

I

La comédie à personnages grecs, la comédie *palliata*, compta d'autres poètes que Plaute, Cæcilius et Térence ; mais ils sont peu connus, bien que plusieurs aient joui dans leur temps d'une certaine réputation, et nous n'avons pas à nous étendre longuement sur leur compte[1].

(1) Je ne reviendrai pas ici sur ce que j'ai dit au chapitre III, § 2 (Voir tom. I, p. 286), de ce Plautius, qui semble, sinon de lui-même, du moins par le fait des directeurs de troupe, avoir abusé de la grande ressemblance de son nom avec celui de Plaute pour laisser aux spectateurs le soin de démêler si ses pièces étaient de lui ou de l'illustre poète. Il n'y a pas lieu

Deux d'entre eux, Licinius Imbrex et Attilius sont classés avant Térence sur la liste de Volcatius Sédigitus; mais ce témoignage n'est pas suffisant pour établir à nos yeux d'une façon certaine un mérite que nous ne pouvons apprécier par nous-mêmes.

Nous n'avons du premier que quelques vers d'une comédie intitulée *Neæra* où un militaire fanfaron, trouvant ce nom de Neæra trop peu distingué pour être porté par la femme qu'il aime, veut lui donner celui de l'épouse du dieu de la guerre :

Nolo ego Neæram te vocent, sed Nerienem,
Cum quidem Mavorti es in conubium data[1].

Je ne veux pas qu'on t'appelle Néæra, mais Nériène, puisque c'est à Mars que tu es unie.

Et ces deux vers se trouvent précisément n'être qu'une imitation de Plaute qui, dans le *Truculentus*, fait dire à Sratophane saluant Phronésie :

Mars peregre adveniens salutat Nerienem uxorem suam[2].

Mars, de retour d'un long voyage, salue Nériène, son épouse.

Peut-être d'ailleurs faut-il voir dans Licinius Imbrex le poète que Tite-Live appelle Licinius Tegula[3] et qui reçut, comme l'avait reçue auparavant dans une circonstance semblable Livius Andronicus[4], la charge de composer un

non plus de parler de ceux qui, n'osant tenter la fortune sous leur propre nom, et de complicité avec les entrepreneurs de spectacles dramatiques, faisaient passer les fruits de leur talent douteux sous l'étiquette du grand comique si cher à la multitude : ceux-là, quand même leurs œuvres eussent survécu, se seraient, par leur subterfuge, condamnés eux-mêmes à l'oubli.

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XIII, 22. — O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Neæra*, p. 35 de l'éd. de 1873.

(2) V. 480; act. II, sc. 6.

(3) Les mots *imbrex* et *tegula* désignaient deux sortes de tuiles et par conséquent étaient presque synonymes. Plaute les rapproche dans un vers du *Miles gloriosus*, v. 505, act. II, sc. 6.

(4) Voir tome premier, p. 192.

chant pour une procession destinée à détourner du peuple romain la colère des dieux. Dans ce cas, un rôle si glorieux nous donnerait de l'auteur dramatique une assez haute idée; car les magistrats n'eussent pu porter leur choix sur lui, s'il n'avait pas montré dans les *cantica,* la partie lyrique de ses comédies, un mérite reconnu de tout le peuple.

Quant à Attilius, entre autres comédies, il en avait composé une qui était intitulée *Misogynos, l'Ennemi des femmes,* et pour laquelle il avait pris, croit-on, pour modèle une composition de Ménandre. Cicéron en cite incidemment le titre dans un passage des *Tusculanes*[1], mais sans en donner aucun vers et sans émettre aucune appréciation. Nous le trouvons plus explicite ailleurs : c'est dans une lettre à Atticus[2]; cette fois, il ne donne pas le nom de la comédie à laquelle il fait allusion, mais il en cite cette sentence :

Suam cuique sponsam, mihi meam; suum cuique amorem, mihi meum[3];

A chacun sa femme, à moi la mienne ; à chacun ses amours, à moi les miennes;

et, après l'avoir citée, il ajoute : « Voilà qui n'est pas très bien dit: aussi c'est d'Attilius, poète on ne peut plus dur. »

Ce reproche assez vif de Cicéron nous permet de supposer qu'Attilius ne se contentait pas d'écrire des comédies et nous incite à voir aussi en lui le poète tragique dont il est parlé dans le *de Finibus;* car, au début de ce traité[4], Cicéron exprime sur l'Attilius auteur de tragédies un jugement tout à fait semblable à celui que prononce sur l'auteur

(1) *Tuscul.*, IV, 2.
(2) *Ad Attic.*, XIV, 20.
(3) O. Ribb , *Attil.*, *ex incert. fab.*, fragm. 1, p. 32. — Cette sentence revient à dire ce que disent nos proverbes : « Il n'y a pas de laides amours » et « Il ne faut pas disputer des goûts ».
(4) *De Fin.*, I, 2.

comique la lettre à Atticus. « Oui, dit-il, bien que l'*Électre* de Sophocle soit admirable et la traduction d'Attilius mal écrite, je lis cependant la tragédie dans Attilius, que Licinius a bien raison d'appeler un écrivain de fer[1], mais qui n'en est pas moins un écrivain qu'on peut lire.» Nous pouvons alors conclure de ce rapprochement qu'Attilius, malgré les défauts de son style, n'était pas sans mérite et que ses tragédies pas plus que ses comédies n'étaient à dédaigner, puisque Cicéron les lisait assez pour citer au besoin les unes et les autres indifféremment. Nous savons en outre que, si ses vers étaient durs, l'expression de la passion chez lui était énergique. Varron le dit[2], et Suétone rapporte[3] que, lors des funérailles de César, on ne trouva rien de mieux pour exciter la pitié et l'indignation du peuple que de faire chanter quelques passages d'œuvres tragiques de Pacuvius et d'Attilius propres par les allusions qui y seraient trouvées et par leur pathétique à produire les sentiments qu'on voulait inspirer à la multitude.

M. Aquilius semble aussi avoir tenu un rang honorable parmi les poètes comiques. Attius, qui avait écrit une histoire de la poésie latine et des commentaires sur les premiers poètes latins, le considérait comme le véritable auteur d'un assez grand nombre de pièces que d'autres attribuaient à Plaute. « Les comédies, disait-il, intitulées *les Jumeaux, les Lions, l'Anneau de l'Esclave, la Vieille*, ne sont pas de Plaute; *La Fille deux fois violée* non plus, ni *la Béotienne*, ni *le Rustre*, ni *les Amis qui meurent ensemble;* ces pièces sont de M. Aquilius[4]. » Aulu-Gelle[5] nous a conservé

(1) « De quo Licinius ferreum scriptorem : verum, opinor; scriptorem tamen, ut legendus sit. »

(2) *De Ling. lat.*, apud Charis., II.

(3) *Vie de César*, 84.

(4) « Nam nec *Gemini*, nec *Leones*, nec *Condalium*, nec *Anus* Plauti, nec *Bis compressa*, nec *Bœotia* unquam fuit, neque adeo Ἄγροικος, neque *Commorientes;* sed M. Aquili ». Passage que citait Varron dans le premier livre de l'ouvrage qu'il avait intitulé *De Comœdiis Plautinis.*

(5) *Noct. Att.*, III, 3.

un fragment assez étendu de l'une d'elles, fragment d'autant plus important, qu'il n'est certainement pas l'imitation d'un modèle grec et qu'il provient d'une inspiration personnelle de l'auteur latin : c'est la plainte d'un parasite affamé qui se lamente de l'introduction à Rome des cadrans solaires :

Ut illum di perdant, primus qui horas repperit,
Quique adeo primus statuit hic solarium.
Qui mihi comminuit misero articulatim diem.
Nam [unum] me puero venter erat solarium
Multo omnium istorum optumum et verissumum ;
Ubi is non monebat esse, nisi quom nil erat?
Nunc etiam quom est, non estur, nisi soli lubet.
Itaque adeo jam oppletum oppidum'st solariis,
Major pars populi ut aridi reptent fame [1].

Que maudit soit celui qui a trouvé le calcul des heures et qui le premier a placé dans cette ville un cadran, coupant ainsi pour mon malheur ma journée en morceaux. Au temps de mon enfance, nous n'avions d'autre cadran que notre estomac, cadran bien meilleur, bien plus exact que tous ceux-ci, et qui ne manquait de nous avertir de nous mettre à table, pourvu qu'il y eût de quoi manger. Aujourd'hui, alors même qu'il y a de quoi, on ne mange que si cela plaît au soleil. Et la ville est remplie de cadrans solaires tant et si bien que les trois quarts des gens s'y traînent desséchés, affamés.

Varron trouvait même dans la comédie d'où ces vers étaient tirés tant d'analogies avec le style et l'humeur comique de Plaute, qu'il inclinait, en ce qui concerne la *Bœotia,* à ne pas se ranger à l'avis d'Attius ; mais il ne pouvait se prononcer contre l'affirmation de son prédécesseur que d'après une simple impression et sans produire à l'appui d'une opinion contraire la moindre preuve objective. Nous sommes, quant à nous, d'autant plus autorisé à ne pas distraire la *Bœotia* du bagage littéraire d'Aquilius que le grand développement de l'usage des cadrans solaires, au-

(1) O. Ribb., Aquilius, *Bœotia,* fragm. 1, p. 33.

quel font allusion les vers ci-dessus, ne saurait coïncider avec la vie de Plaute[1], de sorte que nous voyons dans l'impression de Varron un des plus beaux éloges que pouvait recevoir le mérite d'Aquilius.

Juventius ne nous est connu que par le titre d'une de ses comédies, *Anagnorizomenes*, et par cinq ou six fragments dont l'ensemble représente à peine autant de vers[2]. Comme ces très courts débris sont insignifiants par eux-mêmes et nous ont été conservés par Varron, Charisius et Aulu-Gelle[3] à propos seulement d'observations grammaticales, vu l'emploi de certaines expressions isolées, nous n'avons à mentionner aucun renseignement sur la valeur de ce poète.

Fabius Dossennus ou Dorsennus, sur lequel nous ne sommes pas plus renseigné et qu'il ne faut pas confondre avec un personnage d'Atellanes du même nom, se fit sans doute remarquer par ses pensées sentencieuses; car son épitaphe, rapportée par Sénèque, mentionne sa sagesse[4]: mais Horace lui reproche un travail trop lâche, trop précipité, et l'accuse d'abuser du rôle bouffon du parasite : « Voyez Dossennus, dit-il[5], comme il se complaît dans les rôles des parasites bouffons, avec quel brodequin mal attaché il ose se promener sur la scène ». Cette critique d'ailleurs ne doit pas être considérée comme une condamnation absolue; car elle accompagne celle qu'elle inflige à Plaute, et cette juxtaposition des deux noms n'est pas de nature à nuire à Dossennus.

Luscius, de Lanuvium, lui, n'est pas un personnage nouveau pour nous : c'est le vieux poète médisant, chef des

(1) Il faudrait, pour expliquer ces vers, supposer qu'ils ont été ajoutés à la pièce lors d'une reprise postérieure à la mort de Plaute. Cf. Ritschl, *Parerga*, Leips., 1845.

(2) O. Ribb., *Comic.*, fragm., p. 82-83.

(3) Varr., *De ling. lat.*, VI, 50; VII, 104; VII, 65; Charis., II, v. *testatim*; Aul. Gel., *Noct. Att.*, XVIII, 12.

(4) « Hospes resiste, et sophiam Dossenni lege ». *Epist. ad Lucil.*, LXXXIX.

(5) *Epist.*, II, 1, v. 173-174.

cabales dirigées contre Térence et aux accusations duquel celui-ci ne cesse de répondre dans ses prologues. Nous avons vu comment il s'en prenait, tantôt à la composition du jeune auteur réunissant deux intrigues en une, tantôt à de prétendus emprunts faits aux devanciers latins, et comment il lui imputait aussi la collaboration de ses amis. Mais Térence, tout en se défendant, ne laisse pas souvent de l'attaquer à son tour. Dans le prologue de l'*Eunuque*, il lui reproche d'avoir représenté un procès où le défendeur prenait la parole avant le demandeur; dans celui de l'*Heautontimorumenos*, il l'accuse d'avoir commis une inconvenance en montrant sur la scène un esclave devant qui le peuple se rangeait pour ne pas arrêter sa course; il le traite de fou et le menace d'en dire plus long sur ses bévues à la prochaine occasion; dans celui du *Phormion*, il se moque d'une scène extravagante dans laquelle un jeune amant croyait voir sa maîtresse changée en biche, poursuivie par des chasseurs et priant de la secourir. Il est vrai que tous ces reproches de Térence, en somme, sont assez anodins et ne prouvent pas grand'chose, venant d'un rival qui cherche à se venger du mal qu'on a dit de ses propres écrits et qui certes n'aurait pas manqué d'exécuter ses menaces et de relever des fautes plus graves s'il en avait trouvé. Les pièces du vieux poète n'en avaient pas moins un certain succès : nous en avons pour preuves les paroles mêmes de Térence, qui voudrait attribuer ce succès au talent des acteurs plus qu'à celui de l'auteur :

Quod si intelligeret, quum stetit olim nova,
Actoris opera magis stetisse quam sua;
Minus multo audacter, quam nunc lædit, læderet[1].

Les sujets d'ailleurs que choisissait Luscius étaient intéressants, si l'on en juge par ceux des deux pièces dont les titres sont cités par Térence, *Phasma*, l'*Appari-*

(1) J'ai donné la traduction de ces vers à la page 74.

tion, et *Thesaurus*, *le Trésor*: ces deux pièces étaient imitées de Ménandre et Donat nous en a fait connaître les canevas.

Dans le *Phasma*, une femme, dont le mari est âgé, a l'habitude de visiter en cachette une jeune fille qu'elle a eue jadis d'un voisin et qui habite dans la maison contiguë, chez ce voisin. Les deux maisons ont entre elles une communication que connaissent les seuls initiés et, chaque fois que la femme va voir la jeune fille, elle fait croire qu'elle se retire dans la partie la plus reculée de son appartement, pour y adorer quelque divinité, de sorte que le mari n'a garde de l'y troubler. Mais ce mari de son côté, par suite d'anciennes relations sans doute peu légitimes avec une autre femme, a un fils qui, un jour, ne se montre pas aussi réservé : il découvre la communication, qui le conduit en présence, non pas d'une divinité, mais d'une mortelle dont les charmes sont tels qu'il s'en éprend aussitôt. Le dénoûment naturellement est un mariage qui, en unissant les deux jeunes gens, semble réparer les anciennes fautes puisqu'il établit entre tous des liens de famille légitimes.

L'argument du *Thesaurus* ne présente pas moins d'intérêt et n'est pas plus compliqué. Un jeune homme a dissipé en dix ans la fortune qu'il tenait de son père. Il a même vendu à un vilain avare le champ où le vieillard, de son vivant, s'était fait construire un magnifique tombeau. Cependant il n'a pas oublié une prescription paternelle qui lui enjoint de faire porter là un festin funèbre dix ans après les funérailles. Le moment venu, il envoie donc ce festin par un esclave qui, accompagné du nouveau propriétaire, ouvre le monument. Ils y trouvent un trésor et une lettre. L'avare s'empare du trésor, prétendant l'avoir caché lui-même en cet endroit pendant une guerre. Le jeune homme a recours au juge pour réclamer son bien. Le vieux fripon, devant eux, ne perd rien de son aplomb, prend le premier la parole, leur dit qu'il ne s'attardera pas, comme font souvent les avocats, à leur parler de choses étrangères à la cause,

Athenienses, bellum cum Rhodiensibus
Quod fuerit, quid ego hic prædicem[1] ?...

Athéniens, pourquoi vous dirais-je ici ce que fut la guerre avec les Rhodiens ?

et soutient effrontément son mensonge. Mais la lettre trouvée avec le trésor et que produit alors le jeune homme le confond; car elle explique que le vœu du défunt n'a été exprimé que pour amener son fils à découvrir dans le tombeau le trésor destiné à lui ménager une ressource contre les effets désastreux d'une prodigalité prévue.

Comme on le voit, l'accusé ici parlait avant l'accusateur et Luscius enfreignait ainsi les règles de la procédure, l'usage des tribunaux. C'est ce que lui reprochait Térence comme un vice de composition. Au point de vue artistique pourtant l'auteur avait raison. Car si le demandeur avait parlé le premier, l'exhibition de la lettre eût tranché tout de suite la question et la scène fort attachante d'un débat laissant longtemps en suspens toute certitude sur la possession du trésor ne pouvait plus avoir lieu. L'invention d'ailleurs était de Ménandre; Luscius, chef d'une école dramatique qui avait pour principe d'apporter aussi peu de modifications que possible aux originaux grecs, eût d'autant moins ajouté à son modèle sur ce point qu'il savait très bien que la scène ainsi présentée était contraire à l'ordre normal des débats judiciaires : seulement, la trouvant toute faite et fort intéressante de cette façon, il eut le bon esprit de n'y rien changer. Du reste il est probable que Térence n'eût pas agi autrement ; mais, connaissant l'esprit formaliste des Romains, le jeune poète pouvait espérer les indisposer contre son vieil ennemi en l'accusant d'ignorance sur une chose qu'aucun d'eux n'ignorait, et il n'en demandait pas plus : dans une polémique aussi vive que celle qui

(1) Ces deux vers, cités par Donat comme le début du plaidoyer de l'avare, sont le seul fragment qui nous reste de toutes les œuvres de Luscius. — Cf. O. Ribb., *Com. fragm.*, p. 82.

s'était élevée entre ces deux rivaux, chefs d'écoles opposées, d'un côté comme de l'autre tous les moyens fournissant un coup à porter paraissaient bons.

Les quelques autres reproches du même genre lancés contre Luscius, au sujet de certains détails de sa composition, ne sont probablement pas beaucoup plus sérieux que celui-là. Térence, d'ailleurs, reconnaissait lui-même que les pièces grecques qui avaient servi de modèles étaient bonnes et avaient été traduites exactement. Mais la plus grave accusation ne portait pas sur des détails; elle atteignait tout le théâtre de Luscius : de bonnes pièces grecques, exactement traduites, disait-il, le vieux poète n'avait fait que des pièces latines de mauvaise qualité, péchant par la forme et le style :

... Bene vertendo et easdem scribendo male,
Ex græcis bonis latinas fecit non bonas[1].

Luscius, en un mot, sans être dénué de mérite comme auteur dramatique, était un mauvais écrivain. Voilà sur son compte le jugement qui devait être vrai, puisqu'il était exprimé nettement par le poète le plus expert du temps en matière de style et que nul, ni alors ni depuis, ne l'a jamais contredit. Aussi Volcatius, sans lui refuser un rang sur sa liste des comiques latins, l'y classe-t-il seulement le neuvième.

Trabéa, sur cette liste, figure immédiatement avant lui à la suite de Turpilius :

Turpilius septimum, Trabea octavum obtinet.

Nous ne savons rien de Trabéa, si ce n'est que Varron faisait de lui quelque éloge pour l'expression de la passion, πάθη[2]; et nous ne possédons de ses œuvres que six vers

(1) *Eun.*, prol., v. 7-8.
(2) *De ling. lat.*, ap. Charis., II.

en deux fragments[1] qui nous ont été conservés par Cicéron. Les dissertations morales dans lesquelles les insère l'auteur des *Tusculanes* donnent bien à ce poète comique le caractère signalé par Varron. Les deux passages, en effet, du traité philosophique où ils se trouvent cités, ont trait à l'expression d'un sentiment immodéré. D'un côté[2], Cicéron, parlant de la vertu comme d'un remède contre les mouvements outrés, allègue ce vers, placé sans doute dans la bouche d'un personnage qui critiquait la violence du sentiment témoigné par un autre :

Ego voluptatem animi nimiam summum esse errorem arbitror.

Ce qui fait, à mon avis, l'excès de la joie, c'est le comble de la folie.

De l'autre[3], le philosophe, voulant montrer qu'une joie douce est conforme à la raison, tandis que l'épanouissement de l'âme devient mauvais lorsqu'il va trop loin, donne encore comme exemple de ce dernier cas les démonstrations passionnées auxquelles se livre un amant dans une des comédies de Trabéa :

Lena delenita argento nutum observabit meum,
Quid velim, quid studeam : adveniens digito inpellam januam,
Fores patebunt; de improviso Chrysis ubi me aspexerit,

(1) Cf. O. Ribb., *Comic. fragm.*, p. 31-32. Bayle, dans son *Dictionnaire historique et critique*, à l'article *Trabéa*, parle d'une anecdote piquante concernant huit vers latins que Jos. Scaliger attribua publiquement à ce poète par suite d'une mystification de Muret. Celui-ci, après les avoir composés, les avait adressés à son confrère en disant humblement qu'il les avait trouvés dans un ancien manuscrit mais que sa science n'était pas assez profonde pour en déterminer l'auteur. Scaliger, dont la vanité n'était pas mince, n'hésita pas à affirmer qu'ils ne pouvaient être que de Trabéa et ne reconnut le piège dans lequel il était tombé qu'après que, à sa grande colère comme à la risée des autres érudits, Muret eut dévoilé le secret de cette moquerie.
(2) *Tuscul.*, IV, 15. Cf. *Epist. ad famil.*, II, 9; *De Fin.*, II, 4.
(3) *Tuscul.*, IV, 31.

Alacris obviam mihi veniet complexum exoptans meum,
Mihi se dedet : Fortunam ipsam anteibo fortunis meis.

La vieille, séduite par mon argent, guettera mon signal, docile à ma volonté, à mon désir. En arrivant, du doigt je frapperai la porte; elle s'ouvrira, et tout à coup Chrysis m'apercevra, se précipitera vers moi, avide de mes baisers; elle sera à moi. La Fortune elle-même n'aura rien d'égal à mon sort fortuné.

Sextus Turpilius est moins inconnu. Il était, croit-on, ami de Térence, mais il mourut longtemps après lui[1], à un âge fort avancé, et fut son continuateur dans l'imitation délicate de la comédie grecque, autant qu'on en peut juger par les fragments, assez nombreux d'ailleurs[2], qui nous restent de ses comédies. Les titres de ses pièces en indiquent l'origine : nous en connaissons treize qui sont, pour la plupart, comme ceux de Térence, des mots grecs traduits en lettres latines. Ce qui ne veut pas dire que le sujet traité en latin d'une façon identique ait été simplement une traduction : un de ces fragments, le plus étendu de tous, nous donne, au contraire, la preuve que Turpilius savait user d'une certaine liberté et apporter parfois des changements heureux à la composition originale; le début de son *Epiclerus*, au lieu de rester un monologue comme dans Ménandre, est un dialogue d'une tournure vive et naturelle :

Quæso edepol quo ante lucem te subito rapis,
Ere, cum uno puero? — Nequeo esse intus, Stephanio.
— Quid ita? — Ut solent, me curæ somno segregant,
Forasque noctis excitant silentio[3].

Je vous le demande en vérité, pourquoi, avant le jour, sortir ainsi subitement, ô mon maître, avec un seul esclave? — Je ne puis rester chez moi, Stéphanion. — Pourquoi donc? — Comme d'ordinaire, les

(1) En l'an 651-103, à Sinuessa, sur la frontière sud du Latium.
(2) 136 fragments comprenant 218 vers ou parcelles de vers.
(3) Priscian., *De Metris com.*; O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Epicl. fr.*, I, p. 91.

soucis m'arrachent au sommeil et me font chercher dehors le silence de la nuit.

Outre Ménandre qu'il avait pris comme modèle dans les pièces intitulées *Canephorus, Demiurgus, Thrasyleon* et *Leucadia* ainsi que dans l'*Epiclerus*, il avait imité Alexis dans *Demetrius*, Prosidippe probablement dans *Philopator* et Diphile dans *Lemniæ*. Son *Pædium* était emprunté à un παιδίον de Ménandre, d'Apollodore ou de Posidippe. Nous ignorons la provenance des sujets traités sous les quatre autres titres *Boethuntes, Hetæra, Lindia* et *Paraterusa*.

C'est de la *Leucadia (la jeune fille de Leucas)* que nous pouvons le mieux nous faire une idée, puisqu'il nous en reste une trentaine de vers en dix-neuf fragments. O. Ribbeck a même essayé[1] d'en reconstituer l'argument, se servant pour cela non seulement de ces précieux débris, mais aussi de quelques renseignements recueillis chez les écrivains anciens. D'après lui, les deux personnages principaux de la pièce sont la jeune fille de Leucas et un batelier de Lesbos nommé Phaon. Ce Phaon, vieux et hideux, a transporté, un jour, sur son bateau la déesse Vénus, qui s'était déguisée en pauvresse, et, par pitié ne lui ayant pas réclamé le prix du passage, a reçu d'elle, pour récompense de la générosité dont il avait fait preuve, un don à son choix, un baume ayant la vertu de rendre toutes les femmes amoureuses de lui. Sa laideur persiste et cependant pas une femme ne le voit plus sans être prise pour lui d'une passion irrésistible. Les beaux jeunes gens se dépitent d'être méprisés; celles qui l'aiment se consument de jalousie, et lui se pavane dans son horrible tournure, se montrant tout aussi fier, tout aussi blasé que le Pyrgopolinice de Plaute[2]. Une jeune

(1) *Annal. philol.*, LXIX, sqq.; *Comic. fragm.*, éd. 1873, p. 97 sqq.

(2) La fatuité du Phaon de Ménandre, qui devait devenir le Phaon de Turpilius, ressemblait tellement à celle de Pyrgopolinice, que Plaute en fait lui-même le rapprochement : lorsque l'esclave Palestrion veut attirer le militaire fanfaron dans le piège qui lui est tendu et lui parle de la prétendue passion qu'éprouve pour lui la belle Acrotéleutie, il lui dit pour

fille surtout est aveuglée par la folie qui s'est emparée de toutes; infidèle à ses serments, elle se détourne du fiancé dont elle avait accueilli l'amour; puis, malheureuse du dédain que lui témoigne Phaon comme à tant d'autres, elle se précipite du haut d'un rocher dans la mer. Mais le jeune homme qu'elle a délaissé et qui l'aime toujours, voit le saut fatal, se jette dans les flots après elle et la sauve. Il en est bien récompensé; car la jeune fille sort de ce bain froid guérie à tout jamais de ses folles idées, le charme qui la tenait est rompu, elle lui rend son ancienne tendresse, et tous deux célèbrent joyeusement le bonheur qui leur est rendu. Phaon, lui aussi, au dénoûment de la pièce, après avoir fini par maudire ce charme, d'abord si vivement apprécié, s'en trouve débarrassé et, dans sa reconnaissance envers Vénus, fonde à Leucas un temple en l'honneur de la déesse.

Nous trouvons dans un passage des Tusculanes[1] plusieurs vers de la *Leucadia*. Au milieu d'une discussion sur l'opinion des péripatéticiens, qui regardent les passions comme nécessaires pourvu qu'on leur prescrive des bornes, au-delà desquelles ils ne les approuvent point, Cicéron parle de l'amour, qui devient on ne peut plus blâmable, lorsque, dans ses transports et ses divagations, il ressemble à la folie; et, à propos de ces divagations, il fait l'analyse d'une scène de la pièce de Turpilius, faisant entendre par cette citation qu'il y trouve l'expression naturelle des sentiments exagérés qu'exprime en pareille situation un personnage réel :

« Comment, dit-il, ne pas blâmer l'amour, lorsque, tel que nous le voyons, il est la folie même ou s'en approche de bien près ? Écoutez-le parler dans la Leucadienne :

flatter sa vanité : « A personne au monde que je sache, si ce n'est à toi et à Phaon le Lesbien, il n'est arrivé d'être aimé si éperdument ».

Nam nulli mortali scio obtigisse hoc, nisi duobus,
Tibi et Phaoni Lesbio, tam misere ut amarentur.

Mil. glor., act. IV, sc. 6.

(1) *Tuscul.*, IV, 34.

... si quidem'st quisquam deus,
Cui ego sim curæ...

S'il est quelque dieu qui s'intéresse à moi.

En vérité tous les dieux ont tort de ne pas travailler à la satisfaction de ses désirs amoureux.

Heu me infelicem!...

Que je suis malheureux!

Rien de plus vrai. C'est avec raison que l'autre lui dit :

... Sanusne es, qui temere lamentare?

As-tu ton bon sens pour te lamenter sans rien entendre?

Ainsi c'est un fou même aux yeux des siens. Et à quels effets tragiques il se livre!

Te, Apollo sancte, fer opem, teque, omnipotens
[Neptune, invoco,
Vosque adeo venti!...

A toi, Apollon, dieu saint, je demande ton secours, et toi aussi, tout-puissant Neptune, je t'implore, et vous de même, ô vents!...

Il pense que l'Univers entier va s'ébranler pour secourir son amour. Il n'excepte que Vénus, qu'il regarde comme son ennemie.

... Nam quid ego te appellem, Venus?

Car pourquoi t'invoquerais-je, Vénus?

Il dit que la déesse n'a souci que de ses propres passions, comme si lui-même n'était pas porté par sa seule passion à faire et à dire tant d'extravagances. »

Les fragments des autres pièces nous montrent, comme cette analyse de Cicéron, le soin que Turpilius mettait à peindre les caractères, et ils nous permettent en même temps de constater que les personnages mis en scène par lui ne différaient pas de ceux de tout le théâtre de la comédie *palliata*. Aucun vers, à la vérité, ne semble se rapporter à un rôle de parasite; mais déjà chez Térence,

nous l'avons remarqué, ce personnage était devenu très rare. Par contre, il n'en manque pas où l'on entrevoit des esclaves confidents des amours du jeune maître, qui le servent tout en se moquant, qui parfois s'attirent de dures apostrophes, mais qui n'en travaillent pas moins à lui procurer tous les moyens de faire face aux dépenses d'une vie désordonnée[1]. Il s'en trouve aussi où apparaît « l'habile courtisane qui sait avec art exciter la générosité et prolonger la passion de l'amant par les ménagements qu'elle apporte à le satisfaire » :

Ergo edepol docta dico : quæ mulier volet
Sibi suum amicum esse indulgentem et diutinum,
Modice atque parce ejus serviat cupidines[2].

Ailleurs c'est le jeune débauché qui maugrée contre la colère d'un père assez peu sensé, trouve-t-il, pour s'irriter de duperies et de larcins en tout point semblables à ceux qu'ont toujours commis les amoureux :

... At etiam ineptus meus mi est iratus pater,
Quia se talento argenti tetigi veteri exemplo amantium[3].

Puis c'est le père qui cherche à détourner son fils d'une société aussi ruineuse que dégradante :

Quæso, omitte ac desere hanc
Meretricem, quæ te semel ut nacta est, semper studuit perdere,
Detergere, despoliare, opplereque adeo fama ac flagitiis[4].

Je t'en prie, cesse de voir et laisse là cette courtisane qui, depuis qu'elle t'a rencontré, a constamment travaillé à te perdre, à te ruiner, à te dépouiller, et à te couvrir d'opprobre et d'infamie.

(1) O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Hetæra*, fr. I, II, p. 94; *Demetrius*, fr. VIII, p. 88; *Thrasyleon*, fr. III, p. 109.

(2) O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Demiurgus*, fr. I, p. 89-90.

(3) Nonius, au mot *tangere*. O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Demetrius*, fr. XVI, p. 89.

(4) Nonius, au mot *fama*. O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Pædium*, fr. VIII, p. 105.

C'est enfin comme résultat des bons conseils et des objurgations du père, le retour du fils à de meilleurs sentiments, la résolution que, non sans quelque appréhension, il prend de s'assagir :

Ita : verum haut facile'st venire illi ubi sita'st sapientia :
Spissum est iter : apisci haut possem nisi cum magna miseria [1].

J'y suis décidé ; mais ce n'est pas chose aisée d'atteindre là où est la sagesse ; le chemin est difficile, je ne saurais y arriver sans de pénibles efforts.

Il est à remarquer que, dans l'ensemble de tous ces fragments, on ne rencontre aucune trace de bouffonnerie : le ton comique de Turpilius devait donc ressembler à celui de Térence. Il semble néanmoins s'être servi plus que lui de l'élément musical ; ses pièces renfermaient des *cantica* de rythmes très libres et ces morceaux avaient encore de la vogue au temps de Cicéron, puisque celui-ci, dans une de ses lettres à Pétus [2], parle de l'un d'entre eux qu'il a entendu chanter par Roscius. Mais ce en quoi Turpilius différait le plus de Térence, c'était la langue. La conservation du grand nombre de très courts fragments que nous possédons, tient même à l'usage qu'il faisait fréquemment des vieux mots et des vieilles constructions grammaticales ; car les grammairiens et les lexicographes, n'ayant pas négligé d'aller chercher dans son répertoire comme dans un trésor les exemples d'archaïsmes dont ils avaient besoin, ont contribué presque seuls à nous conserver quelque chose de ses œuvres. Malgré ce défaut cependant, qui, à côté du poli du style de Térence, donne au sien une apparence grossière, d'autant plus sensible pour nous que nous n'avons que des débris choisis pour ainsi dire en vue de la faire ressortir, les contemporains de Turpilius l'estimaient

(1) Nonius, au mot *spissum*. O. Ribb., *Comic. fragm.*, *Canophorus*, fr. 1, p. 86.
(2) *Epist. ad famil.*, IX, 21.

beaucoup, et le cas que les anciens faisaient de lui nous autorise à le regarder comme un des représentants les plus remarquables de la *fabula palliata*.

II

Les comiques grecs ne fournissant à la longue aux écrivains de Rome qu'un cadre dont l'imitation avait peu de variété, plusieurs s'enhardirent à mettre sur le théâtre des scènes de la vie nationale. Déjà Nævius avait autrefois traité des sujets nationaux dans la tragédie, dont il avait fait la *fabula prætextata* [1], et avait même tenté de donner à la comédie une plus grande liberté d'allure; mais nous avons vu [2] que son entreprise en ce qui concernait la comédie ne lui avait guère réussi, puisque, son tempérament l'ayant porté à y lancer quelques allusions satiriques à de grands hommes du temps, il fut incontinent jeté en prison. Ses successeurs se l'étaient tenu pour dit et n'avaient plus rien innové. La gravité romaine d'ailleurs, en sa fière susceptibilité, semblait défendre qu'on la mêlât aux plaisanteries comiques, et si elle admettait que la noble tragédie pût la représenter au milieu des grandes actions de rois et de héros, elle n'entendait point se laisser compromettre dans des représentations d'un ordre tout différent : il n'y avait pour les poètes comiques d'autre ressource que de chercher, comme Plaute, à faire comprendre souvent que sous le *pallium* des personnages de la Grèce il pouvait bien y avoir des images fidèles des personnages de Rome. Mais, avec les progrès de la corruption des mœurs, les barrières qui avaient longtemps protégé la vie des Romains contre toute flétrissure publique, s'écrou-

(1) Tom. I, p. 206.
(2) Tom. I, p. 197.

laient peu à peu. Plus le vice prenait d'effronterie, plus la censure en devenait licite. On osa faire jouer par des acteurs revêtus de la toge italique des scènes non moins plaisantes que celles qu'avaient données jusque-là les acteurs couverts du manteau grec, et le nouveau genre comique reçut le nom de *fabula togata*. Horace parle avec éloge de cette innovation :

Nil intentatum nostri liquere poetæ,
Nec minimum meruere decus, vestigia græca
Ausi deserere et celebrare domestica facta,
Vel qui prætextas, vel qui docuere *togatas*[1].

A la comédie *togata* sont attachés les noms de trois poètes qui eurent, presque dans le même temps, une grande réputation, Titinius, Atta et Afranius.

Titinius, dont nous avons appris le prénom de Vectius par un vers du poème de Q. Serenus Sammonicus[2], et dont nous ne connaissons pas du tout la vie, excellait, comme Térence, au dire de Varron[3], dans la peinture des caractères; mais les fragments qui nous restent de ses œuvres[4] nous montrent qu'il ne dépeignait guère que les mœurs populaires. Les types habituels qu'on y voit figurer sont, en effet, des paysans et des gens de métier, des tisseurs, des foulons, des cuisiniers, des joueuses de flûte. Ainsi dans celle de ses pièces, qui, du nom d'une sorte de pot à l'eau, s'appelait, pense-t-on, *Barbatus*[5], il était question de brodeurs, *phrygiones ;* un d'eux disait :

(1) *De Art. poet.*, v. 285-288. Traduction, tom. 1, p. 206.

(2) *De medicina præcepte saluberrima*, v. 1046.

(3) Ap. Charis., II.

(4) Il nous reste de Titinius 181 vers ou parties de vers se divisant en 125 fragments, dont 103 sont reconnus appartenir aux quinze pièces dont nous savons les titres : *Barbatus*, 10 fragm.; *Cæcus*, 1; *Fullonia*, 14; *Gemina*, 16; *Hortensius*, 1; *Jurisperita*, 2; *Privigna*, 1; *Procilia*, 1; *Psaltria* vel *Ferentinatis*, 6; *Quintus*, 7; *Setina*, 18; *Tibicina*, 1; *Ulubrana* (*Insubra*), 1; *Varus*, 3; *Veliterna*, 11. Les 22 autres fragments n'ont pas de classement déterminé.

(5) Varr., *De ling. lat.*, V, 119.

... Frygio fui primo beneque id opus scivi :
Reliqui acus aciasque ero atque eræ nostræ [1].

Je fus d'abord brodeur et sus bien ce métier; mais j'ai abandonné le fil et les aiguilles à notre maître et à notre maîtresse.

La comédie, qui était intitulée *Fullonia*, mettait en scène les foulons, ces ouvriers dégraisseurs qui, les pieds dans l'eau la plupart du temps, travaillaient sans relâche à nettoyer les toges; une dispute s'y engageait entre un foulon et une tisseuse; le premier reprochait à l'autre « de n'avoir pas, en dix ans, tissé complètement une seule petite toge », et l'autre répondait « que, si les tisseuses restaient inactives, les foulons n'auraient aucun travail qui leur permît de gagner leur vie ».

Quæ inter decem
Annos nequisti togulam unam detexere.
— Ni nos texamus, nil siet, fullones, vobis quæsti [2].

Dans la *Setina*, c'était un cuisinier sans doute qui, fier de sa profession, la comparait à celle de l'habile homme qui tient le gouvernail d'un vaisseau;

Sapientia gubernator navem torquet, haut valentia;
Cocus magnum ahenum, quando fervit, paula confutat trua [3].

C'est par la sagesse et non par la force que le pilote gouverne son navire : le cuisinier, pour abattre les bouillons d'un grand vase d'airain, se sert d'une petite cuiller à pot.

Quelquefois cependant Titinius sortait de ce cadre et la *Gemina*, par exemple, nous montre un intérieur assez riche, où la maîtresse de maison, qui gourmande ses esclaves, leur disant de balayer, d'épousseter,

(1) Nonius, v. *frygiones*. O. Ribb., *Titin.*, *Barbatus*, fragm. IV, p. 134.
(2) Nonius, aux mots *toga* et *quæsti*. O. Ribb., *Titin.*, *Fullonia*, fragm. VII et VIII, p. 136.
(3) Nonius, aux mots *trua* et *fervit*. O. Ribb., *Titin.*, *Setina.*, fragm. XV, p. 151.

Everrite ædis, abstergete araneas [1],

est une femme qui s'entend aussi à surveiller son mari :

Si rus cum scorto constituit ire, claves ilico
Abstrudi jubeo, rusticæ togæ ei ne sit copia...
Parasitos amovi, lenonum eum ædibus absterrui,
Desuevi, ne quod ad cenam iret extra consilium meum [2].

S'il forme quelque projet de partie fine à la campagne, je mets sous clef les vêtements dont il aura besoin... J'ai éloigné d'ici les parasites, je l'ai empêché de fréquenter les proxénètes et je l'ai déshabitué d'aller dîner en ville sans ma permission.

Mais, en général, on reprochait à Titinius la trivialité de ses personnages, le ton trop souvent grossier de leurs plaisanteries; et pour ce motif, on classait la plupart de ses pièces *togatæ* dans le genre de celles qu'on appelait *tabernariæ*, voulant dire qu'il se plaisait à la description et au langage des pauvres demeures du peuple, des petites boutiques, des échoppes, des tavernes. Son style avait aussi, tant par ses archaïsmes que par ses innovations verbales, un caractère tout autre que celui de Térence. Ses comédies néanmoins, quels que fussent leurs défauts littéraires, grâce au mérite que leur a reconnu Varron, présentaient à la multitude des tableaux animés, où elle se reconnaissait elle-même, et avaient pour elle un vif intérêt.

T. Quinctius Atta, que les grammairiens ont cité moins souvent que Titinius [3], se faisait remarquer par un style meilleur et semble avoir aussi maintenu la *fabula togata* dans un milieu plus relevé. Plusieurs titres de ses comédies prouvent qu'il se plaisait à prendre pour cadres les

(1) Nonius, aux mots *verrere* et *araneæ*. O. Ribb., *Titin.*, *Gemina*, fragm. I, p. 138.

(2) Nonius, aux mots *toga* et *desuevi*. O. Ribb., *Titin.*, *Gemina*, fragm. V et VI, p. 139-140.

(3) Nous n'avons d'Atta que 24 vers ou morceaux de vers, répartis en 20 fragments. Aucun fragment n'a plus de deux vers.

cérémonies et les lieux qui lui présentaient toutes les classes de la société réunies. Ainsi les prières publiques qu'ordonnait le Sénat dans de grandes circonstances et qu'on appelait *supplicatio* lui avaient inspiré une pièce portant ce nom. Les jeux auxquels présidaient les édiles lui avaient fait composer son *Ædilicia,* dont un fragment nous montre le bonheur éprouvé par les petits acteurs à recevoir les largesses des magistrats :

Daturin estis aurum ? exultat planipes [1].

Les jeux célébrés chaque année en l'honneur de la grande déesse avaient servi de sujet à ses *Megalensia.* De même il avait transporté l'action d'une pièce appelée *Aquæ caldæ, les Eaux chaudes,* dans une de ces stations balnéaires, déjà nombreuses en Italie, où le monde élégant, avec ses vices, ses ridicules, et tous les trafiquants qui en vivent, offrait tant de matière à la peinture des mœurs; c'est là que nous entendons une matrone se plaindre que les courtisanes délaissent aux eaux leur costume distinctif pour y faire leur métier en se confondant avec les honnêtes femmes :

... Cum nostro ornatu per vias meretricie lupantur [2].

D'autres fois , il s'attachait plus particulièrement à des scènes de la vie militaire, comme dans *Tiro proficiscens, le Départ du jeune soldat,* et surtout à des scènes de la vie de famille où les rôles principaux devaient être des rôles de femmes, comme dans *Nurus, Matertera* et *Socrus.* Car Atta, si l'on en croit Fronton [3], montrait un talent tout particulier dans le développement ingénieux des rôles féminins.

La vogue de ses pièces [4] ne finit pas avec lui. Elles avaient

(1) Diomed., III. O. Ribb., *Atta, Ædilicia,* fr. 1, p. 160.
(2) Nonius, au mot *lupari.* O. Ribb., *Atta, Aq. cal.,* fr. 1, p. 160.
(3) *Epist.,* III, 3.
(4) Outre les huit titres que je viens de citer, on en connaît quatre autres : *Conciliatrix, Gratulatio, Lucubratio* et *Satura.* O. Ribb., p. 161-162.

encore au temps d'Auguste des amateurs nombreux. Horace, à la vérité, selon son habitude, exerce contre eux sa verve satirique :

> Recte necne[1] crocum floresque perambulet Attæ
> Fabula, si dubitem, clament periisse pudorem
> Cuncti pæne patres, ea quum reprehendere coner,
> Quæ gravis Æsopus, quæ doctus Roscius egit[2].

Que sur la marche plus ou moins bonne de la comédie d'Atta parmi le safran et les fleurs j'émette un doute, et nos sénateurs presque tous crieront à l'impudence de ce que j'ose reprendre ce qu'ont joué l'énergique Æsopus et le docte Roscius.

Mais les paroles mêmes d'Horace montrent combien était grande l'admiration qu'on témoignait encore alors pour le vieil auteur.

On considérait cependant L. Afranius comme lui étant de beaucoup supérieur : « la toge de sa comédie eût convenu, disait-on, à Ménandre :

> Dicitur Afrani toga convenisse Menandro[3]. »

Ce vers, je le sais bien, est ironique sous la plume d'Horace et n'exprime point son sentiment personnel, mais il témoigne du sentiment général et de la haute estime dans laquelle on n'avait cessé de tenir Afranius jusqu'au temps d'Auguste[4]. Cicéron d'ailleurs ne lui ménage pas l'éloge

(1) Dans cette expression « *recte necne perambulet* » il y a un jeu de mots sur le nom d'Atta, qui, comme un grand nombre de surnoms de famille à Rome, provenait d'une allusion à une infirmité physique : le mot *atta* se disait d'une personne qui marche mal en sautillant sur le bout des pieds.

(2) *Epist.*, II, 1, v. 79-82.

(3) *Epist.*, II, 1, v. 58.

(4) Suétone (*Nero*, II) nous apprend même qu'on jouait encore ses pièces avec succès sous le règne de Néron. Il est vrai que cet empereur choisissait celles auxquelles personnellement il pouvait ajouter un attrait particulier.

et voit en lui « un écrivain spirituel, éloquent même, au moins au théâtre; *homo perargutus, in fabulis quidem etiam disertus*[1] ». Quintilien aussi, tout en lui reprochant l'immoralité de certaines peintures, fait grand cas de son talent[2]. Malheureusement pour nous, les titres que nous connaissons de plus de quarante de ses comédies, et les fragments très nombreux, mais excessivement courts[3], que

Ce fut ainsi que, pour la fête des *ludi maximi,* qu'il célébra à grands frais en reconnaissance « de l'éternité de l'empire », il ordonna de jouer l'*Incendium* et y fit figurer toute une maison en flammes, où avaient été placés des meubles et des objets précieux, promis en butin aux acteurs qui réussiraient à les sauver.

(1) Afranius ne cultivait pas seulement la poésie, il était aussi orateur et pouvait être rapproché, par le genre de ses discours, du chevalier C. Titius, dont l'esprit fin et brillant se faisait remarquer par des traits piquants, des rapprochements heureux et une exquise urbanité. Mais Cicéron, comme l'indique la tournure de sa phrase, aimait mieux l'éloquence d'Afranius sur la scène que sur le Forum. *Brutus*, XLV.

(2) Quintilien (*Inst. Orat.*, L. X. ch. 1, 100) dit qu'Afranius excelle dans la *togata* « *togatis excellit* », mais regrette qu'il ait souillé ses sujets d'infâmes amours « *utinamque non inquinasset argumenta puerorum fœdis amoribus* », et il ajoute : « *mores suos fassus* » ; ces trois derniers mots sont de trop, car de ce qu'un auteur dramatique porte des infamies sur la scène, il ne s'en suit pas qu'on soit autorisé à y voir *l'aveu de ses propres mœurs;* le même reproche serait alors adressé à Plaute qui, dans beaucoup de ses pièces, ne se fait pas faute de toucher à ce vice honteux. Ausone (*Epigr.* LXXI), plus sage en cela que le grand rhéteur, a su, sans en tirer une conclusion révoltante, exprimer l'abus de la composition scénique d'Afranius :

Repperit obscenas veneres vitiosa libido. . .
Quam toga facundi scenis agitavit Afrani.

(3) O. Ribbeck, dans son recueil des *Comicorum romanorum fragmenta*, classe 300 fragments d'Afranius composés d'environ 430 vers ou parcelles de vers. Voici les quarante-cinq titres des pièces cataloguées avec l'indication du nombre de fragments attribués à chacune d'elles : *Abducta*, 3 ; *Æquales*, 1 ; *Auctio*, 3 ; *Augur*, 5 ; *Brindisinæ*, 4 ; *Bucco adoptatus* (?), 1 ; *Cinerarius*, 3 ; *Compitalia*, 5 ; *Consobrini*, 6 ; *Crimen*, 3 ; *Deditio*, 1 ; *Depositum*, 1 ; *Divortium*, 13 ; *Emancipatus*, 24 ; *Epistula*, 19 ; *Exceptus*, 15 ; *Fratriæ*, 21 ; *Ida*, 1 ; *Incendium*, 7 ; *Inimici*, 2 ; *Libertus*, 3 ; *Mariti*, 1 ; *Materteræ*, 8 ; *Megalensia*, 1 ; *Omen*, 10 ; *Pantelius*, 4 ; *Pompa*, 2 ; *Privignus*, 22 ; *Prodigus*, 1 ; *Proditus*, 3 ; *Promus*, 3 ; *Prosa*, 3 ; *Purgamentum*, 1 ; *Repudiatus*, 8 ; *Sella*, 2 ;

nous en possédons, ne sont pas de nature à nous donner une idée bien nette de ses compositions. Nous savons que, tout en mettant sur la scène des personnages italiques et romains, il aimait à chercher des inspirations chez les poètes grecs, tout particulièrement chez Ménandre, comme chez les poètes latins ; et qu'il leur faisait volontiers des emprunts toutes les fois qu'il y trouvait son avantage ; il l'avoue dans le prologue de celle de ses comédies qui était intitulée *Compitalia* :

> ... Fateor, sumpsi, non ab illo modo,
> Sed ut quisque habuit conveniret quod mihi,
> Quod me non posse melius facere credidi,
> Etiam a latino [1].

Oui, je l'avoue, j'ai emprunté à Ménandre, et non seulement à lui, mais à quiconque m'offrait des traits qui me convenaient et me semblaient meilleurs que ceux que j'aurais tracés moi-même, j'ai emprunté même aux latins.

Nous savons également qu'il professait pour Térence une admiration sans bornes ; il affirmait, en reconnaissant modestement sa propre infériorité, qu'on ne pouvait lui égaler personne :

> Terenti numne similem dicent quempiam ?
> ...... ut quicquid loquitur, sal merum est [2].

Qui donc osera-t-on citer comme l'égal de Térence ?... Tout ce qu'il dit n'est que sel.

Nous pouvons en conséquence conclure de ses imitations et de ses préférences littéraires que sa comédie *togata* devait avoir plus d'un point de ressemblance avec la *fabula*

Simulans, 9 ; *Sorores*, 2 ; *Suspecta*, 10 ; *Talio*, 1 ; *Temerarius*, 1 ; *Thais*, 2 ; *Titulus*, 1 ; *Virgo*, 5 ; *Vopiscus*, 33. Les quelques autres fragments sont classés dans la catégorie de ceux dont le cadre n'est pas connu.

(1) Macrob., *Saturn.*, VI, 1 ; O. Ribb., *Compitalia*, fr. I, p. 168-169.

(2) Sueton., *Vit. Terent.*, ch. 5 ; Priscian., V. O. Ribb., *Compitalia*, fr. II et III, p. 169.

palliata, et c'est ce que dit en termes assez clairs le vers d'Horace cité ci-dessus ; mais il nous est impossible de nous rendre compte par nous-mêmes d'une seule de ses pièces.

Dans celle même dont il nous reste le plus de fragments et de vers, le *Vopiscus*, il nous est bien difficile de préciser l'intrigue. On y entrevoit les rôles de plusieurs hommes et de femmes de divers âges, agissant parallèlement par groupes qui forment contraste ; un mariage qui se rompt, un autre qui se prépare et des gens qui s'entremettent de part et d'autre auprès des intéressés ; l'action devait être compliquée, nous n'en saisissons pas le développement. Les fragments du *Simulans*, dont on a essayé pourtant de reconstituer les péripéties, ne nous semblent pas offrir plus de clarté. Il y est question, semble-t-il, d'un mari qui, s'étant très mal conduit, encourt la colère de sa femme et celle de son beau-père, dont les sentiments au fond ne sont pas aussi vifs que ceux qu'il exprime (*simulans*) ; comme le coupable a affaire à une femme dotée, à qui appartient la maison, c'est lui qui est obligé de s'en aller et il ne se retire qu'au milieu des imprécations de tous ; mais, une fois qu'il a reçu cette dure leçon, grâce aux prières d'un enfant pour qui la mère et le grand-père n'ont pas moins d'amour que lui-même, il obtient son pardon de ceux qui l'ont condamné. Cicéron, dans un de ses discours [1], parle de cette comédie à propos de l'incident qui se produisit en sa faveur, pendant son exil, lors de la représentation qui en fut donnée sous la présidence du consul Lentulus Spinther. Les acteurs chargés de chanter le *canticum* des imprécations, évidemment d'après les instructions du consul lui-même qui travaillait au rappel de Cicéron, tournèrent tous ensemble leurs regards et leurs gestes vers Clodius, qui était assis parmi les spectateurs, comme si les imprécations s'adressaient directement à lui, et cette manifestation de la troupe eut un effet considérable sur le peuple. « Tout le chœur,

(1) *Pro Sextio*, 55.

raconte Cicéron, les yeux fixés sur cet infâme, avec ensemble, éleva la voix, à ces mots : *Huic vitæ tuæ, Ta misérable vie,* et à ce passage : *Postprincipia, atque exitus vitiosæ vitæ, Voilà donc les suites et la fin d'une vie scandaleuse !* Il restait assis, tout éperdu ; et lui, qui auparavant faisait retentir dans ses assemblées les cris d'accord de ses braillards, se voyait chassé du théâtre par l'accord unanime des acteurs.» Mais, si intéressant que soit pour nous le rappel d'un tel incident, les paroles de Cicéron ne nous fournissent aucun renseignement pouvant servir à l'éclaircissement du sujet de la pièce ; elles nous prouvent seulement que les *cantica* ne laissaient pas que d'avoir une place importante dans les compositions d'Afranius.

Cependant, malgré l'obscurité dans laquelle reste à nos yeux le fond même de l'intrigue de toutes ses pièces, nous nous apercevons des différences très sensibles que la *togata* apportait chez lui comme chez Titinius et Atta à la mise en scène des personnages. Le lieu de l'action n'étant plus une ville grecque, mais tantôt Rome et tantôt une localité de l'Italie, il n'y avait plus besoin de recourir aux allusions plus ou moins contraires à la vérité scénique pour présenter aux Romains la peinture de leurs propres mœurs. Certaines pièces comme celles qui étaient intitulées *Libertus* (l'Affranchi), *Emancipatus* (l'Émancipé), *Auctio* (la Vente à l'enchère), *Titulus* (l'*Affiche*), *Divortium* (le Divorce) roulaient entièrement sur un des actes judiciaires qui revenaient si souvent dans la vie de ce peuple ami de toutes les formes de la procédure. Le principal personnage de l'*Augur* (l'Augure) ne pouvait être qu'un de ces charlatans bien connus qui trafiquaient, au milieu des quartiers populeux, de la crédulité publique, en simulant dans leurs prétendus accès prophétiques les gestes désordonnés des devins inspirés :

Modo postquam adripuit rabies hunc nostrum augurem,
Mare, cælum, terram ruere ac tremere diceres [1].

(1) Probus in Virg., *Ecl.*, VI, 31. O. Ribb., *Aug*, fragm. 1, p. 166.

Quand la fureur divine a saisi notre augure, vous croiriez que la mer, le ciel, la terre tremblent et s'écroulent.

Le *Cinerarius* représentait vraisemblablement un des coiffeurs auxquels Plaute fait allusion dans l'*Asinaria* et dont la boutique servait de lieu de rendez-vous à quiconque voulait apprendre ou transmettre les nouvelles du jour. Cette peinture des mœurs pénétrait jusque dans les parties de la vie domestique que n'avaient pas abordées les poètes de la *palliata*. Au milieu des rôles de femmes honnêtes plus nombreux et plus développés que par le passé, il y en avait même de jeunes filles s'intéressant d'une manière active aux projets de mariage qui les concernaient. Ainsi, dans les *Fratriæ* (les Belles-Sœurs), paraissait celle pour laquelle il était question de plusieurs partis : le père voulait lui faire épouser un boulanger qu'elle n'aimait pas ; elle ne cachait point les sentiments qui la portaient de préférence vers un autre ; les prétendants se montraient plus ou moins âpres sur l'importante question de la dot ; et le personnage qui appuyait la cause de la jeune fille, sa mère ou sa belle-sœur peut-être, disait en se moquant du parti proposé par le père :

Pistori nubat ? cur non scriblitario,
Ut mittat fratris filio lucunculos [1] ?

Lui faire épouser un boulanger ! Pourquoi donc pas un pâtissier ? Elle pourrait du moins envoyer à l'enfant de son frère des petits gâteaux.

Il y avait là toute une discorde de famille et dans laquelle la jeune fille avait sa part d'action. De même pour les rôles d'esclaves, le commentaire de Donat sur Térence [2] nous fait savoir qu'ils avaient dû être notablement modifiés ; car, du moment que leurs maîtres n'étaient plus grecs, il ne convenait plus qu'on les représentât comme ayant

(1) Nonius au mot *Lucuns*. O. Ribb., *Fratriæ*, fragm. III, p. 184-185.
(2) *Eunuch.*, I, I, 12.

plus de bon sens et d'esprit que ceux à qui ils appartenaient.

Une chose que les fragments nous permettent aussi de remarquer, c'est l'élégance et la justesse de certaines pensées qu'ils expriment. Goûtez l'agrément et la tournure de cette pensée sur le prix de la beauté :

Formosa virgo est : dotis dimidium vocant
Isti, qui dotis neglegunt uxorias[1].

Belle est la jeune fille : moitié de dot déjà, disent ceux qui dans le mariage n'attachent pas grand prix aux dots.

et de cette autre sur les charmes naturels de la jeunesse :

Si possent homines delenimentis capi,
Omnes haberent nunc amatores anus.
Ætas et corpus tenerum et morigeratio
Hæc sunt venena formosarum mulierum;
Mala ætas nulla delenimenta invenit[2].

Si les hommes pouvaient être pris par des charmes magiques, toutes les vieilles trouveraient des adorateurs. Mais la jeunesse, la fraîcheur et la douceur, voilà les philtres des belles. Pour le mauvais âge il n'est pas de charme.

Appréciez, comme l'a fait Cicéron, la délicatesse de sentiment renfermée dans ce mot si simple que prononce un père qui, après avoir réprimandé sévèrement son fils, s'applaudit d'un cri de souffrance de ce dernier comme d'un heureux présage de sa conversion prochaine :

... Dummodo doleat aliquid, doleat quidlubet[3].

(1) Nonius, au mot *fortis* pour *formosa*. O. Ribb., *Fratriæ*, fr. I, p. 184.
(2) Nonius, v. *ætas mala*. O. Ribb., *Vopiscus*, fragm. XX, p. 213.
(3) O. Ribb., *Ex incert. fab.*, fragm. V, p 217. Voici le passage de Cicéron (*Tuscul.*, IV, 20) : « Une complète insensibilité, après une faute commise, serait en quelque sorte l'impunité. Il vaut mieux que la conscience sente la morsure du remords. Et c'est ce sentiment très naturel qu'Afranius a bien rendu dans cette scène, où un jeune débauché ayant dit : « *Que je suis*

Et puis notez la profonde sagesse et la ferme empreinte de ces sentences :

> Cur nimium adpetimus? Nemini nimium bene est[1].

Pourquoi trop souhaiter? A personne le trop n'est bon.

> Amabit sapiens, cupient ceteri[2].

Le sage seul sait aimer, les autres convoitent.

> Sollicito corde corpus non potitur... quie[3].

Avec un cœur inquiet point de repos pour le corps.

> Em isto parentum est vita vilis liberis,
> Ubi malunt metui quam vereri se ab suis[4].

Point de soucis chez les enfants pour la vie des pères qui aiment mieux inspirer la crainte qu'une respectueuse tendresse.

Tous aphorismes que dictait à Afranius, dans un langage énergique, son expérience des choses de la vie avec les leçons du passé, c'est-à-dire la Sagesse elle-même : telle était du moins, selon ses idées épicuriennes, l'origine qu'il attribuait à la Sagesse, lorsque, la personnifiant, à la façon d'Ennius dans ses Annales, tout à la fois sous son nom grec et sous son nom latin, il la faisait paraître et parler dans un de ses prologues :

> Usus me genuit, mater peperit memoria;
> Sophiam me vocant Grai, vos Sapientiam[5].

malheureux! Heu me miserum! » le père, homme sévère, répond aussitôt : « *Tu souffres, c'est heureux.* » — Il y a dans ce mot quelque chose de celui de Micion dans les *Adelphes* de Térence : « *Erubuit, salva res est. Il a rougi, il est sauvé!* »

(1) Charisius, II. O. Ribb., *Emancipatus*, fragm. VI, p. 175.

(2) Nonius, aux mots *cupido, amor*. O. Ribb., *Omen*, fragm. I, p. 192.

(3) Priscianus, VI. O. Ribb., *Emancipatus*, fragm. V, p. 175.

(4) Aul. Gell., *Noct. Att.*, XV, 13. O. Ribb., *Consobrini*, fr. I, p. 170.

(5) Aul. Gell., *Noct. Att.*, XIII, 8. O. Ribb., *Sella*, fragm. I, p. 202. — Ce n'est pas seulement dans ce passage de la *Sella* que nous constatons l'emploi que faisait Afranius dans ses prologues des divinités et des allégories. Ailleurs, au dire de Macrobe (*Saturn.*, VI, 5), c'était Priape; et ailleurs encore (*Proditus*, fragm. III), nous voyons la déesse *Remeligo*

Tant de qualités de pensée, d'expression et de style, rencontrées çà et là dans ce recueil de débris si courts, nous font regretter davantage la perte d'un si grand nombre d'œuvres d'un auteur qu'il eût été intéressant d'étudier à côté de Térence.

III

Nous devons enfin, pour compléter la revue du théâtre comique de cette époque, ne point passer sous silence un genre inférieur de composition qui finit par se rattacher à la comédie *togata* et *tabernaria*, je veux dire les *Atellanes* (*Atellanæ fabulæ*).

Ces sortes de représentations avaient pris naissance dans la petite ville d'Atella, située en Campanie[1] : aussi appelait-on jeux osques, *osci ludi*, *oscum ludicrum*, les jeux dans lesquels on les donnait, et *oscæ personæ* les personnages qui y figuraient[2]. Tite-Live raconte à quelle occasion elles furent introduites à Rome. On se rappelle que, dans les premiers temps, il n'y avait pas chez les Romains d'acteurs de profession, et que la jeunesse représentait elle-même certaines pièces grossières, mêlées de chant et de danse, du nom de *Saturæ*. Lorsque Livius Andronicus introduisit les pièces grecques, la jeunesse en laissa la repré-

(le Retard) envoyée par les Lares de la maison pour arrêter la marche d'un événement :

Remeligo a Laribus missa sum hunc quæ cursum cohibeam.

En usant de ce procédé employé par les poètes grecs et que Plaute n'avait pas négligé, Afranius s'éloignait de Térence, son modèle de prédilection : mais il revenait à celui-ci, lorsqu'il se servait d'autres prologues comme celui des *Compitalia*, cité p. 159, pour expliquer et justifier sa manière de composer.

(1) Diomède, III.

(2) Tac., *Ann.*, IV, 14; Cic., *Ad fam.*, VII, 1.

sentation, plus difficile, aux histrions, et garda pour elle celle des *saturæ*, qui furent d'ordinaire données à la fin du spectacle et prirent, sans doute pour ce motif, le nouveau nom d'*exodes* (*exodia*). Mais, ces vieilles satires, paraissant bien faibles à côté des traductions des œuvres grecques, les Romains, peu inventifs, allèrent chercher dans le pays des Osques les *Atellanes* « auxquelles, dit Tite-Live, les *exodes* furent le plus souvent mêlés[1] ». Comment se fit ce mélange? L'historien ne le dit pas et nous l'ignorons; on peut pourtant conjecturer, comme le remarque M. G. Boissier dans un savant article du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*[2], que chacun des deux genres entra pour une part dans les pièces nouvelles, puisqu'on les désigna quelquefois d'un nom qui est formé de la réunion des deux autres, *exodia atellanica*[3]. Dès lors, ajoute Tite-Live, la jeunesse s'appropria ce divertissement et ne souffrit pas qu'il fût profané par les histrions. Il demeura bien établi que les acteurs d'Atellanes, considérés comme n'étant pas réellement des comédiens, ne furent exclus, ni de la tribu, ni du service militaire ». Festus dit de plus[4] que si par leur inexpérience et quelque mauvais jeu de scène ils mécontentaient le public, celui-ci ne pouvait les forcer de quitter leur masque, tandis que les histrions, qui étaient obligés de l'ôter quand les spectateurs les sifflaient, perdaient ainsi, dans leur confusion, le moyen de la cacher!

De ce nom d'*osci ludi* donné aux Atellanes et d'un passage assez obscur de Strabon[5] plusieurs commentateurs ont conclu que la langue de ces pièces était l'osque. Mais comment admettre que, pour des représentations offertes à la multitude, on eût adopté couramment un idiome qui, malgré ses affinités avec le latin, ne lui ressemblait pas assez pour être intelligible au plus grand nombre? Com-

(1) « Conserta fabellis potissimum Atellanis sunt ». Tit.-Liv., VII, 2.
(2) Quatrième fascicule, 1875, p. 513 sqq.
(3) Cf., Art. d'Otto Jahn dans *L'Hermès*, II, p. 225.
(4) Au mot *personata*. Cf., Cicer., *Paradox.*, 3.
(5) L. V, 6, p. 233, éd. Casaubon.

ment aussi expliquerait-on ce fait que les nombreux fragments que nous possédons des Atellanes sont tous écrits en latin et qu'il ne s'y rencontre même pas un seul mot osque? Tout ce qu'il est permis de supposer — et cette supposition n'est nullement en contradiction avec Strabon qui n'affirme pas que l'osque est la langue des Atellanes, mais qui dit simplement que l'osque s'y maintient, — c'est que le dialecte campanien se trouvait mêlé au latin dans certaines parties de la composition dramatique, soit pour citer des plaisanteries propres aux jeux primitifs d'Atella, soit pour conserver à quelque personnage, avec l'accent étranger, le ridicule d'une grossière rusticité. V. Le Clerc croit même[1] que le soin de divertir ainsi les spectateurs appartenait tout particulièrement à celui des acteurs qui jouait le rôle de Maccus. Nous trouvons d'ailleurs dans une lettre adressée par Cicéron à M. Marius[2] une observation railleuse par laquelle, à propos de l'accent et de la manière de parler des sénateurs originaires de Campanie, il dit qu'en les entendant « on peut assister aux jeux osques dans le Sénat. »

Une des particularités des Atellanes était l'emploi continu de personnages toujours les mêmes et qui, revêtus de leurs costumes traditionnels, étaient reconnus de tout le monde dès qu'ils entraient en scène. Il y en avait quatre principaux : Maccus, Bucco, Pappus et Dossennus, qui se sont perpétués à travers les siècles au point d'être retrouvés en partie jusque dans la comédie improvisée (commedia dell'arte) de l'Italie moderne[3].

Maccus, dont le nom vient probablement du mot grec μακκοᾶν qui désigne la sottise, était un rustre que sa ma-

(1) *Journal des Débats*, 20 juin 1831.

(2) *Ad fam.*, VII, 1. Sans doute M. Marius Gratidius qui fut lieutenant de Quintus Cicéron en Asie.

(3) Il paraît même qu'au moment de la Renaissance, le personnage du *Maccus* existait encore avec son ancien nom. L'Arétin fait dire à un sot ainsi nommé, que c'est une injure de l'appeler *faceto*, « perchè non fu mai faceto nè io, nè alcuno de la casa mia »; *La Cortigiana*, act. I.

ladresse, sa lourdeur d'esprit, sa gourmandise et son goût pour la débauche exposaient à chaque instant aux accidents, aux tribulations risibles. Non seulement il était puni pour ses propres actes, mais il payait encore pour autrui, et quand les autres étaient coupables, lui seul recevait les coups. Il avait une tête énorme, un long nez, une grosse bosse ou deux. Par le portrait moral que nous en donnent quelques fragments d'atellanes comme par les traits physiques que nous en ont conservés des figures anciennes[1], il répond assez bien au *Pulcinello* napolitain, à notre Polichinelle[2].

Bucco, ainsi nommé à cause de ses joues gonflées, semble avoir été le parasite de l'Atellane[3]; flatteur, bavard, impertinent et menteur, il ne se plaisait pas moins à manger qu'à parler, comme l'indiquait la grande bouche de son masque; sous une apparence de niaiserie il était plus avisé que Maccus.

Pappus[4], ainsi que l'indique son nom tiré du grec πάππος, était un vieillard, mais un vieux *pas grand'chose* (senica non sescunciæ, comme dit un fragment), avare, luxurieux, ambitieux et plein de confiance en lui-même, par contre subissant partout les mécomptes de sa cupidité, trompé dans ses amours et dans son ambition, trébuchant de piège en piège et dupé par tous ceux qui l'entouraient. On le compare volontiers à notre *Cassandre* et au *Pantalon italien*.

Dossennus ou Dorsennus, qui devait son nom à la proéminence de son dos, était le savant de la bande, une espèce

(1) V. Le Clerc, déjà cité; Caylus, *Recueil d'antiq.*, t. III, p. 275, pl. LXXV; Ficoroni; *De Larvis scenic. et fig. comic. antiq. Rom.*, p. 26, pl. IX, fig. 2 et 3.

(2) Cf. Édelestand Du Méril, *Hist. de la Com. anc.*, livre V, ch 1, *La Comédie italique.*

(3) Grysar, *De Doriensium comœdia quæstiones*, t. I. p 252 sqq. — C'est du nom de ce personnage que vient le mot italien *buffone* et notre mot *bouffon.*

(4) Chez les Osques il s'appelait *Casnar* (Varr., *De Ling. lat.*, VI, 3), nom qui n'est pas sans rapport avec *Cascus*, vieux mot latin, qui, signifiant *antiquus* (ancien, vieux), se rapproche sensiblement de *pappus.*

d'astronome et de charlatan, qui disait la bonne aventure, donnait des consultations de droit, de médecine, de toutes sortes de choses, et faisait payer sa prétendue science, en bonne monnaie ou en aliments [1], le plus cher possible. On voit en lui l'ancêtre du *Docteur* des farces italiennes.

A ces quatre personnages principaux s'en joignaient d'autres, merveilleux ou plutôt monstrueux, risiblement horribles, tels que Manducus, représenté avec une immense mâchoire aux longues dents, qu'il faisait grincer [2] comme s'il allait avaler tout le monde; et l'affreuse Lamia, du ventre de laquelle on tirait de petits enfants qu'elle avait dévorés. Horace nous parle quelque part de ce rôle fantastique de Lamia [3], et Juvénal, dans une de ses satires, nous dépeint l'épouvante causée par la large mâchoire du pâle Manducus à un jeune paysan, qui se cache tout tremblant dans le giron de sa mère :

> personæ pallentis hiatum
> In gremio matris formidat rusticus infans [4].

Pendant longtemps la jeunesse romaine, sous ces masques traditionnels, se divertit à de joyeuses et faciles improvisations qui égayaient le public. Un plan, qui plaçait ces divers personnages dans une situation comique tout en gardant à chacun d'eux son caractère spécial, était arrêté d'avance; puis, à la représentation, chaque acteur se livrait pour les paroles à son inspiration personnelle. Mais, à l'époque de Sylla, lorsque l'art théâtral, se sentant épuisé, se mit à chercher quelque innovation attrayante, on songea à orner l'ancienne farce de procédés littéraires [5] :

(1) Nonius, aux mots *memore* et *publicitus*.

(2) Festus, au mot *Manducus*. Cf. Plaut., *Rudens*, II, sc. VI, 51. Nous avons déjà constaté la présence de ce personnage dans la mascarade aux chants satiriques qui accompagnait la marche solennelle des triomphateurs. Tom. I, note de la p. 75.

(3) « Non pransæ Lamiæ vivum puerum extrahat alvo ». *De Art. poet.*, 342.

(4) *Sat.*, III, 175-176.

(5) De même, chez nous, au XVIIIe siècle, certains auteurs dramatiques à

on composa l'intrigue des Atellanes avec plus de soin en y introduisant de nouveaux personnages et l'on s'avisa de les écrire en vers. Elles devinrent de véritables comédies.

Cette révolution paraît avoir été opérée par L. Pomponius de Bologne, qui en tira grand honneur[1]; et Novius, qui vivait, croit-on, dans le même temps, partagea sa réputation.

Bien que ces deux poètes aient obtenu plus d'un éloge des écrivains latins et qu'ils aient été cités souvent par les grammairiens, qui, au point de vue philologique, trouvaient dans leurs pièces populaires une abondante moisson d'anciennes locutions familières, nous n'avons aucun renseignement précis sur la vie de l'un ou de l'autre[2]. Nous savons seulement que les Atellanes composées par eux étaient très nombreuses : on en compte jusqu'à cent onze[3], dont soixante-dix de Pomponius et quarante et une de Novius.

Nous n'en n'avons plus que les titres et quelques fragments.

Tout d'abord, nous y entrevoyons le parti que les deux auteurs tiraient des personnages traditionnels en les faisant passer, au milieu de bon nombre d'autres, par toutes sortes de situations et de conditions. Ainsi, Maccus paraît souvent : il y a, chez Pomponius, outre le *Maccus* sans épithète, le *Maccus miles*, le *Maccus sequester*, le *Maccus virgo*, les *Macci gemini* (*Maccus soldat*, *Maccus médiateur*, *Maccus*

qui les anciens moyens ne paraissaient plus pouvoir fournir matière à des œuvres originales, songèrent à rajeunir le théâtre de la comédie en y portant les personnages de la foire et des farces italiennes, Arlequin, Pasquin, etc.

(1) « Pomponium novitate *inventi a se* operis commendabilem ». Vell. Paterc., II, 9. — Cf. Schober, *De Loco Vellei*, Neisse, 1831, in-4.

(2) La chronique d'Eusèbe rapporte la date de la naissance de Pomponius à l'an 663 de Rome.

(3) Il est possible toutefois que dans ce nombre une même pièce soit comptée deux fois sous des titres différents.

jeune fille, les *deux Maccus frères jumeaux*); et chez Novius, outre son *Maccus*, le *Maccus copa* et le *Maccus exul* (*Maccus hôtelier, Maccus exilé*), pièces auxquelles il faut joindre celle des *Sanniones; Sannio*[1] était le surnom de Maccus. Bucco paraît également dans plusieurs titres : Pomponius a écrit un *Bucco adoptatus*, un *Bucco auctoratus*[2] (*Bucco adopté, Bucco engagé pour les jeux*), et Novius un *Bucculus*[3]. Pappus se montre plus souvent encore que Bucco : il est annoncé par Pomponius dans le *Pappus Agricola* (*Pappus laboureur*), dans la *Sponsa Pappi* (*la femme de Pappus*), dans la *Hirnea Pappi* (*la cruche de Pappus*), et par Novius comme par Pomponius dans un *Pappus præteritus* (*Pappus candidat éconduit*). C'est ce candidat qui, invitant à des festins intéressés ceux dont il briguait les suffrages, recevait de son fils cet avis peu encourageant :

... dum istos invitabis suffragatores, pater,
Prius in capulo quam in curuli sella suspendes natis[4];

Tant que tu inviteras de pareils partisans, mon père, tu seras plus près de reposer tes membres dans le cercueil que sur la chaise curule;

mais qui, même battu, n'abandonnait rien de ses prétentions et reportait avec une assurance comique ses calculs sur une élection suivante :

Populis voluntas hæc enim et vulgo data'st :
Refragant primo, suffragabunt post, scio[5].

(1) Cic., *Ad Famil.*, IX, 16; *De Orat.*, II, 61. — Quelques-uns pensent que c'est du mot *sannio* qu'est venu chez les Italiens le nom de *Zani* donné à *Arlequin*.

(2) « Qui se vendunt ludo *auctorati* vocantur ». Acr., in Horat., *Sat.*, II, 7, 59.

(3) Nonius, au mot *bucculo*. — On lit aussi *Bubulcus*. Cf. O. Ribbeck, *Com. rom. fragm.*, p. 255.

(4) Nonius, au mot *capulum*. O. Ribb., *Novius*, p. 266.

(5) Nonius, au mot *suffragantur*. O. Ribb., *Pomponius*, p. 241.

Ce sont là les caprices qu'il faut passer aux assemblées : elles votent contre d'abord, elles voteront pour plus tard, je le sais.

Dossennus n'est pas oublié non plus : Novius nous le fait voir dans le titre de ses *Duo Dossenni* (*les Deux Dossennus*) et un fragment de la pièce de Pomponius pompeusement intitulée *Philosophia* nous le représente dans le rôle d'un devin qui n'a pas appris à donner gratuitement ses oracles : « Mon cher Dossennus, lui dit celui qui le consulte, puisque tu sais si bien tout cela, désigne-moi donc celui qui a dérobé l'argent », et le devin répond : « Je ne sais pas dévoiler les secrets pour rien. »

Ergo, mi Dossenne, cum istæc memore meministi, indica,
Qui illud aurum abstulerit. — Non didici ariolari gratiis[1].

Enfin les rôles importants attribués aux personnages monstrueux et merveilleux que nous avons cités, sont nettement indiqués par Pomponius dans son *Pytho Gorgonius*[2] et par Novius dans sa *Mania medica*, dont un fragment montre l'horrible fée, qui servait d'épouvantail aux enfants, travaillant à confectionner dans un mortier quelque drogue ou quelque philtre enchanteur[3].

Les deux poètes continuèrent aussi à maintenir souvent l'action de leurs pièces dans le milieu champêtre cher aux Atellanes primitives : pour n'avoir aucun doute sur la large place qu'ils ont faite dans leur répertoire à la peinture des paysans et de la vie rustique, il suffit de grouper un certain nombre de titres de leurs pièces qui y ont rapport. Outre l'*Agricola*[4] qu'avaient donné l'un et l'autre, tels

(1) Nonius, au mot *memore* pro *memoriter;* Priscian., XV. — O. Ribb. *Pompon.*, p. 241-242.

(2) Scaliger (in Varr., *De Ling. lat.*, p 150) exprime comment Pomponius n'a désigné sous ce titre rien autre chose que le *Manducus* dont nous venons de parler : « Nam (inscripsit) Pythonem pro terriculamento et Gorgonem pro Manduco : qui Γόργονες cum magnis dentibus pingebantur. »

(3) Nonius, au mot *pistillus*. O. Ribb , *Mania med.*, p. 263.

(4) Nonius, aux mots *manducatur* et *repuerascere* O. Ribb., *Pomp.*, p. 240 ; *Nov.*, p. 254.

sont : chez Pomponius : *Rusticus*[1], *Aruspex* ou *Pexor rusticus*[2], *Asina*[3], *Capella*[4], *Maialis, Porcetra*[5], *Sarcularia*[6], *Vacca*[7], *Verres ægrotus*[8], *Verres salvos*[9]; et chez Novius : *Bubulcus cerdo*[10], *Ficitor*[11], *Gallinaria*[12], *Lignaria*[13], *Vindemiatores*[14], *Asinius*[15], *Eculeus*[16].

On retrouve également chez eux les personnages les plus ordinaires de la comédie *tabernaria*, les petits trafiquants et les gens de métier dont les manières et les mœurs, par leur grossièreté naturelle, pouvaient aller de pair avec la rusticité des paysans, puis le personnel de bas étage qui partout tirait ses moyens de vivre de la débauche des autres. C'est, dans le catalogue des pièces de Pomponius : *Pictores*[17], *Piscatores*[18], *Pistor*[19], *Decuma fullonis*[20], *Fullones*[21], *Præco posterior*[22], *Citharista*[23], *Leno*[24], *Prostibulum*[25]; et dans

(1) Nonius, v. *dapsile*. O. Ribb., *Rust.*, p. 249.
(2) Nonius, v. *puriter*. O. Ribb., *Arusp.*, p. 226.
(3) Nonius, v. *auscultare*. O. Ribb., *Asin.*, p. 226.
(4) Charisius, I. O. Ribb., *Cap.*, p. 229.
(5) Aul. Gel., XVIII, 6. O. Ribb., *Porc.*, p. 244.
(6) Nonius, v. *suppilare*. O. Ribb., *Sarcul.*, p. 249.
(7) Vel *Marsuppium*. Priscian., X. O. Ribb., *Vac.*, p. 251.
(8) Nonius, v. *frustatim* et *testatim*. O. Ribb., *Verr. Ægr.*, p. 252.
(9) Nonius, v. *parciter* pro *parce*. O. Ribb., *Verr. salv.*, p. 252.
(10) Nonius, v. *conmetare*. O. Ribb., *Bub. cerd.*, p. 255.
(11) Nonius, v. *ficitatem*. O. Ribb., *Fic.*, p. 258.
(12) Nonius, v. *senium*, *nolutim*. O. Ribb., *Gallin.*, p. 260.
(13) Priscian., V; Aul. Gel., XV, 13. O. Ribb., *Lign.*, p. 261.
(14) Nonius, v. *progredi*. O. Ribb., *Vind.*, p. 269.
(15) Nonius, v. *rhetoricasti*. O. Ribb., *Asin.*, p. 255.
(16) Priscian., VI. O. Ribb., *Ecul.*, p. 257.
(17) Nonius, v. *senica*, *intestatus*, etc. O. Ribb., *Pict.*, p. 242-243.
(18) Nonius, v. *piscati* pro *piscatus*. O. Ribb., *Piscat.*, p. 243.
(19) Nonius, v. *comest* pro *comedit*. O. Ribb., *Pist.*, p. 243-244.
(20) Nonius, v. *tolutim*. O. Ribb., *Dec.*, p. 231.
(21) Nonius, v. *complectite*. O. Ribb., *Full.*, p. 233.
(22) Nonius, v. *derepente*. O. Ribb., *Præc. post.*, p. 245.
(23) Nonius, v. *irascere* pro *irasci*. O. Ribb., *Cith.*, p. 230.
(24) Charisius, I, v. *caseus*. O. Ribb., *Leno*, p. 235.
(25) Nonius, v. *oquiniscere*. O. Ribb., *Prost.*, p. 247.

celui de Novius : *Fullones*[1], *Fullones feriati*[2], *Fullonicum*[3], *Hetæra*[4], *Pædium*[5]. Quelques titres de Pomponius, comme *Æditumus*[6], *Augur*[7], *Medicus*[8], *Præfectus morum*[9], sembleraient indiquer des professions plus relevées, mais les personnages attachés à ces professions vraisemblablement ne les exerçaient sur la scène que dans des conditions aussi humbles que possible : l'*Æditumus* ne devait être qu'un gardien de temple très ordinaire; non moins que le *médecin*, l'*augure*, qui bien certainement ne faisait pas partie du grand collège sacerdotal de Rome, remplissait sans doute un simple rôle de charlatan; et il est plus que probable que le *præfectus morum* lui-même, si ronflante que soit cette dénomination, représentait, d'une manière bouffonne, dans une localité de dernier ordre, quelque petit préposé à la police des mœurs, tout fier d'une importance que ne comportait pas sa situation; peut-être même n'y avait-il sous cette dénomination magnifique qu'un esclave précepteur, un Syrus quelconque, chargé par un père de surveiller la conduite du fils de la maison et s'acquittant de cette direction morale avec très peu de moralité. Car, dans l'Atellane, les rôles d'esclaves ne devaient être ni moins nombreux ni moins importants que dans les autres genres de comédies : certains titres de pièces de Pomponius, tels que *Dotalis*[10], *Syri*[11], *Verniones*[12], *Ergastulum*[13], le disent suffisamment.

(1) Nonius, v. *pistillus*. Cf. Tertullianus de pallio, 4. O. Ribb., *Full.*, p. 258.
(2) Nonius, v. *comest*. O. Ribb., *Full. fer.*, p. 259.
(3) Nonius, v. *pænularium*. O. Ribb., *Fullon.*, p. 259
(4) Nonius, v. *artivit* pro *artavit*. O. Ribb., *Het.*, p, 261.
(5) Nonius, v. *rostrum*. O. Ribb., *Pædium*, p. 265.
(6) Nonius, v. *ædituor*. O. Ribb., *Ædit.*, p. 225.
(7) Nonius, v. *esuribo* pro *esuriam*. O. Ribb., *Aug.*, p. 228.
(8) Nonius, v. *rhetorissat*. O. Ribb., *Med.*, p. 238.
(9) Nonius, v. *germanitus*. O. Ribb., *Præf.*, p. 247.
(10) Nonius, v. *penus*. O. Ribb., *Dot.*, p. 231. Il s'agit ici de l'esclave dotal dont nous avons déjà parlé à propos de Plaute.
(11) Nonius, v. *præsente*. O. Ribb., *Syri*, p. 250-251.
(12) Du mot *verna*. Nonius, v. *aperibo* pro *aperiam*. O. Ribb., *Vern.*, p. 251.
(13) Nonius, v. *rarenter* pro *rare*. O. Ribb., *Erg.*, p. 232.

Le peu qui nous en reste[1] ne nous permet pas d'indiquer même à grands traits l'action d'une seule des atellanes des deux poètes. On a essayé de le faire pour le *Præco posterior*, dont les débris sont plus nombreux que ceux de n'importe quelle autre pièce (quatorze vers en dix fragments), et pour les *Pannuceati*[2] (onze vers en huit fragments) ; mais il faut, pour arriver à un résultat, faire preuve d'un tel esprit de divination que j'aime mieux ne pas m'aventurer dans une pareille entreprise à la suite de ceux qui s'y sont essayés. Bien que ces compositions fussent toujours courtes, elles ne manquaient pas de complications, comme l'indique le mot souvent répété chez les anciens et devenu proverbial de *tricæ atellanæ*[3]. Tantôt c'était sur un déguisement que s'établissait l'intrigue : nous voyons, par exemple, dans un fragment des *Kalendæ Martiæ*, un homme qui, devant jouer le rôle d'une matrone, s'exerce à donner à sa parole les modulations de la voix féminine,

Vocem deducas oportet, ut videantur mulieris
Verba[4].

et ailleurs[5], un autre qui, affublé en jeune fille, est tout à coup démasqué malgré les précautions impudiquement

(1) En tout, il ne reste des 70 atellanes de Pomponius dont nous connaissons les titres que 195 vers ou parcelles de vers, et des 41 pièces de Novius que 118 vers ou parcelles.

(2) De *pannucea*, haillon, guenille. Ce titre se rapportait, semble-t-il, au costume misérable sous lequel revenait à la maison paternelle un fils qui en avait été chassé et qui se trouvait avoir à lutter contre le mauvais accueil d'un frère aîné, marié (comme le dit le fragm. I. O. Ribb, *Pomponius*, p. 239) à une femme riche, laide, vieille et rusée :

Sed meus
Frater major, postquam vidit me vi dejectum domo,
Nupsit posterius dotatæ vetulæ varicosæ vafræ.

(3) Nonius, v. *tricæ (touffes, tresses)*, d'où le verbe latin *intricare* et notre mot technique *intrigue*.

(4) Macrob., *Saturn.*, VI, 4. O. Ribb., *Pomp. Kal. Mart.*, p. 234.

(5) *Macci gemini*, fragm. III.

burlesques qu'il a imaginées pour dissimuler son sexe. Tantôt, c'était à une cérémonie publique, comme dans les *Quinquatrus*[1], ou à une pratique du culte privé, comme dans le *Lar familiaris*[2] et la *Placenta*[3], ou à quelque événement domestique, à quelque acte de la vie civile, comme dans les *Nuptiæ*[4] et le *Funus*[5], l'*Optio*[6] et la *Quæstio*[7], que l'action devait son développement. Les complications trouvaient aussi leur point de départ dans certaines relations de parenté, d'où les *Adelphi*[8], le *Patruus*[9], les *Gemini*[10]. D'autres fois même, les personnages produits sur la scène étaient représentés de telle façon qu'ils concentraient en eux le sujet de la pièce et il semble bien en vérité que les atellanes devenaient alors des comédies de mœurs et des comédies de caractère. Ne doit-on pas, en effet, rattacher à la seconde de ces deux catégories les *Aleones*[11] (les Joueurs), le *Dives*[12] (le Riche), la *Dotata*[13] (la Femme dotée), la *Munda*[14] (la Coquette), de Pomponius, comme les *Dapatici*[15] (les Prodigues), les *Malivoli*[16] (les Malveillants), le *Parcus*[17]

(1) Nonius, v. *seplasia*. O. Ribb., *Pomponius*, *Quinq.*, p. 249. Les Quinquatries étaient des fêtes célébrées en l'honneur de Minerve cinq jours après les ides de Mars.

(2) Priscian, VI, 4. O. Ribb., *Pomponius, Lar fam.*, p. 234. Nous avons vu le *Lar familiaris* figurer dans un prologue de Plaute.

(3) Nonius, v. *intiba*. O. Ribb., *Pomponius, Plac.*, p. 244. La *Placenta* était un gâteau et tout particulièrement un gâteau offert aux dieux dans les cérémonies religieuses.

(4) Nonius, v. *condepsere*. O. Ribb., *Pomponius, Nupt.*, p. 238.

(5) Festus, v. *temetum*. O. Ribb., *Novius, Fun.*, p. 259.

(6) Nonius, v. *panus*. O. Ribb., *Novius, Optio*, p. 264.

(7) Nonius, v. *savies*. O. Ribb., *Novius, Quæstio*, p. 267.

(8) Nonius, v. *datatim*. O. Ribb., *Pomponius, Adelphi*, p. 225.

(9) Nonius, v. *mirabis*. O. Ribb., *Pomponius, Patruus*, p. 241.

(10) Nonius, v. *festiviter*. O. Ribb., *Novius, Gemini*, p. 260.

(11) Nonius, v. *olat* pro *oleat*. O. Ribb., *Aleon.*, p. 225.

(12) Nonius. v. *palumbi*. O. Ribb., *Dives*, p. 231.

(13) Nonius, v. *efflictim*. O. Ribb., *Dotata*, p. 232.

(14) Nonius, v. *savies*. O. Ribb., *Munda*, p. 238.

(15) Nonius, v. *dicebo* pro *dicam*. O. Ribb., *Dap.*, p. 255.

(16) Nonius, v. *perconta*. O. Ribb., *Maliv.*, p. 263.

(17) Aul. Gel., *Noct. Att*, XVII, 2. O. Ribb., *Parcus*, p. 266.

(l'Avare), de Novius? Et n'est-ce pas dans la première qu'il faut faire rentrer l'*Heres petitor* [1], de Pomponius, où était déjà signalée et critiquée cette poursuite avide des héritages contre laquelle Horace et Juvénal devaient s'élever plus tard avec tant d'indignation ?

Au sujet de cette peinture des mœurs, relevons une particularité qui doit nous frapper plus que toute autre : la politique n'était point exclue de l'atellane comme elle l'avait été des comédies précédentes. Déjà nous avons vu le personnage traditionnel de Pappus mis en scène par les auteurs d'atellanes sous l'aspect d'un candidat éconduit (*Pappus præteritus*); Pomponius avait décrit, une autre fois encore, les mœurs électorales dans une pièce intitulée *Cretula vel Petitor* [2]. Malheureusement il ne nous en reste qu'un vers, qui nous montre l'ambitieux partant, plein d'espoir, pour sa brigue et répondant avec aménité aux souhaits de succès qu'on lui adresse :

> Eveniat bene ! — Ita sit, et tibi bene sit, qui recte ominas [3].

Il est vrai qu'il ne pouvait y être question que des élections et des candidats des petites villes municipales qui entouraient Rome. Mais que de traits à l'adresse des Romains eux-mêmes ne devait-il pas y avoir dans la description de ces mœurs du voisinage ?

Au premier abord, on est étonné aussi de rencontrer, dans le catalogue des atellanes, quelques titres qui semblent convenir à la tragédie bien plus qu'à la comédie. Tels sont, chez Pomponius, ceux d'*Agamemno suppositus* [4],

(1) Nonius, v. *lavi*. O. Ribb , *Her. pet.*, p. 233.

(2) *Cretula, la craie*, à cause de la robe blanche que portait le candidat qui sollicitait les suffrages. Aussi Perse (*Sat.*, V, 176) appellera-t-il l'ambition de ces candidats *cretata ambitio*.

(3) Nonius, v. *ominas*. O. Ribb. *Cret. v. Pet.*, p. 230.

(4) Nonius, v. *expergisceret*. O. Ribb., *Agam.*, p. 225

de Marsya[1], et chez Novius, ceux de *Phœnissæ*[2], *de Picus*[3]. Faut-il croire, avec quelques commentateurs, que les deux poètes ont essayé de faire entrer l'intrigue vraiment tragique dans l'humble cadre de l'atellane ? Faut-il penser, avec d'autres, que les pièces ainsi intitulées n'étaient que des parodies des tragédies représentées auparavant sous les mêmes titres ? Ou bien encore était-ce une imitation du genre tragi-comique (*hilarotragœdia*), inventé par le poète grec Rhinton[4] et dans lequel les personnages tragiques tels que Télèphe, Oreste, Iphigénie étaient représentés sous un aspect divertissant. J'adopterais volontiers cette troisième opinion ; elle est d'ailleurs, à mon sens, avec la seconde, une des deux seules admissibles[5], la première me paraissant devoir être rejetée d'une manière absolue ; car la nature de l'atellane ne comportait, ni l'élévation continue de la pensée, ni la dignité du ton, ni la noblesse du style de la véritable tragédie.

Ce n'est pas cependant qu'il faille croire que tout était grossier dans les Atellanes. Valère-Maxime nous dit que « ce genre était tempéré par la sévérité italienne[6] ». Nous savons aussi que les hommes les plus éclairés du temps y trouvaient plaisir et que Sylla, entre autres, les encourageait à ce point qu'on le soupçonna quelquefois d'en avoir composé quelques-unes. A côté de fragments dénotant une

(1) Arnob., *Adv. nationes*, II, 2. Duebner (in Iahn. et Klotz., *Annal. philol.*, 1830, p. 438) veut voir sous ce titre celui d'une tragédie de Pomponius Secundus. — O. Ribb., *Marsya*, p. 238.

(2) Festus, v. *scirpum*. O. Ribb., *Phœn.*, p. 267.

(3) Festus, v. *rutabulum*. O. Ribb., *Picus*, p. 267.

(4) Voir mon *Introd. à l'Hist. de la Littér. rom.*, p. 96.

(5) Chez nous aussi, ne voyons-nous pas, à chaque instant, les auteurs comiques ou parodier sur des théâtres de deuxième ordre les œuvres tragiques des grands théâtres classiques ou mettre sur la scène d'une manière divertissante, comme dans *La Belle Hélène, Orphée aux enfers*, etc., les personnages dont le caractère propre est de figurer dans l'épopée et la tragédie ?

(6) « Quod genus delectationis italica severitate temperatum ideoque vacuum nota est ». II, IV, 4.

plaisanterie sale et obscène, il en est dont on ne saurait discuter la délicatesse et l'élégance, tel ce vers de Pomponius, dans sa *Satura* :

Cujusvis leporis Liber diademam dedit [1].

De toutes les grâces le dieu Liber lui a fait un diadème.

Il y en a beaucoup aussi qui rentrent dans la catégorie de ces plaisanteries faciles mais honnêtes, que les Grecs appelaient ἀπροσδόκητα et qu'aimaient tant Labérius et Cicéron. « Il ne boit pas beaucoup de vin, est-il dit d'un ivrogne de la *Decuma*, non, il en boit trop. »

... Non multi, sed temeti plurimi [2].

« Puis je te prier de t'éloigner un peu ? » demande un personnage de la *Dotata* à un importun ; et l'indiscret répond avec une candeur simulée : « De combien de pas, s'il te plaît ? »

Possum exorare te ut recedas a me paulisper modo ?
— Quantisper sat habes [3] ?

« Combien doit-il ? demande un curieux en voyant conduire en prison un débiteur. — Mille sesterces ; répond l'autre qui croit qu'on va venir au secours du malheureux. — Je n'ajoute rien, vous pouvez l'emmener. »

Quanti addictus ? — Mille nummum. — Nihil addo : ducas licet [4].

« Qu'est-ce que l'argent ? se dit Maccus ; un bonheur de courte durée, un fromage de Sardaigne (qui va couler). »

(1) Priscian., VI, 2. O. Ribb., p. 249.
(2) Festus, v. *demetum*. O. Ribb., *Pomponius*, *Dec.*, p. 231.
(3) Nonius, v. *aliquantisper, paulisper*. O. Ribb., *Dot.*, fragm. II.
(4) Cicéron, parlant de la fine plaisanterie, cite avec grand éloge ce passage de Novius. *De Orat.*, II, 63.

pecunia
Quid ? bonum breve est, respondi, sardis veniens caseum[1].

On trouve même parmi les fragments des réflexions et des sentences d'un sens profond et d'une parfaite sagesse. Ainsi cette apostrophe à un sage :

Sapiens si algebis, tremes[2].

Quand tu auras froid, ô sage, tu trembleras.

et cette autre à un mauvais bavard :

Atque auscultare disce, si nescis loqui[3].

Apprends à écouter, si tu ne sais pas parler.

puis encore ces vers de Novius sur l'insanité des avares :

Quod magno opere quæsiverunt, id frunisci non queunt :
Qui non parsit apud se... frunitus est[4].

Ce qu'ils ont amassé à grand peine, ils ne peuvent en jouir ; lui seul a joui qui chez lui ne s'est pas conduit en avare.

et cette belle pensée de Pomponius, que Sénèque nous a conservée :

Quidam adeo in latebras fugerunt, ut putent in turbido
Esse quidquid est in luce[5].

Certains hommes se sont tellement réfugiés dans les ténèbres que tout leur paraît trouble en plein jour.

(1) Nonius, v. *caseus*. O. Ribb., *Novius*, *Macc. exul.*, p. 261.

(2) Cicéron cite encore ce passage dans son traité *De Oratore* (II, 70) et il ajoute que Novius est plein de mots semblables : « Hujus generis est plenus Novius. »

(3) Nonius, v. *auscultare*. O. Ribb., *Pomponius*, *Asina*, p. 226.

(4) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XVII, 2. O. Ribb., *Parcus*, p. 266.

(5) Sen., *Epist.*, III. O. Ribb., *Ex inc. fab.*, fragm. IX, p. 253. Quelques-uns attribuent cette pensée à Pomponins Secundus.

Il est probable que certaines pièces comme celles qui étaient intitulées *Fatum*[1], *Philosophia*[2], *Mortis et Vitæ judicium*[3] (Le Procès de la Mort et de la Vie), renfermaient plus que d'autres de ces sortes de réflexions et de sentences. Toujours est-il que ce que nous rencontrons dans les débris en notre possession, corroboré par le témoignage des écrivains anciens dont le goût littéraire ne fait de doute pour personne, suffit[4] pour prouver que l'Atellane pouvait, à certains moments, ne pas différer beaucoup de la *fabula togata*.

La forme n'en était pas non plus aussi négligée qu'on pourrait le croire. Sans doute nous reconnaissons dans la langue qu'elle employait des archaïsmes, des idiotismes, des expressions et des tournures singulières, des façons fautives de parler, et nous en trouvons d'autant plus que presque tous les fragments nous ont été conservés par les grammairiens à la recherche de ces locutions; mais, à côté de tant de détails plus ou moins incorrects, qui ne montrent après tout que le soin mis par les poètes à reproduire le langage ordinaire des personnages mis en scène, pour la plupart humbles gens, artisans, campagnards ou habitants de villes voisines, nous trouvons aussi maint spécimen du parler poli de l'élite de Rome. La versification elle-même ne semble pas avoir été de beaucoup inférieure à celle des comédies d'un ordre plus relevé. Sans présenter la même variété que la composition essentiellement musi-

(1) Cic., *De Divin.*, II, 10. O. Ribb., *Novius, Inc. fab.*, p. 276.

(2) Nonius, v. *memore;* déjà cité.

(3) Nonius, v. *esuribo*. O. Ribb., *Novius*, p. 264. — Ennius avait déjà, dans une des *Saturæ* auxquelles il avait conservé la forme dialoguée du théâtre, mis aux prises la Mort et la Vie personnifiées. Voir tom. I, p. 275.

(4) J'ai trouvé occasion de citer ci-dessus presque tous les titres connus des pièces de Pomponius et de Novius; pour en avoir la liste complète, il faut ajouter : pour Pomponius, *Annulus posterior*, *Campani*, *Collegium*, *Concha*, *Conditiones*, *Galli transalpini*, *Macci gemini priores*, *Mævia*, *Synephebi*, peut-être *Ariadne*, *Atalante*, *Sisyphus;* et pour Novius, *Decumæ*, *Milites Pometinenses*, *Pacilius*, *Sardus*, *Tabellaria*, *Togularia*, *Tripartita*, *Virgo prægnans*, *Zona*.

cale de Plaute, l'Atellane avait ses *cantica* et employait des rythmes divers : les fragments nous présentent des septénaires ïambiques, des octonaires et des septénaires trochaïques, voire même des crétiques et des bacchiaques.

Quelque mérite cependant que pût avoir l'Atellane telle que la pratiquaient Pomponius et Novius, la grande vogue dont elle jouit tout d'abord n'eut pas une longue durée. Au temps de Cicéron déjà on ne l'écoutera plus avec le même plaisir que le *mime*, produit d'une nouvelle évolution théâtrale dont nous aurons à parler bientôt. Et elle ne reparaîtra avec quelque succès que sous la plume d'un poète du nom de Mummius dans les premiers temps de l'empire [1].

(1) Voir sur les atellanes, indépendamment des ouvrages déjà cites : Schober, *De atellanarum exodiis*, Vratisl., 1830 ; E. Munk, *De L. Pomponio Bononiensi Atellanarum poeta*, Glogau, 1826 ; id., *De fabulis Atell*, Lips., 1840 ; Keller, *De Lingua et exodiis Atell.*, Bonn., 1850 ; Stieve, *De rei scenicæ ap. Rom. origine*, Berlin, 1828, p. 45, sqq. ; Ch. Magnin, *Les Origines du théâtre moderne*, 1838, p. 307, sqq. ; M. Meyer, *Études sur le théâtre latin*, 1847, p. 1-57 ; Lannoy, *Essais sur les Atellanes*, Mém. de la Soc. de Louvain, 1850 ; Patin, *Journal des Savants*, année 1865.

CHAPITRE VIII

LA TRAGÉDIE APRÈS ENNIUS.
PACUVIUS.

I. Pourquoi il y eut à Rome moins de poètes tragiques que de poètes comiques. — II. Pacuvius. Sa vie. De ses tragédies, une seule, *Paulus*, est à personnages romains. Arguments et principaux fragments des douze pièces à personnages grecs : *Antiopa*, *Armorum judicium*, *Atalanta*, *Dulorestes*, *Chryses*, *Hermiona*, *Iliona*, *Medus*, *Niptra*, *Pentheus*, *Periboea*, *Teucer*. — III. Qualités et défauts de Pacuvius.

I

Comme nous l'a montré l'étude des plus anciens poètes latins, les œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, celles de ce dernier surtout, avaient été tout d'abord traduites et transportées sur le théâtre de Rome, et la tragédie, avant même la comédie, s'était plu à reproduire, aussi fidèlement que possible, aux yeux des spectateurs romains les intrigues et les personnages des pièces grecques. Nævius avait bien tenté l'essai de quelques sujets tirés de l'histoire nationale, mais son exemple n'avait pu avoir d'imitateur immédiat. Nous avons vu, en effet, qu'au temps de Plaute et de Térence, il y avait à Rome un tel engouement pour le théâtre grec qu'un poète n'eût pu se recommander auprès du public d'un titre ou d'un sujet de pièce qui ne lui fût pas emprunté. Plaute lui-même, le plus romain de tous les comiques latins, bien que son originalité éclatât partout, se croyait obligé, pour être plus certain de plaire, de proclamer dans ses prologues qu'il

n'était qu'un traducteur. Ennius n'avait donc pas renouvelé la tentative de Nævius, et tout en se montrant bien supérieur à Livius Andronicus, il s'était contenté de traduire, comme lui, ou du moins d'imiter de près les grands tragiques de la Grèce.

Mais cette imitation du théâtre grec, nécessaire en ce temps-là, devait avoir sur les destinées de la tragédie latine un tout autre effet que sur celles de la comédie. On le conçoit aisément. Que des personnages, tels que le parasite, le fanfaron, l'esclave rusé, le jeune homme libertin, le père avare et la courtisane, soient transférés d'une scène sur une autre, leurs caractères généraux restent à peu près les mêmes, et quels que soient les costumes dont on les affuble et les noms qu'on leur prête, ils sont connus dans tous les pays, le spectateur n'a pas besoin d'avoir reçu une instruction spéciale pour s'intéresser à eux. Que l'on transfère, au contraire, des Grecs chez les Romains les personnages historiques de la Grèce, tels qu'Ajax, Agamemnon, Œdipe, Andromaque, les situations fortes de la pièce peuvent encore empoigner la foule à certains moments, mais elle ignore qui sont tous ces acteurs de l'intrigue qu'on lui développe; les trois quarts des paroles qu'elle entend, et qui avaient un sens patriotique pour l'auditoire primitif, sont devenus inintelligibles pour elle ; l'intérêt ne reste à peu près entier que pour les connaisseurs, les lettrés, les spectateurs d'élite. Il résulte de cette différence que la tragédie, dans les conditions où elle se présentait, n'aurait pu prétendre à la même popularité que la comédie, alors même que le goût sarcastique et le tempérament du peuple de Rome ne l'eussent point naturellement porté vers cette dernière. Et il faut que la préférence ainsi accordée aux œuvres comiques ait été bien manifeste pour que Plaute ait cru pouvoir s'en amuser en s'adressant directement à son public; voici ce que, dans l'*Amphitryon*, il fait dire au personnage de son prologue, qui est le dieu Mercure :

« Post argumentum hujus eloquar tragœdiæ.
Quid contraxistis frontem, quia tragœdiam
Dixi futuram hanc? Deus sum; commutavero
Eamdem hanc, si voltis; faciam, ex tragædia
Comœdia ut sit[1]... »

« Maintenant je vais vous expliquer le sujet de cette tragédie. Pourquoi avez-vous froncé le sourcil? Parce que je vous ai annoncé une tragédie? Je suis dieu, je la changerai, si vous le désirez; je ferai que de tragédie elle devienne comédie... »

Nous ne devons donc pas nous étonner que la même période de temps où nous comptons tant d'auteurs comiques, ait produit, après Ennius, si peu de poètes tragiques. Deux seulement se présentent à notre étude : Pacuvius et Attius; et encore n'avons-nous d'eux aucune œuvre complète; nous ne les connaissons que par un certain nombre de fragments généralement fort courts.

II

Marcus Pacuvius, né à Brindes vers l'an 220 av. J.-C., était, par sa mère[2], le neveu d'Ennius, et vint, dès sa jeunesse, à Rome, où la haute situation de son oncle devait lui procurer un accueil honorable. Il avait d'ailleurs plus d'un moyen de s'y faire connaître avantageusement. Il était peintre non moins que poète, et de même qu'un Fabius, dans le siècle précédent, n'avait point dédaigné de travailler à l'ornementation du temple de la déesse *Salus*,

(1) *Amph.*, Prol., v. 51-55.
(2) « Ennii poetæ ex filia nepos », lit-on dans la traduction d'Eusèbe, *Chron.*, nº 1863. C'est une erreur. S'en rapporter au passage de Pline cité ci-après.

il orna de ses peintures le temple d'Hercule[1]. Il s'essaya aussi dans d'autres genres de poésie que le genre tragique, à ce que disent Varron et certains commentateurs, qui lui attribuent quelques comédies et quelques satires, en vers mêlés, du genre de celles d'Ennius. Mais ce fut à ses tragédies qu'il dut sa réputation. Son grand talent, ainsi que son honnêteté et son caractère aimable, le firent admettre dans l'intimité de grands personnages : Cicéron du moins, dans son dialogue *sur l'amitié*[2], le fait considérer par Lælius comme son hôte et son ami. Il ne mourut qu'en l'an 130, après avoir vécu trop longtemps, s'il est vrai que les triomphes de son successeur Attius lui furent pénibles. Il était allé abriter sa vieillesse dans le riant séjour de Tarente[3]. Il y avait composé pour lui-même cette épitaphe, qui nous a été conservée par Aulu-Gelle, et qui, par son ton modeste et mélancolique, ne ressemble en rien aux superbes inscriptions inscrites, pour leurs tombeaux, par les poètes précédents :

« Adulescens, tametsi properas, te hoc saxum rogat
Uti ad se adspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt poetæ Pacuvi Marci sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale[4]. »

« Jeune homme, quelque pressé que tu sois, cette pierre t'invite à jeter les yeux sur elle et à lire l'inscription qu'elle porte. Ici reposent les restes du poète Marcus Pacuvius. Voilà ce que je ne voulais pas te laisser ignorer. Adieu ! »

Si l'on considère la longue durée de la carrière dramatique de Pacuvius et si l'on compare le catalogue de ses tragédies à celui d'Ennius, son prédécesseur, ou à celui de

(1) « Celebrata est, in foro Boario æde Herculis, Pacuvii poetæ pictura. Ennii sorore genitus hic fecit... » Plin., *Hist. nat.*, XXV, 7.

(2) *De Amic.*, 7. Cf., *De Rep.*, I, 18.

(3) Aul. Gell., *Noct. Att.*, XIII, 2.

(4) Aul. Gel., *Noct. Att.*, I, 24. Cf. Bothe, *Poet. scen. lat.*, t. V. p. 101.

son successeur Attius, on est tenté de trouver qu'il a été peu fécond. Peut-être faut-il voir la cause de ce peu de fécondité non pas seulement dans la lenteur de son travail et le soin qu'il voulait mettre à parfaire ses œuvres, mais aussi et surtout dans le partage qu'il faisait de son temps entre les deux arts qu'il cultivait à la fois, la peinture et la poésie. Peut-être même ne connaissons-nous pas les titres de toutes ses pièces. D'après le recensement le plus sévère, elles se réduiraient à treize.

Toutes traitent de sujets empruntés, avec leurs personnages, aux compositions épiques et dramatiques de la Grèce, sauf une seule intitulée *Paulus*, tragédie à personnages romains (*fabula prætexta*), dont il ne reste guère que le titre[1] et dont le titre même est une énigme : car on ne sait s'il désigne Paul-Émile mort à Cannes ou son fils, le vainqueur de Persée.

Les dénominations des douze sujets grecs sont : *Antiopa*, *Armorum judicium*, *Atalanta*, *Chryses*, *Dulorestes*, *Hermiona*, *Iliona*, *Medus*, *Niptra*, *Pentheus*, *Periboea*, *Teucer*.

Antiopa avait eu pour modèle la composition d'Euripide qui portait le même titre et dont le sujet était l'histoire de cette malheureuse fille de Nyctée, roi des Thébains. Séduite autrefois par Jupiter, métamorphosé en satyre, elle avait eu de lui deux fils, Zéthus et Amphion, et pour la punir de sa faute, Lycus, frère de Nyctée, l'avait livrée à sa femme Dircé qui, après l'avoir enfermée dans une étroite prison, lui faisait subir de cruels tourments. Ses deux enfants cependant avaient été sauvés et secrètement élevés par un berger du Cithéron. Déjà ils étaient devenus jeunes gens et, sans connaître leur origine, vivaient au milieu des autres pasteurs chez leur sauveur, quand elle

(1) Nous n'avons de cette tragédie que 4 fragments composés d'un seul vers chacun. Cf. Nonius, v. *progenii;* Aul. Gel., *Noct. Att.*, IX, 14; Macrob., *Saturn.*, VI, 5.

parvint à s'échapper de sa prison et quand se produisirent les événements pathétiques qui, en lui permettant de se venger, changèrent sa misère en puissance par la mort de ses persécuteurs. Au milieu d'une fête célébrée en l'honneur de Bacchus sur le Cithéron, paraissait un chœur de Thébains. Puis venait à la ferme du vieux berger une troupe de bacchantes en délire dirigée par la cruelle Dircé ; et peu après, Antiope, échappée de sa prison, cherchant dans sa fuite aide et protection. Les deux frères, dont les inclinations différentes venaient d'être marquées par une discussion au sujet du genre de vie que chacun d'eux préférait, ne témoignaient pas tout d'abord à l'égard de la fugitive des sentiments semblables : Amphion, doué d'une âme d'artiste et porté par la vie contemplative aux douces pensées, se laissait entraîner tout de suite comme par un pressentiment filial vers celle qui l'implorait; Zéthus, au contraire, d'une nature moins polie, d'un caractère plus rude, se montrait peu accessible à la pitié. Mais les révélations du vieux berger les mettaient d'accord et la mère trouvait dans ses deux fils les vengeurs qui la faisaient triompher de ses ennemis.

De cette pièce nous ne possédons que onze fragments composés ensemble d'une vingtaine de vers, dont sept sont incomplets, et Cicéron, qui la cite dans ses traités de rhétorique et de philosophie, n'en parle guère qu'à propos de la conversation des deux frères que le poète latin, comme le poète grec, avait placée au milieu de l'action, dont elle suspendait le cours, pour faire ressortir leur dissemblance. L'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* relève même un défaut de composition dans cette discussion : « Que l'auteur, dit-il, n'oublie aucune des preuves qu'a fait attendre son exposition ; qu'il prenne soin, en discourant sur une chose, de ne point parler d'une chose tout autre et que, pour cela, il n'ajoute rien ou ne retranche rien à son plan : en un mot, qu'il n'aille pas dénaturer sa cause, comme dans Pacuvius le font Zéthus et Amphion, qui, après avoir commencé une discussion sur la musique, finissent par disserter sur les

règles de la sagesse et l'utilité de la vertu [1]. » Le critique, en parlant ainsi, nous indique quel était dans son développement l'entretien en question : Amphion, gratifié par Mercure de la fameuse lyre qui devait lui servir un jour à élever les murs de Thèbes, et dont les mœurs paraissaient trop efféminées au rude pasteur qu'était son frère, répondait par l'éloge de la musique à la censure qu'en faisait celui-ci ; puis, par suite d'idées conformes à celles de Pythagore, d'après lesquelles la musique et la science sont étroitement unies [2], le débat s'élevait de l'une à l'autre et se portait sur l'amour de la science, la philosophie, la vertu. Singulier dialogue en vérité qui, toute réflexion technique mise à part au point de vue de la rhétorique, nous montre combien il fallait que les idées philosophiques eussent déjà fait de progrès à Rome pour que Pacuvius osât les développer si longuement sur la scène à la manière de son modèle grec.

L'*Armorum judicium* [3] (*le Jugement des armes*), comme l'Ὅπλων Κρίσις d'Eschyle, représentait la fin tragique d'Ajax, sujet déjà traité par Ennius comme par Livius Andronicus. Ce qui en faisait l'intérêt nouveau pour les Romains, c'était l'introduction sur la scène de la dispute d'Ajax et d'Ulysse, dispute qui devait devenir un des thèmes favoris des rhéteurs dans les exercices oratoires de leurs écoles. Après que les arbitres, qui étaient non plus les Atrides, mais des prisonniers troyens, avaient rendu leur sentence, Ajax vaincu exhalait, dans un grand *canticum* [4], son indigna-

(1) *Ad Her.*, II, 27. Cf. Cic., *De Invent.*, I, 50 ; *De Orat.*, II, 37 ; *De Rep.*, I, 18.

(2) Voir mon *Introd. à l'Hist. de la Litt. rom.*, p. 94.

(3) Il en reste, en seize fragments, vingt et un vers ou parties de vers.

(4) En 710 de R., aux obsèques de César, ce *canticum* fut un des morceaux choisis par les ordonnateurs de la funèbre cérémonie pour surexciter les esprits et Suétone (Jul. Cæs., ch. 84) rapporte que certains vers de Pacuvius, d'une application inévitable, tels que celui-ci :

tion. Puis il se donnait la mort. Mais le drame ne se terminait pas là. Conformément aux idées religieuses de l'antiquité, le deuil des amis du héros faisait partie de la tragédie : un nouveau débat s'élevait au sujet des honneurs à lui rendre, les Atrides d'une part voulant que le corps restât exposé aux oiseaux de proie, Teucer, son frère, d'autre part, et Ulysse lui-même, pris de pitié pour son ancien rival, tenant à ne rien négliger des devoirs dus aux grands hommes. De même que dans Sophocle, l'action ne finissait qu'avec les funérailles.

Les fragments de l'*Atalanta*, quoique un peu plus nombreux [1] que ceux des deux pièces précédentes, n'en indiquent pas clairement l'intrigue et l'on ne sait pas de quel auteur grec Pacuvius l'avait tirée. Il y est question, croit-on, de deux jeunes gens qui, après avoir été recueillis tout enfants et élevés par des pasteurs du mont Parthénion, les quittent et se mettent ensemble à la recherche de leurs parents,

Parentum incertum investigandum gratia [2].

L'un est Parthénopée, exposé par la chasseresse Atalante, l'autre Télèphe, fils d'Hercule et exposé par sa mère Augé [3]. Les difficultés qu'ils ont à surmonter sont sur le point de leur faire abandonner leur entreprise;

.., dolet pigetque magis magisque me
Conatum hoc nequiquam itiner [4]...

Mais enfin ils arrivent chez Atalante et, à la suite de péripéties et de circonstances dont nous ne voyons pas l'expli-

Men'servasse, ut essent, qui me perderent ?
Ne les ai-je donc sauvés qu'afin qu'ils me perdissent?
produisirent sur l'assistance tout l'effet qu'on avait désiré.

(1) Trente-trois vers ou parties de vers formant vingt-trois fragments.

(2) Nonius, ex. d'accusatif sing. employé pour le génitif plur. O. Ribb., *Pac.*, *Atal.*, fragm. I, p. 67.

(3) Hyginus, c. 99-100.

(4) Nonius, *itiner* pro *iter*. O. Ribb., *Atal.*, fragm. II, p. 68.

cation, Parthénopée est reconnu par sa mère grâce à un signe qu'il porte au bras gauche :

> ... is vestrorum uter sit, cui signum datum est,
> Cette.
> ... suspensum lævo bracchio ostendo ungulum[1].

Les deux tragédies intitulées *Dulorestes* et *Chryses* n'étaient pas sans liaison entre elles, la première représentant le châtiment d'Égisthe et de Clytemnestre accompli par Oreste, fils d'Agamemnon, et une version particulière du mythe d'Iphigénie en Tauride formant le sujet de la seconde[2].

Le titre de *Dulorestes* vient du déguisement d'esclave que prend Oreste au début de l'action pour détourner de lui les soupçons des deux criminels. Quand il arrive avec son ami Pylade, le palais est en fête ; car Clytemnestre a résolu de donner Électre en mariage à un des fils du perfide Nauplius, l'ancien ennemi des Atrides, afin de mettre à tout jamais la jeune fille dans l'impossibilité de venger son père. Mais Électre repousse cette alliance et résiste aux menaces d'Égisthe. Elle a le sentiment que son frère va venir à son secours. Égisthe d'ailleurs en a la crainte, se tient sur ses gardes et fait surveiller l'arrivée des étrangers. Oreste et Pylade lui sont amenés ; il les interroge. Oreste cherche à se faire passer pour le serviteur d'un berger : « Il vient, dit-il, de Delphes avec un troupeau qu'il a conduit pour prendre le chemin de la ferme ».

> Delfos venum pecus egi, inde ad stabula hæc itiner contuli[3].

Le tyran voit qu'on le trompe. Seulement il ne sait lequel des deux est Oreste. Dans une lutte généreuse, Pylade,

(1) Nonius, v. *cette* et *ungulus*. O. Ribb., *Atal.*, fragm. XIV, XV, p. 69.
(2) Nous avons de *Dulorestes* 32 fragments et 48 vers ou parties de vers, de *Chryses* 21 fragments et 37 vers ou parties de vers.
(3) Nonius, v. *itiner*. O. Ribb., *Dulor.*, fr. VI, p 75.

veut, de même que son ami, prétendre à ce nom, et comme aucun des deux ne cède, tous deux s'accordent pour demander qu'on les fasse mourir ensemble.

Ego sum Orestes.
Immo enimvero ego sum, inquam, Orestes,
Ambo ergo una... enicarier
... precamur[1].

Ils sont donc conduits en prison et destinés au dernier supplice. Mais ils trouvent le moyen de s'échapper. Égisthe et Clytemnestre sont remplis de terreur. Leurs partisans s'assemblent pendant que ceux d'Oreste et d'Électre soulèvent le peuple. Et la vengeance s'accomplit. Seulement ici le meurtre de Clytemnestre n'est plus, comme dans Eschyle, la sévère et calme exécution de la volonté d'Apollon, il est le résultat d'un mouvement populaire, d'une révolution politique. On sent dans cette transformation de l'action tragique l'esprit du Romain qui se souvient des châtiments infligés, lors des Tarquins et des décemvirs, au crime tout puissant par la colère vengeresse du peuple.

Il est bien possible aussi que la grande scène du combat de générosité entre les deux amis appartienne tout entière à Pacuvius; car nous ne la retrouvons dans aucune des tragédies grecques en notre possession. Cicéron ne cesse de lui en faire honneur en la citant dans plusieurs des dialogues philosophiques où il traite du sentiment et des devoirs de l'amitié, et nous apprenons par ce qu'il dit combien, à toutes les représentations du *Dulorestes*, ce magnifique morceau soulevait l'enthousiasme des spectateurs[2].

(1) Cic., *De Fin.*, V, 22, II, 24; *De Amic.*, 7. O. Ribb., *Dulor.*, fr. VIII, p. 76.

(2) « Qui clamores tota cavea nuper in... M. Pacuvii nova fabula quum...? Stantes plaudebant... » *De Amic.*, 7. « Qui clamores vulgi atque imperitorum excitantur in theatris, quum illa dicuntur...? Quoties hoc agitur, quandove, nisi admirationibus maximis? » *De Fin.*, V, 22.

Dans le *Chryses*, Oreste, toujours accompagné de Pylade, vient d'échapper à la cruauté du roi Thoas en se sauvant de la Tauride avec sa sœur Iphigénie qui y était prêtresse de Diane et qui ne s'est pas enfuie sans emporter l'image divine, objet du culte auquel elle présidait. Après une tempête, tous les trois abordent dans une île où le temple d'Apollon a pour grand prêtre Chrysès, fils de cette fameuse Chryséis, prise jadis par Achille, échue en partage à Agamemnon et rendue par celui-ci à son père afin de faire cesser le fléau lancé par le dieu courroucé sur l'armée des Grecs. Chrysès, d'après ce que lui a toujours dit sa mère, se croit le fils d'Apollon même. Lorsque devant lui paraissent les naufragés qui se font passer pour les descendants d'amis de ses ancêtres, il les accueille avec bonté. Mais Thoas, qui s'est mis à leur poursuite, les découvre. Le barbare veut exiger du prêtre qu'il l'aide à punir le vol commis dans le temple de Diane; un coupable au moins doit subir le dernier supplice. Aussitôt s'engage entre Oreste et Pylade un combat de générosité semblable à celui du *Dulorestes*[1]. Thoas réussit cependant à deviner lequel des deux est Oreste :

Inveni, opino, Orestes uter esset tamen [2].

En outre, Chrysès, en apprenant qu'il a eu affaire aux enfants d'Agamemnon, n'a plus pour eux la moindre bienveillance. La mort d'Oreste paraît irrévocable, lorsque tout à coup Chryséis dévoile la vérité qu'elle a cachée si longtemps. Chrysès a eu pour père non pas Apollon, mais Agamemnon, et Oreste est son propre frère. Après cet aveu, que le vieux Chrysès, qui vit encore, fait connaître lui-même à son petit-fils, Oreste trouve dans son frère inattendu un secours qu'il n'espérait plus ; ainsi que son ami et sa sœur, il quittera l'île sain et sauf.

(1) Si bien qu'on a été quelquefois tenté de reporter ici le passage cité dans l'autre drame.

(2) Nonius, v, *opino* pro *opinor*. O. Ribb., *Chrys.*, fr. XIV, p. 73.

Plusieurs des fragments du *Chryses* sont remarquables par les idées philosophiques qu'ils expriment et méritent notre attention. Voici le langage que nous y entendons tenir par un des personnages :

Hoc vide, circum supraque quod complexu continet
Terram...
Solisque exortu capessit candorem, occasu nigret,
Id quod nostri cælum memorant, Graii perhibent æthera :
Quidquid est hoc, omnia animat, format, alit, auget, creat,
Sepelit recipitque in sese omnia, omniumque idem est pater,
Indidemque eadem quæ oriuntur, de integro atque eodem occidunt...
Mater est terra : ea parit corpus, animam æther adjugat[1].

Vois autour et au-dessus de la terre ce qui la tient embrassée... ce que le soleil blanchit en se levant, obscurcit en se couchant, nous l'appelons le ciel et les Grecs l'éther. Quoi que ce soit, il anime, il forme, il nourrit, il accroît, il crée tout; il ensevelit et reprend tout en lui-même; il est le père de toutes choses; et comme il n'est rien qui ne sorte de lui, il n'est rien non plus qui n'y retourne... La mère c'est la terre : elle enfante le corps, l'éther y joint l'âme.

Cicéron, dans son *De Divinatione*[2], fait citer quatre vers de ce passage par celui des interlocuteurs du dialogue qui s'est chargé de défendre la cause de la divination et lui fait dire qu'un tel langage philosophique ne manque pas d'élégante noblesse. Mais, en même temps, cet interlocuteur, qui n'est autre que son frère Quintus, regrette que, près d'un pareil morceau, il y ait dans la même tragédie des vers comme ceux-ci et dont il ne saurait approuver la pensée :

... nam isti qui linguam avium intellegunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum censeo[3].

(1) Varr., *De Ling. lat.*, V, 17, 19, 60; Cic., *De Nat. deor.*, II, 36; Nonius, v. *nigret* et *adjugare*. O. Ribb., *Chrys.*, fragm. VI et VII, p. 71-72.
(2) *De Divin.*, I, 57.
(3) Nonius, v. *auscultare*. O. Ribb., *Chrys.*, fragm. V, p. 71.

Quant à ceux qui comprennent la langue des oiseaux et qui du cœur d'un animal puisent plus de science que du leur, je suis d'avis qu'on les entende mais non qu'on les écoute.

Remarquez que Quintus, un peu plus loin, ne se fait pas faute de protester vivement contre les diseurs de bonne aventure, contre les charlatans qui cherchent des moyens de vivre dans leurs prétendues prophéties; remarquez qu'il approuve les vers d'Ennius que nous avons cités ailleurs[1], parce qu'il les croit dirigés contre cette science intéressée des faux devins. S'il blâme ici les paroles de Pacuvius, c'est donc que, dans sa pensée comme dans celle des autres, elles avaient une gravité tout autre que celles d'Ennius. Ce n'était plus au charlatanisme que s'en était pris le poète, c'était à l'art même de la divination tel que le reconnaissait la religion romaine. Différence considérable qui montre combien le scepticisme avait fait de progrès, puisqu'on osait froidement, et sans pouvoir cette fois les imputer à la passion des personnages en scène, leur faire exprimer de pareilles pensées. De loin, mais déjà, la philosophie de Chrysès annonce celle de Lucrèce et nous ne serons pas surpris de voir celui-ci reprendre parfois, dans son *De natura rerum*, les idées, les phrases mêmes du poète tragique, comme s'il les citait textuellement :

Denique jam tuere hoc circum supraque, quod omne
Continet amplexu terrarum ; procreat ex se
Omnia quod quidam memorant, recipitque peremta[2].

Vois enfin autour et au-dessus de la terre ce qui la tient embrassée ; certains disent que c'est ce qui spontanément crée tout et ce qui aussi reprend tout après la mort.

(1) Tom. I, p. 230.
(2) Lucr., *De Nat. rer.*, V, 319 sqq.

La tragédie intitulée *Hermiona* était comme une suite des deux précédentes. Le *Dulorestes* avait représenté Oreste vengeant son père Agamemnon par le meurtre de Clytemnestre; le *Chryses* l'avait montré dans les périlleuses aventures qu'il eut ensuite à subir; *Hermiona* le faisait voir purifié du meurtre commis par lui et s'unissant à celle qu'il avait aimée dans sa première jeunesse. Autant qu'on peut en juger par les fragments[1], qui sont très obscurs, l'action se passe à Delphes. Pyrrhus (Néoptolème) avec Hermione, sa femme, Ménélas, son beau-père, et le vieux Tyndare y sont venus pour consulter le dieu. Oreste, accompagné de Pylade, y arrive aussi pour supplier Apollon de le délivrer des Furies qui le poursuivent. Il revoit Hermione qui jadis lui avait été fiancée par Tyndare pendant que Ménélas se trouvait devant Troie, mais que Ménélas, de retour de Troie, a donnée comme femme à Pyrrhus. Sa passion s'avive; les deux rivaux se trouvent en présence. C'est en vain qu'Hermione, placée dans la situation la plus délicate, cherche à les réconcilier en invoquant « la reine qui maîtrise les cœurs, la reine de toutes choses, la parole. »

O flexanima atque omnium regina rerum, oratio[2] !

Dans une lutte qui s'élève entre les prêtres du temple et l'irascible Pyrrhus, Oreste prend leur défense; Pyrrhus succombe; et le défenseur des prêtres et de leur dieu reçoit une double récompense : la purification qui le délivre des Furies et la célébration de son mariage avec Hermione[3].

(1) 31 vers ou parcelles de vers en 24 fragments.

(2) Nonius, v. *flexanima*. O. Ribb., *Herm.*, fragm. XIV, p. 82. On trouve chez les écrivains latins de nombreuses allusions à ce vers. Cf. Cic., *De Orat.*, II, 44; *Tuscul.*, II, 21; Quintil.. *Inst. Orat.*, I, 12.

(3) Virgile, au livre III de son *Énéide*, donne en trois vers (330-332) comme un résumé de toute cette légende de l'amour d'Oreste disputant Hermione à Pyrrhus au moment même où il était poursuivi par les Furies :

Ast illum, ereptæ magno inflammatus amore
Conjugis, et scelerum furiis agitatus, Orestes
Excipit incautum, patriasque obtruncat ad aras.

Le drame d'*Iliona*[1] mettait également en scène un des faits nombreux qui se rattachent à l'histoire tragique de la guerre de Troie et de ses suites.

Ilione, fille de Priam et d'Hécube, avait épousé Polymnestor, roi de Thrace, et Priam, à la naissance du dernier de ses fils, Polydore, le lui avait confié, afin de le réserver à son trône comme un suprême espoir dans le cas où ses autres héritiers succomberaient. Presque en même temps elle avait eu de son mari un fils, Déiphile, et, pour mieux remplir la mission que lui avait donnée son père, elle avait conçu le projet d'élever les deux enfants en les faisant passer l'un pour l'autre aux yeux de son mari comme aux yeux de tout le monde. Ils sont devenus grands et rien de ce secret n'est dévoilé. Or les Grecs, qui veulent anéantir la famille de Priam par la mort de tous ses enfants mâles, corrompent l'infâme Polymnestor. Celui-ci, en croyant tuer Polydore, tue son propre fils. Ilione apprend le crime au milieu de son sommeil : l'ombre de Déiphile lui apparaît pour réclamer la sépulture de son corps qu'ont abandonné les meurtriers.

Mater, te appello, tu, quæ curam somno suspenso levas,
Neque te mei miseret; surge et sepeli natum tuum, priusquam feræ
Volucresque...
Neu reliquias, quæso, meas sieris denudatis ossibus
Per terram sanie delibutas fœde divexarier[2].

Ma mère, entends mon appel : tu oublies tes soucis dans le sommeil et tu ne prends pas pitié de moi; lève-toi, ensevelis ton fils avant que les bêtes sauvages et les oiseaux de proie (dévorent son

(1) Cette tragédie, dont nous avons 26 vers ou parties de vers en 18 fragments, est quelquefois attribuée à Ennius, mais à tort, comme le prouvent plusieurs témoignages. Cf. Festus, v. *perpetens* pro *perpetuo;* id., v. *ungulus;* Serv., in Æn., II, 506; Scholiast. Bobiensis in Cicer., *pro Sextio*, 50. Du reste *Iliona* rappelle la deuxième partie de l'*Hécube* d'Euripide, et Ennius, qui avait écrit une *Hécube*, n'aurait pu la donner sans se répéter.

(2) Cic., *Tuscul.*, I, 44. O. Ribb., *Ilion.*, fr. IV, p. 84.

corps)... Ne permets pas, je t'en conjure, que les restes de ma chair, arrachés à mes os et souillant de sang la terre, soient horriblement déchirés.

La malheureuse s'éveille et veut retenir l'ombre qui fuit :

... Age adsta : mane, audi : iteradum eadem istæc mihi[1] !

Oh! arrête; attends, écoute-moi; répète tes paroles, répète-les-moi, mon enfant!

Le faux Déiphile, Polydore est alors mis au courant de la vérité par Ilione et tous les deux s'unissent pour punir le coupable, lui crèvent les yeux, lui disent qui il a tué en voulant tuer le fils de Priam. Mais Ilione apprend bientôt le désastre de Troie et de toute sa famille; elle se donne la mort.

La grande scène de ce drame était sans contredit celle de l'apparition de l'ombre de Déiphile. Le rôle surnaturel du personnage et le lugubre accompagnement musical du *canticum* produisaient le plus grand effet sur les spectateurs : le témoignage plusieurs fois répété de Cicéron[2] suffirait à lui seul pour nous le prouver. Nous trouvons de plus dans une des satires d'Horace une allusion à l'incident qui marqua une des représentations et qui montre que cette scène était si familière au public qu'il en savait par cœur les paroles. Fufius, l'acteur chargé du rôle d'Ilione, étant ivre, s'endormit tout de bon lorsqu'il voulait simuler le sommeil; au moment où il avait à répondre à Catiénus qui représentait l'ombre, il ne se réveilla pas et mille voix se mirent à entonner le *mater, te appello* que Catiénus avait à dire[3].

(1) Cic., *Acad.*, I, 27; id, *Epist. ad. Attic.*, XIV, 14. O. Ribb., *Ilion.*, fr. V, p. 85

(2) Passages indiqués dans les deux notes précédentes.

(3) *Sat.*, II, 3, 60 : Non magis audierit quam Fufius ebrius olim
Quum Ilionam edormit, Catienis mille ducentis
Mater, te appello, clamantibus.

La tragédie *Medus*, dont on arrive à établir à peu près l'argument en jetant sur les fragments[1] la lumière que procurent les récits des mythologues[2], tenait son titre du personnage principal. C'est le fils qu'a eu Médée du roi d'Athènes, Egée. A la recherche de sa mère, il arrive, après un naufrage, en Colchide, où d'ailleurs elle se trouve ; mais, comme petit-fils d'Æétès, détrôné par Persès, actuellement roi du pays, il craint celui-ci et se fait passer pour Hippotès, fils de Créon. Or Médée, qui en veut à Créon, père de celle pour qui Jason l'a abandonnée, est trompée par cette fraude et cherche un moyen de faire périr celui qu'elle prend pour le fils de son ennemi. Elle-même dissimule son nom à Persès puisqu'elle est la fille d'Æétès, mais elle a accès auprès de lui et elle imagine de lui dire, sans se douter qu'elle dit vrai, que celui qui se présente sous le nom d'Hippotès est Médus, venu pour l'assassiner. Persès décide donc la mort du traître et laisse le plaisir de le tuer à celle qui l'a dénoncé. Ce n'est qu'au moment où la mère va frapper elle-même son fils, que la reconnaissance a lieu. Ils s'entendent aussitôt et font tomber tout le poids de leur colère commune sur Persès. Lui tué, Médus devient roi ; car le vieil Æétès, tout fils du Soleil qu'il est, n'a plus la force nécessaire pour une telle charge : les plaintes dignes de pitié qu'il exhale en revoyant sa fille, dépeignent pathétiquement l'état d'affaissement dans lequel l'a jeté sa longue misère :

Refugere oculi ; corpus macie extabuit ;
Lacrimæ peredere humore exanguis genas ;
Situm inter oris barba pædore horrida
Intonsa infuscat pectus inluvie scabrum[3].

(1) 23 fragm., comprenant en tout 26 vers ou parties de vers.

(2) *Hyginus*, XXVII ; Pausan., *Corinth.*, III ; Appollod., *Bibl.*, I, 27, 5-6.

(3) Ces vers cités par Cicéron dans les Tusculanes (III, 12), sont rangés par O. Ribbeck dans ceux des fragments dont le classement n'est pas certain (*Ex incertis incertorum fab.*, fr. CII, p. 225) ; mais on les rapporte généralement au *Medus* de Pacuvius.

Mes yeux se sont enfoncés dans leurs orbites; mon pauvre corps s'est desséché : des torrents de larmes ont raviné mes joues pâlies : et de mon visage flétri tombe en désordre une affreuse et longue barbe qui s'étend sur ma poitrine comme une misérable souillure.

La légende tragique qui avait inspiré Sophocle dans le drame intitulé par lui Νίπτρα (*le Bain*) ou bien encore Ὀδυσσεὺς ἀκανθοπλήξ, Ὀδυσσεὺς τραυματίας (*Ulysse blessé*)[1] inspira de même Pacuvius, qui, dans la pièce appelée de ce même nom de *Niptra*, imita Sophocle sans le copier servilement.

Il s'agit du retour d'Ulysse à Ithaque et de sa mort. Le héros, enfin revenu dans sa patrie, a dissimulé son nom, jugeant avec sa prudence ordinaire qu'il vaut mieux pour lui ne pas se faire connaître tout d'abord. Sa vieille nourrice, qui s'acquitte toujours des devoirs de l'hospitalité envers les étrangers, lui offre un bain de pieds :

Cedo tamen pedem tuum lymphis flavis, flavum ut pulverem
Manibus isdem, quibus Ulixi sæpe permulsi, abluam,
Lassitudinemque minuam manuum mollitudine[2].

Confiez vos pieds à cette eau jaunissante ; que ces mêmes mains, qui ont si souvent rendu de pareils soins à ceux d'Ulysse, débarrassent les vôtres de la poussière qui les couvre et les délassent en les frottant doucement.

Pendant qu'elle remplit ce devoir, elle reconnaît son maître. Après cette scène touchante, décrite par Homère et que Sophocle d'ailleurs n'avait pas négligée[3], Ulysse ra-

(1) Il nous en reste 33 vers ou parties de vers en 11 fragments.

(2) Aulu-Gelle cite ce passage à propos du mot *flavus* qui, dit-il, désigne le mélange du vert, du rouge et du blanc, si bien que Virgile a pu, au grand étonnement de quelques lecteurs, appliquer cette épithète aux feuilles de l'olivier. Il ajoute qu'il fait la citation des vers de Pacuvius avec plaisir parce qu'il les trouve très agréables : « cujus versus, quoniam sunt jucundissimi, libens commemini. » *Noct. Att.*, II, 26. Cf. O. Ribb., *Niptra*, fr. I, p. 90.

(3) Remarquons en passant que, malgré le succès qu'elle avait obtenu

conte une partie de ses aventures. Arrive alors un inconnu, un naufragé, qui se dit le fils du roi d'Ithaque. Ulysse, à qui un oracle a prédit qu'il périrait de la main de son fils, croit avoir affaire à Télémaque, veut lui interdire l'entrée de la demeure et, dans la lutte qui s'engage au milieu de la nuit, reçoit de lui un coup de lance empoisonnée. Mortellement atteint et souffrant atrocement, il est porté sur une civière. Il apprend que celui qui l'a frappé n'est autre que Télégonus[1], né de sa courte union avec Circé. Et l'oracle s'accomplit. Sans se laisser abattre, ni par les douleurs qui le torturent, ni par la crainte du trépas, il meurt comme doit mourir un héros.

Cicéron, dans les ouvrages de qui on trouve l'appréciation de presque toutes les grandes scènes du théâtre romain, n'a eu garde d'oublier celle-ci. Il loue même Pacuvius d'avoir plus que Sophocle donné à Ulysse la fermeté d'âme qui convient au sage[2]. Il y a en effet, ici comme en général, une différence assez sensible entre le caractère des héros dépeints par les tragiques grecs et celui des mêmes personnages représentés par les tragiques romains. L'art grec, suivant de plus près la nature, ne défend pas aux grands hommes les lamentations arrachées par le malheur et la souffrance; leurs plaintes sont le point de départ de la lutte qui s'établit en eux entre la faiblesse humaine et leur virilité personnelle, leur héroïsme n'arrive à triompher qu'après un combat accentué. Un poète latin, qui sait comment les soldats des légions, ses spectateurs, entendent l'héroïsme, ne procède pas avec ces ménage-

sur le théâtre ancien, les convenances du théâtre moderne n'ont pas permis à Ponsard de donner le même développement à cette scène du bain de pieds dans l'*Ulysse* qu'il fit représenter en 1852 (act. II, sc. 4).

(1) Ce personnage avait pour les Romains un intérêt tout particulier. D'après certaines légendes (*Hyginus*, ch. 127) il était père de Latinus dont Énée était gendre et passait pour le fondateur de la ville de Tusculum Cf. Hor., Od., III., 29, 5; Ovid., Fast, III, 92; Sil. Ital, *Punic.*, VII, 691; Propert. Eleg., II, 32, 5; Stat., *Silv.*, I, 3, 83.

(2) Tuscul., II, 21.

ments et ne fait point passer par autant de phases le courage de ceux dont il veut célébrer la grandeur d'âme. Sans doute l'art ne gagne rien à cette transformation ; mais il est certain qu'elle est conforme au caractère même du peuple de Rome et que les héros du théâtre, dans une impassibilité[1] plus prononcée, devaient paraître à tous les Romains comme à Cicéron, plus majestueux, plus forts et plus grands.

De la tragédie intitulée *Pentheus* (Penthée) nous ne possédons aucun fragment, mais nous savons par les commentateurs[2] que Pacuvius y avait suivi la légende.

Penthée, fils et successeur du roi de Thèbes Echion et petit-fils de Cadmus par sa mère Agavé, voit avec jalousie qu'on rend les honneurs divins au fils de sa tante Sémélé, Bacchus. Il sait que celui-ci est sur le mont Cithéron ; il y envoie des hommes armés avec mission de le surprendre et de l'amener enchaîné. Les satellites, n'ayant pas découvert le dieu, ramènent à sa place un de ses compagnons du nom d'Acétus, qui aussitôt est emprisonné en attendant l'exécution de la peine de mort prononcée contre lui. Mais un prodige se produit : les portes de la prison s'ouvrent spontanément et les chaînes du condamné tombent d'elles-mêmes. Alors Penthée entre en délire; il veut assister aux mystères célébrés sur le Cithéron; dès qu'elles le voient, les Bacchantes le mettent en pièces, et à leur tête est Agavé qui, aveuglée par le dieu, prend son fils pour une bête sauvage et de sa main armée d'un glaive lui tranche la tête.

(1) Nous avons déjà un exemple de cet héroïsme ainsi représenté dans une scène de l'*Achilles* d'Ennius, dont Cicéron a également rendu compte. On pourra rapprocher les deux scènes à la lecture de l'*Appendice;* car après y avoir donné l'analyse faite par Cicéron de la rencontre d'Eurypile et de Patrocle (*App.*, II), nous y donnons aussi celle de la mort d'Ulysse (*App.* XXIX).

(2) Serv., *in Æn.*, IV, 469; Glossæ in eumdem l. Berolinenses (ms. Lat. fol. 34).

Le drame, comme on le voit, ne devait manquer ni de péripéties, ni de scènes émouvantes, ni de *cantica*.

Si, à l'opposé de la tragédie de *Pentheus*, celle de *Periboea* nous a laissé d'assez nombreux débris [1], il ne s'en suit pas que nous y trouvions l'indication précise de l'action dramatique qui y était développée. On croit bien y reconnaître une imitation de la pièce qu'Euripide avait appelée *Oeneus*. Il y est question en effet d'Oeneus, rétabli dans la royauté de Calydon par son petit-fils Diomède après en avoir été dépouillé par son frère Agrius. Les misères du roi déchu, réduit au rôle de mendiant; ses plaintes qui ressemblent quelque peu à celles que nous avons entendu proférer par le vieil Æétès [2]; la commisération qu'elles excitent chez son futur vengeur; puis l'exécution du complot; voilà ce que nous entrevoyons. Mais ce que nous ne découvrons pas du tout, c'est la part d'action réservée à Périboea, dont le rôle pourtant devait avoir la plus grande importance, puisque c'est le nom de cette reine, femme d'Oeneus et grand-mère de Diomède, que le poète a donné pour titre à son drame.

Nous sommes plus heureux du côté de *Teucer* [3]. Nous en possédons des fragments assez importants qui nous permettent d'assister à la fameuse scène où le vieux Télamon donnait cours à toute sa colère contre Teucer revenu de Troie sans Ajax et son fils; et Cicéron nous fait connaître l'effet qu'elle produisait sur l'acteur chargé du rôle du vieillard : « J'ai vu souvent, dit-il [4], les yeux de l'acteur étinceler à travers son masque, lorsqu'il prononçait ces vers :

(1) 28 fragm. composés de 41 vers ou parties de vers.

(2) Page 199.

(3) 33 vers ou parties de vers en 21 fragments.

(4) Cic., *De Orat.*, II, 46. Cf. id., III, 58. O. Ribb., *Teuc.*, frag. XII, p. 99-100.

Segregare abs te ausu's aut sine illo Salamina ingredi,
Neque paternum aspectum es veritus ?

As-tu bien osé l'abandonner et sans lui rentrer à Salamine? N'as-tu pas redouté les regards d'un père ?

Il me semblait voir la fureur et la douleur de Télamon lui-même.... et quel attendrissement ne mettait-il pas ensuite dans ces paroles :

Quom ætate exacta indigem
Liberum lacerasti, orbasti, extinxti, neque fratris necis,
Neque ejus gnati parvi, qui tibi in tutelam est traditus.

Ce père, désormais sans soutien en son extrême vieillesse, tu as déchiré son cœur, tu l'as privé de ses enfants, tu l'as tué, insensible à la mort de ton frère, à celle de son jeune enfant confié à tes soins. »

Teucer repoussait l'accusation. Il expliquait la mort d'Ajax, puis la disparition de l'enfant au milieu d'une tempête, dont il faisait le récit circonstancié :

... profectione læti piscium lasciviam
Intuentur, nec tuendi capere satietas potest.
Interea prope jam occidente sole inhorrescit mare,
Tenebræ conduplicantur, noctisque et nimbum occæcat nigror,
Flamma inter nubes coruscat, cælum tonitru contremit,
Grando mixta imbri largifico subito præcipitans cadit,
Undique omnes venti erumpunt, sævi existunt turbines,
Fervit æstu pelagus[1].

Dans la joie du départ, les Grecs s'amusent à contempler les jeux des poissons sans pouvoir se rassasier de ce spectacle; mais, vers le coucher du soleil, la mer devient houleuse; les ténèbres de la nuit sont épaissies par de noirs nuages; les éclairs sillonnent le ciel qui tremble sous les coups du tonnerre; la grêle avec un torrent de pluie tombe soudain avec violence; les vents se précipitent de tous côtés en tourbillons furieux; les flots bouillonnent.

(1) Cic., *De Divin.*, I, 14. Cf. id., *De Orat.*, III, 39. O. Ribb., *ex incert. fab.*, XLV, p. 711.

Quelques développements que prît cette justification, le vieillard restait inflexible, reniait Teucer et lui ordonnait de s'exiler :

> te repudio, non recipio ;
> Naturam abdico, facesse, i ! [1].

Alors la mère du malheureux prince, Hésione s'indignait et soulevait contre le roi une révolte de ses sujets. Mais, dans sa magnanimité, Teucer prenait lui-même la défense d'un père inexorable, l'affermissait sur son trône, puis, se soumettant à sa volonté, quittait Salamine et allait chercher dans l'île de Chypre une patrie nouvelle.

III

Par l'examen de chacune des tragédies de Pacuvius, nous venons de constater que c'était dans la représentation des situations pathétiques que l'écrivain montrait cette ampleur et cette élégante gravité, ce style abondant dont le louaient Aulu-Gelle [2] et Varron et qui faisait dire à l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius* [3] que, si l'on voulait choisir dans chaque écrivain ce qu'il avait de meilleur, il faudrait prendre les pensées d'Ennius et les périodes de Pacuvius. Malheureusement la brièveté de la plupart des fragments ne nous a pas permis de citer beaucoup de périodes.

Les vers isolés, que nous possédons en nombre beaucoup plus grand, nous donnent la facilité de vérifier plus souvent le jugement porté par les anciens sur le grand soin que le poète apportait à l'expression de sa pensée. « Tous

(1) Nonius, v. *facessere*. O. Ribb., *Teuc.*, fr. XIX, p. 101.
(2) *Noct. Att.*, I, 24.
(3) *Ad Herenn.*, IV, 4.

ses vers, disaient ses admirateurs, étaient éloquents et travaillés [1] ». Oui, certes, il y en a, parmi les plus brefs fragments, où cette élégance est manifeste, témoin celui par lequel il dépeint « le premier duvet qui ombrage et fleurit les joues de la jeunesse »,

Nunc primum opacat flore lanugo genas [2],

vers d'une beauté assez pure pour avoir appelé plus d'une fois l'imitation des poètes postérieurs. Mais ce travail même, ce soin de l'expression fut souvent poussé trop loin. Pacuvius emprunta à la langue grecque des termes dont la nouveauté choqua les esprits délicats; il s'enhardit aussi à former, sur le modèle du grec, des mots composés auxquels la langue latine ne se prêtait point, et il lui arriva d'émettre certains vers étranges comme celui qui, pour désigner les dauphins de la mer, les qualifiait à la fois de deux épithètes signifiant « au-museau-retroussé » et « qui-courbe-le-cou » :

Nerei repandirostrum, incurvicervicum pecus [3].

Lucilius et Quintilien blâment avec raison ces grands mots péniblement forgés, et Cicéron, malgré l'admiration qu'il professe en général pour le poète, ne peut s'empêcher de dire, dans un passage du Brutus [4], qu'on ne saurait s'en rapporter à lui pour la pureté de la langue.

Est-ce, comme on l'a pensé souvent, cette recherche laborieuse et savante de l'élégance et de la nouveauté dans l'expression qui lui valut, de la part de ses admirateurs, la qualification de *docte (doctus)* ? Horace et Quintilien pro-

(1) « Omnes apud hunc ornati, elaboratique sunt versus. » Cic., *Orat.*, 11. — Non seulement il possédait à fond l'art d'exprimer les nuances, mais sa versification était de beaucoup supérieure à celle d'Ennius : ses anapestes non moins que ses sénaires et ses septénaires l'emportaient en harmonie sur ceux des autres poètes tragiques.

(2) Paul. Fest., v. *genas*. O. Ribb., *Ex incert. fab.*, fr. X, p. 103.

(3) Quint., *Inst. Orat.*, I, 5. O. Ribb., *Ex incert. fab.*, fr. XLIV, p. 111.

(4) *Brut.*, 74.

noncent tous deux ce mot, en reconnaissant qu'on avait l'habitude de le lui appliquer. « Toutes les fois qu'on discute pour savoir qui l'emporte de Pacuvius ou d'Attius, dit Horace, on reconnaît la science du premier, l'élévation du second. » Et Quintilien répète : « On attribue à Attius plus de force ; mais ceux qui ont de la prétention à l'érudition veulent que Pacuvius ait plus de savoir [1]. » Cependant ni Horace ni Quintilien n'expliquent le sens dans lequel on employait à son sujet ce terme de *doctus*. Peut-être faisait-on allusion par là, non à la science de son langage, mais au goût qui le portait vers les sujets les plus sérieux et les plus savants. En effet, la philosophie semble avoir fait le fond de plusieurs de ses pièces. On ne rencontre plus chez lui, comme dans les débris des tragédies d'Ennius, de brèves sentences, de simples aphorismes : ce sont de véritables dissertations. Le sujet de son *Antiope*, par exemple, est une défense de l'étude des arts et des sciences, présentée par Amphion contre son frère Zéthus. Il y a aussi, dans son *Chryses*, comme nous l'avons noté, des idées, des notions philosophiques exprimées d'une manière remarquable. Nous avons également tout un développement philosophique sur la Fortune, qui faisait partie soit de son *Hermione*, soit de son *Dulorestes*, et qui montre, non moins que ceux du *Chryses*, la hardiesse avec laquelle il s'en prenait à la superstition romaine :

Fortunam insanam esse et cæcam et brutam perhibent philosophi,
Saxoque instare in globoso prædicant volubili,
Quia quo id saxum impulerit fors, eo cadere fortunam autumant.
Insanam autem esse aiunt, quia atrox, incerta, instabilisque sit :
Cæcam ob eam rem esse iterant, quia nil cernat quo sese adplicet :
Brutam, quia dignum atque indignum nequeat internoscere.
Sunt autem alii philosophi, qui contra fortunam negant
Esse ullam, sed temeritate res regi omnis autumant.
Id magis veri simile esse usus reapse experiundo edocet :
Velut Orestes modo fuit rex, factu'st mendicus modo [2].

(1) Hor., *Epist.*, II, 1, v. 55-66. Quintil., *Inst. Orat.*, X, 1.
(2) *Ad Herenn.*, II, 23. O. Ribb., *Ex incert. fab.*, fr. XIV, p. 104.

Des philosophes affirment que la Fortune est insensée, aveugle et stupide; ils disent qu'elle se tient sur un globe de pierre roulant et ils croient qu'elle va là où le hasard pousse ce globe. Ils l'appellent insensée, parce qu'elle est violente, capricieuse, sans stabilité; aveugle, parce qu'elle ne voit pas où elle se fixe; stupide, parce qu'elle ne sait distinguer le bon du méchant. Mais d'autres philosophes au contraire nient qn'il y ait une fortune et soutiennent que le hasard gouverne tout : opinion plus vraisemblable, comme l'enseigne l'expérience. Exemple Oreste, naguère il était roi, maintenant il est devenu mendiant.

Ces développements peuvent aujourd'hui nous paraître bien longs, et nous sommes tentés de nous demander comment ils trouvaient leur place dans une tragédie : leur isolement actuel, dans leur état fragmentaire, nous empêche de juger de l'habileté plus ou moins grande qui les rattachait à l'action dramatique. Nous savons cependant qu'Euripide, qui servait souvent de modèle à Pacuvius, avait réussi à faire passer assez bien des dissertations de ce genre au milieu de scènes mouvementées. Nous pouvons supposer aussi que la plupart ont figuré dans la partie lyrique, dans les *cantica* qui avaient, comme je l'ai expliqué en parlant de la comédie, une importance considérable sur le théâtre latin. Remarquons d'ailleurs que Pacuvius écrivait au moment même où les écoles de philosophie venaient de s'établir à Rome, où bon nombre d'œuvres didactiques de la Grèce y étaient expliquées pour la première fois; l'admiration, que la jeunesse romaine éprouvait pour toutes ces doctrines savantes, devait faire le succès du talent que déployait le poète tragique à les exprimer sur la scène; le savoir du *docte* Pacuvius devait avoir du charme pour elle, comme il en eut pour les lettrés de l'âge suivant tels que Cicéron.

CHAPITRE IX

La Tragédie *(suite)*. — Attius.

I. Vie d'Attius. Anecdote de son entretien avec Pacuvius. Grand nombre de ses œuvres. Sa longue vieillesse et son bonheur ininterrompu. — II. Titres de ses tragédies; indication des sujets traités. L'énergie est la qualité caractéristique du poète. — III. Restitution de l'intrigue de l'Atrée. — IV. L'examen des fragments des autres tragédies fournit quelques traits des caractères des personnages principaux. — V. Ils permettent aussi de faire certaines autres constatations. Goût d'Attius pour les descriptions, les sentences, les discussions oratoires. — VI. Ses modèles grecs; liberté qu'il garde en les imitant. Son originalité. Ses tragédies à personnages romains : *Æneadæ sive Decius; Brutus*. Ensemble de ses qualités. Un mot de deux poètes tragiques, ses contemporains, *C. Titius* et *Julius Cæsar Strabo*, qui étaient loin de l'égaler. Triste destinée de la tragédie romaine.

I

Lucius Attius, que beaucoup appellent Accius et quelques-uns Actius, était fils d'un affranchi venu en Ombrie avec les colons qui s'y établirent, en 184, à Pisaurum [1]. On ignore la date précise de sa naissance, qu'on doit placer entre les années 170 et 160 : il était, comme nous le tenons de son propre témoignage, de cinquante années plus jeune que Pacuvius. Celui-ci avait quatre-vingts ans lorsque Attius, alors âgé de trente ans [2], fit paraître l'*Atrée*, sa première tragédie.

(1) Hieron., Euseb. Chron. a. 1878. — On trouve le nom d'*Attii* et *Accii* sur des inscriptions de Pisaurum. Cf. Olivieri, *Marmor. Pisaur.*, 1738.

(2) « Accius iisdem ædilibus ait se et Pacuvium docuisse fabulam, cum ille LXXX, ipse XXX annos natus esset. » Cic., *Brut.*, 64.

C'est peu après cet événement qu'Aulu-Gelle place une anecdote qui ne laisse pas d'être assez curieuse pour nous, puisqu'elle présente les deux poètes conversant ensemble. « Pacuvius, dit Aulu-Gelle [1], affaibli par son grand âge et par une maladie chronique, s'était retiré de Rome à Tarente. Attius, beaucoup plus jeune, passant à Tarente pour se rendre en Asie, alla voir le vieux poète, qui le reçut poliment, le retint plusieurs jours, et demanda à lui entendre lire sa tragédie d'*Atrée*. Pacuvius en trouva, paraît-il, les vers sonores et pleins de noblesse, mais un peu durs et âpres. Il se peut bien, repartit Attius; mais je ne le regrette pas; ce que j'écrirai par la suite n'en vaudra que mieux. Il en est, dit-on, des talents comme des fruits : si, quand ils se forment, ils sont durs et âpres, ils acquièrent de la douceur et de la saveur, mais s'ils sont d'abord tendres, mous, aqueux, ils ne mûrissent pas, ils se gâtent. Il est donc bon de laisser à mon talent quelque chose qu'aient ensuite à adoucir le temps et l'âge. »

Son talent eut tout le temps de se développer; car sa vie fut fort longue; il ne mourut, pense-t-on, qu'à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. La tragédie de l'*Atrée* fut suivie de beaucoup d'autres: le nombre en fut considérable, puisque, en supprimant aujourd'hui avec une sévère critique tout ce qui semble être d'origine douteuse ou faire double emploi, nous avons encore les titres de plus de quarante d'entre elles; et tous peut-être ne nous sont pas parvenus.

Outre ses tragédies, il écrivit un poème en vers héroïques, intitulé *Annales*, dont Macrobe nous a conservé un fragment de six hexamètres, les seuls qui nous en restent.

On le considère aussi comme l'auteur de trois ouvrages didactiques : *Didascalia*, *Pragmatica* et *Parerga*, recueils de dissertations, en vers sotadiques, en vers trochaïques et en ïambes, sur divers points d'histoire littéraire, d'antiquités

(1) *Noct. Att.*, XIII, 2.

et de grammaire. Quelques commentateurs, il est vrai, aiment mieux attribuer ces trois recueils à un grammairien portant un nom similaire ; mais, quand même on admettrait leur opinion[1], que je ne partage pas, la fécondité d'Attius n'en resterait pas moins merveilleuse ; et, sans parler davantage du poème des *Annales*, dont le court fragment de Macrobe ne peut donner la moindre idée, nous verrons, en nous attachant uniquement à ses tragédies, que son talent de poète dramatique suffit amplement à sa gloire[2].

Lui-même n'ignorait pas son mérite. Il en avait eu de bonne heure l'orgueil, comme le prouve son entretien avec le vieux Pacuvius, dès le succès de sa première pièce. Ces sentiments, qui contrastaient avec la modestie de son prédécesseur, mais qui sont assez fréquents chez les poètes et les artistes de tous les temps, ne firent, comme vous le pensez bien, que s'accentuer à mesure qu'il obtint de nouveaux triomphes. « Des écrivains, rapporte Pline le naturaliste[3], ont remarqué que le poète L. Attius, qui était d'une taille exiguë, se fit élever dans le temple des Muses une statue de formes colossales. » Et Valère-Maxime raconte que, lorsque Jules César[4], qui se piquait de poésie et faisait partie du collège des poètes, se rendait à une de leurs séances, Attius ne se levait jamais devant lui, non pas par

(1) Cf. Osann (*Analect., critic.*, etc. Berlin, 1816) réfuté par Madwig (*Opusc. academ.*, I, 87). — Dans les tragédies d'Attius elles-mêmes il ne manque pas de détails qui dénotent les préoccupations philologiques.

(2) Sur les fragments de ses œuvres étrangères au drame, voir L. Müller, éd. de Lucilius, 1872, p. 303-311. — Donat (*De tragœdia et comœdia*) laisse entendre qu'il avait écrit quelques comédies, mais il n'en reste aucune trace. (Térence, Lemaire, I, XLIII).

(3) *Hist. nat.* XXXIV, 10.

(4) Est-il vrai que Valère-Maxime, dans ce passage (l. III, ch 7, § 11), parle de Jules César, le dictateur ? Il y a là sans doute une confusion de noms ; nous pouvons croire que le personnage, devant qui Attius faisait valoir avec ostentation ses droits d'ancienneté et de maîtrise, était Jules César Strabon. Plus jeune qu'Attius d'une quarantaine d'années et auteur de quelques tragédies, il descendait d'une des plus anciennes familles patriciennes, fut édile curule et acquit de la célébrité par son éloquence.

irrévérence à l'égard du noble personnage, mais parce que dans cette réunion, où leurs études communes entraient seules en comparaison, il était conscient de sa supériorité. « Aussi, ajoute l'auteur, ne l'accusait-on point d'insolence, les prétentions se fondant là non sur les dignités, mais sur les titres littéraires. » L'opinion qu'il avait de lui-même, loin de passer pour ridicule, était donc considérée comme un noble sentiment de juste fierté, tant son mérite était incontesté de son temps.

Il est de fait que sa longue existence ne fut troublée par aucun échec, par aucune rivalité sérieuse. Quelques-uns de ses contemporains purent bien faire l'essai de plusieurs tragédies ; elles passèrent presque inaperçues, nul n'était de force à l'inquiéter. Il vécut heureux jusqu'au bout, s'étant élevé, ainsi que plusieurs de ses prédécesseurs, malgré la médiocrité de son origine, jusqu'à l'intimité des hommes les plus marquants de la société d'alors, tels que Décimus Brutus[1], et recevant, dans son extrême vieillesse, les hommages des jeunes gens d'élite de la nouvelle génération, ceux de Cicéron, entre autres, qui, à l'âge de vingt ans, se plaisait à venir recueillir dans ses entretiens des jugements précieux sur les célébrités de l'époque précédente.

II

En parcourant la liste de ses tragédies nous prenons tout de suite une première idée de son théâtre et y trouvons l'indication des sujets qu'il aimait le plus à traiter. Bien que son talent ne manquât pas de la souplesse nécessaire pour exprimer les sentiments tendres et les peintures gra-

(1) « D. Brutus, M. filius, ut ex familiari ejus L. Accio poeta sum audire solitus... » Cic., *Brut.*, 28. Cf. Cic., *De Leg.*, 21.

cieuses, presque tous les titres montrent qu'il se portait de préférence vers les sujets qui réclamaient de l'énergie et qu'il se plaisait surtout à rendre les violentes passions dont le développement s'opère au milieu des aventures les plus tragiques.

Il tira une quinzaine de pièces du cycle troyen : les unes faisant assister le spectateur aux origines de la guerre de Troie, aux prouesses des Grecs, à la défense acharnée des Troyens, et tirant un vif intérêt pour le peuple guerrier de Rome des péripéties dramatiques de cette longue lutte; les autres représentant le sort pitoyable des vaincus après la chute de leur patrie. En tête de ce groupe doit être placée la tragédie qui portait le titre de *Telephus* et qui montrait la grandeur d'âme de Télèphe au sein de l'infortune. Les *Myrmidones,* les *Hellenes* et l'*Achilles,* puis l'*Epinausimache* mettaient successivement en scène le courroux d'Achille, les ambassadeurs essayant de le fléchir, la mort de Patrocle envoyé par lui au combat, son intervention et sa rencontre avec Hector sur lequel il vengeait la mort de son ami mais dont il avait la générosité de rendre le cadavre à Priam. La *Nyctegresia* représentait la sortie nocturne de Diomède et d'Ulysse et leur rencontre avec l'espion troyen Dolon. L'*Armorum judicium* comprenait, avec le fameux débat entre Ajax et Ulysse, le triste accomplissement de la destinée du premier et la réconciliation ménagée par l'habileté du second entre Teucer et les Atrides. Le retour de Philoctète parmi les Grecs faisait le sujet du *Philocteta,* et le départ du jeune fils d'Achille pour la guerre celui du *Neoptolemes.* Dans les *Antenoridæ,* on voyait les négociations d'Anténor au sujet de la reddition d'Hélène, et, au dénouement, sa fuite avec ses deux fils pour aller se créer ailleurs une autre patrie. La ruse de Sinon et la prise de Troie, la mort de Déiphobe, trahi par Hélène et poignardé par Ménélas, le meurtre du jeune fils d'Hector, le sacrifice de Polixène, le triste sort d'Hécube étaient le fond des tragédies intitulées *Equus trojanus, Deiphobus, Astyanax, Troades, Hecuba,* et, dans leur ensemble, mon-

traient l'épouvantable série des malheurs de la famille de Priam.

Au cycle troyen se rattache à la rigueur l'*Eurysaces*, où le demi-frère d'Ajax, Teucer, malgré la dureté que lui avait témoignée Télamon à son retour de Troie, rétablissait sur le trône le vieux roi chassé de son royaume et tombé dans la misère.

Le cycle des Pélopides fut aussi une source féconde pour Attius : il n'y puisa peut-être pas moins de huit pièces. L'intrigue de l'*Œnomaus* reposait sur la légende de ce roi de Pise en Élide, qui ne voulait donner sa fille Hippodamie qu'à celui qui l'aurait surpassé à la course de chars et que vainquit Pélops, fils de Tantale. Le *Chrysippus* représentait le fils naturel de Pélops en butte à la haine de ses deux fils légitimes, Atrée et Thyeste, et de leur mère Hippodamie. Puis la malédiction de Pélops s'accomplissait sur tous les siens. Dans l'*Atreus* était dépeint le caractère atroce d'Atrée se manifestant par un crime inouï contre son propre frère[1]. Dans les *Pelopidæ* se voyait la vengeance de Thyeste, prenant, grâce à son fils Égisthe, possession du trône d'Argos par le meurtre d'Atrée. On sait comment Thyeste, à son tour, fut chassé d'Argos par Agamemnon, petit-fils d'Atrée, et comment Égisthe, dans sa haine contre Agamemnon, séduisit la femme de ce roi et fit d'elle sa complice pour le mettre à mort; tels étaient les sujets de l'*Ægisthus* et de la *Clytæmnestra*. La génération suivante des Pélopides apparaissait encore dans les *Agamemnonidæ* et l'*Erigona* : mais là, malgré les intrigues des enfants d'Égisthe, Alétès et Érigone, ceux d'Agamemnon, Oreste, Électre et Iphigénie, s'étant rencontrés et reconnus à Delphes, retrouvaient enfin, par la purification d'Oreste, l'union et la paix.

(1) Dans ce groupe de tragédies comme dans le précédent, nous les classons d'après l'ordre chronologique des événements légendaires qu'elles mettaient en scène : nous ne connaissons pas l'ordre chronologique de leur publication, qui ne concorda certainement pas avec celui-là, puisque nous savons que l'*Atrée* fut la première pièce d'Attius.

Le poète ne négligea pas non plus la légende thébaine. La *Thebais*, les *Phœnissæ* et l'*Antigona* montraient la rivalité des deux fils d'Œdipe, la colère d'Étéocle et la piété d'Antigone voulant rendre les derniers devoirs au cadavre de son frère. M. O. Ribbeck croit que sous les deux titres *Eriphyla* et *Epigoni* il ne faut voir qu'une seule pièce[1]. Il y était question d'Eriphyle, cette femme cupide, qui, séduite par le don d'un collier précieux, découvrit à Polynice le secret de la retraite de son mari, le devin Amphiaraüs, tout en sachant qu'il allait être forcé par là d'aller à la guerre de Thèbes, alors que les dieux lui avaient prédit la mort, s'il s'y rendait. Amphiaraüs, en effet, y mourait. Mais, avant de partir, il avait fait jurer à son fils Alcméon de le venger. Alcméon, devenu le chef de l'armée des Épigones, exécutait, malgré les prières de son jeune frère et de sa sœur, la vengeance promise à son père, en faisant périr sa mère Ériphyle. Il recevait d'ailleurs d'un oracle l'assurance de sa victoire prochaine sur les Thébains. Mais les suites de ce parricide se trouvaient développées dans deux autres pièces intitulées *Alcumæo* et *Alphesibœa*. Après le meurtre de sa mère, Alcméon était poursuivi par les Furies ; arrivé chez Phégée, roi d'Arcadie, il y était admis à l'expiation et devenait le gendre du roi ; mais ses beaux-

(1) « A coup sûr, dit M. G. Boissier, M. Ribbeck va trop loin, lorsque, dans son désir de diminuer le nombre des pièces d'Attius, il est tenté de réunir toutes celles dont le sujet paraît se rapprocher. Par exemple, il veut qu'on joigne l'*Égisthe* avec la *Clytemnestre*, l'*Achille* avec les *Mirmydons*, l'*Ériphyle* avec les *Épigones*, le *Deiphobe* avec les *Fils d'Anténor*, l'*Hécube* avec le *Néoptolème* et les *Troyennes, etc.* Malheureusement une prétention pareille n'est nullement soutenue par le texte des anciens grammairiens... Est-il d'ailleurs bien légitime de conclure du titre seul à l'identité des ouvrages, et ne se pouvait-il pas faire qu'Attius eût traité différentes aventures de la vie du même personnage, ou le même événement d'après des traditions différentes. Il semble que les Grecs lui en avaient donné l'exemple ; Sophocle avait composé deux *Athamas* et un *Atrée* avec deux *Thyestes*, sans que nous puissions savoir comment ces ouvrages différaient entre eux, ou que nous soyons autorisés à les réunir, comme fait arbitrairement M. Ribbeck des pièces d'Attius. » *Le poète Attius*, thèse pour le doctorat ès-lettres (1857), p. 32.

frères le tuaient. Et eux-mêmes à leur tour étaient cruellement punis ; leur sœur, la femme d'Alcméon, Alphésibée, leur faisait payer de la vie le crime commis.

Au cycle des légendes étoliennes appartenaient le *Meleager*, avec les aventures dramatiques d'Atalante et de Méléagre ; le *Melanippus*, où Tydée, fils d'Œneus, roi de Calydon, tuait involontairement son frère ; et le *Diomedes*, dont le sujet n'est pas bien connu, mais où probablement, comme nous l'avons vu dans une des tragédies de Pacuvius, Diomède, fils de Tydée, tirait d'Agrius la vengeance que réclamait son grand-père Œneus.

Les deux tragédies *Medea* et *Phinidæ* étaient tirées de la légende thessalienne des Argonautes. Dans l'une, la célèbre magicienne, fille d'Æétès, roi de Colchide, après avoir assuré à Jason la conquête de la toison d'or, voyait son amour menacé par les réclamations de son père et finissait, grâce à sa perfidie, par sortir victorieuse d'une lutte dont le héros thessalien était le prix. Dans l'autre, le navire Argo abordait au pays pestilentiel du roi Phinée qui venait de condamner injustement ses fils sur de fausses accusations de leur belle-mère, et deux des Argonautes, Calaïs et Zéthès, fils de Borée, délivraient les innocents.

La légende d'Hercule était traitée non seulement dans les *Heraclidæ*, où les fils du héros étaient mis en scène, mais dans l'*Alcestis*, qui représentait l'admirable dévouement d'Alceste, femme d'Admète, consentant à mourir pour sauver son mari et tirée ensuite des enfers par Hercule en reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait reçue d'Admète.

Les traditions concernant Bacchus et ses partisans fanatiques convenaient trop à la description lyrique des sentiments violents pour ne pas tenter le talent d'Attius. Il y avait trouvé l'inspiration des *Bacchæ* (les Bacchantes) et des *Stasiastæ sive Tropæum Liberi* (les *Partisans* ou la *Victoire de Liber*).

D'autres sujets lui avaient fourni des drames isolés. La fameuse fable du Prométhée au foie constamment déchiré par « le chien ailé de Jupiter » ; le triste sort de la fille

d'Inachus en butte, après les faveurs de Jupiter, à la colère de Junon; l'histoire de Minos et du Minotaure tué par Thésée; celle d'Andromède exposée à la fureur du monstre dont triomphe Persée; la prise de Tuphos par le petit-fils de Persée, Amphitryon, faisaient le fond des tragédies intitulées *Prometheus, Io, Minos* et *Minotaurus, Andromeda, Amphitruo* et *Persidæ*. L'*Athamas* représentait la crédulité du roi d'Orchomène prêt à sacrifier, à l'instigation de sa seconde femme, les enfants de la première, et l'intervention de Jupiter pour les sauver et le punir. Le *Tereus* rappelait, dans son dénouement, l'horreur du repas offert à Thyeste par Atrée; vous savez la fable : victime de son beau-frère, qui, après l'avoir outragée, la tient enfermée pour l'empêcher de rien révéler, Philomèle réussit à s'évader, et avec le concours de Progné, sa sœur, elle se venge : elle égorge Itys, le fils de Térée, et fait servir le corps de cet enfant à son père.

Enfin, outre ces sujets grecs, le catalogue du théâtre d'Attius nous en présente deux de tragédies à personnages romains : *Æneadæ seu Decius* et *Brutus;* c'étaient assurément deux des sujets les plus dramatiques de l'histoire nationale; j'en parlerai tout à l'heure.

Mais pourquoi Attius se plaisait-il à traiter un si grand nombre de données réclamant les qualités nécessaires au langage des passions les plus vives? N'était-ce point parce qu'il avait conscience de posséder précisément ces qualités? J'ai déjà cité, en parlant de son prédécesseur, le jugement que portaient sur lui les contemporains d'Horace et ceux de Quintilien, lorsqu'ils les comparaient l'un à l'autre; ils lui attribuaient en propre l'élévation et la force [1]; Ovide également lui trouvait du souffle [2]; et l'historien Velléius Paterculus allait jusqu'à dire que, si ses

(1) « *Altus* », dit Horace. *Epist*, II, 1, 56. « *Plus virium*... » dit Quintil., *Inst. Orat.*, X, 1.
(2) Ov., *Am.*, I, 15.

modèles grecs avaient plus de perfection que lui dans les détails, il semblait avoir plus de vigueur qu'eux[1].

III

Cette énergie que tous les écrivains anciens lui reconnaissent, il l'avait montrée avec tant de hardiesse dans sa première œuvre, que Pacuvius, lors de l'entrevue de Tarente, en avait été quelque peu étonné. Il nous reste un assez grand nombre de fragments de cette fameuse tragédie d'*Atrée*[2], qui produisit alors une si grande sensation, et peut-être ne nous est-il pas tout à fait impossible de nous figurer ce qu'elle devait être.

Attius y représentait, dès le début, le puissant Atrée, se complaisant à montrer la majesté et l'étendue de son pouvoir :

En impero Argis, sceptra mihi liquit Pelops
Qua ponto ab Helles atque ab Ionio mari
Urgetur Isthmus[3].

C'est moi qui gouverne Argos : Pélops m'en a laissé le sceptre. Je règne depuis l'endroit où l'isthme est pressé entre l'Hellespont et la mer d'Ionie.

Ces premiers vers, dont Cicéron et Quintilien[4] ont ingénieusement expliqué la sonorité et l'enflure artistiques, faisaient comprendre tout d'abord l'orgueilleux caractère

(1) « Adeo ut in illis limæ, in hoc pæne plus videatur esse sanguinis. » II, 9.

(2) Les fragments de l'ensemble de toutes les tragédies d'Attius représentent 737 vers ou parcelles de vers : la tragédie d'*Atrée* à elle seule en fournit une quarantaine. — Dans les citations que j'en fais, je donne le texte adopté par O. Ribbeck, *Tragic. latin. reliq.*, éd. 1852.

(3) *Ex incert. incert. fab.*, LV. Cf. Senec., *Epist. ad Lucil.*, LXXX.

(4) Cic., *Orat.*, 49 ; Quintil., *Inst. Orat.*, IX, 4.

du despote qui, au milieu d'une si brillante fortune, ne devait point souffrir qu'on le bravât. Aussi énumérait-il avec colère tous ses griefs contre son frère : le désordre et la honte introduits dans sa maison royale, puis le vol du bélier d'or :

..... Quod re in summa summum esse arbitror
Periclum, matres conquinari regias,
Contaminari stirpem ac misceri genus [1].....
Adde huc, quod mihi portento cælestum pater
Prodigium misit, regni stabilimen mei,
Agnum inter pecudes aurea clarum coma
Quondam Thyestem clepere esse ausum e regia
Qua in re adjutricem conjugem cepit sibi [2].

C'est au plus haut rang certes que le mal est le plus grand, quand les épouses des rois sont profanées et que leur race est altérée par un mélange impur.

De plus, ce don miraculeux que m'avait envoyé le père des dieux et qui était le gage de la stabilité de mon trône, cet agneau à la toison d'or, merveille de mes troupeaux, Thyeste jadis osa l'enlever de mon palais et dans ce vol prit ma femme pour complice.

Excité par ces souvenirs, il voyait un nouvel outrage et de nouvelles menaces dans la venue de ce frère abhorré ; il cherchait un moyen de tirer de lui une vengeance égale à sa haine et à sa colère :

Iterum Thyestes Atreum adtractatum advenit,
Iterum jam adgreditur me et quietum exsuscitat :
Major mihi moles, majus miscendum'st malum,
Qui illius acerbum cor contundam et comprimam [3].

Aujourd'hui encore Thyeste vient attaquer Atrée; aujourd'hui encore il me brave et réveille ma colère endormie ; il faut que je lui prépare de plus grandes peines, de plus grands maux pour accabler, pour briser son âme cruelle.

(1) Fragm., VII. Cic., *De nat. deor.*, III, 26.
(2) Fragm., VIII. Cic., id.; Nonius, v. *Clepere.*
(3) Fragm., III. Cic., *De Orat.*, III, 58 ; id., *Tuscul.*, IV, 36.

Une fois le moyen trouvé, aucun scrupule ne l'arrêtait, pas même la pensée de l'horreur qu'inspirerait son action :

> Quæ ego incipio, conata exequar [1].
> .... Oderint,
> Dum metuant [2].

J'ai commencé, j'irai jusqu'au bout..... Qu'on me déteste, qu'importe, pourvu qu'on me craigne !

Aussitôt il ordonnait l'épouvantable festin. Un récit rendait compte de ces apprêts sanguinaires et représentait la flamme cuisant les lambeaux de chair embrochée.

> concoquit
> Partem vapore flammæ, tribuit veribus
> Lacerta................ in focos [3].

Puis, comme si devant cet acte monstrueux la nature se troublait, les grondements du tonnerre ébranlaient les plaines célestes,

> Sed quid tonitru turbida torvo
> Concussa repente æquora cæli
> Sensimus sonere [4] ?

et, tandis que la vengeance s'accomplissait, Atrée exhalait sa joie en ces affreuses paroles :

> ... natis sepulcro ipse est parens [5].

Le père lui-même est le tombeau de ses enfants.

(1) Fragm., IV. Nonius, v. *conatus*.

(2) Fragm., V. Senec., *De ira*, I, 20 ; id., *De Clementia*, I, 12 ; II, 2 ; Cic., *De off.*, I, 28.

Racine a traduit ce mot d'Attius lorsque, dans *Britannicus* (act. III, sc. 8), il a fait dire à Néron :

> Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne ;

et de même Chénier, dans son *Tibère* (Act. I, sc. 4) :

> Rome peut me haïr, pourvu qu'elle me craigne

(3) Fragm., XII. Nonius, v *lacerti*.

(4) Fragm., XIII., Nonius, v. *sonere*.

(5) Fragm., XIV. Cic., *De offic.*, I, 28.

L'infortuné Thyeste apparaissait abattu, désespéré, et son affliction, comme son découragement, faisait contraste avec l'audace triomphante de son frère :

Ne cum tyranno quisquam epulandi gratia
Accumbat mensam aut eamdem vescatur dapem[1]...
Ipsus hortatur me pater, ut meos malis miser
Manderem natos[2]...
Egone Argivum imperium attingam aut Pelopis digner domo?
Quo me ostendam? Quod templum adeam? Quem ore funesto
alloquar[3]?

Que personne, sur l'invitation d'un tyran, n'ose s'asseoir à sa table et partager son repas !... Un frère hélas ! m'a présenté et fait dévorer de mes dents mes enfants. . Pourrai-je maintenant prétendre à régner sur les Argiens, me dire encore le fils de Pélops ? Où me montrer ? En quel temple oser entrer ? A qui faire entendre des paroles prononcées par une bouche à jamais impure ?

Il se laissait aller à son indignation, reprochant à Atrée son crime et sa cruelle perfidie ;

Fregisti fidem.
— Neque dedi neque do infideli cuiquam[4]

Tu n'as pas tenu ta parole. — Je ne l'ai pas donnée et je ne la donne pas à qui viole la sienne.

Et c'est alors, probablement, que sous le coup de l'insulte et ne se contenant plus, Atrée s'écriait :

Ecquis hoc animadvertit ? Vincite[5]!

Vous l'entendez? Qu'on l'enchaîne !

(1) Fragm., X. Nonius, v. *vesci.*
(2) Fragm , XVI. Cic., *Tusc.*, IV, 36 ; *De Orat.*, III, 58.
(3) Fragm., XVII. Nonius, v. *dignatus.*
(4) Fragm., XV. Cf. Cic., *De offic.*, III, 28 et 29.
(5) Fragm.. XVIII. Cf. Cic., *De Orat.*, III, 58.

Tous ces fragments de l'*Atrée* nous rendent quelque chose non seulement de l'horrible fable, mais aussi des principaux caractères, et surtout de celui de l'orgueilleux et vindicatif despote. Ils confirment l'opinion qu'en donne Cicéron, lorsqu'il dit, dans son traité *sur l'Orateur*, que c'était l'accent de la colère qui s'y faisait entendre presque d'un bout à l'autre. Cicéron d'ailleurs cite plusieurs des passages ci-dessus et les donne comme exemples du langage prompt, vif et coupé (*acutum, incitatum, crebro incidens*) qui convient à ce sentiment[1]; autre part encore, il revient sur la même pièce, et, portant son examen cette fois sur les maximes de despotisme qui y sont exprimées, bien qu'il les blâme en elles-mêmes, il les juge bien placées par le poète dans la bouche du personnage en jeu[2]. Tant de scènes véhémentes et énergiques, dans lesquelles le vieux Pacuvius, avec sa nature élégante et sobre, pouvait bien trouver quelque exagération, n'étaient donc point condamnées par les lettrés; et, quant au peuple, il est évident qu'elles devaient lui plaire plus que d'autres; c'était le nerf, la virilité sentie dans l'œuvre d'Attius qui en faisait le succès. Peut-être bien s'efforça-t-il dans la suite, conformément au conseil de Pacuvius, de rendre ses vers moins âpres; mais sûrement il ne travailla pas, en mûrissant son talent, à se priver de ses principaux avantages, des qualités dominantes que l'*Atrée* avait mises en relief; en les réglant davantage, il les garda précieusement jusqu'à la fin de sa carrière.

(1) *De Orat.*, III, 58.

(2) « Nous jugeons, dit Cicéron (*De offic.*, I, 28), qu'un poète a observé les convenances, lorsque chez lui, chaque personnage agit et parle selon son caractère. Si nous entendions prononcer par Éaque ou Minos cette parole : « *Oderint, dum metuant* » ou cette autre « *Natis sepulcro ipse est parens* », nous serions choqués, parce que nous savons que c'étaient des hommes justes; mais si c'est Atrée qui les prononce, nous applaudissons, parce qu'elles conviennent au personnage. »

IV

Il est certain, en effet, qu'à aucune époque de sa vie, les personnages au caractère violent ne furent rares dans son théâtre. Les femmes y montrent même, dans l'expression de leurs sentiments, tout autant d'emportement que les hommes. Dans le *Méléagre*, par exemple, Althée, en proie à la jalousie, s'apprête à jeter au feu le tison dont la conservation assure la vie de son fils, et bien qu'elle se rende compte de la fureur qui l'agite, elle repousse loin d'elle toute pitié :

> Heu! cor ita fervit cæcum, amentia rapior ferorque[1] !
> ... Nunc si me matrem mansues misericordia
> Capsit[2]...
> Qui erit, qui non me spernens, incilans probris,
> Sermone indecorans turpi fama differet[3] ?

Ah! la colère enflamme mon cœur aveuglé, la fureur m'emporte et m'entraîne ; mais si maintenant je me laisse aller à la pitié d'une mère,... qui donc m'épargnera le mépris, l'injure et l'outrage, et ne me couvrira de honte?

Dans l'*Astyanax*, une Troyenne, Andromaque sans doute, lance des imprécations contre l'armée qui ravage sa patrie,

> Qui nostra per vim patria populavit bona[4];

contre les Grecs dont la cruauté ne peut jamais se rassasier de sang,

(1) Fragm., IX. Nonius, v. *fervit.*
(2) Fragm., XI. Nonius, v. *mansues.*
(3) Fragm., XV. Nonius, v. *incilare.*
(4) Fragm., I. Nonius, v. *populat.*

Quorum crudelitatem numquam ulla explet satias sanguinis[1];

et tout à coup apercevant Hélène, elle la frappe de cette foudroyante apostrophe :

Te propter tot tantasque habemus vastitates funerum[2] !

C'est toi qui nous vaut tant de ruines et tous ces deuils !

Dans l'*Antigone*, la vivacité du sentiment entraîne la pieuse fille jusqu'au blasphème. Sophocle l'avait dépeinte découragée, doutant d'elle-même et de l'efficacité de ses prières, mais résignée et soumise malgré tout à la volonté céleste : « Quelle loi divine, lui avait-il fait dire, ai-je donc violée ? Pourquoi, malheureuse ! implorer encore les dieux, chercher parmi eux un allié, moi qui, en retour de ma piété, ne reçois que le sort de l'impie ? Si tout ceci cependant est approuvé des dieux, je reconnais que je souffre par ma faute; mais si mes ennemis sont coupables, je ne demande pas pour eux de plus cruel supplice que le mien[3]. » Chez Attius, au contraire, c'est sans retenue qu'Antigone exhale sa douleur; elle nie la Providence et s'écrie :

Jamjam
Neque regunt Di, neque profecto Deum summus rex omnibu'
curat[4].

Non les dieux ne gouvernent pas le monde, et leur roi tout-puissant ne s'occupe nullement de tout ce qui s'y passe !

Mais, si les fragments d'Attius mettent sous nos yeux la violence d'un grand nombre de caractères, ils nous en montrent aussi dont l'énergie plus contenue leur permet

(1) Fragm., VIII. Nonius, v. *satias*.

(2) Fragm., VII. Nonius, v. *vatitas*.

(3) Sophoc., *Antig.*, v. 921-928.

(4) *Antigona*, frag., V. — Macrobe (*Saturn.*, VI, 1), en citant ce vers, le rapproche du passage de l'*Énéide* (IV, 371), où Virgile fait parler Didon avec le même emportement.

Jamjam nec maxima Juno,
Nec Saturnius hæc oculis pater adspicit æquis.

des sentiments moins âpres. Exemples : le personnage de l'*Astyanax*, qui ordonne d'éloigner de sa vue le malheureux enfant dont le noble aspect a rempli son âme de pitié :

> Abducite intro : nam mihi miseritudine
> Commovit animum excelsa aspecti dignitas [1].

celui du *Télèphe*, qui dit que, si la fortune lui a ravi son trône et ses biens, elle n'a pu lui ravir sa vertu :

> ... nam si a me regnum Fortuna atque opes
> Eripere quivit, at virtutem non quiit [2].

celui de l'*Athamas*, exprimant en un très beau vers le remords qui fait qu'il voudrait s'échapper à lui-même :

> Veritus sum arbitros, atque utinam memet possim
> [obliscier [3].

le héros délaissé qui, dans le *Philoctète*, après avoir montré avec une fierté sauvage la demeure où, couché sur le roc, il a passé neuf hivers, ne laisse pas que de faire entendre les gémissements d'un homme sur les douleurs sans fin dont le torture sa plaie ;

> Contempla hanc sedem, in qua ego novem hiemes
> [saxo stratus pertuli [4].
> ..... conficit animam
> Vis vulneris, ulceris æstus [5].

et, dans le *Méléagre*, le fils d'Althée, répondant avec une juvénile noblesse aux chasseurs qui se plaignent qu'il ait disposé du butin :

> Remanet gloria apud me, exuvias dignavi Atalantæ dare [6].

(1) Fragm., XIII. Nonius, v. *aspecti.*
(2) Fragm., VI. Macrob., *Saturn.*, VI, 1.
(3) Fragm , II. Nonius, *accusativus pro genetivo.*
(4) Fragm., XV. Nonius, v. *contempla.*
(5) Fragm., XIX. Cic., *Tuscul* , II, 7.
(6) Fragm., VII. Nonius, v. *dignavi.*

Je garde la gloire pour moi, quant aux dépouilles j'ai cru bon de les donner à Atalante.

Certes il y avait dans tous ces caractères, quelque vigoureux qu'ils fussent, une autre sorte de beauté que celle qui provenait de leur énergie. Voyez d'ailleurs, d'après les fragments de l'*Eurysaces*, la scène animée de la reconnaissance entre Teucer et Télamon ; nulle part peut-être il ne nous est permis de comprendre aussi bien que là quelle souplesse avait parfois le talent du poète.

Le vieux Télamon, qu'un usurpateur a renversé du trône, est proscrit de Salamine ; il en est réduit à errer sur terre et sur mer, en se cachant dans les recoins des rivages ;

Nunc per terras vagus, extorris,
Regno exturbatus, mari...
Super Oceani stagna alta patris
Terrarum anfracta revisam[1].

Arrive Teucer qui lui ramène són petit-fils Eurysacès, dont la disparition lui a causé jadis tant de regrets et de colère. Mais le père et le fils, en se rencontrant par hasard, ne se reconnaissent pas : ils ne se sont pas vus depuis quinze ans et l'âge et la misère ont changé leur aspect. Cependant Teucer est frappé de la dignité du vieillard : « Dieux immortels ! s'écrie-t-il, quel noble visage ! que cet homme paraît peu mériter sa misère et ses haillons ! » Il l'aborde et lui demande qui il est :

... pro di immortales ! speciem humanam...
Inusitatam egregiam, indignam clade et squalitudine[2].....
Tu mihi autem, quod quæro abste, enoda et qui sis explica[3].

(1) Fragm., I. Nonius, v. *extorris* et *anfractum ;* Varro, *de Ling. lat.*, VII, 15.
(2) Fragm., III. Nonius, v. *squalor.*
(3) Fragm., VI. Nonius, v. *enoda.*

Télamon hésite à lui répondre; car, lui explique-t-il, « c'est du moins une consolation pour l'étranger malheureux que ses malheurs restent inconnus ».

Nam ea oblectat spes ærumnosum hospitem
Dum id quod miser est clam esse censet alteros[1].

Mais, sur de nouvelles instances, il dévoile son nom, et en l'entendant, Teucer exprime avec autant de douleur que de respect son étonnement :

Hiccine est ille Telamo, modo quem gloria ad cælum extulit,
Quem adspectabant, cujus ob os Graii ora obvertebant sua[2].

Est ce bien là ce Télamon que sa gloire naguère élevait jusqu'au ciel, que contemplaient les Grecs, et qui sur lui fixait tous leurs regards.

Le doute n'étant plus permis, la reconnaissance s'opère tout à fait.

Apud ipsum adstas[3]. — O pater!
C'est lui-même que tu vois. — O mon père!

Alors Télamon raconte ses malheurs et la pensée de sa présente misère comparée à sa splendeur passée lui arrache ce gémissement;

Heu me miserum, cum hæc recordor, cum illos reminiscor [dies[4].

Teucer, de son côté, s'indigne de la lâcheté et de l'ingratitude des Argiens :

..... qui rem publicam certo animo adjuverit,
Statuerit, steterit cum Achivis...
Re dubia...
Haud dubitarit vitam efferre, nec capiti pepercerit...
O ingratifici Argivi, immœnes Græci, immemores benefici,
Exulare sinitis, sistis pelli, pulsum patimini[5].

(1) Fragm., VII. Nonius, v. *censere.*
(2) *Ex incert. incert. fab.*, fragm., L. Cic., *Tuscul.*, III, 18.
(3) Fragm., V. Nonius, v. *apud.*
(4) Fragm., VIII. Nonius, *accusativus pro genetivo.*
(5) Fragm., XIII. Scholiasta Bobiensis ad cap. 56 et 57, *Orat. pro*

Un homme dont le ferme courage a servi, affermi la chose publique, qui a toujours combattu avec les Grecs et qui, dans les dangers, sans craindre d'offrir sa vie, n'a jamais épargné ses jours... Ingrats Argiens! Grecs sans cœur, oublieux des bienfaits, vous le laissez banni.

Les fragments épars des tragédies d'Attius malheureusement ne se prêtent pas à la reconstitution de beaucoup de scènes semblables, et de même qu'on ne peut, au moyen des vers isolés que nous possédons, exposer avec quelque certitude le plan des pièces, il est impossible aussi, dans l'étude des personnages, d'indiquer autre chose que quelques traits des principaux caractères.

V

Ces débris nous permettent néanmoins de faire certaines autres constatations qui ne sont pas sans importance.

Il est facile d'y voir que le poète avait, comme Pacuvius, un goût prononcé pour la description. L'exemple le plus frappant que nous en ayons nous est fourni par un assez long passage de sa *Médée*. Au début de cette pièce, les Argonautes abordent sur les rives des Scythes; la gigantesque construction de l'Argo apparaît aux pasteurs, qui n'ont pas encore vu de vaisseau, comme un monstre élancé de la mer et ils prennent la fuite; un d'eux la considère du haut d'une colline et voici comment il la décrit :

P. Sextio. — Cicéron, qui cite ces vers dans son plaidoyer pour P. Sextius, y rappelle avec quel enthousiasme, au temps de son exil, ils lui furent appliqués par le peuple à une représentation où le fameux Æsopus mit toute son âme : « Ce n'était pas seulement avec son talent qu'il rendait la pensée d'un grand poète, c'était avec son cœur... Et quelles acclamations pour applaudir aux paroles du poète, au sentiment d'Æsopus, à l'espoir de mon retour! »

Tanta moles labitur
Fremebunda ex alto ingenti sonitu et spiritu
Præ se undas volvit, vortices at suscitat :
Ruit prolapsa, pelagus respargit, reflat.
Ita dum interruptum credas nimbum volvier,
Dum quod sublime ventis expulsum rapi
Saxum aut procellis, vel globosos turbines
Existere ictos undis concursantibus :
Nisi quas terrestris pontus strages conciet,
Aut forte Triton fuscina evertens specus
Supter radices penitus undanti in freto
Molem ex profundo saxeam ad cælum erigit [1].

Masse énorme qui glisse sur les eaux, elle arrive de la haute mer en frémissant, en grondant avec un souffle puissant. Devant elle, elle chasse les flots, en soulève les tourbillons; elle fond en avant, et l'onde recule, rejaillit. On croirait voir courir un nuage arraché du ciel, ou bondir quelque écueil entraîné par les vents et la tempête, ou se dresser en s'arrondissant des trombes formées par le choc général des vagues en fureur. Peut-être encore est-ce la mer qui bouleverse son lit, ou bien Triton qui, ébranlant de sa fourche le fond de ses cavernes marines, déracine de l'abîme quelque masse rocheuse et la fait jaillir vers le ciel.

Cependant, le vaisseau s'approchant, le pâtre aperçoit les nautoniers. Il les voit, dit-il, « qui s'agitent actifs, rapides comme des dauphins » :

Sic aut inciti atque alacres rostris perfremunt
Delphini [2].

et quand le chant, qui règle leur manœuvre, arrive à ses oreilles, il lui semble percevoir quelque chose de semblable au chant de Silvain dans les forêts :

Silvani melo
Consimilem ad auris cantum et auditum refert [2].

(1) Fragm., I. Cic., *De nat. deor.*, II, 35; Priscian., *De metr. Ter.*; Nonius, v. *conciere*.

(2) Fragm., II et III. Ces vers sont cités par Cicéron dans le passage du traité *De la nature des Dieux*, qu'indique la note précédente.

Outre l'inspiration poétique dont témoigne cette description, il faut remarquer l'animation dramatique qu'elle donnait à l'exposition de la pièce : en présentant d'une manière aussi merveilleuse la venue des héros, l'attention du public était singulièrement éveillée dès les premiers vers et l'intérêt se trouvait acquis aux personnages avant même qu'ils eussent paru.

Il semble d'ailleurs qu'Attius ait été généralement heureux dans l'application de son talent descriptif aux spectacles de la mer. Il y avait dans sa *Clytemnestre* un récit de tempête, qui, comme ceux de Pacuvius, n'est pas resté tout à fait indifférent à Virgile : nous n'en possédons que deux ou trois vers isolés :

Deum regnator nocte cæca cælum e conspectu abstulit...
Flucti immisericordes jacere et tætra ad saxa adlidere...
in pectore
Fulmen incohatum flammam ostentabat Jovis [1].

Le maître des dieux par une nuit noire nous enleva la vue du ciel... Les flots sans pitié nous jettent et nous brisent contre d'horribles rochers... Sa poitrine frappée de la foudre faisait voir le coup du feu mortel de Jupiter.

et Servius, dans son commentaire sur le premier livre de l'Énéide, note deux de ces trois fragments comme ayant fourni quelque chose à l'auteur du grand poème national.

Quelques débris des *Phinidæ* nous laissent entrevoir aussi une description de rivage qui ne devait pas manquer de poésie. C'est un rivage sinueux où les vagues poussent les vagues en mugissant, alors que, tout à l'entour, un agréa-

(1) Fragm., III, IV, V. Nonius, v. *flucti*. — Servius rapproche le premier fragment de ce passage de Virgile (*Æn.*, I, 88) :

Eripiunt subito nubes cælumque diemque
Teucrorum ex oculis...

et le troisième de cet autre passage (*Æn.*, I, 42-45) :

... Jovis rapidum jaculata e nubibus ignem,...
Illum exspirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit.

ble écho, qu'éveillent les rochers sonores, répète comme un long éclat de rire le bruit de l'onde retentissante.

Hac ubi curvo litore latratu
Unda sub undis labunda sonit...
Simul et circum magna sonantibus
Excita saxis suavisona echo
Crepitu clangente cachinnat [1].

D'autre part, les beautés qu'offre sur la terre la contemplation des montagnes et des plaines ne manquaient pas d'être dépeintes avec autant d'éclat que de vérité, si l'on en juge par ce vers des *Bacchantes*, où l'on voit le Cithéron tantôt éclatant de lumière, tantôt assombri sous le voile épais des nuages,

... Splendet sæpe, ast idem nimbis interdum nigret [2];

et par ce fragment de l'*Œnomaüs*, dont le sentiment poétique ne pouvait passer inaperçu chez un peuple pour qui la vie rustique gardait encore tant de prix :

Forte ante auroram, radiorum ardentum indicem,
Cum e somno in segetem agrestis cornutos cient,
Ut rorulentas terras ferro rufidas
Proscindant glebasque arvo ex molli exuscitent [3]...

Avant que paraisse l'aurore, annonçant les rayons brûlants du soleil, quand les villageois éveillent leurs bœufs pour les conduire au travail dans la plaine rougeâtre où ils doivent fendre avec le soc la terre humide de rosée, retourner la glèbe des sillons amollis.

Est-ce à dire que ce goût de la description, qui dénote parfois chez Attius une certaine recherche d'épithètes quelque peu redondantes, l'ait empêché de donner ailleurs à ses idées la forme concise de la sentence ? Pas du tout.

(1) Fragm., I, II. Nonius, v. *sonit*, *cachinnare*.
(2) Fragm , XVIII. Nonius, v *nigret*.
(3) Fragm , I. Nonius, v. *segetem*.

Son énergie habituelle, au contraire, se prêtait on ne peut mieux à la frappe de ces vers qui résument en peu de mots de grandes pensées morales et nous ne rencontrons pas moins de belles maximes chez lui que chez Ennius. Telle est celle par laquelle il conseille « d'être approuvé des gens de bien plutôt que de la foule »,

Probis probatum potius quam multis fore [1] ;

cette autre où il montre « l'homme brave moins honoré par sa naissance que devenu lui-même l'honneur de sa race »,

Non genus virum ornat, generi vir fortis loco [2] ;

et cette troisième, pour n'en citer que trois, qui affirme « qu'en quelque rang que la fortune place l'homme de bien, aucun n'est assez bas pour altérer sa vertu »,

Scin ut quem cuique tribuit fortuna ordinem,
Numquam ulla humilitas ingenium infirmat bonum [3].

Il est vrai que les dissertations, que nous avons trouvées si fréquentes chez Pacuvius, ne lui étaient pas moins familières que les maximes : il savait leur donner, dans le dialogue, un tour rapide et mouvementé. Voyez ce fragment des *Myrmidons*, où Achille établit en rhéteur, presque en grammairien, une distinction entre les mots *pertinacia* et *pervicacia*, c'est-à-dire entre l'obstination et la fermeté :

Tu pertinaciam esse, Antiloche, hanc prædicas,
Ego pervicaciam aio et ea me uti volo :
Hæc fortis sequitur, illam indocti possident.
Tu addis quod vitio est, demis quod laudi datur :
Nam pervicacem dici me esse et vincere
Perfacile patior, pertinacem nil moror [4].

(1) Fragm., V. Nonius, v. *multos*.
(2) Fragm., III. Nonius, v. *locum*.
(3) Cf. Priscian., *De metr. com.*
(4) Fragm., I. Nonius, v. *pervicacia* et *pertinacia*.

Cette même chose, Antiloque, que tu appelles obstination, moi je lui donne le nom de fermeté et je veux en user. Celle-ci se trouve chez les forts, celle-là appartient aux sots. Tu me gratifies de ce qu'on blâme et m'enlèves ce qui est digne d'éloge. Dis et prouve que je suis ferme, je te l'accorderai volontiers; mais obstiné, je n'y tiens nullement.

Ces distinctions subtiles et véhémentes à la fois, qui sentaient les pratiques de l'école, n'étaient point faites pour déplaire aux Romains, dont le goût prononcé pour les procès et les discussions du Forum était singulièrement flatté par l'habitude qu'avait le poète d'introduire dans les discussions de ses héros jusqu'aux formes des plaidoyers ordinaires. Dans sa tragédie du *Jugement des armes*, par exemple, celle de toutes ses pièces dont le sujet prêtait le mieux à la discussion oratoire, nous voyons le fougueux Ajax et le prudent Ulysse se disputer les armes d'Achille en se conformant à toutes les règles de l'art. Ajax y emploie l'ironie avec une telle habileté que les rhéteurs, dans leurs traités, citaient un passage de son discours comme un modèle du genre :

Vidi te, Ulixes, saxo sternentem Hectora,
Vidi tegentem clipeo classem Doricam;
Ego tunc pudendam trepidus hortabar fugam [1].

Je t'ai vu, Ulysse, sous le poids d'un rocher, abattre Hector, je t'ai vu couvrir de ton bouclier la flotte des Grecs, alors que moi, tout tremblant, je conseillais la honteuse fuite.

De son côté, Ulysse, en répondant, commence par se faire aussi modeste que possible et respecte les lois de l'exorde par insinuation :

... Nam tropæum ferre me a forti viro
Pulchrum est; si autem vincar, vinci a tali nullum mi est [probrum,
In quo salutis spes supremas sibi habet summa exerciti [2].

(1) *Ex incert. incert. fab.*, fragm., XXXII. Charisius, IV.
(2) *Armor. judic.*, fragm. III, IV. Macrob., *Saturn.*, VI, 1; Nonius, v. *exerciti.*

Remporter ce trophée sur un guerrier si brave serait pour moi bien glorieux ; mais si je suis vaincu, je n'éprouverai point de honte d'être défait par celui sur qui reposent le salut et l'espoir de l'armée.

Dans les scènes de ce genre, le drame d'Attius devait se rapprocher de l'éloquence judiciaire ; et cela est tellement vrai que ses contemporains avaient remarqué que son talent aurait parfaitement convenu au Forum. On lui demandait, rapporte Quintilien [1], pourquoi il ne plaidait point de causes lui qui, dans ses tragédies, déployait tant de vigueur dans la réplique. « C'est, répondait-il, qu'au théâtre mes personnages disent ce que je veux, tandis qu'au Forum mes adversaires diraient le contraire de ce que je voudrais qu'ils disent. »

VI

Les détails, dans lesquels je n'ai pas craint d'entrer pour expliquer la manière de faire du poète, montrent aussi combien il gardait de liberté dans l'imitation de ses modèles grecs. Il est évident que, pour prêter ainsi à ses divers personnages le langage qui semblait flatter davantage le goût de ses spectateurs, il était obligé de modifier très sensiblement les principaux rôles des tragédies grecques. Déjà, avant lui, Ennius et Pacuvius avaient osé apporter certaines modifications aux caractères dépeints par Sophocle et Euripide ; les expressions qui eussent paru trop douces, trop délicates pour des héros tragiques, les lamentations fréquentes des guerriers grecs dans la douleur, qui eussent été considérées par des guerriers romains comme des signes de faiblesse, avaient été en mainte occasion supprimées et remplacées, chez eux, par des paroles

(1) *Inst. orat.*, V, 13.

plus superbes, attribuant à la nature humaine toute la force, toute la virilité dont elle est susceptible. C'est ainsi que Cicéron[1], sous l'influence de cette rude vertu, insensible à la souffrance, qui était traditionnelle à Rome, fait, nous l'avons vu[2], un mérite à Pacuvius d'avoir su, dans une tragédie imitée de Sophocle, donner à Ulysse, blessé et mourant, beaucoup plus de fermeté que ne lui en avait accordé l'auteur grec. Mais Ennius et Pacuvius s'étaient contentés de retouches légères et ne les avaient guère opérées que dans l'ordre d'idées indiqué par Cicéron. Attius alla certainement plus loin qu'eux; il rendit les personnages des tragédies grecques de plus en plus romains.

Son originalité ne s'exerça pas moins dans la composition de l'intrigue que dans la peinture des caractères. Celui de ses modèles grecs qui, par le souffle et l'énergie, se rapprochait le plus de son propre tempérament et qui devait le plus lui convenir, était sans doute Eschyle, qui lui présentait en outre l'avantage d'avoir été moins souvent imité que Sophocle et surtout qu'Euripide par Ennius et Pacuvius, et devait lui fournir en conséquence des sources moins épuisées par ses prédécesseurs. Mais Eschyle, tout en ayant ses préférences, ne resta pas son seul inspirateur ; Attius eut recours à tous indistinctement; et, suivant en cela pour le genre tragique la méthode qu'avait suivie Térence pour le genre comique, il se plut à fortifier l'intrigue ordinairement fort simple des compositions grecques; ne se bornant pas à l'imitation d'un seul ouvrage, il rassembla dans une même pièce des incidents empruntés à différents poètes. Quelques fragments de son *Philoctète*, par exemple, nous laissent comprendre qu'il devait y avoir dans cette œuvre un mélange tout à la fois d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide[3]. Les titres de certaines autres

(1) *Tuscul*, II, 21.

(2) Page 201.

(3) Les trois grands poètes tragiques d'Athènes avaient en effet mis en scène la légende de Philoctète. L'œuvre de Sophocle seule est arrivée jusqu'à nous et il n'est pas difficile d'y trouver des passages qu'Attius a

pièces, comme les *Persidæ*, les *Pelopidæ*, les *Agamemnonidæ* semblent aussi indiquer qu'elles avaient pour sujet toute la série des infortunes d'une famille entière, et que, réunissant plusieurs faits traités en grec séparément, elles étaient composées sur un plan appartenant en propre au poète latin. Quelques tragédies même, portant un titre grec, *Epinausimache* et *Nyctegresia*, paraissent avoir été tirées directement d'Homère[1] sans avoir passé par le théâtre de la Grèce, de sorte qu'Horace n'aurait fait que mettre en précepte une méthode déjà pratiquée par Attius, lorsqu'il donnait aux auteurs latins le conseil de porter dans la tragédie les scènes poétiques de l'Iliade[2]. Enfin, Attius, s'avançant aussi loin que possible dans l'invention, traita deux fois des sujets purement romains.

L'une de ces deux tragédies *prétextes*, intitulée *Æneadæ sive Decius*, était, comme l'indique son titre, l'éloge du peuple de Rome, du peuple d'Énée, autant que la mort de Décius[3], la glorification de la patrie dans le dévouement d'un de ses chefs. Le pontife Livius, le consul Fabius

visiblement imités : tels ces vers par lesquels Philoctète interpelle Néoptolème et ses compagnons :

Τίνες ποτ' ἐς γῆν τήνδε ναυτίλῳ πλάτῃ
Κατέσχετ', οὔτ' εὔορμον, οὔτ' οἰκουμένην;
(v. 220-221)

et qui sont presque la traduction de la question que le même personnage, chez Attius (Fragm. XIII), adresse à Ulysse sur son nom et les motifs de son voyage :

Quis tu es mortalis, qui in deserta et tesqua te apportes loca?

Quant aux pièces d'Eschyle et d'Euripide, si nous ne les possédons pas, nous en savons du moins quelque chose par le parallèle que Dion Chrysostome *(Orat.*, LII) a fait des trois œuvres, et ce qu'il en dit a permis l'essai de restitutions savantes auxquelles s'adaptent très logiquement certains fragments de la pièce latine.

(1) Cf. Nieberding, *Ilias Homeri ab L. Attio poeta in dramata conversa.*

(2) *De arte poet.*, v. 129 :

Rectius Iliacum carmen deducis in actus.

(3) Il s'agit du second des Décius.

Maximus, caractères tout tracés par l'histoire, se partageaient naturellement les rôles principaux avec le héros de la pièce; et l'auteur, ardent admirateur d'Eschyle, retrouvait dans cette famille prédestinée des Décius, dont un des membres, à chaque génération, se sentait appelé à se dévouer religieusement pour le pays, les idées de patriotisme, de religion et de fatalité si chères au grand tragique grec.

On a souvent essayé de reconstituer l'action de cette pièce célèbre; mais on est obligé pour cela de recourir non seulement aux fragments, dont le nombre et l'importance sont insuffisants[1], mais aussi au récit dramatique de Tite-Live qui n'avait pas négligé certainement de s'inspirer de l'œuvre du poète.

Il était d'abord question des prodiges dont nous trouvons la narration dans Tite-Live[2], c'est sans doute au moment où il en avait connaissance que Décius s'écriait :

Te sancte venerans precibus, invicte, invoco,
Portenta ut populo, patriæ, verruncent bene[3].

O dieu toujours victorieux, je t'en supplie, exauce mes prières, que ces prodiges tournent à l'avantage du peuple et de la patrie.

Puis venait probablement une discussion entre les deux généraux, dont l'entente, d'après Tite-Live, n'était pas parfaite, l'un voulant retarder l'action et l'autre la précipiter : « Je suis plus avancé dans la vie, j'ai plus d'expérience », disait Fabius. « Je l'avoue, répondait Décius, mais l'attente et l'espoir ont plus d'une fois rendu lâches même les braves. »

Quod periti sumus in vita atque usu callemus magis.
... Fateor : sed sæpe ignavit fortem in spe expectatio[4].

(1) Douze fragments composés de seize vers ou parties de vers.
(2) Tit. Liv , X, 28.
(3) Fragm., IV. Nonius, v. *verruncent*.
(4) Fragm., VI, VII. Nonius, v. *callet*, v. *ignavit*.

L'avis de Décius finissait par l'emporter. Il pouvait conduire au combat son armée contre les Gaulois pour venger par le sang des ennemis le sang romain répandu par eux :

> Vim Gallicam obduc contra in acie exercitum
> Reparatum hostili fusum sanguen sanguine[1].

Le combat, comme le décrivait un des acteurs et comme Tite-Live devait le raconter plus tard, s'engageait avec ardeur. Les Gaulois, pleins de feu, s'étaient avancés avec grands cris, un cliquetis d'armes et un aspect terribles :

> ... Caleti voce canora
> Fremitu peragrant minitabiliter[2].

Devant eux les Romains s'étaient troublés. Décius alors se dévouait. Vraisemblablement on voyait sur la scène la cérémonie du grand pontife préparant le héros à la mort selon les usages consacrés tels que Tite-Live nous les a fait connaître[3]. Le sacrifice ensuite s'accomplissait et les dieux en l'accueillant donnaient aussitôt la victoire aux Romains. Mais là sans doute ne finissait pas la pièce : on peut supposer que le dénouement, comme dans plusieurs tragédies grecques, était la célébration des honneurs rendus au mort, et ce serait à la grande douleur manifestée par les soldats aux funérailles de Décius, douleur dont il est parlé d'ailleurs dans le récit de Tite-Live, qu'il faudrait rapporter ce vers :

> Clamore et gemitu templum resonit cælitum[4] !

La voûte des cieux retentit de leurs cris et de leurs gémissements !

L'autre tragédie *prétexte*, le *Brutus*, avait encore plus de célébrité. La folie simulée de Brutus, la mort sanglante de

(1) Fragm., III. Nonius, v. *sanguis*.
(2) Fragm., VIII. Nonius, v. *minitabiliter*.
(3) Tom. I, page 167.
(4) Fragm., II. Nonius, v. *sonit* pro *sonat*.

Lucrèce, l'expulsion de Tarquin et la fin de la royauté, tel était le magnifique sujet qu'Attius avait choisi[1]. Son habituelle énergie ne pouvait être mieux placée que dans la peinture des mœurs et des faits de la république naissante. Aussi son œuvre eut-elle un succès éclatant, et ce succès se maintint jusqu'à l'empire[2]. Mais chose difficile à comprendre, malgré l'admiration qu'elle inspira très longtemps à Rome, il ne nous en a été conservé que peu de chose ; trois vers isolés et deux fragments d'une dizaine de vers chacun, voilà tout ce que nous en avons. C'est à Cicéron[3] que nous devons les deux fragments les plus importants, qui appartenaient probablement au début de l'ouvrage, et qui nous montrent, d'une part, Tarquin le Superbe consultant des devins sur un songe prophétique dont son âme est troublée, et de l'autre, les devins lui donnant l'explication de ce songe[4]. Des trois vers isolés, le premier se rapporte au récit que Lucrèce elle-même faisait à son mari et à son père de l'attentat commis par Sextus :

Nocte intempesta nostram devenit domum[5];

(1) Le théâtre moderne s'en est emparé dans tous les pays et nos tragiques français particulièrement l'ont souvent traité, tantôt sous le titre de *Brutus* comme Catherine Bernard, Crébillon, Voltaire, Marie-Joseph Chénier, etc., tantôt sous celui de *Lucrèce*, comme Alex. Hardy, du Ryer, Moratin, Arnaud, Ponsard.

(2) Elle donna lieu à des manifestations du peuple en faveur de Cicéron à la fin de son exil. (Cf. *Pro Sextio*, 58). Un peu plus tard encore, le second Brutus, qui devait comme préteur présider les jeux Apollinaires, la désigna pour la représentation, comptant bien que les allusions présentées par de nombreux passages produiraient un grand enthousiasme républicain ; mais il fut contraint de quitter Rome après le meurtre de César et le premier soin du frère d'Antoine, qui prit sa place, fut naturellement de changer la pièce ; on représenta le *Térée ;* le peuple y trouva bien encore quelques allusions à la liberté et au libérateur (Cic., Philip., I, 15 ; X, 4 ; *Epist. ad Attic.*, XVI), mais l'effet n'égala pas celui qu'eût produit le *Brutus*.

(3) *De divinat.*, I, 22.

(4) On trouvera ces deux fragments à l'*Appendice*, XXX.

(5) Fragm., V. Varr. *De ling. lat.*, VI, 7 ; VII, 72.

En pleine nuit il vint dans notre maison;

les deux autres ont trait sans doute à une délibération de Brutus et de ses compagnons sur le choix d'un gouvernement nouveau : Brutus, après avoir rendu hommage au bon roi Servius Tullius dont les institutions libérales étaient restées si chères au peuple,

Tullius, qui libertatem civibus stabiliverat[1],

devait trouver dans l'abolition de ces institutions par Tarquin matière à un discours véhément contre le tyran pour arriver à cette conclusion, qu'il fallait établir à Rome le consulat :

... Qui recte consulat, consul cluat[2],

Que celui qui régira l'État par ses conseils, s'appelle consul.

En résumé, l'ensemble des fragments de toutes les tragédies que nous venons d'étudier dit assez, je crois, que leur auteur, sous le rapport de l'invention, ne manquait pas de mérite. Si nous y joignons les qualités de pensée et de style que nous lui avons reconnues; si nous considérons en outre que la facture de ses vers était généralement ferme, qu'il s'attachait à amener à propos les chœurs et les *cantica*[3] de manière à les unir parfaitement à l'action, et que son langage, plus correct que celui de Pacuvius, sans atteindre[4] l'élégance dont le latin devait être paré plus

(1) Fragm., IV. Cic., *pro Sextio*, 58. Ce prénom de *Tullius*, par lequel se trouvait désigné le roi Servius, faisait que ce vers était un de ceux qu'on appliquait le plus à Cicéron dans les manifestations en sa faveur.

(2) Fragm., III. Varr. *De ling. lat.* V. 80. Remarquez dans ce vers la préoccupation du grammairien qui cherche à donner l'étymologie du mot *consul*.

(3) Parmi les fragments de l'*Eurysaces* cités aux pages 226 et 227, il y en a deux qui proviennent de *cantica*.

(4) On relève dans Attius un certain goût pour les mots d'un trop

tard par Virgile et Horace, était cependant assez pur pour n'avoir encouru aucun reproche de Cicéron, nous pouvons affirmer qu'Attius fut un poète de grande valeur. Il n'a pas, à la vérité, produit de véritables chefs-d'œuvre ; mais il plana bien haut malgré cela au-dessus de ceux qui de son temps[1] cultivèrent le même art, et il mena la tragédie romaine à ce point qu'il aurait suffi, après lui, d'une seule main de maître pour la rendre parfaite. Malheureusement la tragédie ne devait point trouver à Rome le même sort que la poésie lyrique et l'épopée ; elle n'eut ni son Horace, ni son Virgile ; le goût public, en se portant

grand poids comme *miseritudo, honestitudo, gracilitudo; sanctitudines; grandævitas, angustitas; ingratificus; horrificabilis, æternabilis, inenodabilis; indecorabiliter, minitabiliter; commiserescere, perdoliscere, pergrandescere; erogitare, expectorare*, etc. ; et des verbes formés arbitrairement d'adjectifs, comme : *ignavire*, d'*ignavus; resupinare*, de *resupinus, mæstare*, de *mæstus; pigrare*, de *piger*, etc. Aussi Lucilius, dans ses satires littéraires, critiqua-t-il souvent les innovations d'Attius dans la formation des mots. Il ne critiqua pas moins sa tentative de réformer l'orthographe latine ; Attius, en effet, se faisait remarquer, sous ce dernier rapport, par un assez grand nombre de particularités : il écrivait, par exemple, *Aggulus* pour *Angulus*, il n'employait ni *y* ni *z*, il indiquait la longueur des voyelles par leur redoublement.

(1) Ils furent peu nombreux d'ailleurs. Nous n'avons guère à mentionner que le chevalier *C. Titius* avec *Julius Cæsar Strabo* dont il a été question dans la note 4 de la page 211. — De Titius il ne nous reste qu'un titre : *Protesilaus;* nous aurons à parler dans un des chapitres suivants de son talent d'orateur, mais ses vers ne valaient pas ses discours et nous savons que son genre d'esprit, qui était vif et piquant, lui donnait trop de tendance à rapprocher le ton de la tragédie de celui de la comédie. — De Julius Cæsar Strabon nous possédons trois titres : *Adrastus, Teuthras* et *Tecmesa*. Dans le premier de ces drames il s'agissait évidemment du départ en exil d'Adraste, roi d'Argos, et de sa destinée ; le sujet du second était l'aventure de Télèphe retrouvant sa mère Augé dans la fille de Teuthras, roi de Mysie ; et le troisième titre indique que, dans la fable d'Ajax, l'auteur avait mis au premier plan l'amour de Tecmesse, captive du héros qui l'avait rendue mère. Mais nous ne savons rien de ces trois intrigues et tout ce qui a survécu de ces œuvres se réduit à trois vers en deux fragments sans importance. Cicéron nous apprend seulement (Brut., 48), que le caractère de la poésie de Strabon comme de son éloquence était la douceur sans aucune force « *lenitas sine nervis* ».

bientôt, comme nous aurons occasion de l'expliquer, sur les pantomimes et les jeux des gladiateurs, lui donna un coup mortel, et elle succomba sans avoir connu cette perfection qu'elle était sur le point d'acquérir. La disparition rapide d'un si grand art ne peut qu'accroître tous nos regrets d'avoir perdu tant d'œuvres remarquables d'Attius avec celles de Pacuvius et d'Ennius.

CHAPITRE X

La Satire. — Lucilius.

I. Ce qu'avait été la satire avant Lucilius et ce qu'elle devint avec lui. — II. Vie de Lucilius. Sa naissance, ses amitiés, son caractère; tâche qu'il s'est imposée; ennemis que lui a causés l'hostilité de ceux qu'il flagellait dans ses écrits; sa mort à Naples. — III. Ses ouvrages. Recueil de ses poésies satiriques. Titres et sujets de ses satires. Récit de son voyage au détroit de Messine. — IV. Satire littéraire. Discussions techniques; critique de poètes, de rhéteurs et d'orateurs, ses prédécesseurs ou ses contemporains. — V. Satire des mœurs. Il ne garde aucun ménagement à l'égard des personnes, quelque puissantes qu'elles soient. — VI. Dans ses plus amères critiques il trouve moyen cependant d'englober des développements non moins comiques que spirituels. Les dieux eux-mêmes ne sont pas à l'abri de sa verve comique. Son incrédulité à l'égard des superstitions populaires. Expression de ses principes de morale. Conclusion.

I

En parlant d'Ennius, j'ai dit[1] comment il avait, entre autres ouvrages, composé, sous le vieux nom de *saturæ*, des mélanges dans lesquels étaient traitées, à la vérité, toutes sortes de sujets en vers de mètres variés, mais dont certaines parties, si l'on en juge par les quelques fragments qui nous en restent, faisaient déjà la critique des mœurs avec vivacité et semblaient présenter assez bien le caractère de ce qui devait devenir un jour la satire véritable. Ce genre de poésie satirique était tellement conforme aux aptitudes du génie romain que nous devons nous

(1) Tom. I, p. 276.

étonner qu'il n'ait point tenté immédiatement d'une façon toute spéciale quelqu'un des nouveaux poètes parus à la suite d'Ennius. Pacuvius, son neveu, son successeur comme auteur tragique, s'essaya bien un peu dans les *mélanges*, mais faiblement et sans rien innover. On peut dire que pendant tout un demi-siècle la voie entr'ouverte par Ennius resta abandonnée. Lucilius, le premier, s'y engagea résolument. La satire, entre ses mains, régularisa sa marche capricieuse; employant l'hexamètre beaucoup plus souvent que les autres vers, elle devint didactique, montra d'une manière mieux entendue le dessein suivi de reprendre les mœurs, et revêtit, dans des épîtres poétiques, cet aspect de discours railleurs et indignés qu'elle a toujours gardé depuis. Si Lucilius ne fut pas, comme on l'a parfois dénommé, l'inventeur de la satire, il fut du moins, par la transformation originale qu'il sut lui faire subir, le véritable créateur de ce genre de littérature, tel que nous le connaissons, et c'est en ce sens qu'Horace le donne comme « le premier qui ait osé composer des vers de cette sorte ».

Est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere carmina morem[1].

II

Caius Lucilius naquit à Suessa Aurunca, ville de Campanie, qui tira de lui quelque célébrité; car les écrivains latins le nomment souvent, comme fait Juvénal[2], le nourrisson fameux d'Aurunca (*Auruncæ magnus alumnus*), de même qu'ils appellent sa poésie la muse de Suessa (*camœna*

(1) Hor., *Sat.*, II, 1, v. 63-64.
(2) Juven., *Sat.*, I, 20. Cf. Schol.; Auson., *Epist.*, XV.

Suessa). Il appartenait à une famille noble[1], de sorte qu'on a pu dire avec raison que la poésie romaine reçut de lui ses lettres de noblesse, puisque jusque-là il n'y avait guère eu parmi les poètes latins que des affranchis et des plébéiens. Mais si l'on connaît d'une façon certaine son pays natal et le rang élevé de sa famille, on discute beaucoup la date de sa naissance. La plupart des commentateurs, se basant sur le témoignage de la chronique d'Eusèbe, la placent en l'an 147 ; mais Velléius Paterculus[2] le montre guerroyant comme chevalier au siège de Numance ; et de plus, Horace, célébrant quelque part les liens d'étroite amitié qui l'unissaient à Scipion Émilien et à Lælius[3], dit aussi que Scipion vivait encore au moment de la publication de ses satires ; or Lucilius n'aurait eu que dix-neuf ans à la mort de Scipion. Comment s'imaginer qu'avant cet âge il eût déjà vécu dans l'intimité des citoyens les plus illustres de la République, qu'il eût publié une partie de ses ouvrages, et qu'il se fût attaqué, si jeune, avec non moins d'autorité que d'audace, à des personnages considérables ? Enfin, dans plusieurs passages, Horace lui donne la qualité de vieillard, *senex*[4]. Et comment expliquer ce mot, si sa mort eut lieu, comme on le croit, en l'an 103[5] ; à cette dernière date, il n'aurait eu que quarante-quatre ans. Il paraît donc assez vraisemblable qu'une erreur se sera glissée dans la chronique d'Eusèbe dont le témoignage d'ailleurs n'est corroboré par aucun autre[6].

(1) Le grand Pompée fut son petit-neveu. Cf. Vell. Paterc., II, 29.
(2) *Hist.*, II, 9,
(3) *Sat.*, II, 1, v. 71 ; Cf. Acron., *Schol.* ; Cic., *De Orat.*, II, 6.
(4) *Sat.*, I, 2, v. 32.
(5) Si l'on contestait cette date pour prolonger sa vie, on ne pourrait, dans tous les cas, aller au delà de l'an 91. Car, dans les dialogues *sur l'Orateur*, dont la scène se passe en 91, Licinius Crassus, un des interlocuteurs que fait parler Cicéron, tient à plusieurs reprises (I, 16 ; II, 6) un langage qui ne laisse aucun doute sur la mort antérieure de Lucilius. Cf. J. A. C. Van Heusde, (*Studia critica in C. Lucilium poetam*, Utrecht, 1842), réfuté par Patin, *Journal des Savants*, fév. 1846, p. 65.
(6) Sans doute on a confondu A. Postumius Albinus et L. Calp. Pison,

Quoi qu'il en soit de la date de sa naissance, il n'en est pas moins avéré que Lucilius accompagna Scipion Émilien comme chevalier au siège de Numance et qu'il jouit de l'amitié du grand homme et de celle de Lælius. « Lorsque, dit Horace, Scipion aux mâles vertus et Lælius à la douce sagesse s'étaient réfugiés, dans leurs retraites, loin de la foule et de la scène du monde, ils aimaient à badiner et à se récréer familièrement avec lui, en attendant que le plat de légumes fût cuit[1]. » Nous savons aussi qu'il eut pour amis les orateurs Posthumius et Licinius Crassus, le grammairien Stilon, qui fut précepteur de Varron, le fameux crieur Granius, dont les bons mots étaient célèbres, et surtout l'austère et savant Rutilius Rufus, homme excellent et jurisconsulte remarquable, dont il redoutait, dit-on, plus que d'aucun autre, les jugements littéraires.

Ces illustres patronages, non moins que les privilèges propres à sa caste, lui permirent d'accomplir hardiment et impunément la tâche ardue qu'il s'était imposée. Saisir sur le vif le travail corrupteur qui minait la grandeur morale de la société romaine, peindre le goût effréné du luxe et des plaisirs, introduit par les peuples vaincus au sein de la République victorieuse, l'avidité tyrannique des magistrats se faisant une proie de la richesse des provinces, la dissipation honteuse de trésors mal acquis, l'étalage d'une opulence excessive et criminelle à côté de la misère vénale d'une plèbe sans patriotisme comme sans foyers, voilà ce qu'il entreprit et ce qu'il fit sans restriction aucune, en arrachant les masques, en livrant nominativement à la risée et au mépris publics tous ceux qui lui semblèrent mériter ses attaques. Les écrivains anciens n'ont pas

consuls en 180, avec Sp. Postumius Albinus et L. Calp. Pison, consuls en 147. Cf. Haupt, Fleckeisens Jahrbb. 107, p. 72, 365 ; L. Müller, *Leben und Werke des Caius Lucilius*, Leipz., 1876.

(1) Un jour, raconte le scoliaste Acron, il fut surpris, dans la salle du repas, poursuivant Lælius avec une serviette roulée dont il semblait s'être fait une arme pour le battre.

de termes assez énergiques quand ils parlent de la véhémence et de la violence de ses paroles. Perse nous le montre « déchirant à belles dents la ville, mordant et Lupus et Mutius à se briser la mâchoire. »

« Secuit Lucilius urbem;
Te, Lupe, te Muti, et genuinum fregit in illis[1] ».

Juvénal représente ses vers comme une lame d'épée : « Dès que, le glaive en main, l'ardent Lucilius a frémi d'indignation, le coupable rougit, frissonne et sent la sueur glacée du remords[2] ». Horace, qui prend pourtant plaisir à égratigner souvent l'écrivain, son devancier, n'est pas moins expressif pour louer l'énergie de ses attaques : « Il démasquait les hypocrites qui, sous des dehors brillants, cachaient la laideur de leur âme... Il déchirait Métellus et accablait Lupus de vers infamants... Il s'attaquait aux premiers du peuple, comme au peuple lui-même, n'épargnant que la vertu et les amis de la vertu,

Scilicet uni æquus virtuti atque ejus amicis[3]. »

Ce dernier vers est le plus bel éloge qui pouvait être fait du poète satirique, montrant bien que l'honnêteté de son caractère l'empêcha toujours de porter contre un innocent la moindre accusation.

On devine toutefois quelles rancunes, quelles haines implacables durent lui susciter ses audacieuses satires. Lui-même était riche, et soit qu'il eût augmenté sa fortune dans la ferme des impôts en Asie, où quelques commentateurs supposent, sans raison plausible, qu'il passa plusieurs années comme publicain[4], soit qu'il se fût contenté de ses

(1) *Sat.*, I, v. 114.
(2) Juven., *Sat.*, I, v. 165-167.
(3) Hor., *Sat.*, II, 1, v. 70.
(4) Pour soutenir cette opinion, Van Heusde (*Stud. Crit*, p. 57) et

biens héréditaires, il est certain qu'il possédait des domaines importants, beaucoup de troupeaux et d'esclaves[1]. Sa maison, à Rome, était celle qui avait été construite autrefois par Antiochus Épiphane, prince de Syrie, remis en otage aux Romains[2]. Le monde au milieu duquel il vivait était donc celui-là même où se trouvaient les personnages puissants qu'il attaquait d'ordinaire. Il devenait difficile pour l'ami qui voulait le recevoir à une fête de faire en sorte qu'il ne se rencontrât pas avec un de ceux-là et l'on peut s'imaginer les mauvais propos, les calomnies qu'ils ne ménageaient pas à ce noble, traître envers sa classe, à ce coquin, cet *improbus*, comme ils l'appelaient, dont tout le mérite consistait, selon eux, à leur causer le plus de mal possible. Ils durent être bien heureux lorsqu'un procès lui fut intenté pour avoir fait paître ses troupeaux sur les terres appartenant à l'État[3], et leur joie dut être bien grande aussi le jour où, ayant été outragé publiquement sur la scène par un mauvais acteur qu'il avait auparavant critiqué[4],

E.-F. Corpet (Paris, 1845, in-8, p. 136) se sont fondés sur un fragment du XXVIe livre de Lucilius, où il semble que quelqu'un dise au poète : « Moi! que je me fasse publicain et fermier de la taxe en Asie à la place de Lucilius! je ne veux pas... »

Publicanu'vero ut Asiæ fiam scripturarius
Pro Lucilio, id ego nolo ..

Mais C. Fr. Hermann, dans un article du 36e numéro des *Éphémérides de Gœttingue*, et d'autres avec lui, mettant la virgule après *scripturarius* et non après *Lucilio*, ont vu, au contraire, dans ce passage une protestation du poète qui affirme « qu'il ne voudrait pas cesser d'être Lucilius pour devenir collecteur des revenus publics en Asie ».

(1) Cic., *De Orat.*, II, 70; Donat, in Terent., *Phorm.*, II, 1, 57; Martial., *Epigr.*, XI, 90.

(2) Ascon. Pedian. *in Cic. orat. contra L. Pison*, 22.

(3) Cic., *De Orat.*, II, 70.

(4) Il l'avait traité d'*Oreste enroué* « *rausuro Oreste* ». Fragm., XIX, 10. Cf. Priscian., v. *rausum* (Toutes les fois que, dans ce chapitre, je cite un texte de Lucilius avec le classement du fragment et sans indiquer l'édition, il s'agit du texte et du classement adoptés par L. Müller, éd. Lips. 1872. Quand je donne la préférence à une autre leçon, je n'omets pas de le dire.)

il ne réussit pas à obtenir du préteur C. Cælius[1] une condamnation contre l'audacieux histrion.

Mais quelques ennuis qu'il ait endurés par suite de l'hostilité plus ou moins ouverte que lui témoignèrent bon nombre de malhonnêtes gens vilipendés par lui, j'aime à croire qu'il sut les supporter patiemment, parce qu'il les avait prévus, et aussi parce qu'une large compensation à de tels désagréments lui était offerte par l'estime et l'affection des citoyens les plus honnêtes. Lorsqu'un de ses vers nous le montre « triste, morose et dégoûté de ses biens »,

Tristes, difficiles sumu', fastidimu'bonorum [2],

j'y vois moins le chagrin et le découragement provenant de persécutions[3], dont nous ne trouvons de preuve nulle part, qu'un état d'âme, une mélancolie assez ordinaire aux poètes.

Il ne faut pas chercher du reste dans les fragments de ses poésies des renseignements précieux sur sa vie personnelle : un petit nombre de vers ayant rapport à des liaisons amoureuses ; d'autres qui faisaient partie d'un récit de voyage, dont je dirai quelques mots tout à l'heure ; une épitaphe touchante, composée pour un de ses fidèles esclaves,

Servu'neque infidus domino, neque inutili'cuiquam,
Lucili columella, hic situ'Metrophanes'st [4] ;

Un esclave qui ne fut jamais infidèle à son maître et ne fit de mal à personne, le soutien de Lucilius, Métrophanès gît ici ;

puis un très court fragment où il s'agit d'un poète maladif,

(1) *Rhet. ad Herenn.*, II, 13.

(2) Fragm , VII, 22 Nonius, *genetivus pro accusativo.*

(3) Van Heusde (*Stud. Crit.*, p. 67) va jusqu'à parler, sans aucun indice, d'une sentence d'exil que se serait attirée Lucilius par ses libertés satiriques.

(4) Fragm., XXII, 1. Donat. ad Terent., *Phorm.*, II, 1, 57 ; Martial, *Epigr.*, XI, 90.

et qu'on est tenté d'appliquer à lui-même, lorsqu'on sait qu'il alla mourir sous un ciel plus doux que celui de Rome; voilà tout ce que les débris de ses œuvres nous donnent en fait de particularités sur son compte. Sa mort eut lieu à Naples, et cette cité lui accorda des funérailles solennelles [1].

III

Toutes les œuvres de Lucilius ont disparu et ne sont représentées aujourd'hui à nos yeux que par un millier de fragments généralement fort courts, composés dans leur ensemble d'environ 1200 vers ou parties de vers. Peut-être avait-il composé d'autres ouvrages que des satires; des grammairiens du moins lui attribuent des hymnes, des épodes, une biographie de Scipion Émilien et même des comédies. Mais aucune composition poétique ne permettant plus de liberté que le genre satirique, il n'est pas impossible que dans ses satires il y ait eu quelques morceaux lyriques, quelques scènes comiques, voire même certaines anecdotes, certains récits biographiques ayant rapport à Scipion, et que les grammairiens, détachant ces différentes parties sous des titres distincts, aient trouvé le moyen de les donner comme des ouvrages spéciaux. Toujours est-il que ces poèmes, s'ils ont paru séparément dans l'origine, ne semblent pas avoir contribué beaucoup à la réputation du poète dont le nom n'a jamais été inscrit par personne sur la liste des comiques ou des lyriques latins. Son titre de gloire est la satire.

Le recueil de ces poésies satiriques avait une étendue considérable et ne comptait pas moins de trente livres [2].

(1) Renseignement donné par la chronique d'Eusèbe et contesté par L. Müller, *Lucil.*, p. 288 sq.

(2) L'expression « *in priore libro* » qu'ont employée plusieurs écri-

Mais comment et par quelle méthode avait été opérée cette division en livres? Chacun d'eux avait-il un titre particulier et traitait-il un seul sujet? Voilà des questions que les critiques ont vainement essayé d'élucider. On savait bien, par les témoignages anciens, que, dans le premier livre, intitulé *Deorum consilium*[1], il avait représenté une assem-

vains anciens permet de croire à l'existence primitive de deux recueils qui plus tard (peu après Sylla sans doute) se seront confondus en une seule et même collection composée de *30* livres. Le commentateur hollandais Ausone de Popma, dans ses notes sur le *Traité de la langue latine* de Varron, élève le nombre de livres à *35*, émettant ce paradoxe que Lucilius aurait successivement attaqué chacune des 35 tribus du peuple romain, les 21 tribus anciennes dans son premier recueil et les 14 plus récentes dans le second. Van Heusde (*Stud. Crit.*, p. 256-257) montre combien ce système est inadmissible et s'en tient au nombre de 30 livres généralement adopté. Mais dans le classement qu'il en fait, il tombe lui-même dans une erreur évidente : il considère comme ayant été les titres généraux des deux recueils primitifs, composés, selon lui, de 15 pièces chacun, les deux titres spéciaux qui sont connus comme appartenant aux livres numérotés I et XVI. Schœnbeck, de son côté (*Quæst. Lucilian. part.*, p. 22) est d'avis que Lucilius aurait publié d'abord ses vingt meilleures pièces et n'aurait donné les dix autres que plus tard. Plus vraisemblable est l'opinion de Schmidt (*C. Lucil. Sat. quæ de lib. non. supers...*, p. 1) qui, en admettant la même division que Schœnbeck, croit que le premier recueil comprenait vingt livres écrits en hexamètres et le second dix livres écrits en mètres variés tels que le sénaire iambique, le septénaire trochaïque : on constate, il est vrai, que, parmi ces dix livres, il y en a un en hexamètres, mais on peut supposer alors qu'il servait soit de préface au second recueil pour le relier au premier, soit de conclusion à l'ensemble. D'autres enfin attribuent à une première publication les cinq derniers livres et à une publication postérieure les vingt-cinq premiers. Toujours est-il qu'aucun fragment d'une authenticité incontestable ne s'est conservé ni du livre XXI ni des livres XXIII, XXIV et XXV ; que dans les livres XXVI et XXVII le mètre employé est le septénaire trochaïque ; que les livres XXVIII et XXIX présentent, avec le septénaire trochaïque, le sénaire ïambique et l'hexamètre dactylique ; que le livre XXII offre aussi des distiques ; et que dans le livre XXX comme dans les vingt premiers l'hexamètre apparaît seul. Voir d'ailleurs sur la date de la composition des différents livres les conjectures qu'expose L. Müller (*Lucil. reliq.*, 1872) : l'introduction de cet ouvrage est intitulée *Qæstionum Lucil. liber*, et le premier chapitre traite (p. IX-XII) *de ordine deque metris librorum.*

(1) Lactant., *Div. inst.*. IV, 3 ; Cf. I, 9 ; V, 15.

blée des dieux délibérant sur le sort à réserver au misérable Lupus et à quelques autres méchants[1]; que, dans le troisième, il avait raconté un voyage à Capoue et au détroit de Messine[2]; que, dans le neuvième, il avait abordé des questions de grammaire et de critique littéraire[3]; que, dans le seizième, ayant pour titre *Collyra*[4], il avait célébré l'amie qui portait ce nom. On savait en outre, par les scoliastes de Perse, que celui-ci avait imité, dans la première et la troisième de ses œuvres, le quatrième et le dixième des livres de Lucilius, qui devaient par conséquent avoir pour sujets principaux, l'une l'abus des richesses et le désordre moral qu'il entraîne, l'autre les défauts et les travers des écrivains de l'époque. Mais on n'avait aucune indication pour le reste, et l'étude des fragments ne pouvait guère en fournir; car, de ce qu'un ou plusieurs fragments parlent de la gourmandise, de l'ambition, de la superstition ou du mauvais goût, est-on en droit de conclure que ces morceaux faisaient partie d'une satire traitant tout entière le même sujet? Ne peuvent-ils pas être tirés d'un passage qui formait un développement particulier? Mieux vaut en conséquence, lorsqu'on examine ce qui reste d'un écrivain de ce genre, ne pas chercher à deviner tout le plan original qu'il s'était tracé. On risquerait de se tromper en voulant raisonner sur des hypothèses par trop incertaines. Car il n'en est malheureusement pas de la reconstitution d'un poème satirique comme de celle d'une épopée ou d'une pièce de théâtre : dans l'étude d'une œuvre épique à l'état fragmentaire, la connaissance des événements historiques nous aide à combler les lacunes; dans un drame également, le développement régulier de l'intrigue nous est assez souvent un guide suffisant; mais quelques vers,

(1) Serv. in Virgil., *Æn.*, X, 104.

(2) Porphyr., in Horat., *Serm.*, I, V.

(3) Quintil., *Inst. orat.*, I, 6. Nonius, v. *Poesis;* Velius Longus, *De Orthographia;* etc.

(4) Porphyr., *in Horat.*, *Carm.*, I, 22, 10.

échappés de la perte d'une satire, ne permettent pas d'en rétablir le dessin d'ensemble.

Un pareil travail n'était réellement possible que pour la troisième satire qui contenait, comme je viens de le dire, le récit d'un voyage; à l'itinéraire du poète avait dû répondre la marche du poème; aussi les commentateurs n'ont-ils pas manqué de marquer cet itinéraire sur la carte en suivant le voyageur pas à pas[1]. Lucilius, après avoir quitté Rome avec un méchant cheval, qui porte sa valise, suit la voie Appienne, longe la mer, traverse les marais Pontins, passe à Formies et s'arrête à Capoue, où il assiste à un combat sanglant de gladiateurs; de là il se rend à Pouzzoles, s'y embarque, double le promontoire de Minerve, mouille à Salerne, et repart vivement pour débarquer au cap Palinure, et du promontoire de Scylla, qu'il ne dépasse sans doute pas, il découvre le détroit de Messine, les remparts de Reggio, Lipari et le temple de Diane Facelina, que mentionnent ses vers :

et, sæpe quod ante
Optasti, freta Messanæ, Regina videbis
Mœnia, tum Liparas, Phacelinæ templa Dianæ[2].

Le récit de cette courte expédition était écrit sur le ton badin d'une épître familière et, si l'on en juge par quelques fragments, ne manquait d'aucun des incidents de voyage qui peuvent donner de l'intérêt à ces sortes de compositions littéraires : ici, la fameuse lutte des gladiateurs, où l'on entend les plaintes du vaincu et les cris du vainqueur « qui, avec sa dent de devant se dressant en pointe, allonge son museau comme un rhinocéros d'Éthiopie »;

Broncu'Bovillanus, dente adverso eminuto hic est,
Rhinoceros velut Æthiopius[3]...

(1) Cf. Varges, *Lucilii quæ Libro III supersunt*, Stettin, 1836.
(2) Fragm., III, 2. Cf. Probus, in proœmio comment. in bucol. Vergilii.
(3) Fragm., III, 5. Nonius, v. *bronci*.

là, une jolie cabaretière syrienne « caupona syra[1] », mais une méchante auberge « où font défaut les huîtres, les burets, les palourdes, les asperges »,

> Ostrea nulla fuit, non purpura, nulla peloris,
> Asparagi nulli[2];

puis les péripéties d'une course en mer; puis un banquet chez quelque hôte généreux, où l'on se dédommage amplement de la pénurie du gîte précédent, où « l'on ouvre les mâchoires pour mettre à profit l'ouverture », où « les brocs au vin sont renversés et la raison avec eux. »

> ... Malas tollimu's nos atque utimur rictu[3]...
> Vertitur œnophoris fundus, sententia nobis[4].

Les fragments de ce troisième livre nous montrent combien Horace, tout en critiquant souvent Lucilius, a su, par une savante imitation, tirer parfois profit des idées de son prédécesseur : un de ses chefs-d'œuvre les plus exquis, son voyage à Brindes, n'eût sans doute jamais été écrit, si Lucilius n'avait point raconté le sien au détroit de Messine. « Lucilium æmulatur Horatius », dit à ce propos et non sans raison le scoliaste Porphyrion[5].

IV

Mais cette narration, que nous pouvons nous figurer écrite tout entière sur un ton enjoué, ne serait nullement de nature à nous faire apprécier le caractère ordinaire de Lucilius.

(1) Fragm., III, 17. Priscian., v. *caupo, caupona.*
(2) Fragm., III, 18 et 19. Nonius, v. *Ostrea*; Charisius, v. *Asparagi.*
(3) Fragm., III, 36; Nonius, v. *Rictum.*
(4) Fragm., III, 38; Nonius, v. *Sententia*; Isidor., *Orig.*, I, 25; XX, 6; Veter. gloss. in Pers., *Sat.*, V, 140.
(5) Voir la note 2 de la page 252.

Il y avait encore d'autres parties de son recueil, dans lesquelles, sans montrer le même calme et le même badinage, il ne déployait pas l'énergie de son esprit satirique : je veux parler de celles où s'exerçait sa critique littéraire. Là, en effet, bien souvent, dans de simples causeries, il s'arrêtait à de minutieuses questions de syntaxe, de métrique, de prononciation, à des discussions techniques sur l'orthographe, l'étymologie, la synonymie des termes : il cherchait, par exemple, à préciser le sens de certains mots, comme *cupiditas* et *cupido*,

> *Cupiditas* ex homine, *cupido* ex stulto nunquam tollitur [1];

Le *désir* peut être arraché du cœur de l'homme, mais non la *passion* du cœur de l'insensé.

comme *intro* et *intus, ad se* et *apud se :*

> Nam velut intro aliud longe esse atque intu'videmus,
> Sic item apud se longe alid est, neque idem valet ad se;
> Intro nos vocat ad sese, tenet intus apud se [2];

Car, de même que nous voyons une grande différence entre *intro* et *intus*, il y en a une très sensible aussi entre *apud se* et *ad se*, expressions qui ne peuvent être employées l'une pour l'autre. Exemple : « Il nous dit d'entrer chez lui, *intro ad sese;* il nous retient dans sa maison, chez lui, *intus apud se.* »

Ainsi encore pour *poema* et *poesis :*

> Non hæc quid valeat, quidve huic intersiet illud
> Cognoscis? Primum hoc quod dicimus esse poema :
> Pars est parva poema : epigramma, item epistola quævis;
> Cujusvis operis pars non magna poema.
> Illa poesis opus totum, ut tota Ilias una
> Est θέσις, Annalesque Enni, atque istoc opus unum
> Est majus multo, quam quod dixi ante poema.

(1) L. Müller (XXIX, 52) lit ce vers autrement; nous suivrons pour cette citation comme pour celle qui, un peu plus loin concerne les mots *poema* et *poesis*, la leçon adoptée par E. F. Corpet (Paris, 1845, in-8, p. 132, fragm. XXIII, 1).

(2) Fragm., IX, 30.

Quapropter dico : nemo qui culpat Homerum;
Perpetuo culpat, neque, quod dixi ante, poesin;
Versum unum culpat, verbum, ἐνθύμημα malignum[1].

Tu ne sais pas ce que signifie le mot *poesis* ni en quoi il diffère du mot *poema*. D'abord voici ce que nous entendons par *poema* : c'est un petit morceau, comme une épigramme, une épître, c'est une partie très courte d'un ouvrage étendu. *Poesis*, c'est l'ensemble d'une œuvre, comme toute la composition de l'*Iliade* dans son unité, comme les *Annales* d'Ennius; et cette œuvre, tout une qu'elle est, a bien plus d'étendue que ce que je viens de nommer *poema*. Je dis en conséquence que, de ceux qui critiquent Homère, il n'en est pas un qui le critique pour l'ensemble, pour ce que j'ai appelé *poesis :* ils ne s'en prennent qu'à un vers, à un mot, à une pensée de qualité inférieure.

Ces dissertations didactiques, dont nous ne devons pas trop nous étonner, si nous songeons que la plupart des poètes latins, qui façonnaient alors la langue, étaient par nécessité un peu grammairiens, précédaient ou suivaient certaines appréciations plus ou moins sévères des œuvres contemporaines; à la leçon théorique se joignaient ainsi, d'une façon railleuse, des exemples de mauvais style et de mauvais langage fournis par les poètes, les rhéteurs et les orateurs. Tous y passent. « Le bon Lucilius, dit Horace[2], ne trouvait-il rien à reprendre aux tragédies d'Attius ? ne riait-il pas de certains vers d'Ennius trop au-dessous de son élévation ordinaire ? » Pacuvius, Cæcilius, Térence lui-même, au dire d'Aulu-Gelle, n'étaient point à l'abri de ses critiques. Il se moquait surtout de ces « sophistes absurdes et décrépits » qui, se perdant dans les subtiles argumentations des écoles, en arrivaient à faire des syllogismes dans le genre de celui-ci :

Quis hunc currere ecum nos atque equitare videmus,
His equitat curritque; oculis equitare videmus;
Ergo oculis equitat[3]...

(1) Corpet, fragm., IX, 12. Cf. L. Müller, fragm., IX, 22.

(2) *Sat.*, I, 10, v. 53-54.

(3) Fragm., *Ex lib. incert.*, 39. Aul. Gel., *Noct. Att.*, XVIII, 5; Macrob., *Saturn.*, VI, 9; Nonius, v. *equitare*.

Ce avec quoi nous voyons courir et caracoler ce cheval est ce avec quoi il caracole et court ; or, c'est avec les yeux que nous le voyons caracoler ; donc il caracole avec les yeux.

Cicéron cite plusieurs des traits malins décochés par lui contre des orateurs. Tel est l'éloge ironique qu'il mettait dans la bouche de Mucius Scævola à l'adresse de son gendre Crassus, orateur très élégant et très savant, mais qu'il trouvait observateur trop zélé de toutes les règles de la rhétorique.

> Crassum habeo generum, ne rhetoricotero'tu sis [1].

J'ai pour gendre Crassus, ne cherche pas à te montrer avec moi plus rhéteur que lui.

Tel aussi cet autre éloge adressé à Titus Albucius qui donnait, selon lui, un soin excessif à l'arrangement de ses phrases :

> Quam lepide λέξεις conpostæ, ut tesserulæ, omnes
> Arte pavimenti atque emblemati'vermiculati [2].

Quel art dans l'enchâssure de tes mots ! On dirait l'assemblage d'une marqueterie, les pièces d'une mosaïque !

Cicéron cite également un très joli fragment, où le poète se moque agréablement de ce même Titus Albucius qui avait la manie de l'hellénisme, et à qui, par plaisanterie, Scævola, préteur alors d'Achaïe, avait affecté de donner, dans Athènes, un salut en langue grecque, salut répété de la même manière par ses licteurs, par son escorte et par tous les assistants. Dans ce fragment, c'est Scævola qui parle, après avoir encouru, pour sa plaisanterie, la haine d'Albucius :

(1) Fragm., *Ex libr. incert.*, 33. Cic. *De orat.*, III, 43.
(2) Fragm., *Ex libr. incert.*, 10. Cic , *De orat.*, III, 43 ; id. *Orat.*, 44 ; id. *Brut.*, 79 ; Quintil., *Inst. orat.*, IX, 4 ; Nonius, v. *vermiculati ;* Plin , *Hist. nat.*, XXXVI, 25.

Græcum te, Albuci, quam Romanum atque Sabinum
Municipem Ponti, Tritani, centurionum,
Præclarorum hominum ac primorum signiferumque
Maluisti dici. Græce ergo prætor Athenis,
Id quod maluisti, te, cum ad me accedi', saluto :
Χαῖρε, inquam, Tite ! lictores, turma omni', cohorsque
Χαῖρε, Tite, et hinc hostis mi Albucius, hinc inimicus ! [1]

Te faire appeler Grec, Albucius, plutôt que de rester Romain et Sabin, compatriote de Pontius, de Tritanus, de ces centurions, de ces honorables citoyens, les premiers de tous et nos porte-étendard, voilà ce que tu as préféré. Puisque tu l'as préféré, c'est donc en grec que moi, préteur de Rome dans Athènes, je te salue quand tu viens à moi ; Χαῖρε, dis-je, ô Titus ! Et les licteurs, et le cortège et toute la foule de répéter : Χαῖρε, Titus ! Dès lors Albucius m'a déclaré la guerre, est devenu mon ennemi juré.

V

Toutes ces attaques littéraires, en somme, quelque malicieuses et quelque plaisantes qu'elles soient, n'ont rien de bien virulent. Pour trouver le poète satirique tout entier, il faut le chercher dans les parties morales de son œuvre. Écoutez, par exemple, avec quelle force et quelle verdeur éclate son indignation à la vue des infamies du Forum :

Nunc vero a mane ad noctem, festo atque profesto,
Toto itidem pariterque die populusque patresque
Jactare indu foro se omnes, decedere nusquam,
Uni se atque eidem studio omnes dedere et arti :
Verba dare ut caute possint, pugnare dolose ;
Blanditia certare, bonum simulare virum se ;
Insidias facere, ut si hostes sint omnibus omnes [2].

(1) Fragm., *Ex lib. incert.*, 9. Cic., *De Fin.*, I, 3.
(2) Fragm., *Ex libr. incert.*, 4. Lactant., *Divin. inst.*, V, 9.

Mais maintenant, du matin au soir, qu'il soit fête ou non, en un mot, tout le jour et tous les jours, peuple et patriciens s'agitent tous dans le Forum et n'en sortent point. Tous s'appliquent à une seule et même étude, à un même art, celui de tromper les gens sans se compromettre, de faire assaut de fourberie, de rivaliser de flatteries, de se donner des airs d'hommes de bien, de se dresser des embûches, comme si de tous tous étaient ennemis.

Écoutez-le s'en prendre à la noblesse « qui s'imagine pouvoir faire le mal impunément parce que le rang la couvre contre n'importe quelle atteinte »,

... Peccare impune rati sunt
Posse et nobilitate facul propellere iniquos [1].

Écoutez-le encore lorsque, le premier des Romains, comme s'il en prévoyait déjà les lointaines et fatales conséquences, il pousse un cri d'alarme au sujet de l'esprit mercenaire des légions. « Les légions, s'écrie-t-il, servent pour de l'argent ! »

Et mercede merent legiones [2] !

Et pourtant Lucilius, qui est avant tout patriote dans l'âme, ne voudrait point manquer de respect à la patrie ; c'est lui qui en deux vers expressifs a résumé entièrement l'histoire militaire de Rome :

At romanus populus victus vei, superatus prœliis
Sæpest multis, bello verro numquam, quo sunt omnia [3].

Le peuple romain a été plus d'une fois vaincu par la force et surpassé en beaucoup de combats, mais dans une guerre, jamais ; et tout est là.

(1) Fragm., VI, 2. Nonius, v. *facul.* pro *faciliter*.
(2) Fragm., I, 30. Nonius, v. *Meret;* Porphyr., *ad Horat.*, Ép. I, 3, 6.
(3) Fragm., XXVI, 45. Nonius, v. *bellum* et *prœlium*. — Tite-Live a répété la même chose (IX, 18) : « Populus romanus, etsi nullo bello, multis tamen prœliis victus. »

Il a foi, malgré tout, à la ville éternelle, et s'il lui arrive de la critiquer dans ses institutions et sa vie publique, il se montre en général assez réservé sur ce point : Rome doit rester grande aux yeux du monde. Mais il n'en est pas de même des individus : envers eux il n'est tenu à rien, il n'a point de ménagement à garder, et il le prouve, suivant en cela l'exemple du vieux Caton, « qui avait le droit, dit-il, d'attaquer chacun par son nom, parce que sa conscience ne lui reprochait rien [1] ».

Alors se présentent aux coups de son fouet vengeur tous ces personnages avides et voluptueux, ces fripons aux mains engluées, *viscatis manibus* [2], dont la plupart ne grapillaient et ne pillaient d'abord que pour avoir le moyen de faire ensuite les prodigues et les débauchés. Il passe en revue leurs vices, leurs crimes ; et il les cingle si vertement que l'empreinte honteuse de cette rude correction reste marquée sur quelques-uns d'entre eux pour toute une série de siècles. Lupus et Tubulus, en effet, ne demeureront-ils pas toujours, chez les écrivains latins, les types proverbiaux de l'impiété, de la concussion, de la vénalité [3], comme Gallonius sera toujours, chez eux, la personnification du gourmand [4] et Nomentanus [5] celle du vaurien ? Remarquons d'ailleurs avec quelle justice frappait la colère du satirique. Ce Lupus, homme considérable, qui avait obtenu les honneurs du consulat et de la censure, finit par être tout à fait décrié et fut condamné pour concussion ; et ce Tubulus qui, comme préteur, avait trafiqué des jugements, après toute une carrière de méfaits, fut réduit à s'empoisonner pour échapper à une condamnation à mort. Combien d'autres, à côté d'eux, méritèrent, comme eux, d'être

(1) Le texte de ce fragment n'est pas bien établi ; mais le sens n'en est pas douteux, quelles qu'en soient les variantes. Cf. Corpet, fragm., XIV, 7 ; Müller, fragm., XIV, 14 ; Schœnbeck, *Quæst. Lucil.*, p. 15 ; etc.

(2) Fragm., XXVIII, 44.

(3) Cic., *De nat. deor.*, I, 23.

(4) Cic., *De Finib.*, II, 8.

(5) Donat. ad Terent., *Phorm.*, I, 2, 73.

flagellés ! Si le peu que nous possédons de l'œuvre considérable de Lucilius nous en montre déjà tant à juste titre flétris par ses vers, tel qu'un Carbon [1], qu'il met sur la même ligne que Lupus et Tubulus; un Opimius, acheté par l'or de Jugurtha et à qui il inflige l'épithète sanglante de *Jugurthinus* [2] ; un Tuditanus, ancien questeur en Espagne, qu'il traite de mauvais sujet et de poltron, *lucifugus nebulo*[3] ; un Lucius Cotta, qu'il représente comme un vieux fripon, refusant de payer qui que ce soit malgré ses richesses ;

> Magnu'fuit treico nummariu', solvere nulli
> Lentus [4] ;

un Trébellius, qu'il accable de cette série d'épithètes,

> ... febris, senium, vomitum, pus [5] ;

combien ample dut être la collection de ceux qu'il ne ménagea pas dans l'ensemble de ses trente livres ! Toutes les fois qu'un coupable lui tombait sous la main, il l'exécutait, et du moment qu'il était certain de dire la vérité, peu lui importait la puissance du personnage qu'il mettait au pilori, peu lui faisait aussi la dureté des expressions qui lui venaient à l'esprit. « Quel est, dit-il lui-même, celui que je n'ose pas désigner par son nom? Que m'importe que Mucius me pardonne ou ne me pardonne pas mes paroles? »

> ... Cujus non audebo dicere nomem ?
> Quid refert, dictis ignoscat Mucius an non [6] ?

(1) Cic., *De nat. deor.*, I, 23.
(2) Fragm. IX, 12. Sallust., *Jugurth.*, 16, 40.
(3) Fragm., XIV, 15. Nonius, v. *nebulones*.
(4) Fragm., XI, 11. Nonius, v. *tricones* et *lentus*.
(5) « Fièvre, moisissure, vomissement, pourriture. » Fragm., XV, 3. Nonius, v. *senium*.
(6) Fragm., *dub.*, 12. Juven., *Sat.*, I, 151.

VI

Il faut avouer pourtant que c'eût été une lecture pénible que celle d'un ouvrage où se fussent montrées trop souvent de telles condamnations exprimées avec cette véhémence. Aussi l'auteur, comme nous avons pu le reconnaître, savait-il varier à l'infini ses sujets ; et en changeant de ton, il englobait parfois ses plus amères critiques dans des développements non moins comiques que spirituels. N'est-ce pas une peinture digne de Plaute et de Molière ce portrait de l'avare que nous présente un fragment ?

> Cui neque jumentum est, nec servus, nec comes ullus ;
> Bulgam, et quidquid habet nummorum, secum habet ipse :
> Cum bulga cenat, dormit, lavit : omnis in una
> Spes hominis bulga, hac devincta est cetera vita [1].

Il n'a ni cheval, ni esclave, ni compagnon ; sa bourse, et tout ce qu'il a d'argent, il le porte avec lui ; avec sa bourse il dîne, il dort, il se baigne. Toutes les espérances de l'homme sont uniquement dans sa bourse ; c'est à elle qu'est attachée toute sa vie.

N'est-elle pas spirituelle et plaisante à la fois cette apostrophe éloquente au modeste plat d'oseille, si cher à Lælius, dans le fragment où l'honnête tempérance de ce dernier se trouve opposée à la gourmandise prodigieuse des goinfres qui, à l'exemple de Gallonius, se ruinent en plats succulents ?

> O lapathe, ut jactare nec es sati'cognitu'qui sis !
> In quo Lælius clamores σοφός ille solebat
> Edere conpellans gumias ex ordine nostros.

(1) Corpet, fragm., VI, 1. Cf. Müller, fragm., VI, 16. Nonius, v. *bulga*.

O Publi, o gurges, Galloni : es homo miser, inquit,
Cenasti in vita numquam bene, cum omnia in ista
Consumis squilla atque acupensere cum in decimano[1].

Oseille, quel éloge est le tien pour peu qu'on te connaisse ! C'est en ton honneur que Lælius, ce sage, poussait toujours les hauts cris, lorsqu'il interpellait tour à tour chacun de nos goinfres : « O Publius Gallonius ! ô gouffre ! s'écriait-il. Tu es un être bien misérable ! De ta vie tu n'as soupé une fois comme il faut, toi qui te ruines pour une énorme langouste ou pour un esturgeon de dix livres ! »

Ne semble-t-il pas même que toute la première satire n'ait été qu'une scène de comédie ? Les dieux y sont réunis en assemblée générale pour délibérer sur les graves intérêts de l'humanité,

Concilium summis hominum de rebus habebant[2],

et surtout pour fixer le châtiment qui convient le mieux à l'impiété de certains hommes tels que Lupus. Jupiter, en prenant la présidence de ce conseil, commence par regretter de n'avoir pas assisté à la séance précédente ; et c'est déjà, comme le remarque Dacier dans son *Discours sur la satire*[3], une plaisanterie assez bouffonne de faire dire au plus grand des dieux, souverain maître de tout, qu'il voudrait avoir fait une chose qu'il n'a pas faite :

Vellem concilio vostrum, quod dicitis olim,
Cælicolæ, factum, vellem adfuissemu'priore
Concilio[4];. . .

mais la suite ne le cède en rien à ce début. Jupiter se plaint du peu de piété des hommes envers les dieux, alors

(1) Fragm., IV, 3 et 4. Cic., *De Fin.*, II, 8.

(2) Fragm., I, 6. Servius (*ad Æn.*, IX, 227) remarque que Virgile a emprunté ce vers tout entier en remplaçant seulement le mot *hominum* par le mot *regni*.

(3) *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. II, p. 212.

(4) Fragm., I, 7. Jul. Rufinianus, *De figuris*, 31.

qu'ils prennent soin de donner le nom de père à chacun d'eux :

Ut nemo sit nostrum quin pater, optimu'Divum,
Ut Neptunu' pater, Liber, Saturnu' pater, Mars,
Janu', Quirinu'pater, nomen dicatur ad unum[1].

Si bien qu'il n'est pas un seul de nous qui ne soit père et aussi le meilleur de tous ; père Neptune; pères Bacchus et Saturne; Mars, Jupiter, Janus, Quirinus, autant de pères; jusqu'au dernier, c'est père qu'on l'appelle.

Et quand, après ce morceau d'éloquence, Jupiter cesse de parler,

Hæc ubi dicta, pausam facit ore loquendi ,

Neptune, en sa qualité de patron attitré des criminels, se lève à son tour et veut prendre la défense des accusés; mais sa langue s'embarrasse, et il s'embrouille si bien dans ses phrases qu'il s'excuse en disant que le philosophe Carnéade lui-même, si Pluton le renvoyait sur la terre, ne pourrait se tirer des difficultés d'une pareille cause,

. . . nec si Carneaden ipsum Orcu'remittat[3].

Tout en nous prouvant avec quel soin Lucilius cherchait à égayer ses compositions satiriques, alors même qu'il faisait le procès des hommes les plus endurcis dans le mal, cette première satire, dont nous venons d'entrevoir l'aspect général, nous montre aussi qu'il n'avait pas une grande croyance en la pluralité de ces divinités de l'Olympe, dont

(1) Corpet, fragm., I, 3. Cf. Müller, fragm., I, 9. Lactant., *Divin. instit.*, IV, 3.

(2) Fragm., I, 11. Nonius. v. *pausa.*

(3) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XV, 21.

(4) Fragm., I, 10. — Carnéade venait de mourir.

il se moquait. Il ne faisait, à la vérité, que suivre sous ce rapport, l'exemple de la plupart des poètes ses prédécesseurs. Ennius s'était fait l'interprète d'Evhémère; Plaute, dans l'*Amphitryon*, avait gaiement exhibé sur la scène un Mercure, un Jupiter en bonne fortune; les tragiques avaient pris pour modèle le scepticisme d'Euripide; rien d'étonnant dès lors que Lucilius, à son tour, ait éprouvé, comme eux, un penchant à expliquer humainement toute mythologie et à supprimer le surnaturel des mythes. On sent un véritable souffle poétique dans les fragments de certains morceaux où il poursuivait de ses moqueries les folles terreurs inspirées au peuple par les fables religieuses :

Terricolas Lamias, Fauni quas Pompiliique
Instituere Numæ, tremit has, hic omnia ponit.
Ut pueri infantes credunt signa omnia ahena
Vivere et esse homines : sic istic omnia ficta
Vera putant, credunt signis cor inesse in ahenis.
Pergula pictorum, veri nihil, omnia ficta [1].

Les Lamies, ces monstres de la terre qu'ont inventés les Faunes et les Numa Pompilius, il les redoute, il est convaincu que tout dépend d'elles. Ainsi que les petits enfants qui croient que toutes les statues d'airain vivent et sont des hommes, ces gens-là prennent toutes les chimères pour des vérités et croient qu'il y a une âme dans des simulacres d'airain. Galerie de peintre; rien de vrai; fictions que tout cela !

A côté de cette incrédulité à l'égard des superstitions populaires, y avait-il, chez lui, quelque croyance à une divinité créatrice du monde, à une providence intervenant dans la direction des événements humains? Rien ne nous l'affirme, comme rien, non plus, ne nous dit le contraire; nous ne trouvons nulle part la trace de ses idées philosophiques.

Nous savons du moins qu'il avait une morale pure et saine et des principes de conduite d'une grande élévation.

(1) Fragm., XV, 2. Lactant., *Divin. inst.*, I, 22; id, *Epit.*, 22. Nonius, v. *infans*.

« Travaille à t'instruire, disait-il, afin que ni les événements ni la raison ne te trouvent en défaut. »

Labora
Discere, ne te res ipsa ac ratio ipsa refellat [1].

Et il ne serait pas difficile de recueillir dans ses vers un assez grand nombre de judicieuses sentences, aussi virilement pensées que brièvement exprimées, telles que celles-ci :

Munifici comesque amicis nostris videamur viri [2];

Montrons-nous généreux et serviables pour nos amis;

Porro amici'st bene præcipere, tueri, bene prædicare [3];

C'est le propre d'un ami d'avertir, de précautionner, de bien conseiller;

Prospiciendum ergo in senectam jam nunc adulescentia est [4];

Il faut prévoir la vieillesse dès l'âge où l'on est jeune;

In bonis porro est viris, si irati, seu cui propitii
Sunt Di, diutius eadem una maneant in sententia [5];

Les gens de bien, qu'ils aient les dieux contre eux ou pour eux, restent toujours inébranlables dans leur ligne de conduite;

Cetera contemnit et in usura omnia ponit
Non magna, proprium vero nil neminem habere [6];

Le sage méprise le reste, il ne compte, en tout, que sur un bref usufruit, sachant que nul sur terre ne possède rien en propre;

mais j'aime mieux citer, d'un bout à l'autre, le plus long

(1) Fragm., IX, 40. Nonius, v. *discere*.

(2) Fragm., XXVI, 51. Nonius, v. *munes*.

(3) Corpet, fragm., XXVI, 59. Nonius, v. *præcipere*.

(4) Fragm., XXVIII, 38. Nonius, v. *Senectam* pro *senectutem*.

(5) Corpet, fragm., XXVII, 1. Nonius, v. *propitios*. — Il y a là quelque chose du *Justum et tenacem* d'Horace.

(6) Fragm., XVII, 5. Nonius, v. *proprium*. — Lucrèce dira (*De nat. rer.*, III, 984) :

Vitaque mancupio nulli datur, omnibus usu.

de ses fragments, ce magnifique morceau sur la vertu, qui, mieux que le reste, nous fait connaître la noblesse de son âme :

Virtus, Albine, est pretium persolvere verum
Queis in versamur, queis vivimu'rebu'potesse :
Virtus est homini scirei quo quæque abeat res.
Virtus, scirei, homini rectum, utile, quid sit honestum ;
Quæ bona, quæ mala item, quid inutile, turpe, inhonestum :
Virtus, quærendæ finem re scire modumque :
Virtus, divitiis pretium persolvere posse :
Virtus, id dare, quod re ipsa debetur, honori ;
Hostem esse atque inimicum hominum morumque malorum,
Contra defensorem hominum morumque bonorum,
Hos magni facere, his bene velle, his vivere amicum :
Commoda præterea patriai prima putare,
Deinde parentum, tertia jam postremaque nostra [1].

La vertu, Albinus, c'est de pouvoir apprécier à leur véritable prix les choses qui nous entourent et parmi lesquelles nous vivons ; la vertu pour l'homme, c'est de savoir ce que chaque chose est en elle-même ; la vertu pour l'homme, c'est de savoir ce qui est droit, utile, honnête, quel est le bien et aussi quel est le mal, ce qui est inutile, honteux, malhonnête ; la vertu, c'est de savoir limiter, mesurer notre besoin d'acquérir ; la vertu, c'est de pouvoir attribuer aux richesses leur valeur ; la vertu c'est d'accorder aux honneurs ce qui leur revient réellement ; d'être l'adversaire public et l'ennemi privé des méchants et des mauvaises mœurs, le défenseur au contraire des bonnes mœurs et des gens de bien ; de faire cas de ceux-ci, de leur vouloir du bien, de vivre leur ami ; enfin, de mettre au premier rang l'intérêt de la patrie, au second celui de nos parents, au troisième et dernier le nôtre.

Si l'on ne trouve point dans cette définition l'idéal de vertu que doit un jour proposer aux hommes une religion qui prêchera le détachement des biens de la terre, n'y voit-on pas déjà comme un brillant sommaire du remarquable traité que Cicéron écrira sur les devoirs, une exposition solide de la morale stoïcienne ? « Il y a dans ce morceau,

(1) Fragm., *Ex libr. incert.*, 1. Lactant., *Divin. inst.*, VI, 5.

dit Charles Labitte[1], des traits de grandeur qui le mettent à côté des plus belles pages de l'antiquité. » Et si les trente livres de Lucilius renfermaient de tels passages, s'il y exprimait souvent les grandes vérités avec la même éloquence et la même majesté, nous ne devons pas être surpris qu'il ait gardé ses admirateurs pendant tout le temps qu'ont été conservées ses œuvres. Je ne pouvais, je crois, mieux terminer que par cette belle citation l'examen de ses fragments.

Un tel examen nous permet d'affirmer, ce me semble, que Lucilius a pris parfois les allures du génie. Il possédait, c'est incontestable, l'inspiration et la verve, les deux qualités maîtresses de tout grand écrivain. Mais, il faut le dire, sa langue et sa versification laissaient à désirer. Lui, qui prenait plaisir à relever chez les autres leurs défauts littéraires, pouvait encourir à son tour plus d'une critique du même genre. Les allitérations, l'emploi prétentieux des diminutifs, l'abus du grec, la transposition affectée des mots, l'obscurité de certains tours de phrase, n'étaient point rares chez lui. Comme versificateur, il méritait aussi une partie des reproches que ne lui ménage pas Horace. Celui-ci l'accuse « de n'avoir été content que lorsqu'il avait fait deux cents vers avant le dîner et tout autant après[2] » ; il lui reproche de ne les avoir pas assez polis, assez travaillés ; et il le compare à « un fleuve bourbeux[3] ». Il est vrai qu'il ajoute un correctif à ce jugement trop sévère : « ce fleuve bourbeux roule toutefois dans son cours plus de choses à prendre qu'à laisser[4] ; » et, un peu plus loin, Horace reconnaît qu'il faut attribuer le peu de per-

(1) Étude intitulée *Les satires de Lucile*, publiée d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, oct. 1845, puis dans un recueil des œuvres de l'auteur sous le titre de *Études littéraires*, 2 vol. in-8°. Pour la phrase citée ici, voir t I, p. 77.

(2) *Sat.*, I, 10, v. 68-69.

(3) *Sat*, I, 4, v. 6-12.

(4) *Sat.*, I, 10, v. 58-59.

fection de Lucilius au temps même dans lequel il vivait : « Si le destin, dit-il[1], avait retardé sa venue jusqu'à nos jours, lui-même aurait beaucoup effacé dans ses écrits, il en aurait retranché tout le superflu, et, dans le travail de la composition, souvent il se serait frotté le front et se serait rongé les ongles jusqu'au vif. » Une trop grande précipitation dans le travail, tel est, en effet, le défaut de ce grand satirique. On ne trouve pas dans son œuvre ce goût du fini, cette fleur de politesse exquise que réclame le contemporain de Virgile. Mais ce qu'on y trouve, en revanche, c'est toujours, comme le dit Quintilien, « un franc parler qui lui donne du mordant et beaucoup de sel, *libertas, atque inde acerbitas, et abunde salis*[2] ; » c'est souvent un morceau de fière venue, et, selon sa propre expression, « *ex præcordiis versum effero*[3], » un vers qui jaillit de ses entrailles.

(1) *Sat.*, I, 10, v. 76-79.

(2) Quintil., *Inst. orat.*, X, 1.

(3) Fragm., XXVI, 4. Nonius, v. *efferre*. — Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici le désir qu'exprimait le poète au sujet des lecteurs qu'il souhaitait à ses œuvres. « Lucilius, homme de talent et d'esprit, dit Cicéron (*De Orat.*, II, 6), se plaisait à répéter qu'il ne désirait pour ses ouvrages ni des lecteurs trop ignorants ni de trop éclairés, parce que les uns n'y verraient rien, et que les autres y verraient peut-être plus que lui. C'est ce qui lui fait dire : *Je ne me soucie pas d'être lu par Persius : j'aime mieux l'être par L. Décimus.*

Persium non curo legere : Lælium Decumum volo.

Le premier, en effet, comme nous le savons, passait pour le plus instruit des Romains ; l'autre était un homme de bien et ne manquait pas de culture littéraire ; mais son instruction n'approchait pas de celle de Persius » Bayle (*Dict. hist. et crit.*) trouve dans ce souhait de Lucilius une marque de beaucoup de bon sens.

LIVRE TROISIÈME

LA PROSE JUSQU'A CICÉRON

CHAPITRE PREMIER

Caton l'ancien.

I. L'histoire avant Caton. Fabius Pictor; L. Cincius Alimentus. — II. L'éloquence avant Caton. C. Flaminius; Fabius Maximus; Q. Métellus; M. Cornélius Céthégus. — III. Caton. Son origine; sa jeunesse; austérité de sa vie. Ses premiers discours. Sa questure en Sicile auprès de Scipion l'Africain : opposition de leurs deux caractères. Consulat de Caton; son discours pour le maintien de la loi Oppia contre le luxe des femmes. Son départ en Espagne; ses harangues militaires; ses succès; son triomphe. — IV. Sa lutte contre Scipion. Éloquence hautaine de celui-ci. Intervention et éloquence de T. Sempronius Gracchus. — V. Les craintes qu'inspire l'association criminelle des Bacchanales accroissent l'autorité de Caton. Sénatus-consulte concernant les Bacchanales. — VI. Caton censeur. Discours de flétrissure. Il ne fait qu'accentuer dans la suite le caractère qu'il avait pris, dès avant sa censure, de réformateur des mœurs et d'accusateur public. Cette conduite lui attire tant d'inimitiés qu'il devient l'objet d'attaques continues; il sort victorieux de toutes les actions qu'on lui intente. — VII. — Sa participation constante à la vie publique. Sa lutte contre les philosophes et les rhéteurs grecs. Il se fait parfois le défenseur de l'humanité. Discours en faveur des Rhodiens. Discours en faveur des otages achéens. Mais il réclame la ruine de Carthage. — VIII. Mérite de Caton considéré comme orateur et comme historien. Son grand ouvrage historique *Les Origines*. — IX. Ses autres ouvrages. Le *De re rustica*.

I

La prose n'imita pas, comme la poésie, les écrivains de la Grèce; Thucydide et Démosthène ne furent pas traduits en latin comme Homère l'avait été par Livius; ils ne furent pas copiés et tranformés comme Eschyle, Sophocle et Euripide. Et cela se comprend : les Romains, dont l'esprit n'était pas inventif, recouraient volontiers à d'autres pour tout ce qui concernait les produits de l'imagination poé-

tique et créatrice, ils étaient heureux d'avoir découvert pour leurs données épiques et dramatiques tout un trésor de fables, amassé de longue date, auquel il leur était permis de puiser sans effort; mais, puisqu'ils possédaient chez eux, et dans les péripéties de leurs guerres continues et dans les discussions quotidiennes du Forum ou du Sénat, la matière nécessaire à l'histoire et à l'éloquence, pourquoi l'auraient-ils cherchée ailleurs ?

Est-ce à dire que leurs œuvres historiques, que leurs discours, du moins ceux qu'ils commencèrent à écrire dans un but politique comme dans la pensée de les transmettre à la postérité, ne profitèrent en aucune façon de l'introduction à Rome de la littérature grecque ? Est-ce à dire que ceux qui écrivirent en prose restèrent étrangers à la révolution qui s'opérait dans les idées et dans la langue ? Assurément non ; l'éducation nouvelle, l'instruction que recevaient les jeunes gens dans des écoles comme celle de Livius, où l'on apprenait à lire et à traduire Homère, les représentations théâtrales, la lecture de tant d'œuvres latines qui reflétaient les œuvres originales de la Grèce durent avoir sur les prosateurs une grande influence, alors même qu'ils ne se seraient pas livrés personnellement à l'étude approfondie de la langue grecque et qu'ils ne se seraient pas rendu compte de l'action exercée forcément sur eux. Mais quelle qu'ait été cette action occulte et inavouée, ils n'en conservèrent pas moins leur propre originalité. Ceux qui se laissèrent entraîner par un amour excessif de la Grèce, abandonnèrent absolument la langue nationale et écrivirent en grec : ainsi firent P. Cornélius Scipion [1], C. Acilius Glabrion [2] et Aulus Postumius Albinus [3], dont par

(1) Fils du premier Africain, auteur d'une histoire écrite dans un style qui paraissait plein de charme à Cicéron : « *Historia quædam græca, scripta dulcissime* ». *Brut*,, 19.

(2) Les *Annales* du sénateur Glabrion eurent les honneurs d'une traduction latine, faite par un certain Claudius cité deux fois par Tite-Live. (XXV, 39 ; XXXV, 14.)

(3) Personnage consulaire, dont l'ouvrage fut sans doute aussi traduit en

conséquent nous n'avons pas à nous occuper ici ; les autres écrivirent en latin, et ils ne furent ni des copistes ni des imitateurs comme les premiers poètes, ils restèrent eux-mêmes.

La littérature de la prose n'eut donc, à Rome, ni le même début ni le même développement que la poésie : ses commencements et ses progrès se produisirent selon des lois plus naturelles. Rien ne l'indique mieux que la condition même de ceux qui la mirent en pratique et en honneur. Tandis que la poésie était presque tout entière dans la main d'hommes de basse origine ou d'origine étrangère, ce fut dans les rangs de la plus haute aristocratie, chez des consulaires, chez d'anciens censeurs, que la prose trouva et recruta ses écrivains. Il en résulta que, sans se soustraire complètement à l'influence de l'hellénisme, elle manifesta plus fortement les tendances conservatrices et nationales.

Les premiers historiens latins, comme cela devait être, procédèrent directement des *Grandes Annales*[1]. De même

latin, comme semble l'indiquer une citation de Macrobe (*Saturn*, II, 16). C'est au sujet de cet Albinus qu'Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XI, 8) rapporte un trait satirique de Caton. L'auteur, dans sa préface, priant les lecteurs de ne pas lui en vouloir s'ils trouvaient dans son livre peu de correction et d'élégance, invoquait en sa faveur les difficultés éprouvées par un Romain pour écrire en grec. « Vraiment, Aulus, dit Caton, tu es par trop plaisant d'aimer mieux demander grâce que d'éviter la faute : car ordinairement on demande grâce pour une faute qu'on a commise sans le vouloir ou dans laquelle on a été jeté par autrui, mais toi, je te le demande, qui t'a poussé à agir de telle manière que tu eusses à solliciter ta grâce avant d'avoir commis la faute? »

(1) Ce mot *Annales*, bien romain, devint le titre de la plupart de leurs œuvres et fut employé comme un synonyme du mot *historia*. Plus tard, il est vrai, on s'efforça de distinguer les deux choses : d'après Aulu-Gelle (V, 18), Verrius Flaccus, au IV[e] livre de son traité *De significatu verborum*, établissait que l'histoire ne raconte que les faits dont l'auteur a été témoin, tandis que les annales embrassent n'importe quel temps ; Sempronius Asellion, de son côté disait que l'annaliste énumère les faits dans l'ordre des années, tandis que l'histoire joint à l'énumération l'explication des événements. Mais, en ce qui concerne les plus anciens écrits historiques de Rome, il est facile de constater que les auteurs latins qui en parlent se servent souvent de l'un et de l'autre terme indistinctement pour désigner un seul et même ouvrage.

que les pontifes qui avaient été chargés de tenir à jour ces recueils, ils s'attachèrent avant tout à l'exacte constatation des faits, et Cicéron, tout en reconnaissant en eux cette qualité essentielle de la recherche de la vérité, leur reproche le peu de soin qu'ils apportaient à l'ornement du style : « Plusieurs historiens, dit-il[1], ont suivi la manière des *Grandes Annales :* ils se contentaient de consigner, sans aucun ornement, les dates, les noms des personnages, les noms des lieux, et les faits... Ils ne connaissaient point l'art d'embellir le style, et cet art, en effet, n'est connu que depuis peu de temps parmi nous ; n'ayant d'autre désir que celui de se faire comprendre, ils ne recherchaient que le mérite de la précision. »

Tel fut QUINTUS FABIUS PICTOR qui passe pour le premier Romain ayant écrit l'histoire en langue latine[2]. Il vivait pendant la seconde guerre punique, y combattit, fut pro-

(1) *De Orat*, II, 12.

(2) Denys d'Halicarnasse, au début de son livre Ier, parle d'un Quintus Fabius Pictor ayant écrit l'histoire romaine en langue grecque ; mais c'est là un témoignage qui ne saurait détruire l'ensemble imposant de tous les autres. Plusieurs savants admettent d'ailleurs, pour concilier le tout, que l'ouvrage de Fabius, écrit d'abord en grec, aurait été traduit par lui-même en latin, ce qui expliquerait les citations latines qu'en ont données les auteurs de l'antiquité. — Certains commentateurs prétendent aussi qu'il y aurait eu plusieurs historiens du nom de Fabius Pictor et que l'on aurait attribué au seul Quintus tout ce qui leur appartenait. Ces critiques appuient leur hypothèse sur ce fait que les auteurs latins, en citant le nom de Fabius Pictor, y joignent quelquefois le prénom de Quintus et d'autres fois ne l'y joignent pas. Mais on a remarqué ingénieusement que cette omission du prénom en certains cas est, au contraire, une preuve qu'il n'y eut pas plus d'un historien du même nom ; sans cela, les auteurs latins n'eussent jamais manqué de mentionner le prénom pour indiquer d'une façon précise celui dont ils invoquaient le témoignage. La vérité est qu'il y eut un *Servius* Fabius Pictor que Cicéron cite, dans le *Brutus* (21), comme « savant en antiquité non moins qu'en droit et en littérature » ; mais Cicéron ne dit pas qu'il ait écrit l'histoire ni même qu'il ait écrit quelque chose. Quant au *Numerius* Fabius Pictor dont il serait question dans un autre passage de Cicéron (*De Divinatione*, I, 21), Hertz (*Philologisch-Klinischer Streifzug*, p. 32 sqq.) a prouvé qu'il faut lire *Nostri* là où Sigonius lisait *Numeri*.

questeur, puis sénateur, et fit partie de la députation qui alla consulter l'oracle de Delphes après la bataille de Cannes. Il semble bien avoir embrassé toute l'histoire de Rome depuis les origines jusque et y compris cette seconde guerre punique à laquelle il avait participé. Car, d'une part, Plutarque, en parlant de la légende de Romulus, le cite à côté de Dioclès de Péparèthe ; et d'autre part, Polybe, dans un des premiers chapitres de son troisième livre qui traite de la lutte des Romains contre les Carthaginois jusqu'à la bataille de Cannes, met ses lecteurs en garde contre certaines assertions de Fabius, qui, selon lui, manquent de justesse. « Il y a des gens, dit-il, qui prenant en considération la personne de l'historien plus que la nature du récit et ne voyant en Fabius que le sénateur contemporain des événements qu'il raconte, acceptent volontiers comme authentique tout ce qu'il avance. Quant à moi, je suis d'avis que, sans témoigner de dédain à son égard, il ne faut pas lui attribuer une autorité absolue, et que nous devons en le lisant établir notre opinion d'après les événements mêmes[1]. »

Cette recommandation de Polybe à l'égard du plus ancien des historiens latins ne comporte, en somme, rien qui puisse nous faire porter sur celui-ci un jugement sévère : elle constate, au contraire, le crédit dont il jouissait. Tite-Live d'ailleurs le cite plus d'une fois[2] comme un auteur d'une grande autorité, et Denys d'Halicarnasse, tout en le combattant quelquefois[3], ne laisse pas en général que de l'apprécier beaucoup.

Plutarque, il est vrai, en le nommant à la suite de Dioclès de Péparèthe, constate que, sur la question spéciale de la fondation de Rome, il s'était conformé presque en tout point à la tradition adoptée par cet écrivain grec. Mais il ne faudrait pas déduire des paroles de Plu-

(1) L. III, ch. 9.
(2) I, 44 ; id., 55 ; II, 40 ; XXII, 7.
(3) IV, p. 234 (éd. Sylburg) ; VII, p. 475.

tarque[1], qui ne le dit certainement pas, que Fabius s'était contenté de copier sur ce point ou sur d'autres quelqu'un de ses prédécesseurs étrangers. Plusieurs Grecs, en effet, avaient écrit déjà sur l'histoire romaine. Ainsi Timée de Tauromenium, auteur d'une histoire de Sicile, appréciée de Cicéron, avait traité dans un ouvrage particulier, au dire de Denys d'Halicarnasse[2], des guerres contre Pyrrhus, roi d'Épire, et, dans une histoire générale, des commencements de Rome. Il est même considéré par Mommsen comme le véritable auteur de la légende de l'émigration des Troyens en Italie. Antigone de Caryste, contemporain de Timée, avait publié une histoire d'Italie que cite Festus au mot Roma. Après eux et se servant sans doute de leurs ouvrages, dans un livre intitulé Κτίσεις ou Ἀποικίαι, Dioclès de Péparèthe avait également parlé des premiers temps de Rome, puisque Festus en cite un passage ayant trait à l'enfance et à l'éducation de Romulus et de Rémus. Que Fabius Pictor et les premiers historiens latins aient eu connaissance de ce que les Grecs avaient écrit sur Rome, la chose n'est pas douteuse; mais, non moins que les traditions nationales au milieu desquelles ils vivaient, les documents authentiques, que leur fournissaient les Grandes Annales et tous les livres conservés par les magistrats et par les familles patriciennes, étaient trop précieux pour qu'ils fussent tentés de suivre sans contrôle n'importe quel ouvrage exotique.

Du reste les fragments très rares que nous possédons de Fabius et les quelques anecdotes répétées par les auteurs latins comme extraites, quant au fond, de ses *Annales*, montrent suffisamment que ce n'était pas chez les historiens de la Grèce qu'il allait puiser ses renseignements. Lorsque Pline, par exemple, veut montrer combien, dans

(1) « La tradition la plus vraisemblable, attestée d'ailleurs par le plus de témoins, est celle dont Dioclès de Péparèthe a, le premier chez les Grecs, relaté les principales circonstances, et à laquelle Fabius Pictor s'est conformé presque en tout point. » *Vie de Romulus*, 3.

(2) I, p. 5.

les premiers temps de la République, il était interdit aux femmes de boire du vin, il invoque son témoignage :

Fabius Pictor in Annalibus suis scripsit : « Matronam quod loculos, in quibus erant claves vinariæ cellæ, resignavisset, a suis inedia mori coactam [1]. »

Fabius Pictor a rapporté dans ses Annales « qu'une femme mariée ayant descellé la bourse où étaient les clefs du cellier, ses parents la firent mourir de faim ».

C'est à lui également que recourt Tite-Live pour mettre en doute la légende relative au meurtre de Coriolan par les Volsques peu après leur victoire inutile sur les Romains :

Apud Fabium, longe antiquissimum auctorem, usque ad senectutem vixisse eumdem invenio. Refert certe, hanc sæpe eum exacta ætate usurpasse vocem, « multo miserius seni exsilium esse [2]. »

Je trouve dans Fabius, le plus ancien de tous nos historiens, que la vie de Coriolan se prolongea jusqu'à un âge avancé. Du moins, il rapporte que Coriolan, dans les derniers jours, répétait souvent « que l'exil est bien dur pour un vieillard ».

Aulu-Gelle, dans le chapitre où il explique les conditions d'âge et de naissance, les rites et cérémonies religieuses que l'on observait pour la *prise* par le grand pontife de la jeune fille destinée au culte de Vesta, cite textuellement les paroles sacramentelles qui devaient être prononcées, et c'est au 1er livre de l'ouvrage de Fabius qu'il emprunte cette formule : « Comme vestale chargée des choses sacrées, et pour que tu fasses, dans tes fonctions et avec ton droit de vestale, ce qui sera le mieux pour le peuple romain des Quirites, Amata, je te prends. »

In libro primo Fabii Pictoris, quæ verba pontificem maximum dicere oporteat, cum virginem *capit*, scriptum est. Ea verba hæc

(1) *Hist. nat.*, XIV, 14.
(2) Tit. Liv., II, 40.

sunt: « Sacerdotem vestalem quæ sacra faciat quæ jus siet sacerdotem vestalem facere pro populo romano Quiritium utei quæ optuma lege fovit, ita te, Amata, *capio* [1]. »

Dans un autre chapitre, où il est question des obligations auxquelles était soumis le flamine de Jupiter, Aulu-Gelle donne encore un passage de ce même 1er livre. Il nous prévient à la vérité qu'il a écrit de mémoire cette citation, de beaucoup la plus étendue de celles que nous avons de Fabius; mais les altérations qu'il a pu y apporter ne sauraient avoir grande importance, et nous devons, en la lisant, prendre une idée assez exacte de la manière de faire et du genre de composition de l'auteur. Le morceau est trop long pour être transcrit ici tout entier; je n'en donne que les premières lignes, on trouvera le reste à l'*Appendice* [2].

« Equo Dialem flaminem vehi religio est. Classem procinctam extra pomœrium, id est, exercitum armatum videre. Idcirco rarenter flamen Dialis creatus consul est, cum bella consulibus mandabantur. Item jurare Dialem fas nunquam est : item annulo uti nisi pervio cassoque fas non est. Ignem a Flaminia, id est, e flaminis Dialis domo, nisi in sacrum efferri jus non est. Vinctum, si ædes ejus introierit, solvi necessum est; et vincula per impluvium in tegulas subduci, atque inde foras in viam demitti. Nodum in apice neque in cinctu neque alia in parte ullum habet. Si quis ad verberandum ducatur, si ad pedes ejus supplex procubuerit, eo die verberari piaculum est. Capillum Dialis, nisi qui liber homo est, non detonset. Capram et carnem incoctam et ederam et fabam neque tangere Diali mos est neque nominare [3]... »

« Il est défendu au flamine de Jupiter de monter à cheval. Il lui est interdit de voir une classe équipée hors des murs, c'est-à-dire

(1) Aulu-Gelle explique qu'on disait *capere, prendre* une vestale, parce que le grand pontife l'arrachait d'entre les bras de son père comme dans la guerre on enlève de force une captive. Il ajoute en outre que le pontife, en prenant la vestale, l'appelait *Amata* du nom sans doute de celle qui avait été prise la première pour le culte de Vesta. *Noct. Att.*, I, 12.

(2) *Appendice*, XXXI.

(3) *Noct. Att.*, X, 15.

l'armée en armes. C'est pourquoi le flamine de Jupiter a été rarement nommé consul, quand les consuls étaient chargés de la conduite des guerres. Le flamine ne doit jamais jurer ; il ne doit pas non plus porter un anneau à moins qu'il ne soit creux et à jour. De la flaminie, c'est-à-dire de la maison du flamine, on ne peut emporter de feu que pour un sacrifice. Un homme garrotté entre-t-il dans cette demeure, il faut qu'il soit délié, que par la cour intérieure les liens soient portés sur le toit et de là jetés sur la voie publique. Il n'a de nœud ni au bonnet, ni à la ceinture, ni sur aucune autre partie de son habillement. Si un homme qu'on va battre de verges, tombe à ses pieds en suppliant, le frapper ce jour-là est un sacrilège. Les cheveux du flamine ne peuvent être coupés que par un homme libre. La chèvre, la chair crue, le lierre et la fève sont des choses que le flamine ne doit ni toucher, ni nommer.

Ce morceau, on ne peut le méconnaître, a demandé quelque travail et dénote évidemment une étude faite avec un certain soin. Toutefois, si les renseignements y ont été recueillis avec scrupule, ils semblent avoir été amassés et accumulés plutôt que mis en ordre ; au milieu de prescriptions de la plus haute importance, qui marquent soit le droit d'asile attaché à la maison du flamine, soit les précautions qu'avaient prises les législateurs romains pour empêcher l'intervention d'un prêtre dans la direction des affaires militaires, il en est qui nous paraissent presque puériles; et puis, si les faits sont rapportés avec précision, la forme et l'élégance font absolument défaut à une énumération sans apprêt. Le jugement de Cicéron est exact et il nous est permis d'affirmer avec lui que le style de Fabius Pictor n'a pas brillé par les ornements.

A peu près dans le même temps que Fabius Pictor, mais un peu plus jeune, L. Cincius Alimentus se fit remarquer aussi par ses écrits. Successivement questeur, tribun du peuple, édile, puis préteur en 210, propréteur en Sicile et prisonnier d'Annibal pendant plusieurs années [1], il avait

(1) Tit.-Liv., XXI, 28; Cf. id., XXVI, 23; XXVII, 7; etc.

vécu au milieu des événements sur lesquels il écrivit. Seulement ses *Annales* étaient en grec. Mais, outre cet ouvrage, qui devait avoir un intérêt particulier par suite de ses longs rapports avec les Carthaginois, il composa un assez grand nombre de traités[1] dont quelques-uns sur des sujets qui touchent de près l'histoire et en latin.

Aulu-Gelle nous a conservé plusieurs fragments de celui qui était intitulé *De re militari*. Un de ces fragments nous fait connaître la formule du serment que prêtait le soldat romain avant son enrôlement dans la légion :

In magistratu C. Lælii C. filii consulis, L. Cornelii P. filii consulis in exercitu decemque millia passuum prope, furtum non facies dolo malo, solus, neque cum pluribus, pluris nummi argentei, in dies singulos. Extraque hastam, hastile, ligna, poma, pabulum, utrem, follem, faculam, si quid ibi inveneris sustulerisve, quod tuum non erit, quod pluris nummi argentei erit, uti tu ad C. Lælium C. filium consulem L. ve Cornelium P. filium consulem, sive quem ad utrum eorum jus erit, proferes, aut profitebere in triduo proximo, quidquid inveneris, sustulerisve sine dolo malo, aut domino suo, cujum id censebis esse, reddes, uti quod rectum factum esse voles.

Sous les ordres du consul C. Lælius, fils de Caïus et du consul L. Cornélius, fils de Publius, à l'armée et dix mille pas à la ronde, ni seul ni avec d'autres, tu ne commettras un dol coupable en t'appropriant plus d'une pièce d'argent par jour. Sauf une pique, un javelot, du bois, des fruits, du fourrage, une outre, un sac et une torche, si tu trouves et prends quelque chose qui vaille plus d'une

(1) Outre le *De re Milatari*, cité par Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XVI, 4), nous connaissons par Fulgence (v. *Silicernius*) le titre d'une histoire, *De Gorgia Leontino*, et par Festus ceux de six autres traités attribués à Cincius : *De Fastis* (v. *Regifugium*; cf. Macrob., *Saturn.*, I, 12); *De Comitiis* (v. *patricios*); *De Consulum potestate* (v. *prætor*); *De Officio jurisconsulti* (v. *nuncupata pecunia*); *Mystagorica* (v. *trientem*); *De Verbis priscis* (v. *peremere*). Quelques savants cependant, comme Hertz et H. Peter, aiment mieux voir l'auteur de tous ces traités dans le Cincius dont il est question dans les lettres de Cicéron, et d'autres même, comme Plüss, dans un Cincius vivant au temps d'Auguste. (Cf. Hertz, *De Luciis Cinciis, Cinciorum fragm.*, Berlin, 1842; Peter, *Hist.*, I, J. Th. Plüss, *De Cinciis rom. scriptoribus*, Bonn. 1865).

pièce d'argent, tu le porteras au consul C. Lælius, fils de Caïus, ou au consul L. Cornélius, fils de Publius ou à leurs représentants légaux ; ou tu le leur déclareras dans les trois jours ; et tout ce que tu auras trouvé et emporté sans mauvais dessein, tu le rendras à celui que tu croiras en être le maître, comme il te paraîtra juste.

Un autre fragment nous donne l'énumération des raisons légitimes pour lesquelles un soldat enrôlé pouvait ne pas répondre à l'appel du consul :

... Funus familiare, feriæve denicales, quæ non ejus rei causa in eum diem collatæ sint ; quo is eo die minus ibi esset ; morbus sonticus, auspiciumve, quod sine piaculo præterire non liceat ; sacrificiumve anniversarium, quod recte fieri non posset nisi ipsus eo die ibi sit ; jus hostisve, status condictusve dies cum hoste : si cui eorum harumce quæ causa erit, tum se postridie quam per eas causas licebit, eo die venturum, aditurumque eum, qui eum pagum, vicum, opidumve delegerit... Miles quum die, qui prædictus est, aberat, neque excusatus erat, infrequens dabatur.

Funérailles de famille ; fêtes dénicales, si elles n'ont pas été fixées à ce jour exprès pour empêcher de répondre à l'appel ; maladie grave ; présage qu'on ne puisse négliger sans sacrilège ; sacrifice annuel ne pouvant être célébré régulièrement que ce jour-là : un acte de procédure ou une assignation en justice avec un étranger. Quiconque aura eu une de ces excuses, devra partir dès le lendemain du jour où la cause aura cessé et se rendre auprès de son chef dans le village, le bourg ou la ville désignée... Le soldat qui, au jour fixé, était absent et n'avait pas d'excuse, était déclaré insoumis.

Aulu-Gelle cite encore, au même endroit, la formule de déclaration de guerre du fécial, telle que la donnait Cincius, et aussi cet autre passage fournissant quelques renseignements sur la légion :

Alæ dictæ exercitus equitum ordines ; quod circum legiones dextra sinistraque, tanquam alæ in avium corporibus, locabantur. In legione sunt centuriæ sexaginta, manipuli triginta, cohortes decem [1].

(1) Ces trois fragments étaient d'après ce que dit Aulu-Gelle, tirés par lui, le premier du Ve livre et les deux autres du VIe livre du *De re Militari*, ce qui prouve que ce traité était assez étendu.

La cavalerie est appelée les ailes de l'armée, parce qu'elle est placée à droite et à gauche des légions comme les ailes sur les corps de l'oiseau. Il y a dans une légion soixante centuries, trente manipules, dix cohortes.

Il semble, d'après ces diverses citations, que l'auteur avait l'habitude de bien préciser ses indications en s'attachant à recueillir les formules et les actes anciens. C'est pour cela que Tite-Live, qui le cite à propos d'une vieille coutume des Volsiniens [1], l'appelle *diligens talium monumentorum auctor*. Mais, si cette exactitude est digne d'éloge, elle n'indique pas que Cincius ait fait preuve dans le style et la composition de ses ouvrages de qualités très supérieures à celles de Fabius Pictor.

II

On croirait volontiers que les hommes éloquents durent être alors plus nombreux et plus habiles dans leur art que les historiens ne l'étaient dans le leur. L'éloquence politique n'avait-elle pas, depuis longtemps déjà, trouvé dans le Sénat et dans le Forum deux théâtres principaux d'action, où, au milieu de conditions différentes et devant des auditoires on ne peut plus dissemblables, elle eût dû s'exercer avec une habileté et une expérience de jour en jour plus éprouvées? Les sujets qui s'offraient à elle, d'un côté comme de l'autre, ne comportaient-ils pas tout l'intérêt que réclame l'art oratoire? Dans le Sénat, cette assemblée où figuraient les hommes qui avaient rempli les plus hautes fonctions de l'État, où régnait une telle majesté que les députés des nations étrangères étaient parfois tentés d'y voir une réunion de rois, chacun, selon son rang, ne devait-il point

(1) Tit. Liv., VII, 3.

prendre la parole, y donner en termes clairs, mesurés et fermes, son avis sur les questions à l'ordre du jour? Et quelles questions que celles qui décidaient de la paix ou de la guerre, des traités onéreux à imposer aux peuples vaincus, de la répression des révoltes, et parfois, comme après la bataille de Trasimène[1], du sort de plusieurs milliers de citoyens romains, dont les femmes, les enfants, les parents, les amis, groupés au dehors, sollicitaient la grâce par leurs larmes et leurs gémissements! Dans le Forum également, devant cette multitude turbulente et mobile, si facile à se soulever par moments, mais qu'au fond n'abandonnait presque jamais le respect du droit et de la légalité, quels effets ne pouvaient produire tantôt une parole éclatante et mouvementée, tantôt un sage conseil venant à propos, dans ces longues luttes entre plébéiens et patriciens, où, sous la forme de questions religieuses, se discutaient avec tant d'acharnement les grandes questions de l'égalité civile et politique!

Cependant, malgré tant de circonstances favorables au développement de l'éloquence, les Romains se contentèrent, durant des siècles, des qualités instinctives que porte en soi tout homme qui prend une part active à la vie des grandes assemblées délibérantes; ils n'y joignirent pas les qualités artistiques que donnent le long travail de la préparation et l'étude des modèles. Nous devons en être certains Car Cicéron, qui énumère toujours avec plaisir les gloires littéraires de son pays, se montre fort embarrassé, lorsqu'il cherche à préciser, dans le Brutus[2], les véritables commencements de l'art oratoire à Rome. S'il attribue quelque éloquence à certains personnages des cinq premiers siècles, c'est uniquement parce qu'il juge qu'ils n'auraient pu jouer un si grand rôle historique sans avoir le don de la parole; après avoir parlé d'eux, il a soin d'ajouter immédiatement: « Toutefois, je ne crois pas avoir

(1) Tit. Liv., XXII, 50-60.

(2) *Brutus*, ch. 14. Cf. Introduction de M. J. Martha (p. XVII, sqq. éd. 1892).

lu nulle part qu'ils aient passé pour des orateurs... *sed eos oratores habitos esse, nihil sane mihi legisse videor.* »

Il se prononce avec un peu moins d'hésitation sur ceux qui suivent. Ainsi C. Flaminius qui, pendant son tribunat, fit ordonner par une loi le partage des terres conquises dans la Gaule et le Picénum, et qui, étant consul, fut tué à la bataille de Trasimène, « passa, dit-il, pour avoir exercé par la parole une grande influence sur le peuple ». Il en fut de même du grand Fabius et de Q. Métellus qui, durant la seconde guerre punique, fut consul avec L. Véturius Philo. Ces deux personnages avaient laissé le souvenir d'oraisons funèbres [1] qui n'avaient pas moins contribué à leur réputation d'éloquence que leurs discours politiques. Mais, non seulement il ne nous est rien resté de tous les discours de ces hommes célèbres, il n'y avait même plus, déjà au temps de Cicéron, dans aucun écrit de leurs contemporains le moindre témoignage authentique qui pût constater leur mérite oratoire. « Le premier Romain, conclut Cicéron, qui, d'après des témoignages certains, ait eu le talent et la renommée d'un homme éloquent, est M. Cornélius Céthégus. Ennius certifie son éloquence, et c'est, selon moi, un témoin auquel nous pouvons nous en rapporter. Car lui-même avait entendu Céthégus, et celui-ci était mort au moment où il écrivait; on n'a aucune raison de penser que l'amitié l'ait fait parler contrairement à la vérité [2] ».

(1) C. Cæcilius Métellus prononça l'oraison funèbre de son père L. Métellus; c'était, si l'on en juge par ce qu'en dit Pline (*Hist. nat.*, VII, 44), un discours qui, comme la plupart des compositions de ce genre, donnait beaucoup à l'emphase. Celle que Fabius prononça en l'honneur de son fils, déjà personnage consulaire, était d'un caractère plus sobre. Cicéron (*De Senect.*, 4) en met l'éloge dans la bouche de Caton, et Plutarque en reconnaît le mérite. « L'éloquence de Fabius, dit-il, était conforme à sa vie. Dans ses discours point d'afféterie, point d'ornements frivoles, mais un bon sens naturel abondant en pensées profondes qui le faisaient comparer à Thucydide. On en a conservé un prononcé devant le peuple, l'oraison funèbre de son fils, mort après avoir été consul. » *Vie de Fabius*, 1.

(2) *Brutus*, ch. 15.

Or, voici les paroles d'Ennius : « On donna pour collègue à Tuditanus un orateur au doux langage, M. Cornélius Céthégus, fils de Marcus ; »

Additur orator Corneliu'suaviloquenti
Ore Cethegus Marcu'Tuditano collega,
Marci filius...

et le poète ajoute : « Ceux qui vivaient à Rome en ce temps-là disaient qu'il était la fleur du peuple romain ; »

Is dictus [ollis] popularibus olim,
Qui tum vivebant homines, atque ævum agitabant,
Flos delibatus populi...

« C'était, dit-il encore en employant une expression étrange, la moelle de la Persuasion »,

Suadæque medulla [1].

Sans ce témoignage unique d'Ennius, remarque avec raison l'auteur du Brutus, le temps, en faisant du talent oratoire de Céthégus ce qu'il a fait sans doute de beaucoup d'autres, l'aurait enseveli dans un éternel oubli.

Ainsi des premières années du sixième siècle de Rome nous ne possédons, en fait de prose, qu'un échantillon médiocre de l'histoire incolore de Fabius Pictor, avec quelques fragments du même genre de Cincius Alimentus, et si ce siècle tout entier ne nous avait laissé que de pareils

(1) Tom. I, p. 259. — « Ennius, dit Cicéron, a appelé *Suada* ce que les Grecs nomment πειθώ, c'est-à-dire la *Persuasion*, fille de l'Éloquence. Cette déesse, au dire d'Eupolis, se plaisait à reposer sur les lèvres de Périclès : Ennius dit que notre orateur en était la *moelle*. » Sénèque (*Epist. ad Lucil.*, XXII), en parlant de ces vers d'Ennius, cités par Cicéron, se montre assez irrespectueux envers les deux, ne s'étonnant pas qu'il se soit trouvé un homme capable de faire de pareils vers, puisqu'il s'en trouve un capable de les louer. Mais Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XII, 2) reprend vivement Sénèque à cette occasion et l'appelle un sot et un mauvais plaisant, *inepti et insubidi hominis joca*, sans rien dire toutefois qui justifie cette expression de *Suadæ medulla*, que nous nous contentons de trouver étrange.

débris, nous serions en droit d'en trouver l'étude bien aride. Mais tout à coup se présente à nous la grande figure de Caton l'Ancien, à la fois orateur, historien, écrivain agronome et économiste, l'ennemi acharné des Scipions et des mœurs nouvelles, le contempteur de la poésie et des arts, le persécuteur intraitable des philosophes et des rhéteurs grecs, le type le plus caractéristique du vieux Romain.

III

Né à Tusculum[1], en 234 av. J.-C.[2], MARCUS PORCIUS CATO[3] avait hérité de son père une propriété médiocre. De sa modeste maison il pouvait voir la chaumière et les sept arpents dont s'était composé l'ancien patrimoine du vertueux Curius Dentatus, et c'était ce grand homme qu'on lui proposait pour modèle lorsqu'il était enfant. Il se livra avec ardeur aux travaux des champs, y acquit de bonne heure, avec la connaissance des notions spéciales à l'exploitation de la terre, la vigueur physique nécessaire au soldat, dès l'âge de dix-sept ans, fit sa première campagne, servit dans l'armée de Fabius Maximus Cunctator contre Annibal, et combattit à Capoue et à Tarente[4]. De retour dans son petit domaine du pays des Sabins, il partagea son

(1) Sur la vie de Caton voir : Plutarque, Cornélius Népos, Cicéron, puis, W. Drumann, *Gesch. Roms.* V, p. 97-148; W. E. Weber, *De... Catonis vita et moribus*, Bremen, 1831; Th. Renwall, *De Catone censorio*, Helsingfors, 1845; A. Wagener, *Dissertation sur M. Porc. Caton*. Bonn, 1849; D. Lame, *De Catone censorino oratore*, thèse p. le doctorat ès lettres, Dijon, 1872, p. 5-22; O. Jäger, *M. Porc. Cato*, Halle, 1870; G. Kurth, *Caton l'Ancien*, Liège, 1872.

(2) Cic., *De Orat.* III, 33.

(3) On lui donna plus tard pour le distinguer de Caton d'Utique, le surnom de *Priscus* ou *Superior* (l'Ancien). Il reçut aussi les surnoms de *Censor*, *Censorius*, *Orator*.

(4) Plut., *Vie de Cat.*, 1; Cic., *De Senect.*, 4.

temps entre l'agriculture et le droit, les seuls arts qui, avec la guerre, parussent dignes d'un homme libre aux yeux des Romains primitifs. Dur pour lui-même et dur à ses esclaves, il se levait avant l'aube, les excitait au travail et leur en donnait l'exemple, partageant leur pain noir et leur eau vinaigrée, vêtu, l'hiver, d'une simple tunique, et, comme eux, restant nu, l'été, sous un soleil ardent. Dans l'intervalle de ses travaux rustiques, il courait les bourgs voisins, y plaidait en faveur de ses clients et exerçait déjà, au milieu de ces luttes quotidiennes de peu d'importance, l'éloquence mordante et agressive qu'il devait déployer un jour sur une scène plus vaste. Son esprit avisé, *catus*, était tout à fait en rapport avec son nom de Caton. L'activité et l'austérité de sa vie si conformes au vieux génie latin, mais qui n'étaient plus de mode, ne l'empêchaient pas d'ailleurs, de s'acquitter, à certains jours, des devoirs que créent les relations des amis et des voisins, et, quelque travail qu'il s'imposât, quelque simplicité qu'eût son intérieur, il n'était pas d'une telle rigidité qu'il ne sût trouver dans sa vie quelques heures à consacrer aux conversations agréables et au plaisir. Quand il recevait des hôtes ou qu'il allait chez eux, il devenait un convive plein d'entrain, qui ne dédaignait même pas de jouer son coup de dés et de faire honneur à la table[1]. Tant de qualités avaient attiré sur lui la bienveillante attention d'un de ses voisins de campagne, le patricien Valérius Flaccus, qui lui promit

(1) Aussi, dans le *De Senectute*, Cicéron prête-t-il à Caton, devenu vieux, l'éloge du plaisir qu'il est permis aux vieillards de goûter aux banquets : « Quant à moi, lui fait-il dire (ch. 14), j'aime ces banquets prolongés pour le plaisir de la conversation... J'aime, j'en conviens, les royautés de table selon l'usage ancien, établies par nos pères, et le discours prononcé, la coupe à la main, par le roi du festin... J'aime, comme les convives du banquet de Xénophon, à boire dans ces petits verres qui humectent seulement le gosier... Mes voisins et moi, nous nous réunissons chaque jour, et tout en discourant sur divers sujets, nous prolongeons ces réunions dans la nuit aussi tard que possible. » De là cette plaisanterie d'Horace (Od. III, 21) :

Narratur et prisci Catonis
Sæpe mero incaluisse virtus ;

de l'appuyer de tout son crédit s'il venait à Rome. Il y vint, et dans ce campagnard aux cheveux roux, à la mine farouche, qui traversait la ville nu-pieds avec une méchante toge, qui ne craignait pas de s'élever avec énergie et dans le Forum et dans les tribunaux contre tous les vices du temps, le peuple reconnut tout de suite un des ennemis les plus hardis que pourrait jamais rencontrer l'aristocratie. Bien que, dans ses virulentes boutades, Caton admonestât plus d'une fois le peuple lui-même, celui-ci, sans se croire obligé pour cela de se rendre à la sévérité de ses leçons, approuvait la sincérité de ses paroles et applaudissait à la véhémence de ses discours. La réputation qu'il s'acquit ainsi, non moins que la protection de Valérius Flaccus, fit qu'avant l'âge de trente ans, bien qu'il fût homme nouveau, il arriva au tribunat légionnaire. Il servit alors, en cette qualité de tribun, sous le consul Claudius Néron. Peu après, il fut nommé questeur de Scipion, qui préparait en Sicile son expédition d'Afrique.

Ce fut là, d'après Plutarque, que se firent jour les premiers symptômes de la grande lutte que ces deux hommes illustres soutinrent l'un contre l'autre pendant toute leur vie. On n'eût pu d'ailleurs imaginer deux caractères plus opposés. Scipion, ami du luxe et de toutes les délicatesses de la vie, grand admirateur des poètes et des artistes de la Grèce, était le représentant le plus avéré de la civilisation nouvelle ; il était en même temps à la tête de cette noblesse impérieuse et avide, dont la fortune, grandissant avec les conquêtes de l'État, absorbait peu à peu les petites propriétés et détruisait la classe moyenne en la ruinant ; qui, par l'augmentation de ses esclaves, annihilait le travail des ouvriers libres et des petits cultivateurs, réduits

plaisanterie répétée par J. B. Rousseau (Od. II, 2) :

La vertu du vieux Caton,
Chez les Romains tant prônée,
Était souvent, nous dit-on,
De Falerne enluminée.

à se réfugier dans la ville pour y former une population oisive et affamée; et qui enfin, enorgueillie de ses succès et de ses richesses, ne reconnaissait plus que difficilement la loi essentielle de la République par laquelle était proclamée l'égalité de tous les citoyens. Caton, au contraire, affectait des mœurs rustiques; il ne perdait aucune occasion de condamner l'influence envahissante de la race hellénique, « race perverse et indisciplinable, disait-il, dont, à coup sûr, les connaissances devaient répandre une corruption universelle; »

Nequissimum et indocile genus illorum : et hoc puta vatem dixisse : quandocumque ista gens suas litteras dabit, omnia corrumpet[1];

et, en même temps, son rôle politique l'avait jeté entre ce peuple, qui se dégradait dans l'inaction, qu'il tentait de rappeler au travail, et ces nobles insolents, qu'il poursuivait de toute son énergie pour les réduire à l'égalité.

Arrivé à Syracuse, il trouva son général qui, tout en s'occupant des préparatifs de la guerre, se livrait, au milieu d'une véritable cour de poètes et de rhéteurs grecs, à des dépenses qu'il ne pouvait approuver. Il lui adressa des remontrances qui furent rejetées avec dédain, Scipion répondant « qu'il n'avait pas besoin d'un questeur si exact et qu'il devait compte à la République de ses actions mais non de ses dépenses[2] ». Aussi Caton, de retour à Rome, se mit-il à lui reprocher amèrement de corrompre la discipline, de dissiper l'argent du trésor public et d'adopter les mœurs efféminées de la Grèce. Il obtint même qu'une enquête fût faite à ce sujet; mais ceux qui en furent chargés, s'étant laissé subjuguer par la gracieuse réception que leur fit Scipion, revinrent de leur mission en célébrant les louanges du jeune chef d'armée.

On n'en sut pas moins gré à Caton de la fermeté qu'il avait montrée. Peu après, il fut nommé édile du peuple,

(1) Plin., *Hist. nat.*, XXIX, 7.
(2) Plut., *Vie de Caton*, ch. 3.

puis préteur en même temps que L. Cornélius Mérula, M. Claudius Marcellus et C. Helvius, avec qui il célébra les jeux plébéiens et offrit, à cette occasion, un festin solennel à Jupiter. Quand les provinces furent tirées au sort, la Sardaigne lui échut et il y partit avec ordre d'enrôler parmi les alliés 3,000 fantassins et 200 cavaliers[1]. Il s'y distingua par sa justice, sa sévérité et son désintéressement, « chassant de l'île, dit Tite-Live[2], tous les usuriers et diminuant ou supprimant complètement les frais mis ordinairement à la charge des alliés pour l'entretien des préteurs. » Dès qu'il en revint, l'année suivante, il brigua le consulat et l'obtint avec son ami Valérius Flaccus[3].

Une question futile avait pris alors une gravité exceptionnelle au point d'agiter le Sénat et de troubler la ville tout entière. Il s'agissait de la loi Oppia qui défendait aux matrones d'avoir plus d'une demi-once d'or, de porter des vêtements de diverses couleurs et de faire usage de chars en ville, si ce n'est à l'occasion de sacrifices publics. Plusieurs citoyens des plus nobles familles se portaient défenseurs ou adversaires de la loi. « Le Capitole, raconte Tite-Live[4], était rempli d'une foule d'hommes partagés en deux camps. Les matrones elles-mêmes, que n'arrêtait plus aucune considération, ni modestie, ni soumission aux ordres de leurs maris, sortaient de leurs maisons; elles assiégeaient les rues de la ville, les avenues du Forum, conjuraient les hommes qui s'y rendaient de ne pas s'opposer à ce que, dans un moment où la République était florissante et où la fortune des particuliers s'augmentait de jour en jour, on rendît aux dames leurs anciennes parures. Ces rassemblements de femmes devenaient chaque matin plus considérables; il en arrivait des villes et des bourgs du voisinage. Déjà même elles avaient l'audace d'aborder et de solliciter les consuls, les préteurs et les autres magistrats.

(1) Tit. Liv., XXXII, 7 et 8.
(2) Tit. Liv., XXXII, 27.
(3) En 195 av. J.-C. — Cf. Cic., *Brutus*, 15.
(4) Tit. Liv., XXXIV, 1.

Mais elles trouvèrent dans l'un des deux consuls, M. Porcius Caton, un adversaire inflexible qui parla pour le maintien de la loi qu'on proposait d'abroger. » A la suite de la curieuse peinture de la ville bouleversée par une question si mesquine, Tite-Live prête un long discours au consul Caton ; mais c'est là, chez l'historien, une de ces nombreuses harangues dans lesquelles, sans modifier le ton et le sens général des discours réellement tenus, il ne se faisait pas faute d'en changer sensiblement les dispositions et les termes. Je ne crois pas devoir le citer. Il nous suffira de savoir que Caton prononça à cette occasion un plaidoyer d'autant plus important qu'il s'appliquait précisément à une de ces matières qui avaient le don d'exciter au plus haut point son éloquence caustique.

Caton, en effet, n'était pas seulement l'ennemi du luxe en général, il le poursuivait tout particulièrement chez la femme, dont il condamnait la somptueuse coquetterie, l'amour des richesses et l'empire pris trop souvent par elle sur son mari. Pour son compte, il avait méprisé la course à l'argent dans le mariage, préférant à une grosse dot l'épouse de bonne naissance et de parfaite honnêteté. Non moins que les poètes comiques qui, comme Plaute, lançaient, au théâtre, les plus vifs sarcasmes contre l'abus que d'orgueilleuses matrones faisaient de leur dot, il déplorait la liberté qui leur était laissée d'administrer leurs biens personnels. « La femme, disait-il, apporte-t-elle à son mari une dot importante, elle se réserve une somme considérable dont elle ne lui remet pas l'administration ; elle la lui prête ; et si plus tard elle le prend en haine, elle fait exercer contre lui par l'esclave dotal des poursuites et des répétitions. »

Principio nobis mulier magnam dotem attulit, tum magnam pecuniam recipit, quam in viri potestatem non committit; eam pecuniam viro mutuam dat; postea, ubi irata facta est, servum receptitium sectari atque flagitare virum jubet[1].

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.,* XVII, 6.

Aussi louait-il les Espagnols de ne pas donner de dot à leurs filles[1], et toutes les fois que, dans sa vie, il en rencontra l'occasion, il ne manqua jamais de parler en faveur des lois qui, en réduisant les droits somptuaires des femmes, étaient de nature à amoindrir leur rôle et leur importance. Fidèle aux vieilles mœurs, il disait que « la Romaine devait prendre pour parure, non l'or, ou les pierres précieuses, ou les élégantes et brillantes toilettes, mais la chasteté, l'amour conjugal, l'amour maternel, la douceur, la tempérance, les lois nationales, et les faits d'armes, les victoires, les trophées de son mari[2]. »

Toutefois son discours en faveur de la loi Oppia n'eut pas le résultat qu'il en attendait : les matrones sortirent victorieuses de ce grand combat et la loi fut abrogée. Il est vrai qu'elle avait été établie au moment où Annibal, campant à Capoue, mettait Rome au plus bas, et que, les temps étant changés, il n'y avait plus les mêmes raisons pour la maintenir.

Caton partit aussitôt pour l'Espagne, qui lui avait été assignée par le tirage au sort des provinces consulaires. Les peuples espagnols étaient en pleine effervescence : il y en avait encore de fidèles, mais qui se trouvaient assiégés dans leurs villes et allaient être forcés de trahir, s'ils n'étaient pas secourus à temps. La situation était même plus mauvaise que lors des premiers généraux romains; car ceux-ci avaient vu les populations, fatiguées de la domination carthaginoise, se livrer à eux; Caton les trouvait en possession de leur liberté et il lui fallait les remettre, pour ainsi dire, en servitude[3]. Il commença par renvoyer à Rome tous les fournisseurs en déclarant que la

(1) Prisc., VII.

(2) C'est la conclusion du discours que Zonaras (*Ann.*, IX, 17) met dans la bouche de Caton défendant la loi Oppia. Les uns (Duebner in *Jahn's neuen Jahrbüchern*, 1834, XI, 3, p. 280) pensent qu'elle est empruntée à Dion Cassius, d'autres (Bolhuis in *Comment. de M. Catone*, p. 156) y voient la fidèle traduction des paroles mêmes de Caton.

(3) Tit. Liv., XXXIV, 18.

guerre saurait bien entretenir la guerre : « *Bellum, inquit, se ipsum alet*[1]. » Et il déploya une vigueur, un talent hors ligne : « Affaires importantes et menus détails, dit Tite-Live, il voulut tout examiner, tout traiter par lui-même ; non content de prendre les dispositions et de donner les ordres nécessaires, il se chargea la plupart du temps de l'exécution. Personne ne fut soumis par lui à plus de rigueur et de sévérité que lui-même ; c'était entre lui et les derniers de ses soldats une lutte de frugalité, de veilles et de fatigues, sans autre distinction que l'honneur du commandement[2]. »

Grâce à un fragment de discours qui nous a été conservé par Aulu-Gelle, nous savons comment, dans cette guerre, il parlait aux officiers et aux chevaliers réunis autour de lui, quand il voulait leur faire prendre une résolution héroïque. Ce n'était pas aux grandes phrases qu'il avait recours ; il leur présentait l'idée du devoir dans toute sa simplicité :

Cogitate cum animis vestris : si quid vos per laborem recte feceritis, labor ille a vobis cito recedet, bene factum a vobis, dum vivetis, non abscedet ; sed si qua per voluptatem nequiter feceritis, voluptas cito abibit, nequiter factum illud apud vos semper manebit[3].

Pensez en vous-mêmes que si une belle action vous demande quelque peine, la peine cesse bien vite et le souvenir de la belle action vous suit le reste de votre vie ; au contraire, si, en vue du plaisir, vous commettez un méfait, le plaisir passera bientôt et le souvenir de votre méfait ne vous quittera jamais.

Nous tenons de Festus un autre fragment, dont la place n'a pas été déterminée, mais qui sans doute se rapportait à une allocution du même genre :

Jure, lege, libertate, republica communiter uti oportet, gloria atque honore, quomodo sibi quisque struxit[4].

(1) Id., XXXIV, 9.
(2) Id., XXIV, 18. — Cf. Festus, v. *navitæ*. Plin., *Hist. nat.*, XIV, 13 ; Frontin., *Strateg.*, IV, 3 ; Val. Max., IV, 3.
(3) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XVI, 1.
(4) Festus, v. *Struere*. H. Meyer, *Incert orat. fragm.*, 16.

Le droit, les lois, la liberté, la république, voilà ce qui appartient à tous également : quant à la gloire et à l'honneur, chacun n'en a que ce qu'il s'est acquis.

Ces harangues d'un caractère tout moral avaient le don de convaincre ses auditeurs. Leur valeur ne lui fit jamais défaut; il brisa la résistance des Espagnols par une série de victoires, emporta près de quatre cents villes ou bourgades, soumit tout le pays entre l'Èbre et les Pyrénées, établit un impôt considérable sur l'exploitation des mines de fer et d'argent, et reçut en récompense de ses succès les honneurs du triomphe.

Son consulat à peine terminé, il partit de nouveau, alla servir en Thrace comme lieutenant, puis en Thessalie et aux Thermopyles où il décida la victoire contre Antiochus en forçant avec une troupe choisie un des sommets de l'Œta. Le consul le récompensa de ce haut fait en le chargeant de porter lui-même au Sénat la nouvelle de la victoire[1].

IV

Cependant Scipion, à la tête de l'aristocratie, exerçait sa puissance à Rome. Nævius, le poète comique ami des plébéiens, pour l'avoir attaqué sur le théâtre ainsi que les Métellus, était jeté en prison[2], et c'est à peine si Plaute osait dans une de ses comédies faire une allusion discrète au malheur de son vieux confrère, afin d'implorer impunément sa grâce[3]. Un fait qui témoigne mieux que les autres combien les nobles d'alors supportaient impatiemment l'égalité démocratique, fut l'assignation aux sénateurs de

(1) Tit. Liv., XXXVI, 21. Cf. Plut., *Vie de Caton,* 14.
(2) Cf. Tom. I, p. 195.
(3) *Miles gloriosus*, II, 2, 56.

places particulières au théâtre. Cette innovation ne se produisit point sans récriminations. « Depuis l'origine, disait-on, les spectateurs avaient été confondus. Pour quel motif subit les patriciens ne voulaient-ils plus se trouver dans l'amphithéâtre mêlés aux plébéiens, pourquoi le riche dédaignait-il le voisinage du pauvre? C'était là une innovation injurieuse qui n'était encore venue à l'esprit des sénateurs d'aucune nation[1]. » Le mécontentement causé par une telle mesure porta un premier coup à la popularité de Scipion. Il regretta de l'avoir conseillée, mais il était trop tard, et quand il sollicita (en 192) le consulat pour son ami Lælius et son gendre Scipion Nasica, leur double candidature échoua. Caton, de retour à Rome, prit dès lors la direction de ceux qui désiraient l'abaissement de cette trop puissante famille et ne cessa plus, selon l'énergique expression de Tite-Live, « d'aboyer » contre l'homme dont il avait été le questeur en Sicile. Il l'accusa constamment d'avoir détourné des fonds appartenant à l'État, l'assimilant ainsi à ces concussionnaires dont il mettait volontiers l'heureuse fortune en parallèle avec le malheureux sort des voleurs ordinaires :

Fures privatorum furtorum in nervo atque in compedibus ætatem agunt : fures publici in auro atque purpura[2].

Ceux qui volent les particuliers passent leur vie en prison et dans les fers ; les voleurs de l'État vivent dans l'or et dans la pourpre.

A son instigation, les tribuns Pétilius portèrent contre Scipion une accusation de détournement de quatre millions de sesterces et le sommèrent de s'en expliquer. L'Africain fit apporter son livre de comptes par son frère Lucius, et, sous les yeux du Sénat, le mit en pièces, indigné qu'après avoir fait entrer dans le trésor public plus de deux cents

(1) Tit. Liv., XXXIV, 54.

(2) Fragment, conservé par Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XI, 18), d'un discours prononcé par Caton contre les concussionnaires et intitulé *De præda militibus dividunda, Sur le butin à distribuer aux soldats.*

millions de sesterces, on vint lui en réclamer quatre[1]. Alors un autre tribun, du nom de Nævius, paraît-il, intervint et l'appela devant le peuple pour se disculper d'avoir vendu la paix à Antiochus. Au jour marqué, Scipion comparut au milieu d'un nombreux cortège d'amis et de clients. Lorsqu'il fut arrivé à la tribune et que l'on eut fait silence, il prononça son apologie qu'il termina par ces paroles textuelles :

Memoria, Quirites, repeto, diem esse hodiernum, quo Hannibalem Pœnum imperio vestro inimicissimum magno prœlio vici in terra Africa, pacemque et victoriam vobis peperi insperabilem : non igitur simus adversum deos ingrati ; sed censeo, relinquamus nebulonem hunc, eamus nunc protinus Jovi optimo maximo gratulatum[2].

Je me rappelle, Romains, qu'à pareil jour, j'ai vaincu, sur la terre d'Afrique, dans une grande bataille, le Carthaginois Annibal, l'ennemi le plus acharné de votre puissance, et que je vous ai procuré une paix et un triomphe inespérés. Ne soyons donc pas ingrats envers les dieux. Mon avis est de laisser là ce misérable et d'aller d'ici, à l'instant même, offrir des actions de grâces à Jupiter très bon et très grand.

Tite-Live, selon son habitude d'embellir la rude simplicité des vieux documents, donne à la harangue de Scipion une forme différente[3], mais ce texte est garanti par Aulu-Gelle

(1) Tit. Liv., XXXVIII, 55.

(2) Aul. Gel., *Noct. Att.*, IV, 18.

(3) La voici : « Tribuns du peuple et vous, Romains, c'est à pareil jour que, combattant en Afrique Annibal et les Carthaginois, j'ai remporté sur eux une grande victoire. Ainsi, comme il est juste de surseoir aujourd'hui aux discussions et aux procès, je vais de ce pas au Capitole saluer Jupiter très bon, très grand, Junon, Minerve, et toutes les autres divinités tutélaires du Capitole et de la citadelle, je vais leur rendre grâces de m'avoir, en ce jour comme dans beaucoup d'autres, donné la pensée et le pouvoir de bien servir la République Que ceux d'entre vous, Romains, qui le peuvent, viennent avec moi et demandent aux dieux d'avoir toujours des chefs qui me ressemblent. Car, si depuis ma dix-septième année jusqu'à ma vieillesse, vos honneurs ont constamment prévenu mes années, de mon côté j'ai devancé vos honneurs par mes services. » XXXVIII, 51.

et nous dépeint très bien l'Africain dans toute sa morgue aristocratique. Il prouve d'ailleurs que celui-ci n'était pas inexpérimenté à manier la parole. Son mouvement d'éloquence hautaine entraîna la foule, qui, délaissant les tribuns, le suivit au Capitole et de là jusque chez lui.

L'accusation toutefois n'était que différée. Scipion le comprenait, et, pour n'avoir pas à comparaître de nouveau, il se retira à Liternum. Le jour de l'assignation venu, il fit défaut et prétexta une maladie. Mais les Pétilius, poussés par Caton, n'acceptaient pas cette excuse, n'y voyant qu'un effet de ce même orgueil qui lui avait fait quitter le tribunal pour enlever à ses juges la liberté de le juger, et ils se montraient disposés à le ramener de force à Rome, lorsque Tibérius Sempronius Gracchus, alors tribun du peuple, malgré son inimitié personnelle contre l'Africain, protesta avec véhémence contre un tel acte à l'égard d'un général qui avait rendu de si grands services à l'État. « Eh quoi ! s'écriait-il, ni les services rendus, ni les honneurs mérités n'assureront donc jamais aux grands hommes un asile inviolable et comme sacré, où ils puissent, sinon entourés d'hommages, du moins à l'abri des insultes, reposer leur vieillesse ! [1] » Nous n'avons aucun fragment authentique du discours original de Sempronius, mais Cicéron parle de lui comme d'un homme aussi éloquent que vertueux [2], et nous devons croire qu'il se montra ce jour-là très persuasif; car ses paroles firent impression sur les accusateurs eux-mêmes, et Tite-Live raconte que les sénateurs vinrent ensuite le féliciter en corps du succès qu'il avait obtenu. Toujours est-il que la liberté de l'Africain ne fut plus inquiétée et qu'il vécut désormais à Liternum, au milieu de quelques amis, au nombre desquels figurait souvent le poète Ennius, celui-là précisément que Caton avait

(1) Tit. Liv., XXXVIII, 53.

(2) « Quem civem quem gravem tum etiam eloquentem constat fuisse. » *Brutus*, ch. 20. Il est vrai qu'ailleurs (*De Orat.*, I, 9) Cicéron dit de lui « haudquaquam eloquens », mais c'est alors en rapprochant son éloquence de celle de ses deux fils.

amené de Sardaigne[1] sans se douter qu'il devenait ainsi lui-même l'introducteur à Rome du plus grand poète de son époque.

Ce Sempronius, qui devait plus tard recevoir pour femme la fille de Scipion, la célèbre Cornélie, et devenir le père des deux orateurs fameux, Tibérius et Caïus Gracchus, était un grand caractère. La vieille constitution romaine et l'ancienne religion[2] trouvaient en lui un zélé défenseur; il poursuivait dans ses discours les exactions des publicains et tâchait d'obtenir une loi qui refoulât les affranchis dans une seule tribu, luttant à la fois contre l'aristocratie nouvelle et la foule étrangère pour laisser en possession du Forum ce qui restait encore du vrai peuple romain. Caton estimait beaucoup sa nature droite et inflexible; mais il y avait entre eux dissentiment au sujet des Scipions. Sempronius, comme Caton, était l'ennemi de l'Africain; mais Caton, dans son opiniâtreté et sa rude ténacité, ne connaissait aucun ménagement, tandis que Sempronius agissait et parlait avec plus de mesure et de dignité.

On le vit bien après la retraite de l'Africain à Liternum. Caton, toujours intraitable, fit reprendre l'accusation contre le frère, Lucius Scipion, surnommé l'Asiatique. Celui-ci, poursuivi par le tribun du peuple C. Minucius Augurinus, fut condamné à une amende, et ne pouvant la payer, il se vit menacé de la prison, s'il ne présentait pas de répondants. Publius Scipion l'Africain fit alors appel au collège des tribuns, les priant de soustraire à la violence de leur collègue un personnage honoré du consulat et du triomphe. Mais huit tribuns, ayant examiné la cause, portèrent le décret suivant, dont Aulu-Gelle affirme[3] avoir

(1) Cf. Tom. I, p. 219.

(2) Cic., *ad Quint.*, II, 2; *De nat. Deor.*, II, 4.

(3) *Noct. Att.*, VII, 19. — Tite-Live raconte la chose un peu différemment; il fait intervenir Scipion Nasica au lieu de Scipion l'Africain, suivant en cela sans doute la version de Valérius Antias qui, en opposition avec l'autorité des Annales, prétendait, au dire d'Aulu-Gelle, que l'intervention de Tib. Sempronius Gracchus en faveur de l'Asiatique n'avait eu lieu qu'après

pris le texte authentique dans le recueil des anciennes Annales :

Quod P. Scipio Africanus postulavit pro L. Scipione Asiatico fratre, quum contra leges contraque morem majorum tribunus plebei, hominibus accitis, per vim, inauspicato, sententiam de eo tulerit, mulctamque nullo exemplo irrogaverit, prædesque eum ob eam rem dare cogat, aut si non det, in vincula duci jubeat; ut eum a collegæ vi prohibeamus; et quod contra collega postulavit, ne sibi intercedamus, quo minus suapte potestate uti liceat : de ea re nostrum sententia omnium data est : si L. Cornelius Scipio Asiaticus collegæ arbitratu prædes dabit, collegæ, ne eum in vincula ducat, intercedemus; si ejus arbitratu prædes non dabit, quominus collega sua potestate utatur, non intercedemus.

Attendu que P. Scipion l'Africain, réclamant en faveur de son frère L. Scipion l'Asiatique, se plaint que, contrairement aux lois et à la coutume des ancêtres, dans une assemblée d'hommes réunis à cet effet, violemment et sans le concours des auspices, un tribun du peuple a condamné son frère, a prononcé contre lui une amende sans exemple, et exige de lui pour ce motif des répondants, faute de quoi il le menace de la prison; attendu qu'il nous prie de défendre son frère contre la violence de notre collègue; et attendu d'autre part que notre collègue nous prie de ne pas intervenir et de lui laisser l'usage de son droit; voici la décision que nous prenons à l'unanimité : Si L. Scipion l'Asiatique fournit les répondants que veut notre collègue, nous nous opposerons à son emprisonnement; s'il ne les fournit pas, nous ne nous opposerons pas à ce que notre collègue use de son pouvoir.

Ce décret donnait gain de cause à Minucius Augurinus. Mais alors intervint, comme tribun aussi, T. Sempronius Gracchus. « Je jure, s'écria-t-il, que, de même qu'auparavant, je suis aujourd'hui l'ennemi des Scipions et que je ne cherche nullement à me faire ici un mérite auprès d'eux. Mais je ne souffrirai pas que dans cette même prison où

la mort de l'Africain. Mais le nom de l'auteur de l'appel au collége des tribuns nous importe peu : le fond reste le même et, dans tous les cas, le texte que nous citons garde sa valeur.

j'ai vu l'Africain conduire des rois et des généraux ennemis, on conduise son frère. » Et il exprima son veto en ces termes, qui nous ont été conservés par Aulu-Gelle, tels qu'ils les avait extraits des Annales :

Cum L. Cornelius Scipio Asiaticus triumphans hostium duces in carcerem conjectaverit, alienum videtur esse a dignitate reipublicæ, in eum locum imperatorem populi romani duci, in quem locum ab eo conjecti sunt duces hostium. Itaque L. Cornelium Scipionem Asiaticum a collegæ vi prohibeo.

Attendu que L. Cornélius Scipion l'Asiatique a ramené en triomphe et jeté dans notre prison les chefs des ennemis, et qu'il serait indigne de la majesté de la République de conduire le général du peuple romain dans ce lieu même où ont été jetés par lui les chefs des ennemis; par ce motif, je m'oppose à toute violence de mon collègue contre L. Cornélius Scipion l'Asiatique.

L. Scipion ne fut donc pas emprisonné. Mais tous ses biens furent saisis. Il est vrai que, loin d'y montrer la trace des largesses d'Antiochus, le produit de la vente ne put réaliser l'amende fixée; ses parents durent lui racheter les objets de première nécessité [1].

V

Ainsi Caton avait réussi à humilier les Scipions et, en eux, toute la noblesse. Un grand événement vint accroître encore son autorité en montrant les dangers incalculables dans lesquels les mauvaises mœurs pouvaient jeter la République. Le consul Posthumius (en l'an 186) découvrit une vaste association qui n'affectait une forme mystérieuse et religieuse que pour livrer plus sûrement tous ses mem-

(1) Tit. Liv., XXXVIII, 60.

bres au crime et à la débauche. Les *Bacchanales*, tel était le nom des réunions des initiés, s'étaient instituées secrètement à Rome et dans toutes les villes voisines, et de cette école de dépravation, « de ce sanctuaire du crime (*sacrario*), dit Tite-Live [1], sortaient, avec l'impureté de mœurs scandaleuses, les faux témoignages, les actes et les testaments supposés, les dénonciations calomnieuses, les empoisonnements et les meurtres. » Une enquête fut ordonnée; Caton, après avoir prononcé dans cette circonstance un discours que cite Festus [2], vint, de tout son pouvoir, en aide au consul. Deux mille empoisonneurs furent condamnés : plus de trois mille initiés tombèrent sous la hache; un grand nombre de femmes furent exécutées par leurs proches dans l'intérieur de leurs maisons. Enfin, le Sénat interdit ces fêtes infâmes par un décret sévère; car ce sénatus-consulte a été retrouvé en 1640, dans l'ancien Brutium, en Calabre, sur une table d'airain que l'on voit aujourd'hui au musée de Vienne, et il a été plusieurs fois réimprimé. Monument authentique de la vieille langue latine, il est d'autant plus curieux que, par rang d'ancienneté parmi les inscriptions, il vient immédiatement après celle du tombeau des Scipions et de la colonne de Duillius, dont il a été question dans le livre premier [3]. Je me reprocherais de le passer sous silence, et, vu son importance, malgré la longueur du texte assez aride qu'il présente, je crois devoir, par exception, le transcrire ici tout entier [4].

Q. Marcius L. f. S (p). Postumius L. f. cos. senatum consoluerunt

(1) Tit. Liv., XXXIX, 8-19.

(2) Festus, v. *præcem*. Cf. Meyer, *Orat. roman. fragm.*, p. 54, éd. 1842 Quelques autres critiques, il est vrai, pensent que ce discours, intitulé *De conjuratione*, n'aurait été prononcé par Caton qu'un peu plus tard, à l'occasion d'infractions au sénatus-consulte. Quoi qu'il en soit, on ne saurait mettre en doute l'aide apportée par lui au consul Posthumius en de telles circonstances.

(3) Tom. I, p. 177 sqq.

(4) Je donne le texte de J. Wordsworth, *Fragm. and specim. of early latin*, Oxford, 1874, in-8 de XXX-679 p. (p. 172-173.)

n. Octob. apud ædem | Duelonai. Sc(ribendo) arf(uerunt) M. Claudi(us) M. f. L. Valeri(us) P. f. Q. Minuci(us) C. f. — De Bacanalibus quei foideratei | esent ita exdeicendum censuere. Neiquis eorum Bacanal habuise velet. Sei ques | esent quei sibei deicerent necesus ese Bacanal habere, eeis utei ad pr(ætorem) urbanum | Romam venirent deque eeis rebus, ubei eorum ver*b*a audita esent, utei senatus | noster decerneret, dum ne minus senatorbus C adesent, *quom* ea res cosoleretur. | Bacas vir nequis adiese velet ceivis Romanus neve nominus Latini neve socium | quisquam, nisei pr(ætorem) urbanum adiesent, isque *d*e senatuos sententiad, dum ne | minus senatoribus C adesent, quom ea res cosoleretur, iousis*e*t. Ce*n*suere. | Sacerdos nequis vir eset. Magister neque vir neque mulier quisquam eset. | Neve pecuniam quisquam eorum comoine*m* *h*abuise ve*l*et, neve magistratum | neve pro magistratu*d* neque virum *neque mu*lierem quiquam fecise velet. | Neve posthac inter sed coniouras*e* *nev*e comvovise, neve conspondise | neve compromesise velet, neve quisquam fidem inter sed dedise velet. | Sacra in *o*quoltod ne quisquam fecise velet, neve in poplicod neve in | preivatod neve extrad urbem sacra quisquam fecise velet, nisei | pr(ætorem) urbanum adieset isque de senatuos sententiad, dum ne minus | senatoribus C adesent, quom ea es cosoleretur, iousis*e*t. Censuere. | Homines plous V oinvorsei virei atque mulieres sacra ne quisquam | fecise velet, neve inter ibei virei plous duobus mulieribus plous tribus | arfuise velent, nisei de pr(ætoris) urbani senatuosque sententiad, utei suprad | scriptum est. — Haice utei in coventionid exdeicatis ne minus trinum | noundinum; senatuosque sententiam utei scientes esetis, eorum | sententia ita fuit : sei ques esent, quei arvorsum ead fecisent, quam suprad | scriptum est, eeis rem caputalem faciendam censuere; atque utei | hoce in tabolam ahenam inceideretis, ita senatus aiquom censuit; | uteique eam figier ioubeatis ubei facilumed gnoscier potisit; atque | utei ea Bacanalia, sei qua sunt, exstrad quam sei quid ibei sacri est, | ita utei suprad scriptum est, in diebus X, quibus vobis tabelai datai erunt, | faciatis utei dismota sient IN AGRO TEURANO [1].

(1) Ce territoire *teuranien* est le pays même où a été découverte la plaque de bronze dite table de Cigala, du nom du propriétaire du terrain où elle a été trouvée. Les mots *in agro teurano* évidemment ne faisaient pas partie du décret général : laissée en blanc, la place qu'ils occupent, était remplie, dans chaque localité, par le nom qu'y mettaient les magistrats chargés d'exécuter le sénatus-consulte.

Q. Marcius, fils de Lucius, S. Postumius, fils de L., consuls, ont consulté le Sénat, aux nones d'octobre, dans le temple de Bellone. A la rédaction du sénatus-consulte ont assisté : M. Claudius, fils de M.; L. Valérius, fils de P.; Q. Minucius, fils de C. — C'est l'association des Bacchanales que vise ce décret. Défense est faite à tout associé de célébrer les Bacchanales. S'il en est qui se croient tenus de célébrer les Bacchanales, ils viendront à Rome s'en expliquer avec le préteur de la ville, après quoi notre Sénat décidera, pourvu que cent sénateurs au moins soient présents lorsqu'on délibérera sur leur demande. Défense d'assister aux Bacchanales est faite à tout citoyen romain, à tout latin, à tout allié, à moins d'une demande adressée au préteur de la ville et d'une autorisation donnée par celui-ci, sur l'avis du Sénat, après une délibération à laquelle auront assisté cent sénateurs au moins. Défense à tout homme d'y être prêtre, à tout homme ou à toute femme d'y être chef; de tenir des sommes d'argent pour le compte de l'association ; d'y reconnaître ou d'y exercer, homme ou femme, une fonction quelconque; de s'y lier à l'avenir les uns envers les autres par serment, par vœu, par promesse, par compromis, par engagement verbal ; d'y sacrifier en secret; d'y sacrifier soit dans une propriété de l'État, soit dans une propriété particulière, soit hors de la ville, à moins d'une demande adressée au préteur de la ville et d'une autorisation donnée par celui-ci, sur l'avis du Sénat, après une délibération à laquelle auront assisté cent sénateurs. Aux sacrifices autorisés il n'y aura pas plus de cinq personnes, hommes et femmes réunis, ni plus de deux hommes, ni plus de trois femmes, sauf exception admise par le préteur de la ville et par le Sénat délibérant comme il vient d'être dit. — Ceci sera lu en assemblée du peuple pendant trois nundines au moins, et pour que vous connaissiez la résolution du Sénat, il vous la dit. A quiconque enfreindrait les défenses ci-dessus, la peine capitale serait infligée. Le Sénat vous prescrit de faire graver ce décret sur une table d'airain, qui devra être placée en un lieu où il soit facile d'en prendre connaissance, et de faire en sorte que toutes bacchanales, en dehors de ce qu'elles comportent de sacré conformément à ce qui est stipulé ci-dessus, soient, dans les dix jours qui suivront la réception de ce décret, supprimées dans le territoire Teuranien.

Ce décret[1] et les châtiments infligés aux coupables

(1) Publié en l'an 185.

eurent-ils le pouvoir de couper court et pour toujours aux bacchanales? Certainement non; car nous voyons dans Tite-Live[1] que, quelques années plus tard, il fallut faire une enquête au sujet de contraventions signalées en divers lieux et tout particulièrement en Apulie. Mais le mal du moins, qui avait pris des proportions effrayantes, avait été vivement arrêté, et Rome se trouvait délivrée d'un immense foyer de corruption.

VI

Après une telle secousse, le peuple, l'année suivante (184), ne crut pas pouvoir trouver de meilleur censeur que Caton qui, pour avoir une pleine liberté dans l'exercice de cette magistrature, mit pour condition à son acceptation qu'il aurait pour collègue son ami Valérius Flaccus.

Dans ces fonctions, Caton déploya toute l'énergie de son caractère. Il raya plusieurs chevaliers et exclut sept sénateurs. Faisant même revivre un ancien usage qui voulait que les censeurs motivassent leurs jugements par une apostille, il se mit à prononcer contre ceux qu'il dégradait des discours explicatifs, qui ajoutaient encore à leur honte, « *orationes acerbœ* », comme les appelle Tite-Live. La plus violente de ses harangues fut dirigée contre un personnage consulaire, appartenant à une des plus nobles familles, Lucius Q. Flamininus, qui, dans le seul but de se rendre agréable à un jeune débauché de sa société, lui avait donné, à la fin d'un repas, le spectacle d'un meurtre, en tuant de sa main un chef Boïen, venu dans le camp du consul avec sa femme et ses enfants pour implorer l'hospitalité romaine. « Nous avons encore, dit Tite-Live[2], les

(1) Tit. Liv., XL, 19.
(2) Tit. Liv., XXXIX, 42.

harangues acerbes de Caton contre ceux qu'il dégrada... mais aucune sans contredit n'était plus accablante que celle qu'il prononça contre L. Quinctius. »

Moins heureux que l'historien du temps d'Auguste, nous ne possédons des discours du censeur qu'un très petit nombre de fragments fort brefs et sans importance. Mais ces rares débris, tels qu'ils sont, avec les commentaires dont les ont accompagnés parfois les auteurs anciens qui les ont cités, nous montrent assez que la sévérité du censeur ne s'exerça pas seulement sur de très grands coupables et qu'il n'appuya pas toujours ses jugements sur des motifs d'une gravité exceptionnelle. Scipion Nasica, par exemple, interrogé selon la formule lors du recensement, s'était laissé aller dans sa réponse à la plaisanterie : à cette question : « En ton âme, as-tu une femme ? » Il avait répondu : « Oui, j'en ai une, mais certes pas au gré de mon âme ! [1] » Dans ce mot plaisant Caton vit un manque de respect envers sa magistrature et plaça le délinquant dans la classe des *ærarii*. Il dégrada aussi le chevalier L. Véturius, non seulement « parce qu'il avait, autant qu'il dépendait de lui, déserté les sacrifices déterminés, solennels, d'une importance capitale »,

Quod tu, quod in te fuit, sacra stata, solemnia, caste sancta deseruisti [2],

mais aussi « parce qu'il était trop gras, trop corpulent et que son embonpoint devait le rendre impropre au service [3] ».

Caton ne s'arrêta pas à ces exécutions de personnes. Il afferma les impôts à très haut prix et les travaux publics au rabais ; il assainit les égouts, aligna les voies publiques, fit rechercher et supprimer les nombreuses prises d'eau

(1) « Ex tui animi sententia tu uxorem habes ? — Non hercule ex mei animi sententia. » Cic., *De Orat.*, II, 64 ; Cf. Aul. Gel., *Noct. Att.*, IV, 20.
(2) Festus, v. *stata sacrificia*.
(3) Aul. Gel., *Noct. Att.*, VII, 22 ; Plut., *Vie de Caton*, 9.

qui appauvrissaient les fontaines publiques au profit de quelques riches particuliers; et, se vengeant de son ancien échec dans l'affaire de la loi Oppia, il comprit dans le cens des citoyens pour une valeur décuple du prix d'achat les bijoux, les voitures, les parures des femmes et les jeunes esclaves achetés depuis cinq ans. Tite-Live, qui entre longuement dans tous ces détails et dans d'autres encore, ajoute ces mots en forme de conclusion: « Ce fut une censure célèbre que celle de Caton et de Valérius Flaccus; mais la sévérité qu'elle montra et qu'on attribuait à Caton excita contre lui beaucoup de haine, et dès lors il ne cessa plus d'être attaqué[1] ».

Même avant d'être censeur et tout en poursuivant Scipion, il s'était déjà fait un grand nombre d'ennemis puissants par ses nombreuses accusations, qui, elles aussi, étaient des harangues acerbes. C'est ainsi qu'à l'époque où le consul Q. Minucius Thermus, après deux campagnes contre les Ligures et d'autres peuples de la Gaule Cisalpine, avait demandé le triomphe, Caton s'y était opposé énergiquement en lui reprochant de s'être attribué des victoires fictives, d'avoir imaginé des combats qui n'avaient pas eu lieu, et d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, fait frapper des hommes libres, magistrats provinciaux. De ce discours intitulé *Des faux combats, De falsis pugnis*, nous possédons un fragment où il s'agit de l'indigne traitement infligé par le consul aux décemvirs liguriens; ce morceau est tout à fait remarquable, on y sent déjà quelque chose de cette vive éloquence par laquelle Cicéron peindra le supplice de Gavius, dans *les Verrines*.

(1) Tit. Liv., XXXIX, 44.—Quant au peuple, il approuva magnifiquement, paraît-il, la manière dont Caton avait exercé la censure : il lui érigea une statue dans le temple de la *Santé*, avec une inscription où n'étaient mentionnés ni ses exploits militaires ni son triomphe, mais qui le félicitait, dit Plutarque, d'avoir raffermi dans sa censure, par de sages ordonnances et par de salutaires prescriptions, la République en danger de corruption. Plut., *Vie de Caton*, 19.

Dixit a decemviris parum sibi bene cibaria curata esse : jussit vestimenta detrahi, atque flagro cædi. Decemviros Bruttiani verberavere : videre multi mortales. Quis hanc contumeliam, quis hoc imperium, quis hanc servitutem ferre potest ? Nemo hoc rex ausus est facere; eane fieri bonis, bono genere gnatis, boni consulitis ? Ubi societas ? Ubi fides majorum ? Insignitas injurias, plagas, verbera, vibices, eos dolores atque carnificinas, per dedecus atque maximam contumeliam, inspectantibus popularibus suis atque multis mortalibus, te facere ausum esse ! Sed quantum luctum, quantumque gemitum, quid lacrumarum, quantumque fletum factum audivi ! Servi injurias nimis ægre ferunt. Quid illos, bono genere gnatos, magna virtute præditos, opinamini animi habuisse, atque habituros, dum vivent [1] ?

Thermus dit que les décemvirs s'étaient occupés avec peu de soin de ses provisions de table; il les fit dépouiller de leurs vêtements et frapper à coups de fouet. Des décemvirs furent frappés par des Bruttiens, une foule nombreuse en fut témoin. Qui peut supporter une telle humiliation, une telle tyrannie, une telle servitude ? Jamais roi n'osa rien de semblable; et, vous, gens de bien, permettrez-vous de traiter ainsi des gens de bien, nés de bonne race ? Que deviennent les droits de nos alliés ? Où est la foi de nos aïeux ? Injures éclatantes, blessures, coups, meurtrissures des étrivières, douleurs et tortures, avec la honte et l'infamie sous les yeux de leurs concitoyens et de nombreux spectateurs, voilà ce que tu as osé contre eux ! Mais aussi quel deuil ! Que de gémissements, que de larmes ! Quelles lamentations ! Les esclaves ne souffrent qu'impatiemment les injures. Et ces hommes de bonne naissance, de grande vertu, que ressentent-ils, croyez-vous ? que ressentiront-ils toute leur vie ?

Après sa censure, il ne fit qu'accentuer le caractère qu'il avait pris de réformateur des mœurs et d'accusateur public à l'égard de tous ceux dont la conduite lui paraissait répréhensible. Les mordantes railleries dont il aiguisait ses discours portaient à ceux qu'il poursuivait des coups dont ils avaient peine à se relever. Nous voyons, par quelques lignes qu'ont citées Aulu-Gelle, Macrobe et Festus, comment il traitait le sénateur Cæcilius. Il l'appe-

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, X, 3.

lait parasite et bouffon, disait que « pour un morceau de pain, on pouvait acheter son silence ou sa parole »,

Frusto panis conduci potest, vel uti taceat, vel uti loquatur [1],

le présentait « à peine descendu de cheval, exécutant un pas, lançant des quolibets,... puis chantant à tout propos, ou déclamant des vers grecs, disant des bouffonneries, estropiant les mots, prenant des poses »,

Descendit de cantherio, inde staticulos dare, ridicularia fundere... præterea cantat, ubi collibuit, interdum Græcos versus agit, jocos dicit, voces demutat, staticulos dat [2]...

et pour conclure, se demandait à lui-même :

Quid ego cum illo dissertem amplius, quem ego denique credo in pompa vectitatum ire ludis pro citeria, atque cum spectatoribus sermocinaturum [3] ?

Qu'ai-je besoin de discuter plus longtemps avec un homme qui, je le crois, figurera bientôt dans le cortège des jeux en guise de pitre et fera le boniment aux spectateurs ?

Cette verve, cette ardeur à combattre, Caton la garda jusqu'à son extrême vieillesse. Il avait près de quatre-vingts ans lorsqu'il poussa le tribun Scribonius Libon à traduire en justice Galba qui revenait d'Espagne après y avoir massacré dix mille Lusitaniens malgré le serment qui leur promettait la vie sauve, et il soutint lui-même l'accusation par un discours qui commençait en ces termes :

Multa me dehortata sunt huc prodire, anni, ætas, vox, vires, senectus; vero enimvero quum tantam rem publicam agier arbitrarer [4]...

Bien des motifs m'éloignaient de cette tribune : les années, mon

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, I, 15.
(2) Macr., *Saturn.*, II, 10.
(3) Festus, v. *citeria*.
(4) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XIII, 24.

grand âge, ma voix affaiblie, mon peu de forces, la vieillesse; mais en songeant à l'importance de l'affaire que l'on allait traiter...

La haine que de tout temps il témoigna ainsi aux grands, la sévérité humiliante qu'il exerça contre eux et qui attacha pour toujours à sa personne le surnom de *censeur,* lui suscitèrent tant d'inimitiés qu'il devint, comme le dit Tite-Live, l'objet d'attaques et d'accusations continues. Quarante-quatre fois il fut accusé et obligé de plaider pour son propre compte. Mais il opposa à ses ennemis une indomptable fermeté et sortit victorieux de toutes les actions qu'on lui intenta. Nous avons plusieurs fragments de ses plaidoyers; le plus important et le plus long de tous, que je donne en entier à l'*Appendice,* est celui que nous a conservé Fronton dans une de ses lettres à Marc-Aurèle[1]. Fronton le cite comme l'exemple le plus vif et le plus saisissant de la paralipse ou prétérition, figure de rhétorique par laquelle on parle des choses dont on semble ne vouloir rien dire. C'est assurément une des pages les plus fines et les mieux frappées qu'on puisse rencontrer chez les orateurs anciens; Caton ne s'y défend qu'en portant, à chaque phrase nouvelle, un coup droit à ses adversaires.

Dans ces sortes de plaidoyers, en effet, Caton se plaisait à opposer aux hommes du jour l'image de sa vie, et ses moyens de défense lui permettaient bien souvent de critiquer amèrement ceux-là mêmes qui l'accusaient.

Ego jam a principio in parsimonia, atque in duritia, atque industria, omnem adolescentiam meam abstinui, agro colendo saxis sabinis, silicibus repastinandis atque conserendis[2].

On m'accuse moi qui ai consumé toute ma jeunesse dans l'épargne, la pauvreté rude, le travail, moi qui ai vécu en labourant mon champ, au milieu des rochers de la Sabine, défrichant et ensemençant la pierre.

(1) *Appendice*, XXXII. Front., *Epist. ad Anton.*, I, 2.
(2) Festus, v. *repastinari.*

Il rappelait que, malgré les postes élevés qu'il avait occupés dans l'État, au milieu de l'opulence générale, il était arrivé à un âge avancé sans avoir donné aucun embellissement à ses maisons de campagne.

Neque mihi ædificatio, neque vasum, neque vestimentum ullum est manupretiosum, neque pretiosus servus, neque ancilla est. Si quid est quod utar, utor; si non est, egeo : suum cuique per me uti atque frui licet... Vitio vertunt quia multa egeo; at ego illis, quia nequeunt egere [1].

Chez moi il n'y a ni édifices, ni vases, ni vêtements précieux, ni esclave, ni servante achetés cher; je me sers de ce que j'ai; je me passe de ce que n'ai pas et je laisse chacun user et jouir à sa guise de ce qui lui appartient... On me blâme de me passer de beaucoup de choses, et moi je blâme les autres de ne pouvoir s'en passer.

Il avait fini par se considérer lui-même comme le seul vrai Romain qui eût survécu des anciennes générations, et quand, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il se vit accusé pour la quarante-quatrième fois, il commença un plaidoyer, préparé d'ailleurs avec le même soin que les précédents, par ces paroles typiques qui, dans leur noble simplicité, durent produire un grand effet sur ses auditeurs : « Il est bien difficile, Romains, de rendre compte de sa conduite devant les hommes d'un autre siècle que celui où l'on a vécu ! »

VII

Le soin qu'il avait constamment à prendre de sa défense personnelle ne l'empêchait point de participer activement à toutes les discussions importantes qui pouvaient intéresser les affaires de la République. Il soutint toutes les lois

(1) Aul. Gel , *Noct. Att.*, XIII, 23.

qu'on établit alors soit pour refréner le luxe, soit pour garantir la liberté des suffrages ; les lois Orchia et Fannia, par exemple, qui limitèrent la dépense des festins[1] ; la loi Voconia[2], qui arrêta l'accumulation des biens dans les mains des femmes, en les empêchant d'être instituées légataires universelles ou de recevoir un legs plus fort que la part de l'héritier principal ; la loi Villia, qui fixa l'âge où l'on pouvait arriver aux diverses charges ; et celle qui menaça de la peine de mort les candidats convaincus d'acheter à prix d'argent les votes des électeurs. Il provoqua le décret qui, pour préserver les Romains contre les vices apportés par les rois et leurs cours, interdit à ces derniers de visiter Rome.

En même temps il fit une guerre violente aux philosophes et aux rhéteurs de la Grèce ; car il n'aimait pas la philosophie spéculative des Grecs dont il craignait l'influence sur les mœurs de ses compatriotes, et quant aux rhéteurs, il ne voyait en eux que des hommes affectés de la manie de parler. Or, nous voyons, par ce qu'il disait de Cælius[3], ce qu'il pensait du bavard :

Nunquam tacet, quem morbus tenet loquendi, tamquam veternosum bibendi atque dormiendi. Quod si non conveniatis, cum convocari jubet, ita est cupidus orationis ut conducat qui auscultet : itaque auditis, non auscultatis, tamquam pharmacopolam ; nam ejus verba audiuntur, verum ei se nemo committit, si æger est[4].

Jamais il ne se tait celui que tient la maladie de parler, comme tient un hydropique le besoin de dormir et de boire sans cesse. Que si vous ne venez pas à lui lorsqu'il vous invite, il est tellement pressé de pérorer qu'il louera un auditoire. Vous l'entendez, vous ne l'écoutez pas ; c'est comme un charlatan dont on entend les paroles, mais auquel personne ne se confie en cas de maladie.

(1) Macr., *Saturn.*, II, 13.

(2) Pour toutes ces lois, voy. Bach, *Hist. jur*, p. 149.

(3) Les uns attribuent ce portrait satirique du bavard à une harangue prononcée par Caton contre le tribun du peuple Cælius, d'autres au discours, cité ci-dessus, qui flétrissait le sénateur Cæcilius.

(4) Aul. Gel., *Noct. Att.*, I, 15.

Ce fut en l'an 155 que, pour la première fois, les philosophes grecs eurent occasion de professer publiquement[1] à Rome. Les Athéniens y avaient envoyé en ambassade le stoïcien Diogène, le péripatéticien Critolaüs et l'académicien Carnéade. En attendant que l'affaire qui faisait l'objet de leur mission fût examinée par le Sénat, ces trois orateurs, qui étaient bien aises de montrer leur talent, se mirent à donner des leçons publiques sur des matières de philosophie. Ils eurent un grand succès : la jeunesse, avide d'une science qui se présentait avec tout l'attrait de la nouveauté, se précipita vers eux. Si Critolaüs et Diogène eussent été seuls, il est probable que leurs doctrines n'auraient pas semblé dangereuses : en enseignant, l'un, que le but de la vie est l'exercice parfait de la raison, l'autre que la vertu est le seul bien, le vice le seul mal, ils n'auraient point paru, par leur morale et leur science austères, porter préjudice aux mœurs romaines, et Caton lui-même sans doute n'aurait pas pris ombrage. Mais des trois philosophes c'étaient précisément les deux qu'on écoutait avec le moins d'entraînement; on admirait bien la forme éloquente qu'ils donnaient à leur pensée, mais leurs idées abstraites étaient peu comprises et ils exerçaient en somme peu d'action réelle sur leurs auditeurs. Carnéade, au contraire, excitait l'enthousiasme général; il prêchait cette philosophie du doute dont Ennius avait donné la première leçon dans sa traduction du livre d'Évhémère; et ce n'était pas seulement la religion de Rome qu'il détruisait en portant l'examen sur les grandes questions de l'existence des dieux et de la liberté humaine, il ruinait en même temps la morale en montrant, avec toutes les res-

(1) Jusque-là il n'y avait eu que des instructions particulières; mais déjà, quelques années auparavant, sous le consulat de C. Fannius Strabon et de M. Valérius Messala, un sénatus-consulte, voté probablemenut à l'instigation de Caton, avait chargé le préteur Pomponius de surveiller les philosophes et les rhéteurs dont il avait été question et d'aviser à ce qu'il n'y en eût plus dans Rome, « *uti Romæ ne essent.* » Aul. Gel., *Noct. Att.*, XV, 11.

sources d'une logique persuasive, combien il était facile de plaider indistinctement le pour ou le contre dans n'importe quelle cause. Un jour, dans deux discours successifs, il fit l'éloge, puis la satire de la justice. Les gens de bien alors virent avec inquiétude la jeunesse romaine s'attacher à un enseignement d'un tel genre; Caton se fit leur interprète dans le Sénat, demanda avec instance qu'on examinât au plus tôt l'affaire des trois ambassadeurs et qu'on les renvoyât sans retard dans leur patrie. Le Sénat, en effet, se rendit à l'objurgation qui lui était adressée. Mais cette philosophie du doute universel, une fois introduite à Rome, devait y faire de faciles progrès : les mœurs générales étaient trop disposées à lui donner place et les esprits lui étaient trop ouverts pour qu'elle restât longtemps proscrite. L'espèce de persécution qu'avaient éprouvée les philosophes grecs ne fit d'ailleurs qu'exciter le zèle de leurs admirateurs; les mesures prises pour arrêter l'élan des esprits restèrent impuissantes, et, malgré l'opposition de Caton, les rapports littéraires avec les Grecs devinrent chaque jour plus fréquents; contre l'invasion des idées les décrets de proscription ne peuvent jamais rien.

Si Caton résistait, autant qu'il était en lui, à la propagation des doctrines philosophiques venues de l'Orient, il ne considérait pas avec moins de terreur l'effet corrupteur des richesses qui en provenaient. Il avait vu se former peu à peu dans la République cette foule de publicains, cette nouvelle aristocratie d'argent, qui n'aspirait plus à la conquête des peuples que pour les rançonner et les piller. Il aurait voulu mettre un terme à ce désir insatiable de faire la guerre en vue des richesses. Aussi lorsque, après la ruine de Persée, roi de Macédoine, les habitants de l'île opulente de Rhodes, effrayés des suites que pouvaient avoir pour eux les tergiversations qu'ils avaient montrées dans leurs rapports avec les Romains, envoyèrent des ambassadeurs au Sénat pour expliquer leur conduite et implorer la paix en affirmant leurs intentions de fidélité, Caton,

loin d'exprimer un avis qui leur fût défavorable, se déclara leur défenseur, et combattit avec force l'opinion de quelques grands dignitaires, qui ne se montraient mal disposés à leur égard que pour trouver un prétexte d'aller exploiter un pays enrichi depuis longtemps par le commerce et l'industrie. Le discours qu'il prononça *pour les Rhodiens* fut un de ses meilleurs et resta très longtemps célèbre chez les Romains. C'est à ce point que Tite-Live, dans le récit de cette affaire, au lieu de lui prêter une harangue de son invention, comme il le fait pour tous les personnages qu'il met en scène, aime mieux renvoyer le lecteur au plaidoyer véritable dont il parle avec grand éloge. « Les Rhodiens, dit-il [1], furent chaudement défendus par Caton, qui, malgré la rudesse de son caractère, se comporta, dans cette circonstance, en sénateur indulgent et doux. Je n'affaiblirai pas ici, en le résumant, l'éloquent discours qu'il prononça et qui se trouve en entier dans le cinquième livre de ses *Origines* ». Aulu-Gelle nous en a laissé une analyse complète avec quelques fragments d'une certaine étendue, et, puisque c'est une œuvre principale, on ne peut juger superflu de l'examiner avec quelque attention.

Caton, dans un exorde presque insinuant, où il exprime quelques-unes de ces sentences morales auxquelles les Romains n'étaient pas insensibles [2], commençait par leur conseiller la clémence, qui ne peut jamais nuire à la grandeur d'un peuple, tandis qu'un excès de confiance et de sévérité entraîne parfois pour conséquence quelque grand malheur imprévu.

« Scio solere plerisque hominibus in rebus secundis atque prolixis atque prosperis animum excellere, atque superbiam atque ferociam augescere atque crescere. Quod mihi nunc magnæ curæ est, quod hæc res tam secunde processerit, ne quid in consulendo advorsi eveniat, quod nostras secundas res confutet, neve hæc lætitia nimis luxuriose eveniat. Advorsæ res edomant et docent, quid opus sit facto ;

(1) Tit. Liv., XLV, 25.

(2) Nous avons vu quel usage fréquent en faisaient les poètes.

secundæ res lætitia transvorsum trudere solent a recte consulendo atque intelligendo. Quo majore opere dico suadeoque uti hæc res aliquot dies proferatur, dum ex tanto gaudio, in potestatem nostram redeamus... »

Je sais que dans le succès, le bonheur et la prospérité ont coutume d'exalter l'âme de la plupart des hommes, dont s'accroissent alors l'orgueil et la fierté ; c'est pourquoi je crains fort, au moment où cette guerre se termine si heureusement, qu'une décision fâcheuse ne nous attire quelque malheur, ne réduise à néant notre succès et ne fasse évanouir cette joie immodérée. L'adversité dompte l'esprit et lui apprend comment il faut agir. Mais la prospérité, par son ivresse, nous éloigne ordinairement des sages avis et des pensées prudentes. Voilà ce qui me porte à vous exhorter de tout mon pouvoir à différer de quelques jours votre décision, jusqu'à ce que, revenus d'une si grande joie, nous soyons rentrés en possession de nous-mêmes... »

L'orateur examine alors la conduite des Rhodiens. Il veut bien supposer qu'ils ont pu avoir de mauvaises pensées, qu'ils ont osé désirer le triomphe de Persée; mais, même en admettant cette supposition comme une chose certaine, il établit que toute leur faute se réduit encore à de vains désirs qui n'ont été confirmés par aucun acte.

« Atque ego quidem arbitror, Rhodienses noluisse nos ita depugnare, uti depugnatum est, neque regem Persen vicisse. Non Rhodienses modo id noluere, sed multos populos atque multas nationes idem noluisse arbitror. Atque haud scio an partim eorum fuerint, qui non nostræ contumeliæ causa id noluerint evenire : sed enim id metuere, si nemo esset homo, quem vereremur, quodque luberet faceremus, ne sub solo imperio nostro in servitute nostra essent; libertatis suæ causa in ea sententia fuisse arbitror. Atque Rhodienses tamen Persen publice numquam adjuvere. Cogitate quanto nos inter nos privatim cautius facimus. Nam unusquisque nostrum, si quis advorsus rem suam quid fieri arbitratur, summa vi contra nititur, ne advorsus eam fiat; quod illi tamen perpessi. »

« Je crois bien que les Rhodiens eussent voulu que la guerre se terminât autrement et que Persée ne fût pas vaincu. Ce désir, à mon avis, était non seulement celui des Rhodiens, mais encore celui de

beaucoup de peuples et d'États. Je ne dirai pas que ce fût pour jouir de notre humiliation, que plusieurs de ces nations souhaitaient notre défaite; mais elles craignaient que, si nous n'avions plus de rivaux, et si nous ne connaissions plus d'autre loi que notre volonté, il ne leur fallût subir le joug de notre puissance désormais absolue. L'intérêt de leur liberté inspirait leurs sentiments. Cependant les Rhodiens n'ont jamais secondé ouvertement Persée. Et songez combien plus, dans la vie privée, chacun de nous défend ses intérêts. Nous sentons-nous menacés dans notre fortune, aussitôt et de tous nos efforts nous luttons pour la défendre. Les Rhodiens, eux, dans une situation analogue, ont tout enduré... »

Si encore il s'agissait ici d'une nation considérée comme ennemie depuis longtemps et qui, dans des circonstances antérieures, aurait déjà manifesté son hostilité contre la République! mais non; Caton rappelle au contraire la longue amitié des deux peuples, les services mutuels qu'ils se sont rendus jusque dans les derniers temps, et il pose au Sénat cette double question :

« Et nunc derepente tanta nos beneficia ultro citroque tantamque amicitiam relinquemus? Quod illos dicimus voluisse facere, id nos priores facere occupabimus? »

« Et maintenant, après tant de services réciproques, briserons nous tout d'un coup les liens d'une telle amitié? Ce que nous les accusons d'avoir voulu faire, nous hâterons-nous de le faire les premiers! »

Puis il revient à l'argumentation commencée plus haut. Après avoir établi que les Rhodiens n'ont pas agi en faveur de Persée, il demande si l'on a le droit d'incriminer leurs intentions et de punir la pensée d'un crime comme le crime lui-même.

« Qui acerrime advorsus eos dicit, ita dicit : hostis voluisse fieri. Ecquis est tandem vostrorum qui, quod ad sese attineat, æquum censeat, pœnas dare ob eam rem, quod arguatur male facere voluisse? Nemo, opinor; nam ego, quod ad me attinet, nolim... Quid nunc? Ecqua tandem lex est tam acerba, quæ dicat : si quis illud facere voluerit, mille nummi, dimidium familiæ, mulcta esto; si quis plus

quingenta jugera habere voluerit, tanta pœna esto ; et, si quis majorem pecuum numerum habere voluerit, tantum damnas esto ? Atqui nos omnia plura habere volumus, et id nobis impune est... sed si honorem non æquum est haberi ob eam rem, quod bene facere voluisse quis dicit, neque fecit tamen ; Rhodiensibus male erit, non quod male fecerunt, sed quia voluisse dicuntur facere ?...

« Ceux qui accusent les Rhodiens avec le plus de violence, disent qu'ils *ont voulu* devenir nos ennemis. Mais qui de vous, en ce qui le concernerait, regarderait comme juste qu'on le punît du désir d'*avoir voulu* mal faire ? Personne, sans doute ; moi du moins je m'y refuserais... Quoi ! est-il une loi si tyrannique, qui dise : celui qui *aura voulu* faire telle chose payera mille deniers et livrera la moitié de sa maison ; celui qui *aura voulu* posséder plus de cinq cents arpents de terre, sera condamné à telle amende ; celui qui *aura voulu* des troupeaux plus nombreux subira telle punition ? Chacun de nous assurément *veut* augmenter toutes ses richesses ; et personne n'en est puni. Mais s'il n'est pas juste de décerner une récompense à qui prétend *avoir voulu* bien faire et qui pourtant n'a rien fait, punirez-vous donc les Rhodiens, non parce qu'ils ont mal fait, mais parce qu'on dit qu'ils *ont voulu* mal faire ?... »

On reprochait aussi aux Rhodiens leur orgueil et leur fierté ; mais sur ce point Caton ne s'amuse pas à les disculper, il se contente de lancer à ses auditeurs une de ces boutades mordantes dans lesquelles se peignait si bien le caractère du vieux censeur :

« Rhodienses superbos aiunt, id objectantes, quod mihi et liberis meis minime dici velim. Sint sane superbi. Quid id ad nos attinet ? Idne irascimini, si quis superbior est quam nos ? »

« Les Rhodiens, dit-on, sont orgueilleux : c'est un défaut que je ne voudrais pas entendre reprocher soit à mes enfants soit à moi. Mais enfin qu'ils soient orgueilleux, que nous importe ? Verrions-nous donc avec colère qu'un peuple fût plus orgueilleux que nous ? »

Tels sont les fragments de ce discours mémorable, nous n'avons fait que les relier entre eux par quelques mots d'explication ; mais Aulu-Gelle possédait l'œuvre tout entière, il était à même de la juger dans son ensemble et

voici ce qu'il en disait : « On doit remarquer que, d'un bout à l'autre de ce discours, Caton emploie toutes les armes, toutes les ressources de la rhétorique ; non pas qu'il y ait là rien de semblable à ces parades inoffensives, à ces simulacres de combats faits pour le plaisir des yeux, où tout marche avec ordre, avec élégance, et en mesure ; c'est une bataille sérieuse, comme celle où les troupes disséminées donnent sur plusieurs points avec des chances diverses. Dans cette cause où Caton sait que l'orgueil trop connu des Rhodiens a excité contre eux de violentes et nombreuses préventions, il les défend de tous côtés et combat par tous les moyens. Tantôt il les recommande comme ayant bien mérité de la République ; tantôt il fait valoir leur innocence et s'en prend à ceux qui convoitent leurs richesses ; ailleurs il intercède pour eux comme s'ils étaient coupables ; ailleurs il montre en eux des alliés nécessaires ; ici il parle de clémence et vante la mansuétude des ancêtres, là il invoque l'intérêt de l'État. Dans tout cela sans doute il pourrait y avoir plus d'ordre, plus d'élégance, plus d'harmonie ; mais il ne semble pas qu'on eût pu y apporter plus de vigueur, plus d'animation [1] ».

Ce ne fut pas la seule fois que Caton plaida avec succès, en faveur d'étrangers, la cause de la justice. Des mille otages livrés à Rome par les Achéens il ne restait plus, en l'an 151, que quelques vieillards qui sollicitaient du Sénat la grâce de retourner dans leur patrie ; Scipion Émilien, à la demande de Polybe, qui vivait dans son intimité, s'était fait leur défenseur ; mais la discussion se prolongeait incertaine, lorsque Caton prit la parole et termina son discours par une boutade qui, toute cruelle qu'elle était dans la forme, exprimait si bien le peu d'importance qu'avait pour Rome un pareil gage, que le Sénat, vaincu dans sa résistance, vota la délivrance des malheureux déportés. « On dirait en vérité, s'écria-t-il, que nous n'avons rien à faire, quand nous restons là toute une journée pour savoir

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, VII, 3.

si quelques Grecs décrépits seront ensevelis par nos porteurs de morts ou par ceux de l'Achaïe ! [1] »

Mais les Carthaginois ne partagèrent pas le bonheur du peuple de Rhodes et des otages achéens. Envoyé en Afrique comme arbitre d'un différend entre eux et Masinissa, Caton avait été surpris de la prospérité de leur cité, qu'il croyait abattue pour longtemps. Et dès lors il ne cessa de penser au danger qui, de ce rivage ennemi, continuait à menacer l'avenir de la République. Plus la corruption ferait de progrès à Rome, et plus aussi, pensait-il, les générations futures seraient abâtardies par la mollesse ; il était urgent de profiter du peu de virilité qui pouvait encore rester à la génération actuelle pour obtenir d'elle, dans un grand effort, la ruine immédiate et irrémédiable de Carthage. Aussi, dans ses dernières années, Caton ne parla plus dans le Sénat sans terminer ses discours par ces mots devenus célèbres :

Cæterum censeo Carthaginem esse delendam.

Et je crois en outre qu'il faut détruire Carthage.

On finit par l'écouter ; et s'il n'eut pas la joie de voir, avant de mourir, l'accomplissement de son vœu farouche, il eut du moins la consolation de faire partir cette dernière expédition sur laquelle il comptait bien pour amener, avec l'écrasement de leurs ennemis, le triomphe définitif des Romains sur la côte africaine. Il en oublia sa haine contre les Scipions. Il avait été gagné par les vertus de Scipion Émilien, par ses mœurs antiques, sa simplicité, son amour de la discipline militaire, et il prévoyait en lui l'heureux exécuteur de ses menaces : « Celui-là seul, disait-il en lui appliquant un vers d'Homère, celui-là seul est sage ; les autres ne sont que des ombres qui passent [2] ».

(1) Plut., *Vie de Caton*, 9 ; Cf. id., *Reg. et Imperat. apophth.*, 28. — Aul. Gel. (*Noct. Att.*, II, 6), Macr. (*Saturn.*, VI, 7) et Servius (*Ad Virg. Buc.*, VI, 76) citent quelques autres mots de ce discours *de Achæis*.

(2) Hom., *Od.*, X, 495. Cf. Plut., *Vie de Caton*, 27.

Caton aussi, Caton lui-même, hélas ! avait-il, en prononçant ce vers, à se ranger parmi tous ceux qui avaient perdu la sagesse ? Si l'on s'en rapporte à Plutarque, ses dernières années n'auraient pas été exemptes de blâme ; il aurait commis quelques écarts de conduite que la vieillesse ne fait que rendre plus répréhensibles. Certes son caractère n'avait jamais atteint la perfection ; cette simplicité, cette rusticité des vieux âges qu'il affectait, n'avait pris que trop souvent la forme de l'avarice ; il s'était montré orgueilleux [1], dur envers tout le monde, implacable dans ses haines ; mais du moins il s'était appliqué, dès sa jeunesse, la sévérité des lois qu'il voulait imposer autour de lui, et ses défauts, quelque sensibles qu'ils fussent, avaient été, pour ainsi dire, couverts par la rigidité d'une morale qu'il avait toujours su rendre aussi inflexible pour lui que pour les autres. Vers la fin, au dire de son biographe grec, il se serait laissé entrainer par l'amour du gain à la plus décriée de toutes les usures, l'usure maritime, il se serait souvent montré impitoyable envers ses serviteurs [2], et c'aurait été pour punir ses enfants de n'avoir pas fermé les yeux sur ses rapports honteux avec une jeune esclave, qu'il aurait contracté avec la fille encore jeune d'un de ses

(1) Avant qu'on lui érigeât une statue, il se moquait de ceux qui désiraient ces sortes d'honneurs. « Ils ne voient pas, disait-il, que ce qui les rend si fiers n'est qu'une œuvre de fondeurs et de peintres ; pour moi, c'est splendidement empreinte dans leur âme que mes concitoyens portent partout avec eux mon image. » Il se vantait que, dans les circonstances critiques, le Sénat tenait les yeux sur lui, comme dans la tempête les passagers sur le pilote. Et, dans ses rares moments d'indulgence, lorsqu'on blâmait quelqu'un devant lui, il avait une manière toute particulière de l'excuser : « Que voulez-vous ? disait-il. Tout le monde n'est pas Caton ! » Plut., *Vie de Cat.*, ch. 19.

(2) Quand il avait reçu des amis à sa table, il fouettait lui-même, aussitôt après le repas, ceux de ses esclaves qui avaient servi négligemment ou mal apprêté quelque mets. Lorsque l'un d'eux avait commis un crime digne de mort, c'est devant tous les autres qu'il le jugeait et le faisait mourir. Il avait soin, dit aussi Plutarque, d'entretenir toujours parmi eux des inimitiés et des divisions, parce qu'il se méfiait de leur bonne intelligence et en craignait les effets. *Vie de Cat.*, ch. 21.

anciens greffiers un mariage tout à fait disproportionné et presque ridicule à son âge[1].

Au reste, dans ses dernières années et jusqu'à sa mort, il n'en continua pas moins à se livrer à tous ses travaux. Il se perfectionna dans l'étude du grec qu'il avait appris de bonne heure et qu'il connut tout aussi bien que les plus lettrés de son temps[2]. Il revit et écrivit tous ses discours ; il mit la dernière main à un grand travail d'histoire ; et tout cela sans renoncer en rien aux affaires publiques, qui firent toujours sa préoccupation principale. « Infatigable, intrépide, dit Tite-Live[3], il avait comme un corps et une âme de fer, et la vieillesse, qui use tout, ne le brisait point. »

Il mourut, en l'an 147 av. J.-C., laissant une grande quantité d'ouvrages.

(1) On sait cependant qu'il eut d'elle un fils nommé Saloninus, qui mourut étant préteur. Sa première femme était d'une naissance beaucoup plus relevée. Il tint d'ailleurs constamment, comme mari et comme père, une conduite dont Plutarque fait le plus grand éloge. Un homme se laissant aller à battre sa femme et ses enfants portait, selon lui, des mains impies sur ce qu'il y a de plus sacré. Il estimait qu'il vaut beaucoup mieux être bon mari que grand sénateur, et la seule chose qu'il admirait dans l'antique Socrate, c'était la douceur, la bonté inaltérable dont le philosophe avait fait preuve avec une femme acariâtre et des enfants emportés. *Vie de Cat.*, ch. 20.

(2) On a souvent parlé du mépris de Caton pour les Grecs et pour leur littérature. Il la pratiquait cependant et il en tirait tout ce qu'il croyait utile à ses concitoyens. Mais il ne voulait pas que l'amour du grec allât jusqu'à détruire la nationalité romaine et il voyait un danger pour la gloire de Rome dans les efforts de ceux qui faisaient passer l'hellénisme avant tout. En tâchant de façonner dans la langue latine un instrument approprié à la prose littéraire, il entendait agir en vrai patriote ; jaloux de traiter des sujets nationaux en un idiome purement national, il croyait ne pouvoir élever la voix trop haut pour empêcher les abus dangereux de l'école opposée ; et de là la réputation d'anti-hellène, qu'il s'est volontairement attirée, mais que les plus sages historiens comme Mommsen ont soin de ne pas lui laisser entièrement, connaissant bien le prix qu'il attachait pour son propre compte à l'étude des grands historiens et des grands orateurs de la Grèce, de Thucydide et de Démosthène.

(3) Tit. Liv., XXXIX, 40.

VIII

La collection de ses discours était très abondante. Je viens d'en rappeler un certain nombre et d'en citer la plupart des principaux fragments parvenus jusqu'à nous [1] ; mais ces débris ne nous donnent qu'une bien faible idée de ce que devait être l'ensemble de ce recueil considérable, et, pour énoncer un jugement complet sur le mérite oratoire de Caton, nous sommes obligés de nous en rapporter aux témoignages des anciens.

Plutarque, qui ne peut être suspecté de partialité en faveur des Romains, le compare à Socrate. « L'éloquence de Caton, dit-il, avait en même temps de l'agrément et de la force, de la douceur et de la véhémence, était plaisante et austère, sentencieuse et propre à la polémique. C'est ainsi que Socrate, au dire de Platon, paraissait, extérieurement, peu distingué, mordant et violent dans la conversation, mais au dedans rempli de raison et de gravité, capable devant un auditoire d'arracher les larmes et de bouleverser les âmes [2]. » Tite-Live parle des harangues de Caton en ces termes élogieux : « C'était un homme d'une humeur farouche sans doute, d'une langue mordante et trop peu retenue, mais... fallait-il répondre sur le droit, c'était le plus habile des jurisconsultes ; fallait-il plaider une cause, c'était le plus éloquent des orateurs. Et on ne peut pas dire

(1) Pour les fragments des discours de Caton, voir : Bolhuis, *Diatribe in... Catonis scripta*, 1826 ; A. Lion, *Catoniana... sive Catonis censorii quæ supersunt operum fragmenta*, 1826 ; H. Jordan, *M. Catonis præter librum de re rustica quæ exstant*, 1860 ; et surtout H. Meyer, *Orat. rom. fragm.*, 2e éd. 1842, p. 11-151.

(2) *Vie de Caton*, 7.

que sa langue n'a été puissante que tandis qu'il vivait, et qu'il n'existe aucun monument de son éloquence; non, son éloquence vit et brille encore, consacrée qu'elle est dans des écrits de tout genre [1].» Enfin, le plus grand de tous les orateurs romains, Cicéron, qui avait réuni plus de cent cinquante discours de Caton et qui les avait lus d'un bout à l'autre, exprime à son égard la plus vive admiration. « Mais Caton, des orateurs de nos jours en est-il un qui le lise ? En est il un seul qui le connaisse ? Et cependant quel homme, grands dieux ! Je ne parle pas du citoyen, du sénateur, du général ; je ne considère ici que l'orateur. Qui jamais sut louer avec plus de noblesse, blâmer avec plus d'énergie ? penser avec plus de finesse, montrer plus d'habileté dans l'exposition des faits et dans la discussion ! Les cent cinquante discours et plus que j'ai de lui, et que j'ai lus, sont remplis d'expressions et d'idées brillantes. Que l'on y recueille ce qui est digne de remarque et d'éloge, on y trouvera toutes les beautés oratoires... Son style est trop vieux et certains termes surannés : mais c'est ainsi qu'on parlait. Changez ce qu'il ne pouvait changer alors ; ajustez la phrase en donnant plus de nombre à la période ; liez et assemblez avec art les mots entre eux, ce que les anciens Grecs eux-mêmes n'ont pas fait ; et vous ne placerez personne au-dessus de Caton. Les Grecs croient embellir le style en faisant usage de ces changements de mots qu'ils appellent *tropes* et de ces formes de style et de pensées qu'ils appellent *figures*. Il est à peine croyable à quel point Caton se fait souvent remarquer par ces deux sortes de beautés [2] ».

(1) Tit. Liv., XXXIX, 40.

(2) Cic., *Brutus*, 17. — Cicéron le compare même à Lysias. Il est vrai que, dans le même dialogue, son interlocuteur Atticus se moque un peu de cette comparaison établie entre l'habitant de Tusculum et celui des Grecs qui passait pour le modèle de l'atticisme; mais ce que voulait faire entendre

Au milieu de ce bel éloge de Caton, considéré comme orateur, Cicéron glisse quelques mots en l'honneur de l'historien : « Et ses *Origines*, dit-il, ne présentent-elles pas toutes les fleurs, tout l'éclat de l'élocution ! » Caton, en effet, avait composé un grand travail historique, qui ne ressemblait ni aux Annales des pontifes ni à l'œuvre de Fabius Pictor. Il y avait admis une autre règle de composition que l'ordre chronologique. Il s'était d'abord proposé, comme l'indique le titre, de rechercher et de raconter les origines des villes ; puis le cadre de son étude s'était élargi, et il avait fait entrer dans une sorte d'encyclopédie tout ce qu'il savait sur les lois et les mœurs des peuples, sur la géographie et les produits de leurs pays, comme sur les faits historiques tant anciens que nouveaux qui les concernaient. « Car, à quoi bon écrire, disait-il lui-même, pour ne répéter que ce qui se trouve dans les Annales des pontifes, comme le prix du blé, les disettes, les éclipses de lune et de soleil ? »

Plusieurs des fragments en notre possession nous laissent entrevoir la variété des renseignements que fournissait un pareil travail. Ainsi des passages cités par Servius, Pline le naturaliste, Velléius Paterculus ont trait à la date de la fondation et aux fondateurs de Pise, de Falisques et d'Amérie, de Noles et de Capoue [1]. D'autres, rappelés par Aulu-Gelle et Varron, concernent les mines de fer et d'argent très riches de l'Espagne Citérieure, la récolte produite par chaque arpent de terre dans le territoire gallo-romain compris entre Ariminum et le Picentin [2]. D'autres

sans doute l'auteur du *Brutus*, non sans malice à l'égard de l'école des attiques purs, c'est que le peu d'ornements de l'éloquence de Caton n'était pas sans rapport avec la nudité que présentait parfois l'atticisme, tel que l'entendaient les stoïciens. Ce qui d'ailleurs était un défaut aux yeux des uns, devait paraître aux autres une qualité : Aper, dans le *Dialogue des orateurs*, ne trouvera pas Caton assez abondant ; mais Fronton et Marc-Aurèle le loueront de sa netteté pleine de franchise et de son austère simplicité.

(1) Serv., *ad Æn.*, X, 179 ; Plin., *Hist. nat.*, III, 5 et 19 ; Vell. Pat., I, 7.

(2) Aul. Gel., *Noct. Att.*, II, 22 ; Varr., *De re rust.*, I, 2.

encore, conservés par Servius et Charisius, indiquent le caractère particulier des Ligures et des Gaulois[1]. C'est Caton qui le premier exprima sur ceux-ci le jugement qu'on a si souvent répété depuis sans le lui attribuer :

Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui.

Les deux choses que la Gaule, en général, recherche avec le plus d'ardeur, c'est la science de la guerre et l'art de la parole.

Enfin, nous voyons, par les paroles que Cicéron place dans la bouche du principal interlocuteur de ses dialogues *De republica*, Scipion Émilien, combien l'auteur des *Origines* avait apporté d'attention à l'étude des gouvernements : « Caton avait coutume de dire que si notre constitution l'emportait sur celle des autres peuples, c'était que chacun de ceux-ci n'avait dû qu'à un seul législateur ses institutions et ses lois, comme la Crète à Minos, Lacédémone à Lycurgue... tandis que la constitution romaine était l'œuvre, non d'un seul génie et d'une seule génération, mais de plusieurs hommes et de plusieurs siècles. Car, ajoutait-il, jamais il n'y avait eu de génie tellement vaste que rien ne lui échappât, et la réunion même des plus grands esprits ne pourrait, faute d'expérience et de maturité, pourvoir à tout et tout embrasser à la fois. Je vais donc, comme lui, et pour me servir de sa propre expression, rappeler les origines du peuple romain[2] ».

L'ouvrage était divisé en sept livres : le premier était consacré à Rome, les deux suivants aux autres villes les plus importantes de l'Italie, et les quatre autres aux peuples qui avaient mené contre Rome les grandes guerres du dernier siècle. C'est ce qui ressort du moins d'une phrase de Cornélius Népos, qui ajoute : « Dans ces livres on trouve

(1) Serv., *ad Æn.*, XI, 700 ; Charis., II.
(2) *De rep.*, II, 1.

beaucoup d'habileté et d'exactitude, beaucoup d'érudition[1] ».

Le récit que faisait Caton des événements, devait comporter un développement considérable, puisque nous avons vu tout à l'heure par une citation de Tite-Live, qu'il y insérait des harangues tout entières comme celle qu'il avait prononcée lui-même en faveur des Rhodiens. Toutefois de l'insertion de ses propres discours il ne faudrait pas conclure qu'il s'arrêtait de préférence et avec trop de partialité aux faits dont il avait été le témoin ou l'acteur; il paraît, au contraire, qu'il lui arrivait rarement de faire l'éloge des personnages en jeu : c'était toujours Rome, la République, la personnification de la patrie qu'il mettait en relief sous la figure des généraux et des magistrats, presque anonymes, dont il citait à peine les noms[2]. Quand il accordait une citation particulière, il fallait qu'il s'agît d'une action tout à fait exceptionnelle, et alors il essayait de transmettre à la postérité le nom d'un simple tribun aussi bien que celui d'un général en chef. Nous en avons un exemple dans un morceau remarquable qu'Aulu-Gelle nous a conservé et qui rappelle la belle conduite d'un tribun du nom de Q. Cædicius.

Dans la première guerre punique, le général en chef des Carthaginois, en Sicile, s'avance contre l'armée romaine et réussit à s'emparer des hauteurs et des positions avantageuses. Les Romains forcément s'engagent dans un endroit où ils sont exposés à un désastre. Le tribun Cædicius vient trouver le consul et lui montre la situation critique de l'armée : « Si vous voulez la sauver, ajoute-t-il, il faut à mon avis envoyer tout de suite quatre cents soldats vers cette verrue (*verrucam*, c'est ainsi que Caton désigne les lieux élevés et d'accès difficile); pendant qu'ils s'y feront tuer,

(1) Corn. Nép., *Vie de Caton :* « in quibus multa industria et diligentia comparet, multa doctrina. »

(2) Id. « Atque horum bellorum duces non nominavit, sed sine nominibus res notavit. »

tout le reste se tirera d'ici... et si vous ne trouvez personne pour ce périlleux coup de main, servez-vous de moi; je fais à mon général et à la République le sacrifice de ma vie. » Alors quatre cents soldats, ayant Cædicius à leur tête, marchent à la mort. Comprenant qu'ils s'avancent pour s'emparer des hauteurs, le général carthaginois détache contre eux toute l'élite de son infanterie et de sa cavalerie; la petite troupe est enveloppée; elle se défend avec opiniâtreté; enfin le nombre l'emporte; les quatre cents soldats tombent percés de coups d'épée ou couverts de traits. Mais, pendant ce temps, le consul se dégage, l'armée romaine est sauvée. Et Caton termine ce récit dramatique par les paroles suivantes :

Dii immortales tribuno militum fortunam ex virtute ejus dedere. Nam ita evenit : quum saucius multifariam ibi factus esset, tum vulnus capiti nullum evenit : cumque inter mortuos defatigatum vulneribus, atque quod sanguen defluxerat, cognovere, eum sustulere. Isque convaluit : sæpeque post illa operam reipublicæ fortem atque strenuam perhibuit : illoque facto, quod illos milites subduxit, exercitum ceterum servavit. Sed idem bene factum quo in loco ponas, nimium interest. Leonidas Lacedæmonius laudatur, qui simile apud Thermopylas fecit. Propter ejus virtutes omnis Græcia gloriam atque gratiam præcipuam claritudinis inclutissimæ decoravere monimentis, signis, statuis, elogiis, historiis, aliisque rebus gratissimum id ejus factum habuere. At tribuno militum parva laus pro factis relicta, qui idem fecerat, atque rem[publicam] servaverat[1].

Les dieux immortels donnèrent au tribun un sort digne de sa bravoure. Car voici ce qui arriva : couvert de blessures, il n'en reçut aucune à la tête; on le trouva parmi les morts, épuisé par la perte de son sang; on l'emporta ; il guérit; et plus d'une fois dans la suite, il rendit encore par son courage de très grands services à la République. Ce jour-là, en conduisant à la colline ces quelques soldats, il avait sauvé tout le reste de l'armée. Mais la gloire d'une belle action dépend beaucoup de l'endroit où on l'accomplit. Le Lacédémonien Léonidas est célèbre pour avoir agi de même aux Thermopyles. La Grèce entière, fière de ses vertus, a immortalisé le souvenir

(1) Aul. Gel.. *Noct. Att.*, III, 7.

de son beau dévouement par des monuments, des colonnes, des statues, des panégyriques, des histoires, par tous les moyens dont elle pouvait témoigner sa reconnaissance. Mais les exploits du tribun militaire n'ont pas eu de retentissement; pourtant il avait fait la même chose que Léonidas et il avait sauvé la République!

Quelle différence entre la manière primitive de Fabius Pictor et ce récit mouvementé qu'accompagnent de judicieuses réflexions! Que de faits intéressants devaient être rapportés de la même façon dans les quatre livres de l'ouvrage qui traitaient plus spécialement des grandes guerres du dernier siècle! Et que de légendes curieuses devaient contenir les trois premiers sur les commencements de Rome et des autres villes de l'Italie! Tout cela est perdu pour nous. Et cette gloire immortelle que Caton semblait envier aux héros de la Grèce, tels que Léonidas, qui avaient eu l'insigne bonheur d'être célébrés par des historiens, des poètes et des artistes de tous genres, il n'a point réussi, comme il y comptait sans doute, à l'assurer par ses écrits à tous les héros romains dont il avait relevé les actions dignes de mémoire! La perte des *Origines* est sans contredit une de celles qui doivent nous laisser le plus de regrets[1].

IX

Il y a lieu de regretter aussi les manuels que Caton avait écrits pour l'éducation et l'instruction de son fils, les préceptes qu'il avait recueillis à son intention, les lettres qu'il lui avait adressées.

On voit dans Plutarque avec quelle attention, avec quelle persévérance il avait rempli tous ses devoirs pater-

(1) Pour les fragments des *Origines*, voir : Jordan, ouvr. déjà cité, pp. 3-30; Wagener, *Orig. fragm.*, 1849, 68, p. in-8°; Bormann, *Orig. lib. VII*... 1858, 48 p. in-8°; Peter, *Historic. roman. reliquiæ*, I, p. 51-94.

nels. Dès la première année, jamais affaire d'ordre privé, fût-elle des plus urgentes, ne l'empêchait de rester auprès de sa femme quand elle lavait et emmaillotait son enfant; et, lorsque celui-ci eut atteint l'âge de raison, il ne le confia point, comme c'était alors la coutume, aux mains d'un esclave; il fut lui-même le maître de grammaire de son fils, lui donna la connaissance du droit, et lui apprit tous les exercices physiques, escrime, équitation, natation, etc. Il lui transcrivit de sa propre main, et en gros caractères, les faits de l'histoire primitive de Rome afin que, dès la maison même, il se pénétrât de l'exemple des anciens Romains[1]. Plus tard, il rédigea pour lui les traités généralement connus et cités par les anciens sous le nom de *Præcepta* ou *Libri ad filium*[2] et des règles de conduite, en vers, sous le titre de *Carmen de moribus*.

Ses soins d'ailleurs ne furent point perdus; le jeune Caton montra les meilleures dispositions; malgré sa complexion débile, il se fit remarquer par sa valeur dans les combats et tout particulièrement dans la fameuse bataille gagnée par Paul-Émile sur Persée. Caton lui adressa à ce sujet une lettre de félicitations qui existait encore au temps de Plutarque. « Le jeune homme, ajoute l'historien grec, épousa dans la suite Tertia, fille de Paul-Émile; il dut non moins à son propre mérite qu'à la vertu de son père l'honneur de s'allier à une si noble famille. Tel fut

(1) *Vie de Caton*, 20.

(2) Il est probable que sous cette appellation générale était compris tout ce que Caton avait écrit sur l'agriculture, sur la médecine, sur l'éloquence, sur l'art de la guerre, sur la jurisprudence, bien que parfois chacune de ces parties soit mentionnée sous un titre particulier : *De re rustica; De re militari; De oratore*, etc. Des lettres de Caton à son fils sont aussi mentionnées par Cicéron (*De Offic.*, I, 11) et par Plutarque (*V. de Cat.*, 20), sans qu'on sache si elles faisaient partie des *præcepta*. — Quant au *Carmen de moribus*, il est probable que c'était un ouvrage tout à fait distinct du reste; mais on ne sait au juste de quelle sorte de vers il se composait : Ritschl, Vahlen et Jordan croient reconnaître dans les fragments insignifiants qu'on en a le vers saturnien, Kärcher et Bockh le septénaire trochaïque, et Fleckeisen le sotadique.

l'heureux succès de l'éducation que lui avait donnée son père. » Il eût été curieux pour nous de lire les manuels qui avaient servi à l'instruction d'un tel élève. Ils ne laissaient pas probablement que de renfermer plus d'une page où devaient se faire jour tous les préjugés de l'écrivain. Tel ce passage conservé par Aulu-Gelle et dans lequel il traite tous les poètes de parasites :

Vestiri in foro honeste mos erat : domi quod satis erat. Equos carius quam coquos emebant. Poeticæ artis honos non erat. Si qui in ea re studebat, aut sese ad convivia applicabat, grassator vocabatur[1]

Nos pères avaient coutume d'être vêtus honnêtement dans le Forum et chez eux très simplement. Ils achetaient les chevaux plus cher que les cuisiniers. Chez eux, l'art de la poésie n'était nullement en honneur ; celui qui s'y livrait comme celui qui recherchait les festins était appelé parasite.

Tel encore ce morceau, que cite Pline le naturaliste, sur les Grecs en général et leurs médecins en particulier :

Dicam de istis Græcis suo loco, Marce fili; quid Athenis exquisitum habeam; et quod bonum sit illorum litteras inspicere, non perdiscere, vincam. Nequissimum et indocile genus illorum[2]... Tum etiam magis, si medicos suos huc mittet. Jurarunt inter se barbaros necare omnes medicina. Et hoc ipsum mercede faciunt, ut fides iis sit et facile disperdant. Nos quoque dictitant barbaros et spurcius nos quam alios opicos apellatione fœdant. Interdixi tibi de medicis[3].

Je te parlerai de ces Grecs en temps et lieu, mon fils Marcus. Je te dirai ce que j'ai remarqué à Athènes, et je te prouverai qu'il est bon

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XI, 2. — Disons à la décharge de Caton qu'il n'était pas le seul à mépriser les poètes; c'était là un préjugé de son temps. La poésie, alors, n'était pas considérée comme une occupation digne d'un homme libre; nous avons vu qu'elle était généralement abandonnée aux étrangers et aux affranchis, tandis que le Romain pratiquait la prose, qui est la langue des affaires, du droit et de la politique.

(2) Voir le complément de cette citation page 291.

(3) *Hist. nat.*, XXIX, 7.

d'effleurer leur littérature, mais non de s'y attacher. Cette race est perverse... Ce sera bien pis, si elle envoie ici ses médecins. Ils ont juré entre eux d'exterminer tous les barbares par leur médecine, et s'ils n'exercent leur métier que moyennant salaire, c'est pour inspirer la confiance et tuer plus à l'aise. Nous aussi, ils nous appellent barbares et nous témoignent plus de mépris qu'aux autres en nous infligeant le nom d'Opiques. Mon fils, je t'interdis les médecins.

Mais, à côté de ces boutades, qui se présentaient naturellement et qu'il n'est pas étonnant de trouver dans de simples lettres et des écrits d'un genre si familier, que de conseils pleins de sagesse, que de pensées vivifiantes n'avait-il pas dû y semer à profusion pour tracer à son fils la voie la plus droite et la plus sûre! C'était là qu'il lui donnait cette belle définition de l'orateur, qualifiée de divine par Sénèque : « L'orateur, mon fils Marcus, c'est l'homme de bien, habile à parler : *vir bonus dicendi peritus*[1] »; et cette règle tant prônée par la postérité : « *rem tene, verba sequentur*, possède ton sujet, les mots viendront[2] ». C'était là aussi que, pour affermir son courage et son amour du travail, il écrivait :

Nam vita humana prope uti ferrum est. Ferrum si exerceas, conteritur; si non exerceas, tamen rubigo interficit. Itidem homines exercendo videmus conteri. Si nihil exerceas, inertia atque torpedo plus detrimenti facit quam exercitio[3].

La vie humaine est comme le fer. Si vous vous servez du fer, il s'use; si vous ne vous en servez pas, néanmoins la rouille le détruit. De même nous voyons l'homme s'user par le travail; et s'il ne travaille pas, l'inertie et la paresse lui sont plus funestes que l'exercice.

(1) Sén. le rhéteur, *Controv.*, I, préf.

(2) Boileau dira :

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Et Fénelon répétera aussi avec une précision toute catonienne : « il pense, il sent, et la parole suit. »

(3) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XI, 2.

Il est fâcheux que Plutarque, qui n'a pas négligé de collectionner un certain nombre des bons mots[1] et des reparties sarcastiques de Caton, n'ait pas eu l'idée de réunir aussi quelques-uns des préceptes contenus dans les *Præcepta* et le *Carmen de moribus*. Car on n'en possède aujourd'hui que bien peu de fragments.

Celui des ouvrages de Caton que le temps a le plus épargné est précisément le moins important de tous. Il est intitulé *De re rustica*; mais il ne faut pas croire que ce soit un traité régulier, méthodique, de l'agriculture, c'est plutôt un recueil de recettes, de préceptes et de remarques, que l'auteur semble avoir consignés à mesure que les travaux des champs lui en fournissaient l'occasion. Ce recueil se compose de cent soixante-deux chapitres, que précède une sorte de préface concernant la préférence qu'on doit donner à l'agriculture sur les autres moyens de s'enrichir. Voici cette courte préface :

Est interdum præstare mercaturis rem quærere, ni tam periculosum siet, et item fænerari, si tam honestum siet. Majores enim nostri hoc

(1) En voici quelques-uns. Voyant la vie honteuse et infâme que menait un de ses ennemis : « C'est une imprécation, dit-il, et non une prière, que fait sa mère, quand elle souhaite de le laisser sur la terre après elle. » — Il montrait, un jour, un homme qui avait vendu son patrimoine, situé sur le bord de la mer : et il feignait de l'admirer par ces paroles : « Cet homme est plus fort que la mer même ; ce qu'elle ne mine qu'à grand'peine, il l'a englouti tout d'un coup. » — Il disait que les sages tirent plus de profit des fous, que ceux-ci des sages ; parce que les sages évitent les fautes dans lesquelles tombent les fous, alors que les fous n'imitent pas les bons exemples des sages. — Raillant un homme d'un embonpoint excessif : « A quoi, dit-il, peut servir à la patrie un corps où, du gosier jusqu'aux aînes, tout est ventre ? » — A un voluptueux qui recherchait son amitié, il répondit : « Je ne saurais me lier avec un homme qui a le palais plus sensible que le cœur. » — « Vieillard, dit-il un jour à un homme âgé de mauvaise conduite, la vieillesse a bien assez de difformités sans y ajouter celle du vice. » — Un tribun du peuple, soupçonné du crime d'empoisonnement, proposait et s'efforçait de faire passer une mauvaise loi : « Jeune homme, lui dit Caton, je ne sais lequel est le pire, ou de boire tes mixtures, ou de ratifier tes lois. » Plut. *Vie de Caton*, 8 et 9, passim.

sic habuerunt, et ita in legibus posiverunt, furem dupli condemnari, fæneratorem quadrupli. Quanto pejorem civem existimarint fæneratorem, quam furem, hinc licet extistimari. Et virum bonum eum laudabant, ita laudabant, bonum agricolam bonumque colonum. Amplissime laudari existimabatur, qui ita laudabatur. Mercatorem autem strenuum studiosumque rei quærendæ existimo; verum, ut supra dixi, periculosum et calamitosum. At ex agricolis et viri fortissimi et milites strenuissimi gignuntur, maximeque pius quæstus stabilissimusque consequitur, minimeque invidiosus: minimeque male cogitantes sunt, qui in eo studio occupati sunt.

Le négoce serait un métier meilleur que beaucoup d'autres pour s'enrichir, s'il n'était pas si chanceux ; et de même l'usure, si elle était plus honnête. Mais nos ancêtres ont jugé, et ont établi par des lois, que le voleur serait condamné à restituer le double, et l'usurier à rendre le quadruple. On peut juger par là à quel point l'usurier leur paraissait pire que le voleur. Au contraire, lorsqu'ils louaient un homme de bien, ils le traitaient de bon laboureur et de bon fermier ; on ne pouvait, selon eux, recevoir d'éloge plus complet que celui-là. Quant au négociant, c'est, à mon sens, un homme actif et soigneux d'amasser, mais, comme je viens de le dire, exposé aux aventures et au malheur. Mais la profession des laboureurs est celle qui produit les citoyens les plus courageux, les soldats les plus robustes, celle aussi qui permet le profit le plus légitime, le plus sûr, le moins attaquable, et celle dont la pratique empêche le plus de penser à mal.

Les cinq premiers chapitres, *Achat et disposition du domaine* (Quomodo agrum emi pararique oporteat), *Devoirs du chef de famille* (Patris familias officia), *Travaux que le débutant doit faire exécuter sur son domaine* (Quomodo agrum in adulescentia conserere oporteat), *Il faut avoir des étables bien construites et un bon voisinage* (Bubilia uti bene ædificata habeantur, et vicinia bona), *Devoirs de l'intendant* (Vilici officia), sont bien à leur place, en tête des autres; mais ceux-ci se succèdent sans méthode et presque au hasard. L'ouvrage, il est vrai, a subi beaucoup d'altérations : certains passages, cités par les anciens, ne s'y trouvent plus ; on y relève des redites, des interversions, qui doivent tenir également au peu de fidélité et au peu de soin des copistes ;

mais quelle que soit la part qu'on puisse attribuer à ces derniers dans la confusion et le désordre actuels du livre, il est bien certain que l'art n'y a jamais existé. On y remarque aussi que le style est beaucoup plus grossier, plus rude et plus sec que celui des fragments oratoires, que nous venons d'étudier[1]. Ces défauts de diction et la comparaison qu'on en a établie avec les morceaux conservés des autres écrits de Caton, ont même fait supposer à plusieurs critiques que le *De re rustica* pourrait bien ne pas être de lui[2]. Mais les raisons qu'on donne à l'appui de cette conjecture, ne sont pas de nature à prévaloir contre l'opinion commune, et nous ne devons pas nous étonner de rencontrer une certaine négligence de composition et d'expression dans un recueil d'observations qui est beaucoup moins un ouvrage littéraire qu'une espèce de journal tenu probablement par ce grand homme à l'usage de son fils et de ses fermiers. Tel qu'il est d'ailleurs, il nous représente bien le Caton que nous connaissons.

Nous y retrouvons tout d'abord le patriote qui voit dans l'agriculture l'école la meilleure pour former des citoyens et des soldats, et avec le patriote, l'homme de l'ancien temps, laborieux et vigilant, mais dur aux autres et âpre au gain, qui veut tirer de ses fermiers, de ses esclaves et de ses terres tout ce qu'ils peuvent produire. Il n'est pas tendre pour ceux qui le servent : il leur mesure la nourriture et la boisson de la même façon qu'à ses bestiaux[3] ; il prend bien soin de réduire leurs rations en cas de maladie :

(1) Sur le style de Caton, voir : L. Dietze, *De Sermone Catoniano,* 1871, 37 p.; Lame, *De Catone censorio oratore*, 1864, p. 70-72.

(2) Gesner, *Scriptores rei rusticæ veteres latini,* 1735; Commentaires de Schneider, Lips., 1793-96, 4 tomes en 9 parties. — M. Cucheval à l'*Appendice* du tom. II de son *Hist. de l'éloq. lat.* passe en revue (p. 346-351) les objections principales élevées contre l'authenticité du *De re rustica.* Il les juge peu solides. Il reconnaît seulement que nous n'avons pas l'ouvrage complet et qu'il s'est glissé dans ce que nous en possédons certaines redites qui tiennent à la maladresse et à la négligence des copistes.

(3) Voir les chapitres 56, 57 et 58.

Cum servi ægrotarint, cibaria tanta dari non oportuisse[1];

et lorsqu'ils ont vieilli à son service et que les années ou les infirmités les rendent impropres à un travail productif, il n'éprouve aucun scrupule à les vendre avec les bœufs en retour d'âge, avec les attirails usés, avec la ferraille et tout ce qui ne peut plus lui être utile. Plutarque s'élève avec quelque véhémence contre cette manière d'agir : « A mes yeux, dit-il, traiter ses esclaves comme des animaux, les expulser ou les mettre en vente une fois qu'ils sont vieux, c'est montrer trop de dureté de cœur et agir comme si l'on croyait qu'il n'y a entre les hommes d'autre lien que le besoin... Quant à moi, je ne voudrais pas vendre même mon vieux bœuf de labour; à plus forte raison me refuserais-je à chasser un vieux serviteur de la maison où il a passé de longues années et dont il a fait sa patrie, de l'arracher à toutes les habitudes de sa vie pour le prix insignifiant de la vente d'un homme dont l'acquéreur n'aurait pas à tirer plus d'utilité que celui qui l'aurait vendu. Mais Caton avait l'air de s'en faire gloire...[2] » Oui, c'est vrai, Caton, dans l'exploitation de sa terre, montre une âme insensible; pour lui, comme pour les premiers Romains, un esclave n'est pas un homme; pour lui, comme pour eux, l'agriculteur doit vendre tout ce qui est hors d'usage et tout ce qu'il peut, choses, bêtes et gens; l'esprit du traité est tout entier dans ce précepte économique :

Patremfamilias vendacem, non emacem, esse oportet.
Le père de famille doit vendre le plus possible, acheter le moins qu'il peut.

Un autre côté par lequel nous voyons encore le vieux Romain dans l'auteur du *De re rustica*, c'est la religion. Sa piété est intéressée : il n'offre de victimes aux dieux qu'à la condition qu'ils lui accorderont en retour leur protection :

(1) Voir le chapitre 2.
(2) *Vie de Caton*, 5 et 6.

« Mars pater, te precor quæsoque uti sies volens propitius mihi, domo familiæque nostræ, *quojus rei ergo* agrum, terram fundumque meum suovitauralia circumagi jussi. Ut tu morbos visos, invisosque, viduertatem, vastitudinemque, calamitates, intemperiasque prohibessis, defendas, averruncesque. Utique[1]... »

« Mars, notre père, je te prie et te conjure de te montrer bon pour moi, ma maison et mes gens ; c'est *dans cette intention* qu'autour de mon champ, de ma terre, de mon fonds, j'ai fait promener une triple victime ; c'est pour que tu en écartes, défendes et détournes les maladies visibles et invisibles, la stérilité, la dévastation, les calamités et les intempéries : c'est pour que... »

mais il se montre, en toutes circonstances, observateur scrupuleux des cérémonies religieuses, habituelles aux champs : il ne néglige, pour assurer la santé de ses bœufs, aucun détail du sacrifice qui doit être offert à Jupiter Dapalis avant de semer le millet, le panis, l'ail et la lentille[2], et il n'a garde d'oublier les prières spéciales qui sont dues à Janus, à Jupiter et à Junon, lorsqu'il recommande, suivant l'antique usage, d'immoler une truie à Cérès avant de commencer la moisson[3]. Il est même plus que dévot ; les pratiques superstitieuses ne lui sont pas étrangères, et il croit de bonne foi, en y recourant, ajouter à l'efficacité de certains remèdes[4] qu'il indique pour les maladies des

(1) Voy. chap. 141 : « *Si agram lustraveris, quid tunc facere debeas.* »

(2) Chap. 132 : « *Dapem pro bubus quomodo facias.* »

(3) Chap. 134 : « *Antequam messem incipias, uti porcum præcidaneum facias.* »

(4) Le principal des remèdes préconisés par Caton, dans le *De re rustica*, est le chou, employé de différentes façons, et auquel il attribue les propriétés les plus variées. Nous savons d'ailleurs par Pline le naturaliste (XXIX, 8) qu'il s'était beaucoup occupé de l'art de guérir les malades, et qu'il avait composé un traité de médecine, ainsi qu'un recueil de remèdes, à l'aide desquels il soignait son fils, ses esclaves et ses amis. Quelques commentateurs ont même vu dans ses prétentions médicales l'explication de la haine qu'il portait aux médecins grecs. Jalousie de métier, disent-ils. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse. La vérité est que Caton, lorsqu'il soignait sa famille, ne faisait que ce qu'étaient obligés de faire tous ceux

hommes et des animaux. Veut-il, par exemple, prescrire un œuf de poule cru pour la guérison d'un bœuf, il dit très sérieusement que celui qui administre cet œuf doit être à jeun comme le bœuf qui le prend : « *Jejunus jejuno bovi dato.* » Veut-il guérir un membre fracturé, il emploie les incantations et énumère gravement les diverses formules magiques[1] qui doivent être chantées par l'opérateur. Lorsqu'il note ces curieuses prescriptions, Caton ne fait évidemment que rapporter les usages de son temps et de son pays, tels qu'il les a vu pratiquer autour de lui depuis son enfance. D'ailleurs, si dans le grand nombre de ses observations, il en est quelques-unes qui tiennent ainsi à la superstition des premiers âges et qui nous paraissent tout aussi ridicules que les remèdes des bonnes femmes et des sorciers auxquels, aujourd'hui même, on ajoute foi dans certains villages, il y en a beaucoup, au contraire, qui formaient un ensemble de conseils pratiques excellents et qui nous fournissent maintenant des renseignements précieux sur les divers procédés employés par les anciens agriculteurs romains[2]. Actuellement encore, sur le même sol qu'a sillonné la charrue de Caton, les fermiers italiens se servent de plusieurs de ces procédés, et l'on peut dire

qui s'occupaient de l'exploitation des champs. Quant à sa science de praticien, Plutarque ne semble pas en faire grand cas : « Il avait composé, dit-il, un recueil de recettes dont il usait pour prescrire aux malades de sa maison le traitement qu'il jugeait leur convenir. Il ne les mettait jamais à la diète ; il leur faisait manger des herbes, du canard, du pigeon ou du lièvre, nourriture qu'il trouvait légère, facile à digérer pour les gens affaiblis, et dont le seul inconvénient était de leur causer, la nuit, beaucoup de rêves. Ce traitement et ce régime, prétendait-il, lui avaient assuré la santé, à lui et à tous les siens. En ce qui concerne les siens cependant, il subit plus d'un insuccès ; car il perdit sa femme et son fils. Mais lui, personnellement, de bonne et solide complexion, résista longtemps. » *Vie de Cat.*, 23, 24.

(1) Plusieurs de ces formules ont été rappelées au Livre I, ch. II, 7 (Tom. I, p. 83).

(2) Aussi ai-je eu à citer souvent le *De re rustica* dans ma thèse latine pour le doctorat, *De Vitibus atque vinis apud veteres Romanos*, 1863, in-8°, 102 p.

que le *De re rustica* n'est pas sans intérêt pour l'histoire générale de l'agriculture.

Puisque cette œuvre est la seule qui nous reste presque entière du grand homme, je ne puis mieux faire que d'en donner à l'*Appendice* plusieurs morceaux[1]. Je n'ai pas besoin de prévenir le lecteur que ces quelques pages d'un recueil de notes, si techniques et si peu travaillées dans leur forme, ne sauraient donner une idée exacte du mérite littéraire de Caton : ses titres de gloire, comme écrivain, reposaient évidemment dans son grand travail des *Origines*, que les auteurs latins n'ont jamais cité qu'avec éloge, et dans ses harangues de tous genres, qui, après avoir fait l'admiration de Cicéron et de Tite-Live, étaient considérées, au temps de Fronton et de Marc-Aurèle, comme un des monuments les plus précieux de la littérature latine.

(1) *Appendice*, XXXIII, XXXIV, XXXV.

CHAPITRE II

La littérature en prose, l'éloquence exceptée, depuis Caton jusqu'a Cicéron.

I. L'histoire immédiatement après Caton : L. Calpurnius Pison ; L. Cassius Hémina. — II. Quelques autres annalistes : Q. Fabius Maximus Servilianus ; C. Fannius ; Sempronius Tuditanus ; Cn. Gellius ; L. Cælius Antipater ; P. Sempronius Asellion. — III. Historiens contemporains de Sylla : Licinius Macer ; Q. Ælius Tubéron ; Valérius Antias ; Q. Claudius Quadrigarius ; L. Cornélius Sisenna ; C. Otacilius Pilitus. — IV. Autobiographies, mémoires : M. Æmilius Scaurus ; P. Rutilius Rufus ; Q. Lutatius Catulus ; Sylla. — V. Histoire des miracles, divination. Économie domestique et rurale. Étude du droit : famille des Scævola. Philosophie. Enseignement de la grammaire et de la rhétorique : L. Ælius Præconinus Stilon. — VI. *La Rhétorique à Hérennius.*

I

Depuis Caton jusqu'au temps de Cicéron il ne manqua point d'illustres personnages et d'écrivains qui donnèrent leurs soins au récit des faits ayant rapport à l'histoire de Rome. Si leurs œuvres ont été presque complètement perdues, nous ne devons pas moins rechercher dans les rares fragments qui nous restent d'eux, comme dans les témoignages des auteurs latins qui ont cité leurs noms et leurs travaux, tous les renseignements susceptibles de nous donner un aperçu des sujets qu'ils avaient traités et de leur manière d'écrire.

Cicéron, au commencement du premier livre des *Lois*[1],

(1) *De Leg.*, I, 2.

place dans la bouche d'Atticus, un de ses interlocuteurs, toute une dissertation sur ces historiens romains, et celui qu'il cite le premier, par ordre chronologique, immédiatement après Caton, est L. CALPURNIUS PISON. Celui-ci, en effet, l'année même où mourait le grand auteur des *Origines*, était tribun du peuple et illustrait son tribunat en portant la première loi contre les concussionnaires, loi qui lui valut l'honneur d'être surnommé *Frugi,* c'est-à-dire l'*Honnête homme.* Sa carrière politique le fit passer ensuite par toutes les charges les plus élevées : la préture, le consulat et la censure ; mais la part active qu'il prenait aux affaires publiques et l'étude des causes dont il se chargeait comme avocat ne l'empêchaient pas de se livrer à ses goûts littéraires. Il laissa, paraît-il, un certain nombre de harangues, qu'il avait pris soin d'écrire, et un travail historique, composé de sept livres, lequel portait le titre d'*Annales.* Cicéron, à la vérité, en parlant de lui dans un autre de ses traités, ne le loue ni comme orateur ni comme historien. « Ce Pison, dit-il[1], plaida aussi des causes, soutint ou combattit beaucoup de propositions de lois ; il a laissé des discours qui ont déjà disparu, et des annales fort sèchement écrites. » Il ne faudrait pourtant pas condamner absolument les Annales de Pison d'après ces derniers mots ; car, nous savons que pour Cicéron le mérite principal de tout écrivain est dans la forme oratoire et l'abondance du style ; le simple récit des faits, lorsqu'il n'est relevé par aucun ornement, est facilement taxé par lui de sécheresse impardonnable. Or, il est bien possible que Pison, sans briller par un style élégant et sans chercher à frapper l'esprit de ses lecteurs par des développements de rhétorique, qui d'ailleurs ne s'allient pas toujours avec le devoir de l'historien, ait cependant possédé quelques mérites auxquels se montrait moins sensible le grand orateur romain.

(1) « Ipse etiam Piso et causas egit, et multarum legum aut auctor, aut dissuasor fuit ; isque et orationes reliquit, quæ jam evanuerunt, et *annales, sane exiliter scriptos.* » *Brut.*, 27. Je ne reparlerai pas de lui dans le chapitre des orateurs.

Les deux fragments, que nous a conservés Aulu-Gelle, dénotent tout au moins du naturel, de la simplicité, de l'honnêteté, qualités qui ne sont pas à dédaigner et qui concordaient bien avec le caractère et les mœurs de l'homme.

Aulu-Gelle, lui, avec son enthousiasme ordinaire pour les auteurs anciens, fait le contraire de Cicéron et exagère plutôt l'éloge : « C'est avec une délicieuse simplicité de pensées et de style, dit-il[1], (*simplicissima suavitate et rei et orationis*) que L. Pison Frugi, au premier livre de ses *Annales*, parle de la vie et des habitudes du roi Romulus. Voici un passage de cet écrit. » Et il cite alors les quelques lignes ayant rapport à un prétendu bon mot du fondateur de Rome :

Eumdem Romulum dicunt, ad cænam vocatum, ibi non multum bibisse, quia postridie negotium haberet. Ei dicunt : « Romule, si istud omnes homines faciant, vinum vilius sit. » — Is respondit : « Immo vero carum, si quantum quisque volet, bibat : nam ego bibi, quantum volui. »

On raconte que le même Romulus, invité à un repas, y but très modérément, parce qu'il avait, le lendemain, une affaire à traiter. « Romulus, lui dit-on, si tous faisaient comme vous, le vin serait à meilleur marché. — Au contraire, répondit-il, il serait cher, si chacun en buvait autant qu'il veut; car, moi, j'en ai bu autant que j'ai voulu. »

Le même auteur, en transcrivant ailleurs un autre passage de Pison, ne manque pas de le louer à peu près dans les mêmes termes : « Au troisième livre de ses *Annales*, écrit-il[2], L. Pison, avec non moins de pureté de style que d'agrément (*perquam pure et venuste narrata*), raconte une anecdote curieuse sur Cn. Flavius, fils d'Annius, édile curule. » Puis il cite ce morceau, en affirmant qu'il le reproduit exactement :

(1) *Noct. Att.*, XI, 14.
(2) *Noct. Att.*, VI, 9.

Cn. Flavius, patre libertino natus, scriptum faciebat : isque in eo tempore ædili curuli apparebat, quo tempore ædiles subrogantur : eumque pro tribu ædilem curulem renuntiaverunt. At ædilis, qui comitia habebat, negat accipere ; neque sibi placere, qui scriptum faceret, eum ædilem fieri. Cn. Flavius, Annii filius, dicitur tabulas posuisse; scriptu sese abdicasse : isque ædilis curulis factus est. Idem Cn. Flavius, Annii filius, dicitur ad collegam venisse visere ægrotum ; et, in conclave postquam introivit, adolescentes ibi complures nobiles sedebant. Hi contemnentes eum, assurgere ei nemo voluit. Cn. Flavius, Annii filius, ædilis id arrisit: sellam curulem jussit sibi afferri, eam in limine apposuit, ne quis illorum exire posset; utique ii omnes inviti viderent sese in sella curuli sedentem.

Cn. Flavius, fils d'un affranchi, était scribe et remplissait cette fonction auprès d'un édile curule au moment de l'élection de ces magistrats. La tribu le nomma. Mais l'édile qui présidait les comices refusa de reconnaître cette élection, déclarant qu'un greffier ne pouvait prétendre à l'édilité curule. Alors Cn. Flavius, fils d'Annius, déposa, dit-on, ses tablettes, se démit de ses fonctions de scribe, et fut fait édile curule. Le même Cn. Flavius, fils d'Annius, à ce qu'on raconte, alla visiter un jour son collègue qui était malade et trouva dans la chambre plusieurs jeunes nobles qui y étaient assis. Par mépris pour lui, aucun d'eux ne voulut se lever. L'édile Cn. Flavius, fils d'Annius, s'en moqua. Il se fit apporter sa chaise curule, la plaça sur le seuil de la chambre de façon qu'aucun d'eux ne pût sortir et que tous, malgré eux, le vissent assis sur la chaise curule.

A côté de ces deux fragments, conservés par Aulu-Gelle, on peut encore placer une troisième anecdote, non moins intéressante que la seconde, et que rapporte, d'après Pison, Pline le naturaliste[1]. Pline, il est vrai, n'affirme pas, comme Aulu-Gelle, qu'il donne le texte intégral de l'auteur; mais il lui emprunte certainement le sujet même et les détails du récit ainsi qu'une partie des expressions :

(1) Pline, qui considérait Pison comme un historien de grande autorité « *gravis auctor* » (*Hist. nat.*, II, 53), le cite comme source de ses livres XII-XVIII (arbres), XXVIII-XXIX (médecine), XXXIII sq. (métaux), XXXVI (pierres).

C. Furius Cresinus e servitute liberatus, quum in parvo admodum agello largiores multo fructus perciperet, quam ex amplissimis vicinitas, in invidia magna erat, cur fruges alienas pelliceret veneficiis. Quamobrem a Sp. Albino curuli die dicta, metuens damnationem, quum in suffragium tribus oporteret ire, instrumentum rusticum omne in forum attulit, et adduxit familiam validam, atque, ut ait Piso, bene curatam ac vestitam, ferramenta egregie facta, graves ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Postea dixit : « Veneficia mea. Quirites, hæc sunt ; nec possum vobis ostendere, aut in forum adducere lucubrationes meas, vigiliasque, et sudores. » Omnium sententiis absolutus itaque est[1].

C. Furius Cresinus, affranchi, retirait d'un très petit champ des récoltes plus abondantes que ses voisins n'en obtenaient de terres spacieuses. Ils en conçurent une grande jalousie et l'accusèrent d'attirer chez lui les moissons des autres par des sortilèges. Cité par Sp. Albinus, édile curule, et craignant d'être condamné lorsque les tribus iraient aux suffrages, il vint au Forum avec tous ses instruments de labour, des gens vigoureux et, comme dit Pison, bien nourris et bien vêtus, des outils solidement faits, de lourds hoyaux, des socs pesants, des bœufs bien repus ; puis il dit : « Mes sortilèges, citoyens, les voilà ; et je ne puis ni vous montrer ni vous amener au Forum mes fatigues, mes veilles et mes sueurs ! » A l'unanimité des suffrages il fut absous.

Il me semble, d'après ces quelques citations, que les Annales de Pison devaient avoir quelque intérêt. Si elles ne présentaient pas l'abondance réclamée par Cicéron, elles offraient à la jeunesse romaine des leçons de modération, de politesse et de travail, montraient une honnête naïveté, et n'étaient déparées en somme par un style ni trop obscur ni trop archaïque[2].

En même temps que Calpurnius Pison, vécut L. Cassius Hemina, dont la vie nous est tout à fait inconnue ; si même nous savons que ces deux historiens furent contemporains, ce n'est que par un mot de Censorinus[3]. Quant au travail

(1) Plin., *Hist. nat.*, XVIII, 8.

(2) Recueil des fragm. de Pison dans Krause, p. 130 sqq. ; C. L. Roth (1852), p. 295-304 ; Peter, I, p. 118-137.

(3) Cens., *De Die natali*, 17.

d'Hémina qui, d'après un passage de Macrobe[1], aurait porté le titre d'*Histoires*, nous sommes autorisés à croire qu'il embrassait l'histoire de Rome et des villes voisines aussi complètement que possible; car les auteurs latins, qui s'appuient sur son autorité pour établir certains récits ou certaines opinions, nous le montrent s'occupant des légendes les plus anciennes, telles que celle de Cacus, ou des événements de l'époque royale, ou des faits postérieurs. C'est lui, par exemple, qui leur avait appris que Tarquin le Superbe avait, pour la première fois à Rome, attaché au suicide une idée de réprobation et de honte, en faisant mettre en croix les cadavres des plébéiens qui se donnaient la mort pour se soustraire aux travaux excessifs de la construction des égouts[2]. C'est lui aussi qui avait fourni à Pline les renseignements que donne ce dernier sur l'arrivée et l'insuccès des premiers médecins grecs : « Un de nos plus anciens historiens, dit Pline[3], Cassius Hémina nous apprend que le premier médecin qui vint à Rome fut le Péloponésien Archagate, fils de Lysanias, sous le consulat de L. Æmilius et de L. Julius, l'an de Rome 535 ; qu'on lui donna le droit quiritaire et qu'on lui acheta, aux frais du trésor, une boutique dans le carrefour Acilien ; qu'il fut appelé, du fait même de sa profession, *médecin des plaies*, et que, tout d'abord, sa venue fut très bien accueillie ; mais que, plus tard, sa cruauté à couper et à brûler fit changer son nom en celui de *bourreau* et inspira le dégoût de la médecine et des médecins. »

Cassius Hemina, ex antiquissimis auctor est, primum e medicis venisse Romam Peloponneso Archagatum Lysaniæ filium, L. Æmilio, M. Livio coss., anno Urbis DXXXV, eique jus Quiritium datum, et tabernam in compito Acilio emptam ob id publice : vulnerarium eum fuisse e re dictum : mireque gratum adventum ejus initio : mox

(1) « Cassius Hemina *Historiarum* libro secundo... » Macr., *Saturn.*,1,16.
(2) Servius, *Æn.*, XII, 603.
(3) *Hist. nat.*, XXIX, 6. Pline cite Hémina dans la liste des sources de ses livres XII, XIV et XXXII.

a sævitia secandi urendique, transisse nomen in carnificem, et in tædium artem omnesque medicos. »

Hémina, à ce qu'il parait, ne se contentait pas de raconter les faits et les légendes, il cherchait à faire connaître les motifs des institutions dont il rappelait l'origine et à donner le plus de vraisemblance possible aux traditions populaires. C'est ainsi qu'il expliquait pourquoi le calendrier portait comme jours *néfastes* les lendemains des calendes, des nones et des ides: il indiquait une décision prise à ce sujet par le collège des pontifes, en l'an 363 de Rome, et motivée, selon lui, par un avis de l'aruspice L. Aquinius, qui avait remarqué que des défaites nombreuses, entre autres celles de l'Allia et du Crémère, avaient été subies précisément ces jours-là par les armées romaines[1]. Ailleurs, en parlant des livres de Numa, retrouvés intacts après avoir été enfouis sous terre durant cinq cent trente-cinq années, il voulait montrer que cette conservation n'était pas impossible et il entrait dans les détails des précautions qui avaient dû être prises à cet effet. Pline là-dessus ne veut point tronquer le texte auquel il a recours: « pour un fait d'une telle importance, dit-il, je citerai les paroles mêmes d'Hémina; — *in re tanta ipsius Heminæ verba ponam :*

Mirabantur alii, quomodo illi libri durare potuissent : ille [Cn. Terentius[2] scriba] ita rationem reddebat : lapidem fuisse quadratum circiter in media arca vinctum candelis quoquoversus. In eo lapide insuper libros impositos fuisse : propterea arbitrari eos non computruisse. Et libros citratos fuisse : propterea arbitrarier tineas non tetigisse. In his libris scripta erant philosophiæ Pythagoricæ. Eosque combustos a Q. Petilio prætore, quia philosophiæ scripta essent.

(1) Macrobe *(Saturn.,* I, 16) raconte tout au long cette décision en s'appuyant sur le récit d'Hémina.

(2) Le scribe Cn. Térentius était le propriétaire du champ où l'on trouva le coffre renfermant ces fameux livres de Numa dont ont parlé tant d'historiens.

On s'étonnait que ces livres eussent pu se conserver si longtemps. Voici l'explication qu'en donnait le scribe Térentius: A peu près au milieu du coffre, il y avait une pierre carrée, retenue par des cordes de tous les côtés. Sur cette pierre avaient été déposés les livres, ce qui les avait empêchés de pourrir. De plus ils avaient été frottés d'huile de cédrat, ce qui les avait préservés des teignes. Ces livres contenaient les doctrines de Pythagore. Le préteur Q. Pétilius les fit brûler comme écrits philosophiques[1].

Quant à la légende de Cacus, que j'ai nommée tout à l'heure, Hémina, pour la rendre plus acceptable, la transformait et la dépouillait de tout élément surnaturel. Le héros n'était plus Hercule lui-même, mais un homme du nom de Récaranus, à qui sa force prodigieuse avait valu le surnom d'Hercule; Cacus, simple serviteur d'Évandre, était obligé de restituer les bœufs dérobés, Récaranus, dans sa joie, sacrifiait alors la dîme de ses bœufs à Hercule, et ce sacrifice était suivi d'un festin auquel refusait de prendre part Carmenta, la mère d'Évandre. De là, selon l'auteur, l'usage de la dîme consacrée à Hercule et aussi la défense faite aux femmes de toucher aux offrandes présentées au dieu.

En un mot, Hémina semble avoir essayé d'introduire une certaine critique dans son travail historique. Si ses explications ne sont pas toujours heureuses, si ses tâtonnements paraissent parfois maladroits, il n'en aurait pas moins ouvert une voie nouvelle où d'autres, plus tard, marcheront avec moins d'inexpérience et d'incertitude[2].

II

Après lui viennent quelques annalistes dont il ne nous reste rien. Q. FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS, malgré l'impor-

(1) Plin., *Hist. nat.*, XIII, 13.

(2) Recueil des fragm. d'Hémina dans Krause, p. 155-166; C. L. Roth, p. 288-295; Schmitter, Düsseld., 1861; Peter, I, p. 95 108.

tance de son nom et du rôle politique qu'il remplit, puisqu'il fut consul, censeur et grand pontife, n'a laissé aucune œuvre durable; nous ne savons même pas à quelle époque de l'histoire romaine il s'était particulièrement attaché. Son travail devait pourtant avoir assez d'étendue; car Macrobe, après avoir parlé de l'explication d'Hémina au sujet des jours *néfastes*, ajoute que Fabius allait jusqu'à défendre, ces jours-là, les sacrifices funéraires et renvoie pour ce détail à son *douzième* livre[1].

Nous nous trouvons à peu près dans la même ignorance en ce qui concerne C. FANNIUS, gendre de Lælius le Sage et disciple du philosophe Panætius. Tout ce que nous savons de ses annales, c'est qu'il avait probablement l'habitude d'y transcrire les discours véritables des personnages en scène; Cicéron du moins, dans le *Brutus*[2], conseille d'y recourir à ceux de ses lecteurs qui voulaient prendre connaissance du discours de Métellus contre T. Gracchus. Quelques pages plus loin, dans le même traité[3], Cicéron apprécie son mérite d'orateur et d'historien en ces termes : « On peut juger de son talent oratoire par son histoire qui ne manque pas d'élégance : son éloquence n'est ni tout à fait médiocre, ni parfaitement belle. » Il est vrai qu'ailleurs le même juge s'exprime avec moins d'indulgence et comprend Fannius dans la série des écrivains qui, selon lui, manquent d'abondance[4]; mais tout le monde ne montrait pas alors le même dédain à l'égard de cet auteur : Brutus attachait assez d'importance à son œuvre pour en rédiger un abrégé[5].

(1) « Sed et Fabius Maximus Servilianus pontifex, in libro duodecimo, negat oportere atro die parentare. » Peut-être Macrobe citait-il ici un ouvrage sur le droit pontifical, que Fabius Maximus aurait composé en dehors de ses Annales.

(2) *Brutus*, 21.

(3) *Brutus*, 26.

(4) *De Leg.*, I, 2.

(5) Cic., *Epist. ad Attic.*, XII, 5. — Pour les fragments, voir : C. L. Roth, p. 311-313 ; Peter, I, p. 138-140.

C. SEMPRONIUS TUDITANUS, qui, après avoir été consul, triompha des Illyriens Japydes, écrivit aussi l'histoire. Pline le mentionne à côté d'Hémina dans sa dissertation sur la découverte et le contenu des livres de Numa. Aulu-Gelle cite de lui toute une page ayant rapport non seulement au discours prononcé par Régulus devant le Sénat et à la mort cruelle de ce héros, mais aussi à la vengeance, non moins odieuse, exercée ensuite par les enfants de Régulus avec l'autorisation du Sénat. Les historiens romains qui ont suivi Tuditanus, remarquons-le, se sont bien gardés de répéter ce dernier détail :

Tuditanus autem somno diu prohibitum, atque ita vita privatum refert ; idque ubi Romæ cognitum est, nobilissimos Pœnorum captivos liberis Reguli a senatu deditos, et ab his in armario muricibus præfixo destitutos, eademque insomnia cruciatos interisse [1].

Tuditanus rapporte qu'ils l'empêchèrent de dormir jusqu'à ce qu'il en mourût, et que, lorsqu'on le sut à Rome, le sénat livra les plus illustres des prisonniers carthaginois aux enfants de Régulus, qui les enfermèrent dans un coffre garni de pointes de fer, où le supplice de l'insomnie mit fin également à leur vie.

Mention doit être faite aussi de CN. GELLIUS, celui peut-être contre lequel Caton l'Ancien prononça un discours. Son ouvrage devait être étendu, puisque Macrobe [2] en cite le livre XV. Denys d'Halicarnasse le mentionne plusieurs fois, et Aulu-Gelle donne comme étant de lui une prière adressée à Néréa, femme de Mars, par Hersilie, implorant la paix du roi Tatius.

Neria Martis, te obsecro pacem dare, uti liceat nuptiis propriis et prosperis uti, quod de tui conjugis consilio contigit, uti nos itidem

(1) *Noct. Att.*, VI, 4.
(2) *Saturn.*, I, 16.

integras raperent, unde liberos sibi et suis posteris et patriæ pararent[1].

Néria, femme de Mars, je t'en prie, donne-nous la paix et fais ainsi que nos mariages soient durables et prospères, puisque c'est par la volonté de ton époux que nos ravisseurs nous ont enlevées, vierges encore, pour assurer des enfants à eux et à leurs descendants et à leur patrie.

A tous ces annalistes[2] Cicéron préférait L. CÆLIUS ANTIPATER, contemporain des Gracques, « qui disait-il[3], s'était élevé davantage et avait fait parler à l'histoire un langage plus pompeux. » Cet écrivain, en effet, montra dans la rédaction de ses écrits plus de qualités de style que ses prédécesseurs; rien que le fait de les avoir dédiés au célèbre grammairien Ælius Stilon prouverait que l'histoire était pour lui une composition littéraire. Il se plaisait même, toujours au dire de Cicéron[4], à relever sa phrase par des expressions poétiques. Cette tendance à rechercher les ornements et les développements oratoires l'entraînait-elle à amplifier certains détails et à altérer la vérité ? Tite-Live, qui pourtant a recours à lui très souvent et le cite volontiers, surtout dans le récit des événements de la seconde guerre punique, semble éprouver cette crainte, infirme son jugement en plusieurs endroits et le taxe quelquefois

(1) *Noct. Att.*, XIII, 22. — Voir fragm. : Krause, p. 202; C. L. Roth, p. 304-308; Peter, p. 165-175.

(2) Je passe sous silence VENNONIUS qu'il arrive à Cicéron de nommer deux fois dans ses ouvrages (*De Leg.*, I, 2; *Epist., ad Att.*, XII, 3) et que Denys d'Halicarnasse (IV, 15), sans rien dire de lui d'ailleurs, mentionne aussi une fois. Je ne parle pas non plus de L. SCRIBONIUS LIBON, tribun du peuple en 149, auquel se rapporte peut-être le passage d'une lettre de Cicéron à Atticus où il est question du XIV[e] livre des annales d'un auteur de ce nom (*Ad Attic.*, XIII, 30). Quant à TREBIUS NIGER, que Pline le naturaliste cite comme source de renseignements dans les livres IX et XXXII, peut-être n'avait-il écrit que sur l'histoire naturelle et nous n'avons rien de son ouvrage. Il en est de même de l'espagnol TURRANIUS GRACILIS cité aussi par Pline pour les livres III, IX et XVIII.

(3) *De Orat.*, II, 12.

(4) *De Orat.*, III, 38.

d'exagération. Ainsi, dans la description du départ de la flotte de Scipion pour l'Afrique[1], Tite-Live, trouvant pour le nombre des hommes et des chevaux embarqués des chiffres très différents chez plusieurs historiens, ne s'arrête à aucun d'eux, avoue qu'il ne peut rien préciser et ajoute : « Cælius, sans rien dire de formel, exagère en donnant l'idée d'une multitude infinie : à l'en croire, des oiseaux tombèrent à terre, étourdis par les clameurs des soldats, et la foule d'hommes que portaient les vaisseaux était telle qu'on eût dit qu'il ne restait plus personne ni en Italie ni en Sicile. » Il faut avouer toutefois qu'en pareil cas l'exagération est tellement évidente qu'elle n'est plus pour tout le monde qu'une manière de parler qui ne prête à aucune erreur. On ne saurait donc raisonnablement incriminer Cælius sur de tels points. Au contraire, nous reconnaissons bien souvent, par les citations mêmes de Tite-Live, que cet écrivain puisait ses renseignements aux sources les plus autorisées, et que, lorsqu'il se trouvait en présence de versions différentes concernant le même fait, il ne se laissait point guider par le hasard dans le choix de l'une d'elles. Il racontait, par exemple, la mort du consul Marcellus de trois manières différentes : la première, fondée sur la tradition ; la seconde, fournie par l'éloge funèbre qu'avait prononcé le fils du consul, témoin oculaire du fait ; la troisième, qu'il donnait comme exacte d'après ses recherches personnelles[2]. Si, après cet examen, il n'adoptait pas la version du fils, c'est qu'il savait que les auteurs d'éloges funèbres ne faisaient point œuvre d'historien et qu'il leur arrivait trop facilement de louer le défunt à l'encontre des faits. Nous saisissons donc là Cælius en plein travail de véritable critique et nous voyons qu'il donnait ses soins à la recherche judicieuse de la vérité non moins qu'à celle d'une composition élégante.

(1) Tit. Liv., XXIX, 25

(2) Tit. Liv., XXVII, 27 : « L. Cælius triplicem rei gestæ ordinem edit : unam traditam fama ; alteram scriptam laudatione filii, qui rei gestæ interfuerit ; tertiam, quam ipse pro inquisita ac sibi comperta adfert. »

Quel qu'ait été le mérite d'un pareil auteur, nous n'avons presque rien de lui. Cicéron nous a bien transmis, en en résumant le texte et en le modifiant sensiblement, quelques-uns de ses récits. Mais, comme les citations qu'il en fait se trouvent toutes dans son traité spécial *sur la Divination,* il en résulte qu'elles sont toutes du même genre et n'ont trait qu'à un seul ordre d'idées. Il n'y est question que de songes. On sait quelle importance prophétique les anciens attachaient à cette sorte de divination ; Cicéron en parle beaucoup dans le dialogue de ce traité et y fait rechercher par son frère Quintus, son interlocuteur, les récits de songes que les historiens les plus sérieux s'étaient crus obligés d'enregistrer dans leurs œuvres. Il place donc dans la bouche de Quintus, au milieu d'un assez grand nombre d'exemples empruntés à divers auteurs tant grecs que latins, trois passages de Cælius.

Dans le premier figure Annibal. Ayant vu une colonne d'or dans le temple de Junon Lacinienne, le Carthaginois, au moment de quitter l'Italie, l'avait fait sonder pour s'assurer qu'elle était réellement d'or massif, et avait pris la résolution de l'emporter. Mais, la nuit suivante, Junon lui apparut, l'avertit de renoncer à son dessein, s'il ne voulait pas perdre sous peu l'œil qui lui restait. « Alors, dit Cælius, cet homme avisé ne négligea pas cet avis, et de l'or qu'en sondant on avait tiré de la colonne, il fit façonner une petite génisse, qui fut posée sur le chapiteau de la colonne. »

Idque ab homine acuto non esse neglectum : itaque ex eo auro, quod exterebratum esset, buculam curasse faciendam, et eam in summa columna collocavisse [1].

Le second récit est l'histoire de ce campagnard qui, pendant la guerre contre les Latins, reçoit en songe, à plusieurs reprises, l'ordre d'aller porter au Sénat le conseil de recommencer la célébration des grands jeux votifs.

(1) Cic., *De Divinat.*, I, 24.

Il hésite, et il en est puni, d'abord par la mort de son fils, puis en devenant lui-même paralytique. Alors il obéit, se fait porter en litière au Sénat, et, dès que sa mission est remplie, revient à pied chez lui, complètement guéri. Le songe d'un paysan, cette fois, est cause d'une décision du Sénat qui fait recommencer les jeux. Mais ce récit est plus long que le premier; j'aime mieux citer en entier le troisième, qui est beaucoup plus court et qui intéresse davantage, parce qu'il concerne un personnage connu.

C. vero Gracchus multis dixit, ut scriptum apud eumdem Cælium est, sibi in somnis quæsturam petenti Tib. fratrem visum esse dicere, quam vellet cunctaretur, tamen eodem sibi letho, quo ipse interisset, esse pereundum. Hoc antequam tribunus plebis C. Gracchus factus esset, et se audisse scribit Cælius, et dixisse multis[1].

C. Gracchus, à ce que rapporte ce même Cælius, avait dit à beaucoup de personnes, dans le temps où il postulait la questure, que son frère Tibérius, lui apparaissant en songe, lui avait annoncé que, quoi qu'il fît, il périrait de la même mort que lui-même. Cælius ajoute qu'il avait entendu raconter ce fait avant le tribunat de C. Gracchus et que lui-même l'avait répété à bon nombre de personnes.

Cicéron, qui se complaît dans les citations de Cælius, est loin de montrer le même goût pour P. Sempronius Asellion. Il le met au rang de Gellius et de Clodius[2] « qui, dit-il, rappellent moins la manière de Cælius que la faiblesse et l'ignorance des anciens». Qu'Asellion, en effet, ait manqué d'éclat et d'abondance, c'est possible : le peu que nous avons de lui ne nous permet pas de contredire Cicéron sur ce point. Mais, qu'il ait fait preuve de tant d'ignorance, il est permis d'en douter. Tribun militaire pendant la guerre

(1) Cic., *De Divinat.*, I, 26 : Recueil des fragments de Cælius Antipater dans Krause, p. 190-201 ; C. L. Roth, p. 313-322; Peter, I, p. 147-164.

(2) *De Leg.*, I, 2. On ne sait pas au juste ce qu'était ce Clodius dont il est ici question et s'il faut voir en lui le même écrivain que Plutarque (*Num.*, 1) et Appien (*Gall.*, I, 3) mentionnent comme chronographe.

de Numance, il avait assisté aux événements qu'il racontait dans le quatrième livre de son ouvrage. Il est vrai que, pour les trois premiers, qui traitaient des guerres puniques, il avait dû recourir aux témoignages de ses prédécesseurs; mais dans tous les livres suivants, et ils étaient nombreux, puisque Aulu-Gelle cite une phrase tirée du quatorzième[1], il s'attachait spécialement aux faits des Gracques dont il était le parent. Il avait donc à sa disposition tous les documents nécessaires et nous devons supposer qu'il sut s'en servir; car nous savons que Plutarque n'a pas dédaigné de recourir à son travail, en écrivant la biographie des deux grands tribuns. Les emprunts de Plutarque ont même dû être assez nombreux, et voici ce qui nous le fait croire. Nous n'avons d'Asellion que deux courts fragments ayant rapport aux Gracques. L'un est insignifiant et se compose de quelques mots tirés d'un discours : « Ce sont mes actes qu'il faut considérer, et non mes paroles, plus ou moins éloquentes. »

Facta sua spectari oportere, non dicta, si minus facundiosa essent[2].

L'autre, plus important, est en deux parties. Après avoir dit que Tibérius, pour sa défense, « chaque fois qu'il sortait, était accompagné de trois ou quatre mille hommes au moins », Asellion ajoute : « Gracchus se mit à supplier les citoyens de le défendre lui et ses enfants; il fit avancer ensuite un jeune fils qu'il avait alors et le recommanda au peuple, les larmes aux yeux ».

Nam Gracchus domo quum proficiscebatur, nunquam minus terna aut quaterna millia hominum sequebantur. — Orare cœpit ut se defenderent liberosque suos : eum, quem virilis sexus tum in eo tempore habebat, produci jussit, populoque commendavit prope flens[3].

(1) *Noct. Att.*, XIII, 21.
(2) *Noct. Att.*, IV, 9.
(3) *Noct. Att.*, II, 13.

Or, nous retrouvons ces fragments reproduits sans grand changement par l'historien grec[1].

Du reste il suffit de connaître l'idée que se faisait Asellion des devoirs de l'historien pour être persuadé qu'il ne les avait pas complètement négligés. En tête de son ouvrage, intitulé *Res Gestæ*, il avait écrit une préface dans laquelle il établissait très nettement la différence qui, selon lui, devait exister entre l'histoire véritable et les annales. Aulu-Gelle nous a conservé[2], sans en modifier le texte, deux fragments de cette préface, qui, joints ensemble, forment un morceau tout à fait digne d'être cité :

« Inter eos, inquit, qui annales relinquere voluissent, et eos, qui res gestas a Romanis prescribere conati essent, omnium rerum hoc interfuit : annales libri tantummodo quod factum, quoque anno gestum sit, id demonstrabant ; id eorum est, quasi qui diarium[3] scribunt, quam Græci ἐφημερίδα vocant. Nobis non modo satis esse video, quod factum esset, id pronuntiare, sed etiam, quo consilio quaque ratione gesta essent, demonstrare. — Nam neque alacriores ad rempublicam defendendam, neque segniores ad rem perperam faciundam annales libri commovere quidquam possunt. Scribere autem, bellum quo initum consule, et quo [modo] confectum sit, et quis triumphans introierit, et quæ eo in bello gesta sint, iterare : non prædicare autem, interea quid senatus decreverit, aut quæ lex rogatiove lata sit, neque quibus consiliis ea gesta sint : id fabulas pueris est narrare, non historias scribere. »

« Entre ceux, dit-il, qui se sont proposé de laisser des annales, et ceux qui ont pris à tâche l'histoire du peuple romain, voici la différence. Les annales rapportent simplement les faits dans l'ordre des années, ainsi qu'on les note dans un journal, ou, comme disent les Grecs, dans une éphéméride. Pour un historien, au contraire, il ne

(1) *Vie de Tibérius Gr.*, vers la fin.

(2) *Noct. Att.*, V, 18.

(3) Les pontifes, peu de temps après la prise de Numance, avaient renoncé à la rédaction des Grandes Annales, mais ces Annales avaient été remplacées par une publication beaucoup plus fréquente, qu'on appela *Acta Diurna*, ou *Diarium*, c'est-à-dire *Journal*. Voy. V. Le Clerc, *Des journaux chez les Romains*.

suffit pas, à mon avis, d'énumérer les événements : il faut encore en faire connaître les causes, en montrer l'esprit. — Des annales ne peuvent en aucune façon porter les citoyens à la défense de la République, leur inspirer l'aversion du mal. Dire sous quel consul telle guerre a commencé, et quelle en a été l'issue, et à qui elle a valu les honneurs du triomphe, et quels événements l'ont signalée, sans expliquer les décrets rendus par le Sénat pendant ce temps, les propositions présentées au peuple et les lois votées par lui, la politique qui a tout dirigé, c'est faire des contes pour les enfants, ce n'est pas écrire l'histoire. »

III

Parmi les contemporains de Sylla, je ne m'arrêterai pas longtemps à C. Licinius Macer, à Q. Ælius Tubéron et même à Valérius Antias ou d'Antium. Bien que Denys d'Halicarnasse et Tite-Live citent assez souvent le nom du premier [1], nous ne connaissons rien de ses travaux historiques : nous savons seulement que Cicéron le traitait comme historien avec beaucoup de dédain : « Dois-je, dit-il, citer Macer, dont le bavardage contient à la vérité quelques pensées, mais de celles qu'on trouve dans nos chétifs recueils latins et non dans les savants trésors de la Grèce [2] ? » Ancien questeur et préteur, c'était un homme peu estimé à cause de ses mœurs et des concussions dont il s'était rendu coupable en Asie.

Q. Ælius Tubéron, au contraire, passait pour un homme aux mœurs sévères, partisan des doctrines stoïciennes [3].

(1) Tite-Live le cite sept fois dans la première décade.

(2) *De Leg.*, I, 2. Cf. id., *Brut*, 67. — Fragm. dans Krause, p. 237-242 ; C. L. Roth, p. 363-367 ; Peter, I, p. 300-309.

(3) Cic., *Brut.*, 31.

Il avait écrit, sous le titre d'*Histoires* [1], un ouvrage dont Aulu-Gelle cite deux récits. L'un, ayant rapport à un serpent d'une grandeur prodigieuse, contre lequel l'armée de Régulus, en Afrique, aurait eu à lutter au moyen des balistes et des catapultes, est sensiblement abrégé et modifié ; mais de l'autre, où il est question des supplices infligés à ce même Régulus, Aulu-Gelle donne un fragment textuel :

In atras et profundas tenebras eum claudebant ; ac diu post, ubi erat visus sol ardentissimus, repente educebant, et adversus ictus solis oppositum continebant, atque intendere in cælum oculos cogebant. Palpebras quoque ejus, ne connivere posset, sursum ac deorsum diductas insuebant.

Les Carthaginois l'enfermaient dans des cachots profonds et ténébreux pendant longtemps, puis tout à coup ils l'en faisaient sortir au moment où le soleil était le plus ardent et l'exposaient aux rayons en le forçant à lever les yeux vers le ciel. Pour qu'il ne pût fermer les paupières, ils les tiraient en haut et en bas et les cousaient.

Tubéron ne disait pas où il avait puisé de pareils détails, et ce fragment unique ne suffit pas pour nous donner une idée de sa véracité et de sa manière d'écrire.

Q. Valérius Antias, qui fut préteur en Sicile, descendait d'une famille connue. Il avait composé une très longue histoire [2]. En ce qui concerne les légendes primitives de Rome, il cherchait, comme Hémina, à les expliquer en leur enlevant leur caractère merveilleux : Romulus et Rémus, par exemple, n'étaient plus, dans son récit, exposés par Faustulus et allaités par la louve légendaire, mais élevés par une femme du nom d'Acca Larentia, surnommée *Lupa, la Louve*. Quant aux faits de la période royale, il les

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, VI, 3 et 4.

(2) Elle comptait au moins 75 livres, car Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, VII, 9) cite le livre LXXV. Les fragments qui nous en restent sont insignifiants : Cf. Krause, p. 272-288 ; C. L. Roth, p. 351-363 ; Peter, I, 237-276.

précisait avec une témérité sans pareille : c'est ainsi qu'il fixait à cinq cent vingt-sept le nombre des Sabines enlevées par les compagnons de Romulus. Non seulement il se plaisait à donner des chiffres en toutes choses, mais il y apportait, même dans les événements d'une date moins ancienne, une exagération telle que Tite-Live parfois s'en indigne. « Pas un écrivain, dit-il quelque part[1], n'est plus porté que lui à l'exagération ; *in augendo eo non alius intemperantior est* ». Et ailleurs[2], quand il compte, avec l'historien grec Silénus, soixante scorpions grands et petits dans les machines de guerre saisies par les Romains à Carthagène, il ajoute : « mais avec Valérius Antias on en compte six mille grands et trois mille petits, tant on garde peu de mesure dans le mensonge !... *adeo nullus mentiendi modus est !* » Cependant, il faut remarquer que Tite-Live, qui se plaît à relever ainsi les erreurs de Valérius, le cite assez souvent pour nous faire croire qu'il y trouvait autre chose que des nombres exagérés. Il devait y avoir, malgré cette tendance a amplifier, dans l'ensemble des faits, des anecdotes, des détails de tous genres accumulés, probablement sans talent, par Valérius, une source précieuse de documents pour un esprit judicieux, capable d'y distinguer le faux du vrai.

Quoi qu'il en soit du mérite problématique de ce dernier auteur, il est certain que les deux historiens les plus remarquables de cette époque furent Q. Claudius Quadrigarius et L. Cornélius Sisenna.

Q. Claudius tenait ce surnom de Quadrigarius d'une victoire remportée, à la course des chars, dans les jeux du cirque que célébra Sylla lors de sa rentrée triomphale à Rome. Son histoire ne comprenait pas moins de vingt-trois livres. Sans remonter, comme tant d'autres, jusqu'aux origines de Rome, elle commençait très probablement à la

(1) Tit. Liv., XXXVI, 38.
(2) Tit. Liv., XXVI, 49.

guerre des Gaulois ; car un fragment tiré du *premier* livre par Aulu-Gelle [1], a trait à Manlius Capitolinus et prouve qu'il a été question de lui dès les premiers chapitres :

M. Manlius, quem Capitolium servasse a Gallis supra ostendi, cujusque opera cum M. Furio dictatore apud Gallos cumprime fortem atque exsuperabilem respublica sensit, is et genere, et vi, et virtute bellica nemini concedebat... Simul forma, factis, eloquentia, dignitate, acrimonia, confidentia pariter præcellebat ut facile intelligeretur magnum viaticum ex se atque in se ad rempublicam evertendam habere.

M. Manlius, qui sauva le Capitole des Gaulois, *comme je l'ai montré plus haut*, et qui, sous les ordres du dictateur, M. Furius, en combattant vaillamment ce peuple, rendit encore à la République des services inappréciables, ne le cédait à personne en noblesse et en vertu militaires.... Sa beauté, ses hauts faits, son éloquence, son crédit, son ardeur et son assurance, tout le mettait au-dessus des autres, en sorte qu'il était aisé de comprendre qu'il avait par lui-même les plus puissants moyens de renverser la République.

L'ouvrage s'étendait peut-être jusqu'à la mort de Sylla, puisqu'un passage du XIXe livre [2] montre déjà Sylla faisant le siège d'Athènes :

Tum Sulla conatus est, et tempore magno eduxit copias, ut Archelai turrim unam, quam ille interposuit, ligneam incenderet. Venit, accessit, ligna subdidit, submovit Græcos, ignem admovit. Satis sunt diu conati, nusquam quiverunt incendere : ita Archelaus omnem materiam obleverat alumine. Quod Sulla atque milites mirabantur ; et postquam non succendit, reduxit copias.

Alors Sylla redoubla d'efforts et pendant longtemps dirigea ses troupes contre une tour de bois qu'Archélaüs avait élevée en avant de la ville. Il voulait l'incendier. Il vint, s'approcha, amoncela le bois, écarta les Grecs et mit le feu. Mais, malgré ses longs efforts, il ne put produire l'incendie nulle part : Archélaüs avait enduit d'alun toute la charpente. Sylla, ainsi que ses soldats, était fort surpris ; et, voyant son insuccès, il ramena ses troupes.

(1) *Noct. Att.*, XVII, 2.
(2) *Noct. Att.*, XV, 1.

Ce dernier fragment nous est en même temps une preuve que Quadrigarius n'aimait point à faire passer pour merveilleux des faits dont il savait chercher et trouver l'explication naturelle. Tite-Live d'ailleurs, qui le cite assez fréquemment, montre d'ordinaire qu'il s'en rapporte volontiers à son témoignage et le considère évidemment comme un auteur plus sérieux que Valérius Antias.

Ajoutons que, sans chercher outre mesure les ornements du style, Quadrigarius ne manquait point de qualités littéraires et savait fort bien approprier sa manière d'écrire à l'importance des sujets qu'il traitait. Nous pouvons en juger par les morceaux de quelque étendue que nous avons de lui. Quand il ne s'agit que d'anecdotes ordinaires, son style est d'une grande simplicité, et bien que correct, comme le disait [1] Fronton, qui en faisait l'éloge, se rapproche assez de la conversation ordinaire, « *et puri atque prope quotidiani sermonis.* » Tel on le voit dans ce petit récit où un consul romain exige de son propre père, ancien consul, le respect dû par tout citoyen à la majesté du magistrat en charge :

Deinde facti consules Sempronius Gracchus iterum, Q. Fabius Maximus, filius ejus, qui priore anno erat consul. Ei consuli pater proconsul obviam in equo vehens venit, neque descendere voluit, quod pater erat ; et, quod inter eos sciebant maxima concordia convenire, lictores non ausi sunt descendere jubere. Ubi juxta venit, tum consul ait : « Descendere jube. » Quod posteaquam lictor ille, qui apparebat, cito intellexit, Maximum proconsulem descendere jussit. Fabius imperio paret, et filium collaudavit, quum imperium, quod populi esset, retineret [2].

Ensuite on nomma consuls Sempronius Gracchus pour la seconde fois et Q. Fabius Maximus, fils de celui qui l'avait été l'année précédente. Le père, alors proconsul, s'avançant à cheval au devant de son fils, crut n'avoir pas à mettre pied à terre à cause de son titre de père, et comme on savait leur parfaite union, les licteurs n'osèrent pas lui ordonner de descendre. Mais, quand il fut plus près, le

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XIII, 28.
(2) *Noct. Att.*, II, 2.

consul dit : « Ordonnez-lui de descendre ! » Aussitôt celui des licteurs qui était de service, transmit cet ordre au proconsul Maximus. Fabius obéit et félicita son fils d'avoir fait respecter l'autorité qu'il tenait du peuple romain.

Un autre récit, beaucoup plus long, et que le lecteur trouvera à l'*Appendice*[1], est celui du combat de Manlius Torquatus contre un Gaulois. On y remarque la même simplicité jointe à une certaine abondance de détails, qu'il est assez curieux de comparer à la narration de Tite-Live sur le même sujet, narration plus brillante, plus dramatique et d'un goût plus raffiné, mais moins naïve et moins naturelle.

Ailleurs que dans les anecdotes, à ce charme naturel de la simplicité s'allie, quand il le faut, chez Quadrigarius, une grande noblesse de sentiments, qui lui fait prêter aux principaux personnages de son histoire un langage vraiment digne de vieux Romains. J'en donnerai comme exemple la lettre adressée par les consuls C. Fabricius et Q. Æmilius au roi Pyrrhus pour le prémunir contre la trahison de son courtisan Nicias, et qu'il rédige en ces termes :

Consules romani salutem dicunt Pyrrho regi. Nos pro tuis injuriis continuo animo strenui, commoti inimiciter, tecum bellare studemus. Sed communis exempli et fidei [ergo] visum est, uti te salvum velimus ; ut esset, quem [armis] vincere possimus. Ad nos venit Nicias, familiaris tuus, qui sibi pretium a nobis peteret, si te clam interfecisset. Id nos negavimus velle ; neve ob eam rem quidquam commodi exspectaret : et simul visum est ut te certiorem faceremus ne quid ejusmodi, si accidisset, nostro consilio civitates putarent factum ; et quod nobis non placet, pretio aut præmio aut dolis pugnare. Tu, nisi caves, jacebis [2].

Les consuls romains saluent le roi Pyrrhus. Tes injures sont toujours présentes à notre esprit, nous sommes tes ennemis acharnés, et nous mettons tous nos soins à te faire la guerre. Mais, pour l'exemple de tous et pour notre honneur, nous voulons préserver ta vie, afin d'avoir un adversaire dont nous puissions triompher par les armes. Nicias,

(1) *Appendice*, XXXVI.
(2) Aul. Gel., *Noct. Att.*, III, 8.

ton courtisan, est venu nous demander une récompense pour te faire périr en traître. Nous avons refusé de l'entendre, nous lui avons signifié qu'il n'avait rien à attendre de nous ; et, en même temps, il nous a paru bon de t'avertir. De la sorte, si un malheur de ce genre arrive, les peuples ne pourront nous l'imputer ni croire que, pour combattre, nous recourons à des moyens, qu'en réalité nous condamnons, tels que l'or, la séduction ou la perfidie. Quant à toi, prends-y garde, sinon tu périras.

On sent déjà dans cette lettre quelque chose de cet art de faire parler les hommes qui sera porté plus tard à un si haut point de perfection par Salluste et Tite-Live, et il est difficile de s'expliquer comment il se fait qu'un historien qui possédait de telles qualités de pensées et de style ait été passé sous silence par Cicéron [1].

L. Cornélius Sisenna n'éprouva pas le même oubli. Cicéron fait de lui, dans le Brutus, une mention très honorable : après avoir reconnu sa science, son habileté politique et la pureté de sa langue, il ajoute « que son histoire peut faire juger de son éloquence et qu'elle l'emporte sur toutes les précédentes, bien qu'elle soit loin de la perfection et qu'elle montre combien ce genre de littérature laisse encore à désirer chez les Romains [2] ». Salluste n'est pas moins explicite : n'appartenant pas au même parti politique que Sisenna, il lui semble bien que celui-ci ne s'est pas exprimé sur le compte de Sylla avec assez d'indépendance, mais il n'en fait pas moins de lui le plus bel éloge, puisqu'il déclare nettement voir en lui le meilleur et le plus exact des écrivains qui se sont occupés de cette époque [3].

(1) Fragm. : Krause, p. 249-266 ; C. L. Roth, p. 339-351 ; Peter, I, p. 205-236.

(2) « Sisenna, doctus vir, et studiis optimis deditus, bene latine loquens, gnarus reipublicæ... hujus omnis facultas ex historia ipsius perspici potest : quæ quum facile omnes vincat superiores, tum indicat tamen, quantum absit a summo, quamque genus hoc scriptionis nondum sit satis latinis litteris illustratum. » *Brut.*, 64.

(3) « L. Sisenna optume et diligentissime omnium, qui eas res dixere, persecutus, parum mihi libero ore locutus videtur. » *Bel. Jugurth.*, 95.

Sisenna, en effet, s'était attaché spécialement au récit des guerres civiles de Marius et de Sylla. Et il faut que son œuvre ait eu une valeur réelle; car le savant Varron, qui devait s'y connaître, et qui écrivit un dialogue sur l'histoire, intitula ce travail du nom même de l'historien pour lui témoigner son admiration. Malheureusement nous ne pouvons que nous en rapporter à ces quelques témoignages des anciens. Les fragments que nous avons, n'étant que de simples parties de phrases ou des mots détachés qu'ont cités les grammairiens [1] pour discuter la propriété de certains termes, sont tellement courts et choisis de telle façon qu'ils ne nous fournissent aucun renseignement utile : quelques-uns d'entre eux sembleraient indiquer, dans le style, la recherche affectée d'archaïsmes et de néologismes [2].

Après Sisenna il faut encore nommer L. OTACILIUS PILITUS qui, d'esclave qu'il était, après avoir été affranchi, devint rhéteur et enseigna l'art de discourir à Pompée, dont il écrivit ensuite les hauts faits. De ce travail on n'a rien conservé. Mais son nom n'en figure pas moins dans toute histoire de la littérature romaine, parce qu'il marque, mieux qu'un autre, quelle révolution s'était opérée dans les études historiques. Celles-ci, après avoir été le propre des citoyens qui avaient rempli les grandes charges de l'État, appartenaient, comme les autres, aux écrivains de profession. C'est ce que note très bien Suétone, rappelant d'ailleurs une remarque déjà faite par Corn. Népos. « L. Otacilius Pilitus, dit-il, fut, suivant Corn. Népos, le premier de tous les affranchis qui entreprit d'écrire l'histoire, genre littéraire qu'avant lui les plus nobles seuls avaient cultivé [3]. »

(1) Particulièrement Nonius, *De proprietate sermonis.*

(2) Sur cet historien voir : C. L. Roth, *L. C. Sis. vit.*, 1834, in-4°; Peter, I, p. CCCXXIII-CCCXXVIII.

(3) Suet., *De claris rhet.*, 3.

IV

En même temps que s'opérait cette révolution, quelques personnages politiques, qui désiraient transmettre leurs propres actions à la postérité ou réclamer contre l'injustice des appréciations de leurs contemporains, donnèrent à leurs travaux historiques une nouvelle forme. Ils exposèrent eux-mêmes leur vie sous forme de mémoires, intitulés *commentarii*. Sans doute, les premiers historiens, comme Caton par exemple, n'avaient pas négligé de parler dans leurs histoires de leurs faits personnels, quand, après avoir traité des événements antérieurs, ils en arrivaient à ceux de leur temps; mais ils ne l'avaient fait, pour ainsi dire, que forcément et pour ne point paraître incomplets; les auteurs de *mémoires*, au contraire, n'écrivirent qu'en vue d'eux-mêmes et en l'avouant. Ils y mirent du reste, semble-t-il, plus de discrétion que n'en montrent les modernes, n'introduisant dans leurs écrits aucune confession intime sur leur état d'âme, y rappelant seulement leur rôle sur la scène politique, et ne parlant d'eux qu'à la troisième personne comme ils auraient parlé d'un autre.

M. Æmilius Scaurus, le premier, publia un travail de ce genre. Issu d'une famille très illustre, mais ruinée, il avait eu des commencements difficiles, et, après avoir servi dans les légions en Espagne et en Sardaigne, était arrivé à grand'peine à l'édilité, où sa carrière avait failli s'arrêter faute d'argent pour offrir au peuple des fêtes suffisantes. Le zèle, assez rare alors, qu'il déploya dans ses fonctions judiciaires et administratives, lui fit donner la préture, en 119, et le consulat cinq ans après. Pendant son proconsulat en Gaule, il se fit remarquer par la vigoureuse discipline de son armée, jouit des honneurs du triomphe en rentrant à Rome, puis il devint censeur, consul de nou-

veau, et enfin prince du Sénat. Malgré tout cela, il n'eut point la réputation d'un honnête homme. Cicéron, tout en louant en plusieurs endroits ses discours et ses écrits, et quoique appartenant au même parti politique que lui, fait allusion plusieurs fois aux mauvais propos qui couraient sur son compte. Salluste [1], qui n'avait pas les mêmes raisons de le ménager, l'accuse formellement de s'être vendu très cher à Jugurtha. Il fut accusé aussi d'avoir reçu de l'argent de Mithridate, et dut, à l'âge de soixante-douze ans, comparaître devant le peuple pour se défendre d'avoir, en cette circonstance, trahi la République. A force d'audace, il fut absous. Mais il pensa sans doute que ce succès ne prouvait rien, et c'est probablement pour se disculper un peu mieux des fautes diverses qu'on lui reprochait qu'il écrivait ses mémoires. Il y réussit, plus sans doute qu'il ne le méritait, puisque Tacite, dans l'introduction de sa *Vie d'Agricola*, lui accorde le même témoignage d'estime qu'à Rutilius Rufus. « Plusieurs grands hommes, dit-il, sans crainte d'être taxés de vanité, mais avec la franchise qui convient au mérite, ont écrit leur propre vie. Rutilius et Scaurus l'ont fait sans qu'on les ait blâmés, ou soupçonnés de mensonge [2]. »

Le stoïcien Rutilius Rufus eût sans doute rougi d'être mis sur la même ligne que Scaurus. C'était un noble caractère. Après avoir été consul, il avait accompagné Mucius Scævola, comme lieutenant, en Asie, et y avait réprimé sévèrement les déprédations des publicains. Aussi la classe des chevaliers l'avait-elle pris en haine. Dès qu'elle fut mise, à Rome, en possession des jugements, elle le fit accuser de concussion, et, malgré son innocence évidente, il fut condamné. Fort de son bon droit, il avait refusé l'aide du célèbre avocat Crassus et avait présenté lui-même sa défense à la manière stoïcienne, c'est-à-dire avec dignité et

(1) Sall., *Jugurt.*, 15; Pline (XXXVI, 15) le juge comme Salluste.

(2) « Ac plerique suam ipsi vitam narrare, fiduciam potius quam arrogantiam arbitrati sunt; nec id Rutilio et Scauro citra fidem aut obtrectationi fuit. »

sans faire usage des artifices oratoires. Il se retira alors dans la province même qu'on lui reprochait d'avoir pillée, vécut, à Smyrne, entouré de l'affection générale, et y fut sauvé par le dévouement des habitants lors du massacre des Romains ordonné par Mithridate. Plus tard, Sylla, voulant réparer l'injustice des chevaliers, le rappela, mais il refusa cette faveur, s'en tenant au jugement régulier qui l'avait banni, et continua jusqu'à sa mort de se livrer à l'étude des lettres dans la retraite qu'il s'était choisie. Ses mémoires et ceux de Scaurus, que Tacite réunit dans l'éloge que nous venons de voir, devaient être fort curieux ; mais rien ne nous en a été conservé [1].

Il en est de même de l'ouvrage de Q. LUTATIUS CATULUS. Collègue de Marius, lors du quatrième consulat de celui-ci, il avait été le véritable vainqueur des Cimbres à la bataille de Verceil ; mais Marius, qui jouissait de la faveur du peuple, s'était attribué presque tout le mérite de cette victoire, et Catulus n'avait partagé qu'à grand'peine avec lui les honneurs du triomphe. Aussi voulut-il écrire l'histoire de son consulat pour fixer la vérité sur un point qui intéressait tant sa gloire personnelle. Et nous voyons par un passage du *Brutus* que ce travail n'était point sans valeur littéraire. « Q. Catulus, dit Cicéron [2], était savant, non à la manière des anciens, mais à la nôtre, et mieux encore, si c'est possible. Il avait beaucoup de littérature, une grande douceur non seulement de mœurs et de caractère mais de langage, une diction absolument pure et sans tache. Cette dernière qualité se remarque dans ses discours, et surtout dans le livre qu'il a dédié au poète Furius, son ami, et qu'il a écrit sur son consulat et sur ses actions avec la délicatesse qui caractérise le genre de Xénophon. » Nous savons aussi que Plutarque en a tiré grand parti pour sa *Vie de Marius*. Mais, si cet ouvrage de Catulus a pu servir à sa

(1) Ils sont mentionnés par Charisius, Diomède, Appien (*Hisp.*, 85), Plutarque (*Mar.*, 28 ; *Pomp.*, 37). Voir Krause, p. 227-231 ; C. L. Roth, p. 328-330 ; Peter, p. 187-190.

(2) *Brutus*, 35.

gloire politique et à sa réputation littéraire, il lui coûta la vie. Marius, en effet, à partir de cette publication, lui voua une haine implacable, et, dès qu'il eut commencé ses proscriptions, Catulus, pour échapper à sa vengeance, dut se donner lui-même la mort[1].

Enfin, à la suite des mémoires de Scaurus, de Rutilius Rufus et de Catulus, sans m'arrêter à ceux de L. Lucullus[2], je dois mentionner ceux de Sylla. Ceux-ci, il est vrai, comme ceux de Lucullus, étaient écrits en grec et n'auraient pu, s'ils étaient parvenus jusqu'à nous, être considérés comme faisant partie de la littérature latine. Ils n'en étaient pas moins composés dans le même esprit que les précédents. Ils formaient d'ailleurs un ouvrage considérable, composé de vingt-deux livres, auquel le dictateur, après son abdication, avait travaillé jusqu'à l'avant-veille de sa mort. La *Vie de Sylla* par Plutarque en est probablement un abrégé fidèle; mais, quelque intérêt que présente cet abrégé, on s'attacherait bien plus vivement encore à l'ouvrage original pour y saisir sur le vif les pensées de cet homme extraordinaire, aussi heureux à la guerre qu'en politique, qui croyait peut-être lui-même, en le faisant croire aux autres, que les dieux lui avaient donné une mission à remplir et l'avaient doué pour cela d'un ascendant irrésistible comme d'une fortune inouïe[3].

Je ne regrette pas de terminer par un nom si connu de tous une énumération d'historiens dont la plupart, bien que réputés chez les anciens, sont presque ignorés de nos jours. Cette longue liste, je le crains, aura paru bien fastidieuse. Elle était pourtant nécessaire. Il fallait expliquer les

(1) Outre ses mémoires il avait écrit une sorte d'histoire universelle, *Communis historia*, en 4 livres au moins (Philarg., *Ad Virg. Georg.*, IV, 564) et aussi quelques épigrammes érotiques (Aul. Gel, *Noct. Att.*, XIX, 9; Cic, *De deor. nat.*, I, 28). — Cf. C. L. Roth, p. 332 sqq; Peter, I, p. 191-194.

(2) Plutarque *(Lucul.*, 1) et Cicéron (*Ad Att.*, I, 19) parlent de ses mémoires.

(3) Voir *Mémoires de Sylla* par M. J. Denis., Caen, 1876. — Cf. Krause, p. 290-295; C. L. Roth, p. 334-338; Peter, I, p. 195-204.

phases successives par lesquelles a passé, à Rome, l'art d'écrire l'histoire, cet art qui, dans la période suivante, va briller tout à coup d'un vif éclat avec un historien tel que Salluste, avec un auteur de mémoires tel que César.

V

Il est même nécessaire d'ajouter à l'énumération des historiens quelques noms encore d'autres écrivains, si nous voulons nous rendre entièrement compte de ce que fut, après Caton, en dehors des orateurs, la littérature en prose de cette époque.

Quelques-uns ne voulurent considérer de l'histoire que le côté spécial qui convenait le mieux à la tournure de leur esprit. Le sénateur Lucius Manlius, par exemple, que d'autres appellent Manilius, et en qui nous devons peut-être reconnaître le proquesteur de Sylla, qui devint plus tard gouverneur de la Gaule Narbonaise, s'attacha au côté romanesque et composa un recueil de prodiges et d'aventures de voyages concernant certaines légendes merveilleuses ou religieuses. « C'était, dit Pline, un homme célèbre par ses connaissances, et il ne les devait qu'à lui seul. » L'historien naturaliste fait de lui une longue citation au sujet de l'oiseau le plus merveilleux du monde, le phénix. Manlius rapportait « que personne n'a jamais vu manger le phénix, qu'en Arabie il est consacré au Soleil, qu'il vit cinq cent soixante ans ; que, lorsqu'il devient vieux, il se construit un nid avec des branches de cannelle et d'encens, qu'il le remplit de parfums et qu'il meurt dessus. De ses os et de sa moelle naît une sorte de ver qui devient un petit oiseau. Alors ce nouveau phénix rend à l'autre les honneurs funèbres, porte le nid entier, près de la Panchaïe, dans la ville du Soleil, et l'y dépose sur l'autel. » Manlius ajoutait « que la révolution de la grande année s'accomplit

24

avec la vie du phénix, et qu'alors les saisons et les astres reprennent leur même cours pour une nouvelle période. »

Cum hujus alitis vita magni conversionem anni fieri prodidit idem Manilius, iterumque significationes tempestatum et siderum easdem reverti[1].

Tarquitius Priscus, qu'intéressaient également les choses prodigieuses et miraculeuses, reproduisit en latin les descriptions et les explications du livre divinatoire des Étrusques. Pline mentionne cet auteur dans la liste de ses sources du livre II, et Macrobe en cite textuellement un passage au début du chapitre des Saturnales[2] où il montre que bien des choses auxquelles le commun des lecteurs ne fait pas attention dans Virgile, n'en ont pas moins un sens profond. « Ainsi, dit-il, lorsque Virgile parle du fils de Pollion, il fait allusion à Auguste et ajoute :

Ipse sed in pratis aries jam suave rubenti
Murice, jam croceo mutabit vellera luto[3].

Or il est rapporté dans le livre des Étrusques que le changement de couleur de la laine du bélier est pour le chef de l'État un présage de complète prospérité; et il existe là-dessus un ouvrage de Tarquitius, transcrit de l'*Ostentarium* toscan, où l'on trouve cette phrase :

Purpureo aureove colore ovis ariesve si adspergatur; principi ordinis et generis summa cum felicitate largitatem auget, genus progeniemque propagat in claritate, lætioremque efficit.

Si une brebis ou un bélier se tache de couleur pourpre ou or, le prince, au comble de la fortune, voit augmenter sa puissance et sa race, sa lignée se perpétue dans l'éclat et dans le bonheur. »

(1) Plin., *Hist. nat.*, X, 2.
(2) *Saturn.*, III, 7.
(3) Ecl., IV, 43 : « Et de lui-même, au milieu des prairies, le bélier prendra sur sa toison tantôt l'agréable couleur de la pourpre, tantôt celle de la gaude au ton safrané. »

D'autres, à l'exemple de Caton, portèrent leur attention sur l'économie domestique et agricole. Ainsi firent les deux SASERNA, le père et le fils, dont l'autorité est souvent invoquée en ces sortes de matières par Varron, Pline et Columelle[1]; et de même, CN. TREMELLIUS SCROFA, pour qui Varron témoigne beaucoup d'estime[2], dont nous voyons le nom dans la liste des auteurs consultés par Pline pour plusieurs de ses livres[3], et que Columelle cite comme un écrivain très apprécié « qui avait écrit avec autant de savoir que d'élégance un ouvrage renfermant la plupart des règles relatives à toutes les choses rurales[4] ».

L'étude du droit avait pour les Romains un attrait particulier. Au temps de Caton déjà, plusieurs s'étaient fait remarquer comme écrivains juristes, tels que PUBLIUS ÆLIUS, auteur d'un ouvrage intitulé *Tripertita*[5]; son jeune frère, plus savant encore que lui, SEXTUS ÆLIUS[6]; CAIUS SCIPION NASICA[7]; L. ATILIUS, qui avait mérité, dit Cicéron[8], le surnom de sage par sa profonde connaissance du droit civil; Q. FABIUS LABÉON[9]; et le fils même de Caton, qui avait écrit sur la matière des livres restés longtemps très appréciés[10]. Dans les vingt premières années du VIIe siècle, il n'y eut pas moins d'hommes remarquables dans la même spécialité. Ce furent MANIUS MANILIUS, surtout connu pour ses formules de contrats de vente[11]; SERVIUS FABIUS PICTOR,

(1) Varr., *De re r.*, I, 2 et 16; Plin., *Hist. nat.*, X, XIV, XV, XVII, XVIII; Colum., *De re r.*, I, 1.

(2) *De re r.*, I, 2; II, 1.

(3) Plin., *Hist. nat.*, XI, XIV, XV, XVII, XVIII.

(4) Colum., *De re r.*, II, 1.

(5) Pompon., *Dig.*, I, 1.

(6) Cic., *Brut.*, 20 : « Sext. Ælius, juris quidem civilis omnium peritissimus. »

(7) Pompon., *Dig.*, I, 2, 2, 37.

(8) *De Amic.*, 2

(9) Cic., *Brut.*, 21.

(10) Pompon., *Dig.*, I, 2, 2 — Aul. Gel., *Noct. Att.*, XIII, 19 : « egregios de juris disciplina libros reliquit. »

(11) Pompon., *Dig.*, I, 2, 2, 39 ; Cic., *De orat.*, I, 58.

dont Cicéron ne cite aucun ouvrage, mais dont il fait un très bel éloge, et qui semble s'être occupé notamment du droit sacerdotal[1] : C. MARCIUS FIGULUS, que vante Valère Maxime[2]; et, par-dessus tous, PUBLIUS MUCIUS SCÆVOLA, consul en 133, le grand pontife qui, après avoir aboli la publication officielle des grandes annales, rendue désormais inutile par les travaux des historiens, rassembla et publia sous forme de livres tout ce qui existait de cette vaste collection; il affirmait qu'on ne pouvait bien exercer le pontificat qu'à la condition de connaître parfaitement le droit civil *« pontificem bonum neminem esse nisi qui jus civile cognosset*[3] »; et il s'était tellement fortifié en cette science que non seulement il en expliquait les principes avec une précision incomparable, mais qu'il en indiquait aussi comme pas un et les difficultés et les finesses[4]. Son attachement d'ailleurs à la justice et aux formes légales était tel que, même dans les plus graves circonstances et alors que le Sénat émettait l'avis de recourir à la violence, il refusait d'obtempérer comme consul à une pareille invitation[5] : aussi Nasica, qui était loin d'avoir le même respect pour la légalité, lui attribuait-il l'axiome « *fiat justitia, pereat mundus,* périsse le monde plutôt que la justice ! »

Auprès de lui, mais à un degré moindre, se distinguèrent ses deux frères. L'un P. LICINIUS CRASSUS DIVES MUCIANUS, tenait son nom de l'adoption qu'avait faite de sa personne l'ancien consul P. Crassus; il arriva lui aussi au consulat en 131, devint grand pontife, et, comme à un grand talent naturel il joignait une activité infatigable, s'acquit de la renommée non moins comme juriste que comme avocat[6].

(1) Cic., *Brut.*, 21 : « et juris et litterarum et antiquitatis bene peritus. » On l'a parfois confondu avec Quintus Fabius Pictor l'annaliste. Voir la note de la page 276

(2) Val. Max., IX, 3.

(3) Cic., *De Leg.*, II, 19.

(4) Cic., *Topic.*, 4, 6, 8, 9; *De Leg.*, II, 21 et 22; *De Fin.*, I, 4.

(5) Val. Max., III, ch. II, 17.

(6) Cic., *De orat.*, I, 50; Aul. Gel., *Noct. Att.*, I, 13. Pompon., *Dig.*, I, 2, 2, 40.

L'autre, Q. Scævola Augur, consul en 117 et qui fut l'ami du philosophe Panætius[1], se fit surtout connaître par ses consultations juridiques que suivirent, dans leur première jeunesse et alors qu'il était vieux, Atticus et Cicéron[2].

Puis vinrent : Sextus Pompeius, doué, dit l'auteur du *Brutus*, du génie le plus heureux, qu'il tourna vers la jurisprudence, la géométrie, la philosophie stoïcienne, toutes sciences où il acquit de vastes connaissances[3]; le chevalier C. Aculeo, l'ami de l'orateur L. Crassus, peu versé dans les autres arts, mais d'une habileté consommée dans la spécialité qu'il s'était choisie[4]; Q. Cornélius Maximus, qui fut le maître de Trébatius Testa ; et, au milieu d'eux, brillant d'un éclat incomparable, le fils de P. Mucius, Quintus Mucius Scævola, consul en 95 et grand pontife[5], qu'on peut considérer comme le véritable fondateur du code universel. Son esprit philosophique, qu'il avait nourri des doctrines stoïciennes, le porta à mettre plus de clarté, plus de logique, plus d'unité dans l'étude des lois. Avec lui, pour la première fois, apparut un vaste système, qui, coordonnant les questions et définissant avec soin les espèces juridiques, fit un corps de tout ce qui existait précédemment. Si ses œuvres, souvent citées dans le *Digeste*, furent complétées, étendues, rectifiées par ceux qui vinrent après lui, elles n'en restèrent pas moins la base première de leurs études. Il eut d'ailleurs d'excellents disciples immédiats dans Aquilius Gallus et Lucilius Balbus[6], qui à leur tour transmirent sa science à Sulpicius Rufus, le plus grand des jurisconsultes du temps de Cicéron.

La plupart des juristes que nous venons de citer se plurent à la dialectique stoïcienne : ils trouvaient une utile

(1) Cic., *De orat.*, I, 11.

(2) Cic., *De Leg.*, I, 4 ; *De Amic.*, I, 1 ; *Brut.*, 89.

(3) Cic., *Brut.*, 47. Cf. id., *De orat.*, I, 15 ; *De Offic.*, I, 6.

(4) Cic., *De orat.*, I, 43 ; II, 1.

(5) Ce titre fit qu'on le distingua de son oncle par l'épithète de *Pontifex maximus*.

(6) *Dig.*, I, 2, 2, 42 ; Cic., *Brut.*, 42 ; id., *pro Cæcin.*, 27.

discipline dans une doctrine qui, par la fermeté de ses principes et l'enchaînement de ses théories, donnait précisément à l'esprit la netteté et la précision nécessaires à la science du droit. D'autre part, les doctrines péripatéticiennes ou celles de la nouvelle Académie eurent des adhérents nombreux parmi les orateurs, dont l'art a besoin d'une doctrine moins serrée, moins absolue, se prêtant mieux aux développements de l'imagination. L'épicurisme lui-même ne manqua pas de partisans parmi les personnages qui se tenaient éloignés de la vie publique et voyaient dans l'enseignement de cette école une justification facile de leur sceptique indifférence. Mais, quelque empressement que missent les lettrés à se tenir au courant des diverses doctrines philosophiques de la Grèce, il ne semble pas qu'à cette époque Rome ait possédé de véritables philosophes, et si beauconp de Romains publièrent alors des œuvres historiques, oratoires et juridiques, bien peu écrivirent en latin sur la philosophie avant Cicéron. Encore ne le firent-ils que très peu d'années avant lui, se bornèrent-ils à la philosophie épicurienne et se montrèrent-ils très médiocres en leur manière d'écrire. « Jusqu'à présent, dira Cicéron dans les *Tusculanes*, notre langue ne possède pas ou presque pas d'ouvrages sur cette véritable et belle philosophie que fonda Socrate et qu'ont perpétuée, dans des termes différents, les péripatéticiens et les stoïciens, dont les controverses sont discutées par les académiciens. Ce silence des nôtres s'explique soit par l'importance des affaires qui les occupaient ailleurs, soit par le peu de goût qu'ils supposaient chez un peuple ignorant pour de telles questions. Mais pendant qu'ils se taisaient, se produisit un C. AMAFINIUS, dont l'enseignement et les écrits entraînèrent vivement la multitude vers la doctrine d'Épicure, qui était facile à saisir, ou qui séduisait par les charmes de la volupté, ou peut-être qu'on recevait faute de mieux. Beaucoup d'écrivains, marchant sur les traces d'Amafinius, répandirent ensuite leurs ouvrages par toute l'Italie; et ce qui prouve le peu de profondeur de leur doc-

trine, cette facilité même qu'elle a d'être comprise et goûtée des ignorants, est précisément ce qui, aux yeux de ces auteurs, en fait le mérite [1]. » Dans les *Académiques*, Cicéron cite encore cet Amafinius en joignant à son nom celui d'un certain RABIRIUS qu'il serait difficile de retrouver autre part : « Nous ne voudrions pas, fait-il dire à son ami Varron, ressembler aux Amafinius et aux Rabirius, qui, sans aucune méthode, dissertent en style vulgaire sur ce que tout le monde a sous les yeux. Ils ne définissent rien, ne divisent rien, n'ont aucune argumentation; en un mot, ni l'art de la parole, ni l'art du raisonnement n'existent pour eux [2] ». Un des recueils de la correspondance de Cicéron nous fournit un passage où Amafinius et en même temps l'épicurien CATIUS l'Insubre, qui avait écrit quatre livres sur la nature des choses et le souverain bien, sont traités en termes non moins vifs ; C. Cassius y dit formellement que, lorsqu'il s'agit de juger de la doctrine d'Épicure, c'est à Épicure lui-même qu'il faut recourir « et non aux Catius, aux Amafinius, qui descendent de lui mais qui ne sont que de mauvais traducteurs de mots [3] ».

L'enseignement de la grammaire et de la rhétorique se produisit plus tôt et fut tout d'abord plus fécond que celui de la philosophie. Sans revenir ici sur le compte des grands poètes qui, comme Livius Andronicus, Ennius, Attius et Lucilius, se rendirent utiles soit par les lectures et les commentaires publics de leurs œuvres, soit par leurs recherches et leurs discussions philologiques, il est intéressant de mentionner quelques-uns de ceux qui cherchèrent à élucider les questions littéraires du moment et à poser les règles de l'art d'écrire et de parler. Après l'af-

(1) *Tuscul.*, IV. 3.
(2) *Acad*, II, I, 2.
(3) « Ipse enim Epicurus, a quo omnes Catii et Amafinii, mali verborum interpretes, proficiscuntur... » *Ad famil.*, XV, 19. Lettre de C. Cassius à Cicéron. — Cependant Catius est jugé un peu moins sévèrement par Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1.

franchi Sp. Carvilius [1], un des premiers qui fondèrent à Rome des écoles publiques, l'ordonnateur de l'alphabet romain de vingt et une lettres, le nombre en fut grand. Il y en eut même qui ne craignirent pas d'exprimer en vers leurs préceptes et leurs jugements : tels furent, au commencement du VIIe siècle, Q. Valérius, de la ville latine de Sora, et plus tard Volcatius Sédigitus. Ni l'un ni l'autre, il est vrai, ne tirèrent de la poésie un surcroît de renommée. Cicéron, qui fait l'éloge de la science du premier en l'appelant *litteratissimum togatorum omnium* [2], ne parle nullement de son mérite de poète. Quant au second, avec treize sénaires ïambiques, conservés par Aulu-Gelle [3], où sont énumérés, comme nous l'avons fait remarquer plusieurs fois, dans un ordre étrange dix auteurs de comédies *palliatæ*, nous n'avons de lui que ces trois autres sénaires concernant la mort de Térence :

> Sed ut Afer sex populo edidit comœdias,
> Iter hinc in Asiam fecit. Navim quum semel
> Conscendit, visus nunquam est. Sic vita vacat [4].

vers qui semblent indiquer qu'à l'énumération et à l'appréciation des poètes dont il parlait l'auteur joignait une notice sur leur vie et leurs écrits, mais qui ne témoignent pas d'un talent poétique bien remarquable. La prose se prête beaucoup mieux à l'enseignement des grammairiens et des rhéteurs.

A leur tête doit être placé, vers le milieu du VIIe siècle, L. Ælius de Lanuvium, qu'on appelait Præconinus, dit

(1) Plut., *Quæst. rom.*, 59.
(2) *De orat*, III, 11.
(3) *Noct. Att.*, XV, 24.
(4) Suet., *Terent. vit.*, 4. Trad. : « Après qu'Afer eut donné au peuple six comédies, il partit pour l'Asie. Une fois qu'il se fut embarqué, jamais on ne le revit. Ainsi pour nous finit sa vie. »

Suétone, parce que son père avait rempli les fonctions de crieur public et à qui on donnait aussi le surnom de Stilo, parce qu'il servait pour ainsi dire de plume aux grands, dont il était toujours prêt à rédiger les discours[1]. Partisan des doctrines stoïciennes, il s'efforça de baser ses études sur des principes scientifiques et fut, dans l'érudition, le digne précurseur et professeur de Varron. Il commenta les monuments les plus anciens de la langue latine, comme le chant des Saliens[2] et la loi des XII tables[3]; il porta sa critique sur les questions les plus vivement discutées, comme celle des comédies faussement attribuées à Plaute[4]. Varron, son illustre élève, ne cessa jamais de rendre hommage à sa science, et Cicéron qui, tout jeune, avait pu suivre ses leçons, a parlé de lui en ces termes : « Ælius était tout à fait un homme de mérite, un des chevaliers romains les plus appréciés, connaissant également bien les lettres grecques et latines, d'une grande érudition sur les antiquités de la patrie, sur les faits et les institutions de nos aïeux, sur les écrits des anciens auteurs. C'est de lui que notre ami Varron reçut cette science qu'il a lui-même agrandie et à laquelle son vaste génie et son savoir universel ont donné par tant d'œuvres un si vif éclat[5]. »

Il avait pour émules, à cette date, Archélaus et Vettius Philocomus, que Suétone mentionne dans le livre sur les grammairiens illustres. Ses successeurs furent, avec Varron, L. Plotius Gallus, Sévius Nicanor, Aurélius Opilius, Antonius Gniphon, etc., dont nous aurons à dire quelques mots dans le chapitre où nous parlerons de Varron lui-même.

D'eux tous d'ailleurs, excepté de Varron, nous n'avons rien, si ce n'est un traité important de rhétorique, dont on

(1) Suet., *De Illustr. gramm.*, 3.
(2) Varr., *De ling. lat.*, VII, 2.
(3) Cic., *De Leg.*, II, 23.
(4) Quint., *Inst. orat.*, X, 1; Aul. Gel., *Noct. Att.*, III, 3
(5) *Brut.*, 56.

ne connaît pas exactement l'auteur, que les uns ont voulu, sans aucune preuve, attribuer à Ælius Stilon ou à Antonius Gniphon, que d'autres, invoquant Saint Jérôme, Fortunatianus et Priscien, se sont efforcés de considérer comme un ouvrage de la jeunesse de Cicéron[1], mais dont aujourd'hui la plupart des érudits, en s'appuyant sur plusieurs citations de Quintilien, préfèrent donner la paternité à un sénateur du nom de CORNIFICIUS, lequel vivait à l'époque de Sylla[2].

VI

On reconnaît dans cet ouvrage la très vive empreinte laissée dans l'esprit de l'auteur par les leçons des rhéteurs grecs[3], qui, reproduisant à l'excès la sécheresse de la méthode d'Aristote, se plaisaient à multiplier dans leur enseignement les subdivisions, les distinctions, les catégories. Cette docilité de l'écrivain latin à suivre, quoiqu'il en dise, le système de ses maîtres a nécessairement nui à son travail en y jetant, avec tout l'appareil scolastique des classifications les plus subtiles et des règles les plus compliquées, une aridité qui n'y est souvent que trop sensible.

La Rhétorique à Hérennius est divisée en quatre livres.

Après une courte préface adressée à l'ami qui l'a prié de rédiger ce traité et où il indique l'objet qu'il se propose, l'auteur fait connaître les conditions que doit remplir

(1) C'est l'avis que soutient très vivement J. V. Le Clerc dans la savante dissertation qu'il a placée en tête du tome second de sa traduction des œuvres complètes de Cicéron (éd. in-8, Paris, 1821, t. II, p. III-XVIII).

(2) Ils suivent en cela l'opinion qu'a mise en honneur C. L. Kayser. Cf. *Cornifici Rhetoricorum ad C. Herennium libri IV : rec. et interpr. est C. L. K.*, Lips. 1855, XXX-328 p. in-8.

(3) Il cite l'un deux : « Noster doctor Hermes... » I, 11.

l'orateur dans les trois genres d'éloquence, exigeant de lui l'*invention*, la *disposition*, l'*élocution*, la *mémoire* et la *prononciation*. Il consacre le premier livre à l'*invention* en général. Et d'abord, il parle de l'*exorde*, qui doit s'approprier au genre honnête, honteux, douteux ou bas de la cause et procéder soit par simple début (*principium*, en grec προοίμιον) soit par insinuation (*insinuatio*, ἔφοδος). Il traite ensuite de la *narration*, dont il distingue trois espèces, mais surtout de la narration fondamentale, sur laquelle roule toute la cause, et qui doit être courte, claire et vraisemblable. De là il passe à la *division*. Puis il s'occupe de la *confirmation* et de la *réfutation;* comme ces deux parties du discours dépendent de l'état des causes, il établit que celles-ci reposent tantôt sur une question de fait, tantôt sur une question légale, tantôt enfin sur une question *juridiciaire*, c'est-à-dire, où le fait est admis, mais dont on discute le tort ou le droit; et la nature de ces trois questions déterminée ainsi que leurs divisions, il montre comment il faut chercher la raison de la cause, la réplique de l'adversaire et le point à juger.

Dans le second livre, il considère particulièrement l'*invention dans le genre judiciaire* et enseigne la manière de traiter selon les règles de l'art chacune des trois questions ci-dessus énoncées. Pour la *question de fait*, il indique comment l'orateur doit s'appuyer sur la probabilité, les rapports, les indices, les suites, les preuves simples et les preuves confirmatives. Pour la *question légale*, il lui enseigne à tirer parti de l'opposition existant entre le sens littéral d'un texte et l'intention de son auteur, à profiter de la contradiction des lois ou de leur ambiguïté, et à faire usage de la définition, de la translation et de l'analogie. Pour la *question juridiciaire*, ses préceptes varient, selon qu'elle est absolue ou accessoire : dans le premier cas, c'est la nature, la loi, la coutume, la chose jugée, l'équité, les contrats qui fournissent les moyens; dans le second, c'est l'alternative, la récrimination, l'aveu du crime, la déprécation et le recours. Après ces développements sur le choix des argu-

ments à employer dans les trois questions du genre judiciaire, il enseigne la manière de les fortifier et passe en revue les cinq parties de l'*argumentation* : exposition, raisons, confirmation des raisons, ornements des preuves et récapitulation. Enfin, ayant terminé par là ce qui concerne la confirmation et la réfutation, il arrive à la *péroraison*, dont le principal moyen, qui est la commisération, « doit être traité brièvement, parce que, dit-il, rien ne sèche plus vite qu'une larme »;

« Commiserationem brevem esse oportet : nihil enim lacryma citius arescit. »

Du genre *judiciaire* l'auteur passe, au début du troisième livre, aux deux autres genres, le *délibératif* et le *démonstratif*. Il énumère les moyens à employer pour persuader une chose ou pour en dissuader; il montre quelles sont les sources de la louange et du blâme. Et la théorie de l'*invention* ainsi achevée, il lui reste à étudier les quatre autres parties de la rhétorique ; il va en examiner trois immédiatement : la *disposition*, la *prononciation* et la *mémoire;* quant à l'*élocution*, comme elle exige de plus longs développements, il se réserve d'y consacrer un autre livre, qui sera le dernier. En ce qui concerne la *disposition*, il fait savoir à l'orateur comment il lui est permis de ne pas distribuer toujours les parties du discours et celles de l'argumentation d'après les règles de l'art énoncées précédemment : sans doute, toutes les fois qu'on le peut, il faut absolument se conformer à l'ordre régulier que prescrit la rhétorique ; mais certaines circonstances peuvent exiger qu'on y apporte quelques modifications. Il spécifie quelques cas de ce genre et prouve que la disposition des moyens est semblable à l'ordre de bataille d'une armée, celui-ci rendant la victoire facile au général, et celle-là pouvant la procurer à l'orateur.

« Hæc dispositio locorum, tanquam instructio militum, facillime in dicendo, sicut illa in pugnando, parare poterit victoriam. » (Ch. 10).

Puis il traite de la *prononciation*, c'est-à-dire de la voix, de la physionomie et du geste : car il ne suffit pas que la flexibilité de la voix se prête aux tons variés du discours, il est nécessaire aussi, pour donner à la parole sa force de persuasion, que les mouvements du corps entier et le jeu de la figure se mettent d'accord avec toutes les nuances du débit oratoire. Les derniers chapitres sont consacrés à la mnémonique, qui sert à aider et à fortifier par des moyens artificiels la *mémoire* naturelle : il la fait consister surtout dans le choix de ce qu'il appelle les emplacements et les images, dans la manière de donner de la persistance à ces dernières, et dans un exercice fréquent ayant non seulement les choses mais aussi les mots pour objet. Il apporte à l'exposé de cette partie de la rhétorique d'autant plus de soin et de subtilité qu'elle était alors toute nouvelle pour les Romains.

Le dernier livre, comme il l'a annoncé, n'a qu'une seule matière, l'*élocution*. C'est le plus original des quatre. S'écartant, en effet, de la coutume des rhéteurs qui choisissent leurs exemples dans les meilleurs ouvrages des poètes et des orateurs, il nous prévient tout de suite qu'il accompagnera les nombreuses définitions auxquelles il devra procéder d'exemples écrits par lui-même. Il discute les raisons qu'on peut lui opposer et donne les motifs de son innovation. Après cette sorte de préface, il aborde résolument son sujet, qu'il divise en deux parties. Dans la première, il s'occupe des trois sortes d'élocution, c'est-à-dire, des trois genres de style : le sublime, le tempéré, le simple ; et, pour mieux montrer ce qu'ils doivent être, il indique les défauts auxquels est exposé chacun d'eux. Dans la seconde, il étudie les caractères que doit avoir l'élocution pour être convenable et parfaite; ces caractères principaux sont au nombre de trois : la correction, l'élégance et la noblesse. La *correction* consiste à parler toujours d'une manière claire et pure; l'*élégance*, à disposer les mots d'une telle manière qu'il y ait le même poli dans toutes les parties de la phrase ; la *noblesse*, à bien employer les figures. L'auteur distingue

alors les *figures de mots* et les *figures de pensées;* il fait une longue étude des unes et des autres, définissant successivement chacune d'elles et donnant pour toutes des exemples. Quelques mots de conclusion, qui résument ensuite l'ensemble du traité, en font ressortir l'utilité pour quiconque voudra l'étudier sérieusement.

Le soin apporté dans ce travail aux subdivisions, aux classifications, paraît, avons-nous dit, excessif; mais la régularité du plan n'en est que plus visible : l'écrivain ne dévie jamais de la ligne qu'il s'est tracée ; avec lui on sait sûrement où l'on va, et, s'il nous fait marcher assez souvent par des passages arides, du moins il ne nous égare jamais. C'est là pour un ouvrage didactique élémentaire une qualité précieuse et qui explique peut-être pourquoi les manuscrits de la *Rhétorique à Hérennius*[1] se propagèrent en grand nombre et la maintinrent dans l'enseignement des écoles pendant le moyen âge. Le style d'ailleurs, bien qu'il soit trop rempli d'hellénismes et qu'il ne possède pas cette ampleur, cette majesté qu'il acquerra bientôt avec Cicéron, dénote déjà presque partout, avec le goût de la correction, un caractère remarquable de gravité. Et déjà aussi on sent bien que, malgré sa docilité à répéter les leçons de ses maîtres, l'auteur éprouve une certaine gène de leurs entraves. Il sait même au besoin s'en affranchir. Dès les trois premiers livres, il ne se contente pas de traduire les rhéteurs grecs : aux exemples choisis par eux dans la littérature de leur pays il préfère ceux que lui fournissent les poètes et les orateurs de Rome ; il cite Ennius, Pacuvius et Plaute, Caton, les Gracques, Sulpicius, Crassus et Antoine ; c'est une rhétorique latine qu'il cherche à présenter à ses concitoyens. Avec hardiesse, avec présomption parfois, il ne craint pas, dans le dernier livre, d'innover encore plus ; il sort complètement des routes tracées, et les définitions qu'il donne sont accompagnées d'exemples écrits par lui, petites compositions, riches de pensées et d'images, dont

(1) Sur les divers mss. voir Kayser, éd. cit. pp. XV-XXX.

quelques-unes, telles que l'amplification sur l'amour de la patrie[1], le portrait du faux riche ou du glorieux[2], le tableau du vainqueur et du vaincu[3], l'espèce d'hypotypose où est peint l'assassinat de Tib. Gracchus[4], méritent vraiment d'arrêter l'attention du lecteur.

Sans le *De re rustica* de Caton, la *Rhétorique à Hérennius* serait la seule œuvre littéraire en prose nous restant de toutes celles qui ont précédé les premières publications didactiques de Varron et de Cicéron.

(1) IV, ch. 44. Voir *Appendice*, XXXVII.

(2) IV, ch. 50 et 51. Ce portrait peut être comparé aux caractères les plus étudiés de Théophraste et de La Bruyère. Schweighæuser, le fils, à la suite du La Bruyère d'Herhan, en a donné une traduction accompagnée d'observations, où le chapitre XXIII de Théophraste, *de l'ostentation*, fournit naturellement l'occasion d'un parallèle. Voir *Appendice*, XXXVIII.

(3) IV, ch. 52. Voir *Appendice*, XXXIX.

(4) IV, ch. 55. L'auteur, dans ce morceau, dit J. V. Le Clerc, « peint l'assassinat de Tib. Gracchus avec une énergique et sublime simplicité ; Saint-Réal, qui a su rendre quelquefois l'histoire si dramatique, a copié, dans son ouvrage sur les Gracques, un ou deux traits du rhéteur latin ; mais il ne l'a pas égalé. » — Voir *Appendice*, XL.

CHAPITRE III

L'Éloquence depuis Caton jusqu'à Cicéron.

I Orateurs contemporains et successeurs immédiats de Caton : Servius Sulpicius Galba ; M. Æmilius Lépidus Porcina ; C. Lælius ; Scipion Émilien. — II. Les Gracques. Leur éducation. Comparaison des deux frères. — III. Tibérius Gracchus. Ses discours et sa lutte contre l'aristocratie. — IV. Caïus Gracchus. Ses débuts. Lettre de sa mère Cornélie. Satisfaction donnée aux mânes de son frère, dont il développe les projets. Quelques fragments de ses discours. Sa mort. — V. Orateurs qui se firent un nom depuis les Gracques jusqu'à Cicéron : C. Papirius Carbon ; Fannius ; Q. Cæcilius Métellus Numidicus ; M. Silanus ; Q. Servilius Cépion ; P. Rutilius Rufus ; C. Memmius ; L. Marcius Philippus ; C. Aurélius Cotta ; P. Sulpicius Rufus ; C. Scribonius Curion ; P. Antistius ; Q. Scævola ; C. Julius Cæsar Strabon ; Papirius Carbon, le fils ; Caïus Titius. Parmi les historiens : Æmilius Scaurus, Q. Lutatius Catulus, Sisenna, Licinius Macer. Quelques orateurs en dehors de Rome. Genre particulier du travail oratoire d'Ælius Stilon. — VI. Orateurs tout à fait illustres de la même période : Marcus Antonius. — VII. Licinius Crassus. — VIII. Quintus Hortensius Hortalus.

I

Dans le dialogue ayant pour titre *Brutus ou des Orateurs illustres*, Cicéron a donné une véritable histoire de l'éloquence latine jusqu'à son temps. Mais, comme on l'a remarqué très judicieusement, cette histoire est à la fois incomplète et surabondante : la place qu'il y a réservée aux orateurs les plus fameux n'est pas toujours en proportion de leur mérite, et il y a énuméré, au contraire, avec trop de complaisance, tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient eu occasion de prendre la parole en public.

C'est à nous de faire un choix parmi tous ces noms en nous attachant spécialement aux principaux.

Nous avons vu que Caton, malgré l'aversion qu'il professait à l'égard des Grecs, avait appris et pratiqué leur langue. Il aurait pu pourtant jusqu'à la fin de sa vie se vanter encore, avec quelque raison, de n'avoir suivi d'autres guides dans l'art de parler que la tradition et l'esprit de son pays. Mais, à sa mort[1], les leçons de la Grèce avaient envahi les écoles romaines : il n'y eut plus guère d'orateurs leur restant étrangers. SERVIUS SULPICIUS GALBA, qui régnait alors au barreau, fut, au dire de Cicéron, « le premier parmi les Romains qui, usant des privilèges et des ressources légitimes de l'art oratoire, sut embellir son sujet au moyen de digressions, charmer les esprits, exciter les passions, amplifier, recourir à la pitié, se servir des lieux communs[2]. »

Ce Galba, préteur en Lusitanie, après avoir été battu honteusement, n'avait pas craint d'user de perfidie et d'attirer dans un piège, sous prétexte d'armistice, les Lusitaniens victorieux, qu'il avait alors fait massacrer par milliers. C'était un peu avant la mort de Caton. De retour à Rome, il fut accusé par le tribun du peuple Scribonius

(1) Parmi les contemporains de Caton, plus jeunes que lui, Cicéron (*Brut.*, 20) cite comme ayant été mis alors au nombre de ceux qui savaient faire usage de la parole : *C. Sulpicius Gallus*, celui de tous les nobles, dit-il, qui connaissait le mieux les lettres grecques; *T. Sempronius Gracchus*, dont j'ai parlé à propos de la lutte de Caton contre les Scipions (p. 299); *Publius Scipion Nasica Corculum; L. Lentulus; Q. Fulvius Nobilior*, le fils; personnages qui furent tous consuls entre 186 et 153. Un peu plus loin (*Brut.*, 21, 25), Cicéron cite encore au même titre : *Aulus Postumius Albinus*, consul en 150, dont j'ai rappelé les annales écrites en grec (v. page 274) ; *Spurius Albinus*, consul trois ou quatre ans plus tard, celui qui fut le malencontreux accusateur du laboureur Furius Cresinus (v. page 345) ; *L. Mummius l'Achaïque*, consul en 145, et son frère *Spurius Mummius*, dont l'éloquence à tous deux est ainsi appréciée : « Lucius est simple et antique; Spurius, sans plus d'ornements, est plus serré ; car il sortait de l'école des stoïciens. »

(2) *Brut.*, 21.

Libon, qui, lui aussi, savait manier la parole [1]; et Caton lui-même, malgré son extrême vieillesse, vint appuyer l'accusation de toute son autorité. Galba, malgré plusieurs discours, se voyait perdu. Il eut recours à un mouvement pathétique ; il présenta au peuple ses enfants en deuil et surtout le fils de son frère qui venait de mourir et qui était très populaire. Cet artifice, qu'admirent beaucoup Cicéron et Quintilien [2], impressionna vivement ses auditeurs et le fit absoudre.

Dans une autre affaire, qui ne lui était pas personnelle, que Cicéron raconte en détail, ce fut encore en recourant au pathétique que Galba gagna une cause à laquelle venaient de renoncer les plus habiles avocats. Les fermiers d'une entreprise de poix dans la forêt de Sila étaient accusés d'y avoir assassiné des citoyens de distinction ; malgré plusieurs plaidoiries la sentence avait été ajournée, et leur situation était on ne peut plus critique, quand, la veille seulement du jour décisif, ils eurent recours à Galba. Quoiqu'il eût eu peu de temps pour préparer son discours, « il parla, dit Cicéron [3], avec tant de force et de dignité que son discours, presque sans cesse, excita les acclamations ; il fit entendre de telles plaintes et des accents si pathétiques que, ce jour-là, les fermiers furent absous aux applaudissements unanimes de l'auditoire. »

Galba était donc un orateur plein de véhémence et de passion : la manière dont il enleva le succès de ces deux causes nous le montre assez. Mais les moyens pathétiques, dont il faisait un fréquent usage et qui causaient l'admiration des avocats et des rhéteurs, n'étaient pas toujours du goût de ceux qui en appréciaient la moralité. Le vieux Caton et le stoïcien P. Rutilius Rufus lui reprochaient de n'avoir dû son salut, dans la première affaire, qu'à la scène jouée par lui devant le tribunal. « Sans des larmes

(1) *Brut.*, 23 : « Ipsum Libonem non infantem video fuisse. »
(2) *Brut.*, 23 ; *Instit. orat.*, II, 15.
(3) *Brut.*, 22.

et des enfants, disait Caton, il eût reçu la peine qu'il méritait [1]. » Et Rutilius, dans son indignation, ajoutait que l'exil et la mort étaient préférables à une telle humiliation [2].

Nous devons croire d'ailleurs que Galba n'eut d'autre mérite que celui d'un orateur qui, dans le chaleur de l'action, trouvait naturellement à son service les deux qualités de l'éloquence que nous venons de lui reconnaître. Il n'était pas écrivain, et, rentré dans son cabinet, il n'avait point les talents nécessaires pour bien écrire ce qu'il avait dit. « C'est ce qui arrive souvent, remarque Cicéron [3], à des hommes qui ont beaucoup de dispositions naturelles mais peu de connaissances acquises. Quand il parlait, son génie, le feu de son âme et sa sensibilité naturelle, en l'inspirant, donnaient à sa parole le mouvement, la force, la véhémence; mais prenait-il tranquillement la plume, la passion, comme un vent qui tombe, cessait d'animer son éloquence, le discours languissait;... voilà pourquoi, dans ses écrits, il ne reste rien de son énergie. » Sa phrase alors devenait même dure, sèche, et sentait l'antiquité plus que celle de ses contemporains. Ce qui nous explique comment Tacite, dans son *Dialogue des Orateurs*, le fait ranger par Aper au nombre de ceux qu'on peut à juste titre appeler anciens parce qu'ils sont âpres, incultes, rudes et informes. « *Sunt enim horridi et impoliti et rudes et informes* [4]. »

M. Æmilius Lepidus Porcina, qui vivait à la même époque, un peu plus jeune pourtant que Galba, fut, au contraire, bon écrivain en même temps que bon orateur; ses discours

(1) « Nisi pueris et lacrymis usus esset, pœnas eum daturum fuisse. » *De orat.*, I, 53.

(2) « Hæc Rutilius valde vituperabat, et huic humilitati, dicebat, vel exsilium fuisse, vel mortem anteponendam. » *Id.*

(3) *Brut.*, 24.

(4) *Dial. des Orat.*, 18. — Cf. H. Meyer, *Orat. rom. fragm.*, XIII p. 164-168.

eurent assez de qualités de style pour servir de modèles, jusqu'au temps de Cicéron, aux jeunes gens qui se destinaient à la carrière d'avocat. Sa science du droit, à la vérité, laissait beaucoup à désirer ; mais ce défaut ne lui était point particulier ; le jurisconsulte Scævola le reprochait aux hommes les plus remarquables par leur éloquence[1]. En revanche, son éducation grecque avait été parfaitement soignée : il est, de l'avis de Cicéron, le premier orateur latin chez lequel aient paru le poli de la phrase grecque, l'entente de la période, et les savantes combinaisons du style. Il eut pour auditeurs assidus deux jeunes gens doués des plus heureuses dispositions et presque du même âge, dont je parlerai tout à l'heure, C. Carbon et Tib. Gracchus[2].

Lælius et Scipion Émilien, que l'amitié la plus étroite tint unis pendant leur vie, peuvent ne pas être séparés l'un de l'autre dans l'histoire littéraire : ils furent tous deux des orateurs distingués, et, partageant les mêmes goûts, les mêmes opinions, défendirent les mêmes principes. Non pas qu'il faille, comme on en est parfois tenté, voir en Lælius un simple confident et conseiller de Scipion, qui n'aurait joué dans l'État aucun rôle indépendant de celui de son ami et n'aurait pris personnellement aucune part directe aux affaires publiques. Lælius, au contraire, n'était un bon conseiller que par l'expérience acquise dans les diverses fonctions qu'il avait remplies. D'abord questeur, puis tribun du peuple, il passa par l'édilité plébéienne et la préture, fut ensuite envoyé comme propréteur en Espagne, où il remporta d'éclatants succès sur Viriathe, chef des Lusitaniens, et devint plus tard consul.

Pendant son tribunat, voyant avec regret, de même que Scipion, la disparition de la classe moyenne, il avait proposé une loi agraire en faveur des citoyens libres d'Italie

(1) *De orat.*, I, 10.
(2) *Brut.*, 25.

qu'avait peu à peu dépossédés de leurs terres l'avidité des riches ; mais ceux-ci s'étant ingéniés à lui susciter toutes sortes d'embarras et se montrant disposés à provoquer une sédition, il abandonna sans acrimonie un projet qui devenait un sujet de trouble pour la République, et cette modération, à ce que dit Plutarque, lui valut « le surnom de *sage* ou de *prudent*, car le mot *sapiens* a les deux sens [1]. »

Ce fut pendant sa préture qu'il prononça, comme augure, *sur les collèges de prêtres*, celui de ses discours qui semble avoir été son plus grand triomphe oratoire. Il y combattit avec succès, en y montrant une grande connaissance du droit religieux, un projet de loi du tribun Licinius Crassus qui, pour se rendre populaire, voulait conférer au peuple l'élection des pontifes. Cicéron, dans plusieurs de ses ouvrages, témoigne son admiration pour le savoir et le goût exquis de cette petite harangue qu'il appelle *aureola oriatiuncula*. « Lorsqu'il s'agit de religion, dit-il dans son traité *De la nature des dieux* [2], je m'en rapporte à C. Lælius, l'augure et le sage, dont je préfère le célèbre discours sur ce sujet à ce que peuvent dire les plus grands des philosophes stoïciens. » Et, dans le *Brutus* [3], il affirme « qu'il n'y a rien de plus doux, qu'on ne saurait tenir sur la religion un langage plus auguste ».

Nous savons aussi que Lælius avait d'abord été choisi comme avocat par les fermiers de la forêt de Sila, accusés de meurtre, et qu'il plaida pour eux, deux fois, avec le soin et l'habileté qui lui étaieut ordinaires [4], mais sans obtenir leur acquittement. Il leur donna lui-même le conseil de recourir alors à l'éloquence plus pathétique de Galba. Cicéron cite encore [5] un discours prononcé par lui contre une proposition du tribun Papirius Carbon, proposition

(1) Plut, *Vie de Tib. Gracchus*, 8.
(2) *De nat. deor.*, III, 2.
(3) *Brut.*, 21.
(4) *Brut*, id.
(5) *De Amicit.*, 25

qui avait rapport à la réélection des tribuns, que combattit également Scipion, et qui fut rejetée.

Enfin, quand mourut Scipion Émilien, son frère, Q. Fabius Maximus, et son neveu, Quintus Tubéron, réclamèrent l'honneur de prononcer son éloge funèbre ; mais ce fut Lælius qui composa leurs discours. Or un scoliaste de Cicéron [1] nous a conservé un passage du discours de Fabius, passage qui faisait sans doute partie de la péroraison :

« Quiapropter neque tanta diis immortalibus gratia haberi potest, quanda habenda est, quod is cum illo animo atque ingenio in hac civitate potissimum natus est, neque ita moleste atque ægre ferri, quam ferendum est, cum eo morbo mortem obiit et in eodem tempore periit, cum et vobis et omnibus, qui hanc rempüblicam salvam volunt, maxime vivo opus esset, Quirites. »

« Ainsi donc, Romains, nous ne saurions rendre grâce aux dieux immortels autant que nous le devons, pour avoir fait naître chez nous, et non ailleurs, un homme doué d'une telle âme et d'un si grand génie ; et nous ne saurions témoigner assez de douleur ni assez d'affliction de ce qu'il est mort d'une telle maladie, et dans un temps où vous et tous ceux qui font des vœux pour le salut de la République, nous avions surtout besoin qu'il fût vivant. »

SCIPION ÉMILIEN, dont Lælius pleura la mort, était pourtant plus jeune que lui. Ses deux noms sont ceux de sa famille d'origine et de sa famille d'adoption : second fils de Paul-Émile et de sa première femme Papiria, il avait été adopté par le fils du premier Africain et était ainsi entré dans la famille des Scipions. Après avoir accompagné son père dans la guerre contre Persée et avoir pris de ce grand capitaine ses premières leçons d'art militaire, il s'était, de retour à Rome, lié avec Polybe qui lui donna le goût des lettres grecques et exerça sur son esprit une grande in-

(1) Schol. Bobiens. in Cic. *orat. p. Milone*, p 283 ed. Orell. Cf. H. Meyer, *Orat. Roman fragm.*, XIV, 6, p. 175.

fluence. Il suivit alors, avec Lælius, les cours publics des ambassadeurs athéniens Carnéade, Critolaüs et Diogène, puis s'attacha, de même que son ami, au stoïcien Panætius. Entré dans la vie politique par la questure, en 151, il fut consul quatre ans après, et chargé comme tel de cette fameuse expédition contre Carthage qu'avait si longtemps réclamée le vieux Caton. Lælius, Polybe et Panætius l'accompagnèrent ; car il menait de front l'étude et la guerre. On sait quelles furent sa prudence et sa ténacité dans cette lutte décisive, avec quelle rigueur il traita la malheureuse ville vaincue dont il déplora lui-même la ruine, et aussi de quel désintéressement il fit preuve, puisqu'il revint sans avoir pris part au butin. Il débuta comme orateur en rendant compte au peuple de cette glorieuse campagne.

Nommé censeur peu après, il trouva dans ses nouvelles fonctions de fréquentes occasions d'exercer sa parole. A l'exemple de Caton, il prononça, pendant cette année-là, un grand nombre de harangues, généralement courtes, mais acerbes, où se montrait, avec son honnêteté, toute sa sévérité. Malheureusement il trouva dans son collègue, Mummius l'Achaïque, un homme d'une faiblesse extrême, dont l'indulgence annulait constamment les décisions prises par lui. Il s'en plaignait vivement. « Plût aux dieux, s'écriait-il dans le Sénat, qu'on m'eût donné un collègue ou qu'on ne m'en eût pas donné du tout [1] ». Avec tout autre que Mummius, il eût peut-être laissé une réputation de censeur égale à celle de Caton lui-même. C'était Caton d'ailleurs qu'il avait pris pour modèle, et c'était lui qu'il citait souvent au peuple. Il expliquait, par exemple, en l'approuvant, le motif singulier pour lequel Caton avait fait descendre un citoyen dans la classe des *ærarii* [2]. Il racontait aussi qu'un citoyen, appelé en témoignage devant le censeur, et qui s'était permis de faire entendre un long bâillement en pleine séance, se serait vu

(1) Plut., *Apoph.*, 10.
(2) Voir page 307.

infliger pour ce fait une grave condamnation, s'il n'avait affirmé par serment que ce bâillement involontaire provenait de la maladie appelée *oscedo*. « P. Scipion l'Africain, dit Aulu-Gelle[1], a consigné ces deux anecdotes dans un discours prononcé, pendant sa censure, pour rappeler le peuple à la sévérité des anciennes mœurs ». Le même Aulu-Gelle nous a conservé ailleurs[2] tout un passage authentique d'une des harangues les plus acerbes de Scipion. Ce passage est plein de vivacité et d'énergie. L'orateur y reproche à Sulpicius Gallus les recherches de sa toilette, ses mœurs efféminées, sa conduite de débauché, et le fait en termes tels que je ne saurais les traduire ici avec cette netteté que comporte seule la liberté de la langue latine.

J'aime mieux donner deux fragments d'une certaine étendue, provenant de deux discours prononcés par lui postérieurement à sa censure. L'un, que nous tenons de Macrobe[3], a trait à la corruption qui envahissait les écoles de la jeunesse romaine :

« Docentur præstigias inhonestas ; cum cinædulis, et sambuca, psalterioque eunt in ludum histrionum ; discunt cantare, quæ majores nostri ingenuis probro ducier voluerunt ; eunt, inquam, in ludum saltatorium inter cinædos virgines puerique ingenui. Hæc quum mihi quisquam narrabat, non poteram animum inducere ea liberos suos homines nobiles docere ; sed, quum ductus sum in ludum saltatorium, plus medius fidius in eo ludo vidi pueris virginibusque quingentis ; in his unum, quo me reipublicæ maxime misertum est, puerum bullatum, petitoris filium, non minorem annis duodecim, cum crotalis saltare : quam saltationem impudicus servulus honeste saltare non posset. »

« On reçoit des leçons déshonnêtes, on va, avec la harpe et la cithare, se mêler aux histrions en compagnie de débauchés ; on

(1) P. Scipio Africanus, Pauli f., utramque historiam posuit in oratione quam dixit in censura, quum ad majorum mores populum hortaretur. » *Noct. Att.*, IV, 20.

(2) *Noct. Att.*, VII, 12.

(3) *Saturn.*, II, 10.

apprend à chanter, ce que nos ancêtres regardaient comme infâme pour des enfants de condition libre. Oui, dis-je, on voit dans des écoles de danse, au milieu de débauchés, des jeunes gens et des jeunes filles de condition libre. Quand on me le disait, je ne pouvais croire que de nobles Romains fissent apprendre de pareilles choses à leurs enfants; mais on m'a conduit à l'école de danse, et j'ai vu, je l'affirme, dans cette école plus de cinq cents jeunes filles et jeunes garçons. Parmi eux j'ai vu, ce qui m'a ému d'une grande pitié pour la République, un enfant portant la bulle, qui n'avait pas moins de douze ans, fils d'un candidat, et qui, avec des crotales, exécutait une danse qu'un esclave impudique n'aurait pu danser sans déshonneur. »

L'autre fragment, que nous devons à Aulu-Gelle[1], faisait partie d'une harangue dirigée contre un certain Claudius Asellus, qui, après la censure de Scipion, s'était déclaré son ennemi acharné. Scipion ne prononça pas moins de cinq discours contre lui. C'est au cinquième qu'appartenait sans doute ce passage, où l'orateur saisit son adversaire corps à corps et l'accable par la répétition expressive d'une question toujours la même.

« Omnia mala, probra, flagitia, quæ homines faciunt, in duabus rebus sunt, malitia atque nequitia. Utrum defendis, malitiam, an nequitiam, an utrumque simul? Si nequitiam defendere vis, licet; sed tu in uno scorto majorem pecuniam absumpsisti, quam quanti omne instrumentum fundi sabini in censum dedicavisti. Ni hoc ita est: qui spondet mille nummum? Sed tu plus tertia parte pecuniæ paternæ perdidisti atque absumpsisti in flagitiis. Ni hoc ita est: qui spondet mille nummum? Non vis nequitiam? Age malitiam saltem defendas, sed tu verbis conceptis conjuravisti sciens, sciente animo tuo. Ni hoc ita est: qui spondet mille nummum? »

« Tout ce que les hommes font de mauvais, de honteux, de criminel, est compris dans ces deux vices, la méchanceté et la dépravation. Que prétends-tu nier? Ta méchanceté? Ta dépravation? Ou l'une et l'autre? Si c'est la dépravation, soit. Mais les sommes que tu as dépensées pour une seule maîtresse excèdent le prix que tu as déclaré aux censeurs pour tout le mobilier de ta terre de Sabine. Si tu affirmes le contraire, qui te cautionne de mille sesterces? Mais tu as

(1) *Noct. Att.*, VII, 11.

gaspillé, dévoré en débauches plus du tiers de ton patrimoine. Si tu affirmes le contraire, qui te cautionne de mille sesterces? Tu renonces à ta défense sur la dépravation : eh bien, défends-toi du moins sur la méchanceté. Mais, en pleine connaissance de cause, tu t'es parjuré solennellement. Si tu affirmes le contraire, qui te cautionne de mille sesterces ?

Asellus ne fut pas le seul qu'eut à combattre Scipion par la parole. Il lutta aussi contre L. Cotta, personnage beaucoup plus important, ancien tribun, ancien consul, et que défendait avec énergie Q. Métellus le Macédonique, dont l'éloquence, au dire de Cicéron, était fort appréciée [1]. Si Cotta se tira d'affaire, ce fut, affirme Valère Maxime [2], parce que les juges craignirent de paraître accorder une condamnation à l'immense crédit de l'accusateur.

Enfin, nous voyons apparaître Scipion comme orateur dans les grandes luttes du Forum après son retour de Numance. D'accord avec Lælius, avons-nous dit, il s'opposa à la proposition du tribun Carbon. Et voici en quels termes Cicéron, dans son dialogue *sur l'Amitié* [3], fait apprécier ce discours par Lælius lui-même, un des interlocuteurs du dialogue : « L'assemblée du peuple, toute composée qu'elle est d'ignorants, sait pourtant voir la différence qu'il y a entre l'homme populaire, le frivole adulateur du peuple, et le citoyen ferme, grave et sévère. Par quelles adulations Carbon ne s'efforça-t-il pas dernièrement de séduire la foule, lorsqu'il proposait sa loi de la réélection des tribuns? Je la combattis. Mais je ne parlerai pas de moi, j'aime mieux parler de Scipion. Quelle gravité, grands dieux ! quelle majesté dans sa harangue ! On eût dit qu'il était le chef des Romains, et non un simple citoyen. Mais vous étiez présents, et nous avons sa harangue. Aussi

(1) « Q. Metellus id primis est habitus eloquens. » *Brut.*, 21.

(2) « Ne præcipuæ accusatoris amplitudini damnatio ejus donata existimaretur. » Val. Max., VIII, 1, 11.

(3) *De Amicit.*, 25.

cette loi, quoique populaire, fut rejetée par les suffrages du peuple même. »

Ces mots « *Quelle majesté ! Quelle dignité ! On eût dit qu'il était le chef des Romains* » dépeignent parfaitement le genre d'éloquence de Scipion : elle n'est point douce comme celle de Lælius, elle est austère, sévère, hautaine. On remarque ce ton dédaigneux, qu'il prenait à l'égard de ses adversaires, jusque dans un fragment que citent les rhéteurs comme exemple de la figure de rhétorique appelée par les Grecs *échelle* et par nous *gradation* : « Forcément, et par contrainte contre lui, j'ai donné gage ; gage donné, je l'ai produit devant le juge ; devant le juge, dès la première séance, je l'ai fait condamner ; condamnation prononcée, volontairement je l'ai tenu quitte. »

« Vi atque ingratis coactus cum illo sponsionem feci, facta sponsione ad judicem adduxi, adductum primo cœtu damnavi, damnatum ex voluntate dimisi [1]. «

Mais jamais ce ton méprisant ne fut plus sensible que dans la fameuse scène, décrite par Valère Maxime, lorsque, interrogé par Carbon sur ce qu'il pensait de la mort de Tibérius, son beau-frère, il répondit nettement que Tibérius avait été tué justement. « A cette réponse, raconte l'historien, l'assemblée, animée de la fureur du tribun, poussa de violentes clameurs : « Silence ! s'écria Scipion, vous que l'Italie ne reconnaît pas pour ses enfants ; »

« Taceant quibus Italia noverca est ; »

et comme des murmures s'élevaient encore : « Non, dit-il, vos cris ne feront pas que je craigne, parce qu'ils n'ont plus leurs fers, ceux que j'ai amenés ici enchaînés. »

« Non efficietis ut solutos verear, quos alligatos adduxi. »

(1) Isidor., *Origin.*, II, 21, 5.

Ainsi tout un peuple fut deux fois bravé, défié par un seul homme, et ce peuple se tut[1].

Scipion, avec cette assurance hautaine, semblait planer au-dessus de tous. Et il est de fait que, sans prendre absolument parti ni pour les patriciens ni pour les plébéiens, il allait là où le portait sa générosité naturelle. Il avait encouragé Lælius dans la présentation d'une loi agraire ; il n'était donc pas en principe hostile aux projets des Gracques. Mais il condamnait leurs procédés, qu'il jugeait révolutionnaires. Et de plus, lorsqu'il s'agit de favoriser la plèbe de Rome au détriment des Italiens, ceux-ci, faisant appel à ses sentiments d'équité, le choisirent pour défenseur. De même que la noblesse le redoutait depuis longtemps, tout en se servant de ses talents militaires pour les expéditions lointaines, le peuple alors se mit à se détacher de lui. « Or un soir, dit l'historien Appien, il s'était retiré avec ses tablettes pour préparer, la nuit, ce qu'il avait à dire le lendemain; au matin, on le trouva mort sans blessure ; soit que ce fût un attentat de Cornélie, la mère de Tibérius, qui craignait l'abolition de la loi de son fils, et qu'elle eût eu pour complice sa fille Sempronia, femme de Scipion, laide et stérile, qui n'aimait pas son mari et n'en était pas aimée ; soit, comme d'autres le crurent, qu'il se fût donné la mort en voyant qu'il ne pouvait tenir ce qu'il avait promis[2] ». Quoi qu'il en soit de ces suppositions contradictoires, l'affaire fut étouffée, aucune enquête n'eut lieu, et celui qui avait délivré Rome de ses *deux terreurs*, Carthage et Numance, ne fut même pas honoré de funérailles publiques. Ce fut son ancien adversaire dans sa lutte contre Cotta, Métellus le Macédonique, qui lui rendit le plus noble témoignage : il voulut que ses quatre fils portassent le lit funèbre ; « Jamais, leur dit-il, vous n'aurez à rendre le même devoir à un plus grand homme[3] ».

(1) « Universus populus iterum ab uno contumeliose correptus erat, et tacuit actutum. » Val. Max., VI, 2, 3.

(2) App , *Bell. civ.*, I, 20.

(3) Val. Max., IV, 1, 12.

II

Les Gracques, dont la voix retentit au Forum dans le même temps que celle de Scipion Émilien, étaient fils de ce Sempronius Gracchus qui, combattant la noblesse avec plus de mesure que Caton, avait défendu en plusieurs circonstances le premier Africain et son frère, puis avait épousé sa fille, Cornélie[1]. De ce mariage étaient nés douze enfants, dont trois seulement avaient survécu : une fille, qui épousa Scipion Émilien, et les deux fils qui devaient immortaliser le nom de leurs parents. Car la mère des Gracques n'est pas moins célèbre que leur père. Restée veuve de bonne heure, Cornélie, dont l'instruction était égale à celle des hommes les plus lettrés, avait entouré ses fils des maîtres les plus habiles de la Grèce et dirigé elle-même leur éducation. « Nous avons vu ses lettres, dit Cicéron ; il est évident que les entretiens d'une telle femme ne contribuèrent pas moins que ses soins maternels à faire ses fils ce qu'ils furent[2]. » Elle ne demandait d'ailleurs pour elle-même d'autre parure que leur gloire, et pour demeurer uniquement la mère des Gracques aux yeux de la postérité, sur laquelle comptait son ambition, elle refusa, avec la main de Ptolémée Philométor, la couronne d'Égypte. On lui a souvent reproché cette ambition maternelle : mais n'était-ce point un noble et légitime désir que celui de sauver par ses fils la République qui marchait à sa ruine? Songeons que Tibérius et Caïus furent autre chose que ces deux séditieux contre qui déclament, en faussant la vérité, certains auteurs anciens. N'oublions

(1) Voir page 300.

(2) « Legimus epistolas Corneliæ, matris Gracchorum : apparet, filios non tam in gremio educatos, quam in sermone matris. » *Brut.*, 58.

pas que les lois agraires n'étaient point chez les Romains des lois de persécution et de spoliation, mais bien des lois de revendication légitime concernant des terres de l'État peu à peu envahies et usurpées par l'avidité des riches[1]. Morceler ces domaines considérables qui de droit n'avaient jamais cessé d'appartenir à l'État; ramener à la propriété, au travail, au labourage tout ce peuple d'indigents et d'affranchis, dégénéré dans l'inaction, et qui finissait par n'avoir plus rien de romain que le nom; en un mot, tout en secourant des misères déplorables, prévenir une catastrophe politique que pressentaient les hommes les plus avisés du temps, tels que Lælius et Scipion, voilà quel était le but généreux des Gracques[2]. Ils trouvèrent contre eux la formidable coalition des riches puissants, dont l'égoïsme avait intérêt à maintenir les iniquités de l'ordre de choses existant : ils échouèrent. Mais, même après qu'ils eurent payé de leur vie l'audace de leur entreprise, leur mère, fière d'eux, n'exprima jamais de regret des nobles sentiments que leur avait inspirés son éducation. Au surplus, ce n'est pas leur conduite politique que j'ai la prétention de juger ici ; le lecteur en trouvera l'explication dans la grande et belle histoire de M. Duruy[3]. Pour moi, je n'indique le dessein qu'ils avaient formé que pour y montrer la matière de leur éloquence, et c'est leur éloquence que je cherche à faire connaître.

Elle n'était pas la même chez les deux frères. Plutarque, en écrivant la vie de l'un et de l'autre, fait précéder cette étude d'une sorte d'introduction où il les compare l'un à

(1) Voir mon *Ét. p. s. d'Introd. à l'Hist. de la Litt. rom.*, p. 239-246.

(2) « Les Gracques, dit Troplong (*De la Propriété d'après le Code civil*, p. 97), demandaient que les terres de l'*ager publicus* fussent retirées des mains des patriciens, en vertu du droit de retour réservé par l'État, et qu'elles fussent divisées entre les citoyens pour former des propriétés privées. C'était une idée généreuse, juste, utile et démocratique dans le bon sens du mot... Si Rome périt... c'est peut-être parce que la politiqu de ces grands citoyens ne fut pas écoutée. »

(3) *Hist. des Rom.*, ch. XXXVIII.

l'autre : « Tibérius, dit-il, dans l'air du visage, le regard et le geste était doux et posé ; Caïus, au contraire, vif et véhément. Lorsqu'ils parlaient en public, l'un se tenait toujours à la même place, très réservé dans son maintien ; l'autre donna le premier aux Romains l'exemple de se promener dans la tribune, et de tirer sa toge de dessus ses épaules... En second lieu, l'éloquence de Caïus, terrible, véhémente, remuait avec violence les esprits ; celle de Tibérius, plus tendre, était plus faite pour exciter la pitié La diction de celui-ci était pure et châtiée, celle de son frère entraînante et ornée. Le caractère ne différait pas moins chez eux que le langage : Tibérius était doux et calme, Caïus rude et emporté ; à ce point que souvent, au milieu d'un discours, il s'abandonnait, sans le vouloir, à des mouvements de colère, portait la voix à la note aiguë, invectivait et mêlait tout. Voici le moyen dont il usait pour remédier à ce défaut. Quand il parlait en public, Licinius, un de ses esclaves, qui était intelligent, se tenait derrière lui avec un instrument de musique à régler la voix ; et, dès que l'éclat de l'accent annonçait l'emportement et la colère, l'esclave lui soufflait un son plus doux, qui lui faisait aussitôt modérer sa véhémence, baisser le ton et revenir à une disposition plus calme[1]. »

Cicéron, sans établir, comme Plutarque, une comparaison entre les deux frères, et bien qu'il ne soit pas toujours juste envers eux dans les jugements qu'il porte sur leur conduite politique, fait l'éloge de chacun d'eux en ce qui concerne leur éloquence. Il reconnait à Tibérius la qualité de très grand orateur, *summus orator*, et il ajoute que ce n'est point par tradition qu'il en parle ainsi : « Nous avons de ses discours : s'ils n'ont pas dans les expressions tout l'éclat désirable, ils sont pleins d'esprit et de solidité[2]. » Mais c'est surtout à l'égard du talent de Caïus qu'il témoigne

(1) *Vie des Gracques*, 2.

(2) « T. Gracchi habemus orationes, nondum satis splendidas verbis, sed acutas, prudentiæquæ plenissimas. » *Brut.*, 27.

son admiration. Écoutons-le dialoguer avec son ami Brutus : « Enfin, voici un homme doué d'un grand génie, enflammé d'ardeur pour l'étude, et formé dès l'enfance par une solide instruction ; c'est Caïus Gracchus. N'allez pas croire, Brutus, que personne ait eu jamais une éloquence plus riche et plus abondante. — C'est tout à fait mon opinion, répondit Brutus, et des orateurs anciens, je ne lis guère que lui. — Lisez-le, repris-je, mon cher Brutus, je ne saurais trop vous le conseiller. Sa mort prématurée fut une grande perte pour la république romaine et pour les lettres latines... Je ne sais s'il eût jamais trouvé personne qui l'égalât en éloquence. Il y a de la noblesse dans ses expressions, de la solidité dans ses pensées, de la dignité dans toute sa composition. Il n'a pu mettre la dernière main à ses ouvrages, dont beaucoup sont d'admirables ébauches, qu'il n'a pas eu le temps de parfaire. Oui, Brutus, s'il est un orateur que doive lire la jeunesse, c'est lui. Cette lecture peut tout à la fois aiguiser et féconder l'esprit[1]. »

III

A peine Tibérius avait-il été nommé tribun, que les portiques et les murs des temples avaient été couverts de placards l'excitant à faire rendre aux pauvres les terres soustraites au domaine public. Ne s'en rapportant pas à lui seul, mais d'accord avec son beau-père Appius, le grand pontife Licinius Crassus, le célèbre jurisconsulte Mucius Scævola, et plusieurs graves sénateurs, il apporta le plus grand soin à la rédaction d'une loi agraire rendue plus douce que l'ancienne loi de Licinius Stolon. Celle-ci,

(1) *Brut.*, 33.

qui défendait de retenir plus de cinq cents arpents[1] de terres conquises et qui confisquait le surplus, n'avait jamais été abolie légalement, mais elle n'était pas exécutée. En la reprenant, Tibérius l'amenda, en ce sens qu'il laissait aux usurpateurs non seulement les cinq cents arpents qu'elle autorisait, mais encore deux cent cinquante arpents pour chaque enfant mâle ; de plus, il leur allouait une indemnité devant les dédommager des dépenses utiles faites par eux dans la partie qu'ils seraient obligés de rendre. Le testament du roi Attale, qui venait de léguer ses immenses richesses à la République, rendait possible cette dernière clause. Malgré tant de ménagements, les riches crièrent au scandale et cherchèrent à ameuter le peuple contre le tribun, en le peignant comme un séditieux, qui n'avait d'autre but que de troubler le gouvernement et de mettre la confusion dans les affaires. Mais leur efforts étaient vains ; Tibérius, dit Plutarque, soutenait sa cause, la plus belle et la plus juste de toutes, avec une éloquence qui eût été capable de justifier la plus mauvaise :

« Eh quoi ! s'écriait-il, les bêtes sauvages, répandues dans l'Italie, ont pour s'abriter des tanières et des repaires ; ceux qui combattent et meurent pour l'Italie n'ont en partage que la lumière et l'air qu'ils respirent. Sans maison, sans demeure fixe, ils errent çà et là avec leurs femmes et leurs enfants. Les généraux leur mentent, quand, dans la guerre, ils les exhortent à se battre pour leurs tombeaux et pour leurs temples ; car, parmi tant de Romains, pas un n'a un autel domestique, un tombeau d'ancêtres. Ils ne se battent et ne meurent que pour soutenir le luxe et l'opulence d'autrui ; et on les appelle les maîtres du monde, alors qu'ils ne possèdent en propre pas même une motte de terre ! »

Je ne puis citer ici le texte même de la harangue de Tibérius, puisqu'il ne nous reste de lui aucun mot latin authen-

(1) *Ét. p. s. d'Introd. à l'hist. de la littér. rom.*, l. III, ch. II, 3.

tique; mais c'est du moins le fond même d'un de ses morceaux oratoires, tel que le traduit ou le paraphrase Plutarque. Appien nous donne aussi l'analyse partielle d'un discours prononcé dans la même circonstance, et nous montre le tribun suppliant les riches de ne point livrer la culture de tant de terres à une foule d'esclaves infidèles, de leur préférer des hommes libres, et d'abandonner une partie du domaine public à des citoyens capables et dignes de défendre la patrie :

« N'est-il point juste de partager entre tous un bien commun? Et ne doit-on pas compter davantage sur un concitoyen que sur un esclave?.... N'est-il pas profitable à la République d'avoir le plus de soldats possible? Et y a-t il rien de tel pour servir avec zèle l'intérêt de l'État que d'y trouver le sien?... Considérez, je vous prie, les espérances et les craintes de la patrie. La plus grande partie de notre territoire est un butin de guerre, et la conquête de l'univers nous est promise. Il s'agit pour nous, en ce moment, ou d'accomplir, en fortifiant notre peuple, l'œuvre commencée par nos victoires, ou, si nous l'affaiblissons en lui refusant la vie, de perdre, au milieu de guerres, toutes nos conquêtes... D'un côté, je vois votre intérêt et votre gloire; de l'autre, bien des sujets de terreur. Réfléchissez : n'allez point compromettre le plus brillant avenir, en refusant quelques parcelles de bien à ceux qui sont, comme vous, les enfants de la République : sachez céder sur un rien, pour garder tout le reste[1]!... »

Les riches, ne voulant pas accéder à sa demande et ne sachant que lui répondre, eurent recours au moyen ordinaire : ils s'entendirent avec un de ses collègues, M. Octavius Cæcina, jeune homme de grand talent et jusque-là populaire, qui opposa son *veto*. En vain Tibérius, qui lui était attaché d'amitié, le conjura, le supplia de mettre fin à son opposition, il resta inflexible. Cette résistance porta Tibérius à des mesures violentes : il retira de la loi les deux amendements qui l'avaient adoucie; puis, en vertu de sa

(1) *Bell. civ.*, I, 11.

puissance de tribun, il arrêta toutes les affaires en suspendant les magistrats de leurs fonctions jusqu'à ce qu'on eût voté. Mais, le jour du vote, les riches enlevèrent les urnes, et une bataille dans le Forum était imminente, quand, sur l'instante prière des deux consuls, il consentit à porter la question devant le Sénat. Là non plus, il ne put y avoir de conciliation. Alors il entra dans cette voie illégale que devait condamner Scipion Émilien :

« Puisque, tribuns du peuple tous deux, dit-il à son collègue, nous avons la même puissance, notre différend ne peut cesser que par la déposition de l'un ou de l'autre : prenez sur moi les suffrages. » Octavius s'y refusant : « Eh bien ! demain, c'est sur vous que le peuple donnera ses suffrages, à moins que, réflexion faite, vous n'ayez changé d'avis. »

Le lendemain, en effet, Octavius fut déposé, arraché de la tribune et eût été massacré sans l'intervention personnelle de Tibérius. La loi fut donc votée. Mais, dans la bagarre, un esclave d'Octavius avait été tué, le premier sang de la guerre civile avait coulé, et Tibérius, que ses adversaires avaient poussé à bout, venait de méconnaître le principe essentiel de la constitution en portant la première atteinte à l'inviolabilité tribunitienne !

Il dut comprendre bientôt qu'il était allé trop loin et que le peuple lui-même avait le sentiment de l'avilissement infligé par lui à la grande magistrature plébéienne ; car, quelque temps après, il se crut obligé de justifier sa conduite par un discours très étudié, dont Plutarque n'a pas cru hors de propos d'extraire quelques arguments pour faire connaître, dit-il, l'éloquence et la force de persuasion de l'orateur. Voici cet extrait :

« Oui, le tribun est une personne sacrée et inviolable, parce qu'il a été consacré par le peuple et qu'il veille aux intérêts du peuple. Mais, s'il trahit son devoir, s'il fait tort au peuple, en énervant sa puissance, en lui enlevant le moyen d'exprimer sa volonté par les suffrages, il renonce lui-même à sa charge, parce qu'il ne remplit pas les engagements qu'elle impose. — Hé quoi ! qu'un tribun veuille

abattre le Capitole, brûler nos arsenaux, faudrait-il le souffrir ? En commettant de tels actes ce serait un mauvais tribun. Mais en détruisant la puissance du peuple, il n'est même plus tribun. — Combien il serait étrange, qu'un tribun pût traîner un consul en prison et que le peuple ne pût retirer à un tribun le pouvoir dont il abuse au préjudice de celui qui le lui a conféré ! Car c'est par le peuple que sont nommés également et le consul et le tribun.--La dignité royale concentre en elle toutes les magistratures, et de plus elle est consacrée par des cérémonies solennelles, qui lui donnent un caractère divin : cependant Rome a chassé Tarquin, qui avait abusé du pouvoir; et, pour le seul crime d'un seul, la magistrature antique, à laquelle Rome devait sa fondation, fut abolie. Qu'y a-t-il dans Rome de plus saint et de plus vénéré que ces vierges qui entretiennent et gardent le feu perpétuel ? Si pourtant l'une d'elles viole son vœu, elle est enterrée vivante. Leur négligence dans le service des dieux leur enlève l'inviolabilité qu'elles n'ont reçue que pour servir les dieux. Il n'est donc pas juste qu'un tribun qui fait du tort au peuple conserve une inviolabilité dont il n'est revêtu que dans l'intérêt du peuple, alors qu'il détruit lui-même l'autorité dont il tire la sienne. — Si c'est justement que par le vote du plus grand nombre des tribus il a reçu le tribunat, n'en est-il pas privé plus justement encore par le vote unanime de toutes les tribus ? Rien n'est aussi sacré, aussi inviolable que les offrandes faites aux dieux. Mais jamais on n'a empêché le peuple de s'en servir, de les ôter de leur place, et de les transporter ailleurs à son gré. Il lui était donc permis de faire du tribunat comme des offrandes, et de le transférer d'une personne à une autre. — Du reste le tribunat n'est ni inviolable ni inamovible; la preuve en est qu'on a vu certains tribuns s'en démettre eux-mêmes et demander qu'on les en déchargeât. »

Voilà bien les discours pleins d'esprit et de solidité dont a parlé Cicéron. Mais ils ne modifiaient guère la situation. L'exécution de la loi agraire soulevait des difficultés qu'augmentait à plaisir le mauvais vouloir des grands, et, pour résister à leur haine autant que pour contenir l'impatience des indigents, Tibérius était obligé de présenter à chaque instant de nouvelles rogations. Puis le temps légal de son tribunat expira. Contrairement à la loi qui voulait qu'un tribun ne pût être continué deux ans de suite dans sa

charge, il se présenta aux suffrages, et déjà deux tribus avaient voté pour lui, quand une collision se produisit; dans ce tumulte, il porta les mains à la tête pour faire signe à ses partisans qu'on en voulait à sa vie; quelques-uns de ses ennemis aussitôt, feignant de se tromper sur le sens de ce signe, coururent au Sénat, l'accusèrent de réclamer le diadème et la royauté, mirent les consuls en demeure d'abattre le tyran; et, comme Scævola refusait de recourir à la violence, Scipion Nasica s'élança de sa place: « Puisque le premier magistrat, s'écria-t-il, trahit la République, que ceux qui veulent défendre les lois me suivent! » Entourés de leurs esclaves armés de bâtons et de pierres, les riches se précipitèrent alors contre les partisans de Tibérius : trois cents de ceux-ci furent massacrés et lui-même avec eux.

IV

Cependant les sénateurs, prenant soin d'éloigner de Rome Nasica, sous le prétexte d'une mission en Asie, n'osèrent point, sur le moment, suspendre l'effet de la loi de Tibérius. En six années (131-125) le cens s'augmenta de soixante-seize mille citoyens qui lui devaient leur aisance, et avec le nombre des assignations de terres s'élevait naturellement celui des défenseurs posthumes de l'ancien tribun. Aussi Caïus, qui n'avait que vingt et un ans à la mort de son frère, ne resta-t-il pas longtemps renfermé dans le silence auquel il s'était condamné tout d'abord. Il n'avait pas encore l'âge de briguer les magistratures, mais il pouvait parler devant les tribunaux, et son premier discours en faveur de Vettius, un de ses amis politiques, excita l'enthousiasme populaire à un tel point que les grands, prévoyant en lui un adversaire plus redoutable encore que

Tibérius, se promirent dès lors de l'éloigner le plus longtemps possible du tribunat. Lorsqu'il eut été nommé questeur en Sardaigne, ils essayèrent de l'y retenir en faisant proroger trois fois de suite les pouvoirs du consul qui y commandait. Mais il revint à l'improviste. Alors ils s'empressèrent de l'accuser auprès des censeurs d'avoir abandonné son poste et son général. Il répondit « qu'il avait fait douze campagnes, quand la loi n'en réclamait que dix, et qu'il était resté deux ans questeur, quand une seule année de cette charge était exigible ». Les censeurs durent l'absoudre.

Nous possédons quelques fragments authentiques du discours qu'il prononça, en cette circonstance, devant le peuple, pour expliquer toute sa conduite en Sardaigne : nous y retrouvons le genre d'éloquence incisive et mordante de Caton, qui, lorsqu'il se défendait, tout en présentant son apologie personnelle, y saisissait l'occasion d'accuser, à chaque phrase, des adversaires dont la manière de vivre différait de la sienne :

« Versatus sum in provincia, quomodo ex usu vestro existimabam esse, non quomodo ambitioni meæ conducere arbitrabar. Nulla apud me fuit popina; neque pueri eximia facie stabant; sed in convivio liberi vestri modestius erant, quam apud principia... Ita versatus sum in provincia, ut nemo posset vere dicere, assem aut eo plus in muneribus me accepisse ; aut mea opera quempiam sumptum fecisse... Itaque, Quirites, quum Romam profectus sum, zonas, quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vini amphoras quas plenas tulerunt, eas argento repletas domum reportaverunt [1]. »

« Je me suis conduit dans la province comme je croyais que vos intérêts le commandaient et non comme l'aurait voulu le soin de mon ambition. Il n'y eut jamais chez moi ni festins, ni jeunes esclaves au beau visage pour y servir; à ma table, la modestie de vos fils était plus respectée que sous les tentes de vos chefs... Oui, je me suis conduit de façon qu'on ne saurait dire avec vérité que j'aie

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XV, 12.

jamais reçu un as ou plus d'un as en présent ou que quelqu'un se soit mis en frais pour mon service... Aussi, Romains, les ceintures que j'avais emportées de Rome pleines d'argent, je les ai de la province rapportées vides; d'autres ont emporté là-bas des amphores pleines de vin et les ont rapportées chez eux pleines d'argent. »

Caïus fut encore accusé, vers le même temps, d'avoir trempé dans la conspiration de Frégelles; mais il s'en défendit facilement, et cette injuste accusation de ses ennemis ne lui fit que du bien, en lui attirant davantage l'affection des Italiens. Il s'apprêta alors à briguer le tribunat. Sa mère Cornélie éprouva, dit-on, à ce moment décisif, quelque hésitation causée par sa tendresse, et nous avons d'elle un lettre éloquente[1] où elle cherche à le détourner du projet dont elle craignait les suites fatales. Bon nombre de commentateurs et d'historiens, il est vrai, ont considéré comme apocryphe cette lettre qui exprime des sentiments moins fermes que ceux qui étaient ordinaires à la noble matrone; il ne serait pourtant pas inadmissible qu'elle eût ressenti quelque appréhension en une circonstance aussi grave et qu'elle eût tenu tout au moins à laisser à son fils l'entière responsabilité de la décision qu'il allait prendre, sauf à l'aider ensuite de toute sa fermeté, la décision une fois prise. Toujours est-il que Caïus persévéra dans son dessein et qu'il fut élu au milieu d'un grand enthousiasme du peuple, malgré l'opposition des grands.

Son premier soin fut de venger son frère. Ne manquant aucune occasion de ramener l'esprit de ses auditeurs sur cette mort tragique, il en rappelait sans cesse l'horreur et opposait à la conduite des Romains d'alors celle de leurs ancêtres :

« Vos pères, disait-il, ont déclaré la guerre aux Falisques parce

(1) Le lecteur la trouvera à l'*Appendice*, XLI. W. S. Teuffel (*H. de la litt.*, tr. Bonnard et Pierson, 1879, t. 1, page 189) dit pour quels motifs il la croit authentique. Cf. A. G. Lange, *Vermischte Schriften*, p. 108 sqq.; L. Mercklin, *De Corneliæ vita, moribus, epistolis*, 1845; Sörgel, *Cornelia d. Mutter d. Gr. ein römisches Frauenbild*, Erlangen, 1869.

qu'ils avaient insulté le tribun du peuple Génucius; ils ont condamné à mort Véturius pour avoir refusé de se ranger devant un tribun qui traversait le Forum. Et sous vos yeux mêmes, ces hommes ont assommé Tibérius à coups de bâton; du Capitole on a traîné son cadavre dans les rues de la ville, on l'a jeté dans le Tibre! Ceux de ses amis qu'on a arrêtés ont été mis à mort, au mépris des lois, sans jugement[1]! »

Sa voix forte et puissante, dit Plutarque, se faisait facilement entendre de la multitude, et ses paroles passionnées, si l'on en croit Quintilien[2], la remuaient et l'émouvaient jusqu'aux larmes. Profitant de cette émotion, il fit passer une loi par laquelle était traduit devant le peuple tout magistrat ayant banni sans jugement un citoyen: c'était le cas de l'ancien consul Popilius, qui avait persécuté de cette façon les amis de Tibérius; aussi, sans attendre son jugement, Popilius s'exila-t-il, dès que la loi fut votée.

Cette satisfaction donnée aux mânes de son frère, Caïus ne se contenta pas de reprendre ses projets, il les développa. Après une nouvelle confirmation de la loi agraire, il fit successivement décréter des distributions régulières de blé à moitié prix, la fourniture gratuite des vêtements militaires aux soldats sous les drapeaux, la création de nombreuses colonies pour les indigents, l'entreprise de constructions publiques, de ponts et de grands chemins nationaux pour les travailleurs qui n'avaient pas encore reçu de terres. Puis, pour accroître les forces du parti démocratique, il proposa de donner aux alliés latins le droit d'aspirer aux magistratures romaines, *jus honorum*, et aux Italiens celui de suffrage. En même temps, il affaiblissait le pouvoir des grands, en établissant par le tirage au sort l'ordre de vote des centuries, en défendant à tout magistrat de jamais rien entreprendre contre un citoyen sans l'avis du peuple, en rendant les tribuns rééligibles, enfin en transférant les jugements du Sénat à la classe des che-

(1) Plut., *Vie de Caïus*, 3.
(2) *Inst. Orat.*, XI, 38.

valiers, dans laquelle il espérait trouver moins d'hostilité à l'égard des plébéiens. Ce dernier coup surtout devait être sensible aux nobles.

« Par là, disait-il, j'ai brisé leur orgueil et leur puissance... Et quand ils me tueraient, pourraient-ils jamais arracher de leur flanc le glaive que j'y ai enfoncé ? [1] »

Pour bien marquer, à la tribune, la révolution qui venait de s'opérer dans les pouvoirs publics, il imagina une innovation dans la manière même de haranguer le peuple. Les *rostres* étaient placés devant le *Comitium*, sous les yeux du Sénat, et jusqu'alors, paraît-il, les orateurs, en parlant, s'étaient tournés de ce côté par déférence pour le plus grand corps de l'État: Caïus fit le contraire, il ne s'adressa plus jamais qu'à la multitude, lui témoignant ainsi que c'était elle désormais qui avait la puissance.

En réalité, c'était lui qui exerçait cette grande puissance livrée au peuple. Par le pouvoir effectif comme par la parole il dominait dans Rome. Les affaires extérieures elles-mêmes dépendaient de lui. Nous en avons un exemple dans le différend qui s'éleva entre les deux rois Mithridate et Nicomède, et qui, porté devant le peuple, nécessita son intervention. Aulu-Gelle[2] nous a conservé un passage important du discours qu'il prononça contre la loi Auféia présentée à cette occasion ; ce morceau, d'une éloquence admirable, est trop long pour être transcrit ici, je le donne à l'*Appendice*[3]. On y verra l'ironie amère que Caïus déversait sur les chefs de parti qui l'entouraient, sur la corruption générale des orateurs publics, dont la parole ou le silence même étaient achetés. On jugera aussi par ce spécimen de la confiance que l'orateur avait en sa puissance pour qu'il osât par sa parole témoigner un pareil dédain de ses adversaires.

Cependant la terreur des nobles n'était pas tellement

(1) *Exc. Vat.*, II, 10, 115, ad Diod., XXXVIII, 9.
(2) *Noct. Att.*, XI, 10.
(3) *Appendice*, XLII.

grande qu'elle les empêchât de songer à la résistance. Dès le second tribunat de Caïus, ils eurent recours à des moyens nouveaux pour combattre et tuer sa popularité. D'abord, ils s'attachèrent le consul Fannius, qui pourtant n'avait été élu que sur la recommandation expresse de Caïus, et Fannius se chargea de prononcer des discours remplis d'adresse et de perfidie, pour exciter la jalousie des plébéiens de Rome contre ces Latins appelés par Caïus dans la cité au même titre qu'eux. Nous comprenons, par un fragment qui nous reste d'une harangue de ce consul, comment il cherchait à les indisposer :

« Si Latinis civitatem dederitis, credo, existimatis, vos ita nunc constitisse, in contione habituros locum, aut ludis, et festis diebus interfuturos. Nonne illos *omnia* occupaturos putatis [1] ? »

« Ah ! vous croyez qu'après avoir donné la cité aux Latins, vous resterez ce que vous êtes aujourd'hui, que vous aurez la même place dans les comices, dans les jeux, dans les fêtes. Ne comprenez vous pas que ces hommes occuperont tout ? »

Il leur détaillait sans doute ce que comprenait ce mot *omnia*, ce *tout* qu'il faudrait partager avec les nouveau-venus, et, bien que de tels arguments fussent on ne peut plus misérables et bas, ils devaient avoir un grand poids sur une multitude égoïste et avide.

Les nobles gagnèrent aussi un des collègues de Caïus, Livius Drusus, qui ne manquait point de talent oratoire. Ils lui promirent d'accepter d'avance toutes ses propositions si, chaque fois que Caïus en ferait de favorables au peuple, il en émettait de plus libérales encore. Alors s'engagea entre les deux tribuns une lutte singulière. Si Caïus proposait la création de deux colonies, que combattait le Sénat, Drusus en proposait douze, que le Sénat approuvait. Il en fut de même de toutes les questions.

Caïus tint tête à l'orage qui le menaçait. Obligé de se défendre, il n'en continua pas moins ses attaques, ne ces-

(1) H. Meyer, *Orat. roman. fragm.*, p. 201, *Fannius.*

sant de signaler dans ses discours les abus de pouvoir commis par les nobles sur les citoyens qui avaient le malheur de se trouver sur leur passage. Deux récits, tirés par Aulu-Gelle[1] d'une harangue qu'il prononça dans ce temps-là, montrent à quel point il savait, en racontant de tels faits, en laisser apprécier toute l'horreur par ses auditeurs, sans recourir à aucun artifice oratoire qui pût faire taxer son témoignage d'exagération. Le premier de ces deux récits avait trait à la cruauté d'un consul et d'un préteur :

« Nuper Teanum Sidicinum consul venit ; uxorem dixit in balneis virilibus lavari velle. Quæstori Sidicino a M. Mario datum est negotium, uti balneis exigerentur, qui lavabantur. Uxor renuntiat viro, parum cito sibi balneas traditas esse, et parum lautas fuisse. Idcirco palus destitutus est in foro : eoque adductus suæ civitatis nobilissimus homo M. Marius ; vestimenta detracta sunt, virgis cæsus est. Caleni, ubi id audierunt, edixerunt ne quis in balneis lavisse vellet, quum magistratus romanus ibi esset. Ferentini ob eamdem causam prætor noster quæstores arripi jussit : alter se de muro dejecit ; alter prehensus et virgis cæsus est. »

« Dernièrement le consul vint à Téanum Sidicinum. Il prévint que sa femme voulait se baigner dans le bain des hommes. Le questeur de Téanum fut chargé par M. Marius d'en faire sortir tous ceux qui s'y baignaient. Mais la femme du consul rapporte à son mari qu'on a mis peu d'empressement à lui livrer les bains et qu'on en a négligé la propreté. Aussitôt un poteau est dressé sur le Forum : on y amène le premier citoyen de la ville, M. Marius ; on le dépouille de ses vêtements ; on le frappe de verges. Les Caléniens, à cette nouvelle, édictèrent qu'aucun citoyen désormais ne pourrait pénétrer dans les bains, lorsqu'un magistrat romain serait dans leur ville. A Féren-

(1) Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, X, 3), comparant ces deux récits à un passage de Caton et à la description du supplice de Gavius par Cicéron, les trouve trop froids ; mais sa comparaison n'est pas juste, les situations n'étant pas les mêmes. Caton et Cicéron parlent en avocats qui ont des accusés devant eux et qui veulent les faire condamner ; ils emploient pour cela le pathétique. Caïus cite seulement des exemples à l'appui d'une thèse et les donne dans leur simplicité, qui est assez horrible par elle-même.

tinum, pour le même motif, notre préteur ordonna l'arrestation des questeurs : l'un d'eux se précipita du haut d'un mur, l'autre fut saisi et battu de verges ».

Le second récit exposait, de la même façon, une autre violence d'un noble romain, encore tout jeune :

« Quanta libido, quantaque intemperantia sit hominum adolescentium, unum exemplum vobis ostendam : His annis paucis ex Asia missus est, qui per id tempus magistratum non ceperat, homo adolescens pro legato. Is in lectica ferebatur. Ei obviam bubulcus de plebe Venusina advenit, et per jocum, quum ignoraret, qui ferretur, rogavit, num mortuum ferrent. Ubi id audivit, lecticam jussit deponi : struppis, quibus lectica deligata erat, usque adeo verberari jussit, dum animam efflavit[1]. »

« Voulez-vous connaître l'insolence et la tyrannie des jeunes gens eux-mêmes, je vais vous en donner un exemple. Dans ces dernières années, on nous envoie d'Asie, avec une mission, un jeune homme qui n'avait encore exercé aucune magistrature. Il se faisait porter en litière. Vient à passer un bouvier de Venouse, qui, sans savoir qui se trouve là, demande par plaisanterie si c'est un mort qu'on porte ainsi. Le jeune homme entend, fait arrêter sa litière, dont les courroies servent, par son ordre, à frapper le malheureux, jusqu'à ce qu'il expire. »

Parfois aussi, l'orateur prenait violemment à partie ceux de ses adversaires qui étaient en sa présence. Il montrait Mænius, en s'écriant :

« Considerate, Quirites, sinistram ejus! En cujus auctoritatem sequimini, qui propter mulierum cupiditatem ut mulier est ornatus[2]. »

« Regardez donc, citoyens, sa main gauche! Tel est celui que vous écoutez, un homme qui, à cause de sa passion pour les femmes, est paré comme une femme! »

(1) Dans son discours *De legibus a se promulgatis.*
(2) H. Meyer, *Orat. roman. fragm.* p. 244; Isidor., *Orig.*, XIX, 32, 4. Gracchus *in Mænium.*

et il en apostrophait un autre en ces termes :

« Pueritia tua adolescentiæ tuæ inhonestamentum fuit, adolescentia senectuti dedecoramentum, senectus reipublicæ flagitium[1]. »

« Ton enfance a fait la honte de ta jeunesse ; ta jeunesse, le déshonneur de ta vieillesse; ta vieillesse, l'opprobre de la République ! »

En revanche, on surprend, dans certains fragments, des hésitations, des paroles de découragement, des plaintes : ce n'est plus le tribun omnipotent et sûr de lui. Dans l'un, nous l'entendons demander si l'on exigera de lui un dévouement complet, dût sa famille être anéantie tout entière :

« Si vellem apud vos verba facere et a vobis postulare, cum genere summo ortus essem, et cum fratrem propter vos amisissem, nec quisquam de P. Africani et Tiberi Gracchi familia nisi ego et puer restaremus, ut pateremini hoc tempore me quiescere, ne a stirpe genus nostrum interiret, et uti aliqua propago generis nostri reliqua esset : haud scio an lubentibus a vobis impetrassem[2]. »

« Romains, si je voulais vous faire un discours et vous demander, moi, le descendant d'une si illustre famille, moi, qui ai perdu mon frère pour vous, et qui, de la maison de Scipion l'Africain et de Tibérius, reste seul avec un enfant, de souffrir que je demeure maintenant en repos, afin que notre famille ne soit pas anéantie radicalement et qu'il en survive quelque membre, je ne sais si volontiers vous me l'accorderiez. »

Dans un autre fragment, il se récrie contre l'ingratitude qu'on lui témoigne :

« Usque adeo pertæsum vos mihi esse[3]. »

« En êtes-vous venus à un tel degré d'oubli à mon égard? »

(1) H. Meyer, *id.* p. 247. Isidor., *Orig.*, II, 21.
(2) Orat. *de Legibus a se promulgatis;* H. Meyer, *Orat. roman. fragm.* p. 234.
(3) Orat. *in L. Metellum;* H. Meyer, p. 244.

Ailleurs, il se plaint de l'impuissance où il se sent réduit :

« Quibus ego primus quomodo auxiliem[1] ? »

« Et comment moi le premier pourrai-je leur venir en aide? »

Enfin, c'est un véritable appel de désespoir qu'il pousse en remémorant encore une fois et la mort de son frère et le deuil de sa mère :

« Quo me miser conferam? Quo vertam? In Capitoliumne? At fratris sanguine redundat! An domum? Matremne ut miseram lamentantem videam et abjectam[2]? »

« Malheureux! Où aller? Où me réfugier? Au Capitole? Il est inondé du sang de mon frère. Dans ma maison? Pour y voir le malheur, les lamentations de ma mère désespérée? »

Fatigué de la lutte contre Drusus, il avait essayé de l'absence et avait conduit une colonie en Afrique, mais ses ennemis en avaient profité pour l'amoindrir davantage; de retour, après trois mois, il avait échoué dans sa troisième candidature au tribunat. Dès lors il n'avait plus d'espoir à conserver. Opimius, un de ses ennemis les plus acharnés, était consul. Le peu d'amis courageux qui lui restaient ne purent tenter qu'une vaine résistance; trois mille de ses partisans furent massacrés en un jour, et sa tête, mise à prix son pesant d'or, fut portée au consul par un certain Septimuléius, qui, pour toucher une récompense plus forte, en fit sortir la cervelle et y coula du plomb.

Plus tard, le peuple, regrettant les deux frères qui s'étaient dévoués pour lui, leur éleva, aux lieux mêmes où ils avaient péri, des autels « les seuls tombeaux, selon la ferme expression de leur mère, qui fussent dignes de leurs vertus ».

(1) Orat. *adversus L. Furium;* II, Meyer, p. 244.

(2) Cicer., *De Orat.*, III, 56; Quintil., *Inst. Orat*, XI, 3. H. Meyer, p. 247.

V

Les longues dissensions intestines qui, après l'échec des Gracques, troublèrent Rome et l'ensanglantèrent si souvent, ne furent point défavorables au développement de l'éloquence. La République, à la vérité, marchait à sa ruine : de tous côtés, dans le tribunat, dans la chevalerie, dans le Sénat, apparaissaient les signes manifestes de sa décrépitude ; ses plus grands hommes eux-mêmes, tels que Marius et Sylla, ne lui rendaient plus leurs services qu'en lui faisant payer leurs victoires du meurtre de ses meilleurs citoyens. Mais l'excitation générale des passions, la perspective de la popularité et du pouvoir dont étaient récompensés les talents oratoires, le grand nombre des accusations portées devant les tribunaux, l'importance politique des causes à plaider, tout cela donnait à l'éloquence les aliments, les stimulants de la vie la plus ardente. Ajoutons que l'esprit et l'instruction avaient fait alors des progrès considérables ; l'art de la parole n'avait plus de secrets pour les Romains ; les jeunes gens, qui s'apprêtaient à le pratiquer, non seulement en recherchaient les règles dans les modèles les plus parfaits de la Grèce, mais l'étudiaient à la meilleure école de toutes, auprès des orateurs les plus distingués, dans leurs conversations intimes et dans leurs débats publics. « Ils apprenaient ainsi, dit Tacite, à combattre sur le champ de bataille même. Une grande habitude, beaucoup d'assurance, un tact très fin leur étaient rapidement acquis dans cette étude au grand jour, au milieu de ces luttes où il ne pouvait échapper une sottise ou une contradiction qui ne fût repoussée par le juge, sévèrement relevée par l'adversaire, critiquée aussi par ceux qui soutenaient la même cause...

Une telle école leur montrait l'éloquence en personne et non sa vaine image [1]. »

C. Papirius Carbon, que nous avons vu [2] s'attacher de cette façon, en même temps que Tibérius, au célèbre orateur Lépidus Porcina, et qui survécut aux Gracques, ne fut pas un des hommes les moins éloquents de cette époque. Il eut, il est vrai, moins de fermeté que les Gracques dans sa carrière politique. Après avoir été l'ami de Tibérius et s'être montré un adversaire redoutable des nobles, il se fit porter au consulat par ceux-ci, abandonna Caïus, devint le défenseur d'Opimius et ne craignit pas de flétrir les victimes du cruel consul ; non moins méprisé par ses nouveaux alliés que détesté de ceux qu'il avait trahis, il finit par s'empoisonner pour échapper à une condamnation. Mais, si l'inconstance de sa conduite détourna de lui l'estime générale, son talent resta non contesté. Cicéron le reconnaît. « Carbon, jusqu'à la fin de sa vie, dit-il [3], se distingua devant les tribunaux dans un grand nombre de causes... Les hommes éclairés qui l'avaient entendu, et entre autres notre ami Gellius, qui avait vécu près de lui pendant son consulat, lui reconnaissaient un débit harmonieux, rapide et animé, de la véhémence jointe à beaucoup de douceur et d'enjouement. Gellius ajoutait qu'il était actif, studieux, et s'appliquait souvent aux exercices et aux travaux du cabinet. Il fut regardé comme le meilleur avocat de son temps. » Il ne nous reste de tous ses discours que deux ou trois lignes insignifiantes [4].

Fannius, dont j'ai cité le nom plus haut [5], sans avoir une réputation d'orateur aussi incontestable que celle de Carbon, jouit pourtant d'un certain renom. Le discours pro-

(1) « Præceptor... qui faciem eloquentiæ, non imaginem præstaret. » Tac., *Dial. des orat.*, 34.

(2) Page 388.

(3) *Brut.*, 27.

(4) H. Meyer, XXVIII, p. 211.

(5) Page 349.

noncé par lui *sur les alliés et le nom latin* (*De sociis et nomine latino*) pour combattre une des propositions de Caïus, resta longtemps célèbre. Il est vrai que certains prétendaient qu'il n'en était pas l'auteur. Mais, dans le *Brutus*[1], Cicéron ne fait exprimer ce doute par Atticus qu'en prenant grand soin d'expliquer pourquoi lui-même ne le partage pas : « Eh quoi ! dit Atticus, ce discours est-il donc de Fannius ? Dans notre enfance, les avis étaient partagés : les uns l'attribuaient au lettré Persius, dont le savoir est honorablement reconnu par Lucilius[2]; les autres, à plusieurs nobles, qui, disait-on, y avaient collaboré chacun selon ses moyens. — C'est en effet, répondis-je, ce qu'alors j'ai entendu dire aux vieillards; mais je n'ai jamais pu le croire; et je pense que ce doute provient de ce que Fannius passait pour un orateur fort ordinaire, tandis que cette harangue était la meilleure qui existât alors. Elle n'a pas l'air d'ailleurs d'être l'œuvre de plusieurs auteurs; elle est tout entière de la même couleur, du même style; et, d'autre part, si elle était de Persius, Gracchus l'aurait certainement dit, puisque Fannius lui reprochait à lui-même de recourir à Ménélas, de Marathum, et à d'autres rhéteurs. Enfin, jamais on n'a refusé à Fannius quelque talent de parole. Il a défendu beaucoup de causes; et son tribunat, soutenu par les conseils et l'autorité de Scipion l'Africain, ne fut pas sans gloire. » Les quelques lignes que j'ai données de lui, en parlant de son opposition à Caïus Gracchus[3], sont les seules qui nous aient été conservées.

Les fragments que nous possédons de quelques harangues de Q. CÆCILIUS MÉTELLUS NUMIDICUS, sont un peu plus nombreux[4], et, bien que très courts, nous permettent de juger de sa manière de parler. Son éloquence n'avait point

(1) *Brut.*, 26. Cf. H. Meyer, XXII, p. 199.
(2) Voir la note 3 de la page 269.
(3) Page 410.
(4) H. Meyer, XLV, p. 272.

l'abondance que recherche tant Cicéron; elle était brève, hautaine, parfois fort originale, mais souvent, à ce qu'il paraît, empreinte d'un sens philosophique très élevé. Rien n'égale, par exemple, le dédain dont il écrasait un certain tribun du peuple, Cn. Manlius, qui l'avait poursuivi d'accusations injurieuses :

« Nunc quod ad illum attinet, Quirites, qui se ampliorem putat esse, si se mihi inimicum dictaverit, quem ego mihi nego amicum recipio, neque inimicum respicio, in eum ego non sum plura dicturus. Nam eum indignissimum arbitror, cui a viris bonis benedicatur; tum ne idoneum quidem, cui a probis maledicatur. Nam si in eo tempore hujuscemodi homunculum nomines, in quo punire non possis, majore honore quam contumelia afficias [1]. »

« Quant à celui-là, citoyens, qui se donne de l'importance en se disant bien haut mon ennemi, mais dont j'apprécierais aussi peu l'amitié que je dédaigne sa haine, je me tairai sur son compte. J'estime que celui qui ne peut être loué par les honnêtes gens ne vaut pas la peine non plus qu'ils en disent du mal. Parler d'un être de cette espèce, sans pouvoir le châtier en même temps, c'est un honneur pour lui bien plus qu'un affront. »

Ailleurs, en parlant de son triomphe, que, par un sentiment de jalousie, lui contestait Marius, alors consul, il s'exprimait en ces termes, qu'Aulu-Gelle se plaît à citer pour montrer, dit-il [2], combien l'orateur avait su donner une force nouvelle à la pensée de Socrate : « Κάκιον εἶναι τὸ ἀδικεῖν τοῦ ἀδικεῖσθαι, *il est pire de commettre une injustice que de la supporter.* »

« Qua in re quanto universi me unum antistatis, tanto vobis quam mihi majorem injuriam atque contumeliam facit, Quirites, et quanto probi injuriam facilius accipiunt, quam alteri tradunt, tanto ille vobis quam mihi pejorem honorem habuit : nam me injuriam ferre, vos facere vult, Quirites, ut hic conquestio, istic vituperatio relinquatur. »

(1) Aul. Gel., *Noct. Att.*, VI, 11.
(2) *Noct. Att.*, XII, 9.

« Dans cette circonstance, citoyens, autant vous tous réunis vous l'emportez sur moi seul, autant l'outrage et l'insulte de cet homme vous atteignent plus que moi ; et s'il est vrai que les gens de bien aiment mieux subir un outrage que le commettre, il n'est pas moins certain qu'il vous traite plus indignement que moi, puisqu'il veut que ce soit moi qui supporte l'injure, et vous qui la fassiez : il me laisse la plainte et à vous la honte. »

Le caractère moral des harangues de Métellus se montre surtout dans le fragment suivant, extrait d'un discours prononcé pendant sa censure :

« Di immortales plurimum possunt ; sed non plus velle debent nobis, quam parentes. At parentes, si pergunt liberi errare, bonis exheredant. Quid ergo nos a dis immortalibus diutius exspectemus, nisi malis rationibus finem faciamus ? His demum deos propitios esse æquum est, qui sibi adversarii non sunt. Di immortales virtutem approbare, non adhibere debent [1]. »

« Les dieux immortels sont tout-puissants ; mais leur bienveillance pour nous ne saurait aller plus loin que celle de nos parents. Or, les parents, dont les enfants persistent à mal faire, les déshéritent. Que devons-nous donc attendre des dieux immortels, si nous ne mettons un terme à nos égarements ? Ceux-là seuls sont dignes de leurs faveurs qui ne se montrent pas ennemis d'eux-mêmes. Les dieux immortels doivent récompenser la vertu, et non pas la donner. »

Cette harangue traitait la question du mariage et avait pour but d'exhorter les citoyens à se marier [2] ; or, nous voyons, par un autre passage du même discours, que cite également Aulu-Gelle, une de ces formes originales que revêtait parfois la pensée, toujours morale, de l'orateur :

« Si sine uxore possemus, Quirites, esse, omnes ea molestia careremus : sed quoniam ita natura tradidit, ut nec cum illis satis com-

(1) Aul, Gel., *Noct. Att.*, I, 6.

(2) Oratio *de ducendis uxoribus*. — Tite-Live (*Epit. lib.*, LIX) attribue ces paroles à Q. Cæcilius Métellus le Macédonique ; mais, dans ces sortes de questions, l'opinion d'Aulu-Gelle, qui était versé dans la connaissance des auteurs anciens, paraît à H. Meyer (p. 276) plus probante que celle de l'historien.

mode, nec sine illis ullo modo vivi possit, saluti perpetuæ potius, quam brevi voluptati consulendum. »

« Si nous pouvions, Romains, vivre sans femmes, aucun de nous assurément ne se chargerait d'un pareil ennui ; mais, puisque la nature a voulu que nous ne puissions ni vivre heureux avec elles, ni sans elles perpétuer notre race, assurons cette perpétuité plutôt que le bonheur de notre courte vie. »

M. Silanus est mis sur le même rang que Métellus Numidicus par Cicéron, qui, en quelques mots, les réunit dans le même jugement : tous deux, dit-il « parlaient assez bien sur les affaires de l'État pour soutenir un grand nom et la dignité consulaire[1] ». Q. Servilius Cépion, qui fut consul en l'an 106, fut aussi un assez bon orateur ; Cicéron loue « sa vigueur et sa fermeté[2] ». Cépion contribua par sa parole à faire voter la loi qui restituait au Sénat la moitié des sièges des juges dans les tribunaux ; et il soutint une lutte très vive contre Æmilius Scaurus, l'auteur des *mémoires* mentionnés dans le chapitre précédent. P. Rutilius Rufus, dont les discours péchaient un peu par la sécheresse, se montra très actif au barreau, où sa connaissance du droit lui donnait une grande autorité[3]. C. Memmius, qui se trouve, dans le *Brutus*[4], taxé de médiocrité, mériterait, au contraire, un rang honorable dans la liste des orateurs, si l'on s'en rapporte à Salluste, qui le dépeint comme ayant exercé par son talent oratoire un grand empire sur les esprits[5]. Cette différence entre les jugements des deux auteurs sur le même homme tient sans doute, en grande partie, à celle de leurs opinions politiques. Il semble toutefois que Cicéron sacrifie un peu trop Memmius. Car, même en supposant que Salluste ait arrangé, comme c'est

(1) *Brut.*, 35.
(2) « Vir acer et fortis. » *Brut.*, 35.
(3) *Brut.*, 30. — H. Meyer, XLI, p. 263.
(4) *Brut.*, 36.
(5) *Bell. Jugurth.*, 30-33. — H. Meyer, XLVI, p. 277.

probable, le beau discours qu'il met dans la bouche de cet homme d'État et qu'il donne pourtant comme authentique, on ne saurait mettre en doute la véracité du récit où il représente le peuple en effervescence, sur le point de faire un mauvais parti à Jugurtha, malgré le sauf-conduit dont il était muni, puis apaisé tout à coup et ramené à l'observation de la foi publique et des formes légales par les paroles et l'autorité d'un seul: la scène est belle et fait grand honneur au personnage qui produit un tel effet.

Mais, quoi qu'il en soit du mérite de ceux que je viens d'énumérer rapidement, L. Marcius Philippus leur était sans contredit supérieur. Dans son joli récit de l'aventure du crieur Vultéius Ménas, Horace n'hésite pas à reconnaître en lui « un homme de cœur et de courage, un orateur judiciaire excellent »,

> « Strenuus et fortis causisque Philippus agendis
> Clarus [1]. »

Cicéron, tout en condamnant ses opinions politiques, est loin de contester son talent. « Après les plus grands c'était lui, dit-il, qui venait le premier : il ne les suivait, à la vérité, que de loin... il avait cependant des qualités qui, considérées seules et sans comparaison, pouvaient paraître grandes : beaucoup de franchise, de nombreuses saillies, des idées abondantes et développées avec aisance. Il était pour l'époque très instruit dans les sciences de la Grèce. Dans la discussion, il donnait à la raillerie quelque chose de mordant et d'acéré [2]. » Il lutta contre la noblesse non seulement comme tribun, mais même comme consul. En qualité de tribun, il proposa une loi agraire, qui d'ailleurs ne réussit pas, et il s'avança jusqu'à affirmer du haut de la tribune : « qu'on ne comptait pas dans Rome deux mille citoyens qui eussent à eux quelque chose ; »

(1) Hor., *Epist.*, I, VII, 46 sqq.
(2) *Brut.*, 47.

« Non esse in civitate duo millia hominum, qui rem haberent. »

Comme consul, il parla du Sénat, en pleine assemblée du peuple, en termes tels qu'aux yeux des sénateurs il passa pour avoir méconnu les premiers devoirs de sa charge : il ne craignit point de dire « qu'il aurait besoin d'un autre conseil, parce que, avec un pareil Sénat, il ne pourrait pas conduire les affaires de la République ; »

« Videndum sibi aliud esse consilium : illo senatu se rempublicam gerere non posse. »

Ces deux courtes citations, qui nous ont été conservées par Cicéron [1], sont les seuls fragments qui nous restent de tous ses discours.

Caïus Aurélius Cotta n'avait rien de cette fougue de Philippe : la délicatesse de son tempérament s'y opposait. « Cotta, dit Cicéron [2], se faisait remarquer par la finesse de son imagination, par la pureté et la facilité de son élocution. Ayant la poitrine faible, il s'abstenait avec soin de tout effort violent et avait choisi un genre d'éloquence en rapport avec la débilité de son tempérament. Tout dans ses discours était correct, de bon goût et sain ; et ce qui fait surtout son éloge, c'est que, ne pouvant, devant un tribunal, subjuguer les esprits par la véhémence, chose qu'il n'essayait même pas, il arrivait par son habileté à les amener doucement là où, par sa violence, les entraînait Sulpicius [3]. »

Publius Sulpicius Rufus était tout le contraire de Cotta [4]. Après avoir d'abord embrassé le parti du Sénat, il se déclara pour Marius, et devint, en ces temps de révolutions sanglantes, le plus violent tribun du peuple qui eût jamais

(1) *De Offic.*, II, 21 ; *De Orat.*, III, 1. — H. Meyer, LII, p. 323-327.
(2) *Brut.*, 55.
(3) Nous n'avons rien de lui. Cf. H. Meyer, LVII, p. 338.
(4) « Nihil tam dissimile quam Cotta Sulpicio. » *Brut.*, 56.

été. Le portrait que Plutarque fait de lui n'est pas flatteur : « Il n'y avait pas, dit-il, à se demander s'il surpassait les autres en toutes sortes de vices, mais en quel genre de vices il se surpassait lui-même. » Il avait à ses ordres trois mille hommes armés, et il ne paraissait en public qu'accompagné de six cents jeunes chevaliers déterminés à tout oser à son premier signal : il les appelait son contre-Sénat. Ce fut lui qui fit priver Sylla du commandement de l'armée qui marchait contre Mithridate. Aussi, dès le retour de Sylla, fut-il obligé de fuir. Mais, livré par un de ses esclaves, il fut égorgé, et sa tête fut attachée à la tribune aux harangues.

« De tous les orateurs que je me souviens d'avoir entendus, dit Cicéron [1], Sulpicius fut le plus pathétique, et, en quelque sorte, le plus tragique. Sa voix, très forte, était en même temps agréable et claire; son geste et tous ses mouvements avaient de la grâce, mais de celle qui convient au barreau et non au théâtre. Son élocution était impétueuse et rapide, sans redondance et sans diffusion ».

Mais, déjà au temps où Cicéron écrivait le *Brutus*, il ne restait rien qui fût vraiment de Sulpicius, et Cicéron rapporte lui avoir entendu répéter plus d'une fois qu'il n'avait pas l'habitude d'écrire, que même il n'aurait pu le faire [2]. Les discours qui circulaient sous son nom avaient été, à ce qu'on pensait, écrits, depuis sa mort, par un homme à peu près de l'âge de Cicéron, un certain P. Canutius, qui lui-même avait un talent oratoire.

Après Sulpicius et Cotta quelques-uns plaçaient C. Scribonius Curion. Il n'avait, à vrai dire, aucune teinture des lettres, et il ne savait pas exercer l'art de la parole dans toutes ses parties : car il était sans talent pour l'invention, mettait peu d'ordre dans la disposition et excitait parfois

(1) *Brut.*, 55.
(2) Id. 56. — Cf. H. Meyer, LVIII, p. 343.

les éclats de rire par son geste [1] et son manque de mémoire. Mais il avait été habitué dès l'enfance, par l'exemple de son père [2], à la pureté du langage, et la réputation qu'il s'était acquise malgré tant de défauts était une preuve que l'éclat et la richesse de l'élocution contribuent on ne peut plus au succès de l'orateur [3].

Au même âge se rattache P. ANTISTIUS. Après des débuts difficiles, il fut applaudi pour la première fois, pendant son tribunat, en combattant la brigue de C. Julius qui, au mépris des lois, demandait le consulat sans avoir passé par la préture [4]. Il se fit d'autant plus d'honneur à cette occasion que ses arguments l'emportèrent par le nombre et le choix sur ceux de Sulpicius qui plaidait la même cause. Dès lors il fut chargé de beaucoup d'affaires importantes. « Il savait, dit Cicéron [5], bien voir son sujet, disposer avec art son discours et avait une excellente mémoire. Ses expressions, sans être brillantes, n'avaient rien de trivial ; sa diction, nullement embarrassée, coulait avec aisance. Enfin son maintien ne manquait pas d'élégance ; mais son débit péchait par un vice de prononciation et par quelques habitudes ridicules. »

Il n'est pas permis d'oublier parmi les orateurs de toute

(1) C. Julius Cæsar Strabon avait, un jour, caractérisé son geste par un bon mot qui était resté : en le voyant balancer son corps à droite et à gauche, « quel est, dit-il, cet homme qui parle dans une barque ? » Le tribun Sicinius le plaisanta aussi sur le même sujet. Produit devant le peuple avec son collègue dans le consulat Cn. Octavius, il avait parlé longtemps à côté de celui-ci, qui était assis malade de la goutte et enveloppé de bandages. « Jamais vous ne pourrez assez remercier votre collègue, dit Sicinius à Octavius ; car s'il ne se fût agité comme à son ordinaire, les mouches vous eussent aujourd'hui dévoré. » *Brut.*, 60.

(2) Cicéron parle précédemment (*Brut.*, 32) de son père comme d'un avocat ayant fourni une carrière assez longue et assez brillante.

(3) *Brut.*, 58 et 59. — H. Meyer, LIX, p. 347.

(4) Ne pas confondre ce personnage avec le fameux Jules César.

(5) *Brut.*, 63.

cette époque Q. Scævola, C. Julius Cæsar Strabon et Papirius Carbon le fils.

C'était surtout comme jurisconsulte que Q. Scævola s'était fait connaître, mais il était le plus éloquent de ceux qui pratiquaient la science du droit[1]. Il montrait infiniment d'habileté à démêler le vrai et le faux dans les questions de droit positif ou naturel, et il les expliquait avec non moins de bonheur d'expression que de brièveté. Cicéron qui, dans sa jeunesse, avait assidûment suivi ses leçons, s'étend avec complaisance, dans son *Brutus*[2], sur son genre de talent. Il lui reproche, il est vrai, d'être insuffisant pour l'amplification et les ornements du style ; mais il établit entre lui et le grand orateur Crassus un parallèle on ne peut plus flatteur et ingénieux. « Ne croyez pas, Brutus, qu'il y ait jamais eu à Rome rien de plus accompli que ces deux hommes. Comme je viens de le dire, l'un était le plus éloquent des jurisconsultes, l'autre le meilleur jurisconsulte parmi les hommes éloquents... De ceux qui parlaient avec élégance Crassus était le plus simple; et Scævola, le plus élégant de ceux qui parlaient avec simplicité. A une très grande douceur de langage Crassus joignait une sévérité convenable, et avec beaucoup de sévérité, Scævola ne manquait pas de douceur.... Toute vertu, ainsi que l'a enseigné, Brutus, votre ancienne académie, consiste dans un juste milieu. Or, l'un et l'autre voulant atteindre ce terme moyen, il arriva que chacun acquit une partie du mérite de l'autre, sans rien perdre pour cela de son propre mérite. »

C. Julius Cæsar Strabon (Vopiscus) ne se faisait pas remarquer par la véhémence, mais rien ne surpassait l'urbanité, la grâce, la douceur qui faisaient le charme de son style[3]. Il l'emportait si bien sur ses devanciers et sur ses

(1) H. Meyer, XLIX, p. 317.
(2) *Brut.*, 39, 40. Cf. *De Orat.*, I, 39.
(3) *Brut.*, 48. Cf. Cic. *Tusc.*, V, 19 : « In C. Cæsare mihi videtur fuisse specimen humanitatis, salis, suavitatis, leporis ». — H. Meyer, LIV, p. 330.

contemporains par la finesse de ses plaisanteries que nous le voyons figurer dans un des dialogues du *De Oratore* comme le personnage chargé d'exposer les règles de cette partie de l'art.

C. Papirius Carbon (Arvina), fils de celui qui s'était fait connaître par son éloquence, n'égala point son père; il avait peu d'invention. Cependant ses expressions avaient de la noblesse, son élocution de la facilité, et sa manière était naturellement imposante [1]. Cicéron ne dédaigne pas de citer dans l'*Orateur*, comme exemple de dichorée et de période bien faite, un très court passage d'un discours prononcé par lui devant le peuple. « Vous ne pouvez vous imaginer, dit-il, de quelles acclamations ce passage avait été accueilli [2]. »

On ne saurait passer non plus sous silence le chevalier Caïus Titius [3], qui, au dire de Cicéron [4], « sembla s'être avancé dans l'éloquence aussi loin qu'il est possible à un orateur latin, qui ignore les lettres grecques et qui ne s'exerce pas souvent; ses discours se faisaient remarquer par tant de finesse, par tant de rapprochements heureux et par une telle urbanité qu'on les eût dits écrits avec une plume attique ». Grâce à Macrobe [5], nous possédons un passage de quelque étendue d'un des discours de cet orateur : ce morceau, dont la verve satirique n'eût pas été répudiée par un bon auteur de comédies, est assez curieux pour être transcrit tout entier. Il est dirigé contre ceux qui étaient alors chargés de rendre la justice :

« Ludunt alea, studiose unguentis delibuti, scortis stipati. Ubi horæ decem sunt, jubent puerum vocari ut comitium eat percunctatum, quid in foro gestum sit, qui suaserint, qui dissuaserint, quot

(1) Cic., *Brut.*, 62.

(2) Cic. *Orat.*, 63 : « Hoc dichoreo tantus clamor concionis excitatus est, ut admirabile esset. » — H. Meyer, LX, p. 353.

(3) Nous avons vu qu'il s'était essayé dans la tragédie (p. 241, note 1).

(4) *Brut*, 45. — H. Meyer, XXV, p. 203.

(5) *Saturn.*, II, 12.

tribus jusserint, quot vetuerint. Inde ad comitium vadunt, ne litem suam faciant. Dum eunt, nulla est in angiporto amphora quam non impleant, quippe qui vesicam plenam vini habeant. Veniunt in comitium tristes, jubent dicere; quorum negotium est, dicunt; judex testes poscit. Ipsus it mictum. Ubi redit, ait se omnia audivisse, tabulas poscit, litteras inspicit; vix præ vino sustinet palpebras. Eunti in consilium, ibi hæc oratio : Quid mihi negotii est cum istis nugacibus? Quam potius potamus mulsum mixtum vino Græco, edimus turdum pinguem, bonumque piscem, lupum germanum, qui inter duos pontes captus fuit? »

« Ils passent le temps au jeu, soigneusement parfumés, au milieu de courtisanes. Quand il est dix heures, ils font appeler un esclave, et l'envoient au comice pour s'informer de ce qui s'est passé au Forum, quels orateurs sont pour la loi ou l'ont attaquée, combien de tribus ont voté pour, combien contre. Alors, ils partent au comice, par crainte de se faire une mauvaise affaire. Durant le trajet, il n'est point, dans une impasse, de baquet qu'ils n'emplissent, tant ils ont la vessie pleine de vin. Ils arrivent au comice de mauvaise humeur, ils appellent la cause; les parties s'expliquent; le juge réclame les témoins. Lui-même s'en va uriner. De retour, il dit qu'il a tout entendu; il demande les pièces; il jette un regard sur les écritures, à peine peut-il soulever ses paupières appesanties par le vin. Et pendant qu'il va délibérer, voici ce qu'il dit : Que m'importent tous ces imbéciles? Que ne buvons-nous plutôt un mélange de vin miellé et de vin grec, en mangeant une grive grasse et un bon poisson, un de ces vrais mulets que l'on pêche entre les deux ponts? »

Dans la liste des historiens dont nous avons parlé au chapitre précédent il en est plusieurs qui méritent aussi une mention spéciale comme orateurs. Tels sont Æmilius Scaurus, Q. Catulus, Licinius Macer et Sisenna.

M. Æmilius Scaurus n'avait pas fait une étude approfondie des règles de la rhétorique, il parlait selon l'inspiration du moment, et sa grande expérience des choses ainsi que son talent naturel donnaient à ses discours une autorité qui convenait parfaitement aux délibérations du Sénat où il réussit à occuper la première place[1]. Il était

(1) Cic., *Brut.*, 29.

un des principaux appuis de la noblesse ; de là sans doute l'indulgence de Cicéron et la sévérité de Salluste à son égard. Toujours est-il que le peuple n'était pas insensible à la confiance qu'il montrait en lui-même lorsqu'il avait à se défendre du haut de la tribune contre ses ennemis. Le jour, par exemple, où il fut accusé d'avoir reçu de l'argent de Mithridate pour trahir la République, ne craignant point d'imiter l'exemple de Scipion, il parut entouré de jeunes nobles et traita avec un superbe dédain le tribun son accusateur. Voici, rapporte Valère Maxime, de quelle manière il parla :

« Est enim iniquum, Quirites, quum inter alios vixerim, apud alios me rationem vitæ reddere ; sed tamen audebo vos, quorum major pars honoribus et actis meis interesse non potuit, interrogare : Varius Sucronensis Æmilium Scaurum, regia mercede corruptum, imperium populi romani prodidisse ait ; Æmilius Scaurus huic se affinem esse culpæ negat : utri creditis[1] ? »

« Romains, il est fâcheux d'avoir à rendre compte de sa conduite à d'autres hommes qu'à ceux qui en ont été les témoins[2]. Vous n'avez pu me voir, pour la plupart, dans les honneurs et dans l'exercice des fonctions publiques ; j'oserai cependant vous faire une question : Varius de Sucrone dit qu'Æmilius Scaurus s'est laissé corrompre par l'argent d'un roi et qu'il a trahi les intérêts du peuple romain ; Æmilius Scaurus affirme qu'il n'a rien de semblable à se reprocher : lequel des deux croyez-vous ? »

Le peuple couvrit ces paroles d'applaudissements et par ses clameurs contraignit ensuite Varius à se désister de son accusation.

Tout autre était le genre de Q. Lutatius Catulus[3], dont le principal mérite consistait dans la douceur de langage et la pureté de la diction[4]. Cicéron, après l'avoir choisi

(1) Val. Max., L. III, ch. VII, 8. Cf. Quint., *Inst. Orat.*, V, 12 ; Aurel. Vict. *De viris illustr.*, 72, 4. — H. Meyer, XXXVIII, p. 254.

(2) Pensée exprimée par Caton (Voir p. 312).

(3) H. Meyer, XLIV, p. 270.

(4) Cic., *Brut.*, 35.

comme un des interlocuteurs du second dialogue *De Oratore*, lui fait adresser par Antoine, à propos de l'éloquence propre au panégyrique, ces mots flatteurs : « Je me rappelle, dit Antoine[1], quel plaisir je pris à un tel discours, ainsi que tous ceux qui l'entendirent, lorsque vous prononçâtes l'éloge funèbre de votre mère Popilia, la première femme[2], je crois, à qui dans notre cité on ait rendu cet honneur. » Catulus n'avait donc pas seulement un talent digne d'être apprécié par un des plus illustres orateurs du temps ; son amour filial lui avait inspiré le moyen d'innover dans son art[3].

Licinius Macer se fit écouter plus d'une fois dans les grandes causes. Nous savons qu'il essaya de faire restituer aux tribuns ceux de leurs droits qu'ils n'avaient pas reconquis depuis que Sylla les leur avait enlevés. En ces occasions, il ne devait pas manquer d'une certaine véhémence, si l'on en juge par le discours qui lui est prêté par Salluste et qui se trouve dans les fragments de cet auteur. Cependant ce fut dans les affaires d'intérêt privé qu'il parut avec le plus d'éclat, et il y déploya un zèle fort actif. Cicéron, si indulgent en général, s'est montré, suppose-t-on[4], quelque peu sévère envers lui : « Son imagination, dit-il, sans avoir de l'abondance, ne péchait pas par la stérilité, et son style, sans être brillant, n'était pas complètement négligé ; sa voix, son geste, toute son action n'avaient aucune grâce ; mais dans l'invention et la disposition des preuves il apportait un soin si admirable, qu'il me serait difficile de citer quelqu'un ayant eu plus que lui ces deux qualités.

(1) Id. *De Orat.*, II, 11.

(2) Selon Plutarque (*Vie de Camille*) on avait prononcé longtemps auparavant l'éloge de dames romaines qui avaient sacrifié leurs bijoux pour accomplir un vœu fait en l'honneur d'Apollon. Mais il n'y a pas là de contradiction absolue entre les deux affirmations de l'historien grec et de Cicéron ; d'un côté, il s'agissait d'un acte public honoré publiquement ; de l'autre, c'était bien la première fois qu'on prononçait l'éloge de la vie privée d'une femme.

(3) J. César suivra cet exemple de Catulus pour sa sœur Octavie.

(4) Weichert, L. I, p. 103.

Toutefois, elles semblaient tenir chez lui plus à l'habitude des roueries de la plaidoirie qu'à la véritable éloquence[1]. » Il faut d'ailleurs, en lisant ce jugement, se souvenir que sa vie et ses mœurs discréditaient son talent, et que, de l'avis de Cicéron même, il eût joui d'une plus grande renommée s'il eût été un autre homme. Accusé de concussion devant le tribunal du préteur, il s'étrangla avec un mouchoir au moment où on allait recueillir les voix[2].

Quant à L. Sisenna, qui possédait beaucoup d'instruction, il avait l'imagination vive et montrait dans ses discours un agréable enjouement. Seulement, il aimait trop à s'ériger en réformateur de la langue et se servait trop souvent de mots inusités[3]. Ce défaut lui joua un mauvais tour le jour où, plaidant contre un vieil accusateur du nom de Rusius, il lui dit que quelques-uns de ses griefs étaient *sputatilica* (méprisables). « Juges, s'écria Rusius, on cherche à me surprendre, si vous ne me secourez. Sisenna, je ne comprends pas ce que vous dites ; je crains un piège. *Sputatilica*, qu'est-ce que cela ? pour *sputa*, je sais ce que c'est; mais *tilica*, je l'ignore. » Tout l'auditoire éclata de rire. Mais la leçon, paraît-il, ne profita pas, et Sisenna n'en continua pas moins de penser qu'on parle bien quand on ne parle pas comme tout le monde.

Rappelons enfin qu'il y avait, à cette époque, même en dehors de Rome, dans le Latium et chez les alliés, des hommes instruits, connus par leur éloquence. Il leur manquait bien, malgré toutes leurs qualités, ce ton et ce coloris, ce quelque chose qui ne s'acquiert que dans les grandes villes, qu'on ne saurait définir et que les Romains appelaient du nom vague d'*urbanitas;* mais leur réputation

(1) *Brut.*, 67.

(2) Il ne reste de ses discours que quelques mots cités par Priscien et par Diomède. — H. Meyer, LXXII, p. 385.

(3) Cic., *Brut.*, 74. Certaines expressions de lui sont citées par Quintilien (*Inst. Orat.*, I, 5; VIII, 3) et par Varron (*De ling. lat.*, VIII, 74).

d'orateurs n'en était pas moins établie et méritée. Cicéron[1] en cite plusieurs avec éloge : Q. VETTIUS VETTIANUS, du pays des Marses ; RUSTICELLUS, de Bologne ; et surtout BÉTUCIUS BARRUS, d'Asculum. Il existait de ce dernier plusieurs discours prononcés dans sa patrie ; et la harangue qu'il avait faite, à Rome même, contre Cépion, était restée célèbre ; Cépion y avait répondu par un discours soigné, de la composition de L. Ælius Præconinus Stilon.

Cet Ælius Stilon, dont j'ai déjà mentionné la grande érudition[2], fut le plus célèbre de ces orateurs d'un nouveau genre, qui, sans parler eux-mêmes en public, fournissaient des harangues toutes faites aux hommes politiques pour la tribune et aux accusés pour les tribunaux. Cotta, malgré son talent, recourut à Stilon en plusieurs circonstances et particulièrement lorsqu'il dut se défendre personnellement. Cicéron, qui exprime la plus vive admiration pour sa science, ne laisse pas que de mentionner aussi son talent particulier dans l'art oratoire. « Ælius, dit-il, écrivait des discours pour les autres : par exemple, pour Q. Métellus, le fils, pour Q. Cépion, pour Pompéius Rufus. Ce n'est pas que ce dernier ne rédigeât ceux dont il usa pour sa propre défense ; mais ce ne fut pas sans le secours d'Ælius. J'ai souvent assisté moi-même à la composition de ces ouvrages, lorsque, dans ma jeunesse, j'allais chez Ælius, que j'avais coutume d'écouter avec beaucoup d'assiduité[3]. »

Avec Stilon, qui de l'orateur n'eut que le travail de l'invention et de la composition, sans en avoir l'action ailleurs que dans son cabinet, s'arrête la liste des hommes remarquables qui brillèrent, au second rang, par leur éloquence, à l'époque dont nous nous occupons ici. Mais, dans ce même temps, au-dessus d'eux tous, il en fut deux tout à

(1) *Brut.*, 46.
(2) Voir plus haut, page 377.
(3) *Brut.*, 56.

fait illustres, qu'il faut classer à part, comme le mérite leur incontestable supériorité : Antoine et Crassus.

VI

Aïeul du triumvir du même nom, Antoine (*Marcus Antonius*) naquit en l'an 143. Il reçut l'éducation perfectionnée dont parle Tacite, non seulement en assistant de bonne heure aux travaux intimes comme aux débats publics des meilleurs orateurs du Forum, mais aussi en suivant à Athènes les leçons des rhéteurs Métrodore et Mnésarque. Pendant toute sa carrière, à la vérité, il affecta dans ses discours du dédain pour les règles de l'art et la science grecque ; mais, en simulant de les ignorer, il ne faisait que suivre un système commun à tous les orateurs du temps ; Crassus le suivit également ; on flattait ainsi la prévention qu'éprouvait le public à l'égard des Grecs, et l'on était bien aise de s'attribuer du même coup une nature exceptionnelle, un génie d'élite n'ayant eu besoin d'aucune leçon d'autrui. « De nombreuses conversations sur tout ce que je pouvais connaître, dit Cicéron[1], m'ont prouvé l'étendue des connaissances d'Antoine... mais il pensait que son éloquence produirait plus d'effet sur le peuple, s'il faisait croire que l'art n'y était pour rien. » La preuve d'ailleurs qu'il avait fortement étudié la théorie, c'est que lui-même écrivit un traité sur l'art de bien dire, *De ratione dicendi*, que cite Quintilien[2].

Son mérite se fit jour rapidement : à l'âge de vingt-cinq ans, il s'était acquis déjà la réputation d'un avocat hors ligne. Toutefois il ne brigua pas tout de suite les charges publiques. En 113, il venait d'être nommé questeur en

(1) *De Orat.*, II, 1.
(2) Il ne reste rien de ce traité.

Asie, lorsque, au début de son voyage, il apprit que son nom était prononcé dans un procès scandaleux: il revint à la hâte, se justifia avec grand succès[1], puis alla s'acquitter de sa questure. Ce fut à son retour d'Asie qu'il débuta dans l'éloquence politique par une accusation contre Cn. Papirius Carbon, qui, en combattant les Cimbres avait subi une honteuse défaite, et qui n'échappa à une condamnation qu'en corrompant ses juges. Quelques années plus tard, préteur, puis propréteur en Cilicie, d'où il rentra avec les honneurs du triomphe, Antoine fut élevé au consulat (98) et lutta contre le tribun Sextus Titius[2]. Devenu censeur (97) il eut à se défendre contre l'ancien tribun Duronius, qu'il avait fait chasser du Sénat. Il fut chargé ensuite d'un commandement dans la guerre sociale. Mais, lors des guerres civiles, ayant pris parti pour Sylla, il fut proscrit par Marius et Cinna (87). Il échappa d'abord aux recherches, caché dans la maison de peu d'apparence d'un citoyen qui lui était dévoué; mais il y fut découvert; son éloquence, au dernier moment, faillit le sauver: les soldats, chargés de le tuer, émus par ses paroles, allaient se retirer, quand leur chef Annius l'égorgea. Sa tète fut alors exposée sur cette tribune aux harangues où si souvent son génie s'était donné carrière.

Antoine n'écrivit point ses discours, non pas, comme Sulpicius, parce qu'il n'aurait pu le faire, mais parce qu'il voulait, avouait-il, ne jamais être mis en contradiction avec lui-même et pouvoir renier ses paroles s'il avait dit quelque chose de trop[3]. Il n'avait, on le voit, d'autre souci que celui de gagner la cause qu'il plaidait et peu lui importait le changement des opinions qu'il exprimait, pourvu qu'il tirât parti de tous les moyens que lui fournissait le procès. Cette théorie, qui doit nous sembler assez peu morale, était celle de tous les avocats de l'antiquité;

(1) H. Meyer, p. 282; *Oratio pro se de incesto*. Val. Max., III, 7, 9.
(2) Cic., *De Orat.*, II, 11.
(3) *Pro Cluent. Avit.*, 50.

Cicéron, qui ne la désapprouve pas, explique quelque part[1], qu'on aurait tort de chercher dans les harangues judiciaires l'expression exacte de la pensée personnelle de l'avocat et que toutes ces harangues sont le langage de la cause et de la circonstance, non celui de l'homme et de l'orateur.

Les erreurs d'une pareille doctrine d'ailleurs étaient rachetées par la conscience avec laquelle Antoine s'acquittait de son mandat; c'est en se pénétrant profondément des sentiments dont il voulait émouvoir les autres, qu'il cherchait et qu'il obtenait ses plus grands triomphes. Témoin celui qu'il remporta le jour où il défendit Aquillius, accusé de concussion. Aquillius avait puissamment aidé Marius dans la guerre des Cimbres, il avait achevé la guerre des esclaves en Sicile, et ses hauts faits lui avaient mérité l'ovation. Antoine dit tout ce qu'il pouvait pour amoindrir ses fautes et faire valoir ses services; puis, tout à coup, il le saisit, et, lui déchirant la tunique, il exposa aux yeux du peuple la poitrine où s'étalaient les cicatrices de ses nombreuses blessures. Les paroles pathétiques dont il accompagna ce geste tragique émurent jusqu'aux larmes tous les assistants, y compris le farouche Marius, et Aquillius, quoique coupable, fut absous. Mais Antoine tenait à faire comprendre que ce mouvement, qui lui avait valu un si grand succès, n'était nullement préparé, qu'il y avait été entraîné spontanément par sa propre émotion. C'est ainsi du moins que Cicéron le lui fait expliquer dans les dialogues *de l'Orateur*[2] :

« Tenez pour certain, dit Antoine, que dans le moment où je voulais sauver M. Aquillius de l'exil, j'étais profondément ému quand, à la péroraison de mon discours, je fis ce que vous savez. Cet homme que je voyais abattu, humilié, désespéré, exposé au plus grand danger,

(1) *Pro Cluent.*, 50. — J'aurai occasion de reparler de cette explication de Cicéron lorsque je traiterai de sa propre éloquence.

(2) *De Orat.*, II, 47. Cf. id., *Verr.*, V, 1; Quintil., *Inst. Orat.*, II, 15. — H. Meyer, p. 285.

je me souvenais de l'avoir vu consul, *imperator*, comblé d'honneurs par le Sénat, et conduit en triomphe au capitole, et ce fut la pitié, dont j'étais pénétré moi-même, que j'essayai d'inspirer aux autres. Je m'aperçus que les juges étaient vivement impressionnés, lorsque je fis lever de son siège ce vieillard triste et défait, lorsque dans l'émotion de mon âme, dans ma douleur, et non pas dans je ne sais quel art qui m'est inconnu, je puisai l'inspiration de ce mouvement qu'admire Crassus, et qui me fit déchirer la tunique de l'accusé pour montrer ses cicatrices. Marius, qui était assis là parmi les juges, ajouta encore par ses larmes à l'effet de mon discours; je ne cessai de l'interpeller, de lui recommander son collègue, d'implorer son appui pour une cause qui était celle de tous les généraux vainqueurs. Et moi-même je versais des larmes, je montrais ma profonde affliction en invoquant les dieux et les hommes, les citoyens et les alliés. Si toutes mes paroles n'avaient été empreintes d'une douleur véritable, loin d'exciter la pitié, mon discours n'aurait provoqué que les risées. »

Le pathétique était l'arme la plus puissante d'Antoine; dans ses discours judiciaires il traitait le plus rapidement possible le fond même du procès et la question de droit, il se hâtait d'arriver à la partie où il était le plus sûr de déployer ses plus grandes qualités; émouvoir et passionner les juges, voilà ce qu'il cherchait; les convaincre n'avait pas plus de valeur pour lui que les rendre bienveillants et miséricordieux. La preuve nous en est fournie par l'analyse détaillée d'un de ses plaidoyers, que nous avons la bonne fortune de trouver tout entière dans Cicéron [1].

C. Norbanus, tribun du peuple, ancien questeur d'Antoine, avait porté contre l'ancien consul Servilius Cépion, vaincu par les Cimbres, une accusation si virulente que le peuple s'était soulevé, avait violenté les défenseurs de l'accusé, l'avait poursuivi de pierres dont une avait même atteint le prince du Sénat, et que Cépion s'était de lui-même exilé sans attendre son jugement. Tirant parti de cette sédition, Sulpicius Rufus avait alors appelé en justice Norbanus; aux termes de la loi *Apuleia*, il l'avait

(1) *De Orat.*, II, 48-50.

accusé de lèse-majesté. Il se croyait bien certain du succès; car les faits étaient notoires. Il avait en outre l'avantage, lui, jeune encore, du rôle glorieux d'invoquer la justice au nom de la République, tandis qu'Antoine, ancien censeur, ne semblait pouvoir qu'au mépris des convenances prendre en main la cause d'un citoyen séditieux, coupable de cruauté envers un personnage consulaire malheureux. Il ne restait à Antoine qu'un léger motif d'excuse : l'homme qu'il défendait avait autrefois servi sous ses ordres. « Aussi quel début timoré ! Quel embarras ! Quelle hésitation ! Quelle lenteur dans les paroles ! Et quand il eut établi, dans l'exorde, la seule excuse qu'on pût lui concéder, savoir qu'il plaidait pour un ami, pour son ancien questeur, quelle voie il eut l'adresse de s'ouvrir pour captiver l'attention et s'insinuer peu à peu dans les esprits. » Voyons l'analyse :

« Je rassemblai, dit-il, toutes les espèces de séditions, avec leurs excès et leurs dangers ; je montrai ce qu'elles furent à toutes les époques de notre république, et je conclus que, si toutes les séditions avaient été fâcheuses, quelques-unes cependant furent légitimes et presque nécessaires. Je maintins qu'on n'aurait pu chasser les rois, créer le tribunat, restreindre si souvent par les plébiscites l'autorité consulaire, établir l'appel au peuple, cette sauvegarde des citoyens, ce rempart de la liberté, sans ces luttes intestines entre les plébéiens et les nobles ; et que, si ces séditions avaient sauvé Rome, il ne fallait pas tout d'un coup, parce qu'il y avait eu une émeute populaire, en faire un crime à Norbanus, et un crime capital. J'ajoutai que, si on reconnaissait que le peuple avait eu parfois raison de se soulever, ce que je prouvais par des exemples, jamais il n'avait eu pour le faire une cause plus légitime. Donnant ensuite un autre tour à mon plaidoyer, je reprochai à Cépion sa fuite honteuse, je déplorai la perte de notre armée : c'était un moyen de réveiller la douleur de ceux qui avaient perdu quelques-uns des leurs. Je ranimai aussi dans le cœur des chevaliers romains, juges de cette cause, la haine que Cépion s'était attirée de leur part en essayant de réduire leurs privilèges. — Quand je sentis que mes moyens de défense m'avaient rendu maître de la cause, que je m'étais concilié la bienveillance du peuple, en soutenant ses droits, en légitimant les séditions, et que

j'avais disposé favorablement l'esprit des juges, en retraçant les malheurs de l'État, le deuil et les regrets de leurs pertes, et en rallumant leur haine personnelle contre Cépion, alors je fis succéder à la véhémence et au pathétique un ton plus doux et plus tranquille. Je représentai que je plaidais pour un ami, qui, selon les idées de nos ancêtres, devait m'être aussi cher qu'un fils; que mon honneur et ce que j'avais de plus précieux étaient en péril avec lui; que rien ne pouvait être plus funeste à ma réputation, plus pénible à mon cœur, que d'avoir contribué plus d'une fois au salut de clients n'ayant auprès de moi d'autres titres que celui d'être mes concitoyens, et de ne pouvoir en ce jour sauver mon ami. Je suppliai les juges de pardonner à mon âge, à mes honneurs passés, à mes services la juste et pieuse douleur dont ils me voyaient pénétré; de remarquer que, dans les autres causes, je les avais implorés toujours pour des clients en péril, jamais pour moi-même. Ainsi, dans le cours de mon plaidoyer, je traitai on ne peut plus rapidement, en y touchant à peine, tout ce qui semblait être du ressort de l'art, comme l'interprétation de la loi Apuleia, l'explication du crime de lèse-majesté; mais je m'attachai surtout à ces deux parties du discours, dont l'une a pour objet d'émouvoir les juges, l'autre de gagner leur bienveillance, et pour lesquelles il n'est pas besoin des préceptes de l'art: tous mes efforts tendirent à réveiller la haine contre Cépion, et à montrer mon dévouement à mes amis. Ce fut ainsi que je triomphai de l'accusation, plutôt en remuant les cœurs, qu'en portant la conviction dans les esprits. »

Remarquez le soin que prend constamment Antoine d'affirmer qu'il parle naturellement et sans se servir d'aucune des ressources de l'art. Mais comme la seule analyse de ce plaidoyer montre, au contraire, l'habileté de sa composition! La vérité est que, tout en possédant au suprême degré le mérite incomparable de l'action, il avait et l'éclat de la pensée et l'entente parfaite de l'argumentation. Nous devons nous en rapporter là-dessus à l'appréciation de Cicéron, auquel il nous faut toujours recourir pour nous faire une idée de cet illustre orateur qui, n'ayant pas écrit ses discours, n'en a rien laissé: « Tout était présent à son esprit, dit Cicéron[1], et chaque chose était placée par lui

(1) *Brut.*, 37.

dans l'endroit le plus propre à la faire valoir. Semblable à un général qui dispose avec habileté sa cavalerie, son infanterie, ses troupes légères, il donnait à ses arguments la place où chacun d'eux devait se produire avec le plus d'utilité. Il avait une vaste mémoire et ne laissait supposer aucun travail : on eût dit, quand il se mettait à parler, qu'il ne s'y était point préparé, mais il l'était si bien que les juges, au contraire, semblaient n'être pas eux-mêmes assez préparés à se tenir en garde contre son éloquence. Son langage, sans doute, n'était pas d'une élégance parfaite, et bien qu'il ne parlât pas d'une manière incorrecte, il manqua pourtant de cette pureté de style, de cette qualité d'élocution qui est un mérite pour l'orateur... Dans le choix des expressions où il cherchait plutôt l'effet que la grâce, dans le classement des mots et la structure des périodes il n'y avait rien chez lui qui ne fût calculé et dirigé par un art secret. Mais il excellait surtout dans le choix des figures,... ces magnifiques ornements de discours, qui témoignent leur valeur moins en donnant du coloris à l'expression que de l'éclat à la pensée. A ces grandes qualités, Antoine joignait une action merveilleuse. Si l'action comprend deux parties, le geste et la voix, son geste exprimait moins les paroles qu'il ne s'accordait avec les pensées; qu'il remuât les épaules, les hanches, qu'il frappât du pied, qu'il restât en place ou qu'il marchât, toute son attitude[1] était en harmonie parfaite avec ses idées et les faits dont il parlait. Sa voix était soutenue, quoique naturellement un peu sourde; mais il avait le privilège de faire tourner ce défaut même à son avantage, en donnant à ses plaintes un accent de tristesse bien propre à inspirer la confiance et à exciter la pitié. En un mot, Antoine justifiait cette parole de Démosthène qui, lorsqu'on lui demanda quelle était la première, puis la seconde, puis

(1) Pour comprendre ce que pouvaient être les préceptes ayant rapport à l'action oratoire chez les anciens, il faut lire en entier le chap. 3 du livre XI de Quintilien.

la troisième qualité de l'orateur, répondit : l'action, l'action, toujours l'action... » A Antoine, conclut Cicéron, les uns comparaient, les autres préféraient Crassus ; mais tous convenaient qu'avec l'un des deux pour défenseur, on ne pouvait en désirer un autre plus habile.

VII

Malgré la complaisance que témoigne l'auteur du *Brutus* à décrire le mérite d'Antoine, il n'hésite pas à lui préférer L. Licinius Crassus. Rien, à son avis, n'était plus parfait que l'éloquence de ce dernier. Il arrivait toujours préparé ; on l'attendait, on l'écoutait, et, dès le début, qui ne manquait pas d'être travaillé avec beaucoup de soin, il justifiait l'attente générale. Son développement ensuite était merveilleux ; qu'il s'agît de droit civil ou de de droit naturel, toujours les preuves et les exemples lui venaient en abondance, et, si Antoine avait un talent extraordinaire pour faire naître des conjectures, pour exciter ou apaiser les soupçons, lui savait, avec plus de fécondité que personne, interpréter, définir, développer les principes d'équité. Son geste était modéré, sa voix soutenue : il ne marchait pas et il frappait rarement du pied. Mais la chaleur de son âme et parfois la colère ou une profonde douleur animaient ses paroles. Souvent aussi, mais sans sortir de sa gravité et sans jamais tomber dans la bouffonnerie, il usait de la plaisanterie. Enfin, par un mérite exceptionnel, il réunissait la concision d'un style pur et correct à l'éclat des ornements. Vif d'ailleurs à la riposte, jamais il ne trouva son égal dans les luttes corps à corps. Il s'exerça dans presque tous les genres de causes et s'était placé de bonne heure au premier rang des orateurs [1].

Dès l'âge de vingt et un ans (119), il avait débuté avec

(1) *Brutus*, passim, 38, 39, 43.

un tel éclat qu'en accusant Carbon, il l'avait réduit, comme nous l'avons dit, à s'empoisonner. Ce succès, il est vrai, lui coûta cher dans la suite; car le fils de Carbon, homme vertueux et de grand talent, ne cessa de le poursuivre de sa haine et troubla la tranquillité de sa vie au point d'en faire, selon son propre aveu, une véritable servitude. A vingt-trois ans, voulant soutenir une cause populaire, il parla pour l'établissement d'une colonie à Narbonne, l'obtint malgré l'opposition du Sénat, et fut chargé de la conduire. Son discours, qu'il avait écrit et que lisait Cicéron, était marqué, paraît-il, d'un caractère de perfection que ne semblait pas comporter son âge [1]. A son retour, il se mit à plaider souvent. Il défendit, entre autres, avec une grande éloquence, la vestale Licinia, sa parente, accusée devant les pontifes, et réussit, cette première fois, à la faire absoudre, sans pouvoir toutefois obtenir le même résultat lorsque le jugement fut revisé par une commission que présidait le sévère Cassius. En 110, il partit, en qualité de questeur, en Asie, où il put suivre les leçons du rhéteur Métrodore. Quatre ans plus tard, il fut élu tribun; mais son tribunat n'eut rien de saillant; il s'était depuis longtemps rattaché à l'aristocratie, malgré son ancienne harangue sur la colonie de Narbonne, et ne songeait plus à présenter aucune proposition populaire. En l'année 106, celle de la naissance de Cicéron, il montra même combien la cause du Sénat lui tenait au cœur : il soutint et fit passer la loi *Servilia*, par laquelle le consul Cépion appelait les sénateurs aux fonctions de juges, attribuées par la loi *Sempronia* aux seuls chevaliers. Le discours qu'il prononça, à cette occasion, passait pour un de ses chefs-d'œuvre : les orateurs de l'âge suivant se plaisaient à le relire et le considéraient, pour ainsi dire, comme le premier monument de la maturité de l'éloquence latine [2]. Après avoir passé par l'édilité (103) et

(1) *Brut.*, 43.
(2) *Brut.*, 43.

s'être signalé dans cette charge par des jeux magnifiques, il devint le collègue de son beau-père Q. Mucius Scævola, d'abord comme préteur (101), puis comme consul (95)[1]. C'est sous ce consulat que fut portée la loi *Licinia Mucia* contre les usurpateurs du droit de suffrage, une des causes de la guerre sociale, qui éclata peu après. C'est à cette date aussi qu'il fit, sous forme de déposition, en faveur de Q. Cépion, une harangue à laquelle Cicéron trouve assez d'étendue pour un simple témoignage apologétique, mais qui eût été insuffisante pour un plaidoyer[2]. Il brigua ensuite la censure et l'obtint (92) en même temps que Cn. Domitius Ahenobarbus. Trouvant répréhensible le genre d'instruction que les jeunes gens recevaient alors auprès des rhéteurs latins et qui était de nature, pensait-il[3], à émousser leur talent en accroissant leur présomption, il se mit d'accord avec son collègue pour interdire ces écoles. Nous connaissons les termes authentiques de l'édit des deux censeurs, Aulu-Gelle les cite[4] :

« Renuntiatum est nobis, esse homines, qui novum genus disciplinæ instituerunt, ad quos juventus in ludum conveniat ; eos sibi nomen imposuisse latinos rhetoras : ibi homines adulescentulos dies totos desidere. Majores nostri, quæ liberos suos discere, et quos in ludos itare vellent, instituerunt. Hæc nova, quæ præter consuetudinem ac morem majorum fiunt, neque placent neque recta videntur. Quapropter et iis qui eos ludos habent, et iis qui eo venire consueverunt, visum est faciundum, ut ostenderemus nostram sententiam, nobis non placere. »

« Il nous a été rapporté que certains hommes ont innové un genre d'enseignement ; que la jeunesse se réunit dans leurs écoles ; qu'ils s'y sont donné le nom de rhéteurs latins ; et que des jeunes gens y passent des journées entières dans l'oisiveté. Nos ancêtres ont décidé quelle instruction recevraient leurs enfants, et quelles écoles ils fréquenteraient. Ces innovations, contraires aux usages et aux mœurs

(1) Il fit en outre partie du collège des augures.
(2) *Brut.*, 44.
(3) *De Orator.*, III, 24.
(4) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XV, 11.

des ancêtres, ne nous plaisent pas et ne nous paraissent pas bonnes. En conséquence, et pour ceux qui tiennent ces écoles, et pour ceux qui ont coutume d'y aller, nous avons cru devoir édicter notre avis : elles sont interdites. »

L'application de cette mesure, comme on le pense bien, ne fut pas de longue durée : les rhéteurs latins ne pouvaient être expulsés de Rome comme l'avaient été autrefois les philosophes grecs ; ils reprirent leurs leçons presque immédiatement après la censure de Crassus. L'entente des deux censeurs d'ailleurs avait duré moins que leur édit. Il s'était élevé entre eux un différend très vif. Crassus finit par prononcer contre Domitius un discours véhément et en même temps fort plaisant, qui resta célèbre chez les anciens ; tout en le prenant vigoureusement à partie, il le raillait sur toutes sortes de choses, et même sur son nom d'Ahenobarbus :

« Non esse mirandum, quod æneam barbam haberet, cui os ferreum, cor plumbeum esset[1] »

« Il ne faut pas s'étonner, disait-il, s'il a une barbe d'airain, lui dont la bouche est de fer et le cœur de plomb. »

Jamais, au dire de Cicéron[2], assemblée n'avait été plus nombreuse, et jamais n'avait été prononcé de discours plus fort et mieux assaisonné de grâce et d'enjouement. Crassus avait alors quarante-huit ans. Ce fut la dernière harangue qu'il écrivit. Il remporta encore, l'année suivante (91), un grand succès oratoire au Sénat, mais le mal qui devait l'emporter en quelques jours le saisit au milieu même de son triomphe.

Bien qu'il eût écrit la plupart de ses plaidoyers et de ses harangues politiques, il nous en reste peu de chose[3] ; nous les connaissons surtout, comme ceux d'Antoine, par

(1) Sueton., *Nero*, 2. Cf. Cic., *De Orat.*, II, 59.
(2) *De Orat.*, II, 56.
(3) H. Meyer, XLVIII, p. 291.

ce qu'en a dit et ce qu'en a conservé Cicéron dans les analyses et les citations que présentent ses différents traités.

Nous possédons ainsi l'explication détaillée du fameux plaidoyer en faveur de Manius Curius, que Coponius avait institué héritier au cas où, lui-même Coponius ayant un fils, ce fils serait mort avant d'être majeur. Or, Coponius n'avait pas eu de fils. Et Scævola, l'habile jurisconsulte, s'en tenant à la lettre du testament, venait de plaider contre Curius avec beaucoup de force, lorsque Crassus prit en main sa cause et démontra que c'était, au contraire, à l'intention du testateur qu'il fallait avant tout s'attacher :

« Il commença par raconter qu'un jeune élégant, se promenant un jour sur le rivage, avait trouvé une cheville d'aviron et s'était mis en tête de construire un vaisseau. Scævola, dit-il, en fait autant : son prétendu piège tendu à la bonne foi est la cheville avec laquelle il a édifié tout un procès de la compétence des centumvirs. Ce début, et beaucoup de pensées du même genre, charmèrent les auditeurs et les amenèrent à se dérider. C'est un des trois effets que doit produire l'orateur. Ensuite il démontra que l'intention et la volonté du testateur avaient été de faire Curius son héritier, dans le cas où il n'aurait pas de fils majeur, soit que ce fils ne naquît point, soit qu'il vînt à mourir avant sa majorité ; que beaucoup de testaments étaient rédigés de la même manière et que jusqu'alors on en avait toujours reconnu la validité. Par ces arguments et d'autres semblables, il opérait la conviction, ce qui est le second des devoirs de l'orateur. Enfin, il fit valoir l'équité naturelle, l'obligation d'exécuter la pensée et la volonté du testateur. Il fit voir combien, pour toutes les affaires et surtout pour les testaments, il y aurait d'abus à craindre, si l'on négligeait l'esprit pour la lettre ; quel pouvoir s'arrogerait bientôt Scævola, si désormais on ne pouvait faire aucun testament sans le consulter. Le poids des arguments, l'abondance des exemples, la variété des développements, le sel, les bons mots dont ils étaient remplis, enlevèrent tous les suffrages et excitèrent une telle admiration qu'on se souvint à peine qu'un autre venait de parler dans le sens contraire. C'était le troisième devoir de l'orateur, et le plus important [1]. »

Dans ce discours, Crassus, recourant, comme toujours, à

(1) *Brut.*, 53.

la plaisanterie, raillait agréablement le grand jurisconsulte sur l'excessive sévérité qu'il montrait au sujet de la rédaction des testaments ;

« Nam si, Scævola, nullum erit testamentum recte factum, nisi quod tu scripseris, omnes ad te cives cum tabulis veniemus, omnium testamenta tu scribes unus : quid igitur? inquam : quando ages negotium publicum? Quando amicorum? Quando tuum? Quando denique nihil ages? Mihi enim liber esse non videtur, qui non aliquando nihil agit [1]. »

« S'il ne peut y avoir de testament bien fait qu'après avoir été écrit par vous, Scævola, nous irons tous vers vous avec nos tablettes ; vous seul vous écrirez les testaments de tout le monde. Mais alors, en vérité, quand vous occuperez-vous des affaires publiques, et de celles de vos amis, et des vôtres ? Quand, enfin, aurez-vous un moment de repos? Car, à mon sens, ce n'est pas être libre que de ne pouvoir jamais ne rien faire. »

Cet enjouement et cette habitude d'amusante moquerie, dont Cicéron le loue beaucoup comme d'une des qualités les plus propres à captiver l'attention et les bonnes dispositions de l'auditoire, se retrouvent dans quelques courts fragments de plusieurs autres discours. Malheur à ceux qui se trouvaient exposés à son persiflage : ils devaient s'attendre à devenir un moment la risée du public. Le tribun Memmius en sut quelque chose le jour où il s'opposa à la loi Servilia : malgré cette noblesse et ces statues de famille dont il était si fier, il vit à une rude épreuve cet orgueil « qui lui donnait, disait Crassus, une si haute idée de sa grandeur qu'en venant au Forum, il se baissait pour passer sous l'arc de Fabius. »

« Ita sibi ipsum magnum videri Memmium, ut in forum descendens caput ad fornicem Fabii demitteret [2]. »

Tantôt l'orateur se servait de ce moyen plaisant pour amoindrir d'avance les arguments que l'accusation aurait

(1) Cic., *De Orat.*, II, 6.
(2) *De Orat.*, II, 66.

pu tirer d'un témoignage désagréable. Le citoyen Silus, par exemple, déposait, un jour, sur la foi d'autrui, d'un fait très désavantageux pour Pison :

« Potest fieri, inquit, ut is, unde te audisse dicis, iratus dixerit ; » annuit Silus. « Potest etiam, ut tu non recte intellexeris ; » id quoque toto capite annuit, ut se Crasso daret. « Potest etiam fieri, inquit, ut omnino, quod te audisse dicis, nunquam audieris[1]. »

« Ne se pourrait-il pas, dit Crassus, que l'auteur de ces propos les eût tenus par colère? » — Silus en convint par un signe de tête. — « Ne se pourrait-il pas aussi, continua Crassus, que vous les eussiez mal entendus? » — Silus renouvela vivement son assentiment. — « Et ne se pourrait-il pas encore, ajouta Crassus, que les propos que vous prétendez avoir entendus, vous ne les eussiez jamais entendus ? »

Cette dernière question, à laquelle personne ne pouvait s'attendre, produisit l'hilarité générale et compromit tout l'effet de la déposition du témoin.

Tantôt aussi, lorsqu'il se sentait embarrassé et mis lui-même dans une situation désobligeante par un procédé de son adversaire, il recourait à quelque moyen de moquerie tout aussi ingénieux pour se dispenser de répondre directement à ce qui venait d'être dit. Marcus Brutus, dans son procès contre Cn. Plancus, s'était attaché à montrer qu'on ne devait point s'en rapporter aux paroles du défenseur, qui ne pouvait être un homme de bonne foi, puisqu'il plaidait le pour et le contre selon les circonstances : il avait amené deux secrétaires; il avait fait lire au premier certains passages du discours de Crassus pour la colonie de Narbonne, au second quelques parties du discours en faveur de la loi Servilia; et il avait relevé les contradictions politiques des deux harangues. Crassus, détournant de ce point la discussion, se vengea spirituellement de Brutus, qui était un dissipateur et venait de vendre trois

(1) *De Orat.*, II, 70.

domaines et des bains dont se composait son patrimoine. Il prit de son côté trois lecteurs et les chargea de lire le commencement des trois livres que le père de Brutus avait écrits sur le droit civil.

« Ex libro primo : « Forte evenit, ut in Privernati essemus. » Brute, testificatur pater se tibi Privernatem fundum reliquisse. — Deinde ex libro secundo : « In Albano eramus ego et Marcus filius. » Sapiens videlicet homo cum primis nostræ civitatis, norat hunc gurgitem ; metuebat, ne, quum is nihil haberet, nihil esse ei relictum putaretur. — Tum ex libro tertio, in quo finem scribendi fecit : « In Tiburti forte assedimus ego et Marcus filius... » Ubi sunt ii fundi, Brute, quos tibi pater publicis commentariis consignatos reliquit? Quod nisi puberem te, inquit, jam haberet, quartum librum composuisset, et se etiam in balneis lotum cum filio, scriptum reliquisset[1]. »

« Dans le premier, on lut : « Il arriva par hasard que nous étions dans ma maison de Priverne... » Vous l'entendez, dit Crassus, votre père témoigne qu'il vous a laissé un domaine à Priverne. — Dans le second : « Nous étions à ma maison d'Albe, mon fils Marcus et moi... » Ce vieillard, s'écria-t-il, sage entre les premiers de notre cité, connaissait ce gouffre ; il craignait que, lorsque son fils n'aurait plus rien, on n'accusât le père de n'avoir rien laissé. — Dans le troisième, le dernier qu'il ait écrit : « Dans ma maison de Tibur, nous nous assîmes un jour, mon fils Marcus et moi... » Et Crassus de continuer : « Où sont, Brutus, ces domaines que votre père vous a laissés, comme il l'a attesté lui-même dans ces écrits publics ? Si vous n'aviez été déjà en âge de puberté, il eût écrit un quatrième livre pour témoigner encore publiquement qu'il s'était baigné avec son fils dans ses bains. »

« Qui ne conviendra, ajoute Cicéron, que Brutus dut être confondu par ces railleries et cette manière piquante de plaisanter. »

Mais l'enjouement, qui agrémentait les harangues de Crassus, ne l'empêchait pas de se livrer, dans d'autres parties de ses discours, aux mouvements de l'éloquence la plus véhémente. Ce plaidoyer pour Cn. Plancus en offrit un

(1) *De Orat.*, II, 55.

exemple. Pendant qu'il parlait, on vit passer dans le Forum le convoi de Junia, femme de la famille des Brutus. Saisissant cette occasion imprévue, Crassus lança contre son adversaire une apostrophe extrêmement pathétique et que Cicéron reproduit en entier comme un modèle du genre. Je ne suis pas bien certain qu'en la citant il n'en ait pas modifié quelques termes; mais sans aucun doute, la pensée et le mouvement en ont été conservés avec fidélité, et nous pouvons y voir l'image exacte de l'éloquence de Crassus en ce qu'elle avait d'émouvant. On trouvera ce morceau à l'*Appendice*[1].

Je n'appuierai pas d'ailleurs outre mesure sur ce côté important du grand talent de Crassus et je ne veux pas m'attarder à transcrire ici quelques autres fragments, beaucoup moins importants, de ses harangues politiques. Il suffira de rappeler la dernière de toutes, et la plus belle, sa défense du Sénat contre Philippe. Celui-ci, malgré sa dignité de consul, avait osé prononcer devant le peuple les paroles les plus violentes contre la haute assemblée et entre autres celles que j'ai rapportées[2]. Le Sénat aussitôt avait été convoqué par Drusus pour délibérer sur l'injure que lui avait faite le premier magistrat de la République, et Crassus s'était rendu à cette séance tout frémissant d'indignation. Il prit la parole, et, si jusqu'alors il avait surpassé les autres, cette fois, de l'avis de tous, il se surpassa lui-même. « Il déplorait, dit-il, le malheur et l'abandon du Sénat; le consul, au lieu d'être, comme il le devait, un bon père, un tuteur fidèle de cet ordre, le dépouillait, comme eût fait un brigand infâme, de sa dignité héréditaire ; mais on ne devait point s'étonner que celui dont la funeste politique avait bouleversé la République voulût encore la priver de l'appui et des lumières du Sénat. »

Deploravit casum atque orbitatem senatus; cujus ordinis a consule, qui quasi parens bonus, aut tutor fidelis esse deberet, tanquam ab

(1) *Appendice*, XLIII.
(2) Page 422.

aliquo nefario prædone diriperetur patrimonium dignitatis : neque vero esse mirandum, si, quum suis consiliis rempublicam profligasset, consilium senatus a republica repudiaret[1].

Philippe était violent, les reproches de Crassus enflammèrent sa fureur. Il ne se contint plus, et, dans un transport de colère, ordonna de saisir ses biens comme gage de l'amende qu'il avait encourue en manquant de respect à l'autorité consulaire. Ce fut alors que Crassus, dit-on, déploya une éloquence surhumaine. Il déclara qu'il ne voyait plus un consul dans celui qui refusait de voir en lui un sénateur : « Eh quoi ! s'écria-t-il, quand toute l'autorité de l'ordre entier n'est plus pour vous qu'un bien confiscable, et que, sous les yeux du peuple romain vous la détruisez, pensez-vous m'effrayer par une pareille amende? Si vous voulez réduire Crassus au silence, ce n'est pas son bien, c'est sa langue qu'il vous faut lui arracher, et me fût-elle arrachée, le souffle même de mon âme libre combattra encore votre tyrannie. »

« An tu, quum omnem auctoritatem universi ordinis pro pignore putaris, eamque in conspectu populi romani concideris; me his pignoribus existimar posse terreri? Non tibi illa sunt concidenda, si Crassum vis coercere : hæc tibi est excidenda lingua : qua vel evulsa, spiritu ipso libidinem tuam libertas mea refutabit. »

Il parla longtemps avec cette chaleur et cette véhémence, donnant l'essor à tout son génie. Il fit adopter un décret qui, répondant dans les termes les plus nobles à l'outrage du consul, proclamait la sagesse constante de la politique du Sénat et son dévouement au bien public. Il en signa même la rédaction. « Mais ce discours, dit Cicéron, qui rapporte dans tous ses détails cette grande scène, fut pour cet homme divin le chant du cygne; ce furent les derniers accents de sa voix; et nous, après sa mort, comme si nous devions encore l'entendre, nous venions au Sénat contempler la place même où il avait parlé pour la dernière fois. »

(1) *De Orat.*, III, 1.

VIII

Après Antoine et Crassus il y eut encore un brillant orateur dans la génération qui nous occupe : ce fut Hortensius. On peut dire, à la vérité, que sa vie s'est partagée presque également entre cette période et la période suivante de la littérature romaine, car il ne soutint pas moins de causes au temps de Cicéron qu'au temps d'Antoine et de Philippe ; mais, contrairement à ce qui arrive le plus souvent, son mérite et sa gloire n'eurent point leur apogée à la fin de sa carrière ; les plaidoyers de sa jeunesse lui firent même plus d'honneur que ceux de ses dernières années; de sorte qu'on peut, non sans raison, placer ici même l'étude de son éloquence. Cette étude d'ailleurs sera nécessairement très courte. Comme Hortensius écrivait beaucoup moins bien qu'il ne parlait, Cicéron qui fait, en toute occasion, l'éloge de sa parole, ne cite jamais ses discours écrits ; nous n'en avons donc rien ou presque rien [1] ; et nous nous trouverions dans l'impossibilité de porter un jugement quelconque sur lui, si nous n'avions, dans le *Brutus* et dans les dialogues *sur l'Orateur*, l'appréciation de son talent par celui-là même qui fut son successeur immédiat autant que son heureux rival et son ami.

Quintus Hortensius Hortalus naquit en l'an 115 et vécut soixante-quatorze ans. « Dès sa jeunesse il réussit tout de suite, et son génie, dit Cicéron [2], de même que les chefs-d'œuvre de Phidias, se fit applaudir dès qu'il se montra ». Ce fut sous le consulat de Crassus et de Scævola, devant ces consuls eux-mêmes qu'il parla pour la première fois au Forum, et il enleva les suffrages non seulement de toute

(1) H. Meyer, LXV, p. 361.
(2) *Brut.*, 64.

l'assemblée, mais de ces deux personnages, « les meilleurs juges alors du talent oratoire ». Il avait à cette époque dix-neuf ans. Ce premier discours en faveur de la province d'Afrique, dilapidée par ses gouverneurs, et d'autres discours, non moins remarquables, qui le suivirent presque immédiatement, tels que celui dans lequel il soutenait la cause de Nicomède, roi de Bythinie, élevèrent bientôt sa réputation jusqu'au plus haut point. La guerre sociale et la guerre contre Mithridate, pendant lesquelles il remplit ses devoirs de soldat, d'abord comme simple légionnaire, puis comme tribun, puis en qualité de lieutenant de Sylla, n'arrêtèrent que peu de temps sa carrière oratoire. Dès son retour à Rome, nous le retrouvons plaidant, à côté d'Antoine et de Philippe, pour les biens de Pompée : tout jeune qu'il était, on l'avait chargé de la partie principale de la défense de cette cause[1]. La mort prématurée d'Antoine et le grand âge de Philippe lui laissèrent, après cela, la royauté incontestée du barreau : ses rivaux et Cotta lui-même semblaient reconnaître sa supériorité ; Cicéron, dont l'ambition s'animait en l'écoutant, se le proposait pour modèle. « Alors brillaient, constate l'auteur du *Brutus*[2], deux orateurs : Cotta et Hortensius ; et leurs succès allumaient en moi une vive émulation. Le premier, doux et coulant, sans gêne et sans effort, exprimait sa pensée en la revêtant des formes les plus naturelles ; l'autre, orné et plein de feu, était bien différent de ce que vous l'avez vu, Brutus, déjà sur son déclin : il avait un tout autre mouvement et de style et d'action. Il me sembla donc que c'était avec Hortensius surtout que j'avais à lutter, puisque c'était de lui que me rapprochaient davantage et mon âge et la chaleur de ma parole. J'avais remarqué d'ailleurs que, dans les causes qu'ils soutenaient ensemble, comme celle de Canuléius et celle du consulaire Dolabella, Hortensius remplissait toujours le rôle le plus important,

(1) *Brut.*, 64.
(2) *Brut.*, 92.

quoique Cotta eût été choisi comme principal défenseur. Une grande foule et le fracas du Forum réclament, en effet, un orateur ardent et passionné, dont l'action soit animée et la voix sonore. ».

Hortensius, dans cette situation enviée, se trouva, pour la première fois, en présence de Cicéron lorsque celui-ci débuta, en plaidant contre lui, en faveur de Publius Quintius. Il comprit tout de suite qu'il allait avoir en ce jeune homme un rival redoutable, et, pour donner plus d'autorité à sa parole, se mit à briguer les charges publiques qu'il avait négligées jusque-là. Après s'être distingué dans l'édilité par des jeux magnifiques et des distributions de blé[1], il devint préteur et rendit, en cette qualité, un arrêt contre le sénateur P. Septimius, convaincu de s'être vendu comme juge; cet arrêt était d'autant plus dur qu'Hortensius s'était attaché et devait rester dévoué pendant toute sa vie au parti de l'aristocratie. Il était consul désigné, lorsqu'eut lieu le grand procès de Verrès, poursuivi par Cicéron au nom des Siciliens. Il se fit le défenseur de l'accusé, soit pour condescendre aux prières de la noblesse, qui craignait de se voir compromise dans un des siens, soit plutôt parce que Verrès était en situation de payer largement le secours de son éloquence et de satisfaire ses goûts artistiques par quelque don précieux. Il reçut de lui, en effet, sinon le tiers du montant de ses rapines, comme le prétendaient quelques-uns, du moins un travail de bronze[2] de toute beauté, représentant un sphinx. Cicéron ne manqua pas de profiter de cette circonstance pour faire rire le public à ses dépens. Comme il avait fait très discrètement allusion au riche salaire qu'avait dû payer pour sa défense un tel client, « Je n'entends pas les énigmes », dit Hortensius. « Cependant, répondit Cicéron, vous avez chez vous le sphinx. » Ce procès marqua le commencement de la décadence d'Hortensius. Car Cicéron ayant

(1) *De Offic.*, II, 16.
(2) Plin , *Hist. nat.*, XXXIV, 8.

écrit et publié ses discours contre Verrès, il voulut à son tour écrire et publier ceux de la défense; mais les *Verrines* de Cicéron eurent un éclatant succès tandis que ses plaidoyers à lui n'en eurent aucun.

Cet échec fit qu'il se montra pendant quelque temps moins assidu au barreau. Consul, l'année suivante, il se livra davantage à la politique. Il voulut ensuite profiter de sa grande fortune pour mener une vie, selon lui plus heureuse, à coup sûr plus reposée. Il avait donc interrompu le travail et les exercices journaliers de la parole, dont il s'était fait précédemment une habitude constante[1]. Mais cette demi-oisiveté porta le plus grand préjudice à son talent. Les années produisirent alors sur son éloquence l'effet du temps sur une ancienne peinture: l'affaiblissement du coloris, que pouvait ne pas remarquer un œil inexpérimenté, n'était que trop sensible pour les connaisseurs intelligents. Par une décadence malheureuse, tout dégénéra chez lui, mais principalement cette élocution si facile et qui semblait si bien couler de source. Ajoutez encore que les qualités brillantes, plus brillantes que solides, qui avaient fait le charme de sa jeunesse, n'avaient plus le même attrait dans un homme plus âgé. Sa phrase toujours fleurie, ses périodes pompeuses, cette action presque théâtrale, dans laquelle il se complaisait au point qu'on se moquait assez souvent du soin qu'il prenait de sa chevelure et des plis de sa toge, ne paraissaient plus d'accord avec la gravité de l'âge mûr et l'austère dignité d'un personnage consulaire[2]. Cicéron, au contraire, ne cessait de perfectionner son talent par toutes sortes d'études et d'exercices, et surtout en écrivant beaucoup; les suffrages de ses concitoyens vinrent le revêtir à son tour du consulat et ajouter encore à sa parole ce complément de majestueuse autorité que prête toujours à un homme, qui s'en montre digne, l'exercice des plus grandes charges de l'État. Dès

(1) *Brut.*, 93.
(2) *Brut.*, 95.

lors l'ancienne gloire d'Hortensius fut effacée par la sienne.

Cependant les deux orateurs étaient liés d'amitié. Hortensius, non sans regrets sans doute, mais sans acrimonie, reconnaissait la supériorité de son émule, et celui-ci, dont le rôle, à vrai dire, était plus facile et plus agréable, ne manquait jamais de rendre hommage au mérite de celui qui l'avait précédé dans la carrière. Après le retentissant procès de Verrès, ils s'étaient encore trouvés opposés l'un à l'autre dans l'affaire de la *loi Manilia*, proposée par les tribuns Gabinius et Manilius pour armer Pompée de pouvoirs extraordinaires ; cette loi funeste, qui devait bientôt montrer aux ambitieux que la République pouvait être remise tout entière aux mains d'un seul, avait été combattue sans succès par Hortensius et défendue par Cicéron, lequel avait alors besoin de la protection de Pompée pour arriver au consulat[1]. Mais dans la suite, nous voyons très souvent les deux orateurs unis dans la défense des mêmes causes. Pendant l'année même du consulat de Cicéron, ils défendirent l'un et l'autre Rabirius, poursuivi avec acharnement par César, puis Muréna, consul désigné, qu'on accusait de brigue, puis Publius Sylla, à qui l'on reprochait d'avoir été complice de Catilina. Plus tard, attachés tous deux au parti aristocratique, ils eurent les mêmes ennemis à combattre et entre autres le fameux Clodius. Le jour où Cicéron fut condamné à l'exil, Hortensius, soutenant courageusement sa cause, faillit périr, sur la voie publique, assassiné par les esclaves de Clodius, et pendant cet exil, il ne cessa d'intervenir auprès du Sénat pour en faire abréger la durée. Lorsque Cicéron fut de retour, il soutint de nouveau plusieurs causes avec lui, celles de P. Sextius et de Plancius. Enfin, une vacance s'étant produite dans le collège des augures, il donna à Cicéron un autre témoignage d'estime et d'amitié en se chargeant de proposer sa candidature aux tribus, qui le nommèrent à l'unanimité[2].

(1) Voir tom. III, p. 20.
(2) Cic., *Philipp.*, II, 2.

Cette collaboration fréquente avec son ancien rival n'empêchait pas Hortensius de plaider encore seul quelquefois. Clodius ayant traduit en justice trois tribuns du peuple, personne n'osant les défendre, et Cicéron ne pouvant le faire, il soutint seul leur cause. Vers la fin de sa vie, il défendit son propre neveu, Valérius Messala, accusé d'avoir employé la corruption et la fraude pour arriver au consulat. Les juges, qui avaient été achetés, prononcèrent l'acquittement à l'unanimité, mais ce fut un scandale, et Hortensius ayant, le lendemain, paru au théâtre, fut vigoureusement sifflé[1]; fort de l'appui public, l'accusateur fit reviser le procès, et, cette fois, le coupable fut condamné. Après un tel affront, le vieil avocat ne crut point pouvoir prendre le repos définitif qu'il s'était promis: il voulait au moins terminer sa carrière par un succès. L'augure Appius Claudius lui en fournit l'occasion en lui confiant sa défense ainsi qu'à Brutus. Hortensius le défendit, en effet, avec chaleur et gagna sa cause; mais il mit tant d'action à cette dernière plaidoirie qu'il se rompit un vaisseau de la poitrine et en mourut peu après[2].

Quelques jours avant de mourir, il avait obtenu du Sénat que le gouvernement de Cicéron en Cilicie ne fût pas prorogé, comme celui-ci le craignait. Cicéron, heureux de cette résolution, revenait en toute hâte et se trouvait à Rhodes, lorsque lui arriva la nouvelle de cette mort rapide; il en fut vivement affecté, comme le témoigne noblement la préface du *Brutus*. « J'en ressentis dans mon âme, y lisons-nous, une douleur plus vive qu'on ne pouvait croire. Non seulement je me voyais privé tout à coup de la plus douce liaison par la perte d'un ami qui m'avait rendu tant de services, mais je m'affligeais aussi en réfléchissant combien la mort d'un tel augure enlevait de

(1) *Ad fam.*, VII, 2.

(2) Il laissait un fils qui lui faisait peu d'honneur; mais sa fille Hortensia paraissait avoir hérité de son éloquence; nous aurons occasion de parler d'elle plus tard.

lustre à notre collège. Et en pensant à ce collège, je me rappelais que c'était lui qui m'y avait appelé, lui qui par serment m'avait déclaré digne d'y être admis, lui qui m'avait consacré ; d'après les institutions augurales, je devais l'honorer à l'égal d'un père. Pour surcroît de douleur, au milieu de notre disette si grande de citoyens sages et honnêtes, cet homme de bien, à qui m'unissait une parfaite communauté de vues, en mourant dans les circonstances les plus difficiles pour la République, nous laissait l'amer regret d'être privés de ses conseils et de son expérience. Je me désolais enfin d'avoir perdu en lui, non pas, comme beaucoup de gens le pensaient, un adversaire, un rival désireux de rabaisser ma célébrité, mais l'associé, le compagnon d'une glorieuse carrière... »

Ces regrets touchants de Cicéron m'amèneraient naturellement à parler tout de suite de Cicéron lui-même, si je ne présentais dans cet ouvrage que l'histoire de l'éloquence romaine ; c'est l'histoire de la littérature entière que nous parcourons ; et, pour suivre partout le même ordre et la même méthode, nous abandonnerons momentanément la prose et commencerons cette nouvelle période, comme la précédente, par la poésie.

LIVRE QUATRIÈME

LA POÉSIE AU TEMPS DE CICÉRON

CHAPITRE PREMIER

Lucrèce.

I. Vie de Lucrèce. Légendes et traditions erronées. Dédicace de son poème *De natura rerum* à son ami C. Memmius Gémellus. — II. But et système philosophique de cette œuvre. — III. Analyse des deux premiers livres qui roulent entièrement sur les notions abstraites de l'espace, des atomes et du mouvement. — IV. Analyse du troisième livre qui traite spécialement de l'âme, de sa nature et de sa durée.— V. Analyse du quatrième livre où il est question des sens, des sensations de l'homme et de ses pensées. — VI. Analyse des deux derniers livres : Histoire de l'univers et de l'humanité; cultes menaçants inventés par les premiers humains par terreur des grands phénomènes de la nature, qui pourtant ne proviennennt nullement de n'importe quelles divinités en courroux. — VII. Considérations générales sur la science de Lucrèce. — VIII. Son impiété. — IX. Sa morale. — X. Sa poésie.

I

La période qui s'étend de la mort de Sylla à l'établissement de l'Empire renferme à peine un demi-siècle, et venant immédiatement après les proscriptions sanglantes de Marius et de Sylla, elle coïncide encore avec les guerres civiles et les crimes politiques les plus horribles ; mais elle est féconde en œuvres littéraires du plus haut prix. Si l'éloquence, s'élevant à son apogée, se fait admirer alors dans tout son éclat, si l'histoire, non moins que l'art oratoire, puise un aliment dans les événements terribles auxquels prennent part les écrivains eux-mêmes, la philosophie, l'érudition, la poésie, qui pourtant recherchent d'ordinaire les époques de paix et de tranquillité publiques, trouvent de magnifiques interprètes, qui savent adapter à la langue latine des sujets nouveaux pour elle.

La poésie, à la vérité, n'arrive pas à la même perfection

que la prose ; cependant elle accomplit des progrès considérables, et tout en portant son imitation non plus seulement sur les grandes œuvres de la littérature grecque mais aussi sur tous les produits de l'art délicat des Alexandrins, elle acquiert des qualités inconnues jusqu'alors. Avec plus de science dans la structure du vers, elle parle avec plus d'aisance, plus de rapidité, plus de clarté ; elle est assez riche en expressions pour rendre avec grandeur et netteté les idées les plus abstraites, avec finesse et grâce les sentiments les plus intimes de ceux qui la pratiquent. Deux poètes, qui forment entre eux un contraste complet, Lucrèce et Catulle, doivent surtout attirer l'attention : nous allons les examiner l'un après l'autre, et nous parlerons ensuite des autres, sans oublier Cicéron, qui, de son temps, dit Plutarque [1], fut réputé pour son talent poétique comme pour son éloquence.

Titus Lucretius Carus est, avec César, le seul écrivain latin peut-être que la ville de Rome ait produit : tous les autres y vinrent, plus ou moins âgés, soit des autres villes de l'Italie, soit des provinces ou de l'étranger. La date de sa naissance d'ailleurs, bien qu'on la fixe généralement à l'an 95 avant notre ère, n'est pas absolument certaine, et nous n'avons sur sa vie que bien peu de renseignements. Il appartenait, croit-on, à la grande famille Lucrétia et faisait partie de l'ordre équestre. Comme tous les jeunes gens de haute naissance, il alla vraisemblablement compléter son instruction en Grèce, et ce fut là sans doute, qu'en suivant les leçons de quelque philosophe, il se prit d'enthousiasme pour la doctrine d'Épicure. Fut-ce cette doctrine ou quelque désillusion éprouvée de bonne heure qui le tint éloigné des honneurs auxquels semblait le convier le rang de sa famille, on l'ignore ; toujours est-il que, dans ses vers, il n'exprima jamais que l'horreur ou la pitié pour les luttes furieuses du Forum comme pour les crimes et les malheurs de l'ambition. Cet éloignement des affaires publiques ex-

(1) Plut., *Vie de Cic.*, ch. 2.

plique assez le silence gardé par les écrivains anciens sur les particularités d'une existence que, pour rester fidèle à l'un des principaux préceptes d'Épicure, il a dû lui-même s'efforcer de soustraire à la connaissance de tous : « Cachez votre vie », disait en effet le maître à ses disciples.

Mais rien n'est plus propre qu'une telle obscurité à produire plus tard les légendes, les traditions erronées. C'est ainsi que, pour voir dans Virgile, auteur des *Géorgiques*, l'héritier poétique, désigné par le destin, de Lucrèce, chantre *de la Nature*, les commentateurs biographes se sont plu à faire mourir celui-ci le jour même où celui-là prenait la robe virile. Cette tradition, en établissant entre les deux poètes un lien qui ne manque ni d'à-propos ni de délicatesse, n'est évidemment que l'expression d'un jugement littéraire. Mais que faut-il penser de la légende tragique accréditée par saint Jérôme, traducteur de la *Chronique* d'Eusèbe ? L'écrivain ecclésiastique rapporte que Lucrèce serait devenu fou par suite d'un philtre d'amour que lui aurait fait boire une femme jalouse ; qu'il aurait composé son poème *De la Nature* (*De Natura rerum*) dans les quelques intervalles lucides d'une longue démence ; et qu'à l'âge de quarante-quatre ans, il se serait suicidé dans un de ses accès de délire. On nous dirait que le poète a, dans sa jeunesse, éprouvé quelque vif chagrin d'amour, nous le croirions volontiers ; car il parle de cette passion et des dangers qu'elle fait courir avec une telle véhémence, une telle acrimonie, qu'il semble en avoir subi personnellement quelque amère expérience. On attribuerait même sa mort volontaire à sa croyance philosophique, nous ne verrions dans cette explication rien d'invraisemblable ; Lucrèce avait, en effet, une foi entière en la doctrine qu'il professait, et c'est avec un réel enthousiasme qu'il dépeint sans cesse, dans son œuvre, et la tranquillité de l'âme qui s'est affranchie de toute crainte à l'égard de la mort, et la suprême quiétude qu'assure le trépas ; sa philosophie semble donc s'allier facilement à l'idée du suicide ; il a pu se croire autorisé [par ses principes mêmes à rejeter la vie comme

un fardeau et à mourir en répétant ce vers de son troisième chant :

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis ?

Mais qu'on prétende qu'un poème comme celui *de la Nature*, dont toute l'ossature est si ferme et dont toutes les parties sont si vigoureusement enchaînées, ait été composé par un fou dans ses rares moments de lucidité, voilà ce qu'aucun de ceux qui l'ont lu ne saurait concevoir, et ce qui nous met en droit de tenir pour suspecte la légende d'Eusèbe et de saint Jérôme. Remarquons du reste qu'Eusèbe écrivait trois siècles au moins après la mort de Lucrèce, et que, durant ces trois siècles, aucun document, aucune citation d'auteur n'autorise l'imputation de folie qu'on lui adresse. Stace[1], en parlant de l'enthousiasme hardi de son savant génie, se sert bien des mots : *« docti furor arduus Lucreti »* ; mais ce terme poétique de *furor* ne saurait être détourné de sa véritable acception au point de donner lieu à une pareille conjecture. Telle est pourtant la singulière et seule autorité sur laquelle il faudrait s'appuyer pour l'admettre. Ne faut-il pas alors supposer que, cette fois comme bien d'autres, l'imagination populaire, si prompte à embellir dans des contes attrayants l'existence des héros et des personnages réputés par leur piété, a pris plaisir, au contraire, à jeter sur la vie d'un grand contempteur des choses divines une de ces légendes effrayantes destinées à montrer l'irréligion des impies poursuivie dès ici-bas par la vengeance céleste ?

Loin de nous faire voir dans Lucrèce un fou furieux, objet d'horreur pour ceux qui vivaient avec lui, la tradition véritable nous le représente comme un homme sage et modéré dans sa manière de vivre, entouré d'amis, qui lui avaient décerné le beau surnom de *Carus*, pour lui témoigner l'affection particulière dont ils le jugeaient digne, et, peut-être aussi, pour indiquer la reconnaissance

(1) *Silv.*, II, 7, 76.

qu'il méritait de l'humanité en général, dont il prenait en pitié et cherchait à soulager les maux. Parmi ces nombreux amis figuraient certainement les hommes et les écrivains les plus remarquables du temps; César, Catulle, Varron, Cicéron et son frère Quintus en étaient. L'un ou l'autre de ces deux derniers ou tous les deux ensemble furent même chargés par lui de voir et de publier son poème après sa mort, et, bien qu'ils ne partageassent pas ses idées philosophiques, tout porte à croire qu'ils devinrent pourtant ses éditeurs. On trouve du moins, dans une lettre écrite à cette époque par le grand orateur à son frère, un passage qui témoigne que tous deux s'occupaient alors de la lecture de cet ouvrage : « Oui, dit-il[1], vous avez raison dans ce que vous m'écrivez ; tel est le poème de Lucrèce : beaucoup d'éclairs de génie, et cependant beaucoup d'art». Cicéron d'ailleurs, à qui la politique laissait, à ce moment-là, quelque loisir, et qui en profitait pour s'adonner à la poésie et pour célébrer en vers l'histoire de son propre consulat, devait savoir gré à l'auteur des quelques allusions faites par lui au glorieux vainqueur de Catilina.

Cependant Lucrèce savait Cicéron trop ouvertement hostile à la doctrine d'Épicure pour avoir songé un instant à l'y convertir : il avait dédié son poème, qui d'un bout à l'autre est une œuvre de prosélytisme, à un autre ami, celui sans doute à la conversion duquel il tenait le plus, tout en l'espérant, C. Memmius Gémellus. C'était, assure-t-il, le désir ardent qu'il éprouvait de donner satisfaction à cette affection comme à cette espérance qui lui avait inspiré le courage d'aborder et de continuer l'entreprise dont il avait prévu l'énorme difficulté :

Nec me animi fallit, Graiorum obscura reperta
Difficile inlustrare latinis versibus esse ;

(1) Pour ce passage, qui a été très commenté, il y a plusieurs variantes ; je suis ici le texte et l'interprétation auxquels s'est arrêté J. Vict. Le Clerc : « Lucretii poemata, ut scribis, ita sunt : multis luminibus ingenii, multæ tamen artis. » *Epist. ad Quint.*, II, 11.

Multa novis verbis præsertim cum sit agendum,
Propter egestatem linguæ et rerum novitatem.
Sed tua me virtus tamen, et sperata voluptas
Suavis amicitiæ, quemvis sufferre laborem
Suadet, et inducit noctes vigilare serenas,
Quærentem dictis quibus, et quo carmine demum,
Clara tuæ possim præpandere lumina menti,
Res quibus occultas penitus convisere possis [1].

Je ne m'abuse point, je sais combien il est malaisé de rendre clairement dans nos vers latins les systèmes obscurs des Grecs, surtout lorsqu'il faut recourir souvent à des mots nouveaux, à cause de la pauvreté de la langue et de la nouveauté des sujets. Mais ta vertu et l'espérance charmante de contenter ton amitié, qui fait ma joie, m'engagent à supporter les fatigues de mon entreprise, à veiller durant les nuits sereines, cherchant par quelles paroles et dans quels vers je pourrai faire luire à ton esprit une lumière capable d'éclairer pour toi les mystères les plus profonds de la nature.

Moins connu que ceux qui viennent d'être cités, ce personnage, cher à Lucrèce, ne manquait pourtant pas d'importance. Issu d'une famille noble, il était neveu du Memmius, à qui Salluste prête, dans son *Jugurtha*, le violent discours dont j'ai parlé dans un des chapitres précédents. Lui-même était un orateur à la parole facile et mordante, qu'il n'était pas commode d'avoir pour adversaire au Forum, et qui ne se faisait point faute de se remuer fort activement au milieu des luttes orageuses de l'époque. Il

(1) I, 136-145. — Pour Lucrèce, je suivrai généralement, dans ce chapitre, le texte adopté par H. A. J. Munro, 4e éd., Cambridge, 1886, 2 vol. in 8. Les vers que je citerai seront donc indiqués d'après le classement de cette excellente édition; mais, comme elle est rare en France dans les bibliothèques particulières, chaque fois qu'il y aura un écart très sensible entre ce classement et celui du texte, plus répandu, adopté par Pongerville, pour faciliter les recherches, à la suite du premier j'indiquerai le second que je marquerai d'un astérique. — Tous les manuscrits qui ont servi de base aux éditions que nous avons, proviennent de trois copies faites au IXe s. d'un seul et même archétype qui remonte au IVe ou au Ve s. La 1re est représentée par l'*Oblongus* de Leyde; la 2e se compose des *Italici;* la 3e du *Quadratus* de Leyde et de deux fragm., les huit *Schedæ Havnienses* et les dix *Schedæ Vindobonenses.*

repoussa vigoureusement une accusation de César en faisant à ses mœurs des allusions très dures, fut à son tour accusateur plusieurs fois, et s'attaqua tout particulièrement à Lucullus, vainqueur de Mithridate, qu'il eût voulu priver des honneurs du triomphe. Il exerça les plus hautes charges, devint questeur et préteur, administra la province de Bithynie. Il avait en même temps des aventures en tous genres. Sa vie agitée de mille façons ne ressemblait en rien à celle d'un tranquille épicurien, et Lucrèce pouvait avec raison lui adresser tous les conseils que contient son poème sur l'ambition et les passions, leurs misères et leurs déceptions. Ses exhortations du reste ne restèrent pas sans effet. Car Memmius, après avoir disputé le consulat à plusieurs concurrents avec trop d'ardeur, ayant été accusé de brigue et condamné à l'exil, semble avoir supporté patiemment sa disgrâce et son éloignement des affaires. Retiré à Athènes, où il voulut se construire une maison sur le terrain même où se trouvaient encore les jardins d'Épicure[1], il passa ses dernières années dans un doux repos, composant parfois quelques poésies légères d'un goût et d'un mérite contestables, se livrant surtout à l'étude de la littérature grecque, qu'il préférait de beaucoup à celle de son pays, et jouissant de tous les plaisirs raffinés d'une élégance mondaine, qui ne se laisse plus troubler par les bruits et les soins de la guerre civile.

Avec sa tournure d'esprit et son genre de vie, Memmius était-il homme à bien apprécier et à partager l'ardent enthousiasme du poète pour une philosophie, qui, dans la pensée de celui-ci, ne manquait point d'une noble et vertueuse sévérité, j'en doute; et d'ailleurs peu m'importe. Le poème *De natura rerum*, qui lui était dédié, avait une portée bien autre, en s'adressant à tous.

(1) Nous voyons par les lettres de Cicéron (*Epist. ad fam.*, XIII, 1, 2, 3; *ad Attic.*, V, 11) que celui-ci intervint auprès de Memmius en faveur de Patron, qui était alors le chef de la secte épicurienne, et qui prétendait que le terrain cédé au riche Romain par l'Aéropage avait été légué par le maître à son école à titre de don perpétuel.

II

Quelle est, en effet, la pensée de Lucrèce, identique à celle de son maître Épicure, dont il fait partout le plus magnifique éloge[1] ? Assurer le bonheur des hommes, en leur donnant les conseils qu'il croit les plus salutaires pour la pratique de la vie, et en effaçant de leur esprit, avec la terreur de la mort, les effrayants discours[2], les superstitions pleines de menaces qu'ont répandues dans le monde les poètes et les devins :

Religionibus atque minis obsistere vatum[3].

Ce qu'il veut, c'est détruire la croyance en ces mille divinités dont le paganisme romain, encore plus que le paganisme grec, infestait la nature entière[4], divinités sans justice comme sans bonté, devant lesquelles, au milieu de toutes les pratiques de la science augurale, de l'art des aruspices, de la divination, l'innocence n'était pas plus rassurée que le crime, et dont l'intervention perpétuelle, inique et fantasque, en remplissant l'âme d'angoisses incessantes, empoisonnait pour elle tout bonheur.

Humana ante oculos fœde quum vita jaceret
In terris, oppressa gravi sub Religione,
Quæ caput a cæli regionibus ostendebat,
Horribili super aspectu mortalibus instans[5].

L'homme avili traînait sa misérable existence, le front baissé sous le joug écrasant de la religion, qui, en montrant du haut des cieux sa tête monstrueuse, le menaçait sans cesse et jetait en lui l'épouvante.

(1) *Appendice*, L.

(2) « Terriloquis dictis ». I, 103.

(3) I, 109.

(4) Cf. M. G. Boissier, *La religion romaine d'Aug. aux Anton.*, Introd., Ch. I.

(5) I, 62-65.

Vraiment y a-t-il crime et impiété à combattre un pareil monstre ? Lucrèce le nie. Car, dit-il,

.... Quod contra, sæpius olim
Religio peperit scelerosa atque impia facta [1].

C'est la religion elle-même, au contraire, qui s'est montrée impie et féconde en forfaits.

C'est elle qui, par la voix de ses prêtres et de ses oracles, a souvent ordonné des actes tels que l'abominable sacrifice de la pure et belle Iphigénie, immolée par les chefs des Grecs sur l'autel de Diane, et sous les yeux de son père, pour obtenir un vent favorable au départ de leurs vaisseaux.

Tantum religio potuit suadere malorum [2] !

Tant la religion a pu conseiller de crimes !

Renverser le culte d'une superstition, cause de tant de terreurs et de maux, affranchir l'homme d'un joug avilissant, voilà donc le but ! Et, selon le poète, que faut-il pour cela ? Écouter les leçons d'Épicure, laisser « aux dieux le privilège d'user dans une paix profonde de leur immortalité, séparés par un immense intervalle de tout ce qui nous concerne »,

Omnis enim per se Divum natura necesse'st
Immortali ævo summa cum pace fruatur,
Semota ab nostris rebus, sejunctaque longe [3] ;

et alors apprendre comment le monde, n'étant pas leur ouvrage, n'est pas soumis à leur pouvoir, comment la nature, essentiellement indépendante, n'obéit qu'à ses propres lois. Le système physique du philosophe grec devient ainsi

(1) I, 82-83.
(2) I, 101.
(3) II, 646-648 (* I, 57-59)

le fond même du vaste sujet que développent les six chants du poème latin.

Mais pourquoi le livre premier prélude-t-il à l'explication d'un système qui nie l'action des dieux par une invocation à la déesse Vénus? Certes on ne peut dire que Lucrèce, uniquement pour se conformer à un usage qui, chez les anciens, faisait de ces invocations une sorte d'obligation au début de toute grande œuvre poétique, y a recours comme à un ornement purement littéraire et sans importance; car on sent qu'il y met toute sa passion, toute son âme, et il en fait un des plus beaux hymnes qu'ait produits l'antiquité [1]. On ne peut pas non plus le soupçonner d'y trouver un moyen perfide d'attirer le lecteur à lui par une concession faite habilement à l'esprit de superstition; car jamais auteur n'écrivit avec une loyauté plus évidente que la sienne, et à peine d'ailleurs cette invocation est-elle finie que, dans une profession de foi explicite, il déclare avec la plus grande hardiesse le but véritable de son entreprise. Y a-t-il donc oubli d'un moment, inconséquence? Nullement. Vénus, déesse de l'amour, mère vénérée de la race romaine, devient dans l'hymne du poète philosophe la personnification de cette force vitale, de cette puissance féconde et souveraine de la nature, qui, selon lui, gouverne seule l'univers :

Quæ quoniam rerum naturam sola gubernas [2].

Sous les images empruntées au culte national et qui lui permettent d'exprimer les nobles sentiments dont il est ému à la vue des malheurs de sa patrie, apparaît, pour quiconque veut soulever le voile de l'allégorie, le dogme fondamental de sa croyance philosophique. Sans aucun oubli de ce qu'il va enseigner, sans inconséquence, il invoque, sous le nom de sa Vénus universelle, la grande

(1) Voir *Appendice*, XLIV.
(2) I, 21.

loi de la génération qui, dans tout le poème, fera l'objet de son étude et de son admiration[1].

III

Entrant alors en matière, Lucrèce part de ce principe que jamais, même par la volonté des dieux, rien n'a pu être tiré du néant :

> Principium cujus hinc nobis exordia sumet,
> Nullam rem e nilo gigni divinitus umquam[2].

Car, si tout venait indistinctement de rien, si chaque espèce n'avait point en propre ses éléments générateurs, comment les générations se renouvelleraient-elles avec une régularité absolue ?

> Quippe, ubi non essent genitalia corpora cuique,
> Qui posset mater rebus consistere certa[3]?

Les corps sortis du néant n'auraient pas besoin non plus pour se développer du long espace de temps qui suit la réunion de leurs germes : sans aucune enfance, l'homme serait aussitôt adulte ; l'arbre ne sortirait de terre que pour prendre à l'instant toute sa hauteur.

> Nec porro augendis rebus spatio foret usus
> Seminis ad coitum, si e nilo crescere possent :

(1) Par un procédé analogue, le poète stoïcien Cléanthe, qui, lui aussi, avait célébré la loi générale du monde, mais en la rapportant à l'Intelligence suprême et à la Providence divine, avait invoqué cette raison souveraine sous le nom mythologique du maître de l'Olympe, et s'était adressé à Jupiter, comme Lucrèce s'adresse à Vénus. Voy. Villemain. *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, ch. XII.

(2) I, 149-150.

(3) I, 167-168.

Nam fierent juvenes subito ex infantibu'parvis,
E terraque exorta repente arbusta salirent[1].

Une autre vérité, c'est que la nature, lorsqu'elle dissout les parties élémentaires d'un corps, ne l'anéantit pas.

Huc accedit, uti quicque in sua corpora rursum
Dissolvat natura, neque ad nilum interemat res[2].

Si, en effet, tout ce qui à force de durée et par le fait du temps disparaît à nos yeux, était entièrement, absolument détruit, en quelle source puiserait ensuite Vénus pour ramener par générations les diverses espèces d'animaux à la lumière de la vie ?

Præterea, quæcumque vetustate amovet ætas,
Si penitus peremit consumens materiem omnem;
Unde animale genus generatim in lumina vitæ
Redducit Venus[3]?

Des débris des êtres qui s'en vont la nature forme donc de nouveaux êtres : aucun ne peut prendre vie sans l'aide de quelque mort. Et, comme rien n'est sorti du néant, rien non plus ne s'y engloutit.

Quando alid ex alio reficit natura, nec ullam
Rem gigni patitur, nisi morte adjuta aliena.
Nunc age, res quoniam docui non posse creari
De nilo, neque item genitas ad nil revocari[4].

Ce double phénomène s'explique par l'existence d'éléments éternels, purs, simples et solides, connus sous le nom d'atomes et que Lucrèce appelle les *éléments des choses*

(1) I, 185-187.
(2) I, 215-216.
(3) I, 225-228.
(4) I, 263-266.

(*primordia rerum*). Ces atomes, invisibles dans leur état d'isolement, deviennent visibles lorsqu'ils se réunissent. Mais s'ils s'agrègent et se désagrègent pour former des corps et en reformer d'autres, c'est qu'ils ont comme attribut essentiel le mouvement, et pour qu'ils remuent, il faut qu'il y ait entre eux des intervalles vides :

> Quapropter locus est intactus, inane, vacansque :
> Quod si non esset, nulla ratione moveri
> Res possent[1].

L'existence des atomes entraîne donc celle du vide, et en dehors de ces deux choses, l'atome et le vide, il n'en est pas une troisième dans la nature :

> ... Præter inane et corpora, tertia per se
> Nulla potest rerum in numero natura relinqui[2].

Ces principes une fois posés, Lucrèce les défend contre les adversaires d'Épicure et réfute successivement les systèmes cosmogoniques d'Héraclite, d'Empédocle, d'Anaxagore et de diverses écoles philosophiques, en montrant que l'origine du monde ne peut dériver ni du feu seul, ni de l'air seul, ni de la terre seule, ni de l'eau seule, ni même du concours de tout cela réuni. Les atomes éternels sont les uniques principes de toutes choses. Après cette réfutation, qui se développe en une dissertation d'environ trois cents vers, il se permet une pose, un moment de soulagement et de triomphe. Mais il reprend aussitôt son raisonnement. Après avoir enseigné, dit-il, que les atomes, d'une parfaite solidité et toujours en mouvement, traversent les siècles à l'abri de la destruction, il veut examiner si le nombre de ces éléments est fini ou ne l'est pas ; si ce vide, dont il a démontré l'existence, ce libre espace, théâtre éternel de la révolution des corps, est limité dans son étendue ou bien ouvre sans fin dans tous les sens son immensité et sa profondeur.

(1) I, 334-336.
(2) I, 445-446.

Sed quoniam docui, solidissima materiai
Corpora perpetuo volitare invicta per ævom,
Nunc age, summai quædam sit finis eorum,
Necne sit, evolvamus; item, quod inane repertum'st,
Seu locus, ac spatium, res in quo quæque gerantur,
Pervideamus utrum finitum funditus omne
Constet, an immensum pateat vasteque profundum[1].

C'est par l'examen de cette question qu'il termine le premier livre, et, en suivant les grandes images par lesquelles il essaye de peindre l'infini et défie l'imagination de mettre des bornes à l'espace, on se rappelle involontairement les pensées du même genre exprimées par Pascal et si heureusement résumées par lui dans cette définition géométrique : « L'univers est une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part. »

Dans le DEUXIÈME livre, après un magnifique éloge de la vie champêtre et une exhortation à la retraite conforme à la doctrine du maître[2], Lucrèce continue l'exposition de la théorie épicurienne sur les atomes. Il examine leur mode de mouvement, leurs combinaisons, leurs caractères et leur pouvoir.

Leur mouvement a lieu de haut en bas, non d'une manière absolument perpendiculaire, mais avec une certaine déviation (*clinamen*), qui leur permet de tomber autrement que les gouttes de la pluie, de se heurter et de se livrer, en se heurtant, aux luttes fécondes sans lesquelles la nature n'eût pu rien créer :

Quod nisi declinare solerent, omnia deorsum
Imbris uti guttæ, caderent per inane profundum;
Nec foret offensus natus nec plaga creata
Principiis; ita nil umquam natura creasset[3].

(1) I, 951-957.
(2) *Appendice*, XLV.
(3) II, 221-224.

La masse de la matière, d'ailleurs, n'a jamais été ni plus dense ni plus rare qu'elle ne l'est aujourd'hui; sans rien gagner, sans rien perdre, elle reste la même éternellement : malgré la dissolution partielle des corps, aucune force n'en saurait changer l'ensemble.

> Nec stipata magis fuit umquam materiai
> Copia, nec porro majoribus intervallis.
> Nam neque adaugescit quidquam, neque deperit inde...
> Nec rerum summam commutare ulla potest vis[1].

Mais tous les atomes n'ont pas la même force de cohésion, ce qui rend les corps qu'ils composent plus ou moins durs. Ils n'ont pas non plus la même figure, ce qui donne lieu à la création d'espèces tout à fait différentes les unes des autres. Cette variété des figures des atomes, à la vérité, est limitée; seulement le nombre des atomes dans chaque classe de figures semblables est nécessairement infini; sans cela l'univers serait borné lui-même dans son étendue, et le contraire a été prouvé.

> ...... etenim, distantia cum sit
> Formarum finita, necesse est, quæ similes sint,
> Esse infinitas, aut summam materiai
> Finitam constare : id quod non esse probavi[2].

Quant aux caractères des atomes, c'est l'indivisibilité, la pureté, la simplicité. Ils sont par conséquent incolores, étrangers au froid et à la chaleur, n'ont ni saveur, ni odeur, ni son, ni rien qui présente un mélange de matière et de vide, pouvant être corrompu et détruit. Le fait seul de leur agrégation, qui forme les corps, introduit dans ceux-ci les agents de désagrégation et toutes les qualités dont les atomes sont dénués en leur état d'isolement. Il en est de même du sentiment : les atomes ne le possèdent pas,

(1) II, 294-296 ; 303.
(2) II, 525-528.

et cependant ils le développent dans la composition de certains corps.

> Nunc ea quæ sentire videmus cumque, necesse'st
> Ex insensilibus tamen omnia confiteare
> Principiis constare [1].

En résumé, leur nombre, leur essor, leurs mouvements mutuels produisent, selon leurs combinaisons, les êtres animés ainsi que toutes les autres choses, et la mort, qui respecte ces éléments primitifs et éternels et n'est pour eux qu'une transformation, se borne à décomposer et à recomposer leurs assemblages, en variant leurs formes et leurs couleurs, en reprenant et en rendant tour à tour le sentiment.

> Nec sic interemit mors res, ut materiai
> Corpora conficiat, sed cœtum dissupat ollis :
> Inde aliis aliud conjungit, et effit ut omnes
> Res ita convertant formas, mutentque colores,
> Et capiant sensus, et puncto tempore reddant [2].

Il en est de la nature comme d'un poème, où d'un bout à l'autre tous les vers à peu près sont composés des mêmes caractères alphabétiques, mais dont la pensée se renouvelle et varie sans cesse par suite des diverses combinaisons de ces caractères, du choix et de l'ordre des mots :

> Quin etiam refert nostris in versibus ipsis,
> Cum quibus, et quali sint ordine, quæque locata.
> Si non omnia sunt, at multo maxima pars est
> Consimilis : verum positura discrepitant res [3].

Et puisque les atomes infinis procèdent par un travail incessant à une création perpétuelle, quel spectacle gran-

(1) II, 865-867.
(2) II, 1002-1006.
(3) II, 1015-1018.

diose nous présente leur pouvoir qui embrasse l'espace illimité de l'univers ! Croyez-vous, en effet, qu'ils n'aient produit que l'orbe de la terre et son ciel ? Croyez-vous qu'au delà de notre monde leur foule innombrable reste dans l'inaction ? Non certes ; puisque notre globe est l'œuvre de la nature, puisque d'eux-mêmes, se mouvant sans dessein et sans plan, après une multitude de rencontres fortuites et infructueuses, ces principes générateurs se sont tout à coup assemblés de façon à produire les grandes choses qui sont notre ciel, notre mer, notre terre et leurs habitants animés, force est de convenir que, dans tout le reste du vide, par des assemblages semblables, ils ont formé des mondes pareils à celui qu'embrasse ici l'éther. Nul objet d'ailleurs ne naît isolé, unique dans son espèce. Ces grands corps de la nature sont soumis aux mêmes lois que les autres. Leur nombre est infini, et leur durée limitée. Comme nous-mêmes et ce qui nous entoure, comme tout ce qui naît des atomes, eux aussi subiront la mort :

Quapropter cælum simili ratione fatendum'st,
Terramque et solem, lunam, mare, cetera quæ sunt,
Non esse unica, sed numero magis innumerali ;
Quandoquidem vitæ depactus terminus alte
Tam manet hæc et tam nativo corpore constant,
Quam genus omne quod hic generatim'st rebus abundans [1].

Pénétrez-vous de ces vérités, conclut le disciple d'Épicure, et dès lors la Nature vous apparaît tout à fait affranchie, soustraite au joug de maîtres tyranniques ; d'elle-même et de son propre mouvement elle accomplit tous ses actes sans l'intervention des dieux.

Quæ bene cognita si teneas, Natura videtur
Libera continuo, dominis privata superbis,
Ipsa sua per se sponte omnia Dìs agere expers [2].

(1) II, 1084-1089.
(2) 1090-1092 (* II, 1158-1160).

L'analyse rapide de ces deux premiers livres, qui roulent entièrement sur les notions abstraites de l'espace, des atomes et du mouvement, montre, je crois, d'une manière suffisante la suite ininterrompue du raisonnement de l'auteur et la force de l'enchaînement de ses idées. Mais elle pourrait faire croire que ces deux livres manquent d'attraits. Ce serait là une erreur contre laquelle je tiens à prémunir immédiatement le lecteur. Lucrèce, au contraire, a déployé un talent merveilleux pour animer ces abstractions. Je parlerai tout à l'heure des trésors d'imagination et de poésie qu'il a su répandre sur une matière obscure et aride; si je préfère, pour le moment, ne pas m'arrêter à ces sortes de beautés et continuer, sans digression, le simple exposé de son système philosophique, c'est afin d'en faire mieux saisir l'ensemble.

IV

Je passe donc tout de suite au TROISIÈME livre, qui traite spécialement de l'âme, de ses éléments, de ses fonctions et de sa durée. Ce mot âme, chez Lucrèce, est rendu à la fois par les mots *animus* et *anima*, mais sans que pour cela les deux termes soient synonymes : l'*animus* est l'âme intelligente qui a son siège au centre, dans la poitrine, là où se font sentir la joie, la douleur, la crainte; l'*anima* est le principe locomoteur épars dans tout le corps. L'*anima*, comme une puissance subalterne, attend pour agir le signal de l'*animus*, qui la régit. Au reste, tous deux sont unis par un lien si intime qu'ils ne forment, en somme, qu'une seule chose et qu'en parlant de leur nature et de leur durée on peut les désigner sous un même nom :

Nunc animum atque animam dico conjuncta teneri

Inter se, atque unam naturam conficere ex se...
Tu fac utrumque uno sub jungas nomine eorum [1]...

De quelle nature est donc cette âme composée ainsi de deux parties qui se confondent? Certainement, dit Lucrèce, elle est de nature corporelle ; car elle n'exerce sa puissance sur l'organisme que par le contact, et le contact est l'attribut des seuls corps :

Hæc eadem ratio naturam animi atque animai
Corpoream docet esse :....
Quorum nil fieri sine tactu posse videmus
Nec tactum porro sine corpore [2].

Seulement, comme l'âme est le corps le plus mobile qui existe, elle doit résulter de la combinaison des atomes les plus petits, les plus lisses, les plus arrondis :

...... quoniam *est* animi natura reperta
Mobilis egregie, per quam constare necesse'st
Corporibus parvis et levibus atque rotundis [3].

Nous ne devons pourtant pas, ajoute-t-il, croire que la nature de l'âme soit simple :

Nec tamen hæc simplex nobis natura putanda est [4].

Il faut reconnaître qu'il y entre trois principes : la chaleur, le souffle et l'air, et ces trois principes ne pouvant créer à eux seuls les sensations, les sentiments, l'intelligence, il faut encore leur ajouter un agent moteur, auquel, à la vérité, aucun nom ne saurait être assigné, mais qui devient l'instrument vital de la machine entière, et qui par conséquent est l'âme même de toute l'âme.

(1) III, 136-137 ; 421.
(2) III, 161-162 ; 165-166.
(3) III, 203-205.
(4) III, 231.

Atque anima est animæ proporro totius ipsa[1].

Ici, remarquons, en passant, combien devient faible le raisonnement du philosophe matérialiste qui, sans avoir l'air de s'en douter, témoigne cependant de son impuissance à tout expliquer par la matière, puisqu'il recourt à ce *je ne sais quoi*, à cet agent secret et innomé, dont il fait l'âme de son âme, et dont l'intervention, en fait, ouvre carrière à toutes les idées spiritualistes qu'on voudra. Mais, avec son ardeur et sa bonne foi de disciple convaincu, Lucrèce ne s'arrête pas devant une pareille difficulté. Il suit, sans se déconcerter le moins du monde, le fil de son système atomique : il suppose aussitôt que cette âme de son âme provient d'éléments corpusculaires déliés et ténus au delà de toute expression, ce qui en rend la définition naturellement impossible ; et cela lui suffit, son hypothèse lui paraît dès lors comme une vérité incontestable, et très sérieusement il la donne comme telle.

Mais, s'il affirme ainsi, sans pouvoir le prouver, la composition des éléments de l'âme, il est plus explicite sur les objections par lesquelles il est d'usage, dans l'école, de combattre la croyance en son immortalité. Il n'énumère pas moins de vingt-huit de ces objections, qu'il passe en revue d'une façon didactique, comme s'il ne faisait que traduire en vers quelque livre de doctrine en sa possession. Elles consistent, en résumé, à montrer que l'âme ressent toutes les affections du corps et partage les vicissitudes de la même vie. Naissant avec le corps, la raison, en effet, se développe pendant qu'il prend de la vigueur ; elle s'affaiblit, s'il est gravement atteint par quelque mal, et redevient forte, dès qu'il se rétablit ; elle sent ensuite, en même temps que lui, les effets de la vieillesse, et s'achemine, comme lui, vers la décrépitude. L'âme, par conséquent, ayant la même existence, n'est point d'une autre nature que le corps :

(1) III, 275.

Ut videas, quoniam conjuncta'st causa salutis,
Conjunctam quoque naturam consistere eorum [1];

ses éléments, au moment de notre trépas, doivent se désagréger comme se désagrègent ceux du corps ; chacune des parties qui constituent l'une et l'autre rentre isolément dans le grand Tout ; et de nous-mêmes, de notre individu, de notre personnalité il ne reste plus rien.

Puisque tel est le résultat de la mort, puisqu'elle nous assure, avec l'anéantissement complet, le repos éternel, pourquoi nous plaindre de la loi qui nous y soumet ? Dans une prosopopée imprévue, le poète, en cet endroit de sa discussion philosophique, personnifie tout à coup la Nature et lui fait tenir à l'adresse de l'homme en révolte un discours où, raisonnant avec lui pour justifier ses arrêts, elle le force à reconnaître qu'heureux ou malheureux il doit se soumettre sans récrimination à cet ordre aussi juste qu'inéluctable qui entretient l'univers par la mort elle-même, nous ordonne de disparaître à notre tour devant nos successeurs comme nos prédécesseurs ont disparu devant nous, et fait ainsi passer sans cesse la vie de l'un à l'autre, non comme un bien, mais comme un usufruit :

Vitaque mancipio nulli datur, omnibus usu [3].

C'est ce discours d'une grande élévation de pensée que Montaigne commentera dans *ses Essais* [3], avec tant de complaisance et d'originalité ; et c'est lui aussi que le plus grand orateur français de la chaire chrétienne ne craindra pas de mettre à contribution dans un de ses sermons les plus retentissants [4].

(1) III, 348-349.
(2) III, 971 (* III, 984). — Voir *Appendice*, XLVI
(3) *Essais*, I, 19.
(4) *Sermon sur la mort*, 1er point : « La nature, dit Bossuet, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de

D'ailleurs, ajoute Lucrèce, cette loi rigide du renouvellement universel par la mort ne doit pas être seulement acceptée sans plainte, elle doit l'être sans crainte. Car notre personnalité disparaissant avec le trépas, quelle terreur désormais peut nous inspirer le préjugé superstitieux d'une vie future ? Quel sens reste-t-il à toutes ces fictions poétiques qui ont décrit le Tartare et l'ont peuplé de criminels condamnés à subir des tortures éternelles ? Un sens purement symbolique. Ces supplices infernaux sont ceux que, durant notre vie, nous souffrons en nous-mêmes par nos passions et nos vices; les poètes, usant de l'allégorie, n'ont fait que les transporter dans un monde imaginaire; dans le tourment de Tityus, déchiré par un vautour, ils ont représenté les soupçons dévorants et les cruels soucis de l'amour; dans celui de Sisyphe, ils ont peint les efforts de l'ambition s'attachant à la faveur populaire comme à un énorme rocher qui menace constamment de lui échapper; et ainsi du reste. Mais le fait est que l'enfer se trouve en notre conscience.

.... Mens sibi conscia factis
Præmetuens, adhibet stimulos, torretque flagellis [1].

Voilà encore une de ces grandes vérités qui peuvent s'appliquer aux doctrines même les plus pures et que Lucrèce sait exprimer avec toute la noblesse et la majesté qu'elles

matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages. Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. » Est-il nécessaire de dire que les conclusions de Bossuet ne sont pas les mêmes que celles de Lucrèce? Celui-ci prêche la résignation à la mort, Bossuet la prêche aussi, mais en y joignant l'espérance par l'idée de l'immortalité.

(1) III, 1018-1019 (* III, 1031-1032).

comportent. Bossuet, de même que lui, s'écriera que les hommes portent leur enfer en eux-mêmes[1]; l'orateur chrétien, à la vérité, fera durer le péché, instrument de torture, et la torture elle-même, au-delà de la vie présente; mais voyez comme, chez lui, à part l'affirmation de la vie future, on retrouve, à peu près dans les mêmes termes, le sentiment moral dont le poète latin se rend si bien compte: « Passant plus outre, explique Bossuet, je dis qu'ils commencent leur enfer même sur la terre et que leurs crimes les y font descendre : car ne nous imaginons pas que l'enfer consiste dans ces épouvantables tourments, dans ces étangs de feu et de soufre, dans ces flammes éternellement dévorantes, dans cette rage, ce désespoir, dans cet horrible grincement de dents. L'enfer, si nous l'entendons, c'est le péché lui-même[1]. »

Enfin, à toutes ces pensées, qui peuvent nous aider à mourir, Lucrèce en joint une autre. Souvenons-nous, dit-il, de tous les grands hommes qui, malgré leur puissance, leur héroïsme, leur génie, ont subi la loi de la mort, et demandons-nous si nous, chétives créatures, nous avons le droit de nous plaindre de partager leur sort[2].

Trêve donc aux plaintes et aux craintes ! Qu'on ne nous voie plus, agités par les terreurs qui nous obsèdent, incertains dans nos désirs, nous précipiter sans repos d'un lieu vers un autre, et chercher dans notre inquiète mobilité un vain remède à nos folles souffrances. Nous ne sommes malades que parce que nous ignorons la cause de nos maux,

...... Morbi quia causam non tenet æger[3];

(1) « Comprends, ô pécheur, que tu portes ton enfer en toi-même. » *Sur la gloire de Dieu.*

(2 III, 1024-1045 (* III, 1037-1059). — N'est-ce pas ainsi que Job trouvait une consolation à la mort en songeant « qu'il dormirait dans la poussière avec les grands de la terre »? (XXI, 26).

(3) III, 1070 (* III, 1083). — Voir *Appendice*, XLVIII.

combattons cette ignorance; apprenons à connaître qui nous sommes, quelle est notre destinée; et fixons nos idées en nous livrant tout entiers à l'étude de la nature, à l'étude non pas du présent mais de l'éternité !

Quam bene si videat, jam rebus quisque relictis
Naturam primum studeat cognoscere rerum;
Temporis æterni quoniam, non unius horæ,
Ambigitur status, in quo sit mortalibus omnis
Ætas post mortem, quæ restat cumque, manenda [1].

Telle est la conclusion de ce *troisième* livre, un des plus beaux sans contredit du poème, et aussi une des plus émouvantes poésies de toute l'antiquité, soit que l'on considère la profondeur et la gravité mystérieuse du problème qui y est étudié, soit que l'on envisage la passion toute frémissante du néophyte qui se croit en possession de la vérité, soit qu'en appréciant les erreurs et les funestes effets du système philosophique en jeu, on assiste, avec une sorte de trouble semblable à celui qu'inspire le vide, à l'essor du puissant génie qui réussit, malgré tout, à s'élever dans les sphères les plus éthérées de la morale et plane bien au-dessus de cette doctrine dont les précipices et les abîmes sont béants sous lui, tout prêts à l'engloutir.

V

Le QUATRIÈME livre présente moins d'intérêt, le sujet traité ne comportant pas de développements d'une aussi haute portée. Il y est question des sens et de la manière dont l'homme perçoit les sensations. Ce qui affecte nos sens, dit Lucrèce, c'est une variété de *simulacres*, d'*images* ténues et mobiles, qui s'exhalent de la surface de tous les

(1) III, 1071-1075 (* III, 1084-1088).

corps et qui conservent, en s'échappant dans les airs, les caractères exacts de ces corps. Les émanations constantes et rapides des objets externes, soumis à notre examen, portent ainsi jusqu'à nous la connaissance de leurs divers caractères grâce à la diversité de nos organes. Après s'être arrêté quelque peu sur cette explication générale de l'origine de nos sensations, il insiste assez longuement sur la puissance des sens et sur la confiance qu'il faut avoir en eux : leur autorité, selon lui, est irréfragable et seul leur témoignage est pour nous la base de toute certitude :

> Invenies primis ab sensibus esse creatam
> Notitiem veri, neque sensus posse refelli [1].

Il considère alors l'un après l'autre chaque sens en particulier, et successivement il examine la vue et plusieurs problèmes d'optique, le tact qui s'exerce par toutes les parties du corps, l'ouïe avec la voix, les sons et l'écho, le goût et les saveurs, l'odorat et les parfums.

Lorsqu'il a récapitulé les opérations des cinq sens et les notions qu'elles fournissent, il en conclut que l'âme ne pense qu'à l'aide des objets extérieurs ou plutôt à l'aide des simulacres produits par les émanations de ces objets. Il y a, affirme-t-il, voltigeant dans l'espace, s'y entrechoquant et s'y mêlant sous toutes les formes, une foule innombrable de simulacres déliés et imperceptibles aux yeux, qui s'insinuent facilement par les interstices qui séparent les molécules de notre corps et viennent ainsi solliciter en nous la nature subtile de l'âme dont ils provoquent le sentiment. De là ces visions intérieures d'êtres qui n'ont jamais existé, tels que les Centaures, les Scylla, les Cerbère, ou bien encore d'êtres qui ne sont plus, disparus depuis longtemps dans les entrailles de la terre :

> ..... Multo magis hæc sunt tenuia textu
> Quam quæ percipiunt oculos, visumque lacessunt;

(1) IV, 478-79.

Corporis hæc quoniam penetrant per rara, cientque
Tenuem animi naturam intus, sensumque lacessunt;
Centauros itaque, et Scyllarum membra videmus,
Cerbereasque canum facies, simulacraque eorum,
Quorum morte obita tellus amplectitur ossa [1].

Mais pourquoi ces simulacres, destinés à la pensée, viennent-ils présenter à notre esprit précisément les images que nous voulons ? C'est qu'ils sont massés en si grand nombre et si bien à notre disposition que nous n'avons qu'à choisir parmi eux. Et pourquoi, s'ils sont si nombreux, n'avons-nous pas dans le même instant une foule innombrable d'idées différentes ? C'est qu'ils ne s'imposent pas à l'âme et qu'elle ne les aperçoit qu'en y faisant attention, les yeux de l'âme étant comme ceux du corps, qui ne perçoivent nettement que les objets vers lesquels ils se dirigent :

Et quia tenuia sunt, nisi quæ contendit, acute
Cernere non potis est animus [2].

Comment enfin la volonté de l'esprit est-elle capable de mettre en mouvement le corps tout entier ? C'est que, remué par les simulacres, l'esprit (*animus*), étroitement uni à la partie de l'âme (*anima*) répandue dans tous les membres du corps, répercute sur elle le choc qu'il a reçu lui-même, et que l'air, toujours mobile, qui s'infiltre en abondance par toutes les voies qui lui sont ouvertes, communique cette impulsion, de proche en proche presque instantanément, aux molécules les plus déliées jusqu'aux moindres conduits. Ainsi, le corps, sous le choc de l'esprit comme sur l'ordre d'un maître, est entraîné par l'âme et par l'air, de même qu'un vaisseau par la voile et les vents.

.... hinc igitur rebus fit utrimque duabus,
Corpus uti, ut navis velis ventoque, feratur [3].

(1) IV, 728-734 (* IV, 732-738).
(2) IV, 802-803.
(3) IV, 896-897.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien peu est satisfaisante cette manière d'expliquer la génération des idées et l'action de la volonté : toute cette théorie du système général des émanations est on ne peut plus faible, et rien d'étonnant que sur ce point les adversaires de la doctrine d'Épicure et de Lucrèce aient pris souvent plaisir à l'attaquer.

L'explication du sommeil, qui vient ensuite, et qui rentre dans le même ordre d'idées, ne laisse pas moins à désirer au point de vue philosophique. Le sommeil se produit, à l'en croire, lorsque de l'essence de l'âme, qui est répandue dans tout le corps, une partie s'échappe au dehors et que l'autre partie s'agglomère au plus profond de notre être, en abandonnant les membres à la torpeur.

.... Somnus fit, ubi est distracta per artus
Vis animæ, partimque foras ejecta recessit,
Et partim contrusa magis concessit in altum :
Dissolvuntur enim tum demum membra fluuntque[1].

Mais, en même temps que le sommeil, Lucrèce examine les songes. Il dit comment les objets de nos plus habituelles méditations et ceux qui ont le plus de charmes pour nous durant la veille, sont aussi ceux qui le plus souvent s'imposent encore à notre âme dans nos rêves. Il montre combien, en cet état, ont de pouvoir, non seulement sur les hommes, mais aussi sur les animaux, l'habitude, les goûts, les penchants. Et alors il trouve, dans ces représentations passagères des actions de la vie chez tous les êtres endormis, un vaste aliment à sa verve poétique ; avec le plus grand art, il fait de leurs songes une peinture admirable, que n'ont pas manqué d'imiter bon nombre d'écrivains anciens et modernes[2].

Ce tableau, fortement dessiné par le poète, lui fournit

(1) IV, 916-919.

(2) Voir, par exemple, Delille, 1re chant du poème de l'*Imagination*. — Cf. *Appendice*, XLIX.

une transition naturelle pour passer à la description des passions et surtout de l'amour, qui nous agitent dans le sommeil comme dans la vie réelle.

Pour ne pas manquer de logique, il fait provenir l'amour, non moins que le reste, des simulacres et des émanations des corps, l'objet aimé dégageant un perpétuel rayonnement par lequel l'amant est pénétré, subjugué. Il ne passe point sous silence la volupté qui en résulte; mais comme, à l'exemple d'Épicure, il oppose partout la modération et le devoir à l'excès de la passion, à peine a-t-il tracé l'image du plaisir qu'il nous épouvante par ses funestes effets; il nous avertit aussitôt que de la source même de la volupté sort je ne sais quoi d'amer, une sorte d'épine qui déchire au milieu des fleurs;

. . . . medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angat[1].

Veillons donc, nous conseille-t-il, sur notre véritable bonheur, sur notre tranquillité, en refrénant nos désirs, en nous prémunissant contre des pièges qu'il est plus facile d'éviter que de rompre, une fois qu'ils nous ont saisis :

Nam vitare, plagas in Amoris ne jaciamur,
Non ita difficile est, quam captum retibus ipsis
Exire et validos Veneris perrumpere nodos[2].

S'il le faut absolument pour nous sauver, combattons le mal par le mal,

. . . Prima novis conturbes volnera plagis[3];

mais n'imitons pas ces amants dont l'aveugle délire prête à leurs idoles des perfections supposées, dont l'imagina-

(1) IV, 1133-1134 (* IV, 1126-1127).
(2) IV, 1146-1148 (* IV, 1138-1141).
(3) IV, 1070 (* IV, 1063). — Ce point spécial du raisonnement de Lucrèce, conforme aux idées morales des Romains peu délicats dans leurs procédés, ne saurait plus s'accorder avec les nôtres.

tion séduite transforme en beautés, en vertus, les difformités et les vices[1], et qui, loin de se soustraire à un joug ignominieux, s'y portent à pas précipités, se préparant pour l'avenir les remords que laissent les jours honteusement perdus dans l'oisiveté, une fortune détruite, les dettes et les assignations, les devoirs oubliés, l'honneur compromis :

. . . . alterius sub nutu degitur ætas,
Labitur interea res, et vadimonia fiunt,
Languent officia, atque ægrotat fama vacillans[2].

Ne vaut-il pas mieux en vérité se montrer sensible aux charmes tranquilles d'une union régulière dont le but est la perpétuité de notre race? Oui, certes; et la perspective d'un paisible bonheur dans l'affection conjugale, voilà ce qu'avec un certain accent d'attendrissement le poète moraliste oppose à l'effrayante peinture de toutes les misères de la passion déréglée. « Il n'est pas besoin, dit-il, de l'intervention de la divinité et des traits de Vénus pour que l'épouse, même la moins belle, réussisse à se faire aimer. C'est elle-même qui, par sa conduite irréprochable, ses douces manières, le soin de sa personne, fait que vous vous accoutumez sans peine à vivre auprès d'elle; et puis, de l'habitude naît aisément l'amour. Il n'est rien qui à de faibles coups sans cesse répétés ne finisse à la longue par succomber, et de simples gouttes d'eau, en tombant une à une, creusent, avec le temps, la pierre la plus dure. »

Nec divinitus interdum, Venerisque sagittis,
Deteriore fit ut forma muliercula ametur;

(1) Le morceau plein de grâce et de finesse dans lequel est faite la critique des illusions des amants a été imité et traduit en partie par Molière dans le *Misanthrope*, act. II, sc. 6. Il n'est pas inutile de rappeler ici que Molière, qui avait reçu les leçons de Gassendi, avait entrepris la traduction entière du *De Natura rerum*, pour lequel il professait une admiration non moins grande que pour les comédies de Plaute.

(2) IV, 1122-1124 (* IV, 1115-1117).

Nam facit ipsa suis interdum femina factis,
Morigerisque modis, et munde corpore culto,
Ut facile insuescat te secum degere vitam.
Quod superest, consuetudo concinnat amorem :
Nam leviter quamvis, quod crebro tunditur ictu,
Vincitur in longo spatio tamen, atque labascit :
Nonne vides etiam guttas in saxa cadentis
Humoris, longo in spatio pertundere saxa[1] ?

A la fin d'une étude sur les sens et les sentiments, le QUATRIÈME livre ne pouvait se terminer par une pensée plus sage et plus morale.

VI

Le CINQUIÈME ne le cède pour la magnifique élévation des développements et la beauté poétique des détails à aucun autre du poème, pas même au troisième. « Il contient, dit Patin[2], une histoire imaginaire, il est vrai, mais où le poète rencontre souvent la vérité probable, une histoire de notre globe, de notre race, de la société, de tout l'ensemble des choses humaines. On ne peut mieux le caractériser qu'en disant que c'est une sorte d'épopée philosophique ».

Après avoir opposé quelques arguments à ceux qui attribuent à la divinité l'ordre et la conservation de l'univers[3], Lucrèce montre la matière, livrée à elle-même, mettant fin spontanément au chaos primitif à la suite des longs essais tumultueux des atomes, qui réussissent à s'assembler entre eux selon leur affinité, selon la convenance mutuelle de leurs formes et de leurs natures. La confu-

(1) IV, 1278-1287 (* IV, 1272-1281).
(2) *Étude sur la poésie latine*, 1re partie, ch. VI.
(3) *Appendice*, LI.

sion du grand Tout cesse ; les éléments éternels s'unissent et créent les choses :

Propterea fit, uti magnum volgata per ævom,
Omnigenos cœtus et motus experiundo,
Tandem conveniant ea, quæ convecta repente
Magnarum rerum fiunt exordia sæpe,
Terrai, maris et cæli, generisque animantum[1].

Les plus pesants des atomes, en se précipitant, forment la terre ; la matière aérienne, plus légère, flotte au-dessus d'elle ; et la substance ignée, plus subtile encore, en occupant les sphères éthérées, porte ses feux étincelants sur le monde. Les astres paraissent et prennent leur course régulière :

. . . . liquidissimus æther
Atque levissimus aerias super influit auras. . .
Ipse suos ignes certo fert impete labens[2].

Presque aussitôt la terre, couverte par les eaux, mais que pénètrent, en la frappant en tous sens, les rayons du soleil et la chaleur du ciel, se condense, se solidifie et laisse jaillir de son vaste corps la sueur amère dont l'abondance accroit la mer et ses plaines liquides.

Inque dies quanto circum magis ætheris æstus
Et radii solis cogebant undique terram,
Verberibus crebris extrema ad limina *in* artum
In medio ut propulsa suo condensa coiret ;
Tam magis expressus salsus de corpore sudor
Augebat mare manando camposque natantes[3].

Alors, devenue féconde, la terre donne naissance aux plantes, aux arbres, aux animaux. Sans doute, dans ce

(1) V, 427-431.
(2) V, 500-501 ; 505.
(3) V, 483-485.

premier enfantement, d'informes ébauches de la nature, certains individus monstrueux, incapables de se reproduire, ne paraissent qu'un instant; sans doute aussi, des espèces, trop faibles pour se défendre, n'ont qu'une descendance éphémère. Mais presque tous sont doués de force, de légèreté ou d'adresse, et d'un ensemble de qualités naturelles qui leur fournissent, avec les moyens de vivre, la faculté de se perpétuer. Quelques-uns même trouvent dans la protection de l'homme le payement des services qu'ils peuvent lui rendre. Car, au milieu de toutes les créatures animées, l'homme aussi vient d'être créé!

Toute cette première moitié du cinquième livre, un peu diffuse dans ses explications, ne laisse pas, comme vous le pensez bien, que de renfermer des hypothèses absolument fausses sur plusieurs détails de physique et d'astronomie. Lucrèce essaye, par exemple, de démontrer que le soleil et les corps célestes n'ont pas une dimension supérieure aux proportions que nos yeux leur assignent :

Nec nimio solis major rota, nec minor ardor
Esse potest, nostris quam sensibus esse videtur...[1]

Mais, si l'on réfléchit que c'est un ancien qui parle, et si l'on ne considère que dans son ensemble cette peinture des différents âges de la création, on ne peut s'empêcher d'en admirer la science prodigieuse. Virgile nous la fait saisir d'une façon remarquable, lorsque, dans sa sixième églogue, voulant mettre dans la bouche d'un dieu un chant digne de lui, il résume en quelques vers précis la cosmogonie du grand poète, son prédécesseur, à qui il rend ainsi le plus bel hommage. « Il chantait, dit Virgile[2], comment dans le vide immense s'étaient trouvés confondus les principes de la terre, de l'air, de la mer et du fluide igné; comment de ces premiers éléments tout est sorti et

(1) V, 564-591.
(2) Virg., *Ecl.*, VI, 31-40.

comment le globe du monde naissant a pris de la consistance; comment la croûte terrestre commença à s'affermir, à rejeter les eaux de Nérée dans la mer, à donner aux objets mille formes diverses; il disait la terre s'étonnant à la vue des premiers feux du soleil, les nuages s'élevant dans l'espace pour tomber en pluie, les forêts apparaissant pour la première fois et les animaux en petit nombre errant sur les montagnes inconnues; enfin les pierres jetées par Pyrrha (l'homme peuplant la terre).... »

Et voici en quels termes élogieux, au point de vue purement scientifique, est apprécié ce brillant résumé par un savant dont l'autorité ne saurait être contestée en pareille matière : « Le poète, dit Babinet[2], montre d'abord la matière disséminée dans l'espace, ensuite se réunissant et s'agglomérant pour former les astres et le globe de la terre lui-même à l'état naissant... Il passe très fidèlement des époques cosmologiques aux époques géologiques, car il nous montre ensuite le sol se consolidant, la mer se séparant des continents, le soleil éclairant la terre pour la première fois et les nuages disséminés dans l'atmosphère, laissant tomber la pluie d'en haut. Plus tard, les végétaux apparaissent, puis les animaux qui errent en petit nombre sur des montagnes encore sans nom. Enfin le poète passe à la naissance de l'homme... On voit que rien ne manque à la succession des événements. La théorie que Virgile développe ici en style poétique ferait grand honneur à l'antiquité, si elle eût été généralement adoptée; mais, à côté de l'école, quelle qu'elle soit, qui professait cette belle doctrine, il en était d'autres[1].... »

L'éloge d'ailleurs, qu'on fait ici, de la science de Lucrèce, appartient, il faut le reconnaître, à l'enseignement du maître au moins autant qu'à celui du disciple : Lucrèce, presque toujours, en ces sortes de matières, répétait, en l'ornant de tous les charmes particuliers de sa poésie, ce qu'avait dit Épicure. Aussi l'originalité réelle et le

(1) Babinet, *Études*, tom. IV.

grand intérêt du CINQUIÈME livre sont-ils encore plus dans la seconde partie, qui nous présente l'humanité naissante et déroule à nos yeux ce qu'Horace appelle les *fastes* du monde.

Laissant de côté le récit mensonger des félicités de l'âge d'or, thème ordinaire des poètes grecs et latins, Lucrèce montre les premiers humains munis, il est vrai, d'un tempérament solide et de muscles vigoureux, mais comme perdus dans l'immensité des forêts, où, sans autre aliment que les glands du chêne et les fruits de l'arbousier, sans autre boisson que l'eau des ruisseaux, ils errent au hasard, exposés à toutes les intempéries des saisons, obligés de lutter à chaque pas contre les bêtes féroces qui les entourent, et, la nuit, sans défense contre elles, se couchant tout nus sur la terre, à la manière des sangliers, sous un amas de mousse et de feuilles sèches.

> Setigerisque pares subu'*sic* silvestria membra
> Nuda *da*bant terræ, nocturno tempore capti,
> Circum se foliis ac frondibus involventes [1].

Peu à peu les mœurs deviennent moins farouches : les hommes élèvent des cabanes, se revêtent de peaux d'animaux, font usage du feu. Ils se rapprochent ; ils se réunissent régulièrement. La famille se constitue. L'amour et la pitié agissent sur le cœur de ces sauvages. Ils ne savent encore parler, mais ils se montrent les uns aux autres leurs petits et leurs femmes, et conviennent d'épargner les êtres sans défense. De cette convention tacite entre les premiers chefs de famille nait un commencement de société.

> Inde casas postquam ac pelles ignemque pararunt,
> Et mulier conjuncta viro concessit in unum;
> Castaque privatæ Veneris connubia læta
> Cognita sunt, prolemque ex se videre creatam ;
> Tum genus humanum primum mollescere cœpit....

1) V, 970-972.

Et pueros commendarunt, muliebreque sæclum,
Vocibus et gestu cum balbe significarent,
Imbecillorum esse æcum misererier omnis [1].

Les rapports mutuels, rendant plus impérieuse la nécessité de se comprendre, leur font inventer le langage : ils l'inventent d'un commun accord, n'ayant en cela d'autre maître que leur instinct :

At varios linguæ sonitus natura subegit
Mittere, et utilitas expressit nomina rerum [2].

Car, dit Lucrèce, qui combat en ce point Pythagore et Platon, et qui émet sur l'origine du langage une théorie que les philosophes les plus sérieux, à quelque doctrine qu'ils appartiennent, ne jugent jamais indigne d'être discutée, ce n'est pas un homme de génie qui a créé à lui seul le langage tout entier pour l'apprendre ensuite aux autres. Si les animaux sauvages, qui ne possèdent pas le même organe délicat, expriment par des sons variés tous les sentiments avec leurs nuances, combien plus aisément les hommes durent-ils, selon leurs diverses sensations, distinguer toutes choses par les différents signes de la voix ?

Ergo, si varii sensus animalia cogunt,
Muta tamen cum sint, varias emittere voces ;
Quanto mortales magis æcum' st tum potuisse
Dissimiles alia atque alia res voce notare [3] ?

Une fois les hommes réunis en société, l'ambition fait les rois, qui procèdent au partage des terres et créent la propriété; mais la violence des compétitions et des luttes meurtrières en est la suite; pour échapper aux effets désastreux de l'anarchie, on règle alors les droits, et l'on se soumet à des lois régulières.

(1) V, 1011-1014; 1021-1023.
(2) V, 1028-1029.
(3) V, 1087-1090. — *Appendice*, LII.

Nam genus humanum defessum vi colere ævom,
Ex inimicitiis languebat: quo magis ipsum
Sponte sua cecidit sub leges artaque jura [1].

En même temps les cultes religieux s'établissent; l'homme ne se rendant pas compte des phénomènes grandioses et terribles de la nature, voit la divinité dans les objets de son épouvante, et la terreur enfante les religions. Lucrèce du moins explique ainsi ceux des cultes antiques qui seuls sont à sa connaissance et qui, en effet, comme l'ancienne religion romaine, sont fondés sur la terreur. Aussi, s'écrie-t-il, avec une sorte de courroux légitime contre ceux qui ont inventé ces religions pleines de menaces :

O genus infelix humanum, talia divis
Quum tribuit facta, atque iras adjunxit acerbas !
Quantos tum genitus ipsi sibi, quantaque nobis
Volnera, quas lacrymas peperere minoribu'nostris [2] !

O malheureux hommes, qui ont attribué de tels faits à des dieux armés d'un courroux inflexible ! Que de gémissements ils se sont alors préparés à eux-mêmes ! Que de plaies pour nous ! Et que de larmes pour tous nos descendants !

Cependant le feu, en envahissant les montagnes, ayant montré le pouvoir exercé par lui sur les métaux, l'homme se sert bientôt du bronze, puis du fer, comme il s'est servi d'abord de la pierre; il en fait des armes terribles pour la guerre, des instruments utiles pour l'agriculture. Et voyez comme, dans la description de ces découvertes successives, le poète, avec une intuition admirable, marque déjà la succession des trois âges de pierre, de bronze et de fer, que démontreront les travaux de l'archéologie moderne.

Arma antiqua manus, ungues, dentesque fuerunt
Et lapides, et item silvarum fragmina rami...

(1) V, 1145-1147.
(2) V, 1194-1197. Voir *Appendice*, LIII.

Posterius ferri vis est ærisque reperta,
Et prior æris erat quam ferri cognitus usus [1].

Voyez aussi avec quelle vérité de couleur il sait dépeindre les premiers essais d'arts d'agrément, quelle grâce vraiment rustique il donne aux scènes où paraissent, pour la première fois parmi les hommes, la musique et la danse. La voix flexible des oiseaux et le sifflement du vent dans le creux des roseaux leur ont enseigné le chant et la façon d'enfler un chalumeau champêtre; alors, quand un large repas les a disposés à la joie, quand le ciel leur sourit dans cette saison qui répand sur les vertes prairies le multicolore éclat des fleurs, ils se réunissent au bord d'un frais ruisseau, sous l'ombrage d'un grand arbre; au milieu des jeux, des ris, des doux propos, leur muse agreste s'anime; la gaîté folâtre les invite à s'orner la tête et les épaules de couronnes et de guirlandes faites de feuillages et de fleurs; et leurs pas inhabiles à suivre la mesure, dans leurs lourds mouvements, frappent durement la terre, la mère commune.

At liquidas avium voces imitarier ore...
Et zephyri, cava per calamorum, sibila primum
Agrestes docuere cavas inflare cicutas...
Hæc animos ollis mulcebant atque juvabant
Cum satiate cibi : nam tum *hæc* sunt omnia cordi...
Propter aquæ rivom, sub ramis arboris altæ...
Præsertim cum tempestas ridebat, et anni
Tempora pingebant viridantes floribus herbas.
Tum joca, tum sermo, tum dulces esse cachinni
Consuerant : agrestis enim tum musa vigebat.
Tum caput atque humeros plexis redimire coronis,
Floribus et foliis, lascivia læta monebat,
Atque extra numerum procedere, membra moventes
Duriter, et duro terram pede pellere matrem [2].

(1) V, 1283-1287.
(2) V, 1379-1402.

Quelle opposition entre cette riante peinture et le sombre tableau qui présentait naguère les premiers hommes isolés, poursuivis par les monstres, dévorés par eux, ou se sauvant de leurs griffes, ensanglantés, meurtris, à travers les bois et les monts qu'ils remplissaient de cris et de gémissements! C'est dans le contraste de pareils morceaux que se dévoile, avec toutes ses richesses, la poésie de Lucrèce.

Enfin, il conduit l'humanité jusqu'au moment où commence l'histoire des peuples. Il nous dit comment, stimulée par le besoin et guidée déjà par l'expérience, elle a trouvé les arts et les sciences qu'elle perfectionne, comment elle a construit les cités, lancé les vaisseaux sur la mer, trouvé l'écriture qui permettra de fixer la pensée et de transmettre désormais aux âges futurs les documents certains de ses annales. A ce point précis il s'arrête. Il a parcouru toute la série de siècles qui précède, c'est-à-dire les époques primitives qui n'ont laissé d'elles aucun souvenir, aucun monument, et qu'on n'entrevoit que par la raison à travers l'obscurité des âges :

> ..... Quid sit prius actum, respicere ætas
> Nostra nequit, nisi qua ratio vestigia monstrat[1].

Rien de semblable n'avait été tenté. Que, dans cet essai original et hardi, au milieu d'un si grand nombre d'affirmations sans contrôle possible, il se soit laissé aller à quelques hypothèses téméraires, invraisemblables, même erronées, je n'en disconviens pas. Sans parler de nouveau des origines qu'il donne au langage et aux cultes religieux, je note, par exemple, qu'il attribue à la royauté le partage des terres et la constitution de la propriété, tandis qu'il est plus logique de supposer, comme l'ont fait Buffon et Rousseau, que ce fut, au contraire, la culture et la possession des terres qui fondèrent les gouvernements. Il semble aussi s'aventurer quelque peu et calquer singulièrement les révolutions primitives de l'humanité sur celles du

(1) V, 1446-1447.

peuple de Rome, en y faisant succéder aux rois des magistrats populaires. Mais ces théories, de quelque manière qu'on les envisage, n'enlèvent rien, pour le lecteur impartial, à la magnificence, au majestueux déroulement du sujet. Aujourd'hui encore, malgré les immenses travaux de la science et de l'archéologie modernes, on se sent pris d'étonnement et d'admiration devant une pareille œuvre. Et combien, à plus forte raison, ces sentiments durent être ceux de ses contemporains! Rien ne saurait mieux le prouver que le soin avec lequel a été résumé par les deux grands poètes de la génération suivante tout ce CINQUIÈME livre qui nous occupe en ce moment. De même, en effet, que l'auteur des Bucoliques et des Géorgiques s'est attaché, comme nous l'avons vu tout à l'heure, à rendre en quelques vers précis la cosmogonie tracée dans la première partie de ce livre, Horace, à son tour, moins physicien et plus moraliste que Virgile, a rappelé, par un sommaire du même genre, la seconde partie, qui traite de l'humanité : « Lorsque sur la terre récemment formée rampèrent les premiers humains, muet et hideux troupeau, ils se disputèrent leurs glands et leurs repaires, d'abord avec les ongles et les poings, puis avec des bâtons, enfin avec toutes les armes que leur forgea le besoin. Cela dura jusqu'au temps où ils trouvèrent un langage qu'articula leur voix pour exprimer leurs sentiments et désigner les objets. Alors ces luttes sauvages prirent fin : on bâtit, on fortifia des villes; on établit des lois... C'est la crainte de l'injustice qui a fait trouver le droit; il vous en faut convenir si, remontant aux âges primitifs, vous déroulez les fastes du monde[1]. »

Cette double histoire de l'univers et de l'humanité, cette brillante épopée, si glorieusement résumée par Virgile et par Horace, et qui est, au dire de C. Martha[2], comme le

(1) Hor., *Sat.*, I, 3, 99-112.

(2) Voir le beau travail de C. Martha : *Le poème de Lucrèce*, début du chap. VIII.

couronnement du système des atomes, ne pouvait pas cependant servir de conclusion au poète. On sent bien, en voyant sous sa plume les mondes et les hommes se former et se développer d'eux-mêmes, qu'il approche de cette conclusion ; mais il lui manque encore quelque chose, il lui reste encore un point important à élucider. La terreur inspirée par les grands phénomènes de la nature, a-t-il dit, est la cause des cultes menaçants qu'ont inventés les premiers humains pour le malheur et le désespoir de leur postérité. Il croit donc avoir à prouver maintenant que tous ces phénomènes se produisent naturellement et ne proviennent nullement de n'importe quelles divinités en courroux. L'exposition de cette dernière preuve est l'objet du SIXIÈME livre.

Il commence par l'examen du phénomène céleste, qui, par son fracas, son renouvellement fréquent, ses effets destructeurs et meurtriers, est le plus propre à causer l'impression de l'épouvante sur l'imagination humaine. Il analyse, autant que sa science le lui permet, la nature et les causes de la foudre, et comme, au cours de ce long examen, il est conduit à se demander pourquoi le feu jaillit du choc des nuages et pourquoi la vue de l'éclair précède l'audition du tonnerre, il en profite immédiatement pour assimiler les deux parties du terrible phénomène à deux faits très ordinaires que chacun a pu maintes fois observer sans émotion :

Fulgit item, nubes ignis quum semina multa
Excussere suo concursu, ceu lapidem si
Percutiat lapis aut ferrum; nam tum quoque lumen
Exilit, et claras scintillas dissipat ignis.
Sed tonitrum fit uti post auribus accipiamus,
Fulgere quam cernant oculi, quia semper ad aures
Tardius adveniunt, quam visum quæ moveant res;
Id licet hinc etiam cognoscere, cædere si quem
Ancipiti videas ferro procul arboris auctum,
Ante fit ut cernas ictum, quam plaga per aures

Det sonitum : sic fulgorem quoque cernimus ante
Quam tonitrum accipimus, pariter qui mittitur igni,
E simili causa, concursu natus eodem [1].

L'éclair brille lorsque les nuages en se heurtant font jaillir d'eux-mêmes les semences ignées qu'ils renferment : il en est de même, lorsque vous frappez la pierre avec la pierre ou avec le fer, la lumière jaillit et se disperse en brillantes étincelles. Mais notre oreille ne reçoit le bruit du tonnerre qu'après que nos yeux ont aperçu l'éclair ; car tout ce qui affecte l'ouïe va moins vite que ce qui affecte la vue. Pour vous en convaincre, regardez de loin le bûcheron frapper de la hache le tronc d'un arbre, vous verrez le coup avant de percevoir le son. Ainsi nous voyons l'éclair avant d'entendre le tonnerre, quoique le bruit et la lumière partent en même temps, produits tous deux par la même cause, le même choc des nuages.

D'ailleurs si la foudre était lancée du haut du ciel par des dieux en colère, comment s'expliquerait-on que leur courroux, pour se manifester, eût toujours besoin de la présence des nuages? Pourquoi aussi, le plus souvent, lanceraient-ils en pure perte leurs traits enflammés sur des endroits solitaires ou sur les flots de la mer? Pourquoi, lorsque les hommes sont atteints, s'en prendraient-ils aux innocents aussi bien qu'aux coupables? Enfin pourquoi surtout frapperaient-ils leurs propres temples, les magnifiques édifices consacrés à leur divinité?

Postremo, cur sancta deum delubra, suasque
Discutit infesto præclaras fulmine sedes [2] ?...

Donc la foudre n'est due qu'à des causes physiques et n'obéit dans ses manifestations qu'aux lois de la nature. Et il en est de même des trombes, des ouragans, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques, des débordements des fleuves tels que le Nil, des exhalaisons minérales qui frappent de mort les quadrupèdes et les oiseaux,

(1) VI, 160-172.
(2) VI, 417-418.

des miasmes, des maladies contagieuses et de la peste. Lucrèce passe en revue chacun de ces fléaux, il les explique à sa manière et les décrit. Le dernier surtout lui fournit un épisode admirable par le tableau de la peste d'Athènes[1], qu'il imite en grande partie du second livre de Thucydide, et qui termine brusquement son poème.

Cette fin rapide surprend un peu le lecteur qui s'attend à quelques mots au moins de conclusion générale. Peut-être Lucrèce a-t-il pensé qu'ils étaient inutiles. Car n'avait-il pas donné, deux fois déjà, dans le sixième livre, une première fois dès le début, une seconde fois après l'explication de la foudre[2], la conclusion qu'il faut tirer de la description générale de tous les phénomènes du ciel et de la terre? Peut-être aussi a-t-il été surpris par le temps, et n'a-t-il pu achever tout à fait : on remarque vers la fin une certaine hâte et des négligences en plus grand nombre que partout ailleurs. Dans tous les cas, il n'est pas permis de déduire de ce fait, comme l'ont osé plusieurs commentateurs, que l'œuvre nous est parvenue absolument incomplète et qu'elle devait se composer de plus de six livres. On se demande, en effet, ce que Lucrèce eût pu ajouter en fait de démonstrations et de raisonnements. Il est à remarquer que les fragments, qu'on a déchiffrés, du livre d'Épicure sur la physique, découvert dans les fouilles d'Herculanum en 1809, ne renferment aucune partie de doctrine qui n'ait été répétée par le poète latin. Ajoutez à cela que les grammairiens et les écrivains anciens, Festus, Nonius, Diomède, Priscien, Probus, Charisius, Donat, Servius, Tertullien, Arnobe, Lactance ont cité en grand nombre des vers du *De Natura rerum*, et que toutes leurs citations sans exception se retrouvent dans ce que nous avons. Enfin, Lucrèce lui-même, en commençant le sixième livre, n'a-t-il pas pris soin de nous dire qu'il touchait à la fin de sa carrière?

(1) *Appendice*, LIV.
(2) VI, 84-89; 379-386.

Tu mihi supremæ præscripta ad candida calcis
Currenti, spatium præmonstra, callida musa,
Calliope, requies hominum divumque voluptas,
Te duce, ut insignem capiam cum laude coronam [1].

Quand je cours vers le terme éclatant de la carrière, montre-moi le chemin, Muse habile, Calliope, toi qui délasses les hommes et charmes les dieux ; que, sous ta conduite, j'enlève avec gloire l'immortelle couronne !

Tout doute à ce sujet est donc impossible ; il est certain que nous possédons l'œuvre entière de Lucrèce.

Et maintenant que j'ai parcouru cette œuvre d'un bout à l'autre, sans avoir ménagé, dans le cours de mon analyse, les remarques critiques sur la science, l'irréligion, la morale et la poésie de l'auteur, il ne me reste plus qu'à expliquer en quelques pages ce qu'il nous faut penser de lui à ces différents points de vue.

VII

En fait de science, Lucrèce n'est point supérieur aux Grecs de son temps : il suit Épicure le plus exactement possible, en expliquant seulement de ses commentaires poétiques la sécheresse trop concise et trop peu intelligible du maître. Or, celui-ci, comme tous les anciens, péchait surtout par le manque d'observation et de démonstration, par la fantaisie de ses hypothèses.

En astronomie Épicure était même inférieur à quelques autres, ne voulant pas comprendre l'intérêt des calculs mathématiques de Pythagore et tenant comme non avenues les belles découvertes d'Eudoxe. Philosophe moraliste avant tout, ayant en morale un but bien déterminé, il

(1) VI, 92-95.

admettait, dans les questions scientifiques, les solutions qui paraissaient le mieux convenir à son enseignement philosophique. De là, en ces questions, une sorte d'indifférence qui le portait à énumérer, sans choix bien marqué, les explications les plus diverses, sérieuses ou enfantines, que donnaient à propos d'un même phénomène céleste certains savants ou certains préjugés populaires. Mal dirigé par cette insouciance du maître, Lucrèce montre sur ce point les mêmes bizarreries que lui. Qu'il s'agisse de la lumière du soleil, de la lune et des astres, de leur cours et de leurs révolutions périodiques, de leurs éclipses [1], il offre au choix du lecteur, sans indiquer de préférence personnelle, les suppositions les plus aventureuses mêlées aux plus vraisemblables. Parfois même il semble se porter avec plaisir vers les explications les plus puériles, parce qu'en rapetissant les phénomènes il leur enlève ainsi les caractères qui peuvent causer chez l'homme l'étonnement et l'épouvante : nous avons vu la singulière opinion qu'il émet sur la grandeur des astres, réduits par lui à leur dimension apparente [2].

Les autres parties de la science sont généralement mieux traitées. En adoptant la doctrine de l'atomisme, fondée par Leucippe et par Démocrite, Épicure avait fait preuve de grand discernement. Ce n'est pas que les autres philosophes physiciens, Thalès, Anaximène, Héraclite, Xénophane, Empédocle, qui avaient attribué l'origine du monde à l'eau, à l'air, au feu pris isolément, ou bien à la terre et à l'eau réunies, ou enfin à ces quatre éléments ensemble, n'eussent point émis déjà de grandes idées sur l'univers. Mais, en reconnaissant que ces éléments, prétendus simples, sont des corps composés, Leucippe et Démocrite en avaient cherché les principes dans les particules indivisibles, insécables (ἄτομοι), dont ils sont formés, et avaient trouvé la théorie des atomes sur laquelle repose

(1) V, 592-780.
(2) V, 564-591.

encore la science de nos jours. Celle-ci, à la vérité, attribue aux atomes, qu'elle nomme *molécules*, des vertus, des évolutions amenant de véritables combinaisons chimiques, tandis que Lucrèce, comme Épicure, d'après Leucippe et Démocrite, ne leur prêtait que des combinaisons mécaniques, semblables aux assemblages de lettres formant les mots[1]. Il n'en est pas moins vrai que les définitions dont use Lucrèce à propos des *éléments des choses* et qui servent de base à son système atomique, s'appliquent encore exactement à ce que nos chimistes appellent les *corps simples*[2].

Cette profonde théorie des atomes donne d'ailleurs tant à Lucrèce qu'à Épicure l'intuition d'une foule de vérités que démontrera la science moderne. Malgré son ignorance en astronomie, il est conduit par le raisonnement de son système à reconnaître l'infini de l'espace et la pluralité des mondes[3], vastes conceptions méconnues de Pythagore lui-même, de Platon et d'Aristote. Il fait de l'existence du vide une condition nécessaire au mouvement et à la combinaison des atomes. Il constate très nettement, sans être aidé comme nous par la machine pneumatique, que, dans le vide, tous les corps tombent avec une vitesse égale, quelle que soit leur pesanteur[4]. Il explique aussi que l'air, quoique invisible, est un corps[5]. Il observe que la vitesse du son est inférieure à celle de la lumière[6] ; etc., etc. Ses

(1) I, 823-826; II, 1015-1018.

(2) C'est ce qui fait dire à C. Martha (chap. VII) qu'un chimiste de nos jours, qui voudrait résumer en quelques mots la science, pourrait écrire en tête de son traité ces paroles du poète : « Les principes qui forment le ciel, la mer et la terre, les fleuves et le soleil, sont les mêmes qui, mêlés avec d'autres et entraînés en d'autres combinaisons, ont formé les fruits de la terre, les arbres, les animaux. » I, 820-822.

« Namque eadem cælum, mare, terras, flumina, solem
Constituunt, eadem fruges, arbusta, animantes,
Verum aliis, alioque modo commixta moventur. »

(3) III, 1048-1066.

(4) II, 238-239.

(5) I, 269-297.

(6) VI, 164-172.

notions physiologiques ne sont pas moins avancées : il explique, par exemple, en termes fort précis, comment l'assimilation des substances réparatrices s'opère plus facilement dans la jeunesse que dans la vieillesse[1] ; comment, chez les végétaux, les sucs nourriciers circulent dans des canaux invisibles ;

> Quod cibus in totas usque ab radicibus imis
> Per truncos, ac per ramos diffunditur omnes[2] ;

comment, chez nous, se perçoit la sensation du goût[3]. Il n'est pas jusqu'aux problèmes les plus récents de la géologie et de la paléontologie qui ne soient parfois entrevus par lui : il suffit de rappeler ce qu'il dit de la succession des armes de pierre, de bronze et de fer, plusieurs des pensées qu'il émet sur les tremblements de terre, son opinion sur la faiblesse de certaines races d'animaux réduites à disparaître par le *combat pour l'existence*.

> Scilicet hæc aliis prædæ lucroque jacebant
> Indupedita suis fatalibus omnia vinclis,
> Donec ad interitum genus id natura redegit[4].

La science de Lucrèce, quoique erronée sur beaucoup de points importants, comme celle de toute l'antiquité, n'est donc pas toujours aussi fausse qu'on s'est plu souvent à le dire. Elle le devient surtout, lorsque, sortant des problèmes de pure physique, elle veut résoudre, avec les mêmes ressources et la même théorie, les grandes questions d'ordre métaphysique. Elle ne se livre pas seulement alors à ces grandes erreurs philosophiques telles que la négation des causes finales[5] qui, réfutées et rejetées par le

(1) II, 1122-1147 (* II, 1106-1128).
(2) I, 352-353.
(3) IV, 615-626.
(4) V, 875-877.
(5) « C'est à contresens, dit Lucrèce (IV, 823-842) qu'on a interprété les

sens commun, n'en sont pas moins considérées comme discutables, puisque, malgré leur réprobation, elles reparaissent sans cesse, sous de nouveaux aspects, dans l'histoire des idées de l'humanité, elle se livre aussi à des explications qui n'expliquent absolument rien ou à des contradictions évidentes. Quoi de plus nul, par exemple, que sa façon de rendre compte du sommeil et des actes de la volonté[1] ? Quoi de plus contradictoire aussi que ses affirmations hardies et ses timides aveux sur la nature de l'âme, sur celle des dieux, sur l'inaction de la divinité ? L'âme, il le proclame, est matérielle ; il en détaille hautement la composition, avec ses deux parties l'*animus* et l'*anima*, avec ses trois éléments, la chaleur, le souffle et l'air : mais il avoue qu'il y a en outre un principe secret qui fait tout mouvoir, l'*âme de l'âme*, et de celle-là il ne dit rien, il ne peut rien dire, silence qui annule la démonstration qui précède[2]. Quant aux dieux, dont il veut bien admettre l'existence, en les reléguant, il est vrai, bien loin de l'humanité, dans je ne sais quels interstices de l'espace, ils sont, comme tout le reste, formés d'atomes ; mais, tandis que tout composé d'atomes doit nécessairement se dissoudre et mourir, il leur concède une éternité qui est en désaccord avec le système entier[3]. Ces mêmes dieux, dit-il, dans leur calme éternel, assistent à la création et à la disparition des mondes sans y prendre part : il nie leur action et la providence ;

causes et les effets. — Nos organes ne se sont pas formés en vue de l'usage que nous en avons tiré, mais après leur formation, nous en avons trouvé l'emploi. » C'est à ce passage du poète latin que Voltaire fait allusion lorsqu'il dit *(Dict. phil.*, art. *Dieux)* : « Je reste cause-finalier... Affirmer que l'œil n'est pas fait pour voir, ni l'oreille pour entendre, ni l'estomac pour digérer, n'est-ce point là la plus énorme absurdité, la plus révoltante folie qui soit jamais tombée dans l'esprit humain ? Tout douteur que je suis, cette démence me paraît évidente, et je le dis. » Ce qui n'empêchait pas la théorie de Lucrèce, reprise sérieusement, d'être fort en honneur au XVIIIe siècle.

(1) Voir plus haut, p. 484 et 485.

(2) Voir p. 477 et 478.

(3) II, 647.

mais, d'autre part, il invoque à tous moments la Nature, qu'il appelle la Nature créatrice, la Nature gouvernante (*natura creatrix*, *natura gubernans*[1]); il reconnaît, il admire ses calculs, ses accords et ses lois, (*rationes*, *fœdera*, *leges*); il lui prête même à l'égard de ses productions la sollicitude, les attentions, les prévoyances d'une affection maternelle[2]. Qu'est-ce alors que cette Nature si ce n'est, sous un autre nom, la divinité et la providence même? Et n'est-on pas tenté de s'écrier ici avec Lamartine :

« De quel nom te nommer, ô fatale puissance ?
Qu'on t'appelle Destin, Nature, Providence,
Inconcevable loi,
Qu'on tremble sous ta main, ou bien qu'on te blasphème,
Soumis ou révolté, qu'on te craigne ou qu'on t'aime,
Toujours, c'est toujours toi[3] ! »

Mais quelles que soient les inconséquences et les erreurs de Lucrèce en métaphysique comme en physique, il est certain que l'ensemble scientifique de son poème devait produire sur les Romains une impression considérable. La science, répandue depuis longtemps chez les Grecs, ne faisait alors que s'introduire à Rome; les mots mêmes manquaient à la langue romaine pour exprimer les choses qu'elle enseignait. Et du premier coup on en entendait parler en termes si précis qu'elles devenaient facilement intelligibles, avec une telle hauteur de vues qu'elles excitaient l'admiration, avec un tel enthousiasme et une telle compréhension du bonheur de l'homme qu'elles semblaient mériter l'intérêt général. Ne nous étonnons donc point que la science de Lucrèce, quelque imparfaite qu'elle nous paraisse aujourd'hui, ait obtenu des poètes qui vinrent après lui un concert d'éloges des plus précieux : tous semblent porter un regard d'envie sur ce vaste et

(1) I, 629 (* I, 623); II, 1117; (* II, 1101); V, 77 sqq.; V, 1362.
(2) II, 991-998; V, 809, 817.
(3) *Méditations poétiques, Le Désespoir.*

magnifique sujet, qu'il a fait sien, tant, à leur sens, il l'a traité de main de maître, et qu'ils n'osent plus aborder après lui.

Il n'est pas jusqu'aux plus frivoles d'entre eux qui ne laissent échapper un désir ou un regret à ce sujet. Tibulle ne se sent pas le courage de chanter de pareilles merveilles [1], et Properce se demande s'il lui sera permis, dans sa vieillesse, d'étudier ces lois de la nature, ces graves problèmes de la mort et des enfers : « Puissé-je alors, dit-il, étudier les mystères de la nature... apprendre s'il doit venir un jour où périra le monde... s'il est aux enfers des tourments de roues, de rochers, de soif brûlante au milieu des eaux, ou si ce sont là des fables dont souffrent les malheureux mortels alors qu'ils n'ont rien à craindre au delà du trépas [2] »

Les plus sérieux sont les plus explicites. Ovide, qui a souvent occasion d'effleurer les questions cosmogoniques, prédit aux vers du sublime poète une durée égale à la durée de l'humanité [3], et s'extasie sur le bonheur de ceux dont le génie a découvert les mystères de l'univers en s'élevant jusqu'aux régions célestes. Horace, que j'ai déjà cité à propos du résumé qu'il fait de la seconde moitié du cinquième livre, montre ailleurs le prix qu'il attache à ces hautes études, lorsqu'il parle d'un de ses amis qui s'y livre avec ardeur [4]. L'auteur, dont le nom nous est inconnu, du poème de Ciris [5], en tentant de suivre la Muse sur ces hauteurs presque inaccessibles, regrette son inexpérience et sa faiblesse. Enfin, Virgile lui-même, dans tout l'éclat de sa renommée, et malgré son génie, nous avoue, par un admirable mouvement de modestie, qu'il n'ose pas compter suivre la carrière glorieuse de celui qu'il considère comme inimitable. « Puissent les Muses, mes plus chères délices,

(1) Tib., IV, 1, 18.
(2) Prop., *Eleg.*, III, 5, v. 25-46.
(3) Ov., *Am.*, I, 15, 23-24.
(4) Hor., *Epist.*, I, 12, 12-20.
(5) Ce poème a été quelquefois, mais à tort, attribué à Virgile.

à qui, plein d'amour, j'ai voué un culte profond, m'accueillir avec bonté, m'expliquer le cours des astres à travers le ciel, les défaillances du soleil, les décroissances de la lune, les tremblements de terre... Mais, si je ne puis aborder ces secrets de la nature, si la froideur de mon sang arrête mon élan, que du moins les campagnes et les ruisseaux qui coulent dans les vallées fassent ma joie. Fleuves, forêts, c'est à vous que, poète sans gloire, je m'attacherai !... Heureux celui à qui il a été donné de connaître les causes des choses, qui a mis sous ses pieds toutes les craintes, l'inexorable destin et le vain bruit de l'Achéron avare[1] ! »

VIII

Les derniers termes de cet aveu de Virgile appuient d'une façon spéciale sur la cause complexe de l'admiration que témoignent ainsi envers l'œuvre de Lucrèce tous les poètes latins. Ce n'est pas seulement, en effet, la science même de l'auteur qui les frappe et qu'ils louent, c'est aussi le but et le résultat de son enseignement scientifique. Lucrèce d'ailleurs, pas plus qu'Épicure, n'en fait mystère : toutes les recherches auxquelles il se livre, toutes les explications savantes auxquelles il se plait, n'ont de valeur pour lui que si elles sont de nature à détruire les craintes superstitieuses qui troublent le bonheur de l'homme ; s'il préfère aux autres doctrines le système atomique de Démocrite, c'est qu'il peut, grâce à ce système, présenter l'univers comme un produit mécanique du hasard et se débarrasser de l'intervention des dieux ; la science ne lui est qu'un moyen ; la ruine de la religion, ruine qu'il regarde comme un bienfait pour l'humanité, voilà ce qu'il veut.

(1) Virg., *Georg.*, II, 475-479, 483-486, 490-492.

Est-ce à dire que tout sentiment religieux soit absent du poème ? Nous venons de voir le contraire. Qu'il s'agisse des caractères et de l'action de la divinité, ou bien de la matérialité et, par suite, de la mortalité de l'âme, les sentiments involontaires dont Lucrèce se montre parfois saisi, les contradictions dans lesquelles il semble tomber en se servant d'expressions dont il n'aperçoit pas les conséquences possibles, éveillent dans l'esprit de ses lecteurs des idées absolument contraires aux opinions qu'il enseigne. Ne lui arrive-t-il pas d'être emporté par l'essor de sa pensée jusqu'à des considérations sur la Nature qui prêtent à celle-ci les qualités de l'Être suprême ? Et d'autre part, l'analyse si fine et si profonde qu'il fait des opérations complexes de l'âme et du corps[1], loin de nous les faire confondre, comme il le voudrait, dans les mêmes éléments et la même mort, ne nous amène-t-elle pas, au contraire, à les mieux distinguer pour leur attribuer une origine et une destinée différentes ? Patin, dans ses *Études sur la poésie latine*[2], a trouvé moyen d'écrire à ce sujet un long et intéressant chapitre qu'il a spirituellement intitulé *L'antilucrèce chez Lucrèce*. Il juge « remarquable qu'un poème, d'où la divinité devait être absente, nous la fasse rencontrer si souvent dans ces idées de suprême sagesse, de suprême puissance, de suprême bonté auxquelles s'élèvent, en dépit de son système matérialiste et athée, la forte intelligence, le cœur aimant, l'imagination émue du poète ». L'habile critique pense même que certaines contradictions de Lucrèce tournent à sa gloire, puisqu'il y est amené par les

(1) III, 106, sqq.; III, 642, sqq. — Dans ce dernier passage surtout Lucrèce, qui nie l'indépendance de l'âme à l'égard du corps, la constate malgré lui, en décrivant avec une énergique vérité les guerriers blessés dont l'âme ne sent pas la douleur et voudrait mener au combat ce qui reste du corps :

..... Quum mens tamen atque hominis vis
Mobilitate mali non quit sentire dolorem ;
Et simul in pugnæ studio quod dedita mens est,
Corpore cum reliquo pugnam cædesque petessit.

(2) Première partie, ch. VII.

vérités de détail qui, en dehors de sa doctrine empruntée, se révèlent à la sagacité de son observation personnelle, et aussi par la justesse énergique et pittoresque de l'expression dont les revêt sa grave poésie. Sans m'étendre davantage sur un mérite de ce genre, dans tous les cas fort inconscient, j'aime mieux examiner et apprécier l'auteur dans ce qu'il a fait avec intention.

Depuis longtemps déjà les anciennes légendes des dieux de l'Olympe, les représentant avec leurs querelles intestines, leurs passions, leurs vices, leurs cruautés et leurs exigences insatiables en fait de sacrifices de tous genres, avaient été critiquées ou tournées en ridicule par les écrivains de la Grèce. Les auteurs dramatiques eux-mêmes, quoique s'adressant au vulgaire, ne s'étaient point fait faute d'exprimer sur leur compte des jugements sévères. Quant aux philosophes, dont les opinions variaient à l'infini sur un grand nombre de questions, ils s'étaient tous accordés à rejeter les grossières conceptions du paganisme primitif : les uns, à la vérité, s'étaient contentés d'enlever à la majesté divine les passions et les défauts de l'humanité, tandis que les autres avaient même cru indigne d'elle de lui attribuer n'importe quels sentiments et l'avaient laissée sans joie comme sans douleur, sans bienveillance comme sans haine. Épicure, allant encore plus loin, l'avait privée de puissance, l'avait rendue étrangère aux révolutions des mondes comme aux affaires de l'humanité, et dans cette indifférence des dieux, complètement désarmés, il avait trouvé la garantie certaine de la quiétude et du bonheur de l'homme lui-même, puisque, dans ces conditions, celui-ci n'avait plus rien à craindre d'eux pendant sa vie et qu'après sa vie, suivant le système atomique, il devait se dissoudre entièrement, corps et âme. Personnellement, remarquez-le, Épicure n'était pas, à proprement parler, un athée. Il acceptait l'existence des dieux, parce que nous en avons la notion évidente ; mais il niait qu'ils fussent tels qu'on se les imaginait. Il disait « que l'impiété n'est pas de rejeter tous les dieux que le simple peuple adore, mais

d'attribuer à des êtres bienheureux et immortels les sentiments et le rôle que leur prête le vulgaire[1] ». Et même, paraît-il, de cette divinité, dont il n'y avait rien à craindre ni rien à espérer[2], dans son for intérieur il faisait l'objet d'une admiration morale. Mais, ne vous y trompez pas, s'il admettait des dieux, son enseignement scientifique, en somme, n'en exigeait pas l'existence, même en leur état d'impuissance. Et dans tous les cas, si lui, par une tournure d'esprit qui lui était personnelle, les honorait d'un culte intime, la conclusion générale de son système n'en ressortait pas moins évidente : en ne mettant à la place des dieux de l'Olympe que ces divinités dont l'éternelle inaction et l'éternelle indifférence restaient inaccessibles aux vœux et aux prières, il avait en fait supprimé toute religion publique.

Lucrèce ne vit dans cette doctrine d'Épicure que les bienfaits qu'elle pouvait procurer aux Romains. La religion de Rome, comme je l'ai dit quelques pages plus haut[3], conformément à la nature du peuple à qui elle s'adressait, avait revêtu un caractère plus impératif, plus pesant et plus sombre que le paganisme poétique de la Grèce. Avec elle, point de repos pour l'homme en cette vie : entouré de milliers de divinités, dont la liste devenait incalculable, il se sentait à la merci de leurs volontés capricieuses, et alors même qu'il était vertueux, il se voyait toujours sous le coup de quelque colère inexorable pour le simple oubli de la moindre formule rituelle dans une des innombrables cérémonies religieuses qui lui étaient imposées. Point de repos non plus à attendre même après la vie : car, sans reconnaître la spiritualité et l'immortalité de l'âme dans le sens où nous entendons ces mots, la religion faisait croire à la continuité d'une sorte d'existence physique, et l'homme, dans la tombe, restait soumis aux mêmes fantai-

(1) Diog Laert., X, 123.
(2) Ce culte désintéressé frappe vivement Sénèque. *De Benef.*, IV, 19.
(3) Voir p. 466 et 467.

sies des dieux, au même courroux de leur part, sans avoir démérité en rien, si seulement les siens, sur cette tombe, venaient à négliger les rites sacrés. De là l'épouvante de la mort et la terreur indicible dont l'esprit du croyant était frappé à la pensée des dieux. La foi publique à leur égard, je le veux bien, n'était plus, au temps de Lucrèce, aussi ferme, aussi générale qu'aux premiers siècles de Rome : des écrivains, qui s'adressaient à un cercle d'élite, avaient déjà douté de leur nature divine; des poètes, sur le théâtre, avaient osé publiquement lancer quelques sarcasmes sur celles des superstitions qui leur paraissaient les plus grossières; mais, en somme, le vulgaire était resté crédule, et ceux-là mêmes qui se targuaient de scepticisme, dès qu'ils se trouvaient aux prises avec quelque malheur, délaissaient bien vite leur jactance pour revenir aux pratiques qu'ils avaient précédemment réprouvées : « l'adversité, dit le poète, met alors à nu les replis de l'âme, le masque tombe et l'homme reste. »

Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Ejiciuntur; et eripitur persona, manet res [1].

Pour juger sainement l'œuvre de Lucrèce, il faut non pas la considérer avec nos idées d'aujourd'hui, comme s'il l'avait entreprise pour nous, mais la replacer par notre pensée en son temps, en son milieu. C'est à ces Romains, courbés encore sous le joug d'une honteuse superstition, qu'il s'adressait au nom de son maître Épicure; et ce nom il l'invoquait devant eux avec le plus noble enthousiasme comme celui d'un génie bienfaiteur qui devait, en dissipant les ombres de la mort, les affranchir de leurs vains tourments, et assurer à jamais leur tranquillité.

On ne saurait trop insister sur ce point qu'il n'est aucune comparaison possible entre ce que nous comprenons, nous, par la vie future, et ce que la religion des anciens

(1) III, 57-58.

Romains entendait par l'espèce d'existence qui suivait la mort, existence pleine de misères comme celle de la terre, et, comme celle de la terre aussi, ne comportant que la crainte des dieux, puisqu'elle était dénuée de toute justice, de toute sanction morale, de toute espérance. Lorsqu'au XVIIIe siècle la doctrine de Lucrèce excita tant d'admiration parmi les adeptes de son matérialisme, ceux-ci ne se rendirent point compte de la différence des temps, et ils raisonnèrent absolument comme si, dans l'intervalle des deux époques, aucun fait saillant ne s'était produit, aucune révolution morale ne s'était opérée dans les idées de l'humanité. Ils crurent avoir le même rôle que lui. Ils faisaient tout l'opposé. Lui avait pu se croire, avec son maître, un bienfaiteur des hommes, puisque, en proclamant leur anéantissement complet après leur mort, il ne leur enlevait que la crainte. Eux, au contraire, leur ravissaient, avec l'espérance d'une vie meilleure, promise par la religion la plus morale et la plus épurée, toutes les consolations réservées aux infortunes d'ici-bas. C'est cette distinction qu'il est essentiel de ne jamais oublier lorsqu'on parle de l'impiété de Lucrèce et de l'athéisme moderne. Personne peut-être n'a mieux exprimé ce contraste que notre grand poète Alfred de Musset, qui, malgré ses tendances personnelles vers l'épicurisme, a su s'en détourner en ce bel élan poétique :

Quand Horace, Lucrèce et le vieil Épicure,
Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amants de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
Je leur dirais à tous : « Quoi que nous puissions faire,
Je souffre, il est trop tard; le monde s'est fait vieux.
Une immense espérance a traversé la terre,
Malgré nous vers le ciel il faut tourner les yeux ».

Il est un autre point non moins important à préciser dans une juste appréciation de la doctrine antireligieuse d'Épicure et de Lucrèce. On peut leur reprocher, c'est cer-

tain, de n'avoir rien fondé. Mais on doit reconnaître qu'ils ont détruit tout ce qu'alors il était bon de détruire. En écartant de la nature les divinités mensongères qui l'encombraient, ils en débarrassèrent du même coup la science et la morale : non seulement ils permirent aux hommes de considérer et d'étudier sans crainte l'ensemble des phénomènes;

... pacata posse omnia mente tueri[1];

mais, chose qu'aucune école philosophique n'avait encore tentée, ils dévoilèrent l'imposture des sciences occultes, les fraudes au moyen desquelles les oracles, les augures, les aruspices avaient jusqu'alors entretenu la superstition publique[2]. Si, après cela, leur système contient des erreurs, si leur théologie surtout est mauvaise, avouons du moins qu'ils ont combattu avec une netteté et une décision parfaites des erreurs et une théologie bien pires que les leurs. Souvenons-nous que, les premiers sans réticence aucune, ils ont proclamé et professé dans le monde l'inanité des faux dieux, que devait bientôt nier avec eux et renverser pour toujours le christianisme.

IX

Mais, dira-t-on, en renversant la religion existante, en détruisant dans l'esprit des Romains la crainte des dieux et celle de la mort, Lucrèce ne les livrait-il pas sans aucun frein moral à tous les excès possibles de la passion et du crime ? A cette objection prévue la réponse du poète est on ne peut plus nette. L'immoralité et le crime sont dans la

(1) V, 1203.
(2) VI, 86-91; VI, 379, sqq.

religion même qu'il combat[1]; en luttant contre elle, il n'affaiblit pas la morale, il l'affermit. Et il a raison de penser et de parler ainsi. Sans rappeler, comme il le fait, les sacrifices humains exigés, dans l'antiquité, par la voix des prêtres au nom de divinités avides d'offrandes criminelles, il suffit de songer à ce qu'étaient encore, selon la religion du temps de Lucrèce, tous ces dieux dont j'ai montré tout à l'heure le caractère, à ce qu'étaient aussi la plupart des légendes du paganisme sur lesquelles en définitive reposait le culte public. La mythologie romaine et grecque blessait la conscience au moins autant que la raison; ce n'est pas elle assurément qui pouvait servir de frein aux excès des hommes. La preuve en est d'ailleurs dans ces passions déchaînées, dans cette longue série de forfaits et de massacres qui ensanglantaient la République et la menaient à sa ruine. La religion, telle qu'elle était, loin d'avoir sur les mœurs une action salutaire, ne pouvait que leur nuire, en montrant dans ses dieux les vices, les haines et les désirs de vengeance aussi développés que chez les Romains[2].

Une autre objection qu'on est tenté également de soulever contre Lucrèce, dès qu'il s'agit de morale, c'est le manque de base que semble tout d'abord présenter sur ce point le système atomique. Puisque l'âme de l'homme, aussi bien que son corps, est le résultat, comme tout l'univers, d'un concours d'atomes obéissant, dans leurs combinaisons aveugles, à des lois physiques et fatales, où trouver pour elle, dans un tel système, quelque sujet à un ensemble de règles de conduite? Et, en effet, si d'un bout à l'autre Épicure et Lucrèce avaient été conséquents avec eux-mêmes, il eût été difficile à leur matérialisme d'échapper au fatalisme, c'est-à-dire au naufrage de toute morale. D'Holbach et son école matérialiste du XVIII[e] siècle ont

(1) I, 81-86. Voy. page 467.

(2) « Le culte de tant de divinités infâmes, dit éloquemment Chateaubriand, pouvait-il maintenir des mœurs que les lois ne soutenaient plus? Loin de remédier à la corruption, il en devint un des agents les plus puissants. » *Génie du Christian.* IV[e] partie, VI, 13.

poussé ainsi la doctrine jusqu'aux plus pernicieuses conséquences. Mais Lucrèce, pas plus qu'Épicure, n'est fataliste. Par suite d'une de ces heureuses contradictions, dont j'ai déjà parlé, il admet le libre arbitre de l'homme, et si scientifiquement, en voulant l'expliquer par le fameux *clinamen* de ses atomes, il ne réussit à en donner qu'une démonstration puérile[1], du moins il prouve avec décision qu'il en reconnaît la nécessité, et, par une expression pleine d'énergie, il affirme que « cette libre volonté de l'âme a été soustraite à la tyrannie des lois fatales, *libera... hæc... fatis avolsa... voluntas*[2] » Sans doute, ajoute-t-il, ce pouvoir de l'homme sur lui-même n'est pas entier; chacun de nous, selon son tempérament personnel, selon la nature des éléments qui dominent dans la constitution de son âme, a des tendances, des passions dont il dépend dans une certaine mesure; mais nous pouvons, par la raison et la pratique de la sagesse, sinon effacer complètement cette première empreinte de la nature, du moins l'affaiblir au point de n'en plus garder que de faibles traces incapables de nous interdire une tranquillité qui nous rapproche de l'heureuse quiétude dont jouissent éternellement les dieux.

> Illud in his rebus videor firmare potesse,
> Usque adeo naturarum vestigia linqui
> Parvola, quæ nequeat ratio depellere dictis,
> Ut nil impediat dignam Dis degere vitam[3].

L'homme, usant de son libre arbitre et pouvant par sa volonté se perfectionner, est donc susceptible d'entendre avec profit des avertissements, des conseils, des leçons de

(1) IV, 877, sqq. Voir p. 484-485.

(2) II, 256-258. « Nulle part peut-être, dit Patin, ne se montre plus la spiritualité involontaire de Lucrèce, que quand, d'après Épicure, mais avec une force de sens et d'expression qui lui appartient, il s'applique à concilier la fatalité des mouvements de la matière et les libres déterminations de la volonté. » *Chap. de l'antilucrèce chez Lucrèce.*

(3) III, 319-322.

morale. De là ces sortes d'exhortations et de préceptes répandus par Lucrèce dans tout le cours de son œuvre.

Et le but de ses leçons ne varie jamais. De même qu'il a placé la béatitude de ses dieux dans leur parfaite quiétude, il place le bonheur de l'homme dans la placidité du cœur, dans le calme des sens et de la conscience, dans la sérénité de l'esprit. C'est là ce qu'il appelle la volupté, *voluptas*. Ce mot, je le sais bien, donnera lieu à d'étranges abus : de faux disciples lui prêteront un autre sens en déshonorant une doctrine qui n'était pas assez grossière pour être comprise et pratiquée par eux ; des adversaires aussi se plairont à l'entendre mal pour avoir la discussion et le triomphe faciles; mais prenons soin, nous, de l'accepter de Lucrèce comme il nous le donne, et ne faisons point dire au poète moraliste autre chose que ce que lui-même veut dire. Son enseignement moral tout entier consiste à détourner les hommes de ce qui peut faire obstacle à la volupté telle qu'il la comprend, c'est-à-dire, à la parfaite pacification de l'âme.

En conséquence, après les terreurs de la superstition et la crainte de la mort qu'il cherche constamment à détruire, parce qu'elles sont des causes incessantes de troubles et de tourments, ce qu'il combat avec le plus d'énergie, c'est l'ensemble des passions, qui nous agitent d'une fièvre continuelle, qui nous épuisent en efforts toujours stériles, alors même qu'elles semblent atteindre leur but, et qui, jusqu'à la mort, consument notre vie, au milieu des soucis, à la poursuite de biens et de plaisirs inconnus, contraires aux lois de notre nature, incapables de nous rassasier.

Sed dum abest, quod avemus, id exsuperare videtur
Cetera; post aliud, cum contigit illud, avemus.
Et sitis æqua tenet vitai semper hiantis.

Tant que nous ne possédons pas l'objet de nos désirs, il nous paraît surpasser tout le reste : l'avons-nous obtenu ? nous souhaitons autre chose, et nous demeurons incessamment altérés de la soif de vivre.

Sed quia semper aves quod abest, præsentia temnis,
Imperfecta tibi elapsa'st ingrataque vita,
Et nec opinanti mors ad caput adstitit ante
Quam satur ac plenus possis discedere rerum [1].

Mais, parce que tu souhaites toujours ce que tu n'as pas, que tu méprises le présent, ta vie s'est écoulée imparfaite et pénible, et la mort à l'improviste vient planer sur ta tête, avant que tu aies pu te rassasier et assouvir tes désirs.

Ne semble-t-il pas que la voix de Lucrèce ait ici quelque chose de l'accent austère et douloureux de Pascal, lorsque, avec une éloquence tout aussi amère, l'auteur des *Pensées* se plaint de la tumultueuse agitation qui fait que, « le présent ne nous satisfaisant jamais, l'espérance nous pipe, et de malheur en malheur nous mène à la mort [2] »?

Parmi les passions, l'ambition est celle qui paraît à Lucrèce opposer le plus insurmontable obstacle à la félicité. Pour en tracer la peinture et en décrire les écueils, il n'a qu'à jeter les regards autour de lui : Rome est féconde en ambitieux. Il les voit « consumer les jours et les nuits dans de longs travaux pour s'élever au faîte des richesses, du crédit et des honneurs ».

Noctes atque dies niti præstante labore,
Ad summas emergere opes, rerumque potiri [3] ;

abdiquer leur liberté, consentir à n'avoir plus d'autres sentiments que ceux d'autrui;

Quandoquidem sapiunt alieno ex ore, petuntque
Res ex auditis potius, quam sensibus ipsis [4];

tout prêts à donner leur vie pour acquérir une statue et un nom ;

(1) III, 1082-1084 ; III, 957-960 (* III, 1095-1897 ; III, 970-973).
(2) *Pensées*, éd. Havet, VIII, 1, page 124.
(3) II, 12-13.
(4) V, 1133-1134.

Intereunt partim statuarum et nominis ergo [1];

ou bien transgressant les lois, devenant les complices et les ministres du crime, doublant leur patrimoine au prix du sang de leurs concitoyens, grossissant avidement leurs richesses par l'accumulation des meurtres :

Denique avarities et honorum cæca cupido,
Quæ miseros homines cogunt transcendere fines
Juris; et interdum, socios scelerum atque ministros...
Sanguine civili rem conflant, divitiasque
Conduplicant avidi, cædem cæde accumulantes [2]...

et pour prix de tant d'efforts et de tant d'infamies, précipités dans une mort ignominieuse du haut de leurs richesses et de leur puissance par les coups de l'envie, qui, comme la foudre, s'attaque d'ordinaire aux cimes les plus élevées.

Et tamen e summo quasi fulmen dejicit ictos
Invidia interdum contemptim in Tartara tætra;
Invidia quoniam, ceu fulmine, summa vaporant
Plerumque, et quæ sunt aliis magis edita cumque [3].

A côté de ces grands ambitieux, que leur passion pousse au crime et à un trépas tragique, il n'oublie pas ceux dont la cupidité et l'ambition plus vulgaires recherchent une fortune moins coupable et moins dangereuse, mais ni moins vaine ni moins dénuée de bonheur. Il passe en revue les riches et les puissants du jour (car tous ses portraits, outre qu'ils expriment des vérités générales, sont bien des portraits romains et nous attachent par la vigueur de la couleur locale qui les anime et par l'intérêt historique qu'ils comportent); il les examine soit dans les intrigues du Forum, soit dans les divers commandements des

(1) III, 78.
(2) III, 59-61; 70-71.
(3) V, 1125-1128.

armées et des flottes, soit au milieu de leurs nocturnes festins, dans leurs riches palais éclairés par les flambeaux que supportent des statues d'or[1]; et, dans cette pleine possession de leurs honneurs et de leur opulence, il les montre en proie aux soucis, aux terreurs, à mille tourments. Il prouve que le faste, la grandeur, la royauté même n'assurent pas plus la félicité de l'âme qu'ils ne préservent le corps de la douleur ;

> Quapropter, quoniam nil nostro in corpore gazæ
> Proficiunt, neque nobilitas, neque gloria regni,
> Quod superest, animo quoque nil prodesse putandum[2] ;

et il se récrie sévèrement contre le misérable aveuglement des hommes, qui n'assumeraient pas ainsi tant de peines, tant de labeurs inutiles pour rechercher des biens chimériques, s'ils avaient la sagesse de régler leur vie selon les lois de la raison.

> « O miseras hominum mentes ! o pectora cæca[3] ! »

Il est une autre passion qui, comme l'avidité de l'or et des honneurs, aveugle et tourmente les hommes, c'est l'amour. Lucrèce la dépeint tout aussi bien et ne la réprouve pas moins. Des traits impérissables sous lesquels il nous la représente, il en est plusieurs sans doute qui s'appliquent particulièrement à l'amour antique, plus grossier, moins épuré que le nôtre, mais la nature humaine ne change pas tellement qu'aujourd'hui encore nous ne trouvions dans la plupart d'utiles et tristes leçons sur les tourments, les fautes et les regrets dont cette passion est la cause. Guidé

(1) II, 24, sqq.; III, 995-1002.

(2) II, 37-39. Bossuet ne parlera pas autrement de la félicité des grands de la terre : « Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre; ou qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? » *Or. funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

(3) II, 14.

par une connaissance intime du cœur humain, il en pénètre les secrets avec une étonnante précision. Je ne veux pas redire ici les mêmes vers que j'ai déjà cités dans l'analyse du quatrième livre [1]. Qu'il me suffise de rappeler combien il faut que ses jugements sur ce sujet soient justes pour qu'on puisse les rapprocher, comme on le fait souvent, de ceux des plus grands moralistes modernes et même de ceux des orateurs les plus éloquents de la chaire chrétienne [2]. C'est Molière, par exemple, qui se plaira à l'imiter et à le traduire; c'est Bossuet qui flétrira, comme lui, l'amour impur, en retraçant « ses incertitudes, ses agitations violentes, et ses résolutions irrésolues et l'enfer de ses jalousies... et ses emportements qui dégénèrent en une espèce de fureur non moins pénible que déraisonnable [3]. »

Inque dies gliscit furor, atque ærumna gravescit [4] !

C'est Bossuet également qui commandera de fuir « cette nouvelle ardeur encore plus tyrannique que produit l'accoutumance [5]; »

Ulcus enim vivescit et inveterascit alendo [6];

et qui, dans une comparaison empruntée à Saint Augustin, mais analogue à celle de Lucrèce, nous rappellera l'amertume que le poète voit surgir du sein des délices [7] : « Voyez les buissons hérissés d'épines...; la racine en est douce, et ne pique pas; mais c'est elle qui pousse ces pointes

(1) Voir page 486.
(2) Cf. P. Montée, *Étude sur Lucrèce, considéré comme moraliste*, thèse pour le doctorat ès lettres, 1860, excellente étude à laquelle n'a pas enlevé tout intérêt l'important ouvrage publié depuis par C. Martha.
(3) *Sermon psur le 3e dimanche de l'Avent.*
(4) IV, 1069.
(5) *Premier sermon pour le 1er dimanche de l'Avent.*
(6) IV, 1068.
(7) 1133-1134.

perçantes qui piquent, qui déchirent les mains et qui les ensanglantent si violemment : ainsi l'amour des plaisirs[1]. »

Mais si Lucrèce combat avec tant d'énergie et de vérité les passions qui font obstacle au bonheur, avec quelle assurance, d'autre part, enseignant à l'homme le contentement de peu, il lui démontre que la santé du corps et de l'esprit suffit à sa félicité ! Quel charme il répand sur le tableau de la vie champêtre et de la simplicité rustique ! Comme il sait chanter les douceurs de la retraite, *loca deserta*, les divins loisirs, *otia dia !* Et quels accents de magnificence incomparable il fait entendre, lorsqu'il décrit la *volupté* d'une âme qui, soustraite aux misères et aux passions humaines, se trouve libre et calme au milieu du spectacle de la nature !

Assurément les exhortations, les préceptes qu'il mêle ainsi à toutes les parties de son œuvre scientifique, lorsqu'on les considère isolément, paraissent pour la plupart mériter l'approbation et l'éloge. C'est même ce qui permet à la critique littéraire, sans se livrer à un jeu d'esprit inconvenant, de les rapprocher souvent des exhortations, des préceptes de même genre exposés par les plus grands écrivains de la chrétienté. Toutes les doctrines, en effet, ont, à leur base, un certain fond commun de vérités ; et rien n'est plus licite que de comparer entre eux les divers mérites de pensée et d'expression dont les grands génies de tous les temps ont fait preuve en puisant à cette source commune.

Mais, quelle que soit la justesse particulière d'un grand nombre des observations et des conseils du poète latin, quels que soient l'essor élevé que prend parfois sa pensée et l'éloquence admirable dont il la revêt, tenons-nous bien en garde contre les dangers que présente l'ensemble de son enseignement moral. Qu'est-ce en définitive que ce repos désiré, cette heureuse *apathie*, but et prix de ses recherches ? Voilà l'homme, sans trouble, sans émotion au-

(1) *Deuxième sermon pour le jeudi de la 2e semaine de carême.*

cune, dégagé de toutes ses passions, mauvaises ou bonnes, dégagé par conséquent de tous ses devoirs sociaux[1], dont le noble accomplissement faisait son honneur et sa virilité, entièrement plongé dans l'oisive contemplation du spectacle toujours uniforme du monde! Il a l'avantage, dites-vous, de ne plus craindre la mort. Je vous crois en vérité. Dès maintenant ne l'avez-vous pas détruit? Ne l'avez-vous pas abîmé tout vivant dans un premier néant aussi semblable que possible à celui que, d'après vous, lui réserve la mort? Pourquoi donc la craindrait-il? Et pourquoi même n'irait-il pas à elle[2] pour goûter tout de suite le repos éternel?

X

Dans le vaste développement des opinions morales, religieuses et scientifiques de Lucrèce, qui presque toujours appartiennent beaucoup plus à l'école qu'à lui-même[3], nous devons reconnaître que ce qu'il a de plus beau est précisément ce qu'il ne doit à personne. Les qualités de sentiment et de style, l'enthousiasme et la chaleur, qui vivifient son œuvre, et qui n'ont rien de commun avec la sécheresse et la froideur de la prose d'Épicure, voilà sa véritable originalité : le poète chez lui l'emporte sur le

(1) « Née sous le protectorat accablant des rois de Macédoine, la doctrine épicurienne porta toujours les marques de son origine et répandit dans le monde l'indifférence politique qui naît de la servitude. Je m'étonne que les empereurs romains n'aient point élevé à Épicure une statue avec cette inscription « *Au pacificateur des courages* »..... Le véritable épicurisme, même quand il est noble et sévère, doit être réprouvé, non pour avoir poussé, comme on l'a faussement accusé, au désordre des mœurs, mais pour avoir supprimé la vie à force d'éteindre les passions... » C. Martha, *Le poème de Lucrèce*, chap. VI.

(2) Sur la mort de Lucrèce, voir page 461.

(3) Cf. E. de Suckau, *De Lucretii metaphysica et morali doctrina*, thèse, 1857, in-8.

philosophe et le savant, ou plutôt sa poésie donne à sa philosophie comme à sa science une force, un attrait que ni l'une ni l'autre n'auraient sans cela.

Est-ce à dire que la facture de ses vers soit toujours irréprochable et qu'elle témoigne de ce fini, de ce soin minutieux de la forme que montrera bientôt l'art consommé de Virgile? Non certes. Il est tels de ses hexamètres — le lecteur a pu facilement en remarquer un certain nombre dans les citations ci-dessus — dans lesquels sont peu respectées les règles générales de la versification, qu'on commençait pourtant à bien établir de son temps, sur les césures, les élisions, le nombre des syllabes du mot final, le mélange varié des dactyles et des spondées. Il en est d'autres, même réguliers, dont le tour n'est pas d'une harmonie parfaite. Inutile de chercher dans son travail rien qui rappelle les petites adresses de ceux qui, limant, polissant et revisant leurs phrases, s'attachent sans cesse à la rotondité d'une période et méditent de loin l'effet d'un mot. Sans s'inquiéter de ces détails, Lucrèce suit son inspiration ; le mouvement de sa pensée dirige sa plume sous laquelle viennent se grouper naturellement les expressions d'un éclat, d'une vigueur ou d'une grâce incomparables ; et, malgré des négligences qui ne blessent que la susceptibilité des grammairiens, son style, en rendant les images, les sentiments, les passions, tout le feu et l'entraînement de son âme, n'en reste pas moins le plus beau des styles, offrant des trésors de poésie auxquels puiseront, sans le dire, les plus renommés de ceux qui viendront après lui.

Lorsqu'on parle de cette poésie du poème *de la Nature*, on se plait généralement à fixer tout particulièrement l'attention sur les magnifiques épisodes qui y sont si heureusement développés. On analyse les beautés dont chacun d'eux est rempli; on les examine en eux-mêmes pour mieux les admirer, croit-on. Ce serait pourtant les comprendre mal et en méconnaître la principale qualité que de les détacher ainsi de l'ensemble en les prenant pour de

brillants accessoires, qu'on ne regarderait pas comme inséparables du dessein même de l'auteur. Ils sont si mêlés, au contraire, au plan général, ils forment une partie si importante du sujet, qu'on peut dire d'eux, comme on l'a dit de ceux de Virgile, qu'ils ressemblent aux chœurs de la tragédie grecque, dans lesquels se révèlent la pensée intime du poète et la moralité du drame. Tantôt c'est l'*invocation à Vénus*, dans laquelle la déesse de l'amour, personnifiant la nature qui gouverne l'univers, représente la grande loi de la génération qui doit devenir, dans le poème, le principal objet d'étude soumis à nos méditations; tantôt l'*éloge d'Épicure*, le maître adoré, celui-là même qui, le premier, regardant en face le monstre de la superstition, a su inventer la doctrine et trouver la science plus qu'humaine dont le poète se fait l'interprète; tantôt *la prosopopée de la nature*, originale et puissante discussion philosophique sur la mort, qui résume et condense toute la morale du troisième livre ; ou bien le tableau des *misères de l'ambition*, celui des *tourments de l'amour*, celui *de la vie champêtre*, peintures morales, qui servent d'arguments à des dissertations tendant à établir les principes épicuriens sur lesquels est fondé le vrai bonheur; ou bien encore la *description de la peste d'Athènes*, qui, venant après celle des phénomènes les plus terribles de la terre et du ciel, concourt à l'explication physique qui en est donnée dans un but bien précisé d'avance. Il n'est pas jusqu'à la *fête de Cybèle*, décrite avec les attributs de la terre déifiée, avec son char, son cortège et ses prêtres, qui ne tienne essentiellement au raisonnement suivi de l'auteur, discutant alors les idées anciennes sur la nature de la terre et réfutant les erreurs érigées en dogmes religieux. Ainsi donc tous ces célèbres épisodes ne sont point, comme le pensent certains critiques, des morceaux rapportés et d'apparat, qu'on puisse, sans les déprécier, considérer isolément, et La Harpe, dont les remarques sur la littérature latine sont ordinairement plus judicieuses, a grand tort, tout en les admirant, de les regarder comme des digressions.

A cette première erreur d'ailleurs La Harpe en joint une seconde non moins grave, et cela dans une seule et même ligne : « Lucrèce, dit-il, n'est guère poète que dans les digressions. » Un tel jugement sur l'ensemble du poème est tellement faux qu'il paraît incompréhensible à quiconque a pris la peine de lire le *De natura rerum* en entier, je ne dis pas attentivement, mais même à la hâte et d'une façon superficielle. La lecture rapide du troisième et du cinquième livre, par exemple, ne suffirait-elle pas à elle seule pour donner un large aperçu de la poésie continue qui, comme un flambeau toujours allumé, répand son brillant éclat sur la marche du savant et du philosophe? Que d'élan, que de souffle dans l'étude des problèmes les plus graves et les plus mystérieux de la métaphysique ! Que de coloris et d'imagination dans la merveilleuse épopée que forme sous sa plume l'histoire hypothétique de l'univers et de l'humanité ! Et même, sans choisir pour exemples les deux meilleurs de ses six livres, rouvrons un instant ceux dont la matière était la plus ingrate, c'est-à-dire, les deux premiers, qui traitent de la nature des atomes, des lois de leurs mouvements et de leurs combinaisons. Certes la difficulté de rendre poétique une théorie si sèche devait paraître presque insurmontable ; mais écoutons comme il en parle :

« Nec me animi fallit, quam sint obscura;...
. . . . . obscura de re tam lucida pango
Carmina, musæo contingens cuncta lepore....
. . . . . Veluti pueris absinthia tetra medentes
Cum dare conantur, prius oras, pocula circum,
Contingunt mellis dulci flavoque liquore,
Ut puerorum ætas improvida ludificetur
Labrorum tenus ; interea perpotet amarum
Absinthi laticem, deceptaque non capiatur,
Sed potius, tali pacto recreata, valescat :
Sic ego nunc, quoniam hæc ratio plerumque videtur
Tristior esse, quibus non est tractata, retroque
Volgus abhorret ab hac ; volui tibi suaviloquenti

Carmine Pierio rationem exponere nostram
Et quasi musæo dulci contingere melle [1]... »

Je ne m'abuse pas, je sais combien mon sujet est obscur... mais sur cette obscurité mes vers répandent la lumière et par eux tout s'imprègne de l'agrément des Muses. Lorsque les médecins veulent faire prendre à l'enfant la noire absinthe, ils enduisent les bords du vase d'un miel doré et plein de douceur, pour que ses lèvres inexpérimentées, séduites par cet attrait, puisent sans défiance l'amer breuvage, qui doit faire couler en lui la vie et la santé : ainsi moi-même, sachant bien que la science que j'expose est peu attrayante pour quiconque y est nouveau, que le vulgaire, facile à rebuter, s'en détourne, j'ai voulu te l'exposer dans le doux langage des muses et l'imprégner, pour ainsi dire, de leur miel.

Et le mérite que Lucrèce s'attribue en parlant ainsi, il le possède réellement. Il sait donner de l'éclat et de l'agrément aux théories les plus abstraites. S'il pose d'abord un principe en termes nets et précis, il l'éclaire immédiatement par un exemple qui charme et convainc l'esprit tout à la fois. Veut-il prouver l'éternité des atomes, il prévoit l'objection qu'on lui fera au sujet de la pluie qui semble se perdre et s'anéantir entièrement dans le sol, et il y répond par le tableau imagé des transformations, des effets heureux qu'opère dans le sein maternel de la terre ce fécond hymen avec le ciel : les riches moissons s'élèvent, les rameaux des arbres refleurissent pour fléchir ensuite sous le poids des fruits, l'homme et les animaux y puisent leur vie, etc...

. . . . . Pereunt imbres, ubi eos pater Æther
In gremium matris Terrai præcipitavit?
At nitidæ surgunt fruges, ramique virescunt
Arboribus ; crescunt ipsæ, fetuque gravantur :
Hinc alitur porro nostrum genus atque ferarum ;
Hinc [2]. . . . .

(1) I, 922-947.
(2) I, 250-255.

De l'éternité des atomes passe-t-il à leur invisibilité, il démontre qu'il y a même des corps organisés qui ne sont visibles que par leurs effets, et il cite le vent qui, bien qu'on ne l'aperçoive pas, soulève dans sa violence les flots jusque dans les ports, fracasse les navires, porte çà et là les nuages, roule aussi ses tourbillons rapides ou sur la plaine, dont il renverse les grands arbres, ou sur le sommet des monts, dont il bouleverse les forêts, tant sévit sa fureur avec un fracas qui jette au loin l'épouvante ; il en compare les ravages à ceux d'un fleuve débordé, qui renverse sous lui tous les obstacles opposés à sa course.

Principio, venti vis verberat incita portum,
Ingentesque ruit naves, et nubila differt ;
Interdum rapido percurrens turbine campos
Arboribus magnis sternit, montesque supremos
Silvifragis vexat flabris : ita perfurit acri
Cum fremitu, sævitque minaci murmure ventus.
. . . . Ita magno turbidus imbri,
Molibus incurrit validis cum viribus amnis,
Dat sonitu magno stragem, volvitque sub undis
Grandia saxa, ruit qua quicquid fluctibus obstat[1].

Affirme-t-il le perpétuel mouvement des éléments des choses dans l'infinité du vide, il cherche à nous en rendre compte par une analogie et nous présente la mobilité des corpuscules, perceptibles à notre vue, qui fourmillent dans le cône brillant que forme un rayon de soleil, introduit en un lieu ténébreux : nous les voyons courir dans tous les sens, s'écarter, revenir et se livrer sans relâche à toutes sortes d'évolutions comme en d'éternels combats.

Contemplator enim, cum solis lumina cumque
Inserti fundunt radii per opaca domorum :
Multa minuta, modis multis, per inane videbis

(1) I, 271-289.

Corpora misceri, radiorum lumine in ipso,
Et velut æterno certamine prœlia pugnasque
Edere, turmatim certantia, nec dare pausam,
Conciliis et discidiis exercita crebris[1]....

Veut-il enfin nous expliquer pourquoi nous ne pouvons pas voir l'agitation continue des atomes, il nous dit d'abord que la petitesse de ces éléments produit le même résultat que s'ils étaient fort éloignés de nous, que cette espèce de distance nous dérobe leur mobilité; puis, ajoutant, pour donner plus de force à son raisonnement, que la distance cache à nos yeux le mouvement des objets les plus sensibles, il appuie son dire de deux images, également belles, mais dont je ne cite que la seconde, pour ne pas m'étendre indéfiniment.

Præterea magnæ legiones quum loca cursu
Camporum complent, belli simulacra cientes;
Fulgor ibi ad cælum se tollit, totaque circum
Ære renidescit tellus, supterque virum vi
Excitur pedibus sonitus, clamoreque montes
Icti rejectant voces ad sidera mundi;
Et circumvolitant equites, mediosque repente
Tramittunt valido quatientes impete campos;
Et tamen est quidam locus altis montibus, *unde*
Stare videntur, et in campis consistere fulgur[2].

Lorsque dans la plaine se précipite une armée nombreuse pour s'y livrer au simulacre de la guerre, les brillantes armures jettent au ciel leurs éclairs; la terre resplendit du reflet de l'airain; sous les pas des guerriers retentit un bruit sourd; leurs cris, répétés par les échos des monts, sont portés jusqu'aux astres; çà et là volent les cavaliers qui traversent la plaine en l'ébranlant sous leur course; et cependant, pour qui regarde du sommet des montagnes, tout cela paraît immobile, tout cet éclat semble dormir sur la terre.

(1) II, 114-120.
(2) II, 323-332.

Parfois aussi cette poésie de la théorie des atomes prend chez lui un accent de sensibilité auquel on est loin de s'attendre en pareille matière. Ainsi, lorsqu'il développe cette singulière opinion que, les atomes ayant des formes diverses, c'est cette diversité qui donne à chaque individu de même espèce une physionomie propre, il dépeint, dans un morceau digne d'être comparé aux vers les plus touchants de Virgile sur les animaux, le désespoir d'une vache à la recherche du veau qu'on lui a ravi pour le sacrifice et qu'elle se refuse à reconnaître dans aucun des veaux qu'elle rencontre :

Nam sæpe ante Deum vitulus delubra decora
Turicremas propter mactatus concidit aras,
Sanguinis expirans calidum de pectore flumen :
At mater, virides saltus orbata peragrans,
Linquit humi pedibus vestigia pressa bisulcis,
Omnia convisens oculis loca, si queat usquam
Conspicere amissum fetum ; completque querellis
Frondiferum nemus absistens, et crebra revisit
Ad stabulum, desiderio perfixa juvenci :
Nec teneræ salices, atque herbæ rore vigentes,
Fluminaque ulla queunt, summis labentia ripis,
Oblectare animum subitamque avertere curam ;
Nec vitulorum aliæ species per pabula læta
Derivare queunt animum curaque levare :
Usque adeo quiddam proprium notumque requirit[1].

Souvent devant les images fleuries des dieux, près des autels où brûle l'encens, un jeune veau tombe sacrifié et de son cœur expirant jaillit un ruisseau de sang tout fumant ; mais sa mère, qui déjà n'est plus mère, parcourt les pâtis verdoyants, laissant partout sur le sol humide la trace de ses pas rapides ; elle inspecte tous les lieux ; elle leur demande le nourrisson qu'elle a perdu, et de sa plainte elle remplit la forêt ombreuse où elle ne saurait s'arrêter ; à tout moment elle revient à l'étable, dévorée d'un maternel regret ; ni les tendres saules, ni l'herbe ranimée par la rosée, ni les ruisseaux coulant à pleins bords, ne peuvent charmer son cœur ni en chasser ce subit souci.

(1) II, 352-366.

Les autres veaux bondissant dans les gras pâturages ne peuvent lui faire illusion ni calmer son tourment, tant est à elle et lui est connu par une marque certaine l'objet aimé qu'elle réclame !

Rien ne me serait plus facile que de multiplier les citations des deux premiers livres. Qu'on juge par là de celles qu'on pourrait extraire des parties du poème traitant de questions moins abstraites et se prêtant plus encore à l'inspiration. Si la poésie de Lucrèce se fait jour à travers les plus grands obstacles, avec quelle plénitude et quelle verve se développe-t-elle là où rien ne l'arrête ! C'est alors que, dans l'ardeur de ses convictions, il prête à ses paroles « plus de sainteté, plus de certitude qu'aux oracles prononcés par la Pythie, couronnée de lauriers sur le trépied d'Apollon » ;

Sanctus et multo certa ratione magis, quam
Pythia, quæ tripode a Phœbi, lauroque profatur[1] ;

c'est alors que son vif amour pour son maître et sa joie triomphante d'apporter aux Romains les prémisses d'une science qu'il prend pour la plus pure expression de la vérité, lui permettent de goûter toute l'abondance et la fraîcheur « des sources vierges où plongent ses lèvres, tout le charme des fleurs nouvelles qu'il tresse pour se couronner et dont jamais avant lui les Muses n'ont ombragé le front d'aucun homme ».

. . . . Juvat integros accedere fontes
Atque haurire ; juvatque novos decerpere flores,
Insignemque meo capiti petere inde coronam,
Unde prius nulli velarint tempora Musæ[2].

Sa foi et son enthousiasme font de lui, malgré ses erreurs, un des plus grands poètes de l'antiquité : l'accent de sa

(1) V, 111-112.
(2) IV, 2-5.

voix, souvent très élevé, touche quelquefois au sublime, et l'on se demande, avec une admiration nécessairement mêlée de regret, ce qu'il eût été, si, en détruisant les idoles du paganisme, il se fût attaché à une doctrine autre que celle du néant. « Quelle grandeur alors, dit Villemain[1], auraient eue ses tableaux, épurés de cette mythologie qu'il méprise, mais remplis de cette présence divine que ses yeux trompés n'ont pas aperçue dans l'univers! Quelle sanction sublime auraient reçue les fragments de vérité, les éclairs de sentiment moral, les premiers cris de justice et d'humanité mêlés souvent aux erreurs de sa philosophie et aux pernicieux exemples de son siècle corrompu! Cette condition seule peut-être a manqué pour donner dès lors au Latium, dans un autre ordre de génie, une gloire égale à celle d'Homère. »

(1) *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, chap. XV

CHAPITRE II

CATULLE.

I. Contraste entre Catulle et Lucrèce. Naissance et éducation de Catulle. Un mot de l'Alexandrinisme. Premières pièces du poète. Date de son arrivée à Rome. Ses amis. — II. Son amour pour Lesbie ; œuvres poétiques inspirées par cette passion. — III. Voyage en Bythinie. Regrets donnés à son frère. Séjour à la maison paternelle. Retour à Rome, où la politique ne le laisse pas indifférent ; ses épigrammes contre César. Épigrammes littéraires. — IV. Poèmes divers : La Chevelure de Bérénice. L'Hymne à Diane. L'Épithalame de Junie et de Manlius. Le Chant nuptial. Les Noces de Thétis et de Pélée. Atys. — V. Considérations générales sur la versification, la langue et le mérite de Catulle.

I

Avec Lucrèce Catulle, le plus célèbre de ses contemporains parmi les poètes, forme, avons-nous dit, un contraste complet. Ce n'est pas à Catulle qu'il faut demander la profondeur des pensées, l'examen des questions métaphysiques, les préceptes de morale, la recherche du bonheur dans le mépris des plaisirs et de l'amour, dans l'étude de la science et dans la pure contemplation de la nature ; ce n'est pas chez lui non plus qu'on doit espérer trouver quelque œuvre aux vastes proportions, à l'imposante ordonnance, à l'inspiration de longue haleine. Plus attaché que l'auteur du poème *De la nature* au travail de la phrase et du vers, il désire plus que lui donner à ses écrits la correction, la pureté de la forme : il compte et pèse ses mots ; il fait œuvre d'artiste, il montre déjà, dans sa composition et dans son style calculés, quelque chose de cette

facilité obtenue par la patience et le travail, quelque chose de ce fini qui doit distinguer les poètes de l'âge suivant; mais les grands sujets et les longs ouvrages lui font peur ; sans manquer de sentiment poétique, il a plus de talent que de génie ; et ce talent, il le dépense au jour le jour en petites productions de tons on ne peut plus variés : les unes, tendres, gracieuses, charmantes, parfois plus que folâtres, licencieuses ; les autres, tristes, plaintives, sarcastiques et remplies d'amertume ; toutes dans leur ensemble réfléchissant, comme dans un miroir, avec tant de fidélité ses pensées, ses sentiments et les divers événements de sa vie qu'analyser son joli petit livre — *lepidus libellus*, comme il l'appelle [1], — et chercher à établir sa biographie ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul et même travail.

Quintus Valérius Catullus est né à Vérone, très probablement en 87 av. J. C. Comme il n'a jamais parlé des impressions, des émotions de son enfance et de son adolescence, nous devons supposer que les beautés de la nature, qu'étalait pourtant avec magnificence la campagne environnante, ne produisit pas grand effet sur sa jeune imagination [2]. Par goût il était citadin. Vérone d'ailleurs, vieille cité gauloise, devenue colonie latine, avait perdu, comme toutes les grandes villes italiennes, l'originalité de son ancien caractère pour se former à une civilisation moitié romaine, moitié grecque, qui, en y détruisant la rudesse des vieilles mœurs, y avait introduit, avec le goût de l'oisiveté, des plaisirs du monde et des vices, celui d'une certaine élégance et d'une certaine culture littéraire. Sans offrir à la jeunesse les mêmes ressources que Rome, un tel séjour pouvait ne pas être sans charmes pour elle. Catulle

(1) Au premier vers de la dédidace adressée à Cornélius Népos.

(2) En fait de poésies champêtres, le recueil entier n'en renferme guère que deux (XIX et XX), et encore ces deux morceaux qui portent le même titre « *Hortorum deus* », et dont on lui conteste d'ailleurs la paternité, développent différemment un seul et même sujet, Priape protégeant contre les larcins un petit jardin dont il est le dieu tutélaire. Voir le premier des deux, *Appendice*, LV.

du moins s'y trouva bien, si l'on en juge par le plaisir qu'il éprouvait plus tard à y revenir dans ses moments de tristesse. Il s'y laissa aller à la douceur de vivre au milieu de nombreux amis, au sein d'une famille unie et qu'il chérissait. Son père, dont la condition nous est inconnue, n'était pas sans influence dans le pays, puisque, appartenant à une maison qui se flattait d'avoir une origine romaine et de descendre de la *gens Valeria*, il était personnellement uni à César par les liens de l'hospitalité; il jouissait aussi d'une belle aisance. Il n'est donc pas douteux que, si le jeune Catulle ne fut pas envoyé à Athènes pour entendre les leçons des grands maîtres, il n'ait reçu, au logis paternel, une éducation soignée, dans laquelle, selon la coutume du jour, le grec dut tenir une grande place. Cette éducation, qui du reste n'avait point pour but de lui ouvrir, contrairement à ses dispositions naturelles, les vastes desseins et les grandes ambitions, lui permit de s'initier de bonne heure à l'art raffiné de ceux des poètes qui avaient alors le plus de vogue, des Alexandrins.

Il n'est pas inutile de rappeler ici, en quelques lignes seulement, ce qu'étaient les poètes de l'école d'Alexandrie. Née en Égypte, après le démembrement de l'empire macédonien, cette école, privée du sentiment national qui animait la poésie grecque, avait voulu la continuer alors que la Grèce elle-même était morte. Comprenant que les productions qui exigent un grand public et qui s'adressent à un peuple bien en vie, telles que le drame, l'épopée et la haute poésie lyrique, n'étaient plus faites pour eux, les Alexandrins s'étaient nécessairement réfugiés dans les genres où la science et l'habileté acquises sont plus nécessaires que le talent naturel. Mêlant à des formes savantes et recherchées de style l'étalage de leurs connaissances scientifiques, archéologiques et mythologiques, ils s'étaient attachés de préférence aux résumés didactiques, qui se passent aisément d'imagination, et aux œuvres de courte haleine. Ils s'étaient plu surtout aux compositions mélangées de chant et de récit, comme le petit poème héroïco-

érotique et l'élégie amoureuse, dont la matière leur permettait des rapprochements ingénieux avec les antiques légendes, bien connues de leur érudition. Ils aimaient aussi toutes ces petites pièces, qui sous le nom d'épigrammes, traitaient n'importe quel sujet de circonstance, offrant l'occasion d'exprimer avec grâce et précision quelque pensée ingénieuse, délicate, plaisante ou sarcastique. Tels étaient, à cette époque, les modèles grecs qu'imitait, dans la riche société de Rome, une nombreuse pléiade de poètes dont il me faudra parler dans le chapitre suivant ; et comme ces mêmes modèles étaient de mode partout où l'on s'occupait de littérature, ils furent aussi ceux qui naturellement se présentèrent le plus à l'étude du jeune élégant de Vérone [1].

Cette étude, à vrai dire, n'était pas de nature à le détourner beaucoup de son penchant à la vie de plaisir. Il passait volontiers, paraît-il, une partie des jours et des nuits dans la société de compagnons de son âge, non moins oisifs et non moins débauchés que lui, fréquentant les mauvais lieux beaucoup plus que les écoles, et se conformant sans retenue aux mœurs corrompues du temps, lesquelles faisaient que le libertinage ne passait point pour un vice bien condamnable du moment qu'on savait s'y livrer sans ruiner sa santé et sans dissiper son patrimoine. Imiter les plus légères des poésies alexandrines en les accommodant au ton d'une société si peu scrupuleuse ; dire en vers joyeux, licencieux et hardis les amours faciles de ses amis et les siennes ; composer quelques épigrammes plus ou moins piquantes sur les anecdotes courantes, racontées au milieu des festins nocturnes, ne devait pas être, en somme, malgré les difficultés d'expression et de versification que présentaient ces premiers essais poéti-

(1) Consulter M. Georges Lafaye, *Catulle et ses modèles*, 1894, in-8 de 256 p. — Voir aussi du même auteur : *L'Alexandrinisme et les premiers poètes latins (Revue internationale de l'enseignement*, du 15 sept. 1893) ; *Les Grecs professeurs de poésie chez les Romains ;* l'*Alexandrinisme chez les précurseurs et les amis de Catulle (Ibid.*, 1894).

ques, un travail trop pénible et trop au-dessus des efforts que pouvait se permettre sa paresse.

Il y a, dans son livre, un certain nombre de pièces qui vraisemblablement furent écrites en ce moment de sa vie [1]. Elles se rapportent à des habitants de Vérone et de ses environs, à de petits scandales qui s'y étaient produits, et aussi aux aventures qu'il y eut lui-même en ce temps-là. Comme on le pense bien, ces pièces ne sont pas les meilleures du recueil; la difficulté de la composition et du rythme s'y fait sentir en même temps que toute la fougue et l'inexpérience de la jeunesse. Cependant on y trouve déjà cet accent de vérité, qui donnera tant de charme plus tard à sa poésie, lorsque les sentiments qu'il éprouvera et que les épreuves qu'il subira le rendront plus séduisant et plus touchant.

Bien qu'on ne sache pas d'une manière exacte en quelle année il quitta son pays natal pour s'installer définitivement à Rome, on est certain que ce changement eut lieu lorsqu'il avait de vingt à vingt-cinq ans, c'est-à-dire entre

(1) M. Couat, dans une étude fort appréciée sur Catulle (thèse pour le doctorat ès lettres, 1875), en cherchant à dresser l'ordre chronologique des compositions du poète, en a rapporté plusieurs à cette époque de sa vie, celles qui, dans les éditions ordinaires, portent les numéros XVII, XXXII, LXVII, LXXXII, C, CIII, CX, CXI. Il faut, en effet, remarquer ici, une fois pour toutes, que la chronologie n'est pour rien dans le classement des 116 pièces du recueil. Elles y paraissent groupées en trois parties : 1° soixante pièces écrites en hendécasyllabes ou ïambiques ; 2° de LXI à LXXIX des poèmes de quelque étendue, en vers longs, galliambiques ou hexamètres 3° de LXXIX jusqu'à la fin, des distiques élégiaques ou des épigrammes proprement dites. Dans cette classification l'auteur semble en outre avoir recherché l'attention du lecteur par le rapprochement des sujets les plus divers ou exprimant les sentiments les plus contraires, en un mot, par le contraste des pièces juxtaposées.

On n'a plus l'archétype auquel remontent les manuscrits des poésies de Catulle. La copie qui en fut prise au xe siècle, *codex Veronensis*, et dont se servit Pétrarque, a disparu aussi : le meilleur et le plus ancien manuscrit, descendant directement de cette copie, est le *Germanensis* (1375 ; facsimilé, 1890). Toutefois la pièce LXII, copiée antérieurement au IXe siècle sur l'archétype même pour une anthologie, se trouve dans une copie incomplète de cette anthologie, *liber Thuaneus*, du IXe ou Xe siècle.

les années 67 et 62. Car, à cette dernière date, on le trouve fort connu déjà dans la grande ville, recherché par la société choisie des lettrés, aimé et fêté aussi pour sa verve et son libertinage par une foule de jeunes gens riches et instruits, qui avaient fait de lui le compagnon de leurs plaisirs. Vérannius, Fabullus, les deux Pollion, Gellius, Camérius et surtout Cælius Rufus, celui-là même qui venait de se compromettre avec plusieurs jeunes nobles dans le complot de Catilina, se faisaient une joie de l'accueillir dans leur intimité. Il chantait avec eux la brutale ivresse de leurs folles passions :

Minister veluli, puer, Falerni,
Inger mî calices amariores,
Ut lex Postumiæ jubet magistræ,
Ebriosa acina ebriosioris.
At vos, quo lubet, hinc abite, lymphæ,
Vini pernicies, et ad severos
Migrate : hic merus est Thyonianus[1].

Esclave, toi qui nous verses le vieux falerne, remplis ma coupe d'un vin plus sec. Ainsi le veut Postumia, la reine du festin, plus ivre qu'un pépin de raisin qui nage dans le jus de son grain. Et toi, loin d'ici, va-t-en bien loin, eau détestable, fléau du vin, va chez les gens graves. Ici le vin est sans mélange.

Et si, malgré la possession de ses deux maisons de campagne, l'une sur les bords du lac de Garde, l'autre dans la Sabine, ses ressources ne lui permettaient pas toujours d'imiter les largesses de ses amis pour leur offrir une luxueuse hospitalité, il riait de sa gêne momentanée; il les invitait plaisamment à faire chez lui un souper qui ne pouvait manquer d'être excellent, s'ils prenaient soin de venir avec mêts délicats et nombreux, avec dame aimable, vin, esprit et provision de rires. « Viens, je le répète, avec tout cela, écrivait-il à son cher Fabullus, et tu souperas à

(1) XXVII, *Ad pocillatorem puerum.*— Pour le texte des passages cités voir la note de l'*Appendice*, page 168.

merveille : car la bourse de ton ami Catulle n'est pleine que de toiles d'araignée ».

Cenabis bene, mi Fabulle, apud me,...
Si tecum attuleris bonam atque magnam
Cenam, non sine candida puella,
Et vino, et sale, et omnibus cachinnis.
Hæc si, inquam, attuleris, venuste noster,
Cenabis bene : nam tui Catulli
Plenus sacculus est aranearum [1].

Parmi ces chants de table d'une grossière élégance et ces plaisanteries d'une simplicité recherchée se glissait parfois quelque pièce où se dévoile, dans tout son naturel et son abandon, la tendresse d'un cœur réellement ouvert à l'amitié. Tel est le billet plein d'effusion, adressé à son ami Vérannius, qui revenait d'un long voyage :

Verani, omnibus e meis amicis
Antistans mihi milibus trecentis,
Venistine domum ad tuos Penates,
Fratresque unanimos, anumque matrem?
Venisti. O mihi nuntii beati!
Visam te incolumem, audiamque Hiberum
Narrantem loca, facta, nationes,
Ut mos est tuus; applicansque collum
Jucundum os, oculosque suaviabor.
O quantum est hominum beatiorum,
Quid me lætius est beatiusve [2]!

Véranius, le plus cher de tous mes amis, toi qui dans mon cœur passes avant tous autres, es-tu donc de retour chez toi, dans tes pénates, auprès de tes frères qui t'aiment tant, et de ta vieille mère? Oui, tu es arrivé! O l'heureuse nouvelle! Je vais te revoir bien portant : je t'entendrai dépeindre, comme c'est ton habitude, les contrées de l'Ibérie, ses hauts faits, ses peuples divers; me penchant vers toi, je baiserai de tout cœur ta joue et tes yeux. O vous tous, heureux du monde, est-il un homme plus joyeux, plus heureux que moi!

(1) XIII, *Ad Fabullum.*
(2) IX, *Ad Verannium.*

II

Mais, quelque développement que prenne dans le cœur d'un poète le sentiment de l'amitié, il semble bien difficile que ce sentiment exerce jamais sur ses idées, son talent et sa destinée, un pouvoir égal à celui de l'amour. Le grand événement de la vie de Catulle, celui qui troubla son âme de toutes les joies et de tous les tourments possibles, qui donna à sa poésie le ressort dont elle avait besoin, se produisit peu de temps après son arrivée à Rome, lorsqu'il connut, on ne sait dans quelles circonstances, la femme dont il s'éprit.

Cette personne, qu'il aima tant, il ne l'a jamais désignée dans ses vers que sous le nom de Lesbie, nom d'emprunt, dit Ovide, et qui cachait, ajoute Apulée [1], celui de Clodia, sœur de Clodius, le fameux ennemi de Cicéron. Aucune objection sérieuse n'empêche d'accepter pour vraie cette tradition, accréditée par des écrivains anciens; car tout ce qu'on connaît de la beauté, du caractère et de la vie de Clodia s'accorde assez bien avec les renseignements fournis sur Lesbie par le poète lui-même [2]. Il ne faut pas oublier qu'au temps dont nous parlons ici la corruption des mœurs avait envahi le gynécée; que, même dans les classes les plus élevées, la condition des femmes avait changé, que la vie mondaine avait commencé pour elles, et qu'il n'était plus rare de rencontrer des patriciennes, sorties de la vie silencieuse et discrète de leur maison, mêlées aux aventures les plus licencieuses comme aux conspirations politiques. Salluste ne nous en dépeint-il pas quelques-unes autour de Catilina et de ses complices? Avec quelque exa-

(1) Ov., *Trist.*, II, 428; Apul., *Apol.*, X.

(2) Cf. Bayle, *Dict. hist. et crit.;* Schwabe, *Quæst. Cat.;* Couat, *Ét. sur Cat.;* Schulze, *Catull's Lesbia;* E. Rostand, *Vie de Cat.*, p. XLVII-L.

gération sans doute, mais sans pouvoir s'éloigner beaucoup de la vérité, ne nous les montre-t-il pas, telles que Sempronia, « jouant de la harpe et dansant avec plus d'élégance qu'il ne convient à d'honnêtes femmes ; faisant peu de cas de l'honneur et de la chasteté ;... dévorées de la soif des plaisirs au point qu'elles allaient chercher les aventures plus que les aventures ne les cherchaient ;... pouvant faire des vers et manier la plaisanterie, se montrer à leur gré, dans la conversation, modestes, ou caressantes ou effrontées, d'ailleurs pleines d'esprit et de grâce[1] » ? Clodia était une de ces femmes-là. Seconde fille d'Appius Claudius Pulcher, consul en 79, elle appartenait à une des plus grandes familles de Rome, et avait été donnée en mariage à Q. Cæcilius Métellus Celer, homme grave et sévère, qui lui aussi devint consul en 60, et avec qui elle avait des démêlés dont il n'est que trop facile de comprendre le principal motif. Célèbre par sa beauté parfaite, sa grâce, son luxe et son esprit, coquette et capricieuse autant que peut l'être une femme sans vertu qui se sait entourée d'adorateurs, elle était de six ou sept ans plus âgée que Catulle. Rien d'étonnant qu'elle ait regardé avec complaisance celui dont les vers étaient recherchés du monde élégant qu'elle aimait à fréquenter ; rien d'étonnant non plus que le poète, habitué à des amours de plus bas étage, ait éprouvé pour elle une passion qu'aucune autre femme encore ne lui avait inspirée.

Que de tendresse véritable et de bonheur profondément senti dans les billets qu'il lui adresse, au début de leur liaison, alors que, plein de confiance en elle, il croit à tous ses serments d'amour et de fidélité ! Les beautés les plus célèbres, telles que Quintia, quelques mérites qu'elles aient, n'ont plus de charmes à ses yeux,

> Lesbia formosa est : quæ quum pulcherrima tota est,
> Tum omnibus una omnes surripuit Veneres[2].

(1) Sallust., *Catil.*, 25.
(2) LXXXVI. *De Quintia et Lesbia.*

Lesbie est belle, belle de la tête aux pieds, et réunit en elle toutes les grâces qu'elle a ravies aux autres femmes.

Il lui fait entendre le chant admirable de Sapho ; il se croit l'égal d'un dieu, plus qu'un dieu même, si c'est possible, quand assis près d'elle, il la contemple, il entend son doux rire :

Ille mi par esse deo videtur,
Ille, si fas est, superare divos,
Qui sedens adversus identidem te
Spectat et audit
Dulce ridentem [1]....

et pour la presser de lui donner en grand nombre les marques de son affection, il lui rappelle, dans un morceau qui est souvent cité, ce précepte emprunté à la doctrine des faux épicuriens si en désaccord avec la morale sévère de Lucrèce, que la vie est courte et qu'il faut en jouir au plus vite au sein des voluptés.

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,
Rumoresque senum severiorum
Omnes unius æstimemus assis.
Soles occidere et redire possunt :
Nobis, cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda.
Da mihi basia mille, deinde centum;
Dein mille altera, dein secunda centum;
Dein usque altera mille, deinde centum;
Dein cum millia multa fecerimus,
Conturbabimus illa, ne sciamus,
Aut ne quis malus invidere possit,
Cum tantum sciat esse basiorum [2].

Vivons et aimons, ma Lesbie, et moquons-nous de tous les murmures des vieillards moroses. Les soleils peuvent mourir et renaître ;

(1) LI, *Ad Lesbiam.*
(2) V, *Ad Lesbiam.*

mais nous, lorsqu'une fois s'est éteinte notre courte lueur, c'est une nuit éternelle qu'il nous faut dormir. Donne-moi mille baisers, ensuite cent, puis mille autres, puis cent autres, et encore mille, et encore cent; puis quand il y en aura beaucoup de milliers, nous en brouillerons le compte, pour ne pas le savoir nous-mêmes et de peur que quelque méchant ne nous porte envie en sachant le grand nombre de nos baisers.

L'attachement qu'il a pour elle fait qu'il s'intéresse vivement à tout ce qui la touche, même aux choses qui semblent avoir le moins d'importance, et les plus petits sujets lui fournissent parfois l'occasion de produire les plus charmantes compositions : témoin le joli badinage qu'il écrit un jour sur le moineau qu'elle possède et la gracieuse élégie qu'il consacre peu après à la mort du même moineau [1].

Ses moindres écrits témoignent alors de la sincérité de ses sentiments ; et, quelque forme qu'il donne à ses aveux, à ses adulations, on y reconnaît le langage d'un cœur qui peut se tromper, mais qui ne trompe pas. C'est à bon droit qu'il pourra s'écrier :

Nulla potest mulier tantum se dicere amatam
  Vere, quantum a me, Lesbia, amata, mea es.
Nulla fides ullo fuit unquam fœdere tanta,
  Quanta in amore tuo ex parte reperta mea est [2].

(1) II, *Ad passerem Lesbiæ;* III, *Luctus in morte passeris.* Voir l'*Appendice* LVI. — Ces deux morceaux ont donné lieu à la comédie d'Armand Barthet intitulée *Le Moineau de Lesbie.* « Il s'en faut et de beaucoup, dit M. Gust. Larroumet dans une de ses savantes et intéressantes chroniques théâtrales du journal *Le Temps*, que Barthet fasse parler de manière digne de lui le très grand poète que fut Catulle, et qu'il retrace avec vérité la terrible courtisane que fut Lesbie. Il a peint à l'aquarelle rosée deux types saisissants de passion et de débauche. Son action est traînante et son vers mou. Avec cela, son pastiche plaît ; il a la beauté du diable... Il n'y a guère que deux rôles dans la pièce, ceux de Catulle et de Lesbie, de Lesbie surtout, que la grande Rachel ne dédaigna pas de créer et qui, depuis, attire fort les tragédiennes, quoique ce soit essentiellement un rôle de coquette. » Dans la représentation qu'en a donnée l'Odéon en octobre 1899, ce rôle était tenu par Mlle Weber.

(2) LXXXVII, *Ad Lesbiam.*

Nulle femme ne peut avoir été aussi sincèrement aimée que tu l'as été par moi, ô ma Lesbie ! Nul traité jamais n'a été plus religieusement observé que ne l'ont été par moi nos serments d'amour.

Mais Lesbie, la coquette et capricieuse Clodia était-elle aussi sincère que lui? Et pendant combien de temps lui permit-elle de goûter un bonheur sans inquiétude? Si l'on en juge par celles des pièces du poète qui expriment la plénitude de la joie et de la confiance, et qui ne sont pas nombreuses, on est porté à croire que sa félicité ne fut pas de longue durée. Un doute cruel traversa son esprit : il ne tarda pas à connaître « cette amertune qui, née de la source même de la passion, selon la belle expression de Lucrèce, fait souffrir au sein des fleurs..., soit qu'un mot équivoque, échappé de la bouche aimée comme un trait, pénètre dans le cœur et y produise les ravages d'un feu de plus en plus dévorant, soit que la défiance éveillée surprenne un regard distrait, la trace d'un sourire à la pensée d'un autre ».

. . . . medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angat ;...
Aut quod in ambiguo verbum jaculata reliquit,
Quod cupido adfixum cordi vivescit, ut ignis ;
Aut nimium jactare oculos, aliumve tueri
Quod putat, in voltuque videt vestigia risus [1].

Il se demanda « si, pendant qu'elle parle, les serments qu'une femme fait au crédule qui l'aime ne sont pas écrits sur le vent ailé ou sur l'eau qui court »,

Dicit : sed mulier cupido quod dicit amanti,
In vento, et rapida scribere oportet aqua [2].

En un mot, il souffrit tous les tourments du doute, et qui pis est, il acquit bientôt l'affreuse certitude de la trahison de sa Lesbie.

(1) Lucr., *De Nat. rer.*, IV, 1133-1140.
(2) LXX, *De inconstantia feminei amoris.*

En même temps, le plus cruel des malheurs vint à le frapper. Son frère, pour qui il avait toujours ressenti et témoigné l'affection la plus tendre, son frère qui était, ainsi qu'il le dit, l'espoir, la vie et les délices de toute sa famille comme de lui-même [1], mourut subitement, au cours d'un voyage lointain, dans la Troade. A cette nouvelle, il quitta Rome et alla abriter sa douleur à Vérone. Pendant quelque temps il n'écrivit plus ; si des amis se rappelaient à son souvenir et réclamaient des vers de lui, il leur répondait que ses portefeuilles étaient restés à Rome ; et quand il se remit à leur envoyer quelque poésie, ce ne fut pas sans leur dire combien il lui semblait que l'état de son âme le rendait incapable de tout travail :

Etsi me assiduo confectum cura dolore
   Sevocat a doctis, Ortale, virginibus ;
Nec potis est dulces musarum expromere fetus
   Mens animi : tantis fluctuat ipsa malis !
Namque mei nuper Lethæo gurgite fratris
   Pallidulum manans alluit unda pedem ;
Troia Rhœteo quem subter litore tellus
   Ereptum nostris obterit ex oculis.
Alloquar audiero numquam tua facta loquentem,
   Numquam ego te, vita frater amabilior,
Adspiciam posthac : at certe semper amabo,
   Semper mæsta tua carmina morte canam,
Qualia sub densis ramorum concinit umbris
   Daulias, absumpti fata gemens Itylei [2].

Le chagrin qui m'accable sans relâche m'enlève, Hortalus, au culte des doctes sœurs ; et mon âme se sent incapable d'exprimer les douces

(1) Voir LXVIII, *Ad Manlium*, 20-24. Cette pièce, une des plus longues du recueil, puisqu'elle se compose de 120 vers, est aussi une de celles où l'on sent le plus les embarras de composition qu'avaient à vaincre les élégies savantes. L'art s'y fait trop sentir. Le morceau, beaucoup plus court, dédié à Hortalus, est plus pathétique.

(2) LXV, *Ad Hortalum*. Les six derniers vers de ce passage ont été reportés par Haase et, à son exemple, par plusieurs éditeurs, à la pièce CI, v. 7-12. Cf. page 552.

inspirations des muses, tant elle est plongée dans des flots de douleurs ! Peu de temps s'est écoulé depuis que l'onde du Léthé baigne les pieds glacés de mon frère, depuis que la terre de Troie sous les sables de Rhétie le dérobe à nos regards.—O mon frère, je ne pourrai plus te parler, je ne t'entendrai plus jamais me raconter tes actions! Toi qui m'étais plus cher que la vie, jamais je ne te verrai plus! mais du moins toujours je t'aimerai, toujours en chants plaintifs je pleurerai sur ta mort, comme sous l'ombre épaisse des bocages, Progné gémit de la perte de son cher Itys.

Toujours, en effet, Catulle resta fidèle à ce cher souvenir qui laissa en lui comme l'empreinte d'une tristesse ineffaçable.

Les regrets cuisants que lui causait aussi la perfidie de Clodia, en le soumettant doublement à l'épreuve de la souffrance, ne contribuèrent pas peu, je suppose, à donner à sa poésie, avec l'expression de sentiments nouveaux, une variété de tons qu'elle n'avait pas eue jusqu'alors. Quand il revint à Rome, il savait que Lesbie disait du mal de lui et que par conséquent elle ne l'avait pas oublié. Malgré tout ce qu'il pouvait lui reprocher, il se sentait entraîné vers elle, et il ne désespéra pas de la ramener à lui.

Lesbia mihi dicit semper male, nec tacet umquam
De me; Lesbia me dispeream nisi amat.
Quo signo ? Quia sunt totidem mea : deprecor illam
Assidue, verum dispeream nisi amo [1].

Lesbie dit toujours du mal de moi et ne se tait jamais sur mon compte ; que je meure si Lesbie ne m'aime pas ! La preuve ? C'est que

(1) XCII, *De Lesbia.* Ce madrigal a souvent été imité : rappelons l'imitation de Bussy Rabutin, qui se recommande par la simplicité :

Philis dit le diable de moi;
De son amour et de sa foi
C'est une preuve assez nouvelle :
Ce qui me fait croire, pourtant,
Qu'elle m'aime effectivement,
C'est que je dis le diable d'elle,
Et que je l'aime éperdument.

j'en suis au même point. Je la maudis sans cesse, mais que je meure, si je ne l'aime pas !

Leur réconciliation eut donc lieu sans trop de difficulté. Mais un changement considérable s'opéra dans la situation de Clodia : Métellus mourut subitement, en trois jours, laissant par cette mort rapide planer sur sa veuve le soupçon d'un crime. Les accusations d'empoisonnement, à cette époque, n'étaient pas rares ; et plus d'une, bien que rapidement répandue au milieu d'une société avide de scandales, ne reposait sur aucune preuve. Il en fut ainsi, sans aucun doute, du bruit odieux lancé en cette circonstance contre Clodia ; car il est à remarquer que Cicéron, qui la détestait, lorsqu'il a fait mention d'un tel crime, n'y a point insisté, comme il l'eût certainement fait s'il en avait été convaincu au point de pouvoir en convaincre les autres. La mort de son mari, dans tous les cas, débarrassait cette femme vicieuse du seul frein qui pouvait la retenir sur la pente d'un dévergondage éhonté. Rien dès lors ne la gêna plus ; et, sans respect aucun pour le nom qu'elle portait, elle se livra, avec ses instincts de courtisane, à toutes les intrigues imaginables.

Fut-ce pour exciter encore plus la jalousie de Catulle et le torturer davantage ? Elle sembla prendre plaisir à recevoir les hommages de ceux-là mêmes avec qui il était uni par les liens de la plus étroite amitié. Et le malheureux poète, blessé à la fois dans ses deux sentiments les plus chers, écrivait billets sur billets pour chercher dans les gémissements et les cris de colère un remède à ses blessures.

Tantôt c'est à son meilleur ami, à Cælius Rufus, qu'il adresse les reproches les plus amers :

Rufe, mihi frustra ac nequiquam credite amice,
 Frustra ? Immo magno cum pretio atque malo.
Sicine subrepsti mei, atque, intestina perurens,
 Ei misero eripuisti omnia nostra bona ?

Eripuisti, heu, heu, nostræ crudele venenum
Vitæ, heu, heu, nostræ pestis amicitiæ [1]!

O Rufus, c'est donc en vain et bien à tort que je t'ai cru mon ami? Que dis-je, en vain ? J'ai été grandement et cruellement payé ! As-tu donc pu déchirer ainsi mon malheureux cœur, en me volant tout ce qui faisait mon bonheur? Car tu l'as volé, hélas! hélas! poison de ma vie ! hélas! fléau de notre amitié !

Tantôt c'est Ravidus, c'est Lesbius, c'est Gellius qu'il menace de sa haine. « Ta conduite, dit-il à ce dernier, ne restera pas impunie; les siècles futurs te connaîtront et la postérité la plus reculée saura qui tu es. »

Verum id non impune feres : nam te omnia secla
Noscent, et qui sis, fama loquetur anus [2].

Et, en effet, à plusieurs reprises [3], il poursuit ce Gellius dont il dévoile les turpitudes en termes d'une crudité telle qu'ils ne peuvent être justifiés que par la licence des mœurs et de la langue romaines. Parfois même, c'est Lesbie qui devient l'objet de son courroux, qu'il s'efforce d'écraser sous le poids d'épigrammes implacables, à qui il réclame violemment son ancienne correspondance [4]. Il la connaît maintenant; il sait ce qu'elle vaut; l'illusion n'est plus possible. Et pourtant, il a beau accumuler contre elle les outrages, comme pour se faire honte à lui-même de ce qu'il éprouve encore pour elle, son amour est plus fort que sa raison.

Odi et amo. Quare id faciam, fortasse requiris
Nescio : sed fieri sentio et excrucior [5].

Je hais et j'aime. Comment cela se fait-il ? demanderez-vous peut-être. Je l'ignore; mais je le sens et je souffre.

(1) LXXVII, *Ad Rufum.*
(2) Ces deux vers sont placés par M. Rostand dans la pièce LXXVII.
(3) LXXIV, LXXX, LXXXVIII, LXXXIX, XC, XCI, CXVI.
(4) *In quamdam*, XLII.
(5) LXXXV, *De Amore suo.*

Il y a des larmes dans tout ce qu'il écrit, et, quelque ton méprisant qu'il prenne à son égard, on sent bien qu'au fond il ne demande qu'à être rappelé. Aussi, lorsque fatiguée peut-être d'une intrigue passagère, ou désireuse de se prouver le pouvoir qu'elle a conservé sur lui, elle le convie au retour, la bouche pleine de promesses, il accourt aussitôt, fou de joie, et ose encore rêver une félicité de longue durée.

> Quis me uno vivit felicior, aut magis hace
> Optandam vita dicere quis poterit?....
> Jocundum, mea vita, mihi proponis amorem
> Hunc nostrum inter nos perpetuumque fore.
> Di magni, facite, ut vere promittere possit,
> Atque id sincere dicat et ex animo,
> Ut liceat nobis tota producere vita
> Æternum hoc sanctæ fœdus amicitiæ[1].

Est-il un mortel plus heureux que moi? Et peut-on rien trouver qui soit préférable à mon sort?... — Tu me promets, ô ma vie, que ce doux amour qui nous unit sera éternel : grands dieux ! faites que cette promesse soit vraie, et que ses paroles expriment sincèrement ce qu'elle sent, afin que nous puissions prolonger, toute notre vie, ce pacte sacré qui scelle notre union à jamais.

Malheureusement Clodia n'était pas femme à récompenser dignement une telle persévérance : ses serments nouveaux s'en allèrent au vent comme les anciens, et Catulle comprit enfin que tout était fini, qu'il fallait renoncer à sa longue folie. Précisément en ce moment-là, le préteur Memmius Gémellus, le même à qui Lucrèce dédia son grand poème, allait se rendre en Bithynie, sa province, et lui proposait de faire partie de son cortège en qualité de poète. Il accepta cette offre, et, quand il revint de ce long voyage, bien qu'il n'eût pas réussi à dissiper ses douloureuses pensées et qu'il éprouvât encore le besoin d'implorer du ciel, dans la plus touchante des prières[2], l'oubli

(1) CVII, CIX, *Ad Lesbiam*.
(2) LXXVI, *Ad se ipsum*. On trouvera ce morceau à l'*Appendice*, LVII.

du mal qui le dévorait, il se sentit du moins le courage de répondre à un nouvel appel de la perfide par un refus décisif.

> Cum suis vivat valeatque mœchis...
> Nec meum respectet, ut ante, amorem,
> Qui illius culpa cecidit, velut prati
> Ultimi flos, prætereunte postquam
> Tactus aratro est[1].

Qu'elle vive heureuse et fière au milieu de ses amants.... Mais que désormais elle ne jette plus en arrière un regard vers mon amour; il est tombé par sa faute, comme tombe, sur la lisière d'un champ, la fleur qu'a touchée en passant le soc de la charrue.

Ainsi se termina ce roman, où l'on voit, avec une vérité poignante, se dérouler dans toutes ses phases une malheureuse passion. L'analyse en était nécessaire pour expliquer, avec la vie de l'homme, le principal mérite du poète : car, si nous trouvons du charme à toutes ces petites pièces, c'est parce que Catulle y a exprimé ses joies et ses douleurs aussi vivement, aussi sincèrement qu'il les ressentait, c'est parce qu'il y a montré à nu son cœur entier.

III

Son voyage en Bithynie ne semble pas avoir été heureux. Il eût pu croire, en partant, qu'il en aurait retiré quelque bénéfice; car les personnes qui accompagnaient les préteurs de province revenaient ordinairement plus riches qu'elles n'étaient parties, et cette question ne devait pas lui être indifférente après les dépenses auxquelles il s'était laissé entraîner à Rome dans la société de gens beaucoup

(1) XI, *Ad Furium et Aurelium.*

plus riches que lui. Mais dans ce Memmius, qui passait pourtant pour un ami de l'élégance et du plaisir, il trouva, paraît-il, un protecteur peu commode, peu bienfaisant, « pour qui tout son entourage n'avait pas la valeur d'un seul poil de son corps[1] », et qui d'un pays réputé pour ses porteurs de litière ne lui procura pas le moyen d'en ramener un « dont les épaules pussent se charger des débris d'un vieux grabat ».

Fractum qui veteris pedem grabati
In collo sibi collocare posset[2].

Après une année d'inaction et d'ennui passée auprès de lui[3], Catulle, peu habitué à ce genre de servitude, avait hâte de s'y soustraire. Les paroles d'adieu qu'il lance à ses compagnons au moment de se séparer d'eux pour le retour, ne laissent aucun doute à ce sujet :

Linquantur Phrygii, Catulle, campi,
Nicææque ager uber æstuosæ.
Ad claras Asiæ volemus urbes.
Jam mens prætrepidans avet vagari;
Jam læti studio pedes vigescunt[4].

Quittons, Catulle, les champs de la Phrygie et les fertiles plaines de la brûlante Nicée; volons vers les villes illustres de l'Asie. Déjà mon esprit impatient rêve de courses errantes, déjà mes pieds trépignent d'aise à se mettre en route.

(1) « ... nec faceret pili cohortem. » V, *De Varri scorto.*

(2) Id. — Catulle reparle encore de l'avarice de Memmius dans une lettre à ses amis Vérannius et Fabullus, qui, eux aussi, avaient suivi sans profit un gouverneur de province, Pison. « Quel gain, leur dit-il, avez-vous porté sur vos tablettes? Votre dépense? C'est comme moi, après avoir suivi mon préteur, j'inscrivis aux recettes mes déboursés. O Memmius! Comme à ton aise et longtemps tu t'es salement joué de moi. » XXVIII.

(3) Parti au printemps de l'année 57, il se remet en route au printemps de l'année suivante.

(4) XLVI. *Ad se ipsum de adventu veris.*

Un pieux souvenir le fit s'arrêter dans la Troade pour visiter la tombe de son frère. Nous trouvons dans ses vers, à cette occasion, l'expression nouvelle de ses regrets et de son ancienne tendresse : son émotion est toujours la même chaque fois qu'il pense à ce frère bien-aimé :

Multas per gentes, et multa per æquora vectus,
Advenio has miseras, frater, ad inferias,
Ut te postremo donarem munere mortis,
Et mutum nequiquam alloquerer cinerem;
Quandoquidem fortuna mihi tete abstulit ipsum,
Heu miser indigne frater adempte mihi....
Nunc tamen interea hæc prisco quæ more parentum
Tradita sunt tristes munera ad inferias,
Accipe, fraterno multum manantia fletu;
Atque in perpetuum, frater, ave atque vale[1].

J'ai traversé les terres et les mers et je viens, ô mon frère, en ces lieux où tu reposes, pour t'offrir les dons suprêmes du trépas, et parler sans espoir à tes cendres muettes. Puisque le destin t'a ravi à mon affection en me privant à jamais par ce coup immérité du bonheur de te revoir, permets du moins que, fidèle à l'antique coutume des aïeux, je dépose sur ta tombe cette offrande baignée de mes larmes fraternelles. Adieu donc, cher frère, adieu pour toujours!

Puis il s'embarqua. Le navire, qui le portait et qui lui appartenait, était une de ces embarcations que les Romains appelaient *phaselus*, longues et étroites, marchant à la fois par la voile et par la rame, et d'une vélocité aussi rapide que le comportait l'art des constructions nautiques de l'époque. Il lui dédia plus tard un petit poème votif, dans lequel il lui reconnut ces rares qualités[2]. Peut-être ne les avait-il pas appréciées autant durant la traversée même. Car celle-ci dut lui paraître bien longue et bien pénible, si

(1) CI, *Inferiæ ad fratris tumulum.* — C'est dans cette pièce, après les mots *adempte mihi*, que se trouvent reportés dans plusieurs éditions les six vers de la pièce LXV, cités p. 545.

(2) IV, *Dedicatio phaseli.* Patin (*Leç. d'ouv. du cours de 1836-37*) s'est plu à analyser ce petit poème qu'on trouvera à l'*Appendice*, LVIII.

l'on en juge par la joie qu'il témoigne lors de son arrivée dans sa presqu'île de Sirmio et dans ses chers pénates. Personne peut-être parmi les anciens n'a mieux noté que lui le charme du retour au foyer paternel, le bonheur qu'on éprouve, après de longues fatigues, à se revoir tranquillement au milieu des choses aimées et connues dès l'enfance.

Quam te libenter, quamque lætus inviso!
Vix mi ipse credens Thyniam atque Bithynos
Liquisse campos et videre te in tuto.
O quid solutis est beatius curis,
Quum mens onus reponit, ac peregrino
Labore fessi venimus larem ad nostrum,
Desideratoque acquiescimus lecto?
Hoc est, quod unum est pro laboribus tantis.
Salve, o venusta Sirmio, atque ero gaude;
Gaudete vosque, o Lydiæ lacus undæ;
Ridete, quicquid est domi cachinnorum[1].

Avec quelle joie, avec quel plaisir, je te revois ô Sirmio. J'ose à peine croire que j'ai quitté les champs de la Bithynie et que je revois enfin ton paisible abri. Est-il rien de plus doux que de se sentir enfin délivré de tout souci, lorsque, soulagé du poids qui pesait sur l'âme, et las de courses lointaines, on rentre dans ses foyers et que l'on se repose sur le lit si longtemps regretté! Elle suffit à mes vœux cette joie, unique fruit de tant de travaux. Salut, ô charmante Sirmio! réjouis-toi; voici ton maître; et vous aussi, réjouissez-vous, eaux limpides de mon lac Lydien; riez, chers pénates, riez tout ce que vous avez de rires.

Après quelque repos pris dans la maison de son père, il se réinstalla à Rome. Les déceptions de sa liaison avec Lesbie avaient désormais cet avantage de permettre à son esprit, mûri par la souffrance, de se porter plus librement sur d'autres sujets. Non pas hélas! qu'il eût abandonné tout goût pour le libertinage. Il n'est que trop facile de

(1) XXXI, *Ad Sirmionem peninsulam.*

trouver encore dans certaines pièces, se rapportant certainement aux années qui suivirent son retour de Bithynie, des preuves d'une conduite qui devenait d'autant plus répréhensible qu'elle n'avait plus un véritable amour pour excuse. Mais ces genres de fautes du moins ne tinrent plus une grande place dans sa vie. Lui qui précédemment ne s'était jamais préoccupé des événements politiques, s'inquiéta des scandales dont la République était le théâtre; il prit aussi souci de sa réputation littéraire et donna ses soins à des travaux qui réclamaient plus de temps et plus de science que ceux auxquels il s'était livré jusqu'alors.

Il ne faudrait pourtant pas, quand je dis qu'il s'occupa de politique, supposer que l'idée lui vint d'aspirer aux charges de l'État ou bien de se faire le centre d'une opposition ou d'un parti quelconque. Devenu célèbre par ses poésies, alors que son talent avait atteint son apogée, il n'était plus recherché seulement par les jeunes gens, qui l'avaient connu au milieu de leurs plaisirs, mais aussi par les hommes les plus en vue et les mieux posés à Rome qui, pour la plupart, cultivaient ou favorisaient les lettres. De plus, il était intimement lié avec Licinius Calvus qui, de tout temps, soit dans les luttes du Forum, soit dans ses écrits, s'était montré un défenseur ardent des libertés publiques et naturellement était devenu comme le chef de tout un groupe d'écrivains, faisant assaut contre les projets et les actes criminels des plus grands ambitieux et de leurs créatures. Il eût été difficile à Catulle, dont nous connaissons le caractère si juvénile et si impressionnable, de rester insensible aux discussions passionnées auxquelles il assistait journellement : son esprit, naturellement enclin à l'épigramme, saisissait rapidement les faiblesses, les ridicules, les points vulnérables des personnages que son entourage se plaisait à attaquer, et nul n'était mieux préparé que lui à donner à ces sortes de critiques la forme acérée du trait. Aussi le voyons-nous poursuivre de son mordant aiguillon quelques misérables compagnons de César et César lui-même, dont la vie privée ne donnait que trop de prise à ses

ennemis. Il fait honte[1] à ce dernier de ses mœurs scandaleuses, du choix de ses infâmes favoris, de sa complaisance criminelle pour un d'eux, un certain Mamurra, dont les dilapidations et les folles dépenses n'étaient pas moins notoires que ses vices :

> Quis hoc potest videre, quis potest pati,
> Nisi impudicus et vorax et aleo,
> Mamurram habere, quod Comata Gallia
> Habebat ante et ultima Britannia ?
> Cinæde Romule, hæc videbis et feres ?
> Es impudicus et vorax et aleo [2].

Qui, si ce n'est un débauché, un dissipateur et un escroc, peut voir, peut souffrir qu'un Mamurra prenne pour lui tout ce que possédaient la Gaule Chevelue et la Grande-Bretagne? Indigne fils de Romulus ! Tu le vois et tu le supportes. Tu n'es qu'un débauché, un dissipateur, un escroc.

Il lui demande, en lui donnant ironiquement le titre de général sans pareil, si c'est pour un tel résultat que gendre et beau-père ont bouleversé le monde :

> Eone nomine, Imperator unice,
> Socer generque perdidistis omnia ?

Mais, quelque virulentes que fussent ses apostrophes, il ne s'y livrait, en somme, que dans de rares moments d'indignation. Peut-être même y avait-il chez lui moins d'indignation réelle que d'empressement à saisir dans les faits de la politique quotidienne quelque matière propre à susciter sa verve. Il est permis de le supposer quand on voit avec quelle facilité il cessa tout à coup de poursuivre César. Celui-ci, qui avait à lutter contre des ennemis autrement puissants, mais qui savait combien de ridicule peut jeter parfois sur un homme une simple épigramme

(1) LIV, *Ad Cæsarem ;* LVII, *Ad Mamurram et Cæsarem.*
(2) XXIX, *In Cæsarem.*

bien tournée, ne le traita pas avec dédain. Grâce aux rapports d'hospitalité qu'il avait entretenus avec le père de Catulle, il eut l'habileté de faire en sorte de se trouver avec le poète dans la maison paternelle, et si de cette entrevue il ne resta pas un contrat d'amitié, la réconciliation du moins fut suffisante pour que le nom du vainqueur de la Gaule ne figurât plus, à partir de ce moment, dans les œuvres de l'ami de Calvus. On peut donc affirmer sans crainte de se tromper que la politique, qui ne laissa pas Catulle tout à fait indifférent, n'eut pourtant pas le don de le captiver.

Il s'adonnait plus volontiers aux discussions littéraires, pour lesquelles, de tout temps, il avait éprouvé beaucoup de goût. Nous en avons la preuve dans le soin qu'il apporta constamment à louer les œuvres de ses alliés en poésie, telles que l'élégie funèbre de Calvus consacrée à sa femme Quintilia, la *Zmyrna* de Cinna, la *Mère des dieux* de Cæcilius, etc. [1], comme dans les épigrammes qu'il ne ménageait pas, pour peu que leur manque de goût lui prêtât matière, aux poètes de l'ancienne école, tels que Suffénus, Cæsius, Aquinus, Antimachus, Mentula, etc. [2]. De simples questions d'orthographe et de prononciation l'intéressaient même au point d'exciter de la manière la plus spirituelle sa verve caustique, dès qu'il croyait voir dans quelque exagération de gens à système le moindre danger pour la correction du langage romain. Depuis peu, par exemple, on avait introduit dans l'écriture les consonnes aspirées et l'on avait augmenté le nombre des voyelles initiales qui devaient être précédées d'une aspiration : les plus grands érudits, Varron, Nigidius Figulus, J. César s'étaient occupés de la question; si bien que l'aspiration, mise à la mode, allait tourner à l'abus. Catulle réagit aussitôt, et voyez comme il se moque agréablement de l'ânerie de ceux qui se livraient à cet abus :

(1) XCVI, XCV, XXXV.
(2) XIV, XXII, XCV, CV.

Chommoda dicebat, si quando commoda vellet
Dicere, et insidias Arrius hinsidias;
Et tum mirifice sperabat se esse locutum,
Quum, quantum poterat, dixerat hinsidias.
Credo sic mater, sic Liber avunculus ejus,
Sic maternus avus dixerit, atque avia.
Hoc misso in Syriam, requierant omnibus aures,
Audibant eadem hæc leniter et leviter,
Nec sibi postilla metuebant talia verba,
Quum subito affertur nuntius horribilis,
Ionios fluctus, postquam illuc Arrius isset,
Jam non Ionios esse, sed Hionios [1].

Arrius disait havantages, quand il voulait dire avantages, et hembûches pour embûches, et il se figurait avoir merveilleusement parlé, lorsque de toute sa force d'aspiration il avait dit hembûches. Je crois bien que de la même manière prononçaient sa mère, et son oncle Liber, et son grand'père maternel et sa grand'mère. Quand il fut envoyé en Syrie, nos oreilles à tous éprouvèrent du repos, elles entendaient ces mots avec leur douce et légère prononciation et elles ne craignaient plus de pareils supplices, lorsque, tout à coup, on nous apporte une nouvelle horrible: la mer Ionienne, depuis qu'Arrius était allé là-bas, n'était plus Ionienne, mais Hionienne.

Dans de telles dispositions d'esprit, débarrassé de toute grande passion, mis par sa réconciliation avec César en dehors des luttes politiques, nul doute que, s'il lui avait été donné de vivre longtemps, il n'eût enrichi son recueil d'un grand nombre de compositions épiques et lyriques de quelque étendue, égales en mérite comme en travail à plusieurs poèmes de ce genre qu'il nous a laissés et dont la plupart sont le fruit de ses dernières années. Mais il mourut à l'âge de 33 ou 34 ans, vers l'année 53, dit-on, la vie de plaisirs qu'il avait menée ayant probablement ruiné sa santé et avancé sa fin. Je ne m'attarderai pas d'ailleurs à discuter ici les motifs hypothétiques et la date incertaine de cette mort [2] : il est plus intéressant pour nous

(1) LXXXIV, *De Arrio.*

(2) Voir Schwabe, *Quæstiones Catullianæ*, p. 31; Aug. Couat, *Étude sur Catulle*, note B.

de compléter l'examen de ses œuvres en jetant un coup d'œil sur les importants morceaux de poésie auxquels je viens de faire allusion.

IV

Tous ceux qu'il avait composés ne sont pas, à ce qu'il semble, parvenus jusqu'à nous : plusieurs grammairiens, en effet, font allusion à des poèmes de lui que nous ne possédons pas, et Pline le Jeune[1] en cite un *sur les Enchantements* (*De incantamentis*) qui nous est inconnu. En revanche on lui en attribue quelques-uns dont il n'est pas l'auteur : tel est celui de *Ciris*, qu'on assigne souvent à Cornélius Gallus ; tel est aussi le *Pervigilium Veneris, la Veillée de Vénus*, chant sur l'amour en quatre-vingt-douze vers trochaïques, qui, sans lui appartenir[2], ne manque ni de facilité ni d'agrément, présente assez bien le caractère ordinaire de ses poésies, et rappelle même un de ses procédés de composition par la répétition d'une même pensée ramenée jusqu'à onze fois, à des distances inégales, comme une espèce de refrain se prêtant à des développements variés. Mais je laisse ceux-là de côté pour le moment : je m'en tiens, dans ce chapitre sur Catulle, aux seuls poèmes qui sont incontestablement de lui.

La Chevelure de Bérénice[3] ne date pas tout à fait de ses dernières années, puisque, par la dédicace, nous voyons qu'il envoya cette pièce à son ami Hortalus peu de temps après la mort de son frère. Il n'a pas dû faire grande dépense d'imagination pour la produire ; car il semble qu'il

(1) *Hist. nat.*, XXVIII, 2.
(2) Cf. E. C. E. Schulz : *Incerti auctoris Pervigilium Veneris commentario perpetuo illustratum*, etc. (Gœttingue, 1882, in-4).
(3) LXVI, *De Coma Berenices.*

y ait là non seulement une imitation, mais une traduction de l'œuvre du poète alexandrin Callimaque, pour laquelle l'antiquité s'était prise d'un enthousiasme qui aujourd'hui nous paraît excessif. La fiction originale, à la vérité, est pleine de grâce et d'esprit, mais il faut avouer que, pour mettre en vers l'apothéose des cheveux de la reine, Callimaque avait poussé bien loin l'adulation, et qu'en donnant la parole à cette chevelure, devenue constellation, il avait, dans un trop long badinage, fait montre de trop d'érudition, ce qui était d'ailleurs en général le défaut des Alexandrins. Voici l'explication du sujet.

Fils de Ptolémée-Philadelphe, qui avait voulu qu'on élevât à sa femme Arsinoé un temple où elle fût adorée sous le nom de Vénus Zéphyritis, Ptolémée-Evergète venait de s'unir par mariage à Bérénice, quand il dut s'arracher à son amour pour aller combattre les Assyriens. Bérénice, désolée, alarmée, promit à Vénus Zéphyritis le sacrifice de ses cheveux si le roi revenait vainqueur. La victoire, le retour et le sacrifice eurent lieu. Mais, dès le lendemain de ce sacrifice, la belle chevelure de la reine disparut du temple, et, d'accord avec les prêtres, le grand astronome de la cour, Conon, feignit de l'avoir vue au firmament sous la forme d'une étoile. Dans l'élégie, c'est la constellation qui parle. Après avoir ingénieusement joint à l'éloge de toutes les qualités de la reine la louange du roi, elle fait la description de sa propre apothéose. Zéphyre l'a enlevée tout humide encore des larmes dont la jeune princesse l'avait arrosée; il l'a déposée dans le sein de Vénus; et de même que Bacchus attacha au ciel la couronne d'Ariane, la déesse y a suspendu la chevelure de sa fille, métamorphosée en astre. La voilà devenue la protectrice des jeunes épouses, l'étoile tutélaire des amours pures et chastes. Mais quelque brillant que soit son sort dans les cieux, elle regrette d'être à jamais séparée du front royal de sa maîtresse ! — Telle est la substance de cette élégie. Comme du texte grec il ne reste qu'un très petit nombre de fragments presque insignifiants, qui nous ont été conservés par les scoliastes d'Apol-

lonius et d'Aratus, nous ne pouvons savoir de quelle façon plus ou moins stricte Catulle s'est attaché à traduire Callimaque. Ce que nous comprenons seulement c'est que le sujet nous laisse froids, qu'il ne comporte dans ses développements aucun détail romain, et que, s'il plaisait tant à Catulle et à ses contemporains, ce charme n'avait guère pour motif que l'engouement auquel se laissaient entraîner la plupart des gens de lettres de ce temps pour l'école d'Alexandrie.

L'*Hymne à Diane* [1], œuvre plus personnelle que la précédente, qu'on croit avoir été composée pour une fête officielle qui revenait à Rome au mois d'août de chaque année, n'a rien non plus qui nous émeuve. C'est une invocation à la puissante déesse, souveraine des monts et des forêts, qui préside aux naissances et récompense les travaux du laboureur. Bien qu'on y sente l'imitation lyrique de la Grèce, cet hymne ressemble trop à une simple liturgie chantée par deux chœurs de jeunes filles et de jeunes garçons [2].

Tout différent est le caractère de l'*Épithalame de Junie et de Manlius* [3]. Le poète nous y donne le spectacle animé de toutes les scènes d'une cérémonie nuptiale dans une famille patricienne et y fait preuve d'un grand art dans sa manière d'allier et de fondre ensemble les coutumes latines et les souvenirs de la mythologie grecque. Ces souvenirs, tels que l'introduction du dieu Hymen dans un mariage romain et la substitution du cri « ô hymen ! ô hyménée ! » à l'acclamation régulière de Thalassius, ont été cause que plusieurs critiques s'étaient montrés disposés à voir dans ce charmant poème une simple imitation, peut-être une traduction

(1) XXXIV, *Ad Dianam.*
(2) Voir l'*Appendice*, LIX.
(3) LXI, *In nuptias Juniæ et Manlii.* — D'autres appellent l'épouse *Julia* et non *Junia.*

d'un des nombreux épithalames perdus de Sapho. Le choix même du mode lyrique adopté par Catulle devenait à leurs yeux une preuve de cette servile imitation. Mais Naudet, dans une judicieuse dissertation, a relevé les détails essentiellement romains qui abondent dans ce morceau, et me semble avoir victorieusement démontré combien il est impossible de refuser, en cette circonstance, à l'écrivain latin le mérite d'avoir conçu l'idée générale de son œuvre et d'en avoir disposé les différentes parties.

Le plan en est fort simple. Le poète, se transportant aux portes de la jeune mariée, y appelle le dieu Hymen et engage la troupe des vierges à invoquer la divinité qui préside aux plaisirs légitimes. L'hymne mélodieux, qu'anime la vivacité d'un refrain, ne manque pas de paroles graves sur l'importance des bienfaits que répand sur la famille et sur l'État la puissance du dieu :

Nulla quit sine te domus
Liberos dare, nec parens
Stirpe vincier : at potest
Te volente. Quis huic Deo
Compararier ausit ?

Quæ tuis careat sacris,
Non queat dare præsides
Terra finibus : at queat,
Te volente. Quis huic Deo
Compararier ausit [1].

Sans toi, ô Hymen ! nulle maison ne peut donner d'enfant, nul père former lignée : on le peut avec toi. A tel dieu qui oserait se comparer ?

Un pays, qui ne connaîtrait pas ton culte sacré, ne pourrait donner de gardiens à ses frontières. Il le peut, grâce à toi. A tel dieu qui oserait se comparer ?

Après cette invocation, le vœu des jeunes filles est censé exaucé et l'épouse doit paraître : la pudeur l'arrête, mais

(1) Vers 67 et suiv.

les invitations pressantes, mêlées de louanges à son adresse, la font s'avancer. Les paroles ici sont d'une pureté et d'une délicatesse exquises :

Claustra pandite januæ,
Virgo ades. Viden ut faces
Splendidas quatiunt comas ?
Tardet ingenuus pudor [1] :
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Quem tamen magis audiens
Flet, quod ire necesse est.

Flere desine. Non tibi, A-
runculeia, periculum est,
Nequa femina pulchrior
Clarum ab Oceano diem
Viderit venientem.

Talis in vario solet
Divitis domini hortulo
Stare flos hyacinthinus.
Sed moraris, abit dies :
Prodeas, nova nupta.

Prodeas, nova nupta, si
Jam videtur, et audias
Nostra verba. Vide ut faces
Aureas quatiunt comas.
Prodeas, nova nupta.

Ouvrez les portes ; voici la vierge. Vois-tu comme les torches agitent leur flamboyante chevelure ? Qu'une candide pudeur attarde un peu ta marche.....

...... ; l'amour se fait entendre cependant, et elle pleure parce qu'elle se sent obligée d'aller plus loin.

Cesse de pleurer. Pour toi, jeune Arunculeia, il n'est pas à craindre que femme plus belle ait jamais vu la lumière du jour, sortant du sein de l'Océan, éclairer sa couche nuptiale.

(1) Lacune de 4 vers qui exprimaient le combat de l'amour et de la pudeur.

Telle, dans le parterre aux mille couleurs d'un maître opulent, se dresse la fleur d'hyacinte. Mais tu tardes, et le jour s'éloigne; avance, nouvelle épouse.

Avance, nouvelle épouse, si tu le veux enfin, et entends nos paroles. Vois comme les torches agitent leur chevelure dorée. Avance, nouvelle épouse[1].

A l'aspect de la jeune épouse, on élève les flambeaux et les chants fescennins commencent. J'ai déjà dit combien était grossière et licencieuse la poésie fescennine dont l'usage s'était perpétué dans la plupart des fêtes publiques et particulières des Romains. Si donc aux strophes où nous venons de trouver toutes les grâces de la pudeur, nous en voyons succéder tout à coup d'autres d'un ton différent, il faut y reconnaître, non pas, comme on a eu le tort de le faire quelquefois, une faute de Catulle tendant à revenir un moment au genre de quelques-unes de ses épigrammes, mais bien la peinture fidèle de la fête nuptiale, telle qu'elle se pratiquait, telle qu'il devait la décrire. Il ne pouvait, sans omettre une partie importante de la cérémonie, passer sous silence le chant fescennin, et il est à remarquer que, loin d'en exagérer l'expression, il en a plutôt atténué le libertinage. Toutes les pratiques des noces latines sont d'ailleurs observées. On jette les noix aux enfants[2], pour déclarer que le marié renonce aux jeux puérils; on annonce la relégation des esclaves, vils compagnons de ses plaisirs; on donne aux deux époux, au milieu des acclamations et des rires, de sages conseils sur leurs devoirs réciproques; et l'on arrive au séjour conjugal, dont l'épouse, sous un heureux auspice, prend possession, selon les formalités prescrites, sans en effleurer le seuil de ses jolis pieds.

Transfer omine cum bono
Limen aureolos pedes,
Rasilemque subi forem.

(1) Vers 76 et suiv.

(2) « Nec nuces pueris neget »... Vers 128.

Elle est alors conduite à la chambre nuptiale, où doit se développer avec discrétion le tableau de chastes amours; et le poète, avec la troupe des jeunes vierges, se retire en souhaitant à l'heureux ménage une noble et belle progéniture, en tous points digne d'un tel père et d'une telle mère.

Ce poème, si plein de mouvement et de vie, si expressif et si gracieux en même temps dans la peinture des diverses scènes qu'il fait successivement passer sous nos yeux, est, sans contredit, une des meilleurs œuvres de Catulle. Chateaubriand en a vivement senti tout le mérite, lui qui en a donné, dans *les Martyrs*, une charmante imitation [1].

Un autre épithalame, simplement intitulé *Carmen nuptiale, Chant nuptial* [2], est, en effet, réduit aux chants alternatifs des deux chœurs d'élite qui souvent représentaient la jeunesse dans les fêtes romaines. On a quelquefois supposé qu'il a été écrit pour les mêmes noces que le précédent; mais cette hypothèse n'est fondée sur aucune autorité. Que l'hommage d'ailleurs s'adresse à Manlius et à Junia ou bien à d'autres, peu importe; il n'en est pas moins un poème fort harmonieux et rempli d'expressions et de comparaisons gracieuses. Je ne citerai que la suivante, qu'ont traduite presque littéralement le Tasse et l'Arioste et dont il existe en français de nombreuses imitations: elle donnera en même temps une idée des chants qu'alternaient les deux chœurs:

Puellæ. — Ut flos in septis secretus nascitur hortis,
Ignotus pecori, nullo convolsus aratro,
Quem mulcent auræ, firmat sol, educat imber;
. . . .
Multi illum pueri, multæ optavere puellæ;
Idem cum tenui carptus defloruit ungui,
Nulli illum pueri, nullæ optavere puellæ:

(1) *Les Martyrs*, l. XIV. Épisode d'Eudore et de Cymodocée.
(2) LXII.

Sic virgo dum intacta manet, dum cara suis est;
Quum castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jocunda manet, nec cara puellis.
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe !

Juvenes. — Ut vidua in nudo vitis quæ nascitur arvo,
Numquam se extollit, numquam mitem educat uvam,
Sed tenerum prono deflectens pondere corpus,
Jamjam contingit summum radice flagellum;
Hanc nulli agricolæ, nulli accoluere juvenci;
At si forte eadem est ulmo conjuncta marito,
Multi illam agricolæ, multi accoluere juvenci;
Sic virgo, dum intacta manet, dum inculta senescit;
Cum par connubium maturo tempore adepta est,
Cara viro magis, et minus est invisa parenti.
Hymen o Hymenæe, Hymen ades o Hymenæe[1] !

Chœur des jeunes filles. — Telle une fleur mystérieuse qui croît dans l'enclos d'un jardin, ignorée des troupeaux, à l'abri du soc de la charrue, caressée par l'haleine des vents, fortifiée par le soleil, nourrie des eaux du ciel, elle est l'objet des désirs de bien des adolescents, de bien des jeunes filles; mais dès que, sous le doigt léger qui la cueille, elle se fane, nuls adolescents, nulles jeunes filles ne la désirent plus. Telle la vierge, tant qu'elle reste pure, est chérie des siens; mais à peine a-t-elle perdu la chaste fleur de sa beauté, elle n'a plus de charme pour les adolescents, elle n'est plus chère aux jeunes filles. Hymen, ô dieu de l'hyménée; viens, Hymen, ô dieu de l'hyménée!

Chœur des garçons. — Telle une vigne qui croît solitaire dans un champ inculte ne s'élève jamais, ne porte jamais de raisins mûrs, mais, inclinant sous son propre poids sa tige délicate, laisse ramper au niveau de ses racines l'extrémité de ses rameaux; jamais le vigneron, jamais le taureau ne la cultivent. Mais s'unit-elle à l'ormeau tutélaire, vignerons et taureaux à l'envi lui donnent leurs soins. Telle la vierge, tant qu'elle reste étrangère à l'amour, vieillit abandonnée; mais lorsque, mûre pour l'hymen, elle a trouvé un lien assorti, aimée de son époux, elle n'en est que plus chère à ses parents. Hymen, ô dieu de l'hyménée, viens, Hymen, ô dieu de l'hyménée!

(1) Vers 46-67.

Les *Noces de Thétis et de Pélée*[1], poème de 409 vers hexamètres, la plus étendue des œuvres de Catulle, est encore un épithalame, mais un épithalame cette fois qui ressemble à un morceau d'épopée ou plutôt à deux morceaux épiques combinés ensemble : car ici la composition pèche par l'absence de plan véritable et il se trouve que dans le sujet principal est introduit un épisode qui prend un développement tout à fait disproportionné.

Le sujet remonte aux origines de la poésie grecque : Hésiode lui-même l'avait chanté, et, durant des siècles, l'image des noces de Thétis et de Pélée avait été, non moins que le voyage des Argonautes, la vengeance de Médée ou l'abandon d'Ariane, un des thèmes favoris de l'art grec sous toutes ses formes. « La pensée studieuse de Catulle, dit Villemain[2], devait en être tentée. C'était pour la rudesse romaine une moisson à cueillir dans les champs fleuris de la Grèce. Catulle s'inquiète peu de l'ordre à mettre dans cette richesse et du soin qui en lierait les diverses parties; il jette des vers admirables de description ou de passion, comme autant de couleurs dérobées aux maitres de l'art hellénique ». Une courte analyse du poème suffit pour en faire comprendre le manque de proportion et les qualités.

Au début est décrite l'expédition des Argonautes : la nouveauté du spectacle fait sortir des flots les Néréides et pour une fois unique les yeux des hommes peuvent contempler les charmes des nymphes de la mer. Alors Pélée s'enflamme d'amour pour Thétis, alors Thétis ne dédaigne pas les feux d'un mortel, et le père de cette déesse, Nérée lui-même consent à leur union. Bientôt on prépare les noces; toute la Thessalie se rassemble dans la demeure splendide qui réjouit les yeux par une pompe vraiment royale. Au centre des appartements s'élève le lit nuptial, entouré de luxueuses draperies où l'art a brodé avec une

(1) LXIV, *Épithalamium Pelei et Tethidos.*

(2) *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique.* Ch. XV.

merveilleuse adresse les faits mémorables du passé. Entre autres scènes on y voit l'abandon d'Ariane.

Et c'est ici que, semblant oublier son sujet, le poète nous donne toute l'histoire épique des amours de Thésée et d'Ariane, décrit le désespoir de la princesse délaissée, nous fait entendre ses plaintes et ses imprécations[1]. L'épisode, pris en lui-même, est magnifique : on le regarde généralement comme une des plus belles productions de la poésie latine, et l'on se plaît souvent à le rapprocher non seulement du morceau d'Ovide où est dépeinte la douleur de cette même Ariane, mais encore des vers de Virgile où se montre la passion de Didon abandonnée par Énée. Mais, pour bien le juger, il faut, je le répète, le considérer indépendamment du sujet auquel il est joint. Car il y fait longueur, d'autant plus que, s'étendant autant que possible, il y est complété et par le récit du châtiment que reçoit Thésée lors de son retour auprès de son vieux père[2] et par la peinture du triomphe d'Ariane consolée par Bacchus : la digression, en somme, ne comprend pas moins de 213 vers, c'est-à-dire un peu plus que la moitié du poème entier.

Quand nous sommes enfin ramenés à la fête, nous assistons à la réunion des dieux qui, après le départ de la jeunesse thessalienne, viennent à leur tour visiter Thétis et Pélée. Chacun d'eux apporte des offrandes ; puis le festin divin commence ; et un chant nuptial d'un nouveau genre se fait entendre. Par une fiction poétique d'un effet puissant, c'est dans la bouche des Parques que Catulle place l'hymne conjugal. En tournant leurs fuseaux, les déesses, d'une voix sonore, déroulent les destins des nouveaux époux dans un chant prophétique où s'annonce surtout la gloire de leur fils, le fier et superbe Achille[3]. L'épithalame, sous cette forme, que semble rehausser encore la gravité

(1) Pour les plaintes d'Ariane, voir l'*Appendice*, LX.
(2) *Appendice*, LXI.
(3) *Appendice*, LXII.

de l'hexamètre latin, prend un souffle qui rappelle le lyrisme de la Grèce. Mais, après ce chant grandiose, qui termine la description de toute cette fète, possible au temps heureux où les dieux honoraient la terre de leur présence, Catulle fait un retour amer sur les misères de son siècle : et cet épilogue, tout romain, d'une poésie d'inspiration grecque, est empreint d'une gravité religieuse, bien en rapport avec la tristesse des réflexions inspirées par tant de crimes et de calamités.

Præsentes namque ante domos invisere castas
Heroum et sese mortali ostendere cetu
Cælicolæ, nondum spreta pietate, solebant...
Sed postquam tellus scelere est imbuta nefando,
Justitiamque omnes cupida de mente fugarunt;
Perfudere manus fraterno sanguine fratres;
Destitit extinctos natus lugere parentes;...
Omnia fanda, nefanda, malo permixta furore
Justificam nobis mentem avertere Deorum.
Quare nec tales dignantur visere cetus,
Nec se contingi patiuntur lumine claro [1].

Dans les temps où la piété n'avait pas encore cessé d'être en honneur, les dieux visitaient les chastes demeures des héros et se montraient au milieu des mortels... Mais, quand la terre se fut souillée de crimes inouïs; quand la cupidité eut banni la justice de tous les cœurs; quand les frères eurent trempé leurs mains dans le sang de leurs frères; quand le fils eut cessé de pleurer la mort de ses parents;... dès lors, en nous faisant perdre toute notion du bien et du mal, un coupable délire repoussa loin de nous l'attention tutélaire des dieux. Aussi ne veulent-ils plus visiter de telles réunions d'hommes, et ne se laissent-ils plus voir dans une pleine lumière.

Enfin, celui des poèmes de Catulle qui fut sans doute le dernier en date, est intitulé *Attis* ou *Atys*, du nom du personnage qui y est représenté [2]. Le sujet en est original; la composition, simple et rapide. Dès le début, nous voyons

(1) Vers 386-388; 399-402; 407-410.
(2) LXIII.

le bel Attis, en proie aux transports des fêtes de Cybèle, se mutiler pour entrer au nombre des serviteurs de la déesse. A ce sacrifice succèdent immédiatement l'orgie des corybantes, leur course frénétique et bruyante à travers les forêts, puis, au seuil du temple, leur lassitude, leur sommeil; puis, le lendemain à l'aube, l'horrible réveil. Attis gémit sur sa jeunesse et son bonheur perdus, comprend avec désespoir ce qu'il est devenu, et plutôt que de consumer sa vie dans les neiges éternelles de l'Ida, il essaye de se soustraire au service infâme de Cybèle. Mais la divinité détache sur lui un de ses lions, qui le repousse aussitôt dans les profondeurs des bois, esclave soumis pour le reste de ses jours. Un vœu du poète, adressé à la grande déesse, pour détourner de lui de pareils transports, résume en trois vers l'effet mystérieux du récit.

Dans cette composition, unique en son genre, pas la moindre digression. « Ici, dit M. Couat[1], le récit court à la conclusion avec une sorte d'emportement, reproduisant par sa célérité même la promptitude des passions qu'il représente, l'assaut brusque et vainqueur de la superstition, les efforts de l'esprit essayant en vain de s'y dérober, sa défaite, les regrets superflus et éternels. Le poète a senti la terreur et l'attrait de ces religions voluptueuses et sanguinaires de l'Orient qui pénétraient alors à Rome, et grâce à la sincérité de ce sentiment, il a su donner à son œuvre une véritable unité. » Ajoutons qu'il a su aussi employer dans ce morceau un mètre dont la littérature latine ne nous a guère laissé que trois ou quatre spécimens[2], le vers galliambique, qui, presque exclusivement composé de brèves, a dans son allure précipitée, haletante, quelque chose de l'agitation, de l'égarement des scènes décrites, et rend on ne peut mieux par son harmonie, aussi vive, aussi saisis-

(1) *Étude sur Catulle*, p. 180.

(2) Les vers types de Terentianus Maurus, ceux que cite Atilius Fortunatianus, et quelques vers des *Satires Ménippées* de Varron.

sante que celle de l'antique dithyrambe, les soubresauts impétueux de la passion.

V

Cette remarque particulière sur le mètre adopté pour le poème d'Attis m'amène naturellement à l'appréciation de la versification de Catulle. Malgré tous les efforts précédents, lorsqu'il débuta, la versification des Romains était encore bien rude ; les élèves de l'école d'Alexandrie, qui attachaient autant de prix à la structure du vers qu'au fond même de la pensée, cherchaient à l'assouplir ; mais aucun d'eux n'y réussit mieux que lui. Grâce à lui la poésie latine s'enrichit des variétés de la métrique grecque ; ses œuvres ne comptent pas moins de treize espèces de vers. Il fit usage le premier non seulement du galliambique, dont je viens de dire un mot, mais de l'ïambique trimètre pur et du grand asclépiade. Le premier aussi probablement, il employa le mélange des glyconiques et des phérécratiens de même que les strophes saphiques, auxquelles il sut donner une forme si élégante et si souple qu'Horace n'avait presque plus rien à y modifier. A l'hexamètre héroïque, dont il se servait beaucoup, il prêta plus d'harmonie en l'allégeant quelque peu de l'abus des spondées, et y fit entrevoir, comme Lucrèce, les perfections des vers de Virgile. Si, moins heureux pour le distique, il y laissa de nombreuses irrégularités, que surent éviter plus tard Ovide et Tibulle, il eut au moins le mérite de leur ouvrir la voie. Et pour toutes sortes de sujets, dans trente-cinq morceaux environ, il disposa fort habilement du mètre rapide et familier, l'hendécasyllabe, tour à tour élégiaque, lyrique, satirique ou narratif. En un mot, Catulle, qui était doué du sens musical, et qui, tout en pratiquant les Alexandrins, avait étudié tous les poètes

grecs, quels qu'ils fussent, ne craignit point de faire aborder à la littérature latine les difficultés secrètes de la métrique la plus variée; et même lorsque sa prosodie ne présente pas la pureté, la correction des grands poètes qui vinrent après lui, nous devons nous étonner beaucoup moins de son infériorité à leur égard que des progrès considérables qu'il sut personnellement accomplir et dont il leur laissa le fécond héritage.

La langue qu'il avait reçue de ses devanciers n'était pas non plus ce qu'elle devint avec lui. Il la trouvait, lorsqu'il parut, en pleine crise de transformation. En luttant contre les formes rudes et archaïques dont elle était hérissée, les Alexandrins risquaient de tomber dans un excès contraire, de lui enlever toute originalité, de la réduire à une sorte de pastiche de la langue grecque. Il était à craindre que cet instrument, qu'ils trouvaient trop grossier et trop indigne de leur délicatesse, ne devînt entre leurs mains quelque chose de méconnaissable, sans caractère propre et sans vie. Catulle, malgré son amour de la Grèce et nos attachement pour l'école d'Alexandrie, fit preuve de tact et sut éviter le danger. L'élégance hellénique vint parer sa langue, sans que celle-ci cessât d'être latine et bien vivante. Est-ce à dire qu'il soit arrivé à ce résultat sans tenter aucune nouveauté hardie, sans rien conserver non plus des tours archaïques ? Assurément non ; et le travail difficile auquel il s'est astreint n'a pu le laisser tout à fait étranger ni aux habitudes de ceux qui se rattachaient aux anciens ni aux innovations téméraires de ses amis. Je ne parle pas ici des mots appartenant au parler plébéien ou familier, ni des mots triviaux et obcènes qu'on rencontre dans certaines de ses épigrammes; ils y sont appropriés aux sujets traités par lui. C'est aux compositions plus sérieuses que je m'attache; et même celles-là, il faut le dire, ne manquent pas complètement d'incorrections. A côté de néologismes nombreux, d'expressions et de tournures grecques, qui toutes ne se présentent pas avec le même bonheur, on y trouve des souvenirs du vieux latin ; ces

formes antiques n'y sont pas aussi fréquentes, à beaucoup près, que dans les vers de Lucrèce, mais elles y paraissent moins supportables, précisément à cause du contraste fâcheux ressortant de la recherche des formes nouvelles qui les entourent. On y relève aussi quelque abus des diminutifs, quelque embarras dans la construction des phrases, et la répétition trop fréquente des mêmes expressions. Mais quelles que soient ces imperfections, qu'une critique rigoureuse ne saurait passer sous silence, il est incontestable que, pour la langue poétique comme pour la versification, les efforts de Catulle ont été on ne peut plus heureux et ont prodigieusement contribué à la maturité toute prochaine de l'une et de l'autre.

Souvenons-nous d'ailleurs qu'en se prêtant à ce double travail du vers et de la langue, il ne trouva pas dans ce souci continu de l'art un obstacle insurmontable aux élans du cœur et à la sincérité des expressions. L'analyse de ses œuvres nous a fait voir en lui non seulement un écrivain habile, qui garde toujours une certaine originalité alors même qu'il puise ses inspirations dans les trésors de la Grèce, mais aussi un véritable poète qui sait rendre avec vérité l'ardeur de ses émotions personnelles. S'il n'a pas, comme Lucrèce, la grandeur et la magnificence soutenue que donnent les vastes conceptions, il ne manque pourtant ni de relief, ni d'éclat; mais sa poésie vive et concise nous charme surtout par une grâce, une légèreté qu'il est presque impossible de définir. « On définit d'autant moins la grâce, qu'on la sent mieux, dit la Harpe [1]. Celui qui pourra expliquer le charme des regards, du sourire, de la démarche d'une femme aimable, celui-là pourra expliquer le charme des vers de Catulle ».

Le judicieux auteur du *Lycée* ajoute : « Les amateurs les savent par cœur, Racine les citait souvent avec admiration. » Et l'hommage de cette admiration, que ne lui refusent guère les critiques et les écrivains modernes, lui a été

(1) *Cours de Littérat*,, 1re part., ch. 10.

généralement rendu par les auteurs anciens. Horace, à la vérité, pour goûter le plaisir de s'attribuer orgueilleusement à lui-même le mérite « d'avoir le premier fait passer les chants éoliens dans la poésie du Latium [1] », s'est montré aussi oublieux qu'injuste à son égard. Mais Martial, son émule [2] dans l'épigramme, n'a pas craint de dire que Vérone devait autant s'enorgueillir de lui que Mantoue de Virgile [3]; et Ovide, son heureux successeur dans l'élégie, l'a décrit « le front couronné de lierre, traversant avec son ami Calvus les vallons de l'Élysée pour aller au-devant de Tibulle » moissonné comme eux par une mort prématurée [4]. Presque partout nous trouvons à côté de son nom les épithètes qui marquent le mieux la grande estime en laquelle de tout temps on a tenu ses œuvres [5].

Quoi d'étonnant à ce concert d'éloges, puisque, après l'avoir consciencieusement étudié comme nous venons de le faire, et sans rien dissimuler des imperfections et des défauts qui peuvent lui être reprochés, on a le droit de penser qu'il a été, en même temps qu'un des plus actifs artisans de la langue et de la versification des Romains, un des plus influents précurseurs du siècle classique de la poésie latine ?

(1) Hor., *Od.* III, 30, v. 10.

(2) Montaigne établit entre Martial et Catulle une comparaison toute à l'avantage du dernier : « Si n'y a il bon iuge qui n'admire plus sans comparaison l'eguale polissure et cette perpétuelle douceur et beauté fleurissante des épigrammes de Catulle, que touts les aiguillons de quoy Martial aiguise la queue des siens. » Et il donne les raisons de cette préférence. *Essais*, liv. II. ch. 10.

(3) Mart., XIV, ep. 195.

(4) *Amor.*, III el. 9.

(5) Catulle avait exprimé lui-même le sentiment que ses poésies dureraient. Dans la dédicace, tout en donnant à son recueil le nom modeste de *lepidus libellus*, et en priant non moins modestement Cornélius Népos d'accepter ces bagatelles, *nugas*, telles qu'elles sont, il a soin de demander à la muse protectrice, *patrona virgo*, de faire en sorte que ce *libellus* vive plus d'un siècle dans la postérité « *plus uno maneat perenne seclo.* » Ailleurs (voy. p. 548) il menace ses ennemis de livrer par ses vers leur infamie au mépris de tous les siècles : « *omnia secla noscent.* »

CHAPITRE III

Poètes contemporains de Lucrèce et de Catulle.

I. Grand nombre de poètes. Professeurs de poésie. La poésie légère; l'épigramme sous toutes ses formes. Licinius Calvus; Valérius Caton; Varron d'Atax; Lævius; Bibaculus; etc. — II. Pas de poésie lyrique. Poésie épique. Épopées mythologiques : Varron d'Atax, *Jason*; Mattius, traduction de l'*Iliade;* Calvus, *Io;* Helvius Cinna, *Zmyrna;* Cicéron, *Pontius Glaucus; Alcyones.* Épopées historiques : Cicéron, *Marius; De Consulatu suo; De Temporibus suis.* Quintus Cicéron, Hostius, Suéius, Furius d'Antium, Furius Bibaculus, Varron d'Atax, Helvius Cinna. — III. Poésie didactique : Cicéron, les *Phénomènes*, les *Pronostics;* Quintus Cicéron ; T. Varron de Réate; Varron d'Atax, *Cosmographia, Chorographia, Libri navales;* Suéius, *Pulli;* compositions didactiques sur l'histoire et la critique littéraires. — IV. Satire. Jugement d'Horace sur ses prédécesseurs. Genre nouveau : T. Varron de Réate : *Satires Ménippées.* — V. Théâtre. Grands acteurs, Æsopus et Roscius, mais aucun grand poète dramatique. T. Cassius de Parme. Quintus Cicéron. Nouvelle combinaison scénique, le mime. D. J. Labérius; Publius Syrus; Mattius.

I

Dans cette période de la littérature, où brillent Lucrèce et Catulle, les poètes ne sont pas rares. On a oublié les préjugés du vieux temps où l'art de composer des vers était abandonné aux esclaves, aux affranchis, et considéré comme tellement indigne d'un noble qu'on s'imaginait que Scipion et Lælius se cachaient derrière Térence pour écrire les leurs. Alors, au contraire, on tient à honneur de passer pour poète; quiconque a reçu une instruction sérieuse et se trouve mêlé par sa naissance ou ses relations à la haute société du jour, cherche à démontrer qu'il n'est

pas dépourvu d'un certain talent poétique; les personnages les plus élevés en dignités dans l'État sacrifient, comme les autres, au culte des Muses; c'est un entraînement général. Il se crée même une profession nouvelle, celle de maître de poésie, et l'on voit, en dehors des pédagogues particuliers qui, dans les familles riches, donnaient cette sorte d'instruction, des grammairiens grecs et latins qui réunissent autour d'eux les disciples aspirant à connaître les règles de la versification et tous les procédés de l'art de la composition poétique. Tels sont l'épirote Cæcilius, appelé par Domitius Marsus la nourrice des jeunes poètes « *tenerorum nutricula vatum* »; le grec Parthénias, dont un des élèves est Cornélius Gallus; Quintilius Varus, l'ami de Catulle, et dont Horace, dans son épître aux Pisons, appréciera en termes fort élogieux la sévère et judicieuse critique [1]; Valérius Caton, enfin, le plus connu de tous, qui certes ne s'enrichit pas à ce métier, puisque une épigramme de Bibaculus nous le montre, à l'âge le plus avancé, se nourrissant de trois choux, d'une demi-livre de farine et de deux grappes de raisin, mais qui, dans sa pauvreté, forme tant de poètes et s'acquiert tant de réputation par ses propres œuvres, qu'on lui décernera le surnom de sirène latine [2].

Dans ce monde de Rome, qu'occupaient les plaisirs les plus frivoles et les luttes les plus acharnées, le genre de poésie qui devait avoir naturellement le plus de vogue était celui de l'épigramme, entendu dans le sens le plus large du mot, c'est-à-dire comprenant non seulement la composition essentiellement satirique, caustique, qui porte ce nom chez les modernes, arme souple et courte, dont le dard aiguisé avec art pouvait servir à atteindre les hommes dans leurs ambitions, leurs vices et leurs divers

(1) Hor., *Ep. ad Pis.*, 438.

(2) Cato grammaticus, Latina Siren,
Qui solus legit ac facit poetas.
Suet., *De Illustr. gramm.*, XI.

défauts, mais encore toutes sortes de morceaux élégants qui se prêtaient aux sentiments les plus variés, au deuil[1] comme à la joie, à l'amour[2] ainsi qu'à la haine, à la tendresse non moins qu'à la colère. Quoi de plus tentant à écrire qu'une pièce brève et légère qui ne demande presque pas d'imagination et qui n'exige que de l'esprit avec une certaine entente du style ? Les Alexandrins de Rome n'ont pas manqué de s'y essayer, et, sans y réussir au même degré que Catulle, plusieurs y ont obtenu quelque succès.

Licinius Calvus, dont nous aurons à faire un grand éloge lorsque nous parlerons de l'éloquence de ce temps, s'était mis, comme je l'ai signalé déjà dans le chapitre précédent, à la tête d'un groupe de poètes se posant en défenseurs des libertés publiques : aussi l'épigramme caustique devint-elle entre ses mains une arme puissante; les ennemis de César et César en furent atteints plus d'une fois. Mais il n'en a pas moins pratiqué l'autre manière du genre épigrammatique; il a décrit dans des élégies les charmes de Quintilia, il a souvent chanté l'amour; et ce furent ces petites compositions voluptueuses qui, en passant de main en main,

(1) L'épigramme élégiaque parut fréquemment sur les tombes ; les dialogues entre morts et vivants y devinrent chose assez commune, et l'art, pour la forme comme pour le fond, progressa dans ces épitaphes qui prirent parfois un assez grand développement.

(2) Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, XIX, 9) et Cicéron (*De Nat. deor.*, I, 28) nous ont conservé plusieurs petits morceaux de Valérius Æditues, de Q. Lutatius Catulus et de Porcius Licinus, qui ont pour sujet une déclaration amoureuse. L'épigramme de ce dernier sur le beau Philéros ne manque pas de charme : « Pourquoi, Philéros, portes-tu devant nous ce flambeau dont nous n'avons pas besoin ? Nous irons sans lui : nous avons dans la poitrine une flamme assez brillante. Ton flambeau, la violence du vent ou la pluie tombant du ciel peuvent l'éteindre ; mais le feu de Vénus, aucune autre puissance que Vénus ne peut l'étouffer. »

Quid faculam præfers, Phileros, qua nil opu' nobis ?
Ibimus : hic lucet pectore flamma satis.
Istam nam potis est vis sæva exstinguere venti,
Aut imber cælo candidu' præcipitans.
At contra, hunc ignem Veneris, si non Venus ipsa,
Nulla est quæ possit vis alia opprimere.

lui assurèrent, au moins autant que les autres, son renom de poète. Nous ne pouvons guère d'ailleurs juger par nous-mêmes s'il a mérité la grande réputation que lui firent à ce sujet ses contemporains : les fragments qui nous restent[1], peu souples et peu harmonieux en comparaison des vers de son ami Catulle, ne sont pas assez nombreux pour nous donner une idée exacte de l'ensemble de ses œuvres poétiques.

A côté de Calvus il faut placer le professeur de poésie, Valérius Caton. Comme nous savons qu'il avait été dépouillé de son patrimoine au temps de Sylla, et que Suétone parle d'un écrit de lui ayant pour titre « *Indignatio* », dans lequel était déploré son malheur, on a été tenté de retrouver cet écrit dans un poème de 183 vers hexamètres, dont le sujet est en effet la plainte d'un citoyen dépouillé de son champ au profit d'un soldat vétéran ; il se compose d'imprécations contre le ravisseur et d'un tableau de la félicité champêtre. On a donc publié cet ouvrage dans la plupart des anthologies sous le titre de *Valerii Catonis Diræ*. Cependant rien ne prouve qu'il soit de lui et aucun témoignage absolu d'écrivain ancien ne peut être fourni à l'appui de cette thèse. Mais on est certain qu'il a composé d'autres petits poèmes qui, de son temps, paraissaient excellents : les plus célèbres de ceux qui lui avaient valu le beau surnom que j'ai rappelé tout à l'heure étaient intitulés *Lydia* et *Diana*.

Le poète Ticidas, qui lui-même avait composé des vers élégiaques sur Périlla, mais dont il ne nous reste que quelques mots, considérait la *Lydia* de Caton comme un poème cher aux lettrés :

Lydia doctorum maxima cura liber[2].

Varron d'Atax ou de l'Atace (Publius Terentius Varro

(1) Les fragments de Calvus ont été réunis par Weichert : *Poetarum latinorum reliquiæ*, Lips., 1830.

(2) Bæhrens, *Fragm. poet. roman.*, Lips., 1886, p. 325.

ATACINUS), qu'il ne faut pas confondre avec Marcus Terentius Varron, le polygraphe, a dépeint dans des élégies renommées les charmes de Leucadia et son amour pour elle[1].

Il faut citer aussi LÆVIUS, qui a employé dans ses compositions les mètres les plus variés et dont la versification artistique s'est prêtée aux sujets parfois les plus singuliers, souvent les plus scabreux. Il s'est plu, par exemple, à travestir grossièrement les histoires les plus nobles de l'antiquité, comme celle d'Hector et d'Andromaque; et ses *Erotopægnia* ou *jeux de l'amour*, faisaient montre d'un érotisme si osé que ses contemporains, peu scrupuleux pourtant en pareille matière, auraient pu eux-mêmes en juger la licence excessive[2].

Notons encore BIBACULUS, ami de Catulle, comme un des poètes alexandrins qui ont le mieux réussi dans les compositions légères et surtout dans l'épigramme proprement dite. L'acuité des traits dont il lardait ses ennemis politiques et tout particulièrement César, l'avait rendu fort célèbre.

Il serait fastidieux d'ailleurs d'allonger cette nomenclature outre mesure. La poésie galante était devenue d'un usage fréquent, et quant à l'épigramme satirique, elle convenait si bien à l'esprit caustique des Romains qu'il était bien peu d'écrivains du temps qui n'en eussent composé aucune. Dans une liste complète, on serait tout étonné de trouver auprès des noms les plus obscurs ceux des hommes les plus illustres de la République. Témoin Cicéron[3], s'amu-

(1) Né vers 81 av. J.-C., à Narbonne, près de la rivière de l'Atax (l'Aude) d'où lui vient son surnom d'*Atacinus*, il mourut en 37. Ce qui reste de lui a été réuni dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf et dans ceux de Lemaire, tom IV. Wüllner a publié un travail sur sa vie et ses ouvrages (Münster, 1829, in-8).

(2) L. Müller a réuni dans son livre sur la métrique latine *(De re metrica poet. latin.*, Lips., 1861) les 45 vers environ qui restent de Lævius.

(3) Macrob., *Saturn.*, II, 3. — Quintilien cite de lui tout un ouvrage d'épigrammes et de plaisanteries intitulé *Libellus jocularis* (*Inst. orat.*, VIII). En fait de poésie légère, il avait aussi, paraît-il, composé une élégie ayant pour titre *Tamelastis* et dont on ne connaît qu'un seul vers conservé par Servius *(Comment. Virg.*, *Ec.*, I).

sant à persifler T. Caninius Rebillus que César avait nommé consul pour le reste d'un jour. Témoin aussi Quintus Cicéron, son frère, le vaillant lieutenant de César dans la guerre des Gaules, expliquant avec une élégante concision l'opinion défavorable que lui avait fait concevoir des femmes en général le caractère difficile de la sienne, la sœur d'Atticus, Pomponia :

Crede ratem ventis, animum ne crede puellis;
    Namque est feminea tutior unda fide.
Femina nulla bona est ; vel, si bona contigit ulla,
    Nescio quo fato quæ mala facta bona est [1].

Confie ton navire aux vents ; ne confie pas ton cœur aux femmes; car l'onde est plus sûre que leur foi. — Aucune femme n'est bonne, ou s'il s'en rencontre une, je ne sais par quel sort ce qui naturellement était mauvais a pu devenir bon.

Témoin enfin J. César lui-même, répondant à des vers de Cicéron, qui faisaient l'éloge de Térence sans aucune réticence, par une autre sorte d'éloge semblable à une épigramme littéraire : j'ai cité ailleurs ce petit morceau que nous a conservé Suétone [2].

II

Dans tout cela, il faut l'avouer, il n'y avait rien qui ressemblât à la poésie lyrique. Catulle, à la vérité, dans la sincérité de ses sentiments et l'imitation des sublimes mo-

(1) Burmann, *Anth. lat.*, vol. I, p. 541.

(2) Voir p. 130-131. — César certainement s'est plusieurs fois occupé de versification. Nous connaissons, également par Suétone, le titre « *Iter* » d'un petit poème qu'il avait composé sur ses impressions de voyage au moment où il se rendait en Espagne pour y combattre les lieutenants de Pompée.

dèles de la Grèce, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, trouva à deux ou trois reprises l'occasion de s'y élever. Mais nous ne découvrons de semblables accents chez aucun de ses contemporains. C'est que jamais époque ne fut moins faite pour l'inspiration lyrique. Cette société corrompue pouvait bien dans la corruption même de ses mœurs posséder quelque matière légère aux chants érotiques ou élégiaques ; elle pouvait aussi, entre les rêves sanglants de Catilina et les cruautés des triumvirs, poursuivre de quelques sarcasmes plus ou moins véhéments les ambitieux dont les vices et les crimes troublaient ses plaisirs ; il n'y avait chez elle en réalité aucune place pour le véritable enthousiasme. Le génie même de Lucrèce ne lui avait ouvert qu'une voie bien étroite, éloignée de toute activité glorieuse, de tout dévouement, de toute passion pour le bien ; et la contemplation inerte de la nature, dans laquelle il entendait renfermer le bonheur de l'homme, outre qu'elle n'était point capable de parler à la foule, n'aspirant à rien de grand, ne comportait au fond rien de lyrique. Pour que le lyrisme se fasse entendre à Rome, il faudra qu'aux horreurs des guerres civiles succède une ère de paix, et que, dans ce bonheur longtemps inconnu que procure la tranquillité publique, à l'étude profonde des poésies grecques se joigne une sorte d'enthousiasme causée par l'idolâtrie de la victoire : Horace alors aura le souffle assez puissant pour célébrer dignement la ville enrichie des dépouilles du monde et chantera sur des modes élevés la fortune des maîtres de l'empire [1].

Pour le moment, plusieurs de ceux qui désiraient ne pas renfermer leur talent dans les limites restreintes de la poésie légère, cherchèrent à se donner carrière dans des chants épiques, soit que, fidèles à l'alexandrinisme, ils suivissent, dans une imitation plus ou moins servile, les nombreuses productions de l'époque grecque comprises dans

(1) Cf. Villemain, *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique,* éd. 1859, in-8, p. 342 sqq.

ce qu'on appelait le cycle mythique et le cycle troyen, soit que, plus entreprenants et plus originaux, ils fissent entrer la réalité des faits dans leurs œuvres en prenant pour héros les plus illustres personnages de l'histoire contemporaine. Il y eut ainsi deux sortes d'épopées, l'une mythologique, l'autre historique.

Varron d'Atax, dont la fécondité s'exerçait dans presque tous les genres de poésie, imita ou peut-être traduisit, sous le titre de *Jason*, les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes. Cette œuvre obtint un grand succès, qui ne s'était pas encore amorti au temps de Virgile, puisque, dans l'élégie où Ovide énumère les poèmes dignes de l'immortalité, il cite celui-là auprès de l'Énéide. « Quel siècle, dit-il, ne connaîtra point Varron, et le premier vaisseau, et la toison d'or conquise par le chef Ausonien[1] ? »

Mattius, que nous retrouverons dans l'étude du théâtre, s'attacha à une entreprise plus vaste encore. Il traduisit l'*Iliade*[2] et montra dans ce long travail des qualités de style qui devaient former contraste avec la vieille Odyssée de Livius Andronicus dont, au dire d'Horace, on recommandait encore la lecture dans les écoles.

Calvus composa un poème sur *Io*, ses infortunes, ses courses à travers la terre. Nous n'en possédons presque rien; mais il est probable que chez ce poète alexandrin l'érudition ne faisait pas défaut et que l'abondance en un pareil sujet des notions géographiques nuisait quelque peu à la rapidité comme à l'intérêt tragique du récit.

Catulle, dans une invitation adressée à son ami Cæcilius, a fait l'éloge d'un poème entrepris par celui-ci en l'honneur de la mère des dieux; mais qu'était-ce que cette œuvre et a-t-elle jamais vu le jour? nous l'ignorons.

Un autre ami de Catulle, Helvius Cinna, publia le fameux

(1) Ov., *Amor.*, I, el. XV, 21-22 — Voir Bæhrens, *Fr. poet. rom.*, p. 332.

(2) Avant lui déjà, un certain Ninnius Crassus avait tenté l'entreprise, en y joignant le récit du rapt d'Hélène *(Cypria Ilias)*, mais les quelques bribes insignifiantes qui restent de sa traduction ne permettent pas de juger de son talent. — V. Bæhrens, *Fr. poet. rom.*, p. 283.

poème de *Zmyrna*, dont le sujet sans doute était la légende de Myrrha et de Cinyras, développée plus tard par Ovide. Cinna l'avait remanié et repoli durant neuf années consécutives; par tant de retouches et de travail il avait fini par le rendre si obscur que le grammairien Crassitius s'acquit une réputation en s'efforçant de l'élucider[1]. On en faisait pourtant grand cas, et peut-être est-ce en pensant à lui que, dans l'épître aux Pisons[2], Horace recommande aux auteurs de ne publier leurs vers qu'après les avoir gardés chez eux pendant neuf ans.

Cicéron, à peine âgé de quatorze ans, avait publié un petit poème mythologique sur la métamorphose du pêcheur Glaucus en dieu marin, *Pontius Glaucus*. Sept ans plus tard, il composa un second poème du même genre sur l'aventure de Ceyx et Alcyone, qu'il intitula probablement *Alcyones*. Il s'attacha aussi tout particulièrement à la traduction d'Homère; il ne reproduisit pas, à la vérité, comme Mattius, une des œuvres en entier, mais il se plut à en introduire des morceaux importants dans la plupart de ses ouvrages de rhétorique et de philosophie. On s'accorde même en général[3] à reconnaître au style de ces morceaux traduits plus de précision, d'aisance et d'harmonie qu'à celui de ses poésies originales. Le chant, par exemple, au moyen duquel les sirènes cherchent à attirer Ulysse chez elles[4], n'y est pas répété sans charme :

> O decus Argolicum, quin puppim flectis, Ulysses,
> Auribus ut nostros possis agnoscere cantus ?
> Nam nemo hæc unquam est transvectus cærula cursu,
> Quin prius adstiterit vocum dulcedine captus;
> Post, variis avido satiatus pectore musis,
> Doctior ad patrias lapsus pervenerit oras.

(1) Suet., *De Illust. gramm.*, VIII.

(2) Vers 388 : « Nonumque prematur in annum. »

(3) Voir la thèse de doctorat de V. Faguet : *De Poetica M. Tulii Ciceronis facultate*, Poitiers, 1856, in-8 de 139 p., et la thèse de V. Clavel : *De M. Tulii Ciceronis Græcorum interprete*, Paris, 1868, in-8 de 384 p.

(4) *Odyss.*, XII, 184 sqq.

Nos grave certamen belli, clademque tenemus,
Græcia quam Trojæ divino numine vexit,
Omniaque e latis rerum vestigia terris[1].

Ulysse, honneur de la Grèce, viens près de nous pour prêter l'oreille à nos chants. Nul encore n'a passé sur cette mer azurée sans s'arrêter aux doux accents que nous faisons entendre, sans retourner ensuite aux rives de la patrie le cœur tout à fait charmé et avec plus de science. Nous savons ce que, dans la grande guerre d'Ilion, par la volonté des dieux, ont enduré les Grecs et les Troyens ; nous savons tout ce qui se passe jusque dans les pays les plus lointains.

Mais Cicéron ne s'est pas contenté de pratiquer l'épopée mythologique; l'épopée historique, bien qu'il n'y ait pas absolument réussi, eut pour lui, on peut le dire, un attrait tout spécial. Je ne parle pas du poème que, dans un moment où il venait de se réconcilier avec César, il avait promis à son frère Quintus d'entreprendre avec lui en l'honneur du vainqueur des Gaules et de la Bretagne : « Vous avez là, lui écrivait-il, une très belle matière de composition. Quel pays ! Quelle variété de faits et de lieux ! Quelles mœurs ! Quelles nations ! Quelles batailles ! Et puis quel général ! Je vous aiderai volontiers comme vous le désirez, et, bien que ce soit, comme disent les Grecs, envoyer des chouettes à Athènes, je vous enverrai les vers que vous me demandez[2]. »

Je ne parle pas non plus d'une autre œuvre épique, également à la louange de César, qu'il avait entreprise tout seul; nous tenons de lui, par une de ses lettres[3], qu'il l'a interrompue avant de la terminer, ne se sentant ni la liberté d'esprit ni l'enthousiasme nécessaire : « Abest etiam 'ενθουσιασμός. » Ce n'était pas, en effet, à celui qui avait sauvé la République et qui devait la défendre jusqu'à la mort qu'il convenait de célébrer le futur dictateur. Il aima mieux, après avoir chanté Marius, originaire comme

(1) *De Fin.*, V, 18.
(2) *Epist. ad Quint. fratr.*, II, 16.
(3) *Id.*, III, 1, 4.

lui de la petite ville d'Arpinum, s'élever à lui-même un double monument, en contant, d'abord les hauts faits de son consulat (*De consulatu suo*), puis ses tristesses et ses malheurs (*De Temporibus suis*).

Si l'on s'étonne que Cicéron ait choisi pour héros de son premier poème historique l'illustre mais cruel représentant du parti populaire, il faut se rappeler le lieu de naissance de Marius, que je viens d'indiquer, et la date de cette composition. C'était au temps de la dictature de Sylla, alors qu'il y avait du courage à célébrer l'ancien tribun, et lorsque, pour débuter dans la carrière oratoire, Cicéron allait, au milieu de la surprise et de la frayeur de tous, élever sa voix éloquente contre le terrible dictateur en prenant la défense de Roscius d'Amérie. L'œuvre devait avoir du mérite, car le savant Scævola prédisait qu'elle vieillirait des siècles sans nombre : « canescet sæclis innumerabilibus[1]. » Prédiction, hélas ! qui ne s'est guère accomplie, puisque du *Marius* nous ne possédons que quelques vers, et grâce à l'auteur, qui nous les a conservés lui-même en les faisant citer par un de ses interlocuteurs dans un de ses immortels entretiens[2]. Ces vers d'ailleurs sont réellement beaux ; ils décrivent un présage qu'adresse Jupiter à Marius, au moment où celui-ci, partant en exil, a voulu revoir Arpinum et s'est arrêté sous un chêne, dans un bois voisin de la ville ; rappelant un passage d'Homère[3], dont ils soutiennent la comparaison, ils ont été imités par Virgile[4] et ont été en partie magnifiquement traduits par Voltaire[5].

Hic Jovis altisoni subito pinnata satelles,

(1) Cic., *De Leg.*, I, 1.
(2) *De Divinat.*, I, 47.
(3) *Iliad.*, XII, 200. Cf. *Odyss.*, XV, 161.
(4) *Æn.*, XI, 751. Cf. *Odyss.*, XII, 237.
(5) Préf. de la trag. de *Rome sauvée.* C'est une comparaison qui y rend l'image présentée par le récit du présage :

Tel on voit cet oiseau qui porte le tonnerre
Blessé par un serpent élancé de la terre ;

Arboris e trunco serpentis saucia morsu,
Subigit ipsa feris transfigens unguibus anguem
Semianimum, et varia graviter cervice micantem.
Quem se intorquentem lanians, rostroque cruentans,
Jam satiata animum, jam duros ulta dolores,
Abjicit efflantem, et laceratum affligit in unda,
Seque obitu a solis nitidos convertit ad ortus.
Hanc ubi præpetibus pinnis lapsuque volantem
Conspexit Marius, divini numinis augur,
Faustaque signa suæ laudis, reditusque notavit,
Partibus intonuit cæli pater ipse sinistris :
Sic aquilæ clarum firmavit Jupiter omen.

Le satellite ailé du puissant maître du tonnerre est blessé par la morsure d'un serpent élancé d'un tronc d'arbre. Le perçant alors de ses serres terribles, il s'acharne sur le reptile, qui, à demi mort déjà, le menace encore de sa tête aux reflets changeants et se débat en replis tortueux ; il le déchire, à coups de bec le met en sang; puis, sa colère satisfaite, ses douleurs bien vengées, il le rejette, expirant, tout en pièces, dans les eaux, et du couchant il dirige son vol vers la brillante région du soleil levant. Marius qui suit des yeux la direction favorable que prend l'oiseau, y voit le signe de la volonté divine, l'heureuse annonce de sa gloire et de son retour. Le maître des cieux lui-même tonne à gauche, et ainsi se trouve confirmé par Jupiter le présage éclatant de l'aigle.

Les sujets du *De Consulatu suo* et du *De Temporibus suis* étaient plus délicats à traiter, l'auteur, dans l'un comme dans l'autre, prenant pour héros sa propre personne. Avec nos scrupules modernes pareil procédé serait impossible. Chez les Romains, il n'en était pas tout à fait ainsi ; « plu-

Il s'envole, il entraîne au séjour azuré
L'ennemi tortueux dont il est entouré.
Le sang tombe des airs. Il déchire, il dévore
Le reptile acharné qui le combat encore;
Il le perce, il le tient dans ses ongles vainqueurs;
Par cent coups redoublés il venge ses douleurs.
Le monstre, en expirant, se débat, se replie;
Il exhale en poisons les restes de sa vie;
Et l'aigle, tout sanglant, fier et victorieux,
Le rejette en fureur, et plane au haut des cieux...

sieurs personnages déjà, en racontant leur propre vie, avaient pensé, dit Tacite[1], faire acte d'honnête franchise, plutôt que de vanité ». D'autres, sans écrire eux-mêmes leur apologie, s'entouraient de gens de lettres, leurs clients et leurs créatures, qui les accompagnaient dans leurs gouvernements et leurs expéditions avec la mission de les célébrer en vers comme en prose, en latin comme en grec. Il faut avouer pourtant que le peu de fragments qui nous restent de ces deux poèmes nous font entrevoir un plan général où devait se développer l'excessive vanité dont se moque Juvénal[2]. Dans le *De Consulatu*, en effet, les Muses nous apparaissent entretenant de son mérite le glorieux consul, et celui-ci semble se tranformer, par une sorte d'apothéose, en un ministre de Jupiter, préposé au salut de la République, et tenant directement de Minerve et du conseil des dieux les instructions qu'il transmet au Sénat. Quant au *De Temporibus*, Quintilien y relève aussi le même défaut, puisqu'il en cite deux vers, en regrettant que, par une glorification outrée de sa vie, Cicéron ait trop donné prise à la malignité de ses ennemis. Quoi qu'il en soit de cet excès d'orgueil, il est vraisemblable que ces apologies ambitieuses ne méritaient pas, en tant que poésies, le mépris que semblent leur témoigner, de même que Juvénal, Sénèque et Tacite. Nous ne possédons du second poème que les deux vers cités par Quintilien[3] et l'un des deux est précisément celui qui a le plus contribué à décrier toute la poésie de Cicéron :

O fortunatam natam me consule Romam[4] !

O Rome fortunée, née sous mon consulat !

Mais César, qui était un homme de goût, écrivait à l'auteur, après avoir lu le premier livre, qu'il n'avait rien vu,

(1) *Agric. vit.*, I ; passage cité plus longuement à la page 366.

(2) *Sat.*, X, 122.

(3) *Inst. orat.*, XI, 1, 17.

(4) Ce n'est pas seulement le sentiment de vanite outrée qu'exprime ce

même en grec, de meilleur que le commencement[1]. L'expression admirative, on le voit, ne manque pas de vivacité. César, il est vrai, ajoutait que la suite, jusqu'à un certain endroit, lui avait paru plus négligée. Et ce correctif, à côté de l'éloge, doit donner assez bien la mesure du jugement que nous devons porter sur l'ensemble non seulement du second poème, mais aussi du premier. Car Cicéron composait ses poésies beaucoup trop rapidement; il lui arrivait, à ce que raconte Plutarque[2], d'écrire cinq cents vers en une nuit; il n'est donc pas étonnant que, dans ses œuvres poétiques, on relève trop souvent les vices ordinaires d'une composition précipitée. Il s'y rencontre néanmoins des passages présentant, comme ce début de poème qu'admirait César, des beautés d'une grande valeur. Tel est le morceau du *De Consulatu*, cité dans le premier livre du traité *de la Divination*, et dans lequel la muse Uranie rappelle à Marcus les prodiges qui ont annoncé, longtemps à l'avance, la conjuration de Catilina[3].

Les poèmes de Cicéron n'ont pas été les seuls de l'époque qui aient emprunté leurs sujets à l'histoire contemporaine. Il est probable que son frère Quintus en a composé un sur la guerre de Bretagne, dans laquelle il était lieutenant de César; la certitude à cet égard n'est pas absolue, puisqu'il n'en reste rien, et que nous n'en connaissons que ce qu'en disait Cicéron lorsque l'ouvrage était encore à l'état de pro-

vers, qui l'a rendu ridicule, c'est aussi l'allitération «*fortunatam natam*»; or l'allitération était un procédé de versification que nous avons constamment relevé chez les poètes de la période précédente et dont on se plaisait encore à se servir au temps de Cicéron. Le vers, dont on s'est tant moqué, n'était donc pas aussi ridicule alors qu'il a paru plus tard. Quant à l'autre,

Cedant arma togæ, concedat laurea laudi,

il a eu ses défenseurs comme ses détracteurs passionnés. Voir J. V. Le Clerc, dans sa traduction de *Cicéron*, édition de 1827, t. XXXV, p. 386, et Patin, *Études sur la poésie latine*. t. II, p. 441, éd. de 1875.

(1) Cic., *Epist. ad Quint. fratr.*, II, 16.

(2) *Vit. Cic.*, ch. 53.

(3) *De Divin.*, I, 11-13. — Ce fragment de 68 vers est un des plus longs que nous ayons des poésies de Cicéron. J'en donne un extrait à l'*Appendice*, LXIII.

jet[1]. Mais nous ne sommes pas réduits au même doute pour plusieurs autres. *Hostius,* poète antérieur à César, a écrit un *Bellum Histricum;* un certain Suéius, dont je reparlerai, a composé des *Annales* poétiques de quelque étendue, puisque Macrobe en cite le cinquième livre[2]; *Furius d'Antium* a rédigé en vers les mémoires qu'avait écrits Lutatius Catulus pour protéger sa gloire personnelle contre les empiétements jaloux de Marius, son collègue dans le consulat et la guerre des Cimbres; l'autre Furius, *Furius Bibaculus* a traité la guerre des Gaules; *Varron d'Atax* a chanté également, dans son *Bellum Sequanicum,* les exploits de César; *Helvius Cinna,* l'auteur de *Zmyrna,* a célébré, dans le *Propempticon Pollionis,* l'expédition de Pollion en Dalmatie... Seulement, de tous ces poèmes historiques il ne nous reste guère, avec leurs titres, que des fragments insignifiants[3]. Aucun n'a survécu, et cela probablement parce qu'aucun ne méritait de survivre. Il est trop difficile de transformer en épopée et de rendre vraiment poétique le récit de faits récents avec des personnages qui sont encore vivants[4] : ni les hommes ni les choses ne se prêtent alors au travail de l'imagination qui ne réussit souvent à leur donner la grandeur et la beauté qu'en profitant d'une certaine illusion causée par le lointain.

III

La poésie didactique, dans laquelle l'imagination n'a pas à jouer à beaucoup près un rôle aussi important, qui ne réclame pas non plus le même enthousiasme, devait tenter les poètes de cette époque beaucoup plus que l'épo-

(1) Voir p. 583.
(2) *Saturn.*, VI, 5.
(3) Cf. Bæhrens, *Frag. poet. rom.;* Hostius, p. 138; Suéius, p. 286; Furius d'Antium, p. 276; Furius Bibaculus, p. 318; Varron d'Atax, p. 336; Helvius Cinna, p. 323.
(4) Voir à ce sujet tom. I, p. 208.

pée. Mieux que toute autre, elle répondait à la curiosité que suscitaient alors les divers systèmes de philosophie, elle donnait satisfaction au besoin qu'éprouvait la société romaine de s'initier aux travaux scientifiques de la Grèce. Et les vers n'avaient-ils pas été, chez les Grecs eux-mêmes, le langage de la philosophie et de la science? Dès l'époque primitive de leur littérature, où l'écriture était encore inconnue ou peu en usage, ne s'étaient-ils pas servis du rythme pour confier à la tradition les préceptes aussi bien que les faits dignes de mémoire? Les vers d'Hésiode, ceux de Théognis, de Phocylide, de Solon, ceux qui portent le nom de Pythagore, n'avaient-ils pas, dans leurs sentences mal coordonnées, enseigné les connaissances générales des choses de la vie? Puis, leurs thèmes gnomiques ayant ouvert la voie à des compositions plus complètes et plus régulières, *la Nature*[1] n'avait-elle pas été décrite en chants philosophiques par Xénophane, Empédocle et Parménide? Après ceux-ci, il est vrai, pendant un long temps, la faculté poétique des Grecs avait été principalement occupée par le genre dramatique. Mais, ce genre s'étant à la longue épuisé, l'école alexandrine, avec Ératosthène, Nicandre, Callimaque, Apollonius, Aratus, etc., n'était-elle pas revenue à l'enseignement savant dans de nouveaux poèmes didactiques, où l'instruction sans doute servait avant tout de prétexte à la recherche des détails et au goût de la description, mais dont la matière n'était pas moins fournie par l'archéologie, la géographie, la physique, l'astronomie, la médecine, l'histoire naturelle et toute la science? Quelle riche moisson l'imitation romaine ne pouvait-elle donc pas recueillir en un genre de poésie pratiqué par tant de poètes grecs, anciens et nouveaux!

Lucrèce, puisant, comme nous l'avons vu, dans son admiration pour la doctrine d'Épicure et dans son amour pour l'humanité un enthousiasme tout à fait extraordi-

(1) *De la Nature*, περὶ φύσεως, voilà en effet le titre général de tous ces poèmes.

naire, réussit à produire un poème dont le brillant succès, par son éclat même, a laissé toutes les autres œuvres didactiques de ce temps en une sorte d'obscurité. Parmi ces œuvres cependant il y en a eu de remarquables. A l'une des plus connues, il faut même rendre cette justice qu'elle avait devancé la publication du *De natura rerum :* Cicéron, que ses contemporains, si l'on en croit Plutarque, regardaient comme un très grand poète, a fort honorablement précédé Lucrèce dans la carrière par une traduction d'Aratus.

Aratus, poète de la cour d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine, avait, dans une composition de 732 vers, intitulée *les Phénomènes* (Φαινόμενα), et dans une autre de 422 vers, ayant pour titre *les Pronostics* (Διοσημεῖα), résumé ce qu'on savait sur l'apparition et la disparition des astres, et sur les signes précurseurs du beau et du mauvais temps. Nous les possédons toutes les deux. Bien que, par leur disposition, elles ressemblent un peu à des manuels scientifiques, la lecture n'en est pas pénible : le style en est élégant, la versification harmonieuse, et l'aridité du sujet habilement mitigée par les digressions morales, par les allusions ou les récits mythologiques auxquels se prêtent si naturellement les dénominations astronomiques. Grâce à ces qualités, les Grecs, pour qui les connaissances résumées en ces deux poèmes ne pouvaient avoir l'attrait de la nouveauté, avaient reconnu en Aratus un poète descriptif fort agréable. Cicéron crut que le succès serait plus vif encore chez les Romains, puisque les mêmes œuvres, transportées dans la poésie latine, y prendraient pour eux un intérêt didactique considérable en leur donnant la révélation de toute une science. Il traduisit d'abord *les Phénomènes ;* il avait alors une vingtaine d'années; et l'espoir qu'il en avait conçu fut si peu trompé, que, plus tard, vers l'âge de quarante-sept ans, il revit avec complaisance cette première traduction qui lui avait fait tant d'honneur [1], et y ajouta celle des *Pronostics.*

(1) Ce succès de Cicéron est constaté par le grand renom qu'Aratus acquit

Quand je me sers du mot de traduction, j'ai peut-être tort. Dans ce travail, sans aucun doute, et les nombreux fragments qui nous en ont été conservés en donnent la preuve, Cicéron a suivi très exactement le plan tracé, et rendu successivement toutes les idées exprimées par Aratus : il y a lutté avec quelque bonheur, bien que, avec un effort parfois trop sensible, contre les divers mérites de son modèle ; mais on y remarque certains développements que son esprit indépendant ajoute librement au texte. Lorsque, par exemple, dans *les Phénomènes,* le grec donne en cinq vers[1] l'énumération purement technique des douze signes du zodiaque, le poète latin en fait une description qui ne remplit pas moins de quinze vers[2]. Lorsque, plus loin[3], Aratus explique pourquoi, dans le ciel étoilé, Orion semble fuir devant le Scorpion, et dit simplement que Diane, insultée par Orion, fit sortir de l'île de Chio entr'ouverte le monstre qui tua l'audacieux, Cicéron développe la peinture de l'événement :

> At vero pedibus subito perculsa Dianæ
> Insula discessit, disjectaque saxa revellens
> Perculit, et cæcas lustravit luce lacunas ;
> E quibus ingenti exsistit cum corpore præ se
> Scorpius infestus præportans flebile acumen.
> Hic valido cupide venantem perculit ictu,
> Mortiferum in venas figens per vulnera virus :
> Ille gravi moriens constravit corpore terram .

Mais Diane ayant frappé du pied la terre, l'île s'entr'ouvre, entre les rochers bouleversés et disjoints le jour pénètre dans les sombres abîmes, et il en sort un scorpion monstrueux armé d'un terrible

immédiatement à Rome et aussi par ce fait que, dans la suite, plusieurs autres poètes latins imitèrent l'exemple qu'il avait donné : tels Germanicus et Aviénus. Cf. Schaubach, *De Arati Solensis interpretibus romanis,* Meiningen, 1817, in-4.

(1) Vers 544-549.

(2) Je donne ce développement à l'*Appendice,* LXIV.

(3) Vers 634 et suiv.

(4) Vers 501-508.

aiguillon : d'un coup impétueux, le monstre blesse l'intrépide chasseur ; un poison mortel se répand dans les veines du géant blessé ; il meurt et son corps immense en tombant pèse de tout son poids sur la terre.

Il en est de même dans *les Pronostics,* dont nous connaissons plusieurs passages par la citation que l'auteur en a produite dans son traité *de la Divination ;* et l'on y remarque une foule d'expressions bien choisies, bien placées et produisant un effet imitatif fort heureux. Ainsi, ne vous semble-t-il pas voir la corneille qui, à l'approche de la tempête, court sur les grèves et plonge à tout moment sa tête dans les flots ?

Fuscaque nonnunquam cursans per littora cornix
Demersit caput, et fluctum cervice recepit.

Puis le bœuf au pas lent qui, la tête levée vers le ciel, aspire de ses larges naseaux l'orageuse humidité de l'air ?

Mollipedesque boves, spectantes lumina cæli,
Naribus humiferum duxere ex aere succum.

Et ne croyez-vous pas assister au spectacle de l'annonce de la tourmente dans ce tableau vous montrant la mer qui s'enfle et se soulève ; les rochers qui blanchissent sous l'écume et répètent à l'envi le gémissement des flots ; le bruit strident du vent qui, parti du sommet des monts, est repoussé, redoublé par les anfractuosités des récifs ?

Atque etiam ventos præmonstrat sæpe futuros
Inflatum mare, quum subito penitusque tumescit,
Saxaque cana, salis niveo spumata liquore,
Tristificas certant Neptuno reddere voces ;
Aut densus stridor quum celso e vertice montis
Ortus, adaugescit scopulorum sepe repulsus [1].

Dans tout cela, reconnaissons-le, malgré tout le mal qu'on a dit souvent des vers de Cicéron, il y a quelque poésie

(1) Pour ces trois citations, *De Divinat.*, I, 8 ; I, 9 ; I, 7.

véritable et en même temps un réel progrès sur ses devanciers dans l'art de la versification.

Après l'essai de Cicéron, les notions scientifiques, qui attiraient la curiosité du public romain, ne pouvaient laisser indifférent son frère *Quintus*, qui partageait si volontiers ses goûts littéraires et toutes ses préoccupations poétiques. Nul doute que lui aussi ne se soit exercé quelquefois dans la poésie didactique; la preuve en est dans quelques vers techniques que nous avons de lui sur les signes du zodiaque [1], et qui, traitant précisément un sujet déjà développé par son aîné, permet d'établir entre les deux morceaux une comparaison toute à l'avantage de celui-ci.

Le même genre d'inspiration a dicté à *Varron le polygraphe*, celui qui s'est illustré dans le genre satirique dont je parlerai tout à l'heure, certains vers sur la sphère de Ptolémée, que nous trouvons recueillis dans la plupart des anthologies. Ils l'emportent sans contredit sur le zodiaque de Quintus Cicéron et sur celui de Marcus.

Mais c'est l'autre Varron, *Varron d'Atax* qu'on doit surtout citer comme un des poètes didactiques les plus remarquables du temps. Son célèbre poème épique, imité des Argonautiques d'Apollonius de Rhodes, a peut-être moins contribué à sa réputation que l'ouvrage technique désigné par les anciens [2] sous le titre de *Cosmographia* et de *Chorographia*. C'était, croit-on, une imitation des grands traités d'Ératosthène et du poème scientifique de ce savant, ayant pour titre *Hermès*, qui renfermaient la description du ciel et des diverses parties de la terre. Il a composé aussi des chants sur la navigation, *libri navales*, où, tout en parcourant les rivages, les mers et les îles, il enseignait aux navigateurs l'art naval et la connaissance des temps. A ces chants probablement doivent être rapportés plusieurs des vers, trop peu nombreux, que nous connaissons comme venant de lui, et qui, pour exprimer certains pronostics,

(1) J'ai rapproché ce morceau de celui de Marcus à l'*Appendice*, LXIV.

(2) Les écrivains anciens l'appellent encore *Varronis iter*, ou bien, d'après les parties du poème, *Varronis Europa*, *Varronis Asia*, etc.

étaient si élégamment tournés, que Virgile n'a pas jugé indigne de lui de s'en approprier quelques-uns. Voulez-vous surprendre un de ces larcins de Virgile? Remarquez ce que dit Varron d'Atax, parlant, d'après Aratus, des présages du mauvais temps, déjà décrits en latin par Cicéron ; il vous montre : « les oiseaux des mers et ceux des lacs qui font de vains efforts pour se rafraîchir en répandant à l'envi sur leur plumage d'abondantes rosées ; l'hirondelle qui, en criant, vole autour des étangs ; la génisse qui, la tête levée vers le ciel, aspire l'air de ses larges naseaux ; la fourmi, agile et mince, qui transporte ses œufs hors de son trou ».

Tum liceat pelagi volucres tardæque paludis
Cernere inexpleto studio certare lavandi,
Et velut insolitum pennis infundere rorem ;
Aut arguta lacus circumvolitavit hirundo ;
Et bos suspiciens cælum, mirabile visu,
Naribus aerium patulis decerpit odorem ;
Nec tenuis formica cavis non evehit ova [1].

Et maintenant lisez Virgile :

..............aut bucula cælum
Suspiciens patulis captavit naribus auras ;
Aut arguta lacus circumvolitavit hirundo ;...
Sæpius et tactis penetralibus extulit ova
Angustum formica terens iter ;......
Jam varias pelagi volucres, et quæ Asia circum
Dulcibus in stagnis rimantur prata Caystri,
Certatim largos humeris infundere rores,
Nunc caput objectare fretis, nunc currere in undas,
Et studio incassum videas gestire lavandi [2].

Vous voyez que le vers qui concerne l'hirondelle a été pris tout entier par l'auteur des Géorgiques. Et dans les autres, que d'expressions ne retrouvez-vous pas, qu'il a textuelle-

(1) Bæhrens, *Fragm. poet. rom.*, p. 336.
(2) Georg. I, 375-387.

ment copiées ou à peine modifiées : *cælum suspiciens patulis captavit naribus* pour *cælum suspiciens patulis decerpit naribus ;* et les trois fins de vers, *infundere rores* pour *infundere rorem ; extulit ova* pour *evehit ova ; studio gestire lavandi* pour *studio certare lavandi !* Assurément Virgile devait faire grand cas d'une poésie à laquelle il trouvait moyen de puiser de si nombreux emprunts en un morceau si court : nous devions le constater à l'honneur de Varron d'Atax.

De même que les connaissances essentiellement scientifiques, la philosophie donna matière aux compositions didactiques de quelques poètes latins de cette époque. Q. Valérius Soranus, que j'ai déjà cité, composa un poème de philosophie religieuse où était imité l'hymne célèbre de Cléanthe, si l'on en juge par les deux hexamètres qui nous en restent :

> Juppiter omnipotens rerum regumque repertor,
> Progenitor genitrixque deum, deus unus et idem [1].

Jupiter, tout-puissant créateur des choses et des rois, père et mère des dieux, dieu unique et immuable.

T. Albucius essaya d'exposer la doctrine d'Épicure. Cn. Sallustius écrivit un *Empédocle*, que Cicéron, dans une des lettres à son frère [2], signale comme une œuvre dont la lecture dépasse la force d'un homme. Egnatius publia un *De rerum natura*, dont nous possédons un fragment de deux vers qui décrit gracieusement la venue du jour et montre, « à l'heure où se couchent les étoiles, qui se promènent la nuit, Phébé, tout humide de rosée, cédant la place aux rayons de son frère ».

> Roscida noctivagis astris labentibus Phœbe
> Pulsa loco cessit concedens lucibus fratris [3].

Mais tous ces essais philosophiques s'effacèrent et disparurent devant l'œuvre incomparable de Lucrèce.

(1) Bæhrens, *Fr. poet. rom.*, p. 273.
(2) *Ad Fratr.*, II, 11.
(3) Bæhrens, *Fr. poet. rom.*, p. 298.

Dans un genre moins élevé, il faut citer du chevalier M. Suéius, ami de Cicéron et de Varron, un poème didactique, écrit en septénaires trochaïques, sous le titre de *Pulli*, sur la vie des oiseaux et la manière de les élever, puis un poème en hexamètres[1], intitulé *Moretum*, imité ou traduit d'une composition de Parthénos de Nicée, laquelle devait reparaître un peu plus tard dans une nouvelle imitation que l'on a attribuée à Virgile.

La littérature romaine, bien qu'elle ne fût pas encore bien vieille, fournissait aussi le sujet de petits poèmes où s'exerçaient l'histoire et la critique littéraires. Le grammairien, Volcatius Sédigitus avait, comme je l'ai dit déjà, rédigé, en sénaires ïambiques, un ouvrage sur les poètes latins, *De poetis ;* Porcius Licinus avait écrit, non sans élégance, en septénaires trochaïques, sur le même sujet un livre dont on ne saurait trop blâmer la partialité lorsqu'on se rappelle les insinuations méchantes et les faux renseignements qui y étaient prodigués sur Térence[2] ; Vagellius, dans une composition en vers ïambiques, intitulée *Actio*, s'était occupé de la paternité des œuvres de Térence attribuée à Scipion l'Africain ; Q. Valérius avait publié un traité en hexamètres qui, entre autres choses, renfermait des remarques sur les formes grécisées dont avaient abusé certains poètes latins. M. Cicéron, sous le titre de λειμών (prairie, jardin), donna un recueil de portraits dont plusieurs étaient des portraits de poètes : c'est là que se trouvait encadré l'éloge de Térence, auquel semble avoir répondu César par l'épigramme dont j'ai parlé plus haut. L'ami de Cicéron, Varron le polygraphe, collectionnait les images des écrivains et de tous les hommes illustres avec des inscriptions en vers, qui contenaient un abrégé de leur vie, et Pline[3] attribue à Atticus un traité *De imaginibus*, qui était sans doute un recueil d'inscriptions du même genre.

(1) Nous en avons huit. Cf. Bæhrens, *Fr. poet. roman.*, p. 285.

(2) Voir ci-dessus, p. 29. Cf. Suet., *Vit. Ter.*

(3) *Hist. nat,*, XXXV, 2.

A la vérité, tous ces ouvrages en vers sur la littérature ne semblent pas avoir eu grande valeur ; ils n'en avaient pas moins un mérite fort appréciable à nos yeux : de même que les poèmes didactiques enseignant la connaissance du ciel et de la terre, annonçaient et préparaient les *Géorgiques* de Virgile, ceux-ci servaient, pour ainsi dire, de prélude à la précieuse épître aux Pisons, communément appelée l'*Art poétique* d'Horace.

IV

Ailleurs que dans l'*Art poétique*, Horace sèmera aussi des préceptes et des critiques littéraires dans des poésies du genre innové par Lucilius, et ses causeries, si pétillantes d'esprit, sur les mœurs et sur les lettres seront de véritables *satires*. Mais, à l'époque qui nous occupe en ce moment, il ne semble pas que la satire proprement dite ait eu parmi les poètes latins quelque représentant heureux. *Varron d'Atax* s'y est bien exercé, mais sans y obtenir, à beaucoup près, le même succès que dans ses autres poèmes ; nous ne possédons d'ailleurs aucun fragment ayant trait à cette partie de ses œuvres, et force nous est de nous en rapporter sur ce point au jugement d'Horace, qui nous dit que, ses contemporains ayant pris pour eux toutes les autres gloires littéraires, « il ne lui reste d'abordable que celle-là après les vains efforts de Varron l'Atacinien et de plusieurs autres[1] ». On se tromperait toute-

(1) Hoc erat, *experto frustra* Varrone Atacino
Atque quibusdam aliis, melius quod scribere possem.

Sat., I, X, 54-55. — Dans ces « quibusdam aliis » il faut sans doute voir : Sévius Nicanor, auteur d'une satire dont nous possédons deux hexamètres (Cf. Bæhrens, *Fr. poet. rom.*, p. 294) ; L. Abuccius, dont les vers satiriques, au dire de Varron (*De Re rust.*, III, 2) étaient du genre de ceux

fois en pensant que le genre satirique n'a point joui alors d'un certain éclat. Seulement il prit une forme tout autre que celle dont l'avait revêtu Lucilius, et cela dans un ouvrage considérable qui ne comptait pas moins de quatre-vingt-seize compositions [1], auxquelles l'auteur, VARRON DE RÉATE, Varron le polygraphe, a donné le nom de *Satires Ménippées* [2].

Remontant jusqu'à Ennius, qui dans une sorte de mélange conforme au caractère de l'antique *Satura*, avait librement employé les diverses espèces de vers, M. Térentius Varron alla plus loin que lui dans cette variété et mêla, avec une indépendance absolue de la forme, non seulement les mètres différents mais aussi les vers et la prose. Ce fut là son invention, et le nom de *Ménippée*, qu'il appliqua à cette nouvelle espèce de satire, devait en rester pour toujours la dénomination spéciale : je n'ai pas besoin de rappeler comment, en France, quelques écrivains spirituels du temps de la Ligue en ont ravivé la gloire.

Mais pourquoi ce nom ? Est-ce que Ménippe, ce philosophe grec dont la réputation brillait alors [3] de toute la

de Lucilius ; l'affranchi de Pompée, POMPÉIUS LÉNÆUS, qui, dans ses écrits' invectiva l'historien Salluste pour le punir d'outrages lancés contre son maître ; ORBILIUS PUPILLUS, qui, après avoir échoué dans plusieurs professions, avait pris celle de l'enseignement, et, mécontent de son sort, déplora, dans une œuvre remplie d'amertume, les exigences des parents à l'égard des éducateurs de leurs fils ; C. TRÉBONIUS, qui recherchait l'amitié de Cicéron et dont la verve grossière s'attaqua, croit-on, à Antoine.

(1) Ed. Fr. Œhler, *M. Terentii Varronis saturarum menippearum reliquiæ*, Leipz., 1844.

(2) « In satiris quas alii cynicas ipse appellat menippeas. » Aul. Gel., *Noct. Att.*, II, 18. — C'est sans doute de ce recueil que Cicéron félicite Varron, lorsque dans l'énumération de ses titres à la gloire littéraire, il lui dit : « Varium et elegans omnis fere numero poema fecisti. » On ne comprendrait pas, en effet, que Cicéron eût passé les Ménippées sous silence, et de plus, il n'est pas un des termes employés ici qui ne puisse s'appliquer aux Ménippées. *Acad.*, I, 3.

(3) On ne sait pas d'une façon certaine à quelle date naquit et mourut Ménippe. Œhler pense qu'il florissait six olympiades environ avant la naissance de Varron. Voir l'introduction de l'ouvrage d'Œhler, étude remar

vivacité de son premier éclat, avait employé dans ses ouvrages le même mélange de prose et de vers? Assurément non, quoi qu'en ait dit Probus [1]; car les écrivains anciens n'auraient pas manqué de noter un fait aussi caractéristique, et ils l'ont formellement attribué à Varron; le terme dont se sert à ce sujet Quintilien est on ne peut plus affirmatif: « Il y a, dit-il après avoir parlé d'Horace et de Perse, une autre espèce de satire, et plus ancienne, que Térentius Varron, le plus savant des Romains, a créée, (*condidit*), et qui consiste dans un mélange de vers et de prose [2] ». Est-ce que l'auteur latin avait emprunté tous ses sujets, toutes ses idées à Ménippe? Avait-il traduit, copié les compositions de l'écrivain grec? Pas davantage. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire dans les *Académiques*, les paroles que lui prête Cicéron: « Dans ces ouvrages, qui datent de longtemps déjà, et où j'ai répandu quelque gaieté *comme imitateur et non comme traducteur de Ménippe*, j'ai puisé plus d'une pensée au fond même de la philosophie, j'ai pris plus d'une fois le langage de la dialectique [3] ». En quoi donc consistait cette imitation? Nous ne possédons presque rien des ouvrages de Ménippe, mais nous savons qu'il s'est plu à leur donner la forme du dialogue; et Lucien, qui écrivait deux siècles plus tard, nous le représente volontiers comme un vieillard chauve, portant le manteau troué des cyniques, poursuivant de sa mordante gaieté les fanfarons de philosophie, et s'exprimant sur toute chose avec la même liberté, la même verve, la même jovialité. C'est cette forme dialoguée que semble avoir souvent empruntée Varron, c'est surtout la liberté

quable, de 86 pages, et divisée en quatre parties: 1° *Procœmium;* — 2° *De Æiate Menippi Gadareni Cynici et de tempore quo scriptæ sint Varronis saturæ;* — 3° *De Indiciis quibus saturæ agnoscantur;* — 4° *De Charactere Varroniano.*

(1) *In Virg.*, Eclog., VI.

(2) « ... non sola carminum varietate mixtum... ». Quint., *Inst. Orat.,* X, 1, 95.

(3) *Acad.,* I, 2.

des allures et l'habitude du rire. Mais ce rire même il l'a modifié ; malgré son goût bien manifeste pour le franc parler et pour la vieille plaisanterie des premiers Romains, les brusques saillies, les boutades qu'il se permet, n'ont ni l'emportement, ni la cruauté du langage hargneux et méchant de Ménippe, que nous trouvons chez Lucien ; il ne fait pas entendre les aboiements de ce cynique. On voit combien peu devait lui coûter l'aveu d'une imitation qui avait laissé tant de marge à sa propre originalité.

Ce ton de franche gaieté donné aux satires *Ménippées* a fait supposer que Varron les avait composées dans sa première jeunesse : le passage des *Académiques*, que je viens de rappeler et dans lequel Cicéron fait appliquer par l'auteur l'épithète d'ancien à son ouvrage (*in illis veteribus nostris*), a même été cité souvent à l'appui de cette opinion. Mais il faut observer d'abord que Varron, qui ne mourut que vers l'âge de quatre-vingt-dix ans, était déjà vieux à la date où parurent les *Académiques*, et que ce mot *« veteribus »*, employé par Cicéron, peut fort bien signifier que l'ouvrage datait déjà de longtemps sans impliquer pour cela la conclusion qu'il faut y voir une œuvre de première jeunesse. Certaines allusions, relevées dans le recueil et qui ont trait à des événements politiques, montrent, sans qu'il y ait de doute possible, que plusieurs au moins des satires ont été composées dans une période plus avancée de sa vie. Dans la composition, par exemple, qui est intitulée le *Monstre à trois têtes*, Τρικάρανος [1], il attaquait vivement le triumvirat ; or, à l'époque du triumvirat, il était âgé de plus de cinquante ans. Pour des motifs semblables, celles qui ont pour titres *Serranus* et Ἱπποκύων n'ont pu être écrites avant l'âge de quarante ou quarante-cinq ans. D'après tous les indices rassemblés, il nous est permis de croire que les plus nombreuses des satires *Ménippées*, qui traitent des sujets philosophiques, remontent à l'époque où, revenant d'Athènes, âgé de trente-quatre ou de trente-cinq ans, il

(1) Appian., *De Bell. Civ.*, II, 9. — Œhler, p. 230, *Sat.*, XCI.

se sentait tout armé pour faire connaître aux Romains les diverses doctrines de la Grèce, et que les autres, où la politique est touchée, n'ont été produites que plus tard, de trente-cinq à cinquante-quatre ans, alors qu'ayant pris part aux affaires publiques il pouvait parler avec plus d'autorité. Le recueil, une fois commencé et réussissant, était resté ouvert et s'était grossi de pièces nouvelles d'année en année, selon la fantaisie de l'auteur et les occasions qui lui fournissaient les faits. Quant à la gaieté, qui règne dans les premières pièces aussi bien que dans les autres, elle ne prouve absolument rien pour la date de leur composition ; car, nous le voyons en prolongeant un peu la lecture du passage de Cicéron, elle n'était pas seulement un effet naturel du caractère de Varron encore jeune ; il s'en est servi toute sa vie avec art et par système, pour rendre ses sujets plus attrayants, plus abordables aux moins savants, « *quo facilius minus docti intelligerent, jucunditate quadam ad legendum invitati* ».

En même temps que le rire qui y était répandu, la grande variété des titres et des sujets n'était pas un des moindres attraits des satires *Ménippées*. Des quatre-vingt-seize titres que nous connaissons presque aucun n'est banal. Ils sont empruntés, les uns à la mythologie, tels que l'*Œdipothyeste*, le *Faux Énée*, l'*Ulysse et demi*[1] ; d'autres, comme les *Aborigènes*, *Serranus*, *Tanaquil*, à quelque souvenir patriotique ; le plus grand nombre à des proverbes, grecs ou latins, comme *Tu ne sais pas ce que le soir te réserve* (*Nescis quid vesper serus vehat*), Connais-toi toi-même (Γνῶθι σεαυτόν), *La marmite a trouvé son couvercle* ou *Du mariage* (Εὗρεν Ἡ Λόπας Τὸ Πῶμα, Περὶ Γεγαμηκότων). La philosophie sans contredit tenait la première place dans l'ouvrage. Une satire contre les cyniques y était intitulée *Le Tonneau ou Les choses sérieuses* (*Dolium aut seria*), une autre, *Gare au chien* (*Cave canem*) ; la secte épicurienne était prise à partie dans le *Combat des Chèvres* (*Caprinum prœlium*) ; et *la Cuiller à*

(1) *Sesquiulixes*.

pot de l'Univers (κοσμοτορύνη) tournait en ridicule les opinions des stoïciens sur la destruction du monde. C'était surtout la division en mille sectes, l'antagonisme et la lutte acharnée des diverses écoles qui fournissaient le plus à cette malicieuse critique : dans les *Andabates*, mot emprunté au combat d'une sorte de gladiateurs qui luttaient, les yeux bandés, pour que leurs coups mal assurés fissent rire le public, et dans l'*Armorum judicium*, parodie de deux tragédies de Pacuvius et d'Attius sur la lutte des héros au sujet des armes d'Achille, elle représentait les grands chefs de doctrines s'élevant les uns contre les autres comme des cancres qui se dressent sur leurs pattes ;

Ut in litore cancri digitulis primoribus stare ;

et, à côté de ces combats ridicules, elle montrait, par contraste, dans le *Mutuum muli scabunt*, l'excès d'éloges auquel se livrent les uns envers les autres les philosophes d'une même secte, se complimentant entre eux comme des mulets qui se grattent mutuellement.

Toutefois, remarquons-le avec soin — car il y a là une différence essentielle entre Ménippe qui, sceptique sur tous les points, mordait tout le monde pour le plaisir de mordre, et l'éclectique Varron, qui professait volontiers les enseignements de l'académie ancienne, — si le satirique latin relève les pédanteries et les fanfaronnades des philosophes, s'il fait voir à quelles erreurs les plus célèbres ont pu se laisser entraîner, s'il arrive quelque part à cette conclusion « qu'aucun malade ne saurait rêver chose si extravagante qu'elle n'ait été dite par quelqu'un d'eux, »

Postremo nemo ægrotus quicquam somniat
Tam infandum, quod non aliquis dicat philosophus [1];

la philosophie même a toute son estime, toute son admiration. « Voici, nous dit-il, qu'arrive vers nous l'austère Vérité, fille de la philosophie athénienne ! »

(1) Eumenides, *Sat.*, XXXI.

Et ecce de improviso ad nos accedit cana Veritas,
Attices philosophiæ alumna [1] !

En se moquant agréablement de la partie faible des principales doctrines, donner néanmoins une idée de la science philosophique, et sans rien ôter à celle-ci de l'intérêt qu'elle a pour les initiés, lui enlever l'aspect aride qu'elle présente aux moins savants; la rendre, en un mot, familière à des lecteurs ordinaires et les engager ainsi à leur insu dans une étude qu'ils éprouveront ensuite le besoin d'approfondir : tel était le but de l'écrivain. Au dire de Cicéron, il l'avait atteint. « Oui, Varron, vous avez réussi, répond-il dans l'entretien que supposent les *Académiques ;* en touchant souvent aux matières philosophiques, si vous ne les avez pas enseignées beaucoup, vous avez suffisamment inspiré le goût de les apprendre [2] ».

Les mœurs du temps servaient aussi très souvent de matière aux satires *Ménippées.* Varron admire sans réserve les vieux Romains dont « les paroles sentaient l'ail et l'oignon, mais témoignaient de grands sentiments [3] » ; il parle avec vénération de la femme d'autrefois « qui, tout en filant la laine, avait l'œil sur la marmite, pour ne pas laisser brûler la bouillie, et qui se trouvait heureuse d'aller se promener en charrette avec son mari une ou deux fois par an [4] ». Et à cette peinture de la Rome antique il oppose

(1) *Id.* — N'est-ce pas aussi un véritable éloge de la philosophie que ce fragment de la satire sur *les repas*, περὶ ἐδεσμάτων ? « Si de toute la peine que tu as prise pour que ton esclave boulanger sût faire de bon pain, tu en avais réservé la douzième partie à l'étude de la sagesse, depuis longtemps tu te serais rendu bon toi-même. Maintenant ceux qui connaissent cet esclave veulent l'acheter cent mille sesterces ; et toi, personne ne t'achèterait cent as. — Si quantum operæ sumpsisti, ut tuus pistor bonum faceret panem, ejus duodecimam philosophiæ dedisses, ipse bonus jam pridem esses factus. Nunc illum qui norunt, volunt emere milibus centum, te nemo centussis. »

(2) *Acad.*, II, I, 3.

(3) « Avi et atavi nostri, cum alium ac cepe eorum verba olerent, tamen optume animati erant. » XI, *Bimarcus.*

(4) « Sed simul manibus trahere lanam, nec non simul oculis observare

celle de la Rome actuelle : la dépravation et le luxe des femmes, dont « l'une demande à son père une livre de pierres précieuses, l'autre à son mari, un demi-modius de perles[1] », la débauche des hommes qui « vivent dans les ténèbres comme les cochons, et, pour la plupart, font du Forum une étable à porcs[2]. » Pour faire ressortir ce contraste entre les mœurs anciennes et nouvelles, il a recours parfois aux fictions les plus piquantes. Dans le *Sexagesi*, un Romain, qui s'est endormi au temps des Gracques se réveille pendant les horreurs de Catilina : le vieux Romain ne reconnaît plus son Forum, tant il est modifié, et, après les plus fâcheuses constatations, conclut par cette exclamation : « Dans Rome alors, au milieu d'une vie austère et pure, on avait une patrie ; nous autres, nous vivons dans un chaos. »

Ergo tum Romæ, parce pureque pudentes,
Vixere in patria, nos sumus in rutuba[3].

Ailleurs[4], un admirateur du présent, qui, malgré son amour pour la grande ville et son luxe, s'est mis en voyage, aborde chez les barbares, et ceux-ci lui font la leçon. Ailleurs encore[5], c'est une ville imaginaire que l'auteur bâtit et constitue exprès pour lui, dégoûté qu'il est de tout ce qui l'entoure. Ces spirituelles fictions, comme on le voit, se prêtaient aisément à des développements qui, sous une forme intéressante et gaie, devaient renfermer toujours un enseignement sérieux et moral.

Aussi, dans le cours de ces développements, rencontre-

ollam pultis ne aduratur... vehebatur cum uxore vehiculo semel aut bis anno. » XXXVII, Γεροντοδιδάσκαλος.

(1) « Altera exorat patrem libram ocellatorum, altera virum semodium margaritarum. » LIII, *Marcipor*.

(2) « In tenebris ac suili vivunt : nisi non forum hara, atque homines, qui nunc plerique, sues sunt existimandi. » LXXIV, *Prometheus liber*.

(3) LXXXII.

(4) VI, Ἄμμον μετρεῖς, περὶ φιλαργυρίας.

(5) LIV, Μαρκόπολις.

t-on, à chaque instant, des phrases au tour sentencieux, sur lesquelles se fixe naturellement l'attention. Je n'en veux citer que quelques-unes :

Neque in bona segete nullum est spicum nequam, neque in mala non aliquod bonum [1].

Il n'est si bonne moisson qui n'ait quelque épi ne valant rien, ni si mauvaise qui n'en ait quelque bon.

Non eos optume vixisse, qui diutissime vixent, sed qui modestissime [2].

Avoir bien vécu, ce n'est pas avoir vécu le plus longtemps, mais le plus sagement.

Etenim quibus seges præbeat domum, escam, potionem, quid desideramus [3] ?

Notre terre nous fournit-elle, avec un toît qui nous abrite, de quoi manger et boire, que nous manque-t-il ?

Non fit thesauris, non auro, pectu' solutum ;
Non demunt animis curas et religiones
Persarum montes, non atria diviti' Crassi [4].

Ni les richesses, ni l'or ne donnent le calme du cœur. On n'enlève pas à l'âme ses soucis et ses craintes par les monts d'or des Perses, par l'opulence des palais de Crassus !

... Non videtis, unus ut Amor parvulus
Ardifera lampade arida agat amantis æstuantis ?...
Et rex et misellus ille pauper amat ignemque habet
Intus acrem [5].

(1) XLVIII, *Lex Mænia*.
(2) LVI, *Modius*.
(3) VI, Ἄμμον μετρεῖς.
(4) VIII, Ἀνθρωπόπολις. — La Fontaine dira de même :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

(5) XXXIX, Γνῶθι σεαυτόν. Correction proposée par Vahlen, p. 53 et 54 : *In M. Terentii Varronis saturarum menippearum reliquias conjectanea*. Leipz., 1858, in-8.

Ne voyez-vous pas comme tout seul le petit Amour, avec sa torche brûlante, mène à sa guise les amoureux enflammés ?.. Et le roi et le pauvre misérable aiment l'un comme l'autre ; ils ont dans le cœur un même feu qui les brûle.

Vitium uxoris aut tollendum aut ferendum est. Qui tollit vitium, uxorem commodiorem præstat : qui fert, sese meliorem facit [1].

Il faut ou détruire ou supporter les défauts de sa femme. Qui les détruit rend sa femme plus agréable ; qui les supporte se rend meilleur lui-même.

.... Denique qui sit avarus
Sanus ? Cui si stet terrai traditus orbis,
Furando tamen, a morbo stimulatus eodem,
Ex sese ipse aliquid quærat cogatque peculi [2].

L'avare est-il jamais raisonnable ? Livrez-lui la terre entière, aiguillonné par la même maladie de prendre, il se volera lui-même pour amasser toujours.

Sans doute ces diverses pensées ne sont pas toutes enchâssées dans leurs phrases avec cette concision, ce relief que nous remarquons dans les sentences de certains moralistes modernes tels que La Rochefoucauld ; mais souvenons-nous que Varron n'avait nullement songé à les travailler d'une façon spéciale, et qu'il ne les avait pas écrites non plus pour qu'elles fussent lues, dans leur isolement, séparées du texte dont elles faisaient partie. Telles qu'elles sont, elles résumaient fort bien certains développements dont elles étaient déduites : elles présentaient en peu de mots les vues et les réflexions d'un homme d'expérience et de bon sens, dont la modération n'était pas la moindre qualité.

Une des choses, en effet, qui frappent le plus dans l'ensemble des *Ménippées*, à côté de cette recherche de la vérité que Varron poursuit en étudiant les diverses doctrines philosophiques, à côté de cet amour profond de la patrie qui

(1) XIX, *De Officio mariti.*
(2) XXXI, *Eumenides.* Cf. Vahlen, *Conjectanea*, p. 163.

recommandait son œuvre à tous ceux dont le cœur se rattachait à la gloire de Rome [1], c'est le bon sens, la modération, l'entente des nécessités de l'existence. Les préoccupations pratiques de l'écrivain ne sont pas seulement celles d'un philosophe et d'un patriote, elles s'étendent jusque sur les détails ordinaires de la vie quotidienne ; et, tout en mêlant à la critique continue du luxe et des vices actuels l'éloge des coutumes anciennes, il sait néanmoins se rendre compte des obligations d'une civilisation élégante, il ne dédaigne pas d'indiquer assez souvent à l'homme du monde les règles à suivre pour se conformer aux usages de la bonne compagnie. Nous trouvons dans Aulu-Gelle une analyse on ne peut plus intéressante d'une des satires composées à cette intention : « Il y a, dit Aulu-Gelle, parmi les *Ménippées* de Varron une charmante satire intitulée « *Tu ne sais pas ce que le soir te réserve* », dans laquelle il traite du nombre des convives et de toutes les conditions d'un festin agréable. Ce nombre, affirme Varron, doit égaler au moins celui des Grâces et ne pas dépasser celui des Muses, se réduire, par conséquent, au minimum, à trois et s'élever au maximum à neuf... L'agrément du repas, ajoute-il, dépend de quatre conditions ; il sera parfait, si l'on réunit des personnes agréables, si l'on choisit bien le lieu, si l'on choisit bien l'heure, et si le service n'est pas négligé. Que les convives ne soient ni bavards, ni muets : car l'éloquence convient au Forum et au Sénat, le silence, au cabinet de travail. Que la conversation ne roule pas sur des questions difficiles et obscures, mais sur des sujets simples et gais, aussi amusants qu'utiles, et qui prêtent à notre esprit plus d'élégance et de charme. Pour cela, selon lui, l'entretien devra

(1) Dans la satire intitulée *Le Testament* (LXXXVII, *Testamentum*), ne lègue-t-il pas ses Ménippées aux patriotes, en citant un vers du vieil Ennius? « A mes enfants, qu'ont formés les leçons de Ménippe, je vous donne pour tuteurs, vous qui voulez l'accroissement et la gloire de Rome et du Latium. — Natis, quos Menippea hæresis nutricata est, tutores do
Qui rem Romanam Latiumque augescere vultis. »

se limiter aux questions qui intéressent la vie commune et dont on n'a pas le loisir de parler au Forum dans l'agitation des affaires. Quant au maître de la maison, qu'il cherche moins à faire étalage de magnificence qu'à éviter tout reproche de parcimonie, et sans faire servir toutes les sortes de plats, qu'il présente un choix assez copieux des plus sains et de ceux qui plaisent le mieux. Varron ne laisse pas non plus de parler de la composition du dessert; voici ce qu'il en dit : « Le dessert le plus doux est celui qui ne l'est pas; les friandises, en effet, sont ennemies de la digestion[1] ».

La grande variété des sujets traités par Varron fait naturellement que les fragments de ses *Ménippées* nous indiquent des morceaux écrits sur des tons bien différents. Nous y rencontrons quelquefois des spécimens de la poésie la plus élevée. Telle est cette description de tempête, dans laquelle il semble avoir lutté contre celle dont le tragique Pacuvius, qui se plaisait à ces sortes de peintures, avait orné son *Dulorestes* :

Repente noctis circiter meridie,
Cum pictus aer fervidis late ignibus
Cæli choream astricen ostenderet,
Nubes aquali, frigido velo leves
Cæli cavernas aureas subduxerant,
Aquam vomentes inferam mortalibus;
Ventique frigido se ab axe eruperant,
Phrenetici septemtrionum filii,
Secum ferentes tegulas, ramos, syrus.
At nos caduci, naufragi, ut ciconiæ,
Quarum bipinnis fulminis plumas vapor
Perussit, alte mæsti in terram cecidimus[2].

(1) *Noct. Att.*, XIII, 11.

(2) LIII, *Marcipor*. La traduction, comme celle des six vers qui suivent, est empruntée à une étude sur *Varron et ses Ménippées*, de Ch. Labitte, insérée dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1845. — Cf. Introduction d'Œhler, p. 83.

Tout à coup, vers le milieu de la nuit, lorsque l'air émaillé au loin de feux brûlants laissait voir au ciel le chœur des astres, les nuées orageuses avaient replié rapidement leur voile humide sur les voûtes dorées du firmament et répandu en bas leur pluie sur les mortels ; les vents s'étaient échappés des glaces du pôle, fils indomptés du septentrion, emportant après eux toitures, rameaux, poignées de branchages. Et nous, pliés, courbés sous la tempête, et pareils à la cigogne dont le feu de la foudre ailée a brûlé les plumes, nous tombâmes accablés sur le sol.

Telle est aussi cette plainte de Prométhée, qu'on a rapprochée, en y mettant il est vrai quelque complaisance, des plaintes analogues exprimées par Eschyle dans son *Prométhée enchaîné* et par Cicéron dans la traduction qu'il nous a laissée d'un morceau du *Prométhée délivré* d'Eschyle :

Sum ut supernus cortex, aut cacumina
Morientum in querqueto arborum aritudine.
Mortalis nemo exaudit, sed late incolens
Scytharum inhospitalis campis vastitas.
Levis mens nunquam somnurnas imagines
Adfatur, non umbrantur somno pupulæ [1].

Je suis comme l'écorce du haut des arbres, comme les sommets des chênes morts de sécheresse dans la chênaie. Je ne suis entendu d'aucun mortel, mais seulement de ces champs inhospitaliers de la Scythie, dont les plaines au loin s'étendent immenses. Jamais mon âme inquiète ne converse avec les apparitions des songes, jamais l'ombre du sommeil ne descend sur mes paupières.

Et à côté de pareils morceaux tragiques, dont la force d'expression ne saurait être méconnue, il s'en présente d'autres où la poésie revêt, au contraire, un caractère de légèreté et de grâce plein de charme. Lisez cet éloge du vin :

Vino nihil jucundius quisquam bibit,
Hoc ægritudinem ad medendam invenerunt,

(1) LXXIV, *Prometheus liber*. Voir Vahlen, *Conjectanea*, p. 69, 168, 169 et l'*Introduction* d'Œhler, p. 84.

Hoc hilaritatis dulce seminarium,
Hoc continet coagulum convivia[1].

Au vin il n'est pour personne de boisson préférable. C'est le remède qu'on a trouvé contre le chagrin, c'est la douce source de la gaieté, c'est l'âme des festins.

Lisez ce portrait de femme, tracé d'une main si délicate :

Ante aures nodo ex subolibus parvoli
Intorti demittuntur sex cincinnoli :
Oculi subpætuli, nigellis pupulis,
Quandam hilaritatem significantes animitus,
Quos calliblepharo naturali palpebræ
Tinctæ vallatos mobili septo tenent.
At rictus oris candidi parvissimus
Ut refrenato risu roseo.
Sigilla in mento impressa amoris digitulo
Vestigio demonstrant mollitudinem.
Collum procerum fictum levi marmore
Regillam tunicam diffinitur purpura[2].

Six petites tresses, détachées de ses cheveux, pendent par devant ses oreilles. Ses yeux noirs, brillants sous leurs cils bruns, et renfermés dans l'arc mobile de magnifiques paupières, indiquent par leur éclat la joie de son cœur, tandis que sa bouche s'ouvre à peine comme par crainte de laisser échapper son rire aussi charmant que la rose. Son menton d'une délicatesse infinie porte le signe qu'y a tracé le doigt de l'Amour. Son cou est droit et élevé, fait d'un marbre poli, et la blancheur en ressort sous la pourpre de sa riche tunique.

Malheureusement, dans ses vers, comme dans tous ses ouvrages en prose, qui sont presque innombrables et dont je réserve l'étude pour un des chapitres consacrés aux pro-

(1) XXX, *Est modus matulæ.*

(2) LXIV, *Papia papæ.* Ce petit morceau se compose de cinq fragments, qui ne sont pas classés par Œhler (p. 181) dans l'ordre où je les donne ici d'après Scaliger. Cf. Vahlen, *Conjectanea*, p. 42.

sateurs[1], Varron se montre toujours l'érudit ami des archaïsmes, ami de toutes les habitudes des écrivains du siècle précédent. En même temps qu'il cherche, pour dire les choses, des expressions aussi ingénieuses que possible, une forme habile qu'il atteint souvent, mais qui souvent aussi sent l'effort dont il a pris la peine, son grand amour pour les vieux poètes l'entraîne à les imiter dans leurs défauts comme dans leurs qualités. A cette double recherche de la forme piquante et de l'archaïsme joignez le grand nombre d'allusions aux personnes, aux faits, aux usages du moment, que devait nécessairement renfermer le recueil des *Ménippées*, et vous comprendrez combien la lecture de ces satires devint en peu de temps difficile au point d'être délaissée. Déjà, au temps d'Aulu-Gelle, elles restaient reléguées dans les bibliothèques, et il ne fallait rien moins pour les expliquer que des commentateurs spéciaux, qui même ne se tiraient pas toujours à leur honneur de cette laborieuse entreprise. L'auteur des *Nuits attiques* nous le dit dans une de ces comiques anecdotes dont il se plaît à égayer son érudition. Il avait rencontré, nous raconte-t-il[2], un grammairien, plein de vanité, qui se donnait comme le seul au monde capable de comprendre les satires de Varron « *tanquam unus esset sub omni cælo satirarum M. Varronis enarrator* ». Ayant précisément sur lui une de ces satires, l'Ὑδοκρύων, *le Chien buveur d'eau*, il la lui avait présentée en le priant de la lui lire. Le manuscrit d'ailleurs était d'une pureté remarquable et d'une grande netteté. Le grammairien, malgré cela, le lui avait rendu, au milieu d'un éclat de rire général, arguant que ses yeux étaient malades. Aulu-Gelle alors, pour prouver que les yeux du pédant n'y étaient pour rien, l'avait interrogé sur le sens

(1) Pour tout ce qui concerne M T. Varron, voir le remarquable travail que M. G. Boissier a intitulé *Étude sur la vie et les ouvrages de M. T. Varron*, 1861, in-8 de VIII-386 p., et pour les *Ménippées*, les articles de Patin dans le *Journal des Savants*, cahiers d'oct. et nov. 1861.

(2) *Noct. Att.*, XIII, 30.

spécial d'une certaine expression du morceau, et l'autre, devant la difficulté de la question, s'en était allé, s'écriant qu'il n'enseignait pas pareille chose gratis. Sans doute l'anecdote est un peu chargée; elle n'en montre pas moins, puisque le fait paraissait possible, combien était grand l'embarras des lecteurs de Varron. Et si cet embarras existait déjà pour les anciens, qui possédaient le texte intégral des *Ménippées*, combien ne l'est-il pas pour nous, qui n'avons à notre disposition que des phrases isolées ou de simples parties de phrases, qu'il n'est possible de relier entre elles qu'au moyen de conjectures plus ou moins ingénieuses ! Nous ne pouvons que déplorer la perte d'un tel ouvrage. Les nombreux mais trop courts fragments qui nous en ont été conservés servent surtout à aviver nos regrets en nous faisant entrevoir l'intérêt qu'il y eût eu pour nous à posséder tout ce recueil de satires, dont la forme était essentiellement dramatique, et qui nous eût offert, comme l'a dit La Fontaine de son recueil de fables,

Une ample comédie à cent actes divers [1].

Dans la plupart des *Ménippées*, en effet, malgré le peu qui nous en reste, ne nous semble-t-il pas retrouver l'action et les rôles d'une composition théâtrale ? Les personnages les plus ordinaires de la comédie, tels que ceux du prologue, de l'esclave, du parasite affamé [2], ceux même de la tragédie, comme les Euménides et Prométhée, ne nous y apparaissent-ils pas, mêlés à une foule d'autres, dans les situations les plus variées, les plus inattendues, les plus propres à éveiller comme à retenir l'attention ? Et ne savons-nous

(1) *Fab.*, V, 10.

(2) Il est digne du parasite de Plaute, celui que Varron représente « en présence de sa pitance, assis au bout de la table d'autrui, ne regardant pas derrière, ne regardant pas devant, mais tendant un regard oblique sur le chemin de la cuisine. — Habens antepositam alimoniam, sedens altus alieno sumptu neque post respiciens, neque ante prospiciens, sed limus intra limiter culinæ ». LII, *Manius*.

pas d'ailleurs, par l'affirmation réitérée de l'auteur, que telle était bien son intention : donner plus d'attrait à son enseignement par la transformation de la satire en une sorte de pièce scénique? Il l'appelle formellement de ce nom « *modus scenatilis*[1] », et il lui arrive de parler à ses lecteurs le langage que tiendrait un véritable auteur dramatique à de véritables spectateurs :

> Vosque in theatro, qui voluptatem auribus,
> Huc aucupatum concurristis domo,
> Adeste! et a me quæ feram mi gnoscite,
> Domum ut feratis e theatro litteras[2] !

O vous qui en ce théâtre, pour y charmer vos oreilles, êtes venus en foule de vos maisons, écoutez et recevez les enseignements que je vous apporte, afin qu'en vos maisons vous retourniez du théâtre plus instruits.

V

De ce que la satire, pour se rendre attrayante, empruntait ainsi au théâtre, avec ses personnages et ses rôles, toute une partie de son action dramatique, il est naturel de déduire que les représentations théâtrales avaient alors une grande vogue. Et de fait, il est certain que plébéiens et nobles y accouraient à l'envi, que jamais foule ne s'y était pressée plus compacte. Jamais non plus acteurs tragiques et comiques, par la perfection de leur jeu, n'étaient arrivés au degré de célébrité qu'atteignaient Æsopus et Roscius.

CLODIUS ÆSOPUS excellait surtout dans les rôles tragiques. Il avait apporté à l'étude de son art le plus grand soin.

(1) LVI, *Modius*.
(2) XXXVIII. *Gloria*. Cf. Vahlen, *Conjectanea*, p. 4.

D'après ce que dit Valère Maxime [1], quand une cause d'un intérêt majeur était portée devant les tribunaux et qu'un maître de l'éloquence devait y paraître, il se mêlait parmi les spectateurs pour observer la diction et les mouvements de l'orateur comme aussi, sans doute, les physionomies des assistants où se peignaient les diverses passions exprimées par le discours. Il joignait d'ailleurs à son habileté tant de naturel et s'appropriait tellement les personnages à représenter, qu'un jour, remplissant le rôle d'Atrée, dans le moment où il médite sa vengeance, il donna avec son sceptre un coup si violent à un esclave, qui s'approchait de lui, qu'il l'étendit mort par terre [2]. Cicéron, qui vantait souvent la noblesse et la vigueur de son jeu, parlait de lui comme d'un ami. L'acteur lui avait donné, en effet, pendant son exil, des preuves d'un grand attachement, et, par le ton qu'il avait mis à dire des vers applicables à l'exilé, avait fait éclater le peuple en applaudissements.

Quintus Roscius n'avait pas moins de pouvoir qu'Æsopus sur le public. Une grande célébrité lui avait été prédite par un prodige [3] dès sa plus tendre enfance, et la prédiction s'était à ce point accomplie que son nom était communément employé pour désigner un homme supérieur en quoi que ce fût. « Voyez-vous, écrivait Cicéron [4], quelle perfection, quelle grâce exquise il y a dans ses moindres mouvements ; comme tout en lui est conforme aux bienséances, concourt à émouvoir, à charmer le spectateur ? Aussi sa supériorité est si bien établie que, pour parler d'un artiste qui est le premier dans un art, on dit de lui qu'il en est le Roscius. » A la tribune même, Cicéron ne tarissait pas en éloges sur son compte : « Roscius, s'écriait-il un jour [5], est un si grand artiste que lui seul semble digne

(1) Val. Max., VIII, 10, 2.
(2) Plut., *Vit. Cicer.*, 5.
(3) Cic., *De Divin.*, I, 36.
(4) *De Orat.*, I, 28.
(5) *Pro Quintio*, 25.

d'être vu sur le théâtre, et un si honnête homme que nul ne paraît plus digne que lui de n'y paraître jamais. » Un autre jour, il faisait entendre tout un plaidoyer en sa faveur[1]. Peut-être le grand orateur avait-il été, comme l'avance Plutarque, le disciple du comédien dans cette espèce d'académie que celui-ci avait formée chez lui à l'usage de tous ceux qui voulaient suivre ses leçons. Toujours est-il qu'il se montrait son admirateur passionné, et qu'il n'y a rien d'invraisemblable dans ce que raconte Macrobe[2] : tous les deux se seraient quelquefois défiés à qui exprimerait le mieux une pensée, l'un par ses paroles, l'autre par ses gestes, et ces exercices auraient donné à Roscius une telle opinion de son art qu'il aurait écrit un ouvrage pour le comparer à l'art oratoire.

De même que l'estime qu'avait Cicéron pour Roscius et pour Æsopus, rien ne prouve mieux leur talent et leur grand renom que les rétributions énormes qu'on leur allouait. D'après Pline[3], Roscius gagnait annuellement une somme égale à cent mille francs de nos jours, et le luxe dont s'entourait Æsopus[4] ne l'empêcha pas de laisser à son fils une fortune que nous pouvons estimer quatre ou cinq millions de francs.

Que représentaient donc ces éminents interprètes de la poésie dramatique ? Trouvaient-ils dans les tragédies et les comédies des poètes du moment des œuvres dignes de leur talent, capables d'émouvoir, comme ils le voulaient, cette foule immense de cinquante mille spectateurs sur laquelle avait à s'exercer la puissance de leur jeu ? Rien n'est moins probable, et tout nous autorise à croire qu'ils

(1) *Pro Q. Roscio comœdo.*
(2) *Saturn.*, II, 10.
(3) *Hist. nat.*, VII, 40.
(4) Un seul plat d'oiseaux, servi à la table d'Æsopus, lui avait coûté cent mille sesterces : l'idée originale lui était venue de manger des oiseaux savants. Plin., *Hist. nat.*, X, 72.

cherchaient leurs éléments de succès dans le répertoire de la génération précédente[1].

La poésie tragique, en effet, se mourait. Quelques amateurs du théâtre se livraient bien encore à quelques essais en ce genre; tel Cassius de Parme (*Titus Cassius Parmensis*)[2], celui-là même qui, après avoir été l'un des meurtriers de César, fut condamné à mort à la suite de la bataille d'Actium par les ordres d'Octave et exécuté dans son cabinet de travail en pleine composition ; tel aussi *Quintus Cicéron*, qui, tout en s'exerçant aux poèmes épiques, témoignait une prédilection marquée pour les travaux chers à la muse Melpomène. Mais aucun d'eux n'y avait grand succès. La preuve en est dans le silence tenu par les écrivains latins à leur égard. Marcus Cicéron, qui sans composer personnellement de tragédies, se plaisait à la traduction des principaux passages des grands tragiques grecs[3], qui était lié d'amitié avec les deux fameux acteurs, qui de plus n'avait pas l'habitude de ménager les éloges à son frère[4], n'aurait certes pas négligé de lui en décerner de très beaux sur ce point s'il en avait trouvé l'occasion. Nous remarquons au contraire qu'il semblait faire peu de cas des tragédies de Quintus ; car il le raille, dans sa correspondance[5], de quatre pièces composées en seize jours, et il ne prend pas non plus un autre ton que celui de la plaisanterie pour déplorer la perte d'une de ces œuvres, ayant pour titre *Érigone*, dont le manuscrit, envoyé de Gaule à Rome, s'était égaré sur des routes « que le gouvernement de César avait rendues si sûres, excepté pour elle seule — cui soli, Cæsare imperatore, iter ex Gallia tutum non fuit[6]. » La rapidité de

(1) C'étaient, nous l'avons vu, des vers de cette génération que récitait Æsopus lors des manifestations bruyantes en faveur de Cicéron.

(2) Voy. la thèse de A. Nicolas : *De Cassio Parm. poeta*, 1851, in-8.

(3) Je donne une de ces traductions dans l'*Appendice*, LXV.

(4) *Pro Arch. poet.*, 1, 2 : *De Fin.*, V, 1, 2 ; *De Orat.*, II, 3 ; *Epist. Ad Quint. fratr.*, II, 16 ; III, 1.

(5) *Epist. ad Quint. fratr.*, III, 6.

(6) *Epist. ad Quint. fratr.*, III, 9.

travail dont se vantait le poète explique assez pourquoi on ne pouvait le louer d'avoir produit des chefs-d'œuvre.

La comédie ne florissait pas davantage. J'ai déjà dit comment, après avoir été cultivée sous la double forme de *palliata* et de *togata*, elle s'était transformée sous la main de Pomponius en une sorte d'*atellane* en vers qui, bien que dans un ordre moins relevé, gardait encore une partie de ses grands traits d'autrefois. Mais l'atellane, dont s'était égayé Sylla et que le farouche dictateur avait aimée au point de s'y essayer lui-même, à ce qu'on croit, se trouvait à son tour négligée : le retour continu des mêmes personnages du petit drame d'origine campanienne avait fini par devenir fastidieux aux auteurs comiques, et, pour sortir de ce cadre uniforme, pour répondre aussi avec plus de complaisance au goût public, comme à la corruption des mœurs, ils avaient donné leur préférence à une nouvelle combinaison dramatique, le *mime*.

Tout d'abord, ce mot de *mime*, qui était emprunté à la Grèce et parfois remplacé par le mot latin de *planipes* [1], désigna des acteurs dont la gesticulation était la principale des attributions, mais qui, le plus ordinairement, joignaient aux gestes des allocutions, des dialogues improvisés. Ils étaient chargés d'amuser les spectateurs, tantôt avant, tantôt au milieu, et tantôt aussi à l'issue du spectacle, pour ne pas laisser les esprits sur une impression tragique. On les appelait alors, selon la place qu'occupaient leurs exercices, *præsules* ou *communes*, *emboliarii* (du mot grec 'εμβόλιον, épisode, intermède) et *exodiarii*. Dans ce dernier cas, leurs improvisations tenaient lieu des petites pièces nommées *exodia*, qu'on jouait autrefois dans le même but après les tragédies, ainsi que des *atellanes* qui avaient remplacé les *exodia*. Une des lettres de Cicéron ne laisse aucun doute sur ce point. Son ami, Papirius Pætus, lui ayant cité un passage de l'*Énomaüs*, tragédie d'Attius,

(1) « Quarta species est *planipedis* qui Græce dicitur *mimus*. » Diomed., III, 4.

avait fait suivre, paraît-il, cette citation de plaisanteries un peu fortes : « A présent, lui dit Cicéron dans sa réponse, je viens à vos plaisanteries, puisque, après votre citation de l'Énomaüs, vous n'avez pas introduit l'atellane, selon la coutume d'autrefois, mais le mime, d'après l'usage d'aujourd'hui, — *quum tu non, ut olim solebat, Atellanam, sed, ut nunc fit, mimum introduxisti* [1] ». Outre ces diverses dénominations, on donnait encore aux mimes divers noms tirés, pour la plupart, de leur costume spécial. Enfin, on dénommait archimime (*archimimus*) le chef de la troupe, l'*actor* par excellence, celui qui, à l'instar de l'ancien personnage du prologue, donnait aux spectateurs, dans une première allocution, l'intelligence du canevas qu'il avait ordinairement inventé lui-même, sur lequel allaient s'exercer son talent d'improvisation et celui de ses subordonnés. Quand il n'y avait qu'un seul rôle parlant à remplir, ce qui arrivait d'ailleurs assez rarement en dehors du prologue, c'était lui naturellement qui en était chargé. Mais voici la particularité qui nous frappe le plus; les femmes qui, en aucun temps, n'avaient été admises comme actrices ni dans la tragédie, ni dans la comédie, ni même dans l'atellane, parurent au nombre des mimes. Il y eut des *mimæ*, et les écrivains latins nous ont conservé les noms de plusieurs d'entre elles. La célèbre Dionysia, dont le mérite sans doute résidait moins dans la diction que dans les attitudes, et à laquelle on comparait méchamment le grand orateur Hortensius à cause de la recherche trop étudiée de ses gestes [2], venait, à ce que nous apprend Cicéron [3], d'être engagée au prix de deux cent mille sesterces (environ 50,000 francs), au moment du plaidoyer pour Roscius. Pline, dans l'énumération qu'il donne des personnes parvenues à un âge avancé, cite Galéria Capiola, qui, après avoir débuté comme mime à l'âge de treize ans, sous le

(1) *Ad famil.*, IX, 16.
(2) Aul. Gel , *Noct. Att.*, I, 5.
(3) *Pro Roscio com.*, 8.

consulat de Marius et de Carbon, aux jeux de l'édile M. Pomponius, et s'être fait encore admirer lors de la dédicace du grand théâtre de Pompée, reparut, à l'âge de cent quatre ans, aux jeux célébrés pour la santé d'Auguste, sous le consulat de C. Poppeius et de Sulpicius [1]. Le même écrivain, en citant également une certaine Lucceia, dit positivement qu'elle déclamait sur la scène [2]. Ainsi les *mimæ* ne réduisaient pas leur talent à la gesticulation; de même que les hommes, elles remplissaient le rôle de mime dans sa double manifestation du geste et de la parole; et l'on comprend ce que leur présence devait avoir d'attrait pour les spectateurs romains.

Fatalement l'attention des littérateurs s'arrêta bientôt sur un genre de combinaison scénique dont le succès ne paraissait guère aléatoire. Dès lors ces improvisations comiques, qu'on avait pris l'habitude d'appeler aussi *mimes* du nom même de leurs auteurs et acteurs, firent place à des compositions écrites, sinon en totalité, du moins en partie, et dont les prologues tout spécialement devinrent entre les mains des poètes des morceaux travaillés auxquels ils donnèrent le plus de relief avec le plus d'élégance possible. Le fond toutefois resta ce qu'il était, c'est-à-dire un canevas se prêtant aux développements les moins graves, aux tableaux comme aux expressions les moins timorées. Les rôles de femmes surtout s'y trouvèrent empreints d'un caractère licencieux auquel n'auraient jamais osé songer, dans leurs élucubrations les plus obscènes, les anciens comiques romains. En ce vieux temps-là, il ne fût venu à l'esprit de personne de manquer au respect que méritaient les vénérables matrones et les jeunes filles de naissance libre; malheur à qui n'eût pas gardé sur le théâtre à leur égard la stricte réserve qu'exigeait leur vertu! Mais depuis, quelle révolution, quelle transformation n'avaient point subie les mœurs publiques! Nous nous

(1) *Hist. nat.*, VII, 49.

(2) « Lucceia mima centum annis in scena *pronuntiavit* ».

en sommes rendu compte en examinant les poésies de Catulle ; rien n'était moins chaste actuellement que certaines femmes de la plus haute société, se compromettant par de viles intrigues ou des passions éhontées soit au milieu du luxe de Rome, soit dans la vie plus élégante et plus désordonnée encore des baigneurs de Baïes. Et, dès lors, le mime ne respecta point celles qui ne se respectaient plus elles-mêmes. Il transporta sur la scène leur coquetterie, leur dépravation, leurs criminelles amours. Il le fit sans ménagements. C'est ce que nous dénonce Ovide en termes explicites quand, dans sa disgrâce, il se plaint que de tant d'écrivains il ne se soit rencontré que lui pour être perdu par sa muse[1] : « Qu'eût-ce été, s'écrie-t-il, si j'avais écrit de ces *mimes* à la gaieté obscène, qui ne dépeignent qu'amours coupables, élégants adultères, femmes rusées et sots époux trompés ? Voilà pourtant les spectacles offerts aux yeux des jeunes filles, des mères de famille... Et les sénateurs en grand nombre y assistent. Si ce n'est pas un crime d'écrire des mimes, qui sont la représentation d'actes honteux, le sujet traité par moi méritait une peine plus douce. Ou bien ce genre d'ouvrage trouve-t-il donc son immunité dans la scène même et le théâtre autorise-t-il chez les mimes toute licence? »

Ce qu'auraient pu, en effet, répondre, pour leur défense les poètes compositeurs de mimes, ce qu'auraient pu dire aussi les plus grands personnages de l'État pour expliquer leur présence à ces sortes de spectacles, c'est que le théâtre comique, ayant pour mission de corriger les mœurs en riant, ne donne la peinture du vice que pour mieux le flageller. Il est vraisemblable que sous tous ces tableaux dont Ovide, non sans raison, critique la licence excessive, il y avait pourtant une intention morale, et que cette intention, sans rester à l'état latent, ne manquait point de se manifester, à certains moments, par quelques pensées élevées, par quelques traits ingénieux, capables d'ouvrir à l'esprit

(1) *Trist.*, II, 497-518.

un horizon plus pur et plus étendu. Je vais trouver l'occasion de le constater en appelant un moment votre attention sur trois poètes, auteurs de mimes, qui jouirent d'une grande réputation dans les derniers temps de la République : Labérius, Publius Syrus et Mattius.

Décimus Junius Labérius était un chevalier romain que les conjectures les plus plausibles font naître en 107 et mourir en 43 avant notre ère. Nous avons les titres et des fragments d'une quarantaine de ses mimes. Parmi les titres il y en a, tels que *Colax*, *Ephebus*, *Hetæra*, qui ont la forme grecque; mais ceux-là sont peu nombreux; la plupart ont la forme latine. Les uns (les *Saturnalia*, les *Compitalia*, l'*Anna Perenna*) indiquent des sujets empruntés aux mille incidents qui devaient se produire aux jours de fête, dans les grandes réunions populaires; d'autres, au contraire, (les *Aquæ caldæ*, la *Belonistria*), des sujets fournis par la vie mondaine des eaux thermales; d'autres encore, (le *Natalis*, les *Nuptiæ*, les *Sorores*, les *Gemelli*), des sujets pris dans la vie domestique. Quelquefois le titre est un nom qui désigne l'habitant d'un pays particulier (l'*Alexandrea*, le *Cretensis*, la *Tusca*, les *Galli*), et montre que l'auteur devait donner au principal personnage en jeu des traits, une voix, un costume qui pussent en faire un type. Parfois aussi des noms rustiques (l'*Aries*, le *Taurus*) ou bien des noms de profession (le *Fullo*, le *Restio*, les *Panifici*, le *Piscator*, le *Colorator*, l'*Augur*), font entrevoir des scènes où étaient représentés, comme dans l'atellane et dans la *fabula tabernaria*, des paysans et des gens de métier. Enfin, à côté des termes, comme l'*Aulularia* et le *Cophinus*, qui désignent des objets matériels pouvant contenir des choses diverses, un trésor, par exemple, ou une lettre d'amour, et se prêter ainsi à la description burlesque de quelque avare ou au récit risible de quelque intrigue, nous voyons des titres d'une gravité peu ordinaire, tels que le *Carcer* et la *Paupertas*, qui s'appliquaient sans doute à des pièces d'un ton moins commun.

Quant aux fragments de Labérius [1], ils ne répondent que trop au jugement porté par Ovide sur l'obscénité des mimes. Les idées qu'ils expriment en général ont rapport à des vices honteux, à des actes dégradants, à des amours coupables. Et l'expression en est souvent cynique. A toute cette impureté pourtant s'associe l'élégance de la forme, la richesse du style. Il lui arrive même de pousser ce travail trop loin. Aulu-Gelle lui reproche, par exemple, d'avoir abusé du droit de créer des mots, en disant *adulterio* et *adulteritas* pour *adulterium, depudicavit* pour *stupravit*, et d'avoir montré aussi trop de complaisance pour des expressions vieillies en ayant recours à des mots comme *gubernius*, pour signifier *pilote*, et comme *charonium*, pour dire *les enfers*, dans ce vers *des Fileuses* (*Staminariæ*) :

Tollet bona fide vos Orcus nudas in charonium [2]

Franchement la mort vous emportera toutes nues dans les enfers.

Mais cet abus simultané de l'archaïsme et du néologisme dans la recherche de l'élégance, nous l'avons déjà trouvé chez les meilleurs poètes de cette époque, où la langue était en plein travail de transformation : nous ne pouvons donc, en le notant chez Labérius, le lui reprocher bien vivement. Du reste Aulu-Gelle, qui se plaît à remplir tout un chapitre des incorrections de ce genre commises par le poète, reconnaît très volontiers ailleurs [3] les qualités ordinaires de son style. Dans une page réservée à Démocrite d'Abdère, qui se rendit aveugle afin de pouvoir se livrer aux réflexions philosophiques sans être distrait par la vue des objets extérieurs, l'auteur des *Nuits Attiques* incidemment fait l'éloge d'un passage de la pièce intitulée *le Cordier* (*Restio*) où Labérius, expliquant à sa façon la cécité que s'était infligée le philosophe, faisait parler en ces termes un avare irrité contre les prodigalités de son fils :

(1) Cf. Bothes, *Scen.*, p. 205 sqq. et Ribbeck, *Com*, 279-301.
(2) Aul. Gel., *Noct. Att.*, XVI, 7.
(3) *Noct. Att.*, X, 17.

Democritus Abderites, physicus philosophus,
Clipeum constituit contra exortum Hyperionis,
Oculos effodere ut posset splendore æreo.
Ita radiis solis aciem effodit luminis,
Malis bene esse ne videret civibus.
Sic ego fulgentis splendorem pecuniæ
Volo elucificare exitum ætati meæ;
Ne in re bona esse videam nequam filium.

Démocrite d'Abdère, le philosophe physicien, exposa un bouclier aux rayons du soleil levant pour se détruire les yeux par le reflet éclatant de l'airain. S'il se priva ainsi de l'organe perçant de la vue, c'était pour ne point voir prospérer de mauvais citoyens. Ainsi moi, je veux que le rayonnement éclatant de l'or m'éblouisse au déclin de ma vie pour me soustraire à la vue de la prospérité d'un fils dépravé.

Remarquons qu'Aulu-Gelle n'est amené à cette citation que par le fait qu'il vient de relater, et que, s'il eût eu à choisir dans les œuvres de Labérius quelque morceau devant être spécialement donné comme spécimen de son élégance, il en eût certainement trouvé de moins prétentieux et de meilleurs encore que celui-là. Nous n'en pouvons douter quand nous relisons le fameux prologue qui nous a été conservé par Macrobe.

Ce fut, selon le récit de Macrobe[1], sur l'invitation expresse de César, alors tout-puissant, que Labérius se vit dans l'obligation de se montrer sur le théâtre. Jusque-là il avait composé des mimes, qu'il faisait représenter par des acteurs à sa disposition[2], mais il n'avait jamais compromis sa dignité de chevalier romain en paraissant au milieu d'eux sur la scène publique. César, qui sans doute lui en voulait des traits que lui avait lancés plus d'une fois la

(1) *Saturn.*, II, 7.

(2) A propos de ces acteurs, Macrobe rappelle un mot de Labérius qui montre qu'il n'avait pas toujours cédé aux volontés des puissants. P. Clodius le menaçait de sa colère parce qu'il lui refusait un de ses mimes : « Eh bien, dit Labérius, faisant allusion à l'exil de Cicéron, qu'ai-je à craindre, si ce n'est d'aller à Dyrrachium et d'en revenir? — Quid amplius, inquit, mihi facturus es, nisi ut Dyrrachium eam et redeam? » *Saturn.*, II, 6.

verve intarissable du poète, et qui savait atteindre cruellement ses ennemis sans recourir aux moyens violents, lui exprima, tout en lui promettant la somme de cinq cent mille sesterces, le désir qu'il jouât lui-même et prît part à un concours de pièces dans lequel il aurait à lutter contre l'affranchi Publius Syrus, un des acteurs et compositeurs de mimes le plus en vogue en Italie. Or « la puissance, dit Macrobe, commande non seulement quand elle invite, mais alors même qu'elle prie ». Labérius se soumit. Mais, dans un prologue qui joint à une remarquable élégance de style une véritable éloquence, il exprima la contrainte qu'il subissait. Puis, dans le cours de la pièce, il se vengea à sa façon, à l'abri du costume d'esclave syrien dont il s'était revêtu pour faire rire de l'humble origine de Syrus. Fuyant devant les verges, l'esclave s'écriait :

Porro, Quirites, libertatem perdimus !

Désormais, Romains, la liberté n'est plus !

Et il ajoutait peu après :

Necesse est multos timeat, quem multi timent.

Nécessairement, il a beaucoup de gens à craindre celui que beaucoup de gens craignent.

A ces mots, tous les assistants dirigèrent leurs regards sur César et se complurent à voir l'impuissance où il était de repousser le coup. Aussi, le concours terminé, César dut-il éprouver quelque satisfaction à pouvoir, sans une injustice criante, proclamer Syrus vainqueur. Il le fit en termes ironiques pour le vaincu : « Malgré ma protection, lui dit-il, Labérius, vous avez été vaincu par Syrus. » Il lui donna néanmoins, après avoir décerné la palme à son rival, les cinq cent mille sesterces promis et de plus un anneau

(1) Je ne veux pas tronquer ce magnifique morceau en en citant ici une partie seulement ; on le retrouvera tout entier à l'*Appendice*, LXVI.

d'or qui témoignait que son rang de chevalier lui était conservé ou rendu. Labérius, il est vrai, ne profita guère de cette sorte de réhabilitation : quand il se dirigea vers les gradins réservés à ses collègues en dignité pour y prendre place, tous se serrèrent de façon à l'empêcher de s'asseoir parmi eux. Mais, en ce moment même où un autre eût perdu toute assurance, le poète garda cette présence d'esprit et cette vivacité de parole qui le distinguaient. Comme il passait devant Cicéron, celui-ci lui dit : « Je vous ferais bien une place, si je n'étais pas assis trop à l'étroit[1] ». Le trait était piquant en ce qu'il atteignait à la fois l'embarras de Labérius et la facilité de César à faire entrer au Sénat un trop grand nombre de ses créatures. Mais Labérius sur-le-champ lui répliqua : « Je suis surpris que vous soyez assis à l'étroit, vous qui d'habitude vous asseyez sur deux sièges[2], » visant ainsi la versatilité dont on accusait quelquefois le grand citoyen. On admira beaucoup cette repartie si facilement décochée en une pareille circonstance.

On n'admira pas moins les vers d'une habile modestie qu'il introduisit dans le prologue de celui de ses mimes qui fut joué à la représentation suivante ; adressés à Syrus, ils pouvaient en même temps donner à réfléchir à César :

Non possunt primi esse omnes omni in tempore.
Summum ad gradum quum claritatis veneris,
Consistes ægre, nictu citius decidas.
Cecidi ego, cadet qui sequitur : laus est publica[3].

Tous ne peuvent pas être les premiers en tout temps. Quand vous serez arrivé au faîte de la renommée, vous vous y maintiendrez avec peine : en un instant vous en tomberez. Je suis tombé ; après moi tombera celui qui me suit : la gloire est du domaine public.

Assurément, si les mimes de Labérius avaient été sou-

(1) « Recepissem te, nisi anguste sederem. »
(2) « Mirum si anguste sedes, qui soles duabus sellis sedere. » *Saturn.*, II, 3.
(3) Macrob., *Saturn.*, II, 7.

vent écrits dans ce style, ils eussent mérité l'admiration de ses partisans, qui voulaient y voir, au dire d'Horace[1], de magnifiques poèmes. Horace, à la vérité, sans affirmer qu'il ne lui reconnaît aucun mérite, rejette bien loin une appréciation si élogieuse. Et Cicéron, qui sans doute se souvenait de la blessure faite récemment à son excessif amour-propre, ne parle de lui, comme de Publius Syrus d'ailleurs, qu'en termes fort méprisants. « Je me suis à ce point endurci, lisons-nous dans une de ses lettres[2], qu'aux jeux de notre César j'ai pu patiemment souffrir la présence de T. Plancus, entendre aussi les vers de Labérius et de Publius. » Mais les fragments de Labérius, quelque brefs qu'ils soient pour la plupart, nous permettent de considérer un pareil mépris comme trop sévère, puisqu'ils nous montrent, en somme, un versificateur habile, un écrivain de style élégant, un comique à la mordante saillie, parfois même un vrai poète dans la plus haute acception de ce mot.

Publius Syrus, c'est-à-dire Publius originaire de Syrie, qui partage avec Labérius l'absolu dédain de Cicéron, ne le méritait certainement pas davantage. Sans doute, le genre même de composition dramatique auquel il se livrait, genre essentiellement inférieur et grossier, ne pouvait obtenir d'un littérateur de goût très délicat un éloge que n'aurait atténué aucune restriction sérieuse ; mais l'infériorité bien constatée d'un genre[3] n'entraîne pas nécessairement la négation de tout mérite chez les poètes qui s'y exercent, et Publius Syrus, non moins que Labérius, en est une preuve.

Né dans l'esclavage, Syrus avait eu pour premier maître, à ce que l'on croit, quelque bas officier ou quelque em-

(1) *Sat.*, I, 10, 6.
(2) *Epist. ad famil.*, XII, 18.
(3) « Nullum est enim genus, quod absolutum non possit eloquentissimum dici. » Plin. J., *Epist.*, VI, 21.

ployé de peu d'importance, qui l'avait produit, un jour, chez son patron. Celui-ci, charmé de son esprit et de sa gentillesse, l'avait pris dans sa maison et lui avait fait donner une éducation soignée. De ces humbles commencements de sa vie on ne connaît que deux ou trois reparties qui sont complaisamment citées par les écrivains anciens comme des exemples de cet esprit qui lui avait valu les bonnes grâces de son nouveau maître. Un jour, celui-ci, apercevant dans la cour de sa maison un esclave hydropique qui se reposait au soleil, lui demanda ce qu'il faisait là : « Il fait chauffer son eau », répondit à sa place le jeune Syrus. Une autre fois, dans un repas, au milieu d'une conversation enjouée, cette question fut posée : « Quelle est l'inaction la plus pénible ? » Et quand tous les convives se furent prononcés, les uns d'une manière, les autres d'une autre, Syrus interrogé fit cette réponse : « C'est l'inaction des pieds d'un goutteux [1] ». Son maître, imitant en cela la plupart des riches Romains qui devenaient volontiers les protecteurs tout paternels de leurs esclaves les meilleurs et les plus intelligents, lui accorda par l'affranchissement la liberté, sans laquelle l'instruction, qu'il lui avait fait donner, n'eût été qu'un triste don. Ce fut alors que Syrus prit le nom de Publius. Par son esprit non moins judicieux que prompt aux saillies, par ses études littéraires, par un talent d'imitation qui lui était naturel, le nouvel affranchi se trouva porté vers la poésie comique et sentencieuse à la fois, vers la partie du théâtre qui était le plus en vogue et qui peignait le mieux les mœurs du temps. Il se fit compositeur de mimes. Après avoir commencé par représenter ses œuvres sur les théâtres des diverses villes d'Italie, où il obtint de grands succès, l'ambition lui vint de réussir à Rome. Il y fut pour les jeux donnés par César, y provoqua, dit Macrobe, tous les poètes mimes à un concours, les vainquit tous, y compris, comme nous venons de le voir, le chevalier Labérius, et semble s'être maintenu au premier rang

(1) Macrob., *Saturn.*, II, 7.

jusqu'à sa mort, dont on ne connaît pas bien la date, mais qui vraisemblablement eut lieu quelques années après celle de son plus brillant émule.

Les mimes qu'il composait, sans sortir du cadre général des ouvrages du même genre, se distinguaient surtout par les sentences morales qu'il avait l'habitude d'y semer. Non pas que les pièces des autres en fussent dépourvues : comme tous les comiques qui les avaient précédés, les auteurs de mimes s'ornaient volontiers la mémoire de lieux communs et de préceptes pour en faire usage à l'occasion et les placer à propos dans leurs canevas. Mais Publius, mieux que tout autre, excella dans ce travail par la tournure concise et l'expression heureuse qu'il sut donner à ses sentences. Aussi, quoique ses pièces soient perdues presque en entier puisqu'il n'en reste, avec deux titres [1], que deux ou trois fragments insignifiants, bon nombre de ses sentences nous ont été conservées par les écrivains latins. Macrobe, dans le seul chapitre qui se rapporte aux incidents de son triomphe sur Labérius, en a cité d'un seul coup quatorze, authentiques, dont voici plusieurs :

Benificium dando accepit, qui digno dedit.

Le bienfaiteur reçoit, en donnant, s'il donne à qui le mérite.

Feras, non culpes, quod mutari non potest.

Prenez votre parti, ne vous plaignez pas de ce qui ne peut être changé.

Cui plus licet quam par est, plus vult quam licet.

Celui à qui l'on permet plus qu'il ne convient, veut plus qu'il ne lui est permis.

Comes facundus in via pro vehiculo est.

Un compagnon de route, gai parleur, vaut une voiture.

(1) Ces deux titres sont « *Murmurco* » et « *Putatores* ».

Heredis fletus sub persona risus est.

Pleurs d'héritier sont rires sous le masque.

Improbe Neptunum accusat qui iterum naufragium facit.

Il accuse Neptune à tort, celui qui fait naufrage pour la seconde fois.

Nimium altercando veritas amittitur.

A trop disputer la vérité se perd.

Aulu-Gelle [1], qui y trouvait beaucoup d'esprit et de charme, ne s'est pas fait faute non plus d'en rappeler quelques-unes, dont je détache la suivante :

Pars beneficii est, quod petitur si belle neges.

C'est accorder un bienfait en partie que de refuser gracieusement.

Mais les écrivains de l'antiquité qui ont témoigné pour elles le plus de goût, en accompagnant les citations nombreuses qu'ils en faisaient des commentaires les plus élogieux, sont Sénèque le Rhéteur, dans ses *Controverses*, et Sénèque le Philosophe, dans ses *Lettres* et ses traités philosophiques. Pour ne pas m'étendre trop longuement je ne donne ici que quatre de celles qui nous été transmises par eux :

Tam deest avaro quod habet, quam quod non habet.

A l'avare manque ce qu'il a comme ce qu'il n'a pas.

Ab alio exspectes, alteri quod feceris.

D'autrui il faut attendre ce qu'à autrui vous aurez fait.

Is minimo eget mortalis, qui minimum cupit.

Le moins indigent des mortels, c'est celui qui désire le moins.

(1) *Noct. Att.*, XVII, 14.

Injuriarum remedium est oblivio[1].

Le remède des injures est l'oubli.

Le second des deux Sénèque surtout, qui les déclarait dignes du cothurne[2], en parlait avec une admiration qui s'élevait parfois jusqu'à l'enthousiasme. « Ne remarquez-vous pas, s'écriait-il, les applaudissements dont retentissent nos théâtres, quand il s'y dit quelqu'une de ces maximes dont nous reconnaissons la justesse et qui pour tous sont l'expression de la vérité? » Et le philosophe montrait éloquemment combien il importe aux éducateurs de la jeunesse de se servir de ces sentences rythmées pour fixer dans les esprits les principes qu'ils enseignent. « Telle pensée, disait-il, éveille peu l'attention, frappe à peine l'esprit, si vous l'exprimez en prose; mais aidez-vous du rythme, enserrez-la dans la nerveuse précision du mètre, elle produira l'effet d'un trait vigoureusement lancé. »

Aussi ne doit-on pas s'étonner que les sentences de Publius, recommandées d'une telle façon, aient été plus tard relevées avec soin partout où il était permis de les retrouver, et qu'elles aient fini par former un recueil spécial dans le but même qu'avait indiqué Sénèque. Saint Jérôme[3] nous assure que de son temps on les faisait lire dans les écoles; Scaliger et Érasme les recommandent comme une des lectures qui peuvent le mieux initier la jeunesse aux beautés de la littérature latine; et, de nos jours encore, on en a souvent édité le recueil[4] à la suite de

(1) *Controv.*, III, 18; *Epist.*, XCIV, CVIII.

(2) « Quam multa Publii non excalceatis sed cothurnatis dicenda sunt! » *Epist.*, VIII. Cf. *De Tranq. anim.*, XI.

(3) *Epist. ad Lætam.*

(4) Le nombre des sentences recensées par O. Ribbeck est de huit cent cinquante-sept; mais parmi elles il s'en trouve dont l'authenticité est fort contestable. Quelques éditeurs (H. Etienne, M. Welserus) les ont groupées méthodiquement suivant l'analogie des matières; mais la plupart les ont simplement rangées par ordre alphabétique, les premières lettres de chaque vers déterminant la place de chacune d'elles. C'est l'ordre alphabétique qui

celui des fables de Phèdre, qu'on remet entre les mains des élèves de nos établissements scolaires. Ajoutons que La Bruyère leur a rendu un glorieux hommage en les traduisant presque toutes ou en les développant dans ses *Caractères*. Tant de témoignages flatteurs, répétés dans tous les temps, prouvent assez la grande valeur d'une partie au moins des mimes de Publius Syrus et démontrent combien était excessive la sévérité de Cicéron qui embrassait dans une même condamnation l'ensemble des œuvres de cet auteur et de celles de Labérius.

Aux noms de ces deux célèbres mimographes, il convient d'en joindre un troisième, celui de C. Mattius, le seul d'ailleurs qui soit passé avec eux à la postérité. Cicéron parle bien dans une de ses lettres d'un certain Valérius qu'il semble mettre, pour le mordant des sarcasmes, sur la même ligne que Labérius; dans cette lettre, en effet, il met en garde le jurisconsulte Trébatius contre un séjour trop prolongé auprès du vainqueur des Gaules, alors occupé en Bretagne, et lui conseille de ne pas s'attarder à cette courtisanerie, si elle ne doit rien lui rapporter, de peur d'encourir quelque quolibet : « Si vous revenez bientôt, lui écrit-il, personne n'en parlera ; tandis que, si votre absence se prolonge en pure perte, je crains non seulement Labérius, mais jusqu'à notre ami Valérius : ils pourraient y voir jolie matière pour un rôle de jurisconsulte breton ; — *non modo Laberium, sed etiam sodalem nostrum Valerium pertimesco. Mira enim persona induci potest Britannici jureconsulti* [1] ». Mais comme on ne trouve nulle part la moindre mention d'un compositeur de mimes de ce nom, et que d'ailleurs l'auteur de la lettre lui donne le titre d'ami, *sodalem nostrum*, il est à supposer que ce Valérius était un homme de quelque importance dans la société du temps,

semble le meilleur : il rend la lecture plus agréable en soutenant l'attention par la variété continue des sujets. — Voir l'*Appendice*, LXVII et LXVIII.

(1) *Epist. ad famil.*, VII, 11.

où probablement il s'était fait redouter des personnages en vue par la causticité de ses plaisanteries. Quelques-uns ont pensé que ce pouvait être Valérius Catulle, qui n'était pas, comme nous l'avons vu, sans liaison avec Cicéron; mais il est à croire plutôt qu'il s'agit ici de L. Valérius, jurisconsulte lui-même comme Trébatius, que Cicéron, dans une autre lettre [1], dépeint comme aimant à rire, et qui peut-être déjà avait exercé sa malicieuse gaieté aux dépens de son confrère.

Quant à C. Mattius, j'ai eu occasion précédemment de le citer dans l'examen de la poésie épique comme auteur d'une traduction de l'Iliade en vers hexamètres. Ce travail de longue haleine, dans lequel il passait pour n'avoir pas trop mal réussi, prouve que ses préoccupations poétiques n'étaient pas, comme celles de Labérius et de Publius, uniquement concentrées sur le théâtre. Ses pièces n'en avaient pas moins de succès. Il avait fait choix pour les écrire du mètre d'Hipponax, l'ïambe boiteux, appelé *choliambe* ou *ïambe scazon* [2], et de cette adoption de la forme ïambique ses mimes avaient pris le nom de *mimïambes*. Les quelques vers que nous en possédons [3] ne nous procurent pas un moyen suffisant de le juger; mais il nous est permis de recourir à l'appréciation des anciens. Terentanius Maurus, en le rapprochant d'Hipponax, lui reconnaît le même agrément de style qu'au poète grec [4]. Macrobe, à propos d'une forme grammaticale en discussion, s'appuie sur son autorité comme sur celle d'un homme prodigieusement instruit « *homo impense doctus* [5] ». Aulu-Gelle, qui fait également grand cas de son savoir, lui donne quelque part l'épithète

(1) *Epist. ad famil.*, I, 10.

(2) « *Scazonte hipponacteo* », dit Terentianus Maurus au IVe livre de son traité *Carmen de litteris, syllabis, pedibus et metris.*

(3) Burmann, *Anth. lat.*, tom. I, p. 630. Cf. Wernsdorf, *Poetæ latini minores*, tom. IV. p. 568.

(4) Nam vatem eumdem est attico thymo tinctum.
Pari lepore consecutus et metro.

(5) *Saturn.*, I, 4.

d'*eruditissimus,* et relève avec éloge dans ses mimïambes certains mots « créés, dit-il, avec non moins de goût que de raison[1] » : tel le mot *recentari* pour dire « *se renouveler, renaître* », dans ces vers :

Jam jam albicascit Phœbus, et recentatur
Commune lumen hominibus voluptasque.

Déjà Phébus commence à blanchir; avec lui renaît la lumière commune à tous les hommes, et aussi le plaisir.

Tel le mot *edulcare,* signifiant « *rendre plus doux* », dans ce passage :

Quapropter edulcare convenit vitam,
Curasque acerbas sensibus gubernare.

Ainsi il convient de rendre la vie plus douce et de savoir maîtriser les chagrins amers.

Revenant encore ailleurs[2] sur le même sujet, Aulu-Gelle rappelle que le rhéteur Antonius Julianus se plaisait à citer certains passages des mimïambes, se disant ravi de la grâce, de l'exquise douceur des expressions qu'avait su trouver l'habile Mattius. Et la constatation de toutes ces qualités chez le mimographe ne doit pas nous surprendre, s'il est vrai qu'il faut voir en lui ce C. Mattius[3], le protégé

(1) « Non absurde neque absone finxit. » *Noct. Att.*, XV, 25.

(2) *Noct. Att.*, XX, 9.

(3) On a souvent distingué l'ami de César, auteur de la lettre, sous le nom de *C. Mattius* et le mimographe sous celui de *Cn. Mattius.* Mais Magnin *(Origines du théâtre moderne,* p. 356) ne voit aucune bonne raison pour accepter cette distinction, et ce qui l'affermit dans son opinion, c'est 1° la protection que César accorda notoirement aux mimes; 2° le peu d'éclat du rôle politique que joua C. Mattius, favori du dictateur, qui ne fut revêtu d'aucune magistrature, et qu'on voit seulement chargé, en une occasion unique, du soin de certains jeux *(Cic., Ad famil.*, XI, 27). Né en 84, Mattius ne mourut qu'en l'an 4 av. J. C., à l'âge de quatre-vingts ans; il jouit de la faveur d'Auguste et passa la fin de sa vie dans une agréable

de César, son ami si fidèle, qui, après le meurtre du dictateur et alors que ce meurtre était prôné comme un acte de patriotisme, adressa à Cicéron la lettre[1] que nous possédons, lettre politique, pleine de sens et de noblesse, où l'écrivain se montre absolument digne et de son correspondant et de celui dont il ose déplorer la mort.

Mais quelque bien que nous pensions du travail apporté à leurs mimes par les trois poètes que nous venons de passer en revue, quelque style élégant, quelques sages maximes, quelque éloquence même que nous puissions parfois leur trouver, n'oublions pas, en somme, que nous connaissons d'eux très probablement ce qu'ils ont eu de meilleur; le genre de composition auquel s'applique leur talent n'est après tout qu'un abaissement de l'art, et, loin de ressembler aux autres poètes de la même époque, dont les travaux, en quelque partie que ce soit, annoncent la maturité prochaine de la poésie latine et les plus admirables productions du règne d'Auguste, eux sont condamnés à n'être pour le théâtre les précurseurs d'aucune grande œuvre, personne n'ira chez eux chercher l'inspiration dramatique!

retraite, où montrant du raffinement dans les plaisirs, il s'occupa de la culture des jardins et écrivit sur la gastronomie. (Cf. Colum., *De re rust.*, XII, 44; Plin., *Hist. nat.*, XII, 2; XV, 14.)

(1) Cic., *Ad Famil.*, XI, 28.

TABLE DES MATIÈRES

SUITE DU LIVRE DEUXIÈME

LIVRE TROISIÈME

La Prose jusqu'à Cicéron

LIVRE QUATRIÈME

La Poésie au temps de Cicéron.

(Voir le Livre cinquième au tome suivant).

Paris. — Imprimerie A. Reiff, 3, rue du Four.



